THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

NOV 3 1972

THE [illegible] INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu191819qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1918-19

Imprimé par ordre de la Législature

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR L.-A. PROULX
Imprimeur de Sa Majesté le Roi
1919

RAPPORT

DU

Surintendant de l'instruction publique

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR L'ANNÉE

1918-19

Imprimé par ordre de la Législature

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR Ls-A. PROULX
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1919

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 28 novembre 1919.

A l'honorable Sir CHARLES FITZPATRICK,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

Permettez-moi de transmettre à Votre Honneur le Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour l'année scolaire 1918-19.

Je suis,

de Votre Honneur,

le très obéissant serviteur,

ATHANASE DAVID,

Secrétaire de la province.

CONSEIL DE L'INSTUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant, président,
Son Eminence le Cardinal Bégin, archevêque de Québec,
Mgr l'archevêque de Montréal,
Mgr l'archevêque d'Ottawa,
Mgr l'évêque de Valleyfield,
Mgr l'évêque de Chicoutimi,
Mgr l'évêque de Sherbrooke,
Mgr l'évêque des Trois-Rivières,
Mgr l'évêque de Nicolet,
Mgr l'évêque de St-Hyacinthe,
Mgr l'évêque de Charlottetown,
Mgr l'évêque de Joliette,
Mgr l'évêque de Mont-Laurier,
Mgr l'évêque de Haileybury,
Mgr l'évêque de Pembroke,
Mgr l'évêque de Rimouski,
Mgr le vicaire apostolique du Golfe-St-Laurent,
L'honorable Thomas Chapais, C. L.,
L'honorable sir Lomer Gouin,
L'honorable Dr J.-J. Guerin,
L'honorable juge J.-E. Robidoux,
L'honorable Hector Champagne, C. L.,
L'honorable juge Mathias Tellier,
L'honorable juge Paul-G. Martineau,
L'honorable L.-J. Perron, C. L.,
M. Jules-Edouard Prévost,
L'honorable juge sir F.-X. Lemieux,
M. Patrick-Martin Wickham,
M. John Ahern,
M. Hyacinthe-A. Fortier,
M. Ernest Lapointe,
L'honorable juge W. Mercier.
M. Auguste-M. Tessier.

Membres associés :

Mgr Th.-G. Roulcau,
M. l'abbé L.-A. Desrosiers,
M. Nap. Brisebois,
M. Nérée Tremblay,

M. J.-N. Miller, secrétaire.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ PROTESTANT

Membres du Conseil :

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant (ex-officio),
Le révérend Elson-I. Rexford, M. A., LL. D., D. C. L., président.
M. A.-W. Kneeland, M. A., B. C. L.,
Le révérend A.-T. Love, B. A., D. D.,
Sir Herbert-B. Ames, K. B., LL. D., M.P.,
M. Gavin-J. Walker,
L'honorable Sydney Fisher, B. A.,
M. W.-M. Rowat, M. D., C. M.,
M. J.-A. Dale, M. A.,
Le révérend R.-A. Parrock, M. A., D. C. L.,
M. Howard Murray,
M. Robert Bickerdike, M. P.,
M W.-S. Bullock, M. A. L.,
Le très révérend Lennox Williams, D. D.,
L'honorable W.-G. Mitchell, C. R., M. A. L.,
M. Herbert-M. Marler, N. P.

Membres associés :

M. W.-L. Shurtleff, LL. D., C. R.,
L'honorable Georges-S. Bryson, M. C. L.,
M. Charles McBurney, B. A.,
M. Sinclair Laird, M. A., B. Phil.,
M. Marcus-G. Crombie,
Mlle Carrie Derick, M. A.,
Mlle Amy Norris.

M. Georges-W. Parmelee, D. C. L., LL. D., secrétaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PERSONNEL DU DÉPARTEMENT

L'honorable Cyrille-F. Delage, Surintendant,
M. Geo.-W. Parmelee, secrétaire anglais du département,
M. J.-N. Miller, secrétaire français du département,
M. Lionel Bergeron, assistant-secrétaire français du département,
M. C.-J. Magnan. inspecteur général des écoles catholiques,
M. J.-C. Sutherland, inspecteur général des écoles protestantes et officier spécial,
M. John Parker, officier spécial,
M. Chs-A. Lefèvre, directeur de l'enseignement du dessin,
M. Cyprien Lévesque, comptable,
M. Moise Raymond, bibliothécaire et préposé à la correspondance française,
M. le chanoine V.-A. Huard, conservateur du musée,
M. Antoine Dessane, construction et hygiène scolaires, et correspondance s'y rattachant
M. W.-G.-L Paxman, premier clerc anglais,
M. Ernest Gagnon, assistant comptable,
M. Arthur Thiboutot, registraire,
M. Ludger-E. Lévesque, archiviste.
M. Avila de Belleval, officier spécial,
M. George Gale, commis,
M. Joseph-Georges Tremblay, assistant inspecteur général,
M. L.-J. Doucet, officier spécial,
M. Louis-Philippe Fiset, officier spécial,
M. F.-N. Corriveau, assistant conservateur du musée,
M. Alexandre Bergeron, commis,
M. J.-Alfred Dussault, commis,
M. Flavien Fréchette, préposé au dépôt de papeterie et des livres de récompense,
M. Ernest Mackay, commis,
M. Adrien Lévesque, commis,
M. Montbrun B. de La Bbuère, commis,
M. Joseph Bérubé, assistant préposé au dépôt de papeterie,
M. Georges Coté, messager,
M. Onésime Asselin, messager,
M. Ludger Gignac, messager.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 26 novembre 1919.

L'honorable Athanase David,
Secrétaire de la Province,
Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1919.

En remplaçant, le 25 août dernier, l'honorable Jérémie Décarie au poste important de secrétaire de la Province, vous avez recueilli la succession d'un ancien collègue, d'un ami avec lequel tous, dans mon département, n'ont eu que d'excellents rapports et dont le souvenir sera toujours cher et pieusement conservé.

Permettez-moi de vous répéter que comme lui vous pourrez compter, en toute circonstance, sur notre entier dévouement et notre concours le plus actif.

L'année qui vient de se terminer a été, en dépit de pénibles circonstances, satisfaisante sous plusieurs rapports.

D'abord, pour répondre à l'appel du pays menacé, la signature de l'armistice, gage de la victoire et aurore de la paix, n'ayant pas encore éte annoncée, l'ouverture d'un grand nombre de classes fut retardée de quelques semaines. A peine étaient-elles ouvertes qu'une terrible épidémie, comme vous le savez, vint en fermer les portes.

Les victimes furent nombreuses. La mort avait bien aiguisé sa terrible faux. Mais elle rencontra dans son chemin nos instituteurs, laïcs et religieux, dont les services, spontanément offerts et acceptés

avec empressement, furent si précieux. Honneur à eux et reconnaissance! Le mal enrayé, ils retournèrent à leur poste, où, par des prodiges nouveaux auxquels répondirent des efforts redoublés, le terrain perdu fut partiellement reconquis. C'est la grande cause d'une diminution notable dans le pourcentage de la présence moyenne en classe, diminution que vous constaterez dans les sommaires statistiques fournis et dans les rapports transmis par nos inspecteurs d'écoles.

RARETÉ DES INSTITUTEURS

Nonobstant le bon travail des bureaux des examinateurs catholiques et protestants, et celui des écoles normales, véritables pépinières où se forme le corps enseignant, nonobstant les sacrifices que s'imposent ceux et cellesqui les dirigent, afin de les mettre sur un excellent pied, je n'en veux d'autre exemple que le nouveau local dont j'ai eu l'honneur de faire l'inauguration, à Nicolet, le 17 juin dernier, construit pendant la guerre au prix de $150,000 piastres par les révérendes Sœurs de l'Assomption, et où désormais leur école normale continuera son œuvre utile et bienfaisante ; nonobstant l'offre de primes par le Gouvernement, le nombre des instituteurs n'augmente pas, il tend plutôt à diminuer. La pénurie se fait déjà sentir en maints endroits, M. J.-C. Sutherland, l'inspecteur général des écoles protestantes, dans son rapport annuel, sonne l'alarme. Il faut prévenir le danger qui nous menace. Le dévouement a été trop longtemps escompté. Nos admirables communautés enseignantes d'hommes et de femmes ne peuvent seules suffire à la tâche. L'instituteur laïc ne doit donc pas disparaître. Entretenir une pareille idée est une erreur.

COURS DE FORMATION PÉDAGOGIQUE

Instituteurs religieux et instituteurs laïcs font constamment des sacrifices afin d'élever leur niveau. Il y a deux ans, l'Université Laval, à Montréal, avec l'appui de la Commission des écoles catholiques de Montréal, ouvrait des cours ayant pour objet de perfectionner la formation pédagogique chez les professeurs de l'enseignement primaire. Au delà de trois cents s'y inscrivirent et l'on peut désormais fonder sur eux des espérances qui se réaliseront. De tels actes méritent d'être appréciés d'une manière tangible. Avec le respect, la vénération, la reconnaissance pour cet auxiliaire de la famille,

de l'Eglise et de l'Etat, prêchons donc le relèvement de son salaire, Faisons davantage et mieux. Les temps sont durs. Décidons immédiatement, comme le proclamait éloquemment Sa Grandeur Mgr Bruchési au congrès des Commissaires d'écoles, tenu à l'Assomption le 9 octobre dernier, qu'à l'avenir aucune institutrice ne recevra un salaire inférieur à trois cents piastres par année.

Et s'il en est ainsi, une fois de plus, sans coercition, sans législation, sous le coup d'aucune menace, mais par la seule force de la logique, un acte de justice aura été rendu et une réforme salutaire opérée chez nous.

STATISTIQUE ET RECENSEMENT

Dans mon rapport (1917–1918), au sous-titre ci-dessus, j'ai dit, entre autres choses, que nous ne sommes pas sourds aux plaintes ni indifférents aux attaques, que des démarches étaient commencées et qu'elles ne cesseraient que lorsque l'on serait le plus près possible de la perfection. Le travail a continué sans répit. Afin d'avoir un bon recensement et partant de meilleures statistiques, au cours de la dernière session, des amendements ont été faits à la loi scolaire par lesquels des pouvoirs mieux définis et plus étendus me sont accordés.

Suivant les instructions du gouvernement et grâce à sa libéralité, une nouvelle édition française de notre code scolaire, revisée avec grand soin par M. J.-N. Miller, secrétaire du département, et qui renferme tous ses amendements, a été publiée cette année et distribuée immédiatement à toutes les municipalités scolaires.

Enfin un congrès des inspecteurs d'écoles a été tenu le 24 juillet 1919 ; son but principal était d'indiquer la procédure à suivre pour recueillir la statistique, de donner l'interprétation des nouveaux amendements. M. C.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, s'est acquitté avec talent de cette tâche dans une intéressante conférence qui a aussi été immédiatement publiée et distribuée. La cité de Québec, les villes de Sherbrooke et de Chicoutimi ont fait et transmis leur recensement. La cité de Montréal s'organise pour faire le sien l'an prochain. J'ai donc lieu d'espérer que, dans un avenir rapproché, l'opinion publique aura entière satisfaction sous ce rapport.

UNE ŒUVRE TERMINÉE

Le remaniement de la carte scolaire de la Province au point de vue de la formation des districts d'inspection, que l'on commença en 1912, vient d'être terminé par la création de deux nouveaux districts sur la rive sud du St-Laurent. Grâce au dégrèvement qui en résulte, les inspecteurs d'écoles auront un temps plus considérable à disposer dans l'exercice de leurs importantes fonctions et nous en augurons les meilleurs résultats.

MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Le nombre des municipalités scolaires dans la Province au 30 juin 1918 était comme suit : 1,322 municipalités scolaires catholiques, 352 municipalités scolaires protestantes; 20 nouvelles ont été érigées en 1919, ce qui donne un total de 1,694 municipalités scolaires au 30 juin 1919.

EDIFICES SCOLAIRES

Malgré la guerre, la construction des édifices scolaires n'a pas ralenti: 143 maisons d'école ont été construites ou réparées et une somme de $2,120,544.00 a été dépensée pour cette fin dans le cours de l'année 1918-1919, par les municipalités scolaires mentionnées dans le tableau suivant.

MAISONS D'ÉCOLE CONSTRUITES OU RÉPARÉES D'APRÈS DES PLANS ET DEVIS APPROUVÉS PAR LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—	1918–19	1918–19
		$ cts.
Argenteuil		
Arthabaska	6	8,858.00
Bagot	2	2,840.00
Beauce	6	11,296.00
Beauharnois	1	4,425.00
Bellechasse	3	3,903.00
Berthier	5	35,500.00
Bonaventure	2	1,705.00
Brome	1	2,100.00
Chambly		
Champlain		
Charlevoix	2	3,200.00
Châteauguay		
Chicoutimi	2	1,700.00
Compton	2	58,387.00
Deux-Montagnes	3	8,700.00
Dorchester	5	9,915.00
Drummond		
Frontenac	3	4,664.00
Gaspé	3	4,700.00
Huntingdon		
Iberville		
Iles-de-la-Madeleine		
Jacques-Cartier	1	80,500.00
Joliette		
Kamouraska	3	8,436.00
Lac-St-Jean	5	13,330.00
Laprairie	1	4,150.00
L'Assomption	2	3,675.00
Laval	3	100,821.00
Lévis		
L'Islet	1	200.00
Lotbinière	3	6,600.00
Maskinongé	3	1,840.00
Matane	7	26,628.00
Mégantic	2	3,545.00
Missisquoi		
Montcalm	4	8,518.00
Montmagny	3	21,265 00
Montmorency	1	6,200.00
Montréal, cité	4	1,281,804.00
Napierville		
Nicolet	9	12,790.00
Ottawa & Hull	7	18,054.00
Pontiac		
Portneuf	1	1,600.00
Québec, cité		193,930.00
Québec, comté	3	12,109.00
Richelieu	2	2,132 00
Richmond	1	1,700 00
Rimouski	3	4,900.00
Rouville	1	5,125.00
Saguenay		
Shefford	5	9,308.00
Sherbrooke		
Soulanges	1	1,200.00
Stanstead		
St-Hyacinthe	4	8,760.00
St-Jean		
St-Maurice & Trois-Rivières	2	42,920.00
Témiscamingue		
Témiscouata	8	58,485.00
Terrebonne	4	7,300.00
Vaudreuil		
Verchères		
Wolfe		
Yamaska	3	11,126.00
Total	**143**	**2,120,544.00**

REFONTE DU PROGRAMME

Au lendemain d'une guerre qui a amoncelé tant de ruines, ruines morales et ruines matérielles, alors que le mot "Reconstruction" est dans toutes les bouches, l'heure est opportune pour compléter la refonte du programme d'études des écoles primaires.

Ce travail confié à un sous-comité, nommé le 9 mai 1917, est, je suis heureux de vous l'annoncer, pratiquement terminé, et sera soumis au Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique à sa prochaine réunion.

Dans le premier rapport, le sous-comité s'est montré favorable, je l'ai déjà déclaré, à la création d'une classe préparatoire et d'un certificat d'études, comme sanction de chacun des trois cours élémentaire, intermédiaire et supérieur.

Dans le dernier, il répartira les matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles et à les distribuer en sept années d'enseignement.

C'est M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui a bien voulu parachever la tâche confiée à Mgr F.-X. Ross, principal de l'Ecole normale de Rimouski, forcé à notre grand regret d'offrir sa démission.

J'ose espérer que le nouveau programme recevra un accueil favorable.

CONVENTION DE WINNIPEG

C'est sous le coup d'une haute inspiration que la grande convention de Winnipeg, à laquelle vous avez chargé MM. J.-N. Miller, G.-W. Parmelee et moi de représenter le Département, a été organisée (20, 21, 22 octobre 1919).

Plus que jamais, croit-on, la nécessité se fait sentir de l'enseignement de la morale dans les écoles primaires ou autres, afin d'élever le niveau du caractère des individus et partant du peuple.

Nous étions à l'aise en présence d'une telle démarche, d'une semblable opinion.

Aussi avons-nous été fiers et heureux de proclamer que, catholiques comme protestants, notre opinion avait toujours été et est encore, que l'instruction religieuse doit avoir une large place à l'école, et l'expérience de ces derniers temps en a prouvé abondamment la sagesse.

Nous avons aussi combattu toute tentative d'empiètement sur l'autonomie des Provinces en matière scolaire et notre attitude a été soutenue dans la plupart des cas.

On a pu constater encore une fois que Québec ne tient pas à être isolé, ni à rester isolé, mais qu'il est toujours empressé de contribuer au succès d'une entreprise véritablement patriotique et nationale. Non, nul plus que lui ne désire un Canada uni, un Canada heureux, un Canada progressif et prospère, loyalement attaché à la Couronne britannique, mais il croit fermement que cet idéal ne sera réalisé que par le travail persévérant, l'union intime des deux grandes races mères de la Confédération, union reposant sur la base solide du respect mutuel et sincère en toutes circonstances et en tous lieux, de leurs légitimes aspirations, et il s'oriente en ce sens.

UN DÉPART REGRETTÉ DE TOUS

La maladie nous a encore enlevé un homme précieux et remarquable dans la personne de sir Wm Peterson, recteur de l'Université McGill et président du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique. Depuis un quart de siècle, il se prodiguait pour la grande cause de l'éducation et je suis certain d'être un interprète fidèle en lui offrant de sincères remerciements et faisant des vœux pour un rétablissement complet qui le conservera à l'affection des siens et à l'admiration de ses concitoyens. Il a acquis des titres à la reconnaissance publique et sa mémoire vivra longtemps, toujours, chez nous.

Le révérend Dr Rexford lui a succédé et comme membre et comme président du Comité protestant. C'est un autre éducateur passionné et dévoué qui nous revient. Les œuvres de son prédécesseur sont tombées entre bonnes mains. Elles ne seront pas abandonnées.

UN ÉVÉNEMENT CAPITAL

Je m'en voudrais de ne pas souligner une évolution importante survenue dans notre monde scolaire. La succursale de l'Université Laval à Montréal a obtenu son autonomie. Elle est devenue l'Uni-

versité de Montréal. La Province de Québec aura désormais deux Universités catholiques et françaises, qui seront des émules et non des rivales. Comme toutes nos plus chères institutions, elle a déjà reçu le baptême de feu, mais elle renaîtra de ses cendres, car ceux qui veillent sur son berceau sont des patriotes. Notre modeste concours leur est acquis.

Il y a donc lieu d'ouvrir nos cœurs à l'espérance. Inutile de feindre. Nous avons bien souffert en ces derniers temps, mais nous avons tenu sous l'orage, et un bon, un meilleur vent enfle nos voiles. Cependant nous n'avons guère changé. Nous sommes aujourd'hui les mêmes que nous étions hier, fidèles et loyaux, "forgeant dans nos écoles des ancres de salut", (Lord Shaughnessy), "y construisant des retranchements solides pour le bon ordre, le sens politique élevé, la liberté et la civilisation" (Sir Andrew McPhail).

Je termine ce rapport par le résumé des statistiques qui suit :

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau I.—Etat général des écoles de la province en 1917-18.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	Nombre d'écoles	Instituteurs	Institutrices	ÉLÈVES				
				Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Pourcentage de la présence moyenne.
a) Ecoles catholiques								
Ecoles élémentaires	5,408	168	6,567	100,438	108,519	208,957	158,799	76.00
Ecoles modèles	694	751	2,484	51,920	52,198	104,118	83,533	80.23
Académies	361	1,338	2,828	44,916	54,970	99,886	85,003	85.10
Ecoles normales	13	44	148	179	984	1,163	1,163	100.00
Collèges classiques catholiques	21	747	.....	7,622	.....	7,622	6,956	91.26
Université	1	338	22	1,710	792	2,502	2,502	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.	4	42	102	236	295	531	531	100.00
Ecoles des arts et métiers	12	43	.....	2,489	.....	2,489	1,349	54.20
Ecoles du soir	59	117	8	3,622	300	3,922	2,561	65.30
Ecoles techniques	5	63	.....	1,153	.....	1,153	1,002	86.90
Ecoles de coupe et de confection	60	.....	60	.....	2,839	2,839	2,023	71.22
Ecoles d'agriculture	2	75	.....	346	.....	346	346	100.00
Ecoles des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	27	.....	108	.....	108	90	83.33
Ecole d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe	1	21	.....	267	.....	267	267	100.00
Totaux	6,642	3,774	12,219	215,006	220,897	435,903	346,125	79.40
b) Ecoles protestantes								
Ecoles élémentaires	695	44	1,410	19,190	19,384	38,574	29,520	76.53
Ecoles modèles	57	12	178	2,580	2,805	5,385	3,920	72.79
Académies	40	81	333	5,204	5,384	10,588	8,282	78.22
Ecoles normales	1	8	5	1	175	176	176	100.00
Universités	2	218	.....	749	199	948	948	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.	1	2	5	32	35	67	67	100.00
Ecoles du soir	12	30	.....	1,211	.....	1,211	551	45.50
Ecoles d'agriculture	1	84	.....	181	.....	181	181	100.00
Totaux	809	479	1,931	29,148	27,982	57,130	43,645	76.40
c) Ensemble des écoles catholiques et des écoles protestantes								
Ecoles élémentaires	6,103	212	7,977	119,628	127,903	247,531	188,319	76.08
Ecoles modèles	751	763	2,662	54,500	55,003	109,503	87,453	79.86
Académies	401	1,419	3,161	50,120	60,354	110,474	93,285	84.44
Ecoles normales	14	52	153	180	1,159	1,339	1,339	100.00
Collèges classiques catholiques	21	747	.....	7,622	.....	7,622	6,956	91.26
Universités	3	556	22	2,459	991	3,450	3,450	100.00
Ecoles des sourds-muets et des aveugles.	5	44	107	268	330	598	598	100.00
Ecoles des arts et métiers	12	43	.....	2,489	.....	2,489	1,349	54.20
Ecoles du soir	71	147	8	4,833	300	5,133	3,112	60.63
Ecoles techniques	5	63	.....	1,153	.....	1,153	1,002	86.90
Ecoles de coupe et de confection	60	.....	60	.....	2,839	2,839	2,023	71.22
Ecoles d'agriculture	3	159	.....	527	.....	527	527	100.00
Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal	1	27	.....	108	.....	108	90	83.33
Ecole d'Industrie Laitière, St-Hyacinthe	1	21	.....	267	.....	267	267	100.00
Totaux	7,450	4,253	14,150	244,154	248,879	493,033	389,770	79.06

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1917-18	1916-17	Augmentation	Diminution
a)—Ecoles élémentaires catholiques				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	5,251	5,211	40	
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	81	76	5	
Total des écoles sous contrôle	5,332	5,287	45	
Nombre d'écoles indépendantes	76	80		4
Elèves des écoles sous contrôle	202,649	206,133		3,484
Elèves des écoles indépendantes	6,308	5,433	875	
Elèves catholiques	208,606	211,242		2,636
Elèves protestants	351	324	27	
Total des élèves	208,957	211,566		2,609
Présence moyenne des élèves	158,799	162,084		3,285
Pourcentage de la présence moyenne	76.00	76.61		.61
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	57	63		6
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	4	12		8
Nombre d'institutrices laïques brevetées	5,437	5,327	110	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	305	380		75
Total des instituteurs et des institutrices laïques	5,803	5,782	21	
Nombre d'instituteurs religieux	107	117		10
Nombre d'institutrices religieuses	825	815	10	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 856.00	$ 758.00	$ 98.00	
Dans les campagnes	$ 513.00	$ 540.00		$ 27.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 313.00	$ 295.00	$ 18.00	
Dans les campagnes	$ 194.00	$ 187.00	$ 7.00	
b)—Ecoles élémentaires protestantes				
Nombre d'écoles sous contrôle des commissaires	500	520		20
Nombre d'écoles sous contrôle des syndics	193	194		1
Nombre d'écoles indépendantes	2		2	
Total des écoles	695	714		19
Elèves protestants	37,273	39,606		2,333
Elèves catholiques	1,301	1,565		264
Total des élèves	38,574	41,171		2,597
Présence moyenne des élèves	29,520	31,030		1,510
Pourcentage de la présence moyenne	76.53	75.37	1.16	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	34	36		2
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	10	8	2	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	1,176	1,192		16
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	234	230	4	
Total des instituteurs et des institutrices laïques	1,454	1,466		12
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés :—				
Dans les villes	$ 1,978.00	$ 1,875.00	$ 103.00	
Dans les campagnes	$ 470.00	$ 240.00	$ 230.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées :—				
Dans les villes	$ 769.00	$ 764.00	$ 5.00	
Dans les campagnes	$ 304.00	$ 287.00	$ 17.00	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau II.—Suite.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1917-18	1916-17	Augmentation	Diminution
c]—Ecoles modèles catholiques.				
Nombre d'écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	573	566	7	
Des syndics	9	9		
Nombre d'écoles modèles indépendantes	112	113		1
Elèves des écoles modèles sous contrôle	94,831	93,111	1,720	
Elèves des écoles modèles indépendantes	9,287	9,517		230
Elèves catholiques	103,846	102,326	1,520	
Ecoles protestants	272	302		30
Total des élèves dans les écoles modèles	104,118	102,628	1,490	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	83,533	83,322	211	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	80.23	81.19		.96
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	287	257	30	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	13	22		9
Nombre d'institutrices laïques brevetées	697	712		15
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	25	28		3
d)—Académies catholiques				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	179	156	23	
Des syndics	3	3		
Nombre d'académies indépendantes	179	171	8	
Total des académies	361	330	31	
Elèves des académies sous contrôle	73,041	64,828	8,213	
Elèves des académies indépendantes	26,845	25,892	953	
Elèves catholiques	99,556	90,376	9,180	
Elèves protestants	330	344		14
Total des élèves dans les académies	99,886	90,720	9,166	
Présence moyenne des élèves dans les académies	85,003	77,748	7,255	
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	85.10	85.70		.60
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	115	104	11	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	7	16		9
Nombre d'institutrices laïques brevetées	219	195	24	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	33	22	11	
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies catholiques	204,004	193,348	10,656	
Grand total de la présence moyenne des élèves	168,536	161,070	7,466	
Total des instituteurs et des institutrices laïques, dans les écoles modèles et les académies	1,396	1,356	40	
Nombre d'instituteurs religieux	1,667	1,521	146	
Nombre d'institutrices religieuses	4,338	3,963	375	
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés des écoles modèles et des académies :—				
Dans les villes	$ 965.00	$ 907.00	$ 58.00	
Dans les campagnes	$ 631.00	$ 617.00	$ 14.00	
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées des écoles modèles et des académies :—				
Dans les villes	$ 386.00	$ 353.00	$ 33.00	
Dans les campagnes	$ 269.00	$ 214.00	$ 55.00	

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

Tableau II.—Sommaire des statistiques des écoles de la province.

INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT	1917-18	1916-17	Augmentation	Diminution
e)—Ecoles modèles protestantes				
Nombre des écoles modèles sous contrôle :—				
Des commissaires	42	40	2	
Des syndics	15	15		
Elèves protestants des écoles modèles protestantes	5,157	4,960	197	
Elèves catholiques des écoles modèles protestantes	228	243		15
Total des élèves dans les écoles modèles protestantes	5,385	5,203	182	
Présence moyenne des élèves dans les écoles modèles	3,920	3,976		56
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	72.79	76.42		3.63
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	11	7	4	
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	1		1	
Nombre d'institutrices laïques brevetées	167	161	6	
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	11	10	1	
f)—Académies protestantes				
Nombre d'académies sous contrôle :—				
Des commissaires	30	31		1
Des syndics	10	10		
Nombre d'académies indépendantes				
Total des académies protestantes	40	41		1
Elèves protestants des académies protestantes	10,212	11,747		1,535
Elèves catholiques des académies protestantes	376	355	21	
Total des élèves dans les académies protestantes	10,588	12,102		1,514
Présence moyenne des élèves dans les académies	8,282	9,308		1,026
Pourcentage de la présence moyenne des élèves	78.22	76.91	1.31	
Nombre d'instituteurs laïques brevetés	68	81		13
Nombre d'instituteurs laïques non brevetés	13	21		8
Nombre d'institutrices laïques brevetées	317	322		5
Nombre d'institutrices laïques non brevetées	16	16		
Grand total des élèves des écoles modèles et des académies protestantes	15,973	17,305		1,332
Grand total de la présence moyenne des élèves	12,202	13,284		1,082
Total des instituteurs et des institutrices laïques dans les écoles modèles et les académies	604	618		14
Nombre d'instituteurs religieux				
Moyenne des traitements des instituteurs laïques brevetés dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 1,627.00	$ 1,719.00		$ 92.00
Dans les campagnes	$ 1,077.00	$ 1,121.00		$ 44.00
Moyenne des traitements des institutrices laïques brevetées dans les écoles modèles et les académies :—				
Dans les villes	$ 678.00	$ 664.00	$ 14.00	
Dans les campagnes	$ 467.00	$ 456.00	$ 11.00	
g)—Collèges classiques catholiques				
Nombre de collèges classiques	21	21		
Elèves dans le cours commercial	2,192	2,599		407
Elèves dans le cours classique	5,430	5,729		299
Total des élèves	7,622	8,128		506
Présence moyenne des élèves	6,956	7,454		498
Pourcentage de la présence moyenne	91.26	91.71		.45
Nombre de professeurs laïques	27	29		2
Nombre de professeurs religieux	720	718	2	
Total des professeurs	747	747		

Tableau III.—Enfants recensés et élèves inscrits dans les écoles.

DIVISION D'APRÈS L'AGE DES ENFANTS ET DES ÉLÈVES	Nombre d'enfants d'après le recensement annuel	Nombre d'élèves inscrits dans les écoles
Garçons de 5 à 7 ans	58,464	44,145
" 7 à 14 ans	178,601	164,742
" 14 à 16 ans	43,011	12,463
" 16 à 18 ans	21,633	2,639
Au-dessus de 18 ans (1)	.....	259
Totaux	301,699	224,248
Filles de 5 à 7 ans	59,333	47,124
" 7 à 14 ans	177,964	170,578
" 14 à 16 ans	40,667	19,155
" 16 à 18 ans	17,525	5,936
Au-dessus de 18 ans (1)	.....	467
Totaux	295,489	243,260
Grands totaux	597,188	467,508

(1) Le recensement annuel ne comprend que les enfants de 5 à 18 ans.
(2) Voir la note relative au recensement scolaire au bas de la page 28.
(3) Ces chiffres n'indiquent que les élèves inscrits dans les écoles élémentaires, modèles et les académies : il y a de plus 25,525 élèves dans les universités, les collèges classiques, les écoles normales et les écoles spéciales.

Tableau IV.—Résumé statististique concernant les instituteurs et les institutrices.

Instituteurs et institutrices laïques des écoles élémentaires, modèles et des académies	Non brevetés	Brevetés	Brevetés pour écoles			Ayant le brevet		Total des instituteurs et des institutrices
			Elémentaires	Modèles	Académies	D'une école normale	D'un bureau d'examinateurs	
Instituteurs des écoles catholiques	24	459	58	142	259	252	207	483
Instituteurs des écoles protestantes	24	113	2	25	86	40	73	137
Institutrices des écoles catholiques	363	6,353	3,890	2,199	264	1,301	5,052	6,716
Institutrices des écoles protestantes	261	1,660	656	904	100	1,137	523	1,921
Totaux	672	8,585	4,606	3,270	709	2,730	5,855	9,257

Professeurs et institutrices laïques enseignant dans les universités, les écoles normales, les collèges et les écoles spéciales	1,067
Grand total des instituteurs et des institutrices laïques	10,324
Membres du clergé dans les collèges et quelques autres écoles	828
Religieux, Frères	1,820
Religieuses	5,431
Total des institutrices et des instituteurs religieux	8,079
Grand total des professeurs, des instituteurs et des institutrices	18,403

Tableau V.—Etat comparatif des contributions générales scolaires.

—	Année 1917-18	Année 1916-17	Augmentation	Diminution

a) Contributions des municipalités et des institutions indépendantes

	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Taxe annuelle	6,245,140.37	5,993,185.37	251,955.00	
Taxe spéciale	587,704.75	554,173.76	33,530.99	
Contributions mensuelles	376,097.03	416,113.00		40,015.97
Contributions des institutions scolaires indépendantes subventionnées	5,196,359.00	4,805,862.00	390,497.00	
Totaux	12,405,301.15	11,769,334.13	675,982.99	40,015.97
Augmentation nette			635,967.02	

b) Contributions du gouvernement

—	Année 1918-19	Année 1917-18	Augmentation	Diminution
	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1 *Payé par le Département de l'Instruction publique:*				
Ecoles publiques	425,000.00	425,000.00		
Ecoles supérieures catholiques	74,000.00	74,000.00		
Autres subventions aux écoles supérieures et techniques	253,000.00	247,500.00	5,500.00	
Ecoles supérieures protestantes	72,551.95	73,108.69		556.74
Conseil de l'Instruction publique	4,500.00	4,000.00	500.00	
Ecoles normales	185,000.00	185,000.00		
Institutions pour les sourds-muets et les aveugles	39,800.00	34,800.00	5,000.00	
Fonds de pension des instituteurs (ancien)	8,000.00	8,000.00		
Fonds de pension des instituteurs (nouveau)	39,226.65	39,205.28	21.37	
Inspection des écoles	92,000.00	89,000.00	3,000.00	
Municipalités pauvres catholiques	20,697.60	20,697.60		
Municipalités pauvres protestantes	4,302.40	4,302.40		
Livres à donner en prix	12,000.00	12,000.00		
Publication des journaux de l'Instruction publique	8,500.00	9,500.00		1,000.00
Allocations aux municipalités les plus méritantes	11,000.00	10,000.00	1,000.00	
Conférences pédagogiques	9,500.00	8,705.20	794.80	
Fonds des écoles élémentaires, S.R.P.Q., 1909, Art. 2944 à 2949	150,000.00	150,000.00		
Rapport du Surintendant	1,500.00	2,856.30		1,356.30
Aide supplémentaire au comité protestant	1,500.00	1,500.00		
Musée scolaire	600.00	600.00		
Octrois aux nouvelles académies pour garçons	50,000.00	50,000.00		
Octrois aux municipalités rurales qui emploient des instituteurs pour garçons	14,000.00	14,000.00		
Pour l'enseignement du dessin dans les écoles techniques	5,000.00	5,000.00		
Gratification aux instituteurs et aux institutrices	49,500.00	49,256.30	243.70	
Totaux	1,531,178.60	1,518,031.77	16,059.87	2,913.04
2. *Payé par le Secrétaire de la province*	259,665.37	250,285.00	9,380.37	
3. *Payé par le Ministre des travaux publics*	5,000.00	5,000.00		
4. *Payé par le Trésorier de la province*	5,300.00		5,300.00	
5. *Payé par le Ministre de l'Agriculture*	336,832.11	296,252.00	40,580.11	
6. *Payé par le Ministre des Terres et Forêts*	8,000.00	8,000.00		
Totaux (2, 3, 4, 5, 6)	614,797.48	559,537.00	55,260.48	
Total des contributions du gouvernement	2,145,976.08	2,077,568.77	71,320.35	2,913.04
Augmentation nette			68,407.31	

(1) Payé par le Trésorier provincial pour fins d'Instruction publique.

Tableau VI.—Traitements moyens des instituteurs et des institutrices laiques.

—	1917-18	1916-17	1915-16	1914-15	1913-14	1912-13
	$	$	$	$	$	$
a) Ecoles catholiques :						
Instituteurs	890	825	793	787	723	703
Institutrices	213	204	198	190	179	163
b) Ecoles protestantes :						
Instituteurs	1,643	1,695	1,477	1,329	1,482	1,300
Institutrices	606	582	563	423	503	469
c) Ecoles catholiques et écoles protestantes :						
Instituteurs	1,039	1,022	966	938	937	888
Institutrices	295	284	273	236	245	224

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,

Surintendant.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES

INSPECTEURS CATHOLIQUES

M. AVELLIN BEAUDET.

ST-APOLLINAIRE, 2 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	37	
b) Sous contrôle des syndics	5	
Total		42
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	156	
b) Modèles	19	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	2	
Total		180
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	3	
b) Instituteurs religieux		
c) Institutrices laïques	185	
d) Institutrices religieuses	35	
Total		223
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	608.33	
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	191.46	
dans les écoles modèles	219.81	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	191.66	
dans les écoles modèles	195 23	
dans les académies	200.00	

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	1213	Filles de 5 à 7 ans.	1232	2,445	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3496	Filles de 7 à 14 ans.	3370	6,866	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	873	Filles de 14 à 16 ans.	878	1,751	
d) Garçons de 16 à 18 ans	506	Filles de 16 à 18 ans.	499	1,005	
Total					12,067

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	5192	
b) Dans les écoles modèles	2097	
c) Dans les académies	183	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	164	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	31	
Total		7,667
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	67.48%	
b) Dans les écoles modèles	72.06%	
c) Dans les académies	84.70%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	67.00%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	70.98%	
f) Présence moyenne générale		68.88%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3157	
En deuxième année	1898	
En troisième année	1490	
En quatrième année	755	
En cinquième année	252	
En sixième année	99	
En septième année	15	
En huitième année	1	
Total		7,667

REMARQUES GÉNÉRALES

Cinq écoles sous contrôle n'ont pas été en opération dans mon district durant l'année scolaire 1918 et 1919 :

St-Zénon-du-Lac-Amqui, 1 école ; Shoolbred, 1 école ; Mann, 1 école; Ristigouche et Sellarville, 1 école ; Cross Point, 1 école.

Les progrès réalisés cette année sont très satisfaisants si l'on tient compte du temps perdu par la maladie (Influenza.) En général, les instituteurs et les institutrices se sont acquittés de leurs devoirs avec zèle. Tous les titulaires sont qualifiés pour enseigner dans les écoles sous contrôle à l'exception d'une qui n'a pas de diplôme.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

La présence moyenne des élèves en classe par rapport à l'inscription est de 68.88% pour cent soit une diminution de plus de 4% sur l'an dernier. La terrible maladie de l'automne dernier est la cause de cette diminution.

TRAITEMENTS

Le salaire minimum des institutrices dans mon district est de $175.00. Plusieurs municipalités ont porté le salaire de leurs titulaires à $200.00.

AUGMENTATION DE SALAIRES

		1917–18	1918–19
Instituteurs laïcs	(mod.)	$ 531.25	$ 608.33 1/3
Institutrices laïques	(élm.)	179.30	191.46
Institutrices laïques	(mod.)	207.00	219.81
Institutrices Religieuses	(élm.)		191.66
Institutrices Religieuses	(mod.)	192.00	195.23
Institutrices Religieuses	(acad.)	175.00	200.00

Je vous recommande comme ayant mérité la prime d'encouragement les municipalités suivantes :

Fournierville, $60 00 ; St-Siméon, $50.00 ; Sayabec, $40.00 ; Canton-Joubert, $35.00 ; Shoolbred, $30.00.

Je joins a ce rapport la classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obten
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lac-aux-Saumons village	1	10.	10.	9.	8.5	10.	47.5	Excellent.	8.5	8.5	17.	Excellent.
2	Canton-Joubert	1	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	8.	8.	16.	"
3	Causapscal, villa	1	10.	10.	9.	8.4	10.	47.	"	7.6	7.7	15.3	Très bien.
4	Carleton	3	10.	10.	7.	8.3	10.	45.7	"	7.8	7.8	15.6	"
5	New-Carlisle	2	9.	10.	9.	8.2	10.	46.2	"	7.5	7.5	15.	"
6	Ste-Florence	2	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Excellent.
7	St-Siméon	4	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	7.5	7.5	15.	Très bien
8	St-Laur-de-Matap	2	9.5	10.	9.	8.2	10.	46.7	"	7.1	7.1	14.2	"
9	Causapscal, par	8	9.1	10.	8.	8.	10.	45.1	"	7.6	7.6	15.2	"
10	Amqui, village	1	9.	10.	7.	8.	10.	44.	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
11	Lax-aux-Saumons, par	5	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	6.9	6.9	13.8	Très bien.
12	Port-Daniel, est	3	9.6	10.	7.	7.5	10.	44.1	"	7.5	7.5	15.	"
13	St-Bonaventure	13	9.1	10.	7.	7.7	10.	43.8	"	7.5	7.5	15.	"
14	Nouvelle	7	9.2	10.	7.	8.	10.	44.2	"	7.2	7.2	14.4	"
15	Sayabec	8	8.9	10.	7.5	8.	10.	44.4	"	7.	7.	14.	"
16	St-Léon-le-Grand	7	9.8	10.	7.5	7.5	10.	44.3	"	6.9	6.9	13.8	"
17	Amqui, paroisse	14	9.	10.	7.	8.	10.	44.	"	7.	7.	14.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi ds livres des classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
18	St-Alp.-de-Caplan	4	9.5	9.2	7.5	8.	10.	43.7	Excellent.	7.1	7.1	14.2	Très-bien.
19	St-Chs-de-Caplan.	8	8.8	10.	8.	8.	10.	44.8	"	6.5	6.5	13.	"
20	Port-Daniel-Ouest	3	9.3	10.	6.	8.	10.	43.3	"	7.2	7.2	14.4	"
21	St-Alex-de-Matap	5	8.1	10.	8.	7.	10.	43.1	"	7.3	7.3	14.6	"
22	Maria	10	8.	10.	8.	7.7	10.	43.7	"	7.	7.	14.	"
23	Paspébiac	5	8.8	10.	7.	7.6	10.	43.4	"	7.1	7.1	14.2	"
24	Val-Brillant	11	8.4	10.	7.5	8.	10.	43.9	"	6.8	6.8	13.6	"
25	Anse-aux-Gascons	4	9.5	10.	6.	7.5	10.	43.	"	7.2	7.2	14.4	"
26	New-Richmond	8	9.1	10.	7.	7.7	10.	43.8	"	6.8	6.8	13.6	"
27	St-Omer	4	8.5	10.	7.	8.	10.	43.5	"	6.8	6.8	13.6	"
28	St-Frs-d'Assise	1	10.	8.	8.	8.	10.	44.	"	6.5	6.5	13.	"
29	St-Godfroi	6	8.4	10.	7.	7.5	10.	42.9	"	6.9	6.9	13.8	"
30	Migouasha	2	9.	10.	7.	6.5	10.	42.5	"	7.	7.	14.	"
31	Canton-Awantjish	1	10.	10.	8.5	8.	10.	46.5	"	5.	5.	10.	Médiocre.
32	St-Ls-de-Gonzag.	1	9.	10.	8.	7.	10.	44.	"	6.	6.	12.	Bien.
33	St-Zénon-du-lac-Amqui	2	10.	7.	8.	7.5	10.	42.5	"	6.7	6.7	13.4	Très bien.
34	Cox	2	8.	10.	7.	7.5	10.	42.5	"	6.7	6.7	13.4	"
35	Fournierville	2	9.	5.	9.	8.	10.	41.	"	7.	7.	14.	"
36	St-Jules	4	8.5	10.	7.	7.5	10.	43.	"	6.1	5.8	11.9	Bien.
37	Albertville	1	9.	5.	7.	8.	10.	39.	Très bien.	7.5	7.5	15.	Très bien.
38	Restigouche et Sellarville	1	8.	10.	6.	8.	10.	42.	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
49	Shoolbred	1	8.	5.	8.	7.5	10.	38.5	Très bien.	7.5	7.5	15.	Très bien.
40	Mann	1	9.	5.	6.	7.	10.	37.	"	7.	7.	14.	"
41	St-André-de-Rest.	3	5.5	7.5	7.5	7.	10.	37.5	"	6.7	6.7	13.4	"
42	Cross-Point	....	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AVELLIN BEAUDET,

Insp. d'écoles.

M. J.-V. BEAUMIER. (†)

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						58	
b) Sous contrôle des syndics						1	
Total							59
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						129	
b) Modèles						18	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						12	
Total							169
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						8	
b) Instituteurs religieux						52	
c) Institutrices laïques						188	
d) Institutrices religieuses						157	
Total							405
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					618.00	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					330.00	
	dans les écoles modèles					340.00	
	dans les académies					330.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					186.86	
	dans les écoles modèles					200.83	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					210.00	
	dans les écoles modèles					200.36	
	dans les académies						
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1585	Filles de 5 à 7 ans.	1523			3,108	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4010	Filles de 7 à 14 ans.	4102			8,112	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1279	Filles de 14 à 16 ans.	1131			2,410	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	430	Filles de 16 à 18 ans.	424			854	
Total							14,484
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						7018	
b) Dans les écoles modèles						2058	
c) Dans les académies						599	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés						845	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						1096	
Total							11,616
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						72.68%	
b) Dans les écoles modèles						76.33%	
c) Dans les académies						87.00%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						86.13%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						87.84%	
f) Présence moyenne générale							76.48%
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						4551	
En deuxième année						3054	
En troisième année						1988	
En quatrième année						1155	
En cinquième année						531	
En sixième année						193	
En septième année						82	
En huitième année						62	
Total							11,616

(†) Décédé.

NOTE.—Les statistiques de ce district ont été recueillies par MM. les inspecteurs Pagé, Goulet, L.-P. et Paquin.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

Yamachiche, $60.00 ; St-Didace, village, $50.00 ; St-Barnabé-Nord, $40.00 ; Ste-Angèle-de-Prémont, $35.00 ; St-Alexis-des-Monts, $30.00.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.		
I.—Partie visitée par M. L.-P. Goulet.													
1	Pointe-du-Lac, vil	1	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Riv.-du-Lp, No 1.	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	9.	19.	"
3	St-Barnabé-Nord.	8	8.6	8.4	10.	10.	10.	47.	"	9.5	7.7	17.2	"
4	Banl. des Tr.-Riv.	4	8.5	8.5	10.	10.	10.	47.	"	9.5	7.8	17.3	"
5	Ville des Tr.-Riv..	11	9.8	10.	7.	10.	10.	46.8	"	9.5	8.3	17.8	"
6	St-Léon.....	10	9.	9.8	9.1	9.	10.	46.9	"	9.4	9.2	18.6	"
7	Yamachiche.....	14	8.4	8.8	10.	10.	10.	45.2	"	9.3	9.	18.3	"
8	Pte-du-Lac, No 2.	1	5.	10.	10.	10.	10.	45.	"	9.	7.	16.	Très bien.
9	St-Jos.-de-Mask..	8	7.8	9.9	9.	9.	9.	44.7	"	9.5	8.	17.5	Excellent.
10	Riv.-du-Lp, No 2.	8	7.8	9.4	8.	8.	10.	43.2	"	8.2	7.6	15.8	Très bien.
11	Pte-du-Lac, No 1.	4	8.2	9.	8.	8.	8.	41.2	Très bien.	8.5	7.	15.5	"
II.—Partie visitée par M. L.-O. Pagé.													
1	Charette.....	4	9.2	8.7	8.	10.	10.	45.9	Excellent.	8.	7.8	15.8	Très bien.
2	St-Didace, village.	1	8.	10.	5.	10.	10.	43.	"	9.	8.	17.	Excellent.
3	St-Alexis-des-Mts.	5	9.	8.6	7.	8.	10.	42.6	"	8.4	8.2	16.6	"
4	St-Paulin.....	6	9.	9.	6.	7.	10.	41.	"	8.	8.	16.	Très bien.
5	St-Didace.....	6	8.3	9.	6.	7.6	10.	40.9	"	7.6	7.5	15.1	"
6	St-Elie-de-Caxton	3	7.3	5.6	8.	8.3	10.	39.2	Très bien.	7.6	7.6	15.2	"
7	Hunterstown.....	2	7.5	8.	7.	9.	10.	41.5	Excellent.	6.5	6.	12.5	"
8	St-Chs-de-Mand..	5	9.2	8.	4.	5.	10.	36.2	Très bien.	9.2	8.6	17.8	Excellent.
9	St-Sévère.....	5	8.	7.	5.	5.	10.	39.2	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
III.—Partie visitée par M. J.-A. Paquin.													
1	St-Justin, village..	1	10.	10.	5.5	10.	10.	44.5	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	Ste-Ursule, diss...	1	10.	10.	7.	8.	7.	42.	"	9.	9.	18.	"
3	St-Justin, par....	4	8.	8.7	6.	9.	10.	41.7	"	8.5	7.7	16.2	"
4	St-Barthélémi....	11	7.7	8.	5.	8.	10.	38.7	Très bien.	8.8	8.4	17.2	"
5	St-Viateur d'Anj..	2	6.	7.5	5.	10.	10.	38.5	"	8.	7.	15.	Très bien.
6	Ste-Ursule.....	8	8.1	8.1	5.	7.	10.	38.2	"	7.9	7.8	15.7	"
7	Ste-Angèle-de-Pr..	4	7.	7.2	10.	7.	10.	41.2	Excellent.	6.5	6	12.5	Bien.
8	St-Cuthbert.....	8	7.5	7.6	5.	7.1	9.	36.2	Très bien.	8.6	7.6	16.2	Très bien.

M. J.-E. BELCOURT

Nicolet, 6 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							28
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						175	
b) Modèles						7	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
Total							199
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						0	
b) Instituteurs religieux						13	
c) Institutrices laïques						180	
d) Institutrices religieuses						96	
Total							289
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles							
a) Instituteurs laïcs : dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles						200	
b) Instituteurs religieux : dans les académies						330	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						157	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles						153	
c) Institutrices laïques : dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						172	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles						181	
d) Institutrices religieuses : dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	953	Filles de 5 à 7 ans.	933			1886	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2649	Filles de 7 à 14 ans.	2472			5121	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	574	Filles de 14 à 16 ans.	649			1223	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	238	Filles de 16 à 18 ans.	268			506	
Total							8,736
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5189	
b) Dans les écoles modèles						777	
c) Dans les académies						182	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1037	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						77	
Total							7,262
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						79.33%	
b) Dans les écoles modèles						83.75%	
c) Dans les académies						83.50%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						86.66%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						84.00%	
f) Présence moyenne générale							81.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2357	
En deuxième année						1810	
En troisième année						1530	
En quatrième année						1050	
En cinquième année						355	
En sixième année						123	
En septième année						25	
En huitième année						12	
Total							7,262

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire 1918-1919 a été marquée, au début, par une maladie épidémique qui a fait des ravages considérables dans mon district. La plupart des écoles ont été fermées durant les mois d'octobre et de novembre, et, comme conséquence, j'ai remarqué peu de progrès dans les écoles que j'ai visitées en janvier et au commencement de février.

J'ai fait deux cent quatre-vingt-deux visites d'écoles, et donné des conférences en quinze endroits à tout le personnel enseignant.

Deux maisons d'écoles ont été construites et acceptées, l'automne dernier : l'une à St-Célestin, et l'autre à Notre-Dame-de-Pierreville. Cette dernière mérite d'être signalée d'une manière particulière. C'est une vaste et magnifique maison construite avec des ressources bien limitées, et à peu de frais, grâce à l'habileté et au dévouement inlassable de M. le curé F.-X. Letendre. Des réparations assez convenables ont été faites à la maison d'école des Frères de Nicolet, avec l'entente qu'elle sera reconstruite aussitôt que possible.

Je me permettrai encore, cette année, de noter le peu d'encouragement que reçoit le personnel enseignant de mon district. Dans un temps où le coût de la vie est si élevé, on paie encore dans quelques municipalités un salaire de $125 aux institutrices. Cet état de choses durera, je crois, aussi longtemps qu'un minimum de salaire ne sera pas fixé. Les institutrices sont si nombreuses dans mon district, qu'il s'en trouve toujours pour remplacer celles, bien compétentes parfois, qui ne veulent accepter $125.comme salaire. Dans une municipalité, quelques institutrices n'ont pas même reçu régulièrement ce maigre salaire, ce qui est bien regrettable.

J'ai apporté tout le soin possible à recueillir les statistiques des écoles. J'ai corrigé autant que j'ai pu les recensements que m'ont fournis les secrétaires, et j'espère que, cette année, les divergences seront plus rares. Je regrette de dire que quelques secrétaires s'acquittent mal de leur devoir au sujet du recensement.

Je dois recommander les municipalités suivantes qui, par leur état de pauvreté, méritent une allocation spéciale.

St-Joachim et Notre-Dame-de-Pierreville, village, dans le comté d'Yamaska, et St-Samuel, St-Sylvère et St-Léonard, dans le comté de Nicolet.

Ces quelques remarques, jointes aux nombreuses statistiques ci-incluses, seront jugées suffisantes, je l'espère.

Voici les cinq municipalités qui ont mérité la prime spéciale : Notre-Dame-de-Pierreville, village, comté d'Yamaska, $60.00 ; St-Samuel, comté de Nicolet, $50.00 ; St-Raphaël, comté de Nicolet, $40.00 Nicolet, ville, comté de Nicolet, $35.00 ; St-Léonard, comté de Nicolet, $30.00.

Ci-après la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Thomas, vill...	2	10.0	9.0	6.0	6.0	10.0	41.0	Excellent.	8.0	8.0	16.0	Excellent.
2	Nicolet, ville.....	2	8.0	10.0	6.0	5.0	10.0	39.0	Très bien.	8.0	8.0	16.0	"
3	Villers.....	1	9.0	9.0	6.0	6.0	9.0	39.0	"	8.0	8.0	16.0	"
4	Notre-Dame-de-Pierreville, vill.	1	10.0	4.0	6.0	6.0	10.0	36.0	"	8.0	8.0	16.0	"
5	Notre-Dame-de-Pierreville, par.	3	8.6	8.6	5.0	6.0	10.0	38.7	"	8.0	7.3	15.3	Très bien.
6	La Baie-du-Febvre	9	7.8	10.0	5.0	5.0	10.0	37.8	"	8.0	7.3	15.3	"
7	St-Elphège.....	5	8.0	8.8	5.0	5.0	10.0	36.8	"	8.0	7.5	15.5	"
8	St-Sylvère.....	6	8.1	8.6	6.0	6.0	10.0	38.7	"	8.0	6.6	14.6	"
9	Nicolet, paroisse..	10	7.8	8.3	6.0	5.0	10.0	37.1	"	8.0	7.0	15.0	"
10	Ste-Gertrude.....	11	9.2	8.9	5.0	5.0	10.0	38.1	"	7.6	7.0	14.6	"
11	St-Célestin, No 2.	6	9.2	9.2	5.0	5.0	10.0	38.4	"	8.0	6.6	14.6	"
12	Ste-Ang.-de-Laval	5	7.4	9.2	5.0	6.0	10.0	37.6	"	8.0	6.6	14.6	"
13	Le Précieux-Sang.	4	8.0	9.5	5.0	5.0	10.0	37.5	"	8.0	6.7	14.7	"
14	St-Thomas, par...	7	8.7	8.2	5.0	6.0	10.0	37.9	"	8.0	6.4	14.4	"
15	St-Léonard.....	11	7.0	8.3	6.0	6.0	10.0	37.3	"	7.9	6.8	14.7	"
16	St-Célestin, No 1.	3	6.6	8.6	5.0	5.0	10.0	35.2	"	8.0	7.3	15.3	"
17	Bécancour.....	8	8.0	9.1	5.0	6.0	10.0	38.1	"	7.7	6.2	13.9	Bien.
18	Ste-Perpétue.....	9	8.4	9.2	5.0	5.0	10.0	37.6	"	7.6	6.5	14.1	Très bien.
19	Ste-Brigitte-des-Saults.....	11	8.1	10.0	5.0	5.0	10.0	38.1	"	7.7	6.1	13.8	Bien.
20	St-Raphaël.....	5	7.2	8.2	5.0	5.0	10.0	35.4	"	8.0	7.0	15.0	Très bien.
21	La-Visitation....	6	7.5	8.3	5.0	4.0	10.0	34.8	Bien.....	8.0	7.0	15.0	"
22	St-Wenceslas.....	8	6.5	7.8	5.0	5.0	10.0	34.3	"	8.0	7.1	15.1	"
23	St-Zéphirin.....	10	7.7	8.9	5.0	5.0	9.0	35.6	Très bien.	8.0	6.5	14.5	"
24	St-Grégoire.....	11	8.8	8.9	5.0	4.3	10.0	37.0	"	7.9	5.7	13.6	Bien.
25	Ste-Monique.....	12	7.0	6.8	5.0	4.2	10.0	33.0	Bien.....	8.0	7.3	15.3	Très bien.
26	Ste-Eulalie.....	7	7.5	7.8	6.0	5.0	10.0	36.1	Très bien.	7.6	6.2	13.8	Bien.
27	St-Joachim.....	6	8.6	8.8	5.0	5.0	9.0	36.4	"	7.6	5.6	13.2	"
28	St-Samuel.....	5	4.6	8.2	5.0	5.0	9.0	31.8	Bien.....	8.0	6.4	14.4	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. BELCOURT,

Insp. d'écoles.

M. J.-ED. BOILY.

ROBERVAL, 31 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires							30
b) Sous contrôle des syndics							
Total							30
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						134	
b) Modèles						20	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
Total							162
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						7	
b) Instituteurs religieux						9	
c) Institutrices laïques						160	
d) Institutrices religieuses, 31 ; U. 37						68	
Total							244
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					350	
	dans les écoles modèles					350	
	dans les académies					350	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					211	
	dans les écoles modèles					262	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					222	
	dans les écoles modèles					248	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1018	Filles de 5 à 7 ans.	965			1,983	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2839	Filles de 7 à 14 ans.	2926			5,765	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	612	Filles de 14 à 16 ans.	654			1,266	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	473	Filles de 16 à 18 ans.	483			956	
Total							9,970
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4,282	
b) Dans les écoles modèles						1,963	
c) Dans les académies						222	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						381	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						134	
Total							6,982
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						67.9%	
b) Dans les écoles modèles						75.4%	
c) Dans les académies						74.7%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						89.2%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						73.1%	
f) Présence moyenne générale							71.5%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2,454	
En deuxième année						1,827	
En troisième année						1,600	
En quatrième année						710	
En cinquième année						271	
En sixième année						100	
En septième année						19	
En huitième année						1	
Total							6,982

MUNICIPALITES	POURCENTAGE	
	Inscription	Présence
1—St-Jérôme, village	80.0%	83.6%
2.—Roberval, ville	77.0%	82.7%
3.—Val-Jalbert	78.0%	75.0%
4.—St-Prime	75.0%	75.0%
5.—St-Gédéon	74.0%	73.0%
6.—Normandin	78.0%	69.5%
7.—Ste-Croix	75.0%	72.0%
8.—St-Jérôme, paroisse	72.0%	73.5%
9.—St-Cœur-de-Marie	73.0%	72.0%
10.—St-Joseph-d'Alma	72.0%	70.6%
11.—St-Félicien	64.5%	76.5%
12.—Péribonka	81.0%	61.0%
13.—St-Louis-de-Chambord	68.3%	72.0%
14.—St-Amédée-de-Péribonca	65.0%	75.0%
15.—St-Nazaire (Taché)	62.0%	74.0%
16.—St-Méthode	66.6%	68.0%
17.—St-Henri-de-Taillon	61.0%	73.8%
18.—Albanel	62.5%	72.0%
19.—Roberval, paroisse	70.0%	61.0%
20.—Rivière-au-Doré	64.0%	66.0%
21.—St-Thomas-d'Aquin	63.0%	62.0%
22.—Mistassini	58.0%	62.6%
23.—Garnier (L'Ascension)	48.2%	70.6%
24.—Ste-Hedwidge	56.6%	62.5%
25.—St-André	52.0%	65.0%
26.—St-François-de-Sales	61.0%	53.0%
27.—Doucet (Girardville)	57.0%	52.0%
28.—Honfleur	31.0%	58.0%
29.—Pointe-Bleue (Ind.)	74.0%	91.0%
Moyenne générale	70.0%	71.5%
Présence moyenne par rapport aux enfants d'âge scolaire		51%

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans la plupart des cas, j'ai communiqué à MM. les curés les statistiques respectives de leurs paroisses afin de les mettre en état de pouvoir apprécier le mouvement scolaire à sa juste valeur. Je dois dire que ces tableaux représentent la situation exacte de mon district. J'ai pris le plus grand soin dans la compilation de ces statistiques et je me suis assuré de leur valeur. Si, dans le passé, quelques-uns des secrétaires-trésoriers de ce comté se sont contentés de copier leur recensement sur celui de monsieur le curé, ce qui n'était pas si mal après tout, il ne leur est point venu à l'idée de me founir les chiffres des inscriptions pour ceux du recencement. Dans l'ensemble, les secrétaires-trésoriers de ce comté remplissent bien leurs devoirs. Avec les nouveaux amendements scolaires nous aurons les meilleures statistiques possibles, les plus justes près.

Le côté éducatif est toujours le point faible de l'enseignement dans nos petites écoles rurales. Et cependant, au cours de mes conférences, je ne cesse de répéter que la petite école est aussi un lieu de formation où l'enfant doit contracter de bonnes habitudes et de bonnes manières

tout en apprenant les premières notions de lecture, d'histoire, de géographie, etc., etc. Je comprends que l'institutrice n'est pas seule à porter cette responsabilité, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne possède pas toujours les qualités requises qui doivent être à la base de toute son instruction.

Le remède ? Plus de pensionnats, à mon humble avis. Puis avec l'établissement d'une école normale comme tête, nous multiplierions ainsi les sujets d'élite. On commet une erreur, je crois, en cherchant à obtenir un diplôme sans passer quelques années par le pensionnat, si au moins on peut le faire. Or, c'est ce qui tend à devenir. Il faut aller vite et éviter les déboursés. Le pensionnat, ce séjour de règles, de bons usages, de vie réfléchie, est une institution dont on semble se désintéresser trop facilement. Je me place toujours au point de vue de mon district. Il faut réagir contre cette tendance et aucune personne ne devrait chercher à obtenir un diplôme sans passer par une école normale ou un pensionnat.

Je ne puis passer sous silence l'œuvre d'une excellente petite institutrice de la "dernière école du dernier rang" d'une de nos paroisses sans une mention honorable, sans profiter de cette occasion pour reconnaître combien est possible le travail manuel dans nos écoles rurales. J'avais terminé mon examen, lorsque cette jeune institutrice m'invita à examiner les travaux de couture accomplis par ses plus grandes filles dont la plus âgée n'avait pas encore ses douze ans. Je fus ravi. Puis l'on passa au jardin scolaire, un des plus beaux de mon district. De voir alignée avec symétrie, en tête de leurs petits carrés, cette bande de jeunes enfants, avec leur modeste institutrice, fut pour moi un tableau qui dépassait en grandeur les limites de son cadre rustique. Puisse cet exemple, que je livre aux commissaires d'écoles et aux parents rencontrer de nombreux imitateurs. Cette classe représente le type de la vraie classe rurale.

La première école modèle de garçons sous contrôle, si l'on excepte le collège des Frères à Roberval, a été érigée à St-Prime au cours de l'année qui vient de s'écouler. C'est une magnifique bâtisse en brique à deux étages, comprenant deux classes et un logement. Le cours sera à base agricole, telle est l'intention des auteurs. Si le professeur s'y prête, la commission scolaire pourvoiera à l'établissement d'un jardin, d'un rucher et d'un poulailler, ce qui, avec la visite aux principales fermes de la paroisse, constituera l'enseignement agricole proprement dit. Je fais des vœux pour le plus grand succès de cette institution. J'y ajoute mes

félicitations à cette commission scolaire et en particulier à monsieur l'abbé Joseph Savard, le dévoué curé de cette paroisse et l'ami sincère de l'éducation.

Avec ces quelques considérations, monsieur le Surintendant, j'ajoute les tableaux suivants : 1. primes aux municipalités les plus méritantes ; 2. gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants ; 3. classification des municipalités par ordre de mérite.

Comme par le passé, j'ai l'honneur de vous recommander les municipalités suivantes comme ayant droit aux subventions accordées aux écoles pauvres, savoir : St-André, Mistassini, Ste-Hedwidge, St-François-de-Sales, St-Thomas-d'Aquin, Val-Jalbert, Rivière-au-Doré, Albanel, St-Méthode, Péribonca, Honfleur, St-Henri-de-Taillon, St-Nazaire, Doucet, Garnier et St-Amédée-de-Péribonca.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles etc) :

1. St-Prime, $60.00 ; St-Jérôme, paroisse, $50.00 ; 3. St-Cœur-de-Marie, $40.00 ; St-Nazaire (Taché), $35.00 ; St-Amédée-de-Péribonca, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Gustave Girard, St-Cœur-de-Marie ; Melle Imelda Vaillancourt, St-Cœur-de-Marie ; Melle Luce Simard, St-Cœur-de-Marie ; Mme Jean Fradette, St-Nazaire ; Mme Léontine St-Pierre, Rivière-au-Doré ; Mme Adélard Boulet, Normandin ; Mme Damase Dion, Normandin ; Mme Emélia Lindsay, Normandin ; Melles Elzire Filteau, Normandin ; Melle M.-Louise Hébert, Normandin ; Melle Laure-Anna Hébert, St-François-de-Sales ; Melle Laura Côté, St-Joseph d'Alma ; Melle Blandine Boivin, St-Gédéon ; Melle Anna-Marie Savard, St-Gédéon ; Melle

Emma Bouchard, St-Félicien ; Melle Caroline Boudreault, St-Jérôme, paroisse ; Melle Joséphine Fournier, St-Jérôme, paroisse ; Melle Obéline Bergeron, St-Jérôme, paroisse ; Melle Nellie Pelletier, Roberval, paroisse.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Roberval, ville	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.	7.5	16.5	Excellent.
2	Val-Jalbert	1	10.	10.	8.5	10.	10.	48.5	"	9.	8.8	17.8	"
3	St-Jérôme, village.	2	10.	10.	7.5	10.	10.	47.5	"	8.6	7.6	16.2	"
4	St-Gédéon	8	9.4	9.7	4.0	9.7	10.	42.8	"	9.3	8.0	17.3	"
5	Péribonca	3	8.3	8.0	10.0	8.3	10.	44.6	"	8.2	6.8	15.0	Très bien.
6	St-Ths-d'Aquin	4	7.2	7.5	10.0	9.0	10.	43.7	"	7.1	6.2	13.3	"
7	St-Ls-de-Métab	7	9.0	8.3	8.0	8.3	10.	43.6	"	7.0	6.2	13.2	"
8	St-Frs-de-Sales	4	8.7	8.2	7.0	8.8	10.	42.7	"	7.2	6.2	13.4	"
9	St-André	2	7.0	8.0	10.0	8.0	10.	43.0	"	7.0	5.7	12.7	"
10	St-Joseph-d'Alma.	12	6.5	7.5	7.0	9.0	10.	40.0	"	7.5	6.5	14.0	"
11	St-Prime	9	8.2	7.9	4.6	8.5	10.	39.2	Très bien.	7.6	6.5	14.1	"
12	Rivière-au-Doré	4	7.7	7.8	5.5	8.2	10.	39.2	"	7.5	6.4	13.9	"
13	Normandin	14	7.5	6.7	5.0	8.4	10.	37.6	"	8.4	6.9	15.3	"
14	St-Félicien	13	8.2	7.8	4.5	8.1	10.	38.6	"	7.7	6.6	14.3	"
15	St-Cœur-de-Marie	10	7.0	7.7	4.5	9.3	10.	38.5	"	7.6	6.6	14.2	"
16	Roberval, paroisse	7	7.1	7.1	6.0	9.0	10.	39.1	"	7.3	6.0	13.3	"
17	St-Jérôme	9	7.7	8.3	3.0	8.2	10.	37.2	"	7.9	7.3	15.2	"
18	Honfleur	1	6.0	8.0	5.0	9.0	10.	38.0	"	8.0	6.0	14.0	"
19	Albanel	5	6.8	7.0	6.0	8.0	10.	37.8	"	7.4	6.3	13.7	"
20	Doucet	1	8.0	4.0	6.5	8.0	10.	36.5	"	8.0	7.0	15.0	"
21	St-Henri-de-Taill.	3	5.6	6.8	5.0	9.6	10.	37.0	"	7.2	6.3	13.5	"
22	Ste-Croix	7	7.5	7.4	3.0	8.3	9.5	35.7	"	7.9	6.7	14.6	"
23	Garnier	3	6.6	5.7	4.5	9.4	10.0	36.2	"	7.3	6.7	14.0	"
24	St-Méthode	7	6.0	6.4	5.5	9.7	10.0	37.7	"	6.4	5.6	12.0	Bien.
25	Ste-Hedwidge	2	6.0	6.5	4.0	9.0	10.0	35.5	"	8.0	6.2	14.2	Très bien.
26	St-Amédée	5	6.6	5.0	5.0	9.8	10.0	36.4	"	6.8	6.1	12.9	"
27	Canton-Taché	5	7.4	4.0	5.5	8.4	10.0	35.3	"	7.6	7.4	15.0	"
28	Mistassini	8	4.8	4.5	8.0	8.3	10.0	35.6	"	7.6	6.0	13.6	"
29	Pointe-Bleue (ind)	1	8.0	8.0	10.0	10.0	10.0	46.0	Excellent.	8.0	7.5	15.5	"
30	Pte-à-la-Savane	Nil.											
31	Lac-des-Commissaires	Nil.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Edouard Boily,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. BOUCHARD.

BAIE-ST-PAUL, 22 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						48	
b) Sous contrôle des syndics						5	
					Total		53
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						121	
b) Modèles						8	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		132
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						130	
d) Institutrices religieuses						33	
					Total		163
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					190.60	
	dans les écoles modèles					216.66	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					196.87	
	dans les écoles modèles					213.90	
	dans les académies					200.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1096	Filles de 5 à 7 ans.	1043			2139	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2517	Filles de 7 à 14 ans.	2600			5117	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	685	Filles de 14 à 16 ans.	573			1258	
d) Garçons de16 à 18 ans.	542	Filles de 16 à 18 ans.	490			1032	
					Total		9,546
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5372	
b) Dans les écoles modèles						921	
c) Dans les académies						188	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						22	
					Total		6,503
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						65. %	
b) Dans les écoles modèles						70. %	
c) Dans les académies						70. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						72. %	
f) Présence moyenne générale							66. %
8.—Classification des élèves :							
En première année						3140	
En deuxième année						1600	
En troisième année						1074	
En quatrième année						462	
En cinquième année						125	
En sixième année						77	
En septième année						20	
En huitième année						5	
					Total		6,503

REMARQUES GÉNÉRALES

C'est pour moi un important devoir de vous renouveler mes remerciements pour votre bienveillante attention à mon égard depuis le 22 octobre 1918, date à laquelle je fus atteint d'une maladie qui m'a empêché de visiter les écoles de mon district

Messieurs E Litalien et A.-A. Letarte qui ont bien voulu me remplacer lors de la seconde visite ont aussi droit à mes remerciements.

D'après les notes qui m'ont été transmises, le résultat obtenu est très satisfaisant.

Ma reconnaissance est aussi acquise au Gouvernement de cette province qui a bien voulu accorder à chaque inspecteur d'écoles une augmentation de $300. C'est un précieux encouragement à travailler davantage dans l'intérêt de l'éducation.

PRIMES AUX MUNICIPALITES LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles) :

1. Cap-Chate, $60.00 ; 2. Grande-Rivière, $60.00 ; 3. Cap-des-Rosiers, $40.00 ; 4. Rivière-Nord-de-Pabos, $40.00 ; 5. Echourie, $30.00

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité le prime pour succès dans l'enseignement :

Marie Tanguay, $22.50 ; Hortense Perrée, $22.50 ; Bertha Cavanagh, $20.00 ; Ormélie Thibault, $20.00 ; Marie-Ange Caron, $20.00 ; Alvenia Lefrançois, $20.00 ; Sylvia Després, $20.00 ; Marie-Louise Roy, $20.00 ; M.-Claire Lemieux, $20.00.

Je joins à ce rapport la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Rivière-Madeleine	1	9.5	9.5	9.	9.	10.	47.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	St-G.-de-Malbaie.	1	10.	9.5	8.	9.	10.	46.5	"	9.	8.	17.	"
3	Cap-des-Rosiers..	5	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	8.2	7.8	16.	Très bien.
4	Petite-Madeleine.	1	7.	9.	9.5	9.	10.	44.5	"	9.	9.5	18.5	Excellent.
5	Gros-Morne.....	1	9.5	8.5	7.6	9.	10.	44.5	"	9.	9.	18.	"
6	Marsouis.....	1	9.5	9.5	8.	7.5	10.	44.5	"	9.	9.	18.	"
7	St-Yvon.....	1	8.5	9.5	8.5	8.	10.	44.5	"	9.	9.	18.	"
8	Roseville.....	1	9.	9.	9.	9.5	10.	46.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
9	Riv.-à-Claude....	2	9.5	9.5	9.	8.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
10	Riv-à-la-Martre..	1	9.5	8.5	9.	8.	10.	45.	"	9.	8.	17.	Excellent.
11	Riv.-Nord-de-Pabos.....	1	10.	10.	7.	8.	10.	45.	"	8.	8.	16.	Très bien.
12	Grd-Chlorydorme	1	9.5	9.5	8.5	8.	10.	45.5	"	8.	7.	15.	"
13	Grande-Vallée....	2	8.5	8.5	9.	8.	10.	44.	"	8.6	7.8	16.4	Excellent.
14	Riv-à-Lapierre...	2	8.2	7.8	9.5	9.	9.5	44.	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
15	St-Majorique.....	1	9.	8.5	8.5	8.4	10.	44.4	"	7.5	7.5	15.	"
16	York.....	1	9.5	9.5	7.	9.	10.	45.	"	7.	7.	14.	"
17	Anse-Pleureuse...	1	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	8.	7.	15.	"
18	Mont-Louis.....	2	8.3	9.2	7.5	8.5	10.	43.5	"	8.	7.5	15.5	"
19	Cap-au-Renard...	1	6.5	9.	7.5	6.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	Excellent.
20	Petite-Vallée.....	1	8.	9.5	7.5	7.8	10.	42.8	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
21	Haldimand-Town, (diss).....	1	10.	8.	7.5	8.	10.	43.5	"	8.	7.	15.	"
22	Dalibaire.....	3	8.3	8.	8.5	8.	10.	42.8	"	7.9	7.7	15.6	"
23	Petit-Pabos.....	1	9.	8.5	7.5	7.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
24	Grande-Anse.....	1	8.5	8.5	8.	9.	10.	44.	"	7.	7.	14.	"
25	St-Alb-de-Gaspé..	2	9.	9.2	7.5	9.	9.	43.7	"	7.	7.	14.	"
26	Riv-au-Renard...	5	7.3	8.3	7.5	7.7	10.	40.8	"	9.	7.7	16.7	Excellent.
27	Anse-du-Gros-Cap aux-Os.....	1	8.5	9.	7.	7.	10.	41.5	"	8.	7.5	15.5	Très bien.
28	Ste-Anne-des-Monts (village).	1	7.5	8.5	6.5	8.2	10.	40.7	"	8.	8.	16.	"
29	St-Pierre-de-Malb	1	9.	9.	8.5	7.	10.	43.5	"	7.	6.	13.	"
30	Manche-d'Epée...	1	9.	8.5	7.5	7.	10.	42.	"	7.	7.	14.	"
31	Barachois-de-Mal.	4	7.5	8.	8.	7.	10.	40.5	"	8.	7.5	15.5	"
32	Petit-Cap.....	2	7.5	6.5	7.	8.	10.	39.	Très bien.	8.5	8.5	17.	Excellent.
33	Newport.....	6	7.8	8.3	7.	7.	10.	41.	Excellent.	8.	7.5	15.5	Très bien.
34	Anse-au-Griffon..	5	8.3	8.4	7.5	7.	10.	41.2	"	7.4	6.5	13.9	"
35	Douglastown.....	4	8.3	7.	6.5	7.1	10.	38.9	Très bien.	8.0	7.5	15.5	"
36	Cap-Chat.....	8	8.4	6.	7.5	7.1	10.	39.	"	7.4	7.6	15.	"
37	St-Paul-des-Capucins.....	2	6.5	8.	7.	7.2	10.	38.7	"	7.5	7.5	15.	"
38	Mont-Martre....	1	8.	8.	7.5	6.	10.	39.5	"	7.	7.	14.	"
39	Ste-Adélaïde-de-Pabos.....	5	8.4	8.6	7.5	7.2	7.1	38.8	"	7.6	7.	14.6	"
40	Grande-Rivière...	13	8.3	8.7	7.5	7.	10.	41.5	Excellent.	5.8	5.6	11.4	Bien.
41	Petit-Chlorydorm	2	8.2	5.7	6.7	8.	10.	38.6	Très bien.	7.5	6.5	14.	Très bien.
42	Ste-Anne-des-Mts (par.).....	11	6.1	6.8	6.5	7.	10.	36.4	"	8.3	7.5	15.8	"
43	Cap-d'Espoir....	6	5.9	8.2	7.	7.2	9.4	37.7	"	7.4	7.1	14.5	"
44	Echourie.....	1	8.5	.3	7.5	7.2	10.	36.2	"	8.5	7.5	16.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
45	Cherbourg.....	1	8.	8.5	8.	7.	10.	41.5	Excellent.	6.5	4.	10.5	Bien.
46	Anse-à-Valeau....	2	8.	5.	6.5	7.4	10.	36.9	Très bien.	8.	7.	15.	Très bien.
47	Gde-Grève, diss...	1	9.	9.	6.5	6.	10.	40.5	Excellent.	5.	5.	10.	Bien.
48	Percé.....	7	7.8	6.5	7.	7.2	10.	38.5	Très bien.	6.1	5.4	11.5	"
49	Rang-St-Paul....	1	9.	9.	9.5	7.5	10.	45.	Excellent.	2.	2.	4.	Nul.
50	Cap-aux-Os.....	1	8.5	8.	6.5	7.	10.	40.	Très bien.	4.	3.	7.	Mal.
51	Chandler.....	1	10.	10.	7.5	8.	10.	45.5	Excellent.	.....	.....	....	.....
52	Pte-à-la-Frégate..	1	7.	8.	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....
53	Ile-Bonaventure..	1	4.	3.	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. BOUCHARD,

Insp. d'écoles.

J.-A. CHABOT.

SAINT-FRANÇOIS, Cté Montmagny, 28 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						20	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							20
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						136	
b) Modèles						15	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							155
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux							
c) Institutrices laïques						172	
d) Institutrices religieuses						6	
Total							180
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies					745	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					174	
	dans les écoles modèles					186	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					150	
	dans les écoles modèles					200	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	738	Filles de 5 à 7 ans.	666			1404	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2284	Filles de 7 à 14 ans.	2095			4379	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	488	Filles de 14 à 16 ans.	492			980	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	381	Filles de 16 à 18 ans.	384			765	
Total							7,528
6.—Nomre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3292	
b) Dans les écoles modèles						1502	
c) Dans les académies						126	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						179	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						94	
Total							5,193
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						74.36%	
b) Dans les écoles modèles						77.43%	
c) Dans les académies						82.54%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						89.94%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						88.29%	
f) Présence moyenne générale							76.23%
8.—Classification des élèves :							
En première année						1542	
En deuxième année						1382	
En troisième année						1133	
En quatrième année						683	
En cinquième année						322	
En sixième année						107	
En septième année						24	
En huitième année							
Total							5,193

REMARQUES GÉNÉRALES

Cent quarante-huit écoles sous contrôle ont fonctionné régulièrement pendant l'année ; cependant, cinq ont été fermées pendant un laps de temps de quelques semaines pour cause de maladie, soit des titulaires, soit des élèves. Si je fais allusion à la fameuse épidémie de "la grippe espagnole" je dois avouer que toutes les écoles de mon district ont été fermées pendant un temps plus ou moins long, les unes, quinze jours, les autres, trois ou quatre semaines ; même quelques-unes l'ont été à deux reprises. Malgré tout, les progrès n'en ont pas trop souffert, grâce au dévouement et au savoir-faire des instituteurs et des institutrices, qui ont redoublé de générosité afin de reprendre le temps perdu.

Quatre écoles aussi sont demeurées portes closes, le nombre d'enfants étant insuffisant pour les ouvrir.

En compensation, un arrondissement nouveau a été formé dans la municipalité de St-Hubert ; et trois départements ont été ouverts : un, à l'école modèle de N.-D-du-Lac, un à l'école modèle de Rivière-Bleue, et un à l'école No 1 de St-Modeste.

Si j'exclus "l'épidémie de grippe" qui a fait de pénibles ravages dans certaines localités, et différentes misères inhérentes au bien matériel de nos paroisses rurales, la pauvreté, je dirai : l'année scolaire n'a été signalée par aucun événement important.

Peu de constructions de maisons d'école ont eu lieu, on a remis à plus tard celles qui doivent être reconstruites ou restaurées. Cependant, je m'empresse de le dire, la municipalité de St-Hubert en a fait construire trois dans un rang éloigné ; elle a fait aussi réparer à neuf son école modèle, qui maintenant est une maison qui lui fait honneur sous tous les rapports.

On continue, assez lentement cependant, à meubler les classes de pupitres perfectionnés.

Je le mentionne avec plaisir, et j'en suis heureux ; en général, non seulement les écoles confiées à ma surveillance, sont bien tenues, mais aussi, les progrès s'accentuent de plus en plus.

Le nombre des institutrices non brevetées a diminué d'une manière notable cette année encore, grâce, je crois, à l'augmentation des salaires.

Je remercie ici, une fois de plus, MM. les curés et MM. les commissaires qui ont bien voulu m'accompagner à la visite de leurs écoles respectives. On ne saurait croire le bien que ces visites, faites même en temps que celles de l'inspecteur, peuvent produire ; tout en donnant un cachet de solennité à la chose, cela a pour effet d'habituer les élèves à

répondre avec assurance, et par suite à se bien préparer par l'étude ; surtout, quand on sait que l'inspecteur sera accompagné de M. le curé ou de MM. les commissaires, titulaires et élèves travaillent à qui mieux mieux afin d'obtenir des succès, et souvent, on se le dit d'école en école : "Les élèves de Melle N. ont subi un bon examen."

Voici les municipalités qui ont mérité des primes d'encouragement établies par l'arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 :

1. Les Etroits-du-Lac-Long, $60.00 ; 2. St-Hubert, $50.00 ; 3. St-Eusèbe, $40.00 ; 4. St-Ephiphane, $35.00 ; 5. St-Modeste, $30.00.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre dé mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Bénoît (Abbé)	1	8.5	7.5	8.0	10.0	8.5	42.5	Excellent.	9.5	9.5	19.0	Excellent.
2	St-Mathias-de-Cabano	4	8.0	8.6	8.0	8.5	8.9	42.0	"	8.7	8.6	17.3	"
3	St-Hubert	12	7.0	7.6	9.0	7.8	8.6	40.0	"	7.5	7.2	14.7	Très bien.
4	Rivière-Bleue	7	7.1	6.5	8.0	8.5	8.6	38.7	Très bien.	8.1	8.0	16.1	"
5	N.-D.-du-Lac	11	6.9	7.8	7.0	8.1	8.6	38.4	"	8.2	8.0	16.1	"
6	St-Eleuthère	10	7.0	6.7	8.0	8.0	8.5	38.2	"	7.7	7.3	15.0	"
7	Les Etroits-du-Lac Long	5	5.4	6.0	9.5	8.9	8.5	38.3	"	9.2	9.2	18.4	Excellent.
8	St-Alexandre	14	7.0	7.9	7.0	7.1	8.5	37.5	"	8.5	8.2	16.7	"
9	St-Germain	4	6.5	7.2	8.0	7.0	8.7	37.4	"	8.5	8.2	16.7	"
10	St-André	11	7.6	8.2	6.0	7.0	8.5	37.3	"	8.5	8.2	16.7	"
11	St-Ls-du-Ha! Ha!	10	5.3	6.8	8.0	8.4	8.5	37.0	"	8.4	8.2	16.6	"
12	N.-D-du-Portage	4	6.3	7.8	7.0	7.2	8.6	36.9	"	9.3	9.3	18.6	"
13	St-Eusèbe	3	5.0	7.0	8.0	8.3	8.5	36.8	"	8.3	8.3	16.6	"
14	St-Epiphane	11	5.4	7.0	8.0	7.0	8.6	36.0	"	8.2	8.1	16.3	"
15	St-Antonin	9	5.6	6.8	8.0	7.0	8.5	36.9	"	8.7	8.6	17.3	"
16	St-Honoré	7	5.6	5.7	9.0	7.1	8.5	36.9	"	8.3	8.1	16.4	"
17	Ste-Rose-du-Dég	8	5.7	5.3	7.0	8.5	8.6	35.1	"	9.1	9.1	18.2	"
18	Ste-Hélène	10	6.2	7.2	6.0	7.0	8.5	34.9	"	8.5	8.5	17.0	"
19	St-Modeste	6	5.5	6.8	7.0	7.0	8.5	34.8	"	8.1	8.4	16.5	"
20	St-David-d'Este	5	4.8	3.4	9.0	7.9	8.5	33.6	Bien.	8.1	8.1	16.2	"
21	St-Pierre	1											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. CHABOT,
Insp. d'écoles.

A.-B. CHARBONNEAU.

BORDEAUX, 21 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	32	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		32
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	121	
b) Modèles	11	
c) Académiques	1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		145
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	3	
b) Instituteurs religieux	26	
c) Institutrices laïques	127	
d) Institutrices religieuses	139	
Total		295
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	325	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	500	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles	420	
b) Instituteurs religieux : dans les académies	400	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	193	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	225	
c) Institutrices laïques : dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	215	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	220	
d) Institutrices religieuses : dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans : 950 — Filles de 5 à 7 ans : 969	1919	
b) Garçons de 7 à 14 ans : 2559 — Filles de 7 à 14 ans : 2781	5340	
c) Garçons de 14 à 16 ans : 627 — Filles de 14 à 16 ans : 597	1224	
d) Garçons de 16 à 18 ans : 397 — Filles de 16 à 18 ans : 434	831	
Total		9,314
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4760	
b) Dans les écoles modèles	1336	
c) Dans les académies	346	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés	996	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	120	
Total		7,558
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	68. %	
b) Dans les écoles modèles	73. %	
c) Dans les académies	79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	82. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	76. %	
f) Présence moyenne générale		71.35 %
8.—Classification des élèves :		
En première année	3272	
En deuxième année	1652	
En troisième année	1246	
En quatrième année	768	
En cinquième année	322	
En sixième année	176	
En septième année	81	
En huitième année	41	
Total		7,558

REMARQUES GÉNÉRALES

Un grand nombre d'écoles de mon district laissent à désirer. Sous le prétexte que les matériaux sont trop chers, les commissions scolaires remettent à plus tard des constructions qui s'imposent. Des influences s'exercent et l'autorité de l'inspecteur est méconnue. Cependant St-Jacques (paroisse) a bâti deux écoles en briques l'été dernier ; l'Ile-Bouchard a aussi édifié une jolie école pour la localité.

Le mobilier et les fournitures de classe s'améliorent peu à peu. Cinquante-deux écoles de mon district ont été pourvues d'un superbe cabinet de cartes géographiques (genre Vidal-Lablache) Il y a presque partout deux tableaux noirs, un globe terrestre, un boulier-compteur, des cartes de lecture murales et dans quelques écoles, des cartes de fractions.

J'estime que l'outil fait l'ouvrier. Quand nos titulaires de classe auront tout ce dont ils ont besoin, ils feront de bonne besogne. Je l'ai dit et j'aime à le répéter, il y a beaucoup de zèle, de bonne volonté, sinon de savoir faire chez nos instituteurs et nos institutrices de la campagne. Si le succès et les progrès ne répondent pas à leurs efforts, la faute en est due 1. au manque d'assiduité ; 2. à un défaut d'outillage 3. au changement trop fréquent d'institutrices ; 4. au peu d'expérience de celles-ci dans l'enseignement.

Quand on aura trouvé le moyen d'envoyer aux écoles tous les enfants, tous les jours ; quand on aura pourvu les écoles de tout ce dont elles ont besoin ; quand les commissions scolaires sauront discerner une bonne institutrice et la payer, nous aurons plus d'institutrices de carrière et partant plus expérimentées, nous aurons de meilleures écoles et plus de progrès. L'épidémie de grippe a fait beaucoup de tort aux études. Je l'ai constaté ce printemps, lors de ma visite que j'ai faite le plus tard possible, afin d'avoir le travail de la plus grande partie de l'année. Vous remarquerez par la liste de classification ci-dessous que les notes accordées sont inférieures à celles de l'année précédente malgré que j'aie été, il me semble, assez indulgent.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. Lanoraie, $60.00 ; 2. St-Calixte, $50.00 ; 3. St-Liguori, $40.00; 4. Rawdon, $35.00 ; 5. Ile-Bouchard, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Joseph Fafard, No 1, Lanoraie, Berthier ; Marie-Louise Lachapelle. No 1, St-Esprit-de-Montcalm ; Blanche-Irène Perreault, St-Paul-de-Joliette, No 5 ; Elisabeth Dupuis, No 1, St-Théodore-de-Montcalm ; Oliva Bélanger, No 4, St-Roch-de-l'Assomption ; Rachel Bourgouin, No 9, St-Roch-de-l'Assomption ; Attala Bourgeois No 1, Ste-Marie-Salomée ; Rose-Alma Requier, No 1, St-Sulpice ; Agnès Contant, No 1, Repentigny-les-Bains ; Rose-Délima Marion, No 4, St-Jacques ; Nellie Marchand, No 2, St-Liguori ; Rosa-Ethier No 3, Ste-Julienne ; Germaine Marin, No 4, St-Lin ; Antoinette Latendresse No 5 ; St-Lin ; M.-Ozine Lafortune No 3, St-Gérard ; Florida St-Jean, No 1, Repentigny.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Jacques, village	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Epiphanie, village	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	"	9.	8.5	17.5	"
3	Repentigny-les-Bains	1	10.	9.	9.	9.	9.	46.	"	8.	9.	17.	"
4	Repentigny	3	8.	8.3	10.	10.	9.5	45.8	"	8.6	8.	16.6	"
5	Ile-Bouchard	1	9.	9.	8.	9.	9.	44.	"	9.	9 .	18.	"
6	Ste-Julienne, vill.	1	7.	8.	8.	8.	9.	41.	"	9.	8.	17.	"
7	Lavaltrie	4	8.5	8.	8.	7.	8.	39.5	Très bien.	7.5	7.2	14.7	Très bien.
8	Vile de l'Assompt.	2	7.5	7.5	7.	8.	8.	38.	"	8.	7.5	15.5	"
9	Lanoraie	6	7.	8.6	8.	7.	8.	38.6	"	7.1	6.8	13.9	"
10	Laurentides	2	6.	7.	8.	7.5	8.	36.5	"	8.	8.	16.	"
11	St-Sulpice	3	7.6	8.	6.	7.	8.	36.6	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
12	Lachenaie	3	6.6	7.6	7.	8.	7.	36.2	"	8.	8.	16.	Très bien.
13	St-Paul	9	7.4	8.	7.	5.	7.	34.4	"	7.1	8.3	15.4	"
14	St-Roch	11	8.1	8.	7.	5.	8.	36.1	"	6.9	6.7	13.6	"
15	St-Alexis	6	5.6	6.	7.	7.	8.	33.6	"	8.	8.	16.	"
16	Charlemagne	1	6.	5.	7.	8.	8.	34.	"	8.	7.	15.	"
17	St-Esprit	4	4.7	5.7	7.	8.	8.	33.4	"	8.	7.5	15.5	"
18	Mascouche	8	6.	6.	6.	8.	8.	34.	"	7.4	6.8	14.2	"
19	St-Liguori	7	9.	9.	8.	4.	6.	36.	"	6.	5.7	11.7	"
20	St-Paul-l'Hermite	1	3.	6.	6.	7.	8.	30.	Bien	8.	8.	16.	"
21	St-Jacques, par.	7	6.5	6.7	7.	6.	7.	33.2	Très bien.	6.7	6.5	13.2	"
22	Ste-Marie-Salom.	4	5.	7.	7.	8.	5.	32.	"	7.2	7.	14.2	"
23	Rawdon	5	4.2	5.6	7.	8.	8.	32.8	"	6.8	6.4	13.2	"
24	St-Gérard	3	4.	5.	7.	6.	7.	29.	Bien	8.6	8.3	16.9	Excellent.
25	St-Calixte	6	4.3	7.3	8.	6.	8.	33.6	Très bien.	6.1	5.	11.1	Bien.
26	Assomption, par.	4	5.2	6.	7.	7.	7.	32.2	"	6.2	5.	11.2	"
27	St-Emile	2	2.3	3.	8.	7.5	7.	27.8	Bien	6.	5.6	11.6	"
28	St-Théodore	5	3.4	3.	8.	7.	7.	28.4	"	5.6	6.	11.6	"
29	Ste-Julienne, par.	4	3.7	5.	6.	7.	6.	27.7	"	6.	5.6	11.6	"
30	St-Lin	10	3.7	4.2	5.	6.	6.	24.9	Médiocre.	6.	5.	11.	"
31	Presqu'Ile	1	3.	4.	4.	8.	6.	25.	"	5.	4.	9.	Médiocre.
32	Epiphanie, par.	4	2.7	3.	3.	8.	5.	21.7	"	5.2	5.	10.2	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-B. CHARBONNEAU,

Insp. d'écoles.

J.-B. CHARTRAND.

— —

AYLMER, 21 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		37
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						97	
b) Modèles						7	
c) Académiques						0	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		108
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						9	
c) Institutrices laïques						110	
d) Institutrices religieuses						59	
					Total		179
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					700	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					472	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					258	
	dans les écoles modèles					339	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					160	
	dans les écoles modèles					228	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire : (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers).							
a) Garçons de 5 à 7 ans	788	Filles de 5 à 7 ans	848			1636	
b) Garçons de 7 à 14 ans	2045	Filles de 7 à 14 ans	2017			4062	
c) Garçons de 14 à 16 ans	456	Filles de 14 à 16 ans	460			916	
d) Garçons de 16 à 18 ans	301	Filles de 16 à 18 ans	292			593	
					Total		7,207
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3572	
b) Dans les écoles modèles						1161	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						375	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						17	
					Total		5,125
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						65.%	
b) Dans les écoles modèles						72.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						90.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						76.%	
f) Présence moyenne générale							68.45%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2377	
En deuxième année						1365	
En troisième année						879	
En quatrième année						342	
En cinquième année						136	
En sixième année						20	
En septième année						6	
En huitième année						0	
					Total		5,125

REMARQUES GÉNÉRALES

Les 37 municipalités scolaires de mon district d'inspection comprennent 97 écoles élémentaires, 7 écoles modèles et 4 institutions indépendantes. Le nombre des enfants qui se sont inscrits à chacune d'elles est de 5,125, soit 67% des enfants d'âge scolaire.

Grâce au dévouement de nos titulaires religieux et laics au nombre de 179, la présence moyenne qui fut de 68.45% est supérieure à celle de l'an dernier, et les progrès réalisés chez les élèves ne sont pas diminués malgré l'épidémie qui a obligé les uns et les autres à s'éloigner du foyer scolaire durant une bonne partie de l'automne. La Providence pourvoit donc à ceux qui savent se résigner à sa divine volonté. Puisse-t-elle inciter nos commissions scolaires à mieux rémunérer nos institutrices. Un trop grand nombre d'entre elles ne reçoivent pas suffisamment pour subvenir à leur subsistance de chaque jour. Il me semble que $300. par année ne devraient pas être le salaire d'une jeune fille diplômée.

Le personnel enseignant de nos campagnes a besoin d'encouragements ; c'est pourquoi j'invite conjointement MM. les curés et MM. les commissaires à visiter au moins deux fois l'an les écoles sous leur contrôle. Le caractère bienveillant de ces deux visites produira le plus grand bien chez les institutrices s'il converge à stimuler leurs efforts en encourageant l'assiduité, l'application et le succès de leurs élèves, tout en secouant l'apathie chez certaines familles qui négligent l'instruction et l'éducation de leurs enfants.

Mes hommages reconnaissants aux commissions scolaires qui se font représenter lors de mes visites aux écoles. Malheureusement, un trop grand nombre néglige cet important devoir. MM. les commissaires devraient profiter de cette occasion pour venir se renseigner sur la compétence des titulaires qu'ils engagent, sur les progrès qui se font en général dans les écoles, et sur les défectuosités qui pourraient exister dans la construction de leurs écoles, dans les imperfections du mobilier scolaire etc., qui sont autant d'obstacles à la marche ascendante du développement intellectuel des élèves.

Les institutrices qui se sont le plus distinguées dans l'enseignement cette année, sont les suivantes : Melles Maria Lavigne, Marie Laure Gauthier, Mélanie Malouin, M.-A. McCart, Albertine Mousseau, Gladys Carlin, Bertha Ellis, Marie Robert, Rose Anna Boudreau, Marie-Lse Richard, Emma Denommé, Corinne Trépanier et Mme Anna Raymond.

Conformément à la loi scolaire amendée à la dernière session de la Législature, MM. les secrétaires-trésoriers sont priés de faire le recensement chaque année en janvier au lieu de le faire en septembre. J'espère que ces règlements seront strictement observés et que je n'aurai pas à revenir sur ce point.

Les municipalités dont les noms suivent méritent une prime d'encouragement pour le soin qu'elles ont apporté dans le cours de l'année aux réparations de leurs écoles et de leurs dépendances :

Mont-Carmel, $60 ; Nédelec, $50 ; Ile-du-Calumet, $40 ; St-Bruno-de-Guigues, $35. ; St-Ed-de-Fabre, $30.

Je vous recommande aussi les municipalités pauvres suivantes .

Rivière-Croche, Dupuy, Barrante et Piedmont, Nédelec, Lalemant et Mont-Carmel.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	La-Tuque.....	2	9.	10.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	8.5	6.5	15.	Très bien.
2	Ville-Marie.....	1	9.	9.	10.	10.	10.	48.	"	7.	7.	14.	"
3	Nord-Témiscamingue.....	1	9.	9.	10.	10.	10.	48.	"	6.	5.5	11.5	Bien.
4	St-Eug.-de-Guig..	3	8.6	8.6	10.	10.	10.	47.3	"	6.1	6.2	12.3	Très bien.
5	Mont-Carmel....	2	7.5	9.	10.	10.	10.	46.5	"	6.	5.7	11.7	Bien.
6	St-Bruno-de-Guig	7	7.7	8.1	10.	9.	10.	46.1	"	6.	6.	12.	Très bien.
7	Dupuy.....	1	8.	8.	10.	10.	10.	46.	"	6.	5.5	11.5	Bien.
8	Nédelec.....	3	7.6	8.3	10.	10.	10.	46.	"	5.6	5.6	11.3	"
9	Lorrainville.....	6	7.6	8.	10.	9.6	10.	45.5	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
10	Privat.....	1	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	7.	6.	13.	"
11	Ile-aux-Allumettes	10	7.	7.9	10.	10.	10.	44.9	"	5.9	5.8	11.8	Bien.
12	St-Plac.-de-Béarn.	3	7.6	7.6	10.	9.3	10.	44.6	"	5.3	5.3	10.6	"
13	Rivière-Croche...	1	8.	8.	10.	8.	10.	44.	"	8.	6.	14.	Très bien.
14	Parent.....	1	6.	8.	10.	10.	10.	44.	"	6.	6.	12.	"
15	Duhamel-Ouest..	4	8.	7.2	10.	8.7	10.	44.	"	6.5	5.5	12.	"
16	Laverloch.et Baby	3	7.3	7.6	10.	9.	10.	44.	"	5.6	5.6	11.3	Bien.
17	St-Ed.-de-Fabre..	6	6.6	7.3	10.	8.3	10.	42.3	"	5.6	5.4	11.	"
18	N.-D.-des-Quinze.	2	7.5	5.5	10.	9.	10.	42.	"	6.	5.5	11.5	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
19	La-Sarre	3	5.6	5.6	10.	10.	10.	41.3	Excellent.	6.3	6.3	12.6	Très bien.
20	Lalemant	4	6.	5.7	10.	9.5	10.	41.2	"	5.3	5.3	10.7	Bien.
21	Landrienne	1	5.	8.	10.	8.	10.	41.	"	6.	5.5	11.5	"
22	Sheen	3	5.8	6.1	10.	10.	9.	41.	"	5.1	5.	10.1	"
23	Amos	5	5.	5.4	10.	10.	10.	40.4	"	5.8	5.6	11.4	"
24	Royal-Roussillon	4	5.25	4.75	10.	10.	10.	40.	"	6.25	6.25	12.5	Très bien.
25	Fort-Coulonge	1	5.	5.	10.	10.	10.	40.	"	5.	5.	10.	Bien.
26	Chichester	5	4.8	5.7	10.	9.5	10.	40.	"	5.	4.8	9.8	Médiocre.
27	Waltham	2	4.25	6.	10.	9.	10.	39.25	Très bien.	6.	6.25	12.25	Très bien.
28	La-Reine	2	5.5	5.5	10.	8.	10.	39.	"	5.5	5.5	11.	Bien.
29	Ile-du-Calumet	7	5.4	5.	10.	7.	10.	37.4	"	5.3	5.3	10.6	"
30	Barrante & Piedmont	1	4.	3.	10.	10.	10.	37.	"	6.	5.	11.	"
31	Languedoc	1	3.	3.	10.	10.	10.	36.	"	5.	5.	10.	"
32	Aberdeen	1	6.	6.	5.	8.	10.	35.	"	5.	5.	10.	"
33	Latulippe	1	4.	4.	4.	10.	10.	32.	"	.....	.....	....	.....
34	Mansfield & Pontefract	4	6.7	6.2	7.5	8.5	10.	31.7	"	4.8	4.8	9.7	Médiocre.
35	Senneterre	1	En c	onstru	cton								
36	Courville	1	"	"									
37	Villemontel	En v	oie d	'organi	sation.								

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. CHARTRAND,

Inspecteur d'écoles.

S. G. MGR P. CHIASSON.

SAINT-PIERRE-DE-LA-POINTE-AUX-ESQUIMAUX, 17 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				12	
b) Sous contrôle des syndics				0	
			Total		12
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				14	
b) Modèles					
c) Académiques					
d) d'Institutions indépendantes subventionnées					
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				19	
			Total		33
3.—Nombre de titulaire :					
a) Instituteurs laïcs				1	
b) Instituerus religieux					
c) Institutrices laïques				32	
d) Institutrices religieuses				6	
			Total		39
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			160	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			225	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
a) *5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	150	Filles de 5 à 7 ans.	125	275	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	407	Filles de 7 à 14 ans.	398	805	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	86	Filles de 14 à 16 ans.	83	169	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	63	Filles de 16 à 18 ans.	58	121	
			Total		1,370
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires (1)				890	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				26	
			Total		916
b) *7.—Présence moyenne (en pourcentage) :*					
a) Dans les écoles élémentaires (sur élèves inscrits)				71.%	
b) Dans les écoles modèles					
c) Dans les académies					
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées					
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					
f) Présence moyenne générale					71.%

(1) J'ai fait entrer les *écoles élémentaires* (non subventionnées indépendantes) dans cette catégorie *a*).

Note.—Il y a en plus 101 élèves sauvages dans une institution indépendante (école élémentaire) dont je n'ai pu obtenir les statistiques exactes.

8.—Classification des élèves :		
En première année	365	.....
En deuxième année	285	.....
En troisième année	186	.....
En quatrième année	61	.....
En cinquième année	19	.....
En sixième année	.....	.....
En septième année	.....	.....
En huitième année	.....	.....
Total	.....	916

REMARQUES GÉNÉRALES

De nouvelles écoles sont en construction à Godbout, à la Pointe-aux-Anglais, à la Rivière-au-Tonnerre, au Dock et à Aguanis-Est. Elles seront prêtes pour l'ouverture des classes en septembre.

A Magpie, à une assemblée tenue sous la direction de l'inspecteur, les contribuables ont décidé de régulariser leur municipalité scolaire. Une nouvelle école sera construite sur un emplacement plus avantageux pour les élèves du village.

L'école de Godbout et l'une des deux de la municipalité de Natashquan ont été fermées cette année faute de titulaires.

Les élèves de l'École pédagogique de la Pointe-aux-Esquimaux, sous la direction des Religieuses de la Charité de Québec, ont fourni un travail excellent. Cette école promet de devenir une pépinière de maîtresses d'écoles dont ce district d'inspection a tant besoin.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime :

La Pointe-aux-Anglais, $60 ; Godbout, $50 ; Aguanis-Est, $40 ; Magpie, $35 ; La-Rivière-Saint-Jean, $30.

Les institutrices suivantes ont mérité une gratification :

Mlle Albertine Blaney, deux religieuses de la Pointe-aux-Esquimaux.

Je vous soumets la classification des municipalités scolaires :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Pierre-de-la-Pt-aux-Exquimaux	2	8.	7.	6.	6.	10.	37.	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Sept-Iles	1	8.	7.	8.	8.	9.	40.	"	8.	7.	15.	Très bien.
3	Rivière-St-Jean	1	7.	6.	6.	8.	8.	36.	"	8.	7.	15.	"
4	Natashquan	1	7.	6.	5.	6.	8.	32.	"	7.	6.	13.	"
5	Pte-aux-Outardes.	1	5.	6.	8.	5.	8.	32.	"	8.	5.	13.	"
6	Longue-Pointe-de-Mingan	1	6.	6.	6.	7.	7.	32.	"	7.	6.	13.	"
7	Riv.-au-Tonnerre.	1	7.	6.	5.	7.	8.	33.	"	6.	5.	11.	Bien.
8	Moisie	1	5.	4.	7.	7.	9.	32.	"	6.	5.	11.	"
9	Pte-aux-Anglais.	1	4.	5.	.....	4.	8.	21.	Médiocre.	7.	7.	14.	Très bien.
10	Riv. Pentecôte	1	5.	4.	.....	5.	8.	22.	"	7.	5.	12.	Bien.
11	Magpie	1	4.	4.	.....	6.	7.	21.	"	7.	5.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

† Mgr. P. CHIASSON,

Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent.

M. J.-M. CÔTÉ.

St-Georges, 22 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							16	
b) Sous contrôle des syndics								
						Total		16
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							130	
b) Modèles							14	
c) Académiques							1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								
						Total		149
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs								
b) Instituteurs religieux							7	
c) Institutrices laïques							128	
d) Institutrices religieuses							48	
						Total		183
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles							
	dans les académies						400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						190	
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						200	
	dans les écoles modèles						200	
	dans les académies						200	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	758	Filles de 5 à 7 ans.	793				1,551	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2000	Filles de 7 à 14 ans.	2123				4,123	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	444	Filles de 14 à 16 ans.	488				932	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	441	Filles de 16 à 18 ans.	402				843	
						Total		7,449
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							3653	
b) Dans les écoles modèles							1011	
c) Dans les académies							186	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							692	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
						Total		5,542
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							73. %	
b) Dans les écoles modèles							78. %	
c) Dans les académies							79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							83. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								
f) Présence moyenne générale								75.36 %
8.—Classification des élèves :								
En première année							2292	
En deuxième année							1479	
En troisième année							1029	
En quatrième année							458	
En cinquième année							168	
En sixième année							79	
En septième année							30	
En huitième année							7	
						Total		5,542

REMARQUES GÉNÉRALES

J'insiste depuis plusieurs années sur la tenue du journal d'appel, et si un grand nombre d'institutrices sont encore incapables de bien établir leur présence moyenne mensuelle, de bien remplir leur formule de rapports annuels à l'inspecteur d'école et au secrétaire-trésorier de chaque municipalité scolaire, c'est que ces titulaires n'apportent pas à la préparation de cet important travail toute l'attention nécessaire.

Avant ma seconde visite, dans une lettre circulaire aux directrices des différentes maisons d'enseignement de mon district, j'ai prié ces éducatrices de bien expliquer aux aspirantes au brevet d'enseignement, l'importance de bien tenir le journal d'appel et de bien préparer les rapports annuels de chaque école.

Au tableau de classification des municipalités, j'ai pris cette année comme maximum de traitement, $300, salaire qui devrait être payé à chaque institutrice pour lui permettre de vivre honorablement.

Les traitements de cent soixante-quinze piastres payés encore par quelques municipalités de mon district n'indiquent qu'un esprit étroit et mesquin, chez les commissaires d'écoles de ces localités.

Je joins à ce rapport la liste des municipalités les plus méritantes et celle des institutrices gratifiées.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Théophile, $60.00 ; 2. St-Ludger, $50.00 ; 3. St-Gédéon, $40.00 ; 4. St-Benoît, $35.00 ; 5. St-Georges-Village, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Leste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

. Cécile Talbot, Aub. Gallion ; 2. Adéline Veilleux, Aub. Gallion ; 3. Delina Lessard, Aub. Gallion ; 4. Lucie Beaudoin, St-Benoît ; 5. Marie-Anna Jacques, St-Honoré ; 6. Laura Gagnon, St-Hilaire ; 7.

Emérentienne Toulouse, St-Côme ; 8. Sara Rancourt, St-Théophile ; 9. Marie-Ange Beaudoin, St-Evariste ; 10. Florestine Roy, St-Martin ; 11. Diana Vachon, St-Ludger ; 12. Aurore Gilbert, St-Ludger ; 13. Florida Bolduc, Courcelles ; 14. Anselmie Lamontagne, Lambton ; 15. Lauréa Mailhot, Lambton ; 16. Lucienne Dorval, St-Sébastien ; 17. Marie-Louise Fortier, St-Sébastien ; 18. Alexina Lessard, St-Sameul.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Côme, village..	1	9.0	9.5	7.	3.	10.	38.5	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
2	St-Georges, village	3	8.5	8.	8.	6.	8.	39.	"	8.	8.	16.	"
3	St-Sébastien.....	8	7.1	9.1	10.	6.	10.	42.2	Excellent.	7.5	6.8	14.3	Très bien.
4	St-Gédéon.....	8	7.7	8.5	3.	6.	10.	35.2	Très bien.	9.	8.	17.	Excellent.
5	Courcelles.....	8	8.5	10.	7.	5.8	10.	41.3	Excellent.	7.3	7.4	14.7	Très bien.
6	St-Ludger.....	11	8.1	7.6	6.	6.	9.	36.7	Très bien.	8.1	8.	16.1	Excellent.
7	St-Théophile.....	5	9.3	9.3	2.8	6.	8.	35.4	"	7.7	7.2	14.9	Très bien.
8	St-Samuel.....	9	6.6	8.6	8.	6.	9.	38.2	"	6.7	6.6	13.3	"
9	St-Evariste.....	12	8.1	8.1	5.	5.	9.	35.2	"	7.5	6.5	14.	"
10	St-Hilaire.....	3	5.	8.3	0.5	7.	9.	29.8	Bien.....	8.3	8.	16.3	Excellent.
11	St-Honoré.....	12	8.7	8.4	3.	5.4	10.	35.	Très bien.	7.	5.6	12.6	Très bien.
12	St-Martin.....	11	7.7	6.8	3.	5.	10.	32.5	"	7.2	6.7	13.9	"
13	St-Georges (Aub. Gallion).....	20	5.4	7.4	5.	5.4	7.5	30.7	"	7.4	7.1	14.5	"
14	St-Benoît.....	10	7.2	6.8	2.	5.	9.	30.	"	7.4	6.9	14.3	"
15	Lambton.....	15	7.6	8.5	3.	5.	8.	32.1	"	5.2	4.6	9.8	Médiocre.
16	St-Côme, paroisse.	8	3.6	6.1	3.	5.6	4.	22.3	Médiocre.	6.7	6.7	13.4	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. CÔTÉ,

Insp. d'écoles.

THOMAS-F. CUDDIHY.

MONTRÉAL, le 5 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :				
a) Sous contrôle des commissaires			16	
b) Sous contrôle des syndics				
Total				16
2.—Nombre d'écoles :				
a) Elémentaires			30	
b) Modèles			37	
c) Académiques			38	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées			5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées			13	
Total				123
3.—Nombre de titulaires :				
a) Instituteurs laïcs			123	
b) Instituteurs religieux			420	
c) Institutrices laïques			208	
d) Institutrices religieuses			689	
Total				1,440
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :			$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires		950	
	dans les écoles modèles		1012	
	dans les académies		960	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires	Directeur $700 et	500	
	dans les écoles modèles	" " chaque	500	
	dans les académies	" " frère	500	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires		412	
	dans les écoles modèles		460	
	dans les académies		518	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires		325	
	dans les écoles modèles		325	
	dans les académies		325	
5.—Nombre probable d'enfants d'âge scolaire, d'après proportion pour Montréal : (1)				
a) Garçons de 5 à 7 ans. 6184	Filles de 5 à 7 ans. 6277		12,461	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 13582	Filles de 7 à 14 ans. 12695		26,277	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 2324	Filles de 14 à 16 ans. 3993		6,317	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 975	Filles de 16 à 18 ans. 1210		2,185	
Total				47,240
6.—Nombre d'élèves inscrits :				
a) Dans les écoles élémentaires			4894	
b) Dans les écoles modèles			14505	
c) Dans les académies			14507	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées			1387	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées			2922	
Total				38,215
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :				
a) Dans les écoles élémentaires			89. %	
b) Dans les écoles modèles			90. %	
c) Dans les académies			92. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées			94. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées			85. %	
f) Présence moyenne générale				90. %
8.—Classification des élèves :				
En première année			16383	
En deuxième année			7903	
En troisième année			6092	
En quatrième année			3729	
En cinquième année			2023	
En sixième année			1165	
En septième année			622	
En huitième année			298	
Total				38,215

(1) Ce calcul, pour la partie de la cité de Montréal située dans mon district, a été établi sur la même base que celui de M. C.-J. Miller, tel qu'indiqué au bas de son "Sommaire statistique," page 115.

REMARQUES GÉNÉRALES

Des cours de pédagogie ont été établis à Montréal par la Faculté des Arts de l'Université Laval, avec l'appui de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Ces cours sont dus en majeure partie à l'initiative de la Révérende Sœur Ste-Anne-Marie, de la Congrégation Notre-Dame.

Ils ont pour but, ainsi que leur nom l'indique, de compléter ou de perfectionner la formation pédagogique des professeurs des deux sexes, tant congréganistes que laïques.

Et j'ai eu le plaisir de constater qu'ils avaient été suivis par la presque totalité des professeurs de mon district, et qu'un bon nombre d'entre eux, ont en outre, fait les travaux littéraires ou pédagogiques demandés.

Ces cours sont tout à fait gratuits et ils sont donnés par des hommes compétents et expérimentés.

Des succès qui ont été obtenus dans le cours de la présente année, on peut augurer qu'ils produiront les meilleurs résultats.

Des diplômes spéciaux de pédagogie seront décernés à la fin de la 3e année et des certificats de compétence seront délivrés à la fin de la 2e année pour ceux qui auront réussi dans leurs examens de fin d'année.

Seuls les instituteurs munis des brevets académique ou modèle ont droit de concourir pour le certificat, et le diplôme supérieur présuppose le brevet académique.

Les instituteurs qui obtiendront le certificat recevront une prime annuelle de $40 s'ils sont munis du brevet académique, et de $25 s'ils ne possèdent que le brevet modèle.

Ceux qui auront obtenu le diplôme supérieur recevront une prime annuelle de $100.

Comme on le voit, ces cours sont de nature à créer une grande émulation au travail parmi le personnel enseignant, et par suite, chez les élèves de nos écoles ; car le maître ou la maîtresse qui aiment le travail savent en inspirer le goût aux enfants qui leur sont confiés.

La durée du cours est de trois ans. Toutefois, les instituteurs qui ont moins de loisirs peuvent consacrer un temps plus long à la préparation des examens. L'important, c'est de couvrir exactement le programme de chaque année.

Les leçons se donnent, du commencement d'octobre à la fin d'avril :

a) pour tous, le samedi après-midi, à 2 heures, à l'Université Laval ;

b) pour les institutrices, le samedi matin, à 9 heures, à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame.

Elles ont lieu en français et en anglais aux deux endroits.

1re ANNÉE—*a*) Enseignement pratique, dans la classe même de l'instituteur ; *b*) Explication des *Règlements du Comité catholique* (édition 1915) et des directions pédagogiques qu'ils renferment ; *c*) Rédaction et correction de cinq sujets de composition en pédagogie.

2e ANNÉE—*a*) Enseignement pratique comme en 1re année ; *b*) Explication de la 2e partie (Livres III et IV) du *Manuel de pédagoie* de Mgr Ross ; *c*) Rédaction et correction de cinq sujets de composition en pédagogie.

3e ANNÉE—*a*) Enseignement pratique, comme les deux années précédentes ; *b*) Explication de la première partie (Livres I et II) du *Manuel de pédagogie* de Mgr Ross ; *c*) Rédaction et soutenance d'une thèse sur un sujet de pédagogie, sujet choisi par l'aspirant et approuvé par les directeurs du cours ; *d*) Explication de quatre textes pédagogiques.

Objet : *a*) Un examen d'enseignement pratique est fait chaque année, dans la classe même de l'instituteur, par les visiteurs et inspecteurs des écoles. Leurs visites doivent être faites séparément et les notes combinées constituent le résultat.

b) Chaque année aussi, dans les premiers jours de juillet, a lieu un examen écrit que président des délégués choisis par le bureau de direction. Il consiste :

1) la 1ère année, en une composition sur un sujet de pédagogie et en des questions proposées sur les *Règlements du Comité catholique ;*

2) la 2e année, en une dissertation sur un sujet de pédagogie et en des questions proposées d'après le programme de deuxième année ;

3) la 3e année, en la soutenance de la thèse préparée par l'aspirant.

c) La troisième année, en présence d'un jury d'au moins trois membres, a lieu un examen oral portant sur la première partie du *Manuel de Mgr Ross* et sur les quatre textes pédagogiques.

Je ne puis oublier que, par le décès de M. Patrick Ahern, principal de l'école Sarsfield, la Commission de Montréal a perdu cette année l'un de ses plus dévoués et de ses plus distingués principaux. Sa mémoire sera toujours chère et pieusement conservée à Montréal, mais surtout dans les quartiers St. Charles, St-Gabriel, Ste-Anne et Verdun.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime :

1. Commission catholique de Montréal, district nord, $60.00 ; 2. Verdun, $50.00 ; 3. Commission catholique de Montréal, district ouest, $40.00 ; 4. St-Pierre-aux-Liens, $35.00 ; 5. St-Elzéar, $30.00.

Les primes pour succès dans l'enseignement ont été méritées par M. Hervé Morel, M. G.-D. Tourigny, M. Robert-E. O'Neill, M. Charles-J. Shaw, M. J.-Ernest Bérubé, M. J.-Jules Tanguay, M. J.-A. Langlois, M. J. Shore, Mlles Julie Wehr, Diana Paquette, Mde Gregory Papodopulus, Mlles P.-E. Valiquette, Blanche Paquette.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérité :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Léon-de-Westm	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	9.9	7.1	17.	Excellent.
2	St-Viateur-d'Outr.	2	10.	10.	10.	9.5	10.	49.5	"	10.	6.9	16.9	"
3	Ste-Mad-d'Outre.	2	10.	10.	10.	9.5	10.	49.5	"	10.	6.2	16.2	"
	Comm. cathol. de Montréal :												
4	District Centre...	13	9.2	8.7	10.	10.	10.	17.9	"	10.	7.	17.	"
5	District Ouest....	38	8.9	8.8	10.	10.	10.	47.7	"	10.	6.4	16.4	"
6	District Nord....	31	8.8	8.8	10.	10.	10.	47.6	"	10.	7.	17.	"
7	St-Prre-aux-Liens.	2	7.5	7.5	10.	10.	10.	45.	"	10.	5.8	15.8	Très bien.
8	Côte-St-Luc.....	1	8.	7.	10.	10.	10.	45.	"	9.	5.	14.	"
9	St-Vinc-de-Paul..	1	10.	8.	7.	8.	10.	43.	"	10.	5.7	15.7	"
10	Verdun.....	4	8.2	8.7	8.	8.	10.	42.9	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
11	St-Frs-de-Sales...	4	8.3	8.2	7.6	7.7	10.	41.8	"	9.	5.9	14.9	Très bien.
12	La Grande-Côte..	1	7.	8.	8.	8.	10.	41.	"	9.	1.7	14.7	Très bien.
13	St-Elzéar.....	1	9.	8.	7.	6.	10.	40.	Très bien.	9.	5.	14.	"
14	Les-Ecors.....	1	6.	7.	6.	7.	10.	36.	"	9.	6.3	15.3	"
15	Côte-St-François.	1	6.	6.	6.5	6.5	10.	35.	"	9.	6.3	15.3	"
16	Pont-Viau.....	1	4.	4.	5.	5.	10.	28.	Médiocre.	9.	5.	14.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS-F. CUDDIHY,

Insp. d'écoles.

M. M.-J. CUROT.

MONTRÉAL, 12 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :			
a) Sous contrôle des commissaires		34	
b) Sous contrôle des syndics		12	
	Total		46
2.—Nombre d'écoles :			
a) Elémentaires		161	
b) Modèles		18	
c) Académiques		8	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées		4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées		1	
	Total		192
3.—Nombre de titulaires :			
a) Instituteurs laïcs			
b) Instituteurs religieux		31	
c) Institutrices laïques		175	
d) Institutrices religieuses		126	
	Total		332
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :		$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires		
	dans les écoles modèles		
	dans les académies		
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires		
	dans les écoles modèles		
	dans les académies	335.48	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires	235.15	
	dans les écoles modèles	254.58	
	dans les académies		
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires	225.00	
	dans les écoles modèles	239.11	
	dans les académies	190.17	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :			
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1225	Filles de 5 à 7 ans. 1215	2440	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 3344	Filles de 7 à 14 ans. 3148	6492	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 759	Filles de 14 à 16 ans. 724	1483	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 396	Filles de 16 à 18 ans. 360	756	
	Total		11,171
6.—Nombre d'élèves inscrits :			
a) Dans les écoles élémentaires		4755	
b) Dans les écoles modèles		1541	
c) Dans les académies		2322	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		402	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		168	
	Total		9,188
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :			
a) Dans les écoles élémentaires		66. %	
b) Dans les écoles modèles		68. %	
c) Dans les académies		79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées		81. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		76. %	
f) Présence moyenne générale			70.46%
8.—Classification des élèves :			
En première année		3630	
En deuxième année		2059	
En troisième année		1723	
En quatrième année		1077	
En cinquième année		389	
En sixième année		177	
En septième année		96	
En huitième année		37	
	Total		9,188

REMARQUES

Noms des municipalités qui méritent une prime :

1.—Martinville, village..... $60.00
2.—St-Louis-de-Westbury..... 50.00
3.—Winslow-Sud..... 40.00
4.—Ste-Suzanne-de-Boundary-Line..... 35.00
5.—Spaulding..... 30.00

Noms des institutrices qui méritent une gratification :

1.—Mlle Laetitia Chapdelaine, Clifton.
2.— " Albertine Laverdière, Hereford.
3.— " Clorinde Beauchamp, Beebe-Plain.
4.— " Béatrice Legendre, Winslow-Sud.
5.— " Laura Landry, Coaticook.
6.— " Antoinette Marion, St-Wilfrid-de-Barnston.
7.—Mme Yvon Dostie, Ste-Agnès-de-Ditchfield.
8.—Mlle Emilie-Anna Gingras, St-Herménégilde.
9.— " Amanda Samson, Spaulding.
10.— " Maria Choquette, Ditton.
11.— " Antoinette Nolin, Eaton.
12.— " Rose-Anna Richard, Ste-Cécile-de-Whitton.
13.— " Blanche Girard, Ste-Catherine-de-Hatley.
14.— " Octavie Birs, canton Compton.
15.— " Aurore Dumoulin, Notre-Dame-des-Bois-de-Chesh m.
16.— " Evangéline Richard, Val-Racine.
17.— " Mélanie Martel, Marston-Sud.
18.— " Rose-Alma Boulay, St-Venant.
19.— " Odélie Hamel, Marston-Sud.
20.— " Angélina Roy, St-Herménégilde.
21.— " Mary-Kathleen O'Malley, canton de Magog.
22.— ' Diana Côté, Ditton.
23.— " Amanda Larochelle, N.-Dame-des-Bois-de-Chesham.

Veuillez trouver ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Martinville, vill...	1	9.2	9.4	9.5	9.	10.	47.1	Excellent.	10.0	8.5	18.5	Excellent.
2	Beebe-Plain.....	1	9.2	10.	6.	10.	10.	45.2	"	9.4	8.6	18.	"
3	East-Angus.....	3	8.89	8.33	7.	8.93	10.	43.15	"	9.6	9.2	18.8	"
4	Coaticook.....	3	8.97	9.27	7.	8.6	10.	43.84	"	9.2	8.2	17.4	"
5	Ville de Mégantic.	3	8.37	8.66	7.5	7.73	10.	42.26	"	9.6	8.53	18.13	"
6	Ste-Suzanne-de-Boundary-Line.	4	7.9	8.3	8.5	9.	10.	43.7	"	9.2	7.3	16.5	"
7	Stanstead.....	2	9.	9.	5.	8.35	10.	41.35	"	10.0	8.3	18.3	"
8	Hereford.....	3	7.93	8.8	6.5	9.	10.	42.23	"	8.96	8.33	17.29	"
9	Village de Compt.	1	7.4	9.4	6.25	8.	10.	41.	"	10.0	8.5	18.5	"
10	Val-Racine.....	3	7.47	8.	10.	8.57	10.	44.	"	8.6	6.7	15.3	Très bien.
11	St-Hyacinthe-de-Ditchfield.....	1	7.6	6.7	10.	8.	10.	42.3	"	9.3	7.6	16.9	Excellent.
12	St-Herménégilde..	10	8.18	9.64	6.25	8.8	10.	42.87	"	8.25	7.65	15.9	Très bien.
13	Whitton.....	2	8.6	7.5	10.	8.5	10.	44.6	"	8.1	6.	14.1	"
14	Ste-Agnès-de-Ditchfield.....	5	7.72	8.22	10.	8.5	10.	44.44	"	7.56	6.56	14.12	"
15	Ditton.....	8	7.3	8.	9.75	9.	10.	44.05	"	7.97	6.23	14.2	"
16	Barford.....	5	6.84	8.9	8.75	9.	10.	43.49	"	8.28	6.3	14.58	"
17	St-Venant.....	3	7.1	9.1	7.5	8.7	10.	42.4	"	8.4	7.	15.4	"
18	St-Isidore-d'Auckland.....	3	9.	8.47	7.	8.73	10.	43.2	"	7.97	6.43	14.4	"
19	Auckland.....	5	7.52	8.7	8.75	8.1	10.	43.	"	7.82	6.76	14.58	"
20	Spaulding.....	4	7.92	7.37	10.	5.92	10.	41.21	"	8.6	7.75	16.35	Excellent.
21	L'Assomption-de-Waterville.....	3	8.6	8.8	6.	9.1	10.	42.5	"	8.65	6.25	14.9	Très bien.
22	St-Louis-de-Westbury.....	3	7.6	7.76	5.5	9.5	10.	40.36	Très bien.	8.7	7.7	16.4	Excellent.
23	Ville de Magog...	3	9.	8.73	6.	7.66	10.	41.39	Excellent.	8.5	6.8	15.3	Très bien.
24	North-Hatley....	1	9.5	10.	6.	10.	10.	45.5	"	6.1	4.2	10.3	Bien.
25	Woburn.....	4	7.2	7.5	10.	8.25	10.	42.95	"	6.9	5.8	12.7	Très bien.
26	Eaton.....	5	6.9	7.37	7.	8.86	10.	40.13	Très bien.	8.42	6.98	15.4	"
27	Marston-Sud.....	7	6.64	6.73	10.	8.	10.	41.37	Excellent.	7.48	6.63	14.11	"
28	Winslow-Nord...	6	6.31	8.25	9.5	6.91	10.	40.97	"	8.15	6.	14.15	"
29	Ste-Marguerite-de-Lingwick...	2	7.	6.65	6.5	9.4	10.	39.55	Très bien.	7.9	6.85	14.75	"
30	Martinville, par..	4	5.97	6.1	10.	8.6	10.	40.67	Excellent.	7.65	5.95	13.6	"
31	Ste-Cécile-de-Whitton.....	10	6.	6.87	8.75	8.26	10.	39.88	Très bien.	7.62	6.24	13.86	"
32	Canton-Compton.	13	5.77	5.66	9.5	8.83	10.	39.76	"	7.75	6.2	13.95	"
33	N.-D.-des-Bois-de-Chesham...	7	4.75	6.8	10.	8.71	10.	40.	"	7.63	6.	13.63	"
34	Clifton-Est.....	2	6.9	7.5	6.25	8.5	10.	39.15	"	8.4	6.	14.4	"
35	Hampden.....	2	4.3	8.	6.	8.25	10.	36.55	"	9.	7.35	16.35	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
36	Clifton	7	6.84	6.33	6.78	8.53	10.	38.48	"	7.83	6.28	14.11	Très bien.
37	St-Wilfrid-de-Barnston	4	5.87	5.9	6.5	8.87	10.	37.14	"	8.57	6.8	15.37	"
38	Bury (Diss.)	2	6.15	5.5	7.25	10.	10.	38.9	"	7.65	5.75	13.4	"
39	Canton de Magog.	4	6.85	6.3	6.	9.	10.	38.15	"	7.55	6.5	14.05	"
40	Barnston (Diss.).	7	4.9	5.6	8.5	9.	10.	38.	Très bien.	7.78	6.27	14.	Très bien.
41	Dixville (Diss.)	1	5.6	5.	6.5	10.	10.	37.1	"	8.2	6.5	14.7	"
42	Ste-Catherine-de-Hatley	6	7.3	6.76	5.75	8.75	10.	38.56	"	7.	5.95	12.95	"
43	Canton-Stanstead, (Diss.)	2	7.	6.25	7.5	8.7	10.	39.45	"	6.7	5.15	11.85	Bien.
44	Winslow-Sud	7	6.3	6.4	8.	5.4	10.	36.1	"	7.8	6.6	14.4	Très bien.
45	Emberton	4	7.8	7.45	10.	8.38	10.	43.63	Excellent.				
46	Newport	1	7.4	7.4	5.5	9.3	10.	39.6	Très bien.				

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M.-J. CUROT,

Insp. d'écoles.

M. JOSEPH-ZOËL DUBEAU.

SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, 28 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						22	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							22
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						132	
b) Modèles						14	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							155
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						2	
c) Institutrices laïques						154	
d) Institutrices religieuses						49	
Total							206
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						700	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies						550	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						158	
dans les écoles modèles						173	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						150	
dans les écoles modèles						166	
dans les académies						150	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	735	Filles de 5 à 7 ans.	723			1458	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2219	Filles de 7 à 14 ans.	2187			4406	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	518	Filles de 14 à 16 ans.	499			1017	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	325	Filles de 16 à 18 ans.	290			615	
Total							7,496
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4160	
b) Dans les écoles modèles						1008	
c) Dans les académies						188	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						269	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						20	
Total							5,645
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						75. %	
b) Dans les écoles modèles						81. %	
c) Dans les académies						79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						75. %	
f) Présence moyenne générale							77. %
8.—Classification des élèves :							
En première année						1564	
En deuxième année						1322	
En troisième année						1297	
En quatrième année						769	
En cinquième année						451	
En sixième année						177	
En septième année						46	
En huitième année						19	
Total							5,645

REMARQUES GÉNÉRALES

Je regrette de constater que les statistiques que les institutrices m'ont données diffèrent quelquefois de celles que m'ont transmi es les secrétaires. Cela provient 1o de la présence de nouveaux élèves ou de l'absence de quelques autres après ma visite ; 2o de l'interprétation que les institutrices et les secrétaires donnent aux catégories d'enfants de 5 à 7 ans de 7 à 14, de 14 à 16 et de 16 à 18 ; 3o de ce que dans plusieurs familles les parents comptent comme accomplie l'année dans laquelle l'enfant entre ; 4o de ce que quelques secrétaires ne font pas le recensement eux-mêmes ou négligent de recenser les enfants de 16 à 18 ans.

Pendant la guerre, il a été difficile de faire reconstruire ou réparer les maisons d'école, maintenant que la paix est signée, les commissions récalcitrantes devront capituler.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Bruno, $60 ; 2. St-Pacôme, $50 ; 3. St-Philippe-de-Néri, $40. ; 4. St-Eugène, $35. ; 5. L'Islet, $30.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Mary Moreau, St-Pascal ; Blanche Raymond, St-Pascal ; Hélène Deschênes, St-Jean-Port-Joli ; Rose Caron, St-Aubert ; Mélanie Dupont, St-Roch-des-Aulnaies ; A.-M. Dionne, St-Roch-des-Aulnaies ; Joséphine Alexandre, St-Pacôme ; Lucienne Mignault, St-Pacôme ; Marguerite Laplante, St-Pascal ; Eliza Ouellet, Rivière-Ouelle ; M.-A. St-Laurent, St-Onésime ; Anna-Rose Blanchet, St-Eugène ; Hélène Labbé, L'Islet ; Agnès Langlais, St-Philippe-de-Néri ; M.-A. Sirois

St-Denis, No 1 ; Alphonsine Morin, St-Aubert ; M.-Lse Robitaille, St-Pascal ; Catherine Ouellet, N.-D.du-Mont-Carmel ; Rose Caron, St-Cyrille.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Lac-Noir.....	1	9.0	8.5	10.0	10.0	10.0	47.5	Excellent.	7.7	7.7	15.4	Très bien.
2	Bon-Secours.....	2	7.7	8.5	7.5	10.0	10.0	43.7	"	9.0	9.0	18.0	Excellent.
3	St-Aubert.....	8	7.0	8.4	6.0	10.0	9.8	41.2	"	7.2	7.2	14.4	Très bien.
4	St-Pascal.....	14	8.6	8.6	7.0	5.3	9.9	39.4	Très bien.	7.9	7.9	15.8	"
5	St-Cyrille.....	8	7.8	8.1	6.0	8.3	10.0	40.2	Excellent.	6.8	6.8	13.6	"
6	N.-D.-du-Mont-Carmel.....	9	7.6	8.7	8.0	5.0	9.8	39.1	Très bien.	6.7	6.7	13.4	"
7	St-Onésime.....	4	8.5	9.3	4.8	5.6	10.0	38.2	"	6.6	6.6	13.2	"
8	L'Islet.....	9	8.3	8.3	6.0	7.5	9.8	39.9	"	5.6	5.6	11.2	Bien.
9	St-Pacôme.....	10	8.5	8.9	4.5	5.0	9.7	36.6	"	7.0	7.0	14.0	Très bien.
10	Rivière-Ouelle....	8	8.2	9.1	4.6	5.3	10.0	37.2	"	6.5	6.5	13.1	"
11	St-Philippe-de-Néri.....	4	7.1	7.8	4.0	5.0	10.0	33.9	"	7.9	7.9	15.8	"
12	Ste-Anne, No 2...	2	7.6	8.3	3.2	6.0	10.0	35.1	"	6.7	6.7	13.4	"
13	St-Denis, No 1...	3	8.7	8.3	5.0	4.0	9.6	35.6	"	7.0	7.0	14.0	"
14	St-Jean-Port-Joli.	13	8.1	8.4	4.6	5.0	10.0	36.1	"	6.7	6.7	13.4	"
15	Ste-Anne, No 1...	9	7.7	8.7	5.0	5.0	9.9	36.3	"	5.9	5.9	11.8	Bien.
16	St-Roch-des-Auln.	8	6.5	7.8	3.6	7.7	10.0	34.6	"	6.3	6.3	12.6	Très bien.
17	St-Damase.....	6	7.6	8.5	5.5	5.4	9.6	36.6	"	5.5	5.5	11.0	Bien.
18	St-Louis.....	8	6.6	6.0	6.0	5.7	9.7	34.0	"	6.8	6.8	13.6	Très bien.
19	St-Denis, No 2...	2	6.5	6.7	4.5	4.0	10.0	31.7	"	7.7	7.7	15.4	"
20	St-Bruno.....	8	8.0	8.7	6.5	5.0	9.1	37.3	"	4.8	4.8	9.6	Médiocre.
21	St-Eugène.....	6	6.5	7.0	4.6	5.0	10.0	33.1	"	5.8	5.8	11.6	Bien.
22	Ste-Louise.....	7	5.3	7.2	4.5	5.0	9.6	31.6	"	5.7	5.7	11.4	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-Z. Dubeau,

Inspecteur d'écoles.

M. J.-A. DUPUIS.

— —

MONTRÉAL, 22 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :								
a) Sous contrôle des commissaires							32	
b) Sous contrôle des syndics							4	
						Total		36
2.—Nombre d'écoles :								
a) Elémentaires							154	
b) Modèles							11	
c) Académiques							2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							9	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							3	
						Total		179
3.—Nombre de titulaires :								
a) Instituteurs laïcs							5	
b) Instituteurs religieux							20	
c) Institutrices laïques							186	
d) Institutrices religieuses							27	
						Total		238
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :							$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles						755.00	
	dans les académies							
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							
	dans les écoles modèles						400 00	
	dans les académies						384.60	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires						247.36	
	dans les écoles modèles						348.75	
	dans les académies							
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						247.77	
	dans les écoles modèles							
	dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :								
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1242	Filles de 5 à 7 ans.	1241				2483	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3422	Filles de 7 à 14 ans.	3141				6563	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	826	Filles de 14 à 16 ans.	769				1595	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	557	Filles de 16 à 18 ans.	573				1130	
						Total		11,771
6.—Nombre d'élèves inscrits :								
a) Dans les écoles élémentaires							5690	
b) Dans les écoles modèles							890	
c) Dans les académies							324	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							941	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							329	
						Total		8,174
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :								
a) Dans les écoles élémentaires							79.56%	
b) Dans les écoles modèles							81.91%	
c) Dans les académies							85.80%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							83.42%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							94.22%	
f) Présence moyenne générale								81.09%
8.—Classification des élèves :								
En première année							3378	
En deuxième année							1929	
En troisième année							1385	
En quatrième année							947	
En cinquième année							295	
En sixième année							141	
En septième année							63	
En huitième année							36	
						Total		8,174

REMARQUES GÉNÉRALES

Travail à effectuer

Appelé, le 8 janvier, à remplacer M. L. Longtin que le gouvernement venait d'honorer par sa nomination à la succession du regretté M. J.-E. Lefebvre, je me suis efforcé depuis à connaître le mieux possible l'organisation pédagogique et les besoins présents de mon district. C'est un travail difficile parce que nouveau et long. Une étude détaillée de son état matériel et de sa condition pédagogique, une connaissance approfondie des initiatives privées ou publiques des différentes localités, l'intelligence des courants variés d'opinion sur l'instruction primaire de ses habitants et la compréhension juste des divers mouvements que ces courants y avaient créés : tel est l'objet de ce travail.

Loin de moi l'idée de prétendre et de vous donner à entendre que j'ai complètement parfait ce travail depuis ma nomination. Cette année je me suis tout particulièrement appliqué à m'instruire du degré d'avancement des enfants, à m'enquérir des méthodes, modes, surtout des procédés et de la préparation de classe des instituteurs ou institutrices. J'ai aussi apporté, autant que faire se pouvait, dans les circonstances, une attention spéciale à l'état matériel des écoles, au mobilier et à l'outillage des salles de classe.

Ce travail de recherches, d'analyses et d'études différentes, je le continuerai jusqu'à ce que je possède pleinement et en tous ses détails la situation tant pédagogique, intellectuelle que matérielle de mon district. En attendant je concentrerai mes efforts à combler les lacunes les plus apparentes et à renouveler tout ce qui sentira ou manifestera l'usagé ou la vétusté tant du point de vue méthodes, modes et procédés que du point de vue écoles, mobilier et outillage.

SECRÉTAIRES-TRÉSORIERS

A l'exception de trois, dont j'ai beaucoup à me plaindre, non seulement parce qu'ils ne préparent pas leurs rapports, qu'ils ne me les transmettent pas à temps, mais encore parce qu'ils se refusent à donner des explications quand je leur en demande, je suis heureux de déclarer que tous s'acquittent honorablement de leurs devoirs. Ils comprennent la

haute importance de leur charge et en saisissent la grave responsabilité. Dans leurs différents travaux je rencontre une exactitude et une clarté qui leur font honneur. Ces excellentes qualités facilitent beaucoup mon travail. Toujours empressés à me fournir tous les renseigi ements dont j'ai besoin, ils sont les fidèles et sincères interprètes des sentiments et des opinions des différentes corporations dont ils sont les employés.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Selon le désir que vous m'avez exprimé, j'ai donné des conférences pédagogiques. Malheureusement j'ai dû discontinuer pour plusieurs causes : épidémies de grippe, de scarlatine, mauvais état des chemins, finalement faute de temps. A chacune des conférences que j'ai données, outre le personnel enseignant qui se faisait un devoir d'assister en totalité, j'étais toujours honoré de la présence de plusieurs commissaires et d'un grand nombre de citoyens. Ces conférences m'ont révélé l'existence de deux faits : 1o qu'on peut fort intéresser le public en lui parlant d'instruction primaire et que si ces conférences étaient plus nombreuses, en bien peu de temps l'on changerait la mentalité de notre peuple de campagne en lui extorquant une foule de préjugés dont il est l'esclave ; 2o que la majorité des institutrices assiste plutôt de corps que d'esprit. Afin d'obvier à ce défaut, je devrais dire ce mal, j'ai pensé que je pouvais m'autoriser de mettre en pratique, et avantageusement, ce qui se pratique dans une province sœur : 1o charger, après avertissement au début, une des institutrices de présenter un compte-rendu de la conférence à la prochaine réunion pédagogique ; 2o demander à une autre de préparer un travail de dix ou quinze minutes sur un sujet quelconque de la pédagogie, travail qu'elle devra lire, elle aussi, à la prochaine réunion. C'est du nouveau, je l'admets, et j'en attends beaucoup de bien. Celles à qui je me suis adressé pour préparer des travaux se sont rendues avec empressement à mon désir. Et la plupart de me dire que l'introduction de ce nouveau mode d'action leur apporterait à toutes de grands avantages et leur fournirait l'occasion de voir à nouveau leur pédagogie.

De cette façon, les conférences pédagogiques seront beaucoup plus attrayantes par l'intérêt, la variété des sujets traités. Elles permettront aux commissaires et au public de mieux juger de la valeur et de la compétence de celles qu'ils auront choisies pour distribuer le pain de l'instruction à leurs enfants. Et invisiblement institutrices, instituteurs et

inspecteur se seront donné la main pour travailler dans un même but : instruire le peuple, l'intéresser aux choses de l'esprit et s'instruire eux-mêmes.

MAISONS D'ÉCOLE

Grâce à l'esprit d'initiative de mon prédécesseur, mon district renferme un très grand nombre de magnifiques écoles parfaitement meublées et outillées. Il y a bien encore par ci par là quelques vieilles maisons démodées dont la disparition ne tardera pas : j'en ai la promesse formelle des commissaires. Partout on améliore, répare beaucoup, malgré le coût excessif des matériaux. Je n'ai rencontré nulle part de maisons d'école malpropres. En tous lieux, on semble mieux comprendre les grands avantages de l'hygiène et on en favorise les conditions.

A la salubrité des salles de classe, les institutrices ajoutent les décorations qui plaisent aux enfants, développent leur goût du beau et donnent à ces petits foyers un air de douceur et de coquetterie qui les font aimer. C'est un excellent moyen de retenir longtemps les enfants à l'école. J'ai félicité chaudement les institutrices qui se dévouent ainsi.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Il me fait plaisir de déclarer que sur un personnel de deux cent trente-huit, deux seulement ont failli à leur devoir. En dépit du peu de sympathies que les instituteurs et institutrices rencontrent pour la plupart dans les milieux où ils sont appelés à vivre et à prêter leurs précieux services, et des attaques injustes de la critique et même de la calomnie, tous apportent dans l'accomplissement de leur tâche, un zèle, un dévouement, une abnégation dignes des plus grands éloges.

DU TRAITEMENT

On n'estime pas suffisamment la valeur de l'institutrice, règle générale. Il me fait peine de déclarer qu'il existe encore, dans mon district, une paroisse, et non la plus pauvre, Ste-Philomène, qui évalue le prix des services rendus par ses institutrices à $175.00. C'est honteux. Partout cependant, abstraction faite de Ste-Philomène, il y a une forte tendance à augmenter les traitements.

ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

Bien que l'anglais s'enseigne un peu partout, je considère qu'il ne l'est pas suffisamment. J'ai attiré sur ce point l'attention des institutrices ou instituteurs, et dans mon rapport aux commissaires je les prie de vouloir bien voir à ce que leur personnel enseignant y consacre à l'avenir un peu plus de temps. En leur communiquant cette remarque, je leur fais observer que c'est surtout la conversation anglaise qu'on doit cultiver chez nos petits Canadiens.

Mon district est en grande partie bilingue, et comme les enfants sont pour la plus forte majorité appelés à vivre soit en exploitant des fermes ou en pratiquant un négoce quelconque dans les milieux mêmes qui les ont vus naître, il faut, pour être pratique et ne pas condamner nos bons petits Canadens à un état d'infériorité pour plus tard, leur apprendre à parler avec facilité cette langue seconde qu'ils acquièrent rapidement.

CHANGEMENT DES INSTITUTRICES

Cette vieille coutume subsiste toujours et est cause d'un grand mal. Elle paralyse la marche en avant des enfants de l'école primaire, leur enlève le goût de l'étude et les éloigne finalement de l'école. Le traitement misérable, des préférences intéressées, du favoritisme, l'incompétence des commissaires, l'indifférence du milieu pour l'instruction sont à la base du mal. Cette année, pour l'une ou l'autre des causes susmentionnées, un tiers des institutrices de mon district sera changé. C'est toujours la même organisation à refaire.

JARDINS SCOLAIRES

Les jardins scolaires sont bien peu nombreux. On semble n'attacher aucune importance à cette pratique qui a pourtant son beau et bon côté. De nos jours il est de première nécessité de faire aimer de nos enfants de la campagne la culture de la terre. La reconstruction nationale, dont on parle tant, ne se fera qu'autant que nous aurons plus de jeunes gens sachant faire rendre à la terre, cette nourricière des hommes, des produits alimentaires. L'enseignement pratique de l'agriculture à l'école ne peut pas ne pas avoir une heureuse influence sur

l'âme encore tout impressionnable des jeunes enfants en laquelle s'impriment les premières douces satisfactions ressenties, lesquelles plus tard donnent naissance à des goûts particuliers et développent des vocations.

INSUFFISANCE D'INSTITUTEURS LAÏCS.

Le relevé de mes statistiques démontre que je n'ai en tout que cinq instituteurs laïcs. Ce n'est pas suffisant. Sans vouloir diminuer en quoi que ce soit la valeur de l'enseignement des femmes, je considère comme très désavantageux de confier l'éducation des garçons de 13, 14 et 15 ans de nos écoles modèles à des femmes plutôt qu'à des hommes. J'ai toujours cru que pour former un homme i fallait un homme ; et c'est encore aujourd'hui plus que jamais ma croyance. Les aptitudes, les habitudes, les passions, les penchants, les goûts, l'idéal d'un homme ne sont pas ceux d'une femme. Et pourtant un homme n'est homme qu'en autant qu'il incarne plus en son être ces caractères distinctifs. La femme ne parvient point à viriliser des garçons mais elle réussit à les féminiser. Je regrette donc amèrement que les commissaires, pour économiser quelques dollars, préfèrent confier à des mains féminines l'éducation mâle de leurs garçons dans les écoles modèles. Je me propose de commencer, dès l'automne prochain, à traiter de la question avec les commissaires, à faire usage de tous mes moyens de persuasion et à mettre à mon service toutes les influences dont je pourrai disposer pour créer sur eux une heureuse impression et les amener, sans heurt, à changer leurs dispositions.

TRAVAIL ET SUCCÈS

Je ne saurais terminer ce rapport sans dire un mot du travail accompli et des succès obtenus. Après un congé de deux mois occasionné par une terrible épidémie, élèves et maîtresses reviennent à l'école. Tout est à recommencer. Résolument et avec courage on s'attaque aux différentes matières en ayant la précaution de n'apprendre que le nécessaire, laissant de côté les détails. Cette manière de procéder eut pour heureux effet de permettre aux enfants de ne s'assimiler que l'utile. Peut-être n'a-t-on jamais fait, sans s'en douter, d'enseignement plus pratique. Les classes étaient bien préparées, les leçons expliquées avec clarté, les devoirs corrigés avec soin, les dictées bien choisies, les

récapitulations judicieusement faites et la discipline maintenue douce mais ferme. En beaucoup de localités les institutrices ont établi, pour venir en aide aux enfants, les études du matin et du soir. A ce dévouement, ce zèle, ces efforts généreux, le succès a amplement répondu. Il a gracieusement souri aux uns et aux autres.

Honneur à tous ces petits travailleurs et merci à ces dévouées institutrices.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Romain-de-Hemmingford, $60.00 ; 2. St-Timothée, $50.00 ; 3. St-Etienne, $40.00 ; 4. St-Anicet, $35.00 ; 5. Ste-Cécile, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Malvina Lareau, Alexandrine Langlois, Elisabeth Ahier, Alice Marcil, Antonia Dulude, Joséphine Lefebvre, Alexina Beaulieu, Alma Dupuis, Berthe Dupuis, Jeanne Poirier, Odila Théoret, Pamélia Facette, Marie-Louise Meunier, Charlotte Gervais, Marie-Anne Jodoin, Clara Bellefeuille, Eugénie Leduc; MM. Louis-Philippe Paré, Joseph-A. Lefrançois, Frédéric Girard.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Ville de Laprairie.	3	7.1	7.6	9.	9.	10.	42.7	Excellent.	9.	8.6	17.6	Excellent.
2	St-Jos.-de-Huntingdon, diss...	1	9.	9.	8.	9.	8.	43.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	St-Anicet, No 1...	2	8.7	8.5	7.5	7.5	9.2	41.4	"	8.5	8.3	16.8	Excellent.
4	Ville de Beauharnois.....	2	6.5	8.3	8.	8.	10.	40.8	"	8.5	6.5	15.	Très bien.
5	St-Timothée.....	8	7.7	7.6	8.	7.1	9.	39.4	Très bien.	6.7	6.7	13 4	"
6	Salaberry-de-Valleyfield.....	9	7.2	7.5	8.5	7.9	9.	40.1	Excellent.	6.1	6.1	12.2	"
7	Havelock, diss....	1	6.5	6.5	7.	8.	9.	37.	Très bien.	7.	7.	14.	"
8	Ste-Barbe.....	4	7.1	6.	9.	7.	9.	38.1	"	6.5	6.2	12.7	"
9	Cazaville.....	1	8.	8.	7.	7.5	8.	38.5	"	6.	6.	12.	Bien.
10	St-Stanislas-de-Kostka.....	6	6.7	6.3	6.5	7.2	9.	35.7	"	7.	7.	14.	Très bien.
11	St-Mathieu.....	1	7.	7.5	7.5	7.5	9.	38.5	"	6.5	4.7	11.2	Bien.
12	Ville-de-Léry.....	2	7.5	7.5	6.	7.	9.	37.	"	6.5	6.1	12.6	Très bien.
13	Laprairie, par....	8	6.3	6.2	9.	7.5	9.	38.	"	6.5	5.	11.5	Bien.
14	St-Isidore.....	5	8.	7.4	4.	7.2	9.	35.6	"	6.9	6.7	13.6	Très bien.
15	Tr.-St-Sacrement (Howick, diss...	4	5.6	6.3	9.	7.7	9.	37.6	"	5.9	5.6	11.5	Bien.
16	St-Clément-de-Beauharnois...	8	7.1	6.9	7.	7.	9.	37.	"	6.5	5.3	11.8	"
17	St-Ant.-Abbé.....	8	6.1	5.7	9.	7.	9.	36.8	"	6.	6.	12.	"
18	St-Chrysost., No 2	8	6.1	6.1	9.	7.2	9.	37.4	"	5.9	5.4	11.3	"
19	Ste-Cécile.....	8	6.5	6.1	7.5	7.	9.	36.1	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
20	St-Joachim-de-Châteauguay...	7	7.2	6.	7.	7.1	9.	36.3	"	6.5	5.3	11.8	Bien.
21	St-Constant.....	6	7.1	6.1	5.5	7.5	9.	35.2	"	6.5	6.1	12.6	Très bien.
22	Ste-Martine.....	7	6.5	6.4	6.	7.4	9.	35.3	"	6.6	5.8	12.4	"
23	St-Malachie (Ormstown) dis.	4	5.9	6.2	9.	7.	9.	37.1	"	5.6	5.5	10.6	Bien.
24	St-Ls-de-Gonzag..	10	6.1	6.3	7.	6.3	10.	35.7	"	5.9	5.9	11.8	"
25	Ste-Philomène....	7	6.6	6.	8.	6.4	9.	36.	"	6.	5.	11.	"
26	Ste-Clotilde.....	5	5.8	5.9	8.	7.1	9.	35.8	"	6.	5.2	11.2	"
27	St-Chrysost. No 1.	1	6.	6.5	8.	7.	8.	35.5	"	5.6	5.6	11.2	"
28	St-Philippe.....	6	6.2	6.3	7.	7.	9.	35.5	"	6.	4.9	10.9	"
29	St-Rom.-de-Hemmingford.....	5	6.3	5.	7.	7.2	9.	34.5	"	6.5	5.2	11.7	"
30	St-Etienne.....	5	6.5	6.	6.5	7.	9.	35.	"	6.	5.2	11.2	"
31	Rg St-Charles....	1	6.	6.	6.	8.	8.	34.	"	6.	5.	11.	"
32	Port-Lewis.....	1	6.	6.	6.	7.	8.	33.	"	6.	6.	12.	"
33	St-Urbain.....	7	6.2	6.1	5.	7.	9.	33.3	"	5.7	5.1	10.8	"
34	Norton Creek....	1	6.	6.	6.	6.5	9.	33.5	"	5.5	5.1	10.6	"
35	St-Anicet.....	4	6.5	6.	8.	9.	7	36.5	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
36	Godmanchester, diss.....	1	4.	5.	6.	7.8	7.	29.8	Bien.....	5.	5.	10.	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. DUPUIS,

Insp. d'écoles.

M. A.-M. FILTEAU.

BEAUPORT, 21 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								44	
b) Sous contrôle des syndics								0	
Total									44
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								111	
b) Modèles								19	
c) Académiques								7	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								7	
Total									152
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								2	
b) Instituteurs religieux								44	
c) Institutrices laïques								136	
d) Institutrices religieuses								125	
Total									307
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires									
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles									
a) Instituteurs laïcs : dans les académies								650	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires									
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles								458	
b) Instituteurs religieux : dans les académies								314	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires								216	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles								229	
c) Institutrices laïques : dans les académies									
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires								195	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles								192	
d) Institutrices religieuses : dans les académies								125	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans	1121		Filles de 5 à 7 ans	1194				2315	
b) Garçons de 7 à 14 ans	3660		Filles de 7 à 14 ans	3643				7303	
c) Garçons de 14 à 16 ans	821		Filles de 14 à 16 ans	889				1710	
d) Garçons de 16 à 18 ans	649		Filles de 16 à 18 ans	673				1322	
Total									12,650
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4350	
b) Dans les écoles modèles								3186	
c) Dans les académies								934	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								856	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								158	
Total									9,484
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								75. %	
b) Dans les écoles modèles								81. %	
c) Dans les académies								85 %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								90 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								91. %	
f) Présence moyenne générale									79.62%
8.—Classification des élèves :									
En première année								3712	
En deuxième année								2591	
En troisième année								1667	
En quatrième année								731	
En cinquième année								374	
En sixième année								154	
En septième année								203	
En huitième année								52	
Total									9.484

REMARQUES GÉNÉRALES

L'augmentation des moyennes de salaires est sensible :

Instituteurs religieux, écoles modèles	$ 20.33
Institutrices religieuses, écoles modèles	10.25
Institutrices laïques, écoles élementaires	26.55
Institutrices laïques, écoles modèles	31.00

Sans trop d'hésitation, beaucoup de municipalités ont considérablement augmenté le salaire de leurs institutrices ; la commission scolaire du Lac-St-Joseph a pourtant un mérite tout spécial: afin de s'assurer les services d'une très bonne institutrice, elle a augmenté le traitement annuel de $275 à $300. Au cours de l'année, l'institutrice, sérieusement atteinte de grippe, a dû passer trois mois à l'hôpital ; à la fin de chaque mois, MM. les commissaires lui adressaient un chèque de $30.00 ; cependant ils payaient le même salaire à une remplaçante.

Voilà un acte de générosité qui compense pour les preuves de mesquinerie données en certains endroits où l'on a retranché le salaire des institutrices qui ont eu le malheur d'avoir la grippe et d'être incapables d'enseigner pendant quelques jours.

La présence moyenne des élèves est de 1½% moins élévée que celle de l'an dernier ; elle est tout de même fort bonne dans les circonstances ; les progrès sont aussi un peu inférieurs à ceux des années précédentes : la grippe est la grande coupable.

Trois institutrices laïques non brevetées ont enseigné dans trois petites écoles ; toutes les institutrices religieuses canadiennes-françaises sont munis d'un brevet d'une école normale ou du bureau central.

Voici la liste des municipalités les plus méritante, ainsi que celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Ste-Anne-de-Beaupré, $60.00 ; 2. Jeune-Lorette village, $50.00 ; 3. St-Léonard-de-Port-Maurice, $40.00 ; 4. Charlesbourg, paroisse, $35.00 ; 5. Pointe-aux-Trembles, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Prudent Martineau, Charlesbourg T.-Carré ; Aimée Cloutier, Charlesbourg T.-Carré ; M.-Th. Langevin, Beauport paroisse ; Béatrice Bélanger, Beauport paroisse ; Diana Pépin, St-Ambroise ; Germaine Kirouac, Ancienne-Lorette village ; Bernadette Kirouac, Ancienne-Lorette, village ; M.-A. De La Durantaye, Ancienne-Lorette village ; Yvonne Pelletier, Charlesbourg paroisse ; M.-A. Pelletier, Charlesbourg paroisse ; M.-Alice Gagnon, St-Raymond paroisse ; Rachel Huard, St-Raymond paroisse ; M.-A. Côté, St-Augustin ; Emma Jobin, St-Augustin ; Amanda Catellier, L'Ange-Gardien ; Mme Jos Falardeau, St-Adolphe ; Marie-P. LaBrie, Ste-Brigitte-de-Laval.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Jeune-Lorette, vill	2	9.5	10.	9.6	9.6	10.	48.7	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
2	Ste-Brig-de-Laval	2	8.5	9.5	10.	9.	10.	47.0	"	8.	7.5	15.5	"
3	Neuville	2	9.5	9.	9.	9.	10.	46.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
4	Château-Richer	4	9.5	9.3	8.6	8.6	10.	46.0	"	8.3	8.5	16.8	"
5	Lac-St-Joseph	1	7.	9.	10.	10.	10.	46.0	"	8.	6.	14.	Très bien.
6	Ste-A.-de-Beaupré	5	8.6	10.	8.4	8.4	10.	45.4	"	8.6	8.2	16.8	Excellent.
7	Charlesbourg, par.	5	8.6	8.	9.4	9.4	10.	45.4	"	7.4	7.	14.4	Très bien.
8	St-Bernardin, Riv. Pierre	1	9.	10.	8.	8.	10.	45.	"	9.	9.	18.	Excellent.
9	St-Chs, Pte-Rivière	1	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	8.	6.	14.	Très bien.
10	Anc.-Lorette, vill.	1	9.	9.	8.2	8.3	10.	44.5	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
11	Laure, canton	1	8.	8.	9.	9.	10.	44.	"	7.	6.	13.	Très bien.
12	N.-D.-des-Laurent	3	8.7	9.	8.3	8.3	9.4	43.7	"	8.3	7.3	15.6	"
13	Ste-Foy	3	8.7	9.	8.	8.	10.	43.7	"	8.	6.7	14.7	"
14	Charlesbourg (T. Carré)	2	10.	9.	7.5	7.5	9.5	43.5	"	9.	7.5	16.5	Excellent.
15	St-Ed.-de-Stoneh.	2	7.	6.5	10.	10.	10.	43.5	"	7.5	7.5	15.0	Très bien.
16	L'Ange-Gardien	3	8.7	8.7	8.	8.	10.	43.4	"	7.7	7.3	15.0	"
17	St-Raymond, vill.	2	9.	8.	8.	8.	10.	43.	"	8.	7.	15.	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
18	St-Augustin.....	8	8 8	9.2	7.5	7.5	10.	43.0	Exeellent.	7.6	7.	14.6	Très-bien.
19	Ste-Catherine....	7	7.7	7.1	9.1	9.1	10.	43.0	"	7.2	7.3	14.5	"
20	Anc.-Lorette, par.	6	7.3	7.3	9.7	8.	10.	42.3	"	7.3	7.2	14.5	"
21	Cap-Rouge.....	2	8.	8.	8.	8.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
22	Lac-Beauport....	1	6.	6.	10.	10.	10.	42.	"	5.	6.	11.	Bien.....
23	Village Montmor.	2	8.	7.5	8.	8.	10.	41.5	"	8.	8.	16.	Très bien.
24	St-Ferréol.....	4	7.5	8.	8.	8.	10.	41.5	"	6.8	6.2	13.	"
25	St-Gérard-de-Magella.....	4	7.5	9.	8.	8.	9.	41.5	"	5.8	5.	10.8	Bien.....
26	St-Léonard-de-Port-Maurice..	4	7.3	7.5	8.3	8.2	10.	41.3	"	7.8	7.	14.8	Très bien.
27	St-Ambroise.....	8	7.3	8.	8.	8.	9.9	41.2	"	7.8	7.	14.8	"
28	Kiskisink.....	1	6.	9.	8.	8.	10.	41.	"	7.6	6.	13.	"
29	Beauport, par....	4	7.	6.8	8.3	8.6	10.	40.7	"	8.	7.4	15.4	"
30	Tewkesbury.....	1	6 .	7.	8.8	8.8	10.	40.6	"	6.	5.	11.	Bien.....
31	St-Michel-de-Beauport.....	2	8.	8.5	7.	7.	10.	40.5	"	7.	6.	13.	Très bien.
32	St-Joachim.....	4	7.	7.5	8.	8.	10.	40.5	"	6.5	5.8	12.3	"
33	Giffard.....	3	7.3	6.6	8.2	8.2	10.	40.3	"	8.	7.3	15.3	"
34	St-Colomban-de-Sillery.....	2	7.	8.5	7.6	7.5	9.5	40.1	"	7.5	7.	14.5	"
35	St-Tite-des-Caps..	5	6.8	7.2	8.	8.	10.	40.0	Très bien.	7.	6.	13.	"
36	Pte-aux-Trembles	4	6.8	8.2	8.	8.	8.8	39.8	"	8.3	7.5	15.8	"
37	St-Raymond, par.	15	7.	7.	6.6	6.5	9.9	37.0	"	7.1	6.9	14.	"
38	St-Achillée.....	1	6.	6.	7.2	6.8	10.	36.0	"	7.	7.	14.	"
39	St-Gab.-de-Valc..	1	5.	6.	8.	7.	10.	36.	"	6.	7.	13.	"
40	Ste-Christine.....	4	6.5	7.	6.8	6.7	8.	35.0	"	7.3	7.	14.3	"
41	St-Ls-de-Courville	1	7.	8.	4.6	4.6	10.	34.2	"	8.	8.	16.	"
42	St-Adolphe.....	1	6.	7.	4.8	4.8	10.	32.6	"	8.	8 .	16.	"
43	St-Ign.-de-Valc...	1	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	Fermée...
44	Riv.-aux-Pins....	1	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	....	Fermée.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

M. L.-M. FILTEAU.

NEUVILLE, 1er juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics						0	
Total							31
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						119	
b) Modèles						20	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
Total							150
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						24	
c) Institutrices laïques						157	
d) Institutrices religieuses						72	
Total							254
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						600.	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires						500.	
dans les écoles modèles							
dans les académies						434.	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						177.	
dans les écoles modèles						189.	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires						266.	
dans les écoles modèles						173.	
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	773	Filles de 5 à 7 ans.	735			1508	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2692	Filles de 7 à 14 ans.	2697			5389	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	476	Filles de 14 à 16 ans.	523			999	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	342	Filles de 16 à 18 ans.	385			727	
Total							8,623
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3772	
b) Dans les écoles modèles						2288	
c) Dans les académies						417	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						304	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						244	
Total							7,025
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						72.%	
b) Dans les écoles modèles						77.%	
c) Dans les académies						87.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						87.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						92.%	
f) Présence moyenne générale							76.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2549	
En deuxième année						1823	
En troisième année						1406	
En quatrième année						716	
En cinquième année						313	
En sixième année						140	
En septième année						54	
En huitième année						24	
Total							7,025

REMARQUES GÉNÉRALES

La municipalité du Lac-Chat n'existe plus que de nom, sa population, n'est plus suffisante pour y maintenir une école.

Les institutrices du village de Saint-Thuribe ne reçoivent que $100. de traitement annuel, ce qui contribue à diminuer considérablement la moyenne des traitements pour les écoles modèles.

Il n'y a pas eu beaucoup d'améliorations dans mon district cette année. Certaines municipalités où l'évaluation est relativement basse se plaignent du coût de la vie et ne payent pourtant que $0.30 par $100. D'autres ont voulu faire des améliorations sans l'autorisation de votre département et sans consulter leur inspecteur et n'ont réussi qu'à diminuer la valeur de leurs écoles au lieu de l'augmenter.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

1. Saint-Casimir, paroisse ; 2. Sainte-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; 3. Saint-Stanislas ; 4. Saint-Rémi-du-Lac-aux-Sables ; 5. Saint-Prosper.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTEURS ET AUX INSTITUTRICES LES PLUS MÉRITANTS

1. Mlles Marie-Anne Hamelin, Alphonsine Paquin, Germaine Delisle, Célina Pagé, Emma Labrie, Marie-Anne-Frenette, Clara Fontaine, Cécile Paquin, Elmina Morin, Reine-Albertine Proulx, Rébecca Perreault, Lydia Groleau, Mathilda Dussault, Blanche Danglade, Marie-Jeanne Gosselin, Angélina Dion, Angélina Tessier.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Casimir, village	2	9.	8.5	10.	10.	8.	46.5	Excellent.	8.5	7.	15.5	Très bien.
2	St-Basile, village..	3	8.	8.6	10.	9.1	8.	43.7	"	8.	7.6	15.6	"
3	Ste-Anne-de-la-Pérade, village..	1	6.	8.	5.	10.	10.	39.	Très bien.	10.	10.	20.	Excellent.
4	St-Alban, village..	1	9.	9.	6.	6.5	10.	40.5	Excellent.	9.	8.	17.	"
5	Pont-Rouge.....	2	6.5	8.5	10.	10.	8.	43.	"	7.5	5.5	13.	Très bien.
6	St-Stanislas.....	2	7.5	8.5	6.5	8.5	8.5	39.5	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
7	Grondines, village	2	7.5	7.	8.	7.5	9.	39.	"	8.	8.	16.	"
8	St-Thècle, village.	1	8.	9.	7.	7.5	7.	38.5	"	8.	8.	16.	"
9	Bois-de-l'Ail.....	3	6.6	8.	6.	7.6	9.	37.2	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
10	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	9	6.6	6.7	5.	9.4	8.8	36.5	"	7.4	7.4	14.8	"
11	Grondines, par...	4	7.	7.5	7.	7.5	8.	37.	"	6.7	7.	13.7	"
12	Les Ecureuils....	3	5.3	5.6	7.5	6.6	9.	34.	"	8.	8.3	16.3	Excellent.
13	St-Basile, paroisse	5	7.	7.4	8.	8.5	6.8	37.7	"	6.7	6.5	13.2	Très bien.
14	Donnacona.....	1	8.	7.	7.	10.	7.	39.	"	5.	6.	11.	Bien.
15	Cap-Santé, village	1	4.	5.	9.	10.	6.	34.	"	8 .	8.	16.	Excellent.
16	Ste-Jeanne-de-Neuville.....	8	5.6	6.5	8.	10.	7.	37.1	"	6.2	6.5	12.7	Très bien.
17	Deschambault....	8	6.5	6.2	7.	7.5	7.	34.2	"	7.5	7.5	15.	"
18	Portneuf.....	6	5.3	6.3	9.	7.5	7.	35.1	"	7.	7.	14.	"
19	Cap-Santé, par...	5	3.8	7.	9.	7.5	6.6	33.9	"	7.2	7.4	14.6	"
20	St-Alban, paroisse	7	6.2	6.1	8.	5.	8.	33.3	"	7.4	7.5	14.9	"
21	St-Rémi-du-Lac-aux-Sables.....	6	5.8	4.6	10.	5.6	8.	34.	"	7.1	6.6	13.7	"
22	St-Adelphe.....	7	6.1	5.4	4.	9.	8.4	32.9	"	7.5	7.2	14.7	"
23	St-Casimir, par...	8	5.	6.1	9.	5.3	7.7	33.1	"	6.6	7.	13.6	"
24	St-Ubalde.....	8	5.6	4.6	8.	5.6	9.	32.8	"	6.8	7.	13.8	"
25	Ste-Thècle, par...	8	6.6	4.3	7.	10.	5.1	33.	"	6.1	6.8	12.9	"
26	St-Thuribe.....	4	7.	5.7	7.	3.8	8.	31.5	"	7.2	7.	14.2	"
27	St-Marc-des-Carrières.....	3	7.	6.6	6.	6.6	8.	34.2	"	7.	6.3	13.3	"
28	Laflèche.....	9	6.	7.	5.	7.7	6.8	32.5	"	6.3	6.4	12.7	"
29	N.-D.-des-Anges..	5	5.	4.4	10.	6.8	6.	32.2	"	6.	6.4	12.4	"
30	St-Gilbert.....	2	6.5	3.5	6.5	5.	8.	29.5	Bien.....	7.5	7.	14.5	"
31	St-Prosper.....	5	5.	5.8	3.	10.	5.2	29.	"	7.	6.6	13.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-M. FILTEAU,

Insp. d'écoles.

M. MAX. FRÉDÉRIC.

SAINT-JEAN, 28 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						25	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		25
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						138	
b) Modèles						13	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						0	
					Total		159
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						8	
b) Instituteurs religieux						8	
c) Institutrices laïques						154	
d) Institutrices religieuses						22	
					Total		192
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					788	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					385	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					209	
	dans les écoles modèles					343	
	dans les académies					400	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					246	
	dans les écoles modèles					319	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	849	Filles de 5 à 7 ans.	895			1744	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2256	Filles de 7 à 14 ans.	2223			4479	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	621	Filles de 14 à 16 ans.	619			1240	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	244	Filles de 16 à 18 ans.	214			458	
					Total		7,921
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4320	
b) Dans les écoles modèles						1097	
c) Dans les académies						524	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						613	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
					Total		6,554
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						73. %	
b) Dans les écoles modèles						78. %	
c) Dans les académies						79. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						84. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							75.34%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2797	
En deuxième année						1834	
En troisième année						1228	
En quatrième année						431	
En cinquième année						112	
En sixième année						72	
En septième année						58	
En huitième année						22	
					Total		6,554

REMARQUES GÉNÉRALES

L'épidémie qui a sévi au cours de l'année a été cause que le pourcentage de la présence moyenne est quelque peu inférieur à celui de l'an dernier.

Veuillez trouver ci-après la liste des municipalités scolaires les plus méritantes, celle des instituteurs et des institutrices les plus méritantes, ainsi que le tableau de la classification par ordre de mérite :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Michel-Archange, $60. ; 2. St-Luc, $50. ; 3. Ste.Brigide, $40. ; 4. Lacolle, $35. ; 5. St-Valentin, $30.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

MM. A.-J. Beaulieu, J.-A. Bélanger, J.-E. Bélanger; Mlles Marguerite Gagnon, Eugénie Gagnon, M.-Louise Demers, Anaïs Morin, Juliette Fortin, Rose-Alba Denault, Mercédès Quenneville, Rose-Amande Lalanne, Mercédès Grégoire, Blanche Samson, Irène Roy, Léda Trahan, Blanche Carreau, M.-Aline Tétreault, Alice Rondeau, Louisa Hamelin.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Cité de St-Jean...	3	9.7	10.	10.	10.	10.	49.7	Excellent.	9.	7.3	16.3	Très bien.
2	Ville d'Iberville...	2	9.	8.8	10.	10.	10.	47.8	"	8.	7.	15.	"
3	Ste-Sabine.....	2	10.	10.	10.	8.	10.	48.	"	8.	6.5	14.5	"
4	St-Rémi.....	8	8.7	8.3	8.5	9.7	10.	45.2	"	8.5	6.5	15.	"
5	Lacolle.....	5	7.7	7.4	9.7	10.	10.	44.8	Très bien.	7.6	6.4	14.	"
6	Clarenceville.....	1	10.	9.	9.	6.	10.	44.	"	9.	8.	17.	"
7	St-Blaise.....	6	8.3	8.5	7.7	9.7	10.	44.2	"	7.7	6.8	14.5	"
8	St-Cyprien.....	8	8.6	7.6	8.5	9.3	10.	44.	"	7.9	6.7	14.6	"
9	St-Michel.....	6	10.	10.	7.4	7.4	9.	43.8	"	8.1	7.5	15.6	"
10	St-Bernard-de-Lacolle.....	8	7.3	6.4	10.	9.5	10.	43.2	"	7.4	5.6	13.	"
11	St-Paul-Ile-aux-Noix.....	3	7.9	7.9	9.	10.	9.3	43.9	"	9.2	8.2	17.4	"
12	Ste-Marguerite-de Blairfindie.....	7	8.3	8.3	7.4	8.3	10.	42.3	"	8.3	6.8	15.1	"
13	St-Jean, paroisse..	6	8.	8.	7.5	9.3	10.	42.8	"	7.8	6.4	14.2	"
14	St-Valentin.....	3	7.3	7.7	7.7	10.	10.	42.7	"	7.8	7.	14.8	"
15	Ste-Brigide.....	12	7.6	6.8	10.	8.7	8.8	41.	"	7.5	5.9	13.4	Bien.
16	St-George-de-Henryville.....	7	7.1	7.3	9.	8.8	10.	42.2	"	7.8	6.5	14.3	Très bien.
17	St-Alexandre.....	8	7.7	7.6	8.9	8.1	9.7	42.	"	7.2	5.9	13.1	Bien.
18	St-Sébastien.....	6	6.8	7.	8.2	9.	10.	41.	"	8.2	7.	15.2	Très bien.
19	St-Luc.....	6	8.2	7.7	8.6	8.	8.	40.5	"	7.7	6.6	14.3	"
20	St-Athanase.....	6	7.2	8.	8.5	9.	7.6	40.3	"	8.	6.9	14.9	"
21	St-Edouard.....	6	7.9	7.8	8.3	7.9	8.2	40.1	"	9.5	8.2	17.7	"
22	St-Jacques-le-Mineur.....	6	6.2	7.8	8.	7.4	10.	39.4	"	8.	7.1	15.1	"
23	Ste-Anne-de-Sabrevois.....	5	6.2	6.6	10.	8.	9.	39.8	"	7.	5.4	12.4	Bien
24	St-Grégoire.....	11	7.1	6.1	9.	6.8	10.	39.	"	7.4	6.2	13.6	"
25	Sherrington.....	8	6.1	4.6	8.2	7.	8.	33.9	Bien.....	7.2	5.8	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

MAX. FRÉDÉRIC,

Insp. d'écoles.

M. J.-E. GENEST-LABARRE.

VICTORIAVILLE, le 25 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics						6	
Total							34
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						159	
b) Modèles						13	
c) Académiques						10	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							186
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						67	
c) Institutrices laïques						176	
d) Institutrices religieuses						139	
Total							382
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					320.83	
	dans les écoles modèles					327.27	
	dans les académies					363.33	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					211.69	
	dans les écoles modèles					212.50	
	dans les académies					218.75	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					209 37	
	dans les écoles modèles					202 20	
	dans les académies					238.88	
(*) *5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :*							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1225	Filles de 5 à 7 ans.	1070			2295	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4283	Filles de 7 à 14 ans.	4306			8589	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1149	Filles de 14 à 16 ans.	1091			2240	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	1353	Filles de 16 à 18 ans.	967			2320	
Total							15,444
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5171	
b) Dans les écoles modèles						2629	
c) Dans les académies						2558	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnés						656	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						43	
Total							11,057
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						68 5%	
b) Dans les écoles modèles						80.6%	
c) Dans les académies						83 7%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						89.9%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						90.6%	
f) Présence moyenne générale							76.25%
8.—Classification des élèves :							
En première année						4451	
En deuxième année						2313	
En troisième année						1999	
En quatrième année						1262	
En cinquième année						528	
En sixième année						295	
En septième année						177	
En huitième année						92	
Total							11,057

(*) Une proportion a été établie pour la ville de Sherbrooke.

REMARQUES GÉNÉRALES

Au sujet de ce sommaire statistique, je puis vous dire, Monsieur le Surintendant, que les chiffres qu'il contient sont exacts et que, de plus, ils sont complets. Cependant, ceux qui ont rapport aux enfants d'âge scolaire de la ville de Sherbrooke ont été obtenus au moyen d'une proportion pour 1918-19. La commission scolaire de cette ville procède actuellement au recensement pour 1919-20.

La statistique des salaires devient toujours plus satisfaisante d'année en année ; pour l'année qui vient de finir, certaines commissions scolaires ont augmenté encore d'une manière assez substantielle le salaire de leurs institutrices; ainsi, dans Stoke, le salaire de toutes les institutrices a été porté de $200. à $230., dans Stukely-Nord et St-Georges-de-Windsor, il a été porté de $175. à $200. et, dans St-Elie-d'Orford, de $180. à $200. ; ailleurs tel qu'à Windsor Mills, Windsor, Shifton, Cleveland, Lawrenceville, Melbourne & Brompton-Gore, l'augmentation a été limitée à certaines écoles ; mais, c'est l'institutrice de l'école No 1 de Melbourne & Brompton-Gore qui a reçu, l'année dernière, le salaire le plus élevé qui ait été payé aux institutrices de tout mon district d'inspection, ce salaire a été de $380., une augmentation de $60. ayant été ajoutée au salaire qu'elle recevait l'année d'auparavant.

Enfin, dans le rapport que je vous adressais l'an dernier, Monsieur le Surintendant, je comptais neuf municipalités où on payait aux institutrices un salaire inférieur à $200. ; cette année, ce nombre est réduit à cinq ; ces cinq municipalités sont les suivantes : Kingsey Falls, Kingsey, St-Pierre-de-Durham, St-Fulgence-de-Durham et Ste-Christine ; à part ces cinq municipalités où les salaires sont encore limités à $175. partout ailleurs on paye $200. et au-delà.

Je dois rendre aux commissaires d'écoles de mon district le témoignage qu'ils sont certainement animés de zèle dans l'accomplissement des devoirs de leur charge et que tous sont désireux de voir les élèves progresser dans les écoles ; cependant, un trop grand nombre, malgré les observations qu'on leur fait, ne saisissent pas l'importance qu'il y a, pour favoriser les progrès des élèves, de visiter leurs écoles deux fois par année et ils omettent la visite du premier semestre ; je ne compte pas moins de quinze commissions scolaires dans mon district qui omettent cette visite ; la loi scolaire, cependant, prescrit deux visites ; et, faites régulièrement, ces visites ont pour effet de stimuler les élèves,

de stimuler les institutrices elles-mêmes et, dans certains cas, de les aider.

Les institutrices ont fait un travail consciencieux dans le cours de l'année et malgré les dérangements causés l'automne dernier par l'épidémie de la grippe, la tenue des écoles, en général, a donné satisfaction ; la classification suivante découle des notes obtenues aux examens que j'ai fait subir :

Ecoles excellentes : 39 ; Ecoles très-bonnes : 74 ; Ecoles bonnes : 48 ; Ecoles médiocres : 13 ; Ecoles mauvaises : 3.

Certaines écoles sont exclues de cette classification parce que, pour une raison ou pour une autre, elles se trouvaient fermées à l'époque de ma seconde visite.

Mais les institutrices qui ont excellé davantage dans l'accomplissement de leur tâche sont les suivantes : Mme J.-A. Talbot, Mlles Emma Martel, Elmira Beauchemin, Yvonne Desmarais, Germaine Desmarais, Rose-de-Lima Péloquin, Maria Fournier, Aiméla Desmarais, Aurore Champagne, Alexina Malenfant, Irma Racicot, Philomène Gendreau, Nélida Champagne, Donalda St-Pierre, Adéla Gamache, Eveline Dubuc, Opportune Gendreau, Amanda Brouillard, Laura Bourassa, Sara Lachapelle, Yvonne Reid, Albina Manseau et Orise Desruisseaux.

Toutes ces institutrices ont obtenu une prime d'encouragement de $20., moins, cependant, Mlle Orise Desruisseaux dont la prime a été limitée à $15. pour cause de manque de fonds.

D'autres institutrices ont un mérite égal ou presqu'égal à celles que je viens de mentionner et, cependant, je n'ai pu leur décerner de primes parce que ces primes sont en nombre trop limité ; j'aime à mentionner parmi les plus méritantes : Mlles Lydia Chandonnet, Juliette Arpin, Emélienne Morel, Alma Cloteau, Jeanne Jauron, Marie-Anne Blanchet, Béatrice Cormier, Maria Dupuis, et j'en pourrais nommer encore d'autres. Ces institutrices, je le sais, ont travaillé avec ardeur dans le cours de l'année, aspirant à obtenir une prime pour la fin de l'année et grande sera leur déception, je le sais aussi, de n'en avoir pas obtenu. Donc grande joie d'une part et grande peine de l'autre. C'est là un des graves inconvénients qu'offre ce système de primes, en outre qu'il prête à éveiller beaucoup de soupçons contre l'intégrité de l inspecteur et à faire surgir contre lui, dans certains cas, des dépits amers, toutes choses qui sont de nature à discréditer son prestige auprès du corps enseignant, auprès des commissions scolaires et auprès des populations elles-mêmes Mais demander ici de faire supprimer ces primes

à cause des inconvénients auxquels elles donnent lieu ou d'en augmenter le nombre de manière à pouvoir donner satisfaction, non pas à tout le monde, mais, du moins, à toutes les institutrices méritantes serait sans doute peine inutile ; mes paroles ne seraient pas entendues.

Les municipalités qui ont mérité les primes du gouvernement sont les suivantes :

Asbestos, $60.00 ; Richmond, $50.00; Stoke, $40.00 ; St-Georges-de-Windsor, $35.00 ; St-Claude, $30.00.

Pour terminer ce rapport, je crois devoir ajouter, Monsieur le Surintendant, une observation qui m'est personnelle. J'en viens au fait. L'ouvrage, dans mon district d'inspection, suit une progression toujours croissante d'année en année ; ainsi, pour l'année qui vient de finir, le nombre d'écoles a augmenté de 3, celui des classes a augmenté de 8 et celui des élèves a augmenté de 254 ; ces diverses augmentations portent à 182 le nombre des écoles sous contrôle que j'ai à visiter à 313 le nombre de classes contenues dans ces écoles et à 10,358 le nombre d'élèves qui les fréquentent. Pour l'année prochaine, je prévois qu'il y aura augmentation encore de trois écoles. Le territoire que j'ai à parcourir pour visiter ces écoles couvre les comtés de Richmond et de Sherbrooke au complet et une partie des comtés de Drummond Bagot et Shefford. Je vous déclare, Monsieur le Surintendant, qu'à moins de se surmener, il est impossible à un inspecteur seul de visiter deux fois en une année scolaire de 200 jours de classe à peu près, un nombre d'écoles contenant autant de classes, autant d'élèves et réparties sur un territoire aussi étendu ; par le passé j'ai toujours visité ces écoles deux fois par année et je me suis efforcé de faire une inspection efficace ; je me suis alors surmené, mais, je ne puis continuer plus longtemps de faire ce que j'ai fait jusqu'à présent, et c'est pourquoi, à l'avenir, à moins qu'il ne survienne un changement, forcément, je ne pourrai faire à toutes les écoles de mon district les deux visites annuelles requises par les règlements ou je devrai faire une inspection superficielle, chose que, Monsieur le Surintendant, vous ne recommandez pas. Il y a bientôt quatre ans déjà, le Comité catholique, reconnaissant que plusieurs inspecteurs étaient surchargés d'ouvrage, recommandait un remaniement des districts d'inspection et la nomination de nouveaux inspecteurs afin de soulager ceux qui avaient trop à faire et la chose n'est pas encore faite.

La classification des municipalités scolaires par ordre de mérite est ci-après :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
1	Danville	2	10.	10.	9.2	10.	10.	49.2	Excellent.	10.	9.4	19.4	Excellent.
2	Lawrenceville	1	9.	10.	10.	10.	10.	49.	"	9.	6.1	15.1	Très bien.
3	Windsor Mills	2	9.	10.	10.	9.8	10.	48.8	"	10.	9.6	19.6	Excellent.
4	Bromptonville	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	10.	9.7	19.7	"
5	Sherbrooke	8	10.	9.8	8.1	10.	10.	47.9	"	10.	9.6	19.6	"
6	Ely-Sud	9	8.1	9.4	10.	10.	10.	47.5	"	9.7	7.1	16.8	"
7	Richmond	2	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	9.4	19.4	"
8	Asbestos	2	9.2	10.	7.7	10.	10	46.9	"	10.	9.3	19.3	"
9	St-Théop.-d'Ely	6	8.1	8.7	10.	10.	10.	46.8	"	10.	5.6	15.6	Très-bien.
10	St-Geo.-de-Wind.	12	8.1	8.6	10.	10.	10.	46.7	"	9.5	6.7	16.2	Excellent.
11	St-Fulg.-de-Durh. No 1	1	10.	9.5	7.8	9.	10.	46.3	"	10.	8.9	18.9	"
12	St-Claude	6	8.8	8.4	9.	10.	10.	46.2	"	8.8	5.9	14.7	Très bien.
13	Ely-Nord	9	6.8	9.3	10.	10.	10.	46.1	"	9.5	5.9	15.4	"
14	Shifton	10	8.3	9.2	8.6	10.	10.	46.1	"	9.2	6.1	15.3	"
15	Ste-Christine	5	8.6	10.	8.	9.2	10.	45.8	"	9.8	7.3	17.1	Excellent.
16	Stukely-Nord	7	7.4	9.7	8.5	10.	10.	45.6	"	9.7	5.7	15.4	Très bien.
17	Ste-Anne-de-Stuk.	7	8.	9.3	7.8	10.	10.	45.1	"	9.	6.1	15.1	"
18	Stoke	11	8.1	9.4	7.6	10.	10.	45.1	"	9.4	6.6	16.	"
19	St-Frs-Xav.-de-Brompton	8	7.	8.1	10.	10.	9.8	44.9	"	9.6	6.9	16.5	Excellent.
20	Kingsey	10	7.6	9.	9.	9.1	10.	44.7	"	9.7	6.5	16.2	"
21	Orford	5	8.	9.2	7.5	10.	10.	44.7	"	9.	5.4	14.4	Très bien.
22	Brompton	6	8.3	9.2	7.1	10.	10.	44.6	"	9.	6.8	15.8	"
23	Canton de Winds.	6	8.5	8.8	7.2	10.	10.	44.5	"	9.5	6.3	15.8	"
24	St-J.-Bap.-d'Asc.	4	6.9	8.3	9.5	10.	9.8	44.5	"	8.	5.7	13.7	"
25	Ascot, diss	2	8.5	8.6	6.6	10.	10.	43.7	"	9.5	6.3	15.8	"
26	Melb. et Brompton-Gore	3	7.1	7.8	8.7	10.	10.	43.6	"	9.1	6.5	15.6	"
27	Cleveland	3	6.5	8.3	8.7	10.	10.	43.5	"	8.8	6.1	14.9	"
28	Ascot Corner	6	7.3	8.1	8.6	9.6	9.9	43.5	"	8.8	5.6	14.4	"
29	Kingsey Falls	3	6.3	8.3	9.2	9.5	9.5	42.8	"	10.	5.4	15.4	"
30	Lennoxville	1	7.	8.4	6.7	10.	10.	42.1	"	8.	5.1	13.1	"
31	Ascot	3	6.6	6.7	8.7	10.	10.	42.	"	9.5	6.1	15.6	"
32	St-P.-de-Durham.	10	7.2	7.4	8.	9.1	9.5	41.2	"	9.6	5.9	15.5	"
38	St-Fulg.-de-Durh.	5	6.8	8.3	7.	8.7	10.	40.8	"	10.	7.1	17.1	Excellent.
34	St-Elie-d'Orford	5	6.2	9.5	5.	10.	10.	40.7	"	9.1	6.5	15.6	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GENEST-LABARRE,

Insp. d'écoles.

J.-E. GOSSELIN.

St-Gervais, 22 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						28	
b) Sous contrôle des syndics						0	
Total							28
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						155	
b) Modèles						11	
c) Académiques						0	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
Total							168
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						0	
c) Institutrices laïques						168	
d) Institutrices religieuses						36	
Total							206
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					300.00	
	dans les écoles modèles					600.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					193.99	
	dans les écoles modèles					208.33	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					200.00	
	dans les écoles modèles					191.29	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1076	Filles de 5 à 7 ans.	992			2068	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2972	Filles de 7 à 14 ans.	2882			5854	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	675	Filles de 14 à 16 ans.	603			1278	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	560	Filles de 16 à 18 ans.	519			1079	
Total							10,279
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5484	
b) Dans les écoles modèles						1301	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						22	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						15	
Total							6,822
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						69.%	
b) Dans les écoles modèles						76.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						59.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						67.%	
f) Présence moyenne générale							70.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2960	
En deuxième année						1706	
En troisième année						1311	
En quatrième année						590	
En cinquième année						192	
En sixième année						63	
En septième année							
En huitième année							
Total							6,822

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans l'espace de deux ans, mon district s'est accru de tois municipalités, de seize écoles et de vingt-quatre classes.

Ma circonscription comprend vingt-huit municipalités réparties dans les cinq comtés suivants : Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny et l'Islet.

Durant l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté six nouvelles maisons d'école qui ont été construites conformément aux plans et devis de votre département. Je crois devoir vous mentioner les municipalités qui ont fait ces améliorations. Voici les noms : St-Paul, Ste-Lucie-de-Beauregard, St-Cyprien, Ste-Germaine, St-Zacharie et St-Odilon. Le coût de ces constructions s'est monté à environ $30,000.

Les traitements des institutrices ont été augmentés dans plusieurs municipalités : la plupart payent maintenant $200.

J'ai le regret de vous dire que le nombre d'institutrices non diplômées tend un peu à s'accroître dans mon district : six ont enseigné au cours de cette année et sur ce nombre, une n'avait pas l'autorisation nécessaire.

Les examens ont été assez satisfaisants dans la plupart des écoles, mais l'épidémie de grippe de l'automne dernier à retardé notablement les progrès.

En général, les élèves sont pourvus de livres approuvés. Plusieurs commissions scolaires ont choisi une série de livres dont une copie a été affichée dans toutes leurs écoles.

Certaines municipalités négligent de faire relier l'*Enseignement primaire*. J'espère que vos instructions récemment données à ce sujet seront mieux suivies à l'avenir.

Avant de terminer ce rapport, je tiens à offrir mes plus sincères remerciements au Gouvernement de cette province pour l'augmentation de traitement qu'il nous a accordée.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction de réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacement d'écoles etc) :

1. St-Cyprien, $60.00 ; 2. Ste-Lucie, $50.00 ; 3. St-Zacharie, $40.00 ; St-Benjamin, $35.00 ; 5. St-Juste, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Marilda Pouliot, Rosalia Labrecque, Eugénie Laflamme, Audélie Guillemette, Joséphine Boutin, Alfréda Tanguay,Rose-Delphine Chabot, Claire Laflamme, Hénédine Bilodeau, Dame Vve Joseph Vachon, Marie-Ange Poliquin, Clara Lacasse, Célanire Aubé, Léonie Ménard, Amanda Garon, Eugénie Bélanger, Marie-Anne Boutin, Marie Carrier, Angélina Blanchet, Blanche Labrecque, Rose-Anna Larivière.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Cyprien.....	2	8.5	10.	10.	10.	10.	48.5	Excellent.	8.5	7.5	16.0	Très bien.
2	Ste-Apolline.....	4	9.5	9.2	9.0	10.	10.	47.7	"	7.4	6.9	14.3	"
3	St-Magloire.....	8	8.6	9.7	9.0	10.	10.	47.3	"	6.8	6.1	12.9	"
4	St-Paul.....	7	9.1	9.1	9.0	10.	10.	47.2	"	7.7	6.8	14.5	"
5	St-Philémon.....	8	8.0	10.	9.0	10.	10.	47.0	"	7.8	7.3	15.1	"
6	St-Ls-de-Gonzague	3	9.3	10.	9.0	8.3	10.	46.6	"	8.3	7.6	15.9	"
7	St-Marcel.....	3	7.6	9.0	9.0	10.	10.	45.6	"	7.5	6.8	14.3	"
8	Ste-Justine.....	9	7.7	8.6	8.0	10.	10.	45.5	"	7.3	6.8	14.1	"
9	Ste-Lucie.....	5	6.8	8.4	10.	10.	10.	45.2	"	7.9	7.0	14.9	"
10	Ste-Rose.....	8	8.8	9.0	9.5	8.8	9.0	45.1	"	7.9	7.1	15.0	"
11	Ste-Sabine.....	3	10.	8.6	8.0	8.3	10.	45.0	"	7.6	7.1	14.7	"
12	Ste-Germaine....	11	8.2	9.0	7.5	10.	10.	44.8	"	7.5	7.0	14.5	"
13	St-Odilon.....	10	8.4	8.3	8.0	10.	10.	44.7	"	7.6	7.0	14.6	"
14	Buckland.....	6	7.8	9.6	8.0	7.5	10.	43.0	"	8.7	7.6	16.3	Excellent.
15	St-Juste.....	4	5.7	7.7	10.	10.	9.5	43.0	"	7.7	7.1	14.8	Très bien.
16	St-Prosper.....	11	7.2	7.7	7.5	10.	10.	42.5	"	6.9	6.1	13.0	"
17	St-Fabien.....	7	6.3	7.8	8.0	10.	10.	42.2	"	7.6	6.8	14.4	"
18	Ste-Aurélie.....	2	8.9	9.0	5.0	10.	10.	42.0	"	9.5	8.5	18.0	Excellent.
19	St-Léon-de-Stand.	6	6.8	9.2	6.0	10.	10.	42.0	"	7.7	7.2	14.9	Très bien.
20	St-Abdon.....	1	5.0	10.	6.5	10.	10.	41.5	"	8.0	7.0	15.0	"
21	St-Pamphile.....	10	6.4	8.6	7.5	8.9	10.	41.4	"	7.3	6.7	14.0	"
22	St-Benjamin.....	5	6.4	8.6	7.0	9 1	10.	41.1	"	7.8	7.1	14.9	"
23	Ste-Perpétue.....	9	6.0	7.6	9.0	8.0	10.	40.6	Très bien.	7.9	7.4	15.3	"
24	St-Nazaire.....	3	8.0	8.0	6.0	8.3	10.	40.3	"	7.3	6.8	14.1	"
25	Standon.....	3	4.0	6.0	10.	10.	10.	40.0	"	7.0	6.3	13.3	"
26	St-Camille.....	7	5.2	5.7	8.0	10.	10.	39.0	"	7.4	6.3	13.7	"
27	St-Zacharie.....	8	6.5	6.6	6.0	7.5	10.	36.6	"	6.8	6.1	12.9	"
28	St-Adalbert.....	3	5.3	3.0	5.5	8.3	10.	32.1	"	8.0	7.2	15.2	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-E. GOSSELIN, *Inspecteur d'écoles.*

M. J.-O. GOULET.

SAINT-GERVAIS, 19 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								31	
b) Sous contrôle des syndics									
Total									31
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								139	
b) Modèles								9	
c) Académiques								5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								3	
Total									159
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								3	
b) Instituteurs religieux								57	
c) Institutrices laïques								190	
d) Institutrices religieuses								57	
Total									307
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires									
dans les écoles modèles								675	
dans les académies									
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires								437.50	
dans les écoles modèles									
dans les académies								406 19	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires								189.33	
dans les écoles modèles								175 00	
dans les académies								300.00	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires								258.33	
dans les écoles modèles								200.00	
dans les académies								300.00	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1572	Filles de 5 à 7 ans.	1568					3140	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	4487	Filles de 7 à 14 ans.	4223					8710	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	838	Filles de 14 à 16 ans.	879					1717	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	470	Filles de 16 à 18 2ns.	537					1007	
Total									14,574
6.—Nombre d'élèves inscrits									
a) Dans les écoles élémentaires								7341	
b) Dans les écoles modèles								1223	
c) Dans les académies								2265	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								326	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								12	
Total									11,167
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								76%	
b) Dans les écoles modèles								80%	
c) Dans les académies								90%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								84%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								84%	
f) Présence moyenne générale									79.43%
8.—Classification des élèves :									
En première année								4629	
En deuxième année								3064	
En troisième année								2041	
En quatrième année								993	
En cinquième année								238	
En sixième année								132	
En septième année								49	
En huitième année								21	
Total									11,167

REMARQUES GÉNÉRALES

Vous constaterez, par le sommaire des statistiques de mon district, que le nombre d'enfants d'âge scolaire est de beaucoup supérieur à celui de ceux qui ont fréquenté les écoles ; la cause est due au fait que, lorsque les élèves ont atteint l'âge de 14 ans, dans nos écoles rurales, on les retire de l'école.

Je suis très satisfait du personnel enseignant de mon district ; religieux, religieuses, maîtres et maîtresses laïcs ont rempli leur tâche avec beaucoup de zèle et de dévouement ; il va sans dire qu'il y a des ombres au tableau, mais la perfection n'est pas de ce monde.

Plusieurs maisons d'école sont encore en mauvais état, et ce, pourvues d'un mauvais mobilier. La bonne volonté que je rencontre chez les commissaires d'écoles me donne lieu d'espérer que sous peu ces lacunes seront comblées.

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'arrêté en conseil du 2 décembre 1905 :

Grand'Mère, $60.00 ; Ste-Flore, $50.00 ; St-Maurice, $40.00 ; St-Jacques-des-Piles, $35.00 ; Cap-de-la-Madeleine, $30.00.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Shawinigan-Falls.	5	10.	10.	7.	10.	10.	47.	Excellent.	9.6	9.6	19.2	Excellent.
2	Champlain, villa..	2	10.	10.	8.	10.	10.	48.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	Grand'Mère.....	3	10.	10.	6.	10.	10.	46.	"	8.7	8.3	17.	Excellent.
4	Baie-Shawinigan..	1	9.	10.	8.	10.	10.	47.	"	8.	8.	16.	Très bien.
5	St-Tite, village...	4	7.	9.5	10.	9.	10.	45.5	"	8.6	8.6	17.	Excellent.
6	St-Théophile-du-L	4	8.7	8.5	8.	9.5	10.	44.7	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
7	Ste-Flore.....	12	8.6	9.	8.	10.	10.	45.6	"	5.5	5.5	11.	Bien.
8	Batiscan.....	5	8.8	8.8	7.	10.	10.	44.6	"	6.	6.	12.	"
9	St-Tite, paroisse..	8	8.6	9.1	7.	9.	10.	43.7	"	6.	6.	12.	"
10	Cap-de-la-Madele.	7	8.8	8.6	7.	10.	10.	44.4	"	5.6	5.6	11.2	"
11	St-Jacq.-des-Piles.	2	7.5	7.5	8.	10.	10.	43.	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
12	St-Et.-des-Grès...	10	8.4	8.1	8.	9.	10.	43.5	"	5.9	5.8	11.7	Bien.
13	St-Tite, nord.....	2	7.5	8.5	8.	9.	10.	43.	"	6.	6.	12.	"
14	St-Sév.-de-Proulx-ville.....	6	9.5	7.5	7.	9.	10.	43.	"	6.	6.	12.	"
15	St-Narcisse.....	13	8.3	9.	8.	8.	10.	43.3	"	5.8	5.8	11.6	"
16	Almaville, par....	4	8.2	8.7	7.	10.	9.	42.9	"	5.7	5.7	11.4	"
17	St-Georges.....	3	7.	8.	8.	10.	10.	43.	"	5.6	5.6	11.2	"
18	Almaville, village.	1	8.	8.	8.	9.	10.	43.	"	5.2	5.2	10.4	"
19	Champlain, par...	5	8.	8.4	7.	9.	10.	42.4	"	5.4	5.4	10.8	"
20	St-Mathieu.....	4	8.7	5.5	8.	9.5	10.	41.7	"	5.7	5.7	11.4	"
21	St-Maurice.....	12	8.8	9.4	6.	8.	10.	42.2	"	5.3	5.3	10.6	"
22	Mont-Carmel....	6	7.7	8.6	8.	8.	9.	41.3	"	5.5	5.5	11.	"
23	Ste-Geneviève-de-Batiscan.....	8	7.2	9.5	6.	8.	10.	40.7	"	5.7	5.7	11.4	"
24	St-Jean-des-Piles..	4	7.8	7.8	8.	9.	9.	41.6	"	5.	5.	10.	Médiocre.
25	Ste-Marthe-du-Cap.....	4	7.	8.2	6.	9.	10.	40.2	"	5.7	5.7	11.4	Bien.
26	St-Boniface.....	7	7.	7.4	8.	8.	10.	40.4	"	5.5	5.5	11.	"
27	St-Luc-de-Vincennes.....	4	6.7	8.	6.	8.	10.	38.7	Très bien.	6.2	6.2	12.4	Très bien.
28	St-R.-de-Mékinac	4	7.2	8.2	6.	9.	10.	40.4	Excellent.	5.3	5.3	10.6	Bien.
29	St-Ls-de-France..	4	7.	7.7	8.	8.	9.	39.8	Très bien.	5.5	5.2	10.7	"
30	St-Timothée.....	4	7.5	7.7	6.	8.	10.	39.1	"	5.7	5.7	11.4	"
31	St-Joseph-de-Mékinac.....	1	5.	4.	8.	10.	9.	36.	"	5.	5.	10.	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-O. GOULET,

Insp. d'écoles.

L.-P. GOULET.

QUÉBEC, 27 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'Inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						23	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		23
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						139	
b) Modèles						19	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
					Total		169
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						17	
c) Institutrices laïques						141	
d) Institutrices religieuses						87	
					Total		247
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					412	
	dans les académies					350	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					182	
	dans les écoles modèles					208	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					186	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	845	Filles de 5 à 7 ans.	863			1708	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2607	Filles de 7 à 14 ans.	2964			5571	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	750	Filles de 14 à 16 ans.	772			1522	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	685	Filles de 16 à 18 ans.	658			1343	
					Total		10,144
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4338	
b) Dans les écoles modèles						1240	
c) Dans les académies						395	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						878	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						142	
					Total		6,993
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						73.%	
b) Dans les écoles modèles						81.%	
c) Dans les académies						91.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						92.%	
f) Présence moyenne générale							80.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2211	
En deuxième année						1770	
En troisième année						1448	
En quatrième année						785	
En cinquième année						420	
En sixième année						204	
En septième année						104	
En huitième année						51	
					Total		6,993

REMARQUES GÉNÉRALES

Dans le cours de l'automne dernier, malgré l'épidémie de grippe, j'ai pu visiter toutes les écoles de mon district et donner une conférence pédagogique dans chaque paroisse.

Le nombre de municipalités est le même que celui de l'an dernier. Par contre, je compte trois écoles de moins : une académie de garçons, à St-François, une autre au Cap St-Ignace et une école modèle de garçons, à St-Pierre. Une partie des élèves qui fréquentaient ces écoles ont été dirigés vers les collèges et les autres ne sont plus retournés aux écoles. Je regrette la disparition de ces écoles, car elles rendaient de grands services aux garçons de 13 à 18 ans, qui recevaient, près du toit paternel, une bonne instruction. J'espère que la fermeture de ces écoles ne sera que momentanée et que bientôt, elles ouvriront leurs portes pour continuer l'œuvre éducative si bien commencée.

Mes félicitations aux municipalités scolaires qui ont bien voulu porter le traitement de leurs institutrices à $200. et $225. M.M. les commissaires de ces municipalités ont compris, que dans un temps où le coût de la vie est si élevé, les institutrices étaient dans l'impossibilité de remplir leurs importantes fonctions, avec un salaire de famine.

Dans le cours de l'année qui vient de se terminer, j'ai accepté quatre maisons d'écoles construites sur plans et devis approuvés par votre département au coût de $6,000.

L'enseignement de l'agriculture fait des progrès satisfaisants. Je compte, cette année, 32 jardins scolaires et 600 élèves jardiniers. Plusieurs jardins ont été établis à domicile et cultivés avec succès par les élèves.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1906 (pour construction ou réparation de maisons d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.):

1. St-Michel, village, Bellechasse; 2. St-Gervais, Bellechasse ; 3. St-Nérée, Bellechasse ; 4. Armagh, Bellechasse ; 5. St-François, Montmagny.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Georges-Henri Talbot ; Mlles Corinne Goulet, Mélanie Leclerc, Marie Furois, Léonie Dion Métivier, M.-Louise Lemelin, Victoria Godbout, Ernestine Langlois, Blanche Chabot, Jeanne Bacon, Eva Dubé-Fortin, Emérentienne Proulx, Bernadette Bilodeau, Jeanne Casault, Alice Gagnon, Amanda Montminy, Odila Beaudoin, M.-Lse Fraser, Alvine Dubé.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obten .
1	Cap St-Ignace....	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	St-Cajetan-d'Arm.	12	9.8	10.	10.	10.	10.	49.8	"	9.5	8.1	17.6	"
3	St-Pierre.....	6	8.8	10.	10.	10.	10.	48.8	"	10.	9.	19.	"
4	St-Michel, village.	4	10.	10.	9.3	10.	10.	48.6	"	10.	9.7	19.7	"
5	Ste-Euphémie....	2	9.5	10.	9.5	9.5	10.	48.5	"	9.5	8.	17.5	"
6	Ville de Montmag.	5	9.5	10.	10.	9.	10.	48.5	"	10.	9.5	19.5	"
7	Beaumont.....	3	9.7	8.7	10.	10.	10.	48.4	"	9.2	7.5	16.7	"
8	St-Thomas.....	13	8.	10.	10.	10.	10.	48.	"	9.	8.	17.	"
9	St-Valier.....	8	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	8.3	18.3	"
10	Berthier.....	3	10.	10.	9.	9.	10.	48.	"	10.	9.3	19.3	"
11	Cap St-Ignace, par	13	9.8	10.	9.	9.	10.	47.8	"	9.3	8.	17.3	"
12	St-François.....	9	9.6	10.	9.	9.	10.	47.6	"	10.	8.9	18.9	"
13	La Durantaye....	3	7.3	10.	10.	10.	10.	47.3	"	9.3	8.	17.3	"
14	Ile-aux-Grues....	2	9.	10.	9.	9.	10.	47.	"	10.	8.3	18.3	"
15	St-Damien.....	7	9.	9.8	9.	9.	10.	46.8	"	9.3	8.1	17.4	"
16	St-Raphael.....	8	8.7	10.	9.	9.	10.	46.7	"	9.5	8.1	17.6	"
17	St-Michel, par....	3	8.3	10.	9.	9.	10.	46.3	"	9.7	9.	18.7	"
18	St-Charles.....	10	8.2	9.8	9.	9.1	10.	46.1	"	9.4	8.2	17.6	"
19	N.-D.-du-Rosaire.	5	6.6	10.	9.	9.	10.	44.6	"	9.2	7.8	17.	"
20	St-Gervais.....	14	8.9	10.	8.	8.	10.	44.9	"	9.	8.	17.	"
21	St-Nérée.....	9	8.8	8.6	8.	8.	10.	43.4	"	9.1	7.6	16.7	"
22	St-Lazare.....	10	7.3	9.1	8.	8.	9.8	42.2	"	9.	7.5	16.5	"
23	Grosse-Ile.....	(non visitée.)											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-P. GOULET,

Insp. d'écoles

M. LS-A. GUAY.

St-David-de-Lévis, 7 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district, III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						26	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							26
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						141	
b) Modèles						15	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							163
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						4	
c) Institutrices laïques						176	
d) Institutrices religieuses						51	
Total							232
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					375	
	dans les académies						
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					182	
	dans les écoles modèles					258	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					213	
	dans les écoles modèles					204	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	914	Filles de 5 à 7 ans.	849			1763	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2735	Filles de 7 à 14 ans.	2682			5417	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	672	Filles de 14 à 16 ans.	657			1329	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	463	Filles de 16 à 18 ans.	457			920	
Total							9,429
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4446	
b) Dans les écoles modèles						1882	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						381	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							6,709
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						75.%	
b) Dans les écoles modèles						72.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						83.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							74.61%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2680	
En deuxième année						1758	
En troisième année						1185	
En quatrième année						696	
En cinquième année						227	
En sixième année						118	
En septième année						40	
En huitième année						5	
Total							6,709

REMARQUES GÉNÉRALES

A part l'épidémie de grippe qui a semé le deuil dans un grand nombre de familles et a causé beaucoup de tort à l'instruction de nos enfants, rien de bien important à signaler.

La loi scolaire, dans les écoles confiées à ma surveillance, est bien observée, le programme d'études officiel assez bien suivi, surtout pour les matières les plus importantes, et malgré les 5 à 8 semaines de vacances forcées de l'automne dernier, les résultats ont été surprenants. Je m'attendais à moins.

Au point de vue des succès obtenus, les instituteurs et institutrices laïques et religieux, sous contrôle, ont été notés comme suit :

	170 Laiques	30 Religieux
Excellent	8	8
Très bien	70	15
Bien	44	5
Médiocre	39	1
Mal	8	1
Nul	1	

Les commissaires se font un peu tirer l'oreille au chapitre des visites que leur impose le paragraphe 8 de l'article du Code Scolaire, mais j'ai lieu de croire que tous l'an prochain, ou à peu près, se conformeront audit article.

Voici la liste des cinq municipalités les plus méritantes de mon district et qui ont mérité la prime spéciale :

N.-D.-de-Charny ; Chaudière-Station ; St-Malachie : Ste-Claire ; Breakeyville.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Auguste Lavallée, St-Anselme, comté de Dorchester ; Alice Chabot, St-Malachie ; Corinne Bourassa, St-David, Comté de Lévis ; Léontine Audet, St-Ed-de-Frampton, comté de Dorchester ; Antonia Martineau, St-David, comté de Lévis ; Marie Laflamme, St-Anselme, comté de Dorchester ; M.-Delphine Turgeon, St-Isidore, comté de Dorchester; Victoria Bourgault, Ste-Hénédine, comté de Dorchester : M.-Jeanne Bourassa, St-David, comté de Lévis ; Valéda Hallé, Breakeyville, comté de Lévis ; Stacy O'Farrell, Ste-Malachie, comté de Dorchester;

Azilda Ferland, Ste-Marguerite, comté de Dorchester ; Annie Deblois, Ste-Marguerite, comté de Dorchester ; Mary Fillion, St-Maxime-de Scott, comté de Dorchester ; Angélina Fortier, St-Maxime-de-Scott, comté de Dorchester ; Delvina Brouard, St-Bernard, comté de Dorchester ; Mde A. Gagnon (Maxima Brouard), Honfleur, comté de Bellechasse ; Blanche Morissette, Ste-Marguerite, comté de Dorchester; Dolora Fréchette, St-Nicolas paroisse, comté de Lévis ; Rosie Allaire, St-Edouard-de-Frampton, comté de Dorchester.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	N.-D.-de-Charny.	2	10.	10.	5.	5.2	10.	40.2	Excellent.	10.	5.9	15.9	Excellent.
2	Chaudière Station	1	8.	8.	9.	4.8	10.	39.8	"	10.	4.2	14.2	Très bien.
3	St-Malachie.....	9	7.5	6.5	10.	5.2	10.	39.2	Très bien.	10.	6.1	16.1	Excellent.
4	Ste-Claire.....	9	9.1	8.8	6.	5.2	10.	39.1	"	9.9	5.6	15.5	Très bien.
5	Vill. de St-Nicolas	1	10.	10.	2.	6.5	10.	38.5	"	10.	5.5	15.5	"
6	St-Bernard.....	10	8.2	9.	5.2	5.7	10.	38.1	"	10.	5.4	15.7	"
7	St-Edouard-de-Frampton.....	13	6.1	5.9	9.2	6.5	10.	37.7	"	10.	6.	16.	Excellent.
8	St-Jean-de-St-Nicolas.....	1	9.	10.	2.2	6.	10.	37.2	"	10.	6.	16.	"
9	St-David.....	4	9.2	9.1	2.	6.1	10.	36.4	"	10.	6.	16.	"
10	Breakeyville.....	2	9.1	8.5	3.5	5.1	10.	36.2	"	10.	5.9	15.9	"
11	Ste-Marguerite...	10	7.3	8.	5.5	5.2	10.	36.	"	10.	5.7	15.7	Très bien.
12	Etchemin.....	2	5.8	9.	4.	7.	10.	35.8	"	10.	4.7	14.7	"
13	St-Maxime-de-Scott.....	4	8.7	7.1	4.5	5.	10.	35.3	"	10.	7.1	17.1	Excellent.
	Honfleur.....	8	7.9	7.8	5.	4.6	10.	35.3	"	10.	6.1	16.1	"
14	St-Anselme.....	12	7.8	6.4	5.2	5.2	10.	34.6	"	10.	5.6	15.6	Très bien.
15	St-Nicolas, par...	10	8.	7.7	3.	5.3	10.	34.2	"	10.	5.6	15.6	"
16	Ste-Hénédine....	5	8.3	9.4	2.8	3.5	10.	34.	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
17	St-Lambert.....	9	4.5	7.6	6.5	5.	10.	33.6	"	9.	5.2	14.2	Très bien.
18	St-Jean-Chrysost.	7	7.8	5.9	5.	4.8	10.	33.5	"	9.8	5.	14.8	"
19	St-Henri.....	16	7.5	6.2	4.	4.7	10.	32.4	"	9.7	5.1	14.8	"
20	St-Ls-de-Pintend.	4	5.	9.2	2.5	5.6	10.	32.3	"	10.	5.7	15.7	"
21	St-Romuald.....	1	3.	7.	7.5	6.	8.	31.5	"	8.	3.5	11.5	Bien.
22	St-Etienne.....	5	5.9	6.4	3.5	4.8	10.	30.6	"	10.	5.5	15.5	Très bien.
23	St-Télesphore....	1	4.	8.	1.	6.5	10.	29.	Bien.....	6.	2.	8.	Médiocre.
24	St-Isidore.....	10	4.8	5.9	2.2	5.	10.	27.9	"	10.	6.1	16.1	Excellent.
25	Le Sault.....	Non visitée.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls-A. GUAY, *Insp. d'écoles.*

M. JOSEPH HÉBERT.

LONGUEUIL, 8 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						52	
b) Sous contrôle des syndics						2	
					Total		54
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						150	
b) Modèles						19	
c) Académiques						1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						14	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						7	
					Total		191
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Instituteurs religieux						46	
c) Institutrices laïques						151	
d) Institutrices religieuses						90	
					Total		290
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					550.00	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					300.00	
	dans les écoles modèles					366.21	
	dans les académies					328.57	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					188.84	
	dans les écoles modèles					313.33	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					250.55	
	dans les écoles modèles					201.66	
	dans les académies						
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésorier) : (1)							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1,000	Filles de 5 à 7 ans.	1,053			2,053	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3,961	Filles de 7 à 14 ans.	3,975			7,936	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	867	Filles de 14 à 16 ans.	815			1,682	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	561	Filles de 16 à 18 ans.	593			1,154	
					Total		12,825
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						5877	
b) Dans les écoles modèles						3159	
c) Dans les académies						473	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1640	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						1216	
					Total		12,365
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						72. o/o	
b) Dans les écoles modèles						82. o/o	
c) Dans les académies						83½o/o	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						89. o/o	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						92 o/o	
f) Présence moyenne générale							79.6 o/o
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						5306	
En deuxième année						2493	
En troisième année						2209	
En quatrième année						1277	
En cinquième année						567	
En sixième année						291	
En septième année						128	
En huitième année						94	
					Total		12,365

(1) Pour les recensements de Saint-Aimé, Saint-Narcisse-de-Saint-Aimé, Saint-Joseph-de-Sorel et le village Saint-Michel, on a utilisé ceux de l'année précédente. (Voir remarques générales ci-après).

REMARQUES GÉNÉRALES

Relativement au sommaire statistique, j'ai l'honneur de vous informer que les chiffres du recensement des municipalités suivantes : St-Aimé, St-Narcisse-de-St-Aimé, St-Joseph-de-Sorel, St-Michel village, sont ceux de l'année précédente. L'épidémie qui a sévi l'automne dernier, a été cause que MM. les secrétaire-trésoriers n'ont pu faire le recensement et, soit pour raison de maladie ou pour d'autres raisons, ces officiers ont déclaré n'avoir pu faire ce travail durant le cours de l'année. La fermeture des écoles, du 3 octobre à la fin de novembre, m'a empêché de faire au complet la visite d'automne, mais j'ai pu visiter au printemps toutes les écoles de mon district d'inspection. Les progrès sont, en général, très-satisfaisants, si l'on tient compte de la perte de temps causée par la maladie : dans certaines municipalités, les classes ont été interrompues pendant plus de deux mois et, pour quelques-unes, pendant plus de trois mois ; dans bien des cas, des élèves n'ont pu assister aux classes, bien que les écoles fussent ouvertes, parce qu'il y avait encore de la maladie dans les familles. Malgré tout ce qui a pu nuire à l'assistance régulière, il me fait plaisir de constater que la présence moyenne dans mon district, atteint 79.6%. Deux écoles réparées, quelques classes pourvues de matériel et d'ameublement perfectionnés, voilà toutes les améliorations à noter. Les traitements n'ont presque pas été augmentés depuis l'an dernier, bien que le coût de la vie se soit élevé. Parmi les municipalités rurales, celle de Longueuil n'a aucun traitement annuel inférieur à $300 ; celle de Boucherville, à $250. ; dans les autres, on accorde généralement $200. ; quelques municipalités, heureusement peu nombreuses, paient $125. En résumé, la question des traitements exceptée, il y a lieu d'être satisfait d'une manière générale du mouvement scolaire de mon district.

Je joins à ce rapport la liste des municipalités scolaires les plus méritantes, celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement, ainsi que le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des écoles, etc) :

1. Ste-Julie, comté de Verchères, $60.00 ; 2. St-Hubert, comté de Chambly, $50.00 ; 3. St-Ours,paroisse, comté de Richelieu, $40.00 ; 4. St-Joseph-de-Sorel, comté de Richelieu, $35.00 ; 5. Rivière-Richelieu, comté de Richelieu, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité le prime pour succès dans l'enseignement :

Mesdemoiselles C. McGarency, G. Lagüe, A. Lagüe, M. A.-O. Beauregard, A. Bouthillier, C. Arpin, C. Larochelle, M.-A. Ethier, E. Donais, B. St-Laurent, A. Duhamel, A. Lachambre, E. Larochelle, A. Lafleur, A. Rainville, A. Lecours, J. Bonin, E.-A. Grenier, L. Lussier, B. Beauchamp, M. Lasselle.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	St-Lambert.....	2	10.	10.	0.50	10.	10.	40.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	Longueuil, ville...	2	10.	10.	0.75	7.5	10.	37.5	"	9.	9.	18.	"
3	Chambly, canton.	1	10.	9.	0.50	8.	10.	37.	"	9.	9.	18.	"
4	Montréal-Sud....	1	9.	8.	0.40	8.	10.	35.	"	9.	9.	18.	"
5	Varennes, village.	3	8.6	9.6	0.11	6.6	10.	34.8	"	8.6	8.6	17.2	"
6	Longueuil, par....	7	8.8	8.	0.25	8.2	10.	35.	"	8.2	8.	16.2	"
7	St-Bruno, village.	1	9.	9.	0.40	8.	10.	36.	"	8.	7.	15.	Très bien.
8	St-Marcel, village.	1	8.	8.	1.25	7.	10.	33.	"	9.	9.	18.	Excellent.
9	St-Roch.....	3	7.6	8.	0.45	7.	10.	32.6	"	9.	9.	18.	"
10	Verchères, village.	2	7.5	8.5	0.40	7.	10.	33.	"	9.	85.	17.5	"
11	Filiatreault.....	1	9.	7.	0.25	6.	10.	32.	Très bien.	9.	9.	18.	"
12	Contrecœur, vill..	1	8.	8.	0.60	7.	10.	33.	Excellent.	9.	8.	17.	"
13	Belœil, village....	6	8.1	7.8	0.40	7.	10.	32.9	"	8.3	8.3	16.6	"
14	St-David, village.	1	8.	8.	0.50	5.	10.	31.	Très bien.	9.	9.	18.	"
15	Boucherville, vill.	2	7.5	8.	0.33	7.	10.	32.5	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
16	St-Bruno, par....	3	8.3	8.	0.20	7.	10.	33.3	"	7.6	7.3	14.9	"
17	St-Joseph-de-Sorel	1	8.	8.	0.25	7.	10.	33.	"	8.	7.	15.	"
18	Varennes, par....	7	7.1	9.	0.14	7.	10.	33.1	"	7.5	7.	14.5	"

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
19	St-Michel, village.	2	6.5	7.	0.65	6.	10.	29.5	Très bien.	9.	9.	18.	Excellent.
20	St-Aimé.....	4	6.7	7.	1.25	7.2	10.	30.9	"	8.2	8.2	16.4	"
21	Sorel, paroisse....	2	8.	7.	0.40	7.	10.	32.	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
22	St-Michel, No 3...	1	7.	8.	0.45	7.	10.	32.	"	8.	7.	15.	"
23	Belœil, paroisse...	3	8.	8.	0.22	7.	10.	33.	Excellent.	7.3	6.6	13.9	"
24	Verchères, par....	5	8.	8.	0.20	7.	10.	33.	"	7.	6.6	13.6	"
25	St-Ours, ville.....	2	8.	6.	0.75	6.5	10.	30.5	Très bien.	8.	8.	16.	"
26	St-Antoine.....	7	6.7	8.4	0.30	7.	10.	32.1	Excellent.	7.1	7.1	14.2	"
27	Ste-Anne-de-Sor..	3	7.6	7.6	0.50	6.3	10.	31.5	Très bien.	7.3	7.3	14.6	"
28	St-Bas.-le-Grand..	3	7.3	8.	0.15	6.	10.	31.3	"	7.3	7.3	14.6	"
29	St-Marc.....	5	7.	8.	0.20	7.	10.	32.	"	7.2	6.7	13.9	"
30	Boucherville, par.	4	7.2	8.	0.18	7.	10.	32.2	Excellent.	6.7	6.7	13.4	"
31	Chambly Bassin..	8	7.2	6.7	0.30	7.2	10.	31.1	Très bien.	7.2	6.7	13.9	"
32	Ste-Anne-de-Noue	1	7.	8.	0.35	6.	10.	31.	"	7.	7.	14.	"
33	Ste-Théodosie....	2	6.	7.	0.17	7.	10.	30.	"	7.5	7.5	15.	"
34	St-Hubert.....	6	6.1	7.6	0.25	6.6	10.	30.3	"	7.6	6.8	14.4	"
35	Contrecœur, par..	4	7.	8.	0.35	6.7	10.	31.7	"	6.7	6.2	12.9	"
36	Sorel, ville.....	2	7.	6.5	0.50	6 .	10.	29.5	"	7.5	7.5	15.	"
37	St-Ours, paroisse..	6	6.8	8.	0.45	6.	10.	30.8	"	7.1	6.6	13.7	"
38	St-Narcisse-de-St-Aimé.....	6	7.6	7.	0.40	6.1	10.	30.7	"	7.	6.6	13.6	"
39	St-Gérard.....	3	7.	7.	0.40	6.	10.	30.	Très bien.	7.3	7.	14.3	Très bien.
40	Greenfield Park...	1	9 .	7.	0.40	10.	10.	36.	Excellent.	4.	4.	8.	Mal..
41	St-Michel, No 4...	1	5.	7.	0.47	6.	10.	28.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
42	St-Michel, No 8...	1	6.	6.	0.60	6.	10.	28.	"	8.	8.	16.	"
43	St-Ls-de-Bonsec..	5	6.6	5.8	0.65	6.2	10.	28.6	"	7.6	7.6	15.2	"
44	Ste-Julie..... ...	5	6.6	7.	0.54⅓	7.	10.	30.6	"	7.2	6.2	13.2	"
45	St-Marcel, par....	5	6.6	7.	0.60	6.4	10.	30.	"	6.6	6.4	13.	"
46	St-Robert.....	8	6.3	8.1	0.80	6.	10.	30.4	"	6.3	6.3	12.6	"
47	St-Michel, No 2...	1	7.	8.	0.40	7.	10.	32.	"	6.	5.	11.	Médiocre.
48	St-David, par....	7	7.5	6.7	0.33	6.	10.	30.2	"	6.4	6.	12.4	Très bien.
49	Riv. Richelieu...	1	8.	8.	0.60	7.	10.	33.	Excellent.	5.	4.	9.	Médiocre.
50	St-Michel, No 6...	1	5.	6.	0.50	5.	10.	26.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
51	Ste-Victoire.....	7	7.2	6.2	0.62	4.	10.	27.4	"	7.4	7.1	14.5	"
52	St-Michel, No 9..	1	6.	6.	0.44	4.	10.	26.	"	7.	7.	14.	"
53	" 10.	1	5.	7.	0.45	4.	10.	26.	"	7.	6.	13.	"
54	" 5..	1	5.	2.	0.48½	4.	10.	21.	Bien.....	7.	6.	13.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH HÉBERT,

Insp. d'écoles.

M. PAUL HUBERT.

POINTE-BASSE, 16 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						31	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							31
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						148	
b) Modèles						24	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						4	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
Total							182
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs							
b) Instituteurs religieux						12	
c) Institutrices laïques						196	
d) Institutrices religieuses						48	
Total							256
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					325	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					185	
	dans les écoles modèles					221	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					194	
	dans les écoles modèles					200	
	dans les académies					275	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1161	Filles de 5 à 7 ans.	1176			2337	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3648	Filles de 7 à 14 ans.	3548			7196	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	922	Filles de 14 à 16 ans.	884			1806	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	622	Filles de 16 à 18 ans.	564			1186	
Total							12,525
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						5047	
b) Dans les écoles modèles						3108	
c) Dans les académies						510	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						469	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						132	
Total							9,266
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						62.27%	
b) Dans les écoles modèles						71.49%	
c) Dans les académies						84.70%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						74.00%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						65 00%	
f) Présence moyenne générale							67.23%
8.—Classification des élèves :							
En première année						3392	
En deuxième année						2187	
En troisième année						1912	
En quatrième année						1147	
En cinquième année						429	
En sixième année						155	
En septième année						31	
En huitième année						13	
Total							9,266

REMARQUES GÉNÉRALES

En présentant ce premier rapport, il me fait grand plaisir de signaler l'état de progrès dans lequel j'ai trouvé mon district. Je fus même surpris de voir tant de modernisme. C'est comme s'il y avait eu un concours entre les municipalités scolaires pour la construction et l'embellissement des maisons d'écoles. En général la population de mon district peut parler avec fierté de ses écoles.

Messieurs les curés ont eu beaucoup d'amabilités pour moi. Ceux dont les occupations le leur permettaient venaient à l'examen.

Messieurs les commissaires ont montré une grande somme de bonne volonté, surprenante parfois. C'était en pleines semailles. Ils laissaient là leurs champs et m'accompagnaient aux écoles, me faisant part de leurs observations et notant avec intelligence celles qui je leur faisais.

Partout j'ai trouvé du dévouement de la part de Mlles les institutrices, de MM. les curés et de MM. les commissaires.

L'anglais s'enseigne dans toutes les écoles de village. L'histoire et la géographie du pays s'enseignent médiocrement, faute de préparation suffisante et de livres appropriés.

Les petits garçons vont à l'école tout l'hiver, mais, au temps des semailles, ils abandonnent la classe dès qu'ils peuvent fournir quelqu'aide sur la ferme. Cela se comprend facilement dans une telle contrée de colonisation et de culture. Une autre catégorie d'enfants, ceux de 5 et de 6 ans, commencent ordinairement en mai, continuent en septembre, mais les mauvais temps d'automne et l'hiver les éloignent de l'école jusqu'au printemps suivant. Cela a pour effet de diminuer le pourcentage de la fréquentation scolaire, mais non les sacrifices des parents. J'ai trouvé maints enfants de 5 et de 6 ans, lisant couramment. Ce n'est pas peu, vu les difficultés locales.

Quelques rares institutrices non-diplomées sont l'exception. Deux ou trois écoles restèrent fermées faute d'enfants. Les deux écoles de Saint-Marcelin n'ouvrirent pas de l'année.

Messieurs les commissaires comprennent l'importance qu'il y a de garder une bonne institutrice, aussi, ne la laissent-ils partir que pour des causes incontrolables.

Dans plusieurs paroisses, il y a des jardins scolaires à domicile. Cet automne, il y aura une exposition scolaire à Saint-Donat et une à Sainte-Luce.

L'an dernier la fréquentation scolaire était de 86.70%, elle est cette année de 67.23%. C'est une année terrible.....la grippe a jeté le désarroi dans la fréquentation scolaire.

Vingt et une institutrices sont désignées pour une gratification, mais un plus grand nombre en mérite.

En terminant, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de réitérer mes plus profonds remerciements au Gouvernement pour la confiance qu'il a mise en moi et l'honneur dont il m'a comblé. Soyez sûr que je m'appliquerai à me rendre digne d'une si grande faveur.

Enfin, pour les primes d'encouragement, je vous recommande les municipalités suivantes : Saint-Ulric, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Damase, Sainte-Blandine et Saint-Donat.

Voici maintenant la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Massé et Ouimet..	2	10.	10.	.70	10.	10.	40.	Excellent.	10.	9.	19.	Excellent.
2	St-Narcisse.....	1	10.	10.	2.	10.	10.	40.	"	10.	8.	18.	"
3	Ste-Angèle-de-Mérici.....	9	9.8	10.	.59	10.	10.	39.8	"	9.9	9.	18.9	"
4	Mont-Joli.....	4	9.3	10.	.85	9.7	10.	39.	"	9.8	9.7	19.5	"
5	Saint-Moïse, par..	4	9.	10.	1.25	10.	10.	39.	"	10.	9.5	19.5	"
6	N.-D.-du-S.-Cœur	5	9.4	9.6	.38	10.	10.	39.	"	10.	8.4	18.4	"
7	St-Gabriel.....	6	9.3	9.7	.50	9.8	10.	38.8	"	10.	9.	19.	"
8	St-Valérien.....	5	9.	9.8	.50	10.	10.	38.8	"	10.	9.	19.	"
9	St-Oct.-de-Métis..	6	8.1	7.3	.45	8.3	10.	38.7	"	9.	8.	17.	"
10	St-Damase.....	7	8.3	10.	.65	10.	10.	38.3	"	10.	9.	19.	"
11	Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père....	2	10.	10.	.50	8.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
12	Ste-Flavie.....	6	9.	9.7	.60	8.3	10.	37.	"	8.3	8.	16.3	"
13	Vill. de St-Moïse..	2	9.5	9.	2.00	8.5	10.	37.	"	8.	8.	16.	"
14	Ville de St-Germ.-de-Rimouski...	5	7.	9.5	.30	10.	10.	36.5	"	9.	8.5	17.5	"
15	Assomp.-de-Mc-Nider.....	8	8.	9.	.36	9.5	10.	36.5	"	9.	9.	18.	"
16	St.-Rémi-de-la-Riv.-Métis.....	4	8.3	9.	.55	9.2	10.	36.5	"	8.2	8.	16.2	"
17	Ste-Cécile-du-Bic.	9	7.6	8.7	.60	10.	10.	36.3	"	9.8	8.5	18.3	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
18	St-Ant.-de-Pad.-de-Kempt.....	4	8.2	8.8	.80	9.	10.	36.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
19	Sainte-Luce.....	9	9.7	9.9	.35	9.8	5.	35.4	"	8.8	8.0	16.8	"
20	St-Donat.....	8	7.8	8.	.90	8.7	8.7	35.2	"	8.8	8.	16.8	"
21	Ste-Blandine.....	9	7.5	9.7	.95	8.	10.	35.2	"	9.	7.2	16.2	"
22	St-Anaclet.....	7	8.3	8.6	.55	8.	10.	34.9	"	9.	8.5	17.5	"
23	Ville de St-Jérôme (Matane).....	4	10.	10.	.60	9.9	10.	39.9	"	7.5	6.5	14.	Très bien.
24	St-Jos.-de-Lepage.	5	8.6	9.8	.52	9.	10.	37.4	"	8.	7.2	15.2	"
25	St-Jérôme-de-Matane, par...	9	8.5	9.	.60	7.	10.	34.5	"	8.3	7.	15.3	"
26	St-Germain-de-Rimouski, par..	9	8.	8.7	.60	8.	10.	34.7	"	7.7	7.	14.7	"
27	Ste-Félicité.....	9	6.4	6.4	1.00	8.	10.	30.8	Très bien.	8.	6.	14.	"
28	St-Ulric.....	9	7.	5.	.45	7.	10.	29.	"	8.	7.4	15.4	"
29	Canton Tessier...	4	6.	6.2	1.00	7.5	10.	29.7	"	5.8	5.	10.8	Bien.
30	St-Léandre.....	5	5.	4.	.....	9.	9.	27.	"	9.	9.	18.	Excellent.
31	St-Marcelin.....												

J'ai l'honneur d'être, etc.,

PAUL HUBERT,

Inspecteur d'écoles.

M. A.-A. LETARTE.

QUÉBEC, 7 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						33	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							33
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						110	
b) Modèles						15	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées							
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							127
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						12	
c) Institutrices laïques						119	
d) Institutrices religieuses						56	
Total							189
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					600	
	dans les académies					359	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					246	
	dans les écoles modèles					337	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					217	
	dans les académies					300	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	798	Filles de 5 à 7 ans.	771			1569	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2466	Filles de 7 à 14 ans.	2342			4808	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	373	Filles de 14 à 16 ans.	460			833	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	243	Filles de 16 à 18 ans.	238			481	
Total							7,691
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3040	
b) Dans les écoles modèles						2091	
c) Dans les académies						709	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							5,840
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						63. %	
b) Dans les écoles modèles						73. %	
c) Dans les académies						87. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							70. %
8.—Classification des élèves :							
En première année						2579	
En deuxième année						1188	
En troisième année						1044	
En quatrième année						613	
En cinquième année						272	
En sixième année						102	
En septième année						27	
En huitième année						15	
Total							5,840

REMARQUES GÉNÉRALES

Je ne puis commencer le présent rapport sans offrir à tous les honorables membres du Conseil Exécutif de cette province, les remerciements les plus empressés pour la confiance qu'ils ont témoignée aux Inspecteurs d'écoles en daignant leur accorder une gratification de $200.00 sur leur traitement et une indemnité additionnelle de $100.00 pour leurs frais de voyage.

D'une manière générale, l'année n'a pas été aussi bonne que les précédentes, parce qu'il y a eu trop de pertes de temps pendant et après l'épidemie de grippe, car la plupart des écoles ont été fermées pendant deux mois, et quelques-unes même, trois mois.

Cependant si je tiens compte du temps perdu et de la compétence de la plupart des titulaires de mon district, j'ai lieu d'être très satisfait du résultat de l'examen sérieux que j'ai fait subir à tous les élèves.

La cause de l'insuccès de quelques titulaires a été le manque de travail. Certaines institutrices ne semblent pas attacher assez d'importance à la préparation des classes et au travail personnel.

Il me fait plaisir de vous annoncer que les quelques municipalités qui ne se conformaient pas à la loi, en n'adoptant pas un taux uniforme pour tous les arrondissements, ont changé de régime, cette année, et sont en tout point conformes à la loi.

En vertu de l'amendement ajouté à l'article 2768, je suis convaincu que nous pourrons avoir un recensement plus complet dans certaines municipalités car, comme vous avez dû le constater par mes bulletins, il y a un bon nombre de secrétaires-trésoriers qui nous fournissent, chaque année, un recensement incomplet.

Noms des municipalités qui méritent une prime :

1.—St-André-Avellin	$60.00
2.—Cantons-Unis	50.00
3.—Canton-Campbell	40.00
4.—St-François-Régis	35.00
5.—Canton-Décarie	30.00

Noms des instituteurs et des institutrices qui méritent une gratification :

1.—M. Henri Tousignant ;
2.— " Abbé F. Mercier ;
3.—Mlle Eva Racine ;
9.—Mlle Nancia Monette ;
10.— " Béatrice Mongeon ;
11.— " Augustine Mongeon ;

4.—Mlle Thérèse Trudel ;
5.— " Elisabeth Durocher ;
6.— " M.-R.-Anne Lacasse ;
7.— " Marie-Anne Papineau ;
8.— " Marie-Rose Bigras ;
12.—Mlle Albertine Lacroix ;
13.— " Alberta Proulx ;
14.— " Elisabeth Gallinger ;
15.— " Edith McCoy ;
16.— " Juliette Hudon.

Voici le trableau de la classification des municipalités, par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Buckingham.....	2	9.	10.	8.	9.	9.	45.	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Montebello.....	2	9.	9.	9.	9.	9.	45.	"	8.5	8.5	17.	"
3	Mont-Laurier....	3	9.	9.	9.	8.5	9.	44.5	"	8.5	8.5	17.	"
4	Barrette.....	1	8.	8.5	8.	9.	8.	41.5	"	8.5	8.5	17.	"
5	Canton-Campbell.	4	8.5	8.2	9.	8.	9.	42.7	"	8.3	8.	16.3	"
6	N.-D.-du-Bon-Sec. de-Montebello..	4	7.5	7.7	9.	9.2	9.	42.5	"	8.	8.	16.	"
7	L'Ange-Gardien..	5	8.6	8.8	7.2	8.6	8.	41.2	"	8.	8.	16.	"
8	Papineauville....	1	9.	9.	7.	8.	9.	42.0	"	8.	7.	15.	Très bien.
9	St-André-Avellin..	10	7.5	8.2	9.	8.2	9.	41.9	"	7.2	7.5	14.7	"
10	St-Sixte.....	4	7.5	9.	8.	8.	9.	41.5	"	7.5	7.5	15.	"
11	St-Frs-Régis.....	4	8.3	7.7	9.	9.	8.	42.0	"	7.4	7.4	14.8	"
12	Plaisance.....	2	7.5	8.	8.	8.5	9.	41.0	"	7.5	7.5	15.	"
13	St-Angélique-de-Papineau.....	5	7.6	8.	8.	8.	8.	39.6	Très bien.	7.7	7.7	15,4	"
14	Buckingham-Est..	2	8.5	8.	8.	9.	8.	41.5	Excellent	7.5	7.	14.5	"
15	N.-D.-des-Neiges.	2	7.5	8.	8.	9.	9.	41.5	"	7.	7.	14.	"
16	Templeton-Est...	5	7.6	8.2	8.	10	6.	39.8	Très bien.	7.2	7.2	14.4	"
17	Templeton-Nord..	5	7.4	7.4	7.	9.	7.	37.8	"	7.4	7.4	14.8	"
18	Lochaber & Gore.	7	8.1	8.5	7.	9.	9.	41.7	Excellent.	6.7	6.7	13.4	"
19	St-Casimir-de-Ripon.....	6	7.8	8.2	6.	7.3	9.	38.3	Très bien.	7.5	7.2	14.7	"
20	Notre-Dame-de-la-Salette.....	5	6.6	7.6	8.	8.8	8.	38.2	"	7.3	7.3	14.6	"
21	Robertson & Pope	5	6.4	7.4	8.	8.8	9.	39.6	"	6.8	7.	13.8	"
22	St-Malachie.....	3	5.	6.6	7.	7.	7.	33.6	"	8.	8.	16.	Excellent.
23	Cantons-Unis....	9	8.	8.1	8.	9.	6.	39.1	"	6.9	6.7	13.6	Très bien.
24	N.-D.-de-la-Garde	3	8.	9.	8.	8.	8.	41.0	Excellent.	6.3	6.3	12.6	"
25	Lac-Escrear.....	1	6.	6.	6.	6.	8.	32.0	Très bien.	8.	8.	16.	Excellent.
26	Kiamika.....	4	7.2	8.	7.	8.	8.	38.2	"	6.7	6.7	13.4	Très bien.
27	Buckingham, cant	7	7.4	7.5	8.	8.	7.	38.0	"	6.6	6.6	13.2	"
28	Mulgrave & Derry	3	7.3	7.3	7.	6.	8.	35.6	"	7.	7.	14.	"
29	Lac-des-Iles.....	3	7.5	6.	8.	7.5	9.	38.0	"	6.5	6.5	13.	"
30	Canton-Décarie...	2	7.	4.	8.	9.	9.	37.	"	7.	6.	13.	"
31	N.-D.-du-Laus...	4	7.2	7.7	6.	7.	9.	36.9	"	6.2	6.2	12.4	"
32	Montpellier.....	2	6.5	8.	6.	6.	9.	35.5	"	6.	6.	12.	"
33	N.-D.-de-Pont-main.....	2											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-A. LETARTE, *Inspecteur d'écoles.*

M. Ls-N. LEVESQUE

ROXTON FALLS, 17 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :									
a) Sous contrôle des commissaires								31	
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		31
2.—*Nombre d'écoles* :									
a) Elémentaires								175	
b) Modèles								12	
c) Académiques								1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								2	
							Total		197
3.—*Nombre de titulaires* :									
a) Instituteurs laïcs								1	
b) Instituteurs religieux								19	
c) Institutrices laïques								193	
d) Institutrices religieuses								106	
							Total		319
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles							377.50	
	dans les académies							400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							186.00	
	dans les écoles modèles							212.50	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							203.00	
	dans les écoles modèles							181.00	
	dans les académies								
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers)* :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	836	Filles de 5 à 7 ans.	820					1656	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2738	Filles de 7 à 14 ans.	2617					5355	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	444	Filles de 14 à 16 ans.	485					929	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	366	Filles de 16 à 18 ans.	340					706	
							Total		8,646
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :									
a) Dans les écoles élémentaires								5418	
b) Dans les écoles modèles								1455	
c) Dans les académies								180	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								712	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								81	
							Total		7,846
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :									
a) Dans les écoles élémentaires								75. %	
b) Dans les écoles modèles								71. %	
c) Dans les académies								70. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								81. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								90. %	
f) Présence moyenne générale									74.84%
8.—*Classification des élèves* :									
En première année								2735	
En deuxième année								1860	
En troisième année								1567	
En quatrième année								1108	
En cinquième année								369	
En sixième année								123	
En septième année								60	
En huitième année								24	
							Total		7,846

REMARQUES GÉNÉRALES

Les communautés primaires intermédiaires et supérieures ont beaucoup souffert de la terrible maladie durant l'année ; beaucoup d'élèves ont été forcés d'interrompre leur cours.

Malgré ce grave inconvénient, le personnel enseignant a redoublé d'efforts et a réussi à maintenir ces institutions sur un bon pied d'efficacité.

TRAITEMENT

A ce sujet, je regrette de constater qu'il n'est plus en rapport avec le coût de la vie, et si l'on ne fait pas quelques efforts pour améliorer la position des institutrices, nous verrons avec peine les meilleurs sujets quitter l'enseignement pour des emplois plus lucratifs, et c'est ce qui arrive cette année dans ma division.

Depuis deux ans je ne compte plus d'institutrices sans brevet, mais je crains que l'on retourne au triste état de choses d'autrefois si le minimum du salaire n'est pas porté à deux cents piastres

Une autre remarque au sujet de l'encombrement des classes de 1ère année, surtout dans les écoles supérieures : en dépit de tous mes efforts, on persiste sous de faux prétextes à confier trop d'élèves à un seul titulaire et dans des classes trop petites.

Outre les dangers du point de vue hygiénique, les élèves ne progressent pas suffisamment et ne peuvent atteindre les hautes classes qu'à l'âge où l'on sent le besoin de les utiliser sur la ferme ou ailleurs.

Je présume que les suggestions du Chef de la statistique quant au recensement fait par les secrétaires-trésoriers et les ordres du Département, produiront d'excellents effets; tout ne sera pas parfait cette année, mais les instructions de l'inspecteur à sa visite d'automne achèveront, je l'espère, de convaincre ces officiers de l'importance de ce travail au point de vue national.

En terminant, permettez, Monsieur le Surintendant, que j'offre à l'autorité l'expression d'une profonde gratitude pour l'augmentation de traitement accordée aux inspecteurs et pour la délicatesse avec laquelle le corps est traité par M. le Surintendant, l'Inspecteur général et les principaux officiers du département.

Veuillez trouver ci-après la liste des municipalités et des institutrices les plus méritantes, ainsi que la classification des municipalités par ordre de mérite :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Lucien, $60.00 ; 2. St-Siméon, $50.00 ; 3. St-Bonaventure, $40.00 ; 4. St-Frs-du-Lac (paroisse), $35.00 ; 5. Wickham-Est, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Clara Berthiaume, Léonie Roussin, Berthe Fournier, Odina Girouard, Eva Guérin, Alma Desmarais, Germaine Gauthier, Anna Trottier, Anna Lapierre, Eva Mathieu, Lumina Poiré, Blanche Vanasse, Corina Lauzière, Antoinette Paris, Maria Houle, Alexandrine Couture, Eva Peloquin, Rose-Alma Paul, Valentine Boucher, Rachel Tessier, Marie Cartier, Alma Dupuis, R.-Emma Viens.

Classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Drummondville..	3	8.3	9.3	8.	10.	10.	45.6	Excellent.	7.6	7.3	14.9	Très bien.
2	St-Nazaire, village	1	9.	7.	8.	10.	10.	44.	"	6.5	6.5	13.	"
3	Ste-Hélène, village	1	8.	7.	8.	10.	10.	43.	"	8.	7.	15.	"
4	St-Frs-du-Lac....	2	9.5	7.	7.	9.	10.	42.5	"	6.5	6.5	13.	"
5	St-Guillaume, vill.	2	7.5	7.5	8.	9.	10.	42.	"	8.	7.5	15.5	"
6	Upton, village....	1	7.	8.	7.	10.	10.	42.	"	8.	7.	15.	"
7	Acton Vale.....	2	6.5	8.	7.	10.	10.	41.5	"	8.	8.	16.	Excellent.
8	St-Nazaire, par...	5	7.2	7.2	7.	10.	10.	41.4	"	6.2	5.2	11.4	Bien.

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
9	St-Simon	9	8.2	8.2	7.	8.	10.	41.2	Excellent.	7.2	6.9	14.1	Très bien.
10	St-Eugène, village	1	8.	8.	7.	8.	10.	41.	"	8.	8.	16.	Excellent.
11	Wickham-Ouest	12	7.8	7.7	7.	8.	10.	40.5	"	7.	6.	13.	Très bien.
12	Grantham	6	7.1	6.5	7.	9.6	10.	40.2	"	6.5	6.	12.5	"
13	St-Eugène, par	6	7.2	6.8	7.	9.1	10.	40.1	"	6.7	6.3	13.	"
14	St-Germain	9	6.	7.	7.	10.	10.	40.	"	6.6	6.2	12.8	"
15	St-Hugues	9	6.8	7.3	7.	8.7	10.	39.8	Très bien.	7.1	6.2	13.3	"
16	St-Pie-de-Guire	8	7.	6.5	7.	9.	10.	39.5	"	6.	5.6	11.6	Bien.
17	St-Ephrem	7	7.	7.1	7.	8.	10.	39.1	"	6.7	6.	12.7	Très bien.
18	St-Cyrille, village	1	7.	8.	7.	7.	10.	39.	"	8.	8.	16.	Excellent.
19	St-Bonaventure	11	7.7	7.	6.	8.	10.	38.7	"	6.6	6.	12.6	Très bien.
20	Ste-Hélène, par	6	6.6	7.	7.	8.	10.	38.6	"	6.6	6.2	12.8	"
21	St-Liboire	8	6.	7.5	7.	8	10.	38.5	"	6.9	5.8	12.7	"
22	St-Théodore	9	6.4	7.	7.	8.	10.	38.4	"	6.3	6.	12.3	"
23	St-Lucien	6	6.3	7.1	7.	8.	10.	38.4	"	6.5	6.1	12.6	"
24	St-Frs-du-Lac, par	6	7.	4.8	7.	9.1	10.	37.9	"	6.5	6.3	12.8	"
25	St-Edouard	5	6.2	5.6	7.	9.	10.	37.8	"	6.2	5.4	11.6	Bien.
26	St-André	7	4.7	6.	7.	10.	10.	37.7	"	7.6	6.4	13.4	Très bien.
27	St-Majoric	6	6.3	7.	6.	8.	10.	37.3	"	6.5	6.	12.5	"
28	Wickham-Est	7	6.2	6.	7.	8.	10.	37.2	"	6.5	6.3	12.8	"
29	St-Guillaume	10	5.6	6.9	6.	8.	10.	36.5	"	6.6	5.6	12.2	"
30	N.-D.-du-Bon-C.	10	5.7	5.8	7.	8.	10.	36.5	"	6 2	5.4	11.6	Bien.
31	St-Cyrille-de-Wendover	11	5.1	6.1	7	7.2	10.	35.4	"	6.6	6.	12.6	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-N. LÉVESQUE,

Insp. d'écoles.

M. E. LITALIEN.

TROIS-PISTOLES, 5 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						23	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							23
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						117	
b) Modèles						12	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						6	
Total							140
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						19	
c) Institutrices laïques						146	
d) Institutrices religieuses						53	
Total							219
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					600.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					350.00	
	dans les écoles modèles					350.00	
	dans les académies					350.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					171.06	
	dans les écoles modèles					194.33	
	dans les académies					200.00	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					181.25	
	dans les écoles modèles					230.76	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des sécretaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	878	Filles de 5 à 7 ans.	851			1,729	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2548	Filles de 7 à 14 ans.	2504			5,052	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	625	Filles de 14 à 16 ans.	580			1,205	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	371	Filles de 16 à 18 ans.	307			678	
Total							8,664
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3949	
b) Dans les écoles modèles						1505	
c) Dans les académies						357	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						541	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						234	
Total							6,586
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						67.%	
b) Dans les écoles modèles						79.%	
c) Dans les académies						88.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						86.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						86.%	
f) Présence moyenne générale							73.%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2175	
En deuxième année						1722	
En troisième année						1320	
En quatrième année						811	
En cinquième année						311	
En sixième année						174	
En septième année						61	
En huitième année						12	
Total							6,586

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année scolaire qui vient de se terminer a été marquée par un fléau qui est venu jeter le désarroi dans la marche des classes : j'ai nommé cette terrible maladie, la "Grippe" qui, partout a passé en semant la mort. Le dérangement causé par cette épidémie dans mon district a été d'autant plus désastreux qu'il a fallu, à deux époques différentes, fermer les écoles ; aussi, ne faut-il pas s'étonner si la présence moyenne des élèves, de 78% qu'elle était l'an dernier est tombée à 73%, soit une diminution de 5%.

Les membres du corps enseignant, à part de très rares exceptions, ont fait preuve de zèle et de bonne volonté dans l'accomplissement de leurs fonctions ; nombreux sont ceux qui, pour faire contrepoids au fléau dont je viens de parler, se sont vraiment surmenés pour parvenir à mettre en opération le programme d'études. Honneur à ces vaillants qui ont mesuré leur dévouement à la noblesse de leur tâche plutôt qu'au maigre salaire qu'ils recevaient en retour de leur travail.

CONFÉRENCE

Il est évident que la conférence d'automne, pour si courte qu'elle soit, produit un bien considérable et supplée dans une certaine mesure au manque d'expérience des institutrices, particulièrement de celles qui débutent dans l'enseignement. Mais il y a tant de choses importantes qu'un inspecteur ait à dire à des institutrices réunies à l'aurore d'une année scolaire, que les différents sujets ne sont, pour ainsi dire, qu'effleurés, vu le temps si court alloué maintenant aux conférences. En remplaçant la visite d'automne par les conférences comme elles étaient auparavant, on ferait, à mon point de vue, une sensible amélioration.

SALAIRES

Le salaire moyen des institutrices des écoles élémentaires qui était, l'an dernier, de $161.00 a été, pour l'année qui vient de finir, de $171.00. Il y a progrès, sans doute ; mais ce progrès, je le voudrais plus accentué, et au moins en rapport avec l'augmentation du coût de la vie. Je

regrette de devoir déclarer que huit municipalités scolaires ne paient encore que 150.00 à leurs institutrices ; une si maigre pitance n'est ni en rapport avec les dépenses d'une maîtresse d'école, ni avec le rôle important et si rempli de responsa bilité qu'elle doit jouer.

INSTITUTRICES NON-DIPLOMÉES

Le nombre des institutrices enseignant sans diplôme diminue rapidement. De 16 qu'elles étaient l'an dernier il n'y en a eu que 11 cette année ; je suis heureux de constater que presque toutes ces dernières se sont présentées cet été devant le Bureau central pour se faire qualifier.

CONSTRUCTION ET AMEUBLEMENT

L'amélioration au point de vue matériel n'a certes pas été négligée ; les nombreux plans et devis approuvés par votre département au cours de l'année en sont preuve. Les anciens mobiliers disparaissent peu à peu pour faire place à des pupitres modernes. Généralement je suis bien secondé dans ce sens par les commissions scolaires qui, en présence des nombreuses améliorations qui s'imposaient, ont compris qu'il fallait faire, chaque année, quelque chose.

Les cinq municipalités qui ont mérité une prime spéciale sont les suivantes :

1. St-Clément, comté de Témiscouata, $60.00 ; 2. Trois-Pistoles No 1, comté de Témiscouata, $50.00 ; Trois-Pistoles No 2, comté de Témiscouata, $40.00 ; 4. St-Edouard-de-Fraserville, comté de Témiscouata, $35.00 ; 5. St-Fabien, comté de Rimouski, $30.00.

Voici maintenant la classification des municipalités, par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Trois-Pistoles, No 1	2	9.	9.5	8.	7.5	9.	43.	Excellent.	9.5	8.5	18.	Excellent.
2	St-Edouard-de-Fraserville	8	9.7	9.7	8.	7.	9.	43.4	"	8.6	8.3	16.9	"
3	Trois-Pistoles, No 3	3	8.6	10.	7.	7.	9.	41.6	"	8.3	8.3	16.6	"
4	St-Fabien	10	9.6	9.8	7.	6.8	10.	43.2	"	7.2	6.9	14.1	Très bien.
5	N.-D.-des-Sept-Douleurs	3	9.	9	7.	7.	10.	42.	"	7.3	7.3	14.6	"
6	St-Eloi	7	6.8	9.8	7.	7.	9.	39.6	Très bien.	8.5	8.2	16.7	Excellent.
7	St-Mathieu	5	9.2	9.8	7.	7.	9.	42.0	Excellent.	7.2	7.0	14.2	Très bien.
8	St-Cyprien	6	8.8	9.	7.	7.3	8.8	40.9	"	7.6	7.1	14.7	"
9	St-Simon	5	7.6	9.6	6.	7.	9.	39.2	Très bien.	7.8	7.0	14.8	"
10	Rivière-du-Loup	8	9.1	10.0	7.	6.	8.	40.1	Excellent.	6.8	6.3	13.1	"
11	St-Joseph-de-Viel	1	8.	8.	5.	8.	10.	39.0	Très bien.	7.	7.	14.	"
12	St-Clément	8	7.8	7.3	7.	9.	8.2	39.3	"	7.1	6.5	13.6	"
13	Cacouna, village	2	8.0	9.5	4.	5.	9.0	35.5	"	8.5	8.5	17.0	Excellent.
14	Riv. Trois-Pistoles	3	7.	7.	7.	6.3	9.3	36.6	"	8.3	7.3	15.6	Très bien.
15	Trois-Pistoles, No 2	9	8.2	7.2	7.	5.	10.0	37.4	"	7.4	7.3	14.	"
16	Cacouna, paroisse	6	9.	9.8	6.	5.	10.	39.8	"	6.1	5.8	11.9	Bien.
17	St-Jean-de-Dieu	10	7.6	6.7	7.	7.1	9.2	37.6	"	7.2	6.8	14.	Très bien.
18	L'Isle-Verte	13	6.6	8.2	7.	5.5	9.8	37.1	"	7.1	6.9	14.	"
19	Ste-Françoise	8	6.7	7.2	9.	5.0	8.0	35.9	"	6.7	6.6	13.3	"
20	St-Arsène	6	8.0	8.1	6.	6.8	6.0	34.9	"	7.5	6.6	14.1	"
21	St-Paul-de-la-Croix	6	7.	5.	6.	5.	8.	31.0	"	7.0	6.6	13.6	"
22	St-Médard-de-Bédard	1	6.	6.	7.	6.	7.	32.0	"	6.0	6.0	12.0	"
23	Canton Raudot	2 écoles fermées.											

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. LITALIEN,

Inspecteur d'écoles.

M. L. LONGTIN.

MONTRÉAL, 28 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								69	
b) Sous contrôle des syndics								2	
							Total		71
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								113	
b) Modèles								27	
c) Académiques								5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								6	
							Total		162
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								13	
b) Instituteurs religieux								45	
c) Institutrices laïques								142	
d) Institutrices religieuses								228	
							Total		428
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							450.00	
	dans les écoles modèles							716.00	
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							534.00	
	dans les écoles modèles							386.66	
	dans les académies							443.65	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							263.00	
	dans les écoles modèles							360.00	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							238.63	
	dans les écoles modèles							298.80	
	dans les académies							286.66	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1217	Filles de 5 à 7 ans.	1175					2392	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3144	Filles de 7 à 14 ans.	3559					7003	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	990	Filles de 14 à 16 ans.	855					1845	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	590	Filles de 16 à 18 ans.	557					1147	
							Total		12,387
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								4242	
b) Dans les écoles modèles								2578	
c) Dans les académies								2022	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								1210	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								1129	
							Total		11,181
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								76.%	
b) Dans les écoles modèles								77.%	
c) Dans les académies								85.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								90.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								93.%	
f) Présence moyenne générale									81.%
8.—Classification des élèves :									
En première année								4814	
En deuxième année								2332	
En troisième année								1925	
En quatrième année								1211	
En cinquième année								483	
En sixième année								234	
En septième année								115	
En huitième année								67	
							Total		11,181

REMARQUES

Le 8 janvier dernier, j'étais appelé à succéder au regretté M. J.-E. Lefebvre; j'ai accepté avec plaisir cette marque de confiance que le gouvernement me témoignait ; car ce district qui comprend les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges, Vaudreuil et une partie de Laval, est certainement l'un des plus importants de la province.

Je me suis mis courageusement à la tâche, et, malgré tous les obstacles qui devront nécessairement se présenter, j'espère, avec le concours des commissions scolaires et des contribuables, pouvoir les surmonter.

Veuillez trouver ci-après la liste des municipalités scolaires les plus méritantes, celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement, et le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. St-Clet, $60.00 ; 2. Très-Saint-Sacrement, $50.00 ; 3. Ville Saint-Laurent, $40.00 ; 4. La Présentation (Dorval), $35.00 ; 5. Cap-Saint-Martin, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Joseph Bouchard, Vaudreuil ; Joseph Poulin, Ville-de-Dorion ; Pierre Brionne, Rivière-Beaudette ; Pierre -H. Binet, Ville-Pointe-Claire; J.-A. Corbière, Très-St-Sacrement ; M.-L.-Reine Choquette, Notre-Dame-de-Vertu ; Rose-de-Lima Desjardins, Côte-St-Elzéar ; Catherine Martin, L'Abord-à-Plouffe ; Mad. Adélard Laurin, née Alexina Lajeunesse, Ste-Dorothée No 1 ; J.-N.-Z. Trempe, St-Télesphore ; Anna Marleau, St-Dominique ; Mad. Victor Legault, née Amanda Bourbonnais, Les-Cascades ; Imelda Leroux, Village St-Zotique ; Maria Thibaudeau, Como ; Yvonne Deschênes, Lachine paroisse ; Gertrude Pesant, Village

Ste-Dorothée ; Maria Séguin, Rigaud, paroisse ; Poméla Chevrier, Pointe-Fortune

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payment.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ville-de-Lachine..	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	9.	9.	18.	Excellent.
2	Ville de St-Laur...	2	7.5	8.5	10.	10.	10.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
3	Village de Ste-Geneviève.....	2	9.	9.	10.	8.	10.	46.	"	8.	8.	16.	"
4	Stat.-du-Côteau..	1	9.	9.	10.	10.	9.	47.	"	7.5	7.5	15.	"
5	Ste-Anne-de-Bellevue.....	2	9.	8.5	8.	7.	10.	45.	"	8.	8.	16.	"
6	Très-St-Sacrement	2	8.	8.	10.	9.	10.	45.	"	7.7	7.7	15.4	"
7	Ville-de-Rigaud...	2	8.5	8.	10.	10.	9.	45.	"	7.5	7.5	15.	"
8	Côteau-Landing..	1	8.	8.	10.	10.	9.	45.	"	7.5	7.5	15.	"
9	Ville-de-Dorion...	2	8.	8.	8.	10.	9.	43.	"	7.5	7.5	15.	"
10	Riv.-Beaudette...	1	9.	8.	10.	9.	9.	45.	"	6.5	6.5	13.	"
11	Village de St-Martin.....	2	7.	7.5	8.	8.	10.	40.5	"	8.	8.	16.	"
12	St-Elz.-de-Laval..	1	8.	8.	10.	8.	9.	43.	"	6.5	6.5	13.	"
13	Ste-Genev, No 2..	1	7.	7.	9.5	10.	9.	42.5	"	6.5	6.5	13.	"
14	Village de Saint-Zotique.....	1	7.	7.	9.	10.	9.	42.	"	6.5	6.5	13.	"
15	Côte-St-François..	1	9.	9.	5.	10.	9.	42.	"	6.5	6.5	13.	"
16	Beaconsfield.....	1	8.	8.	8.	9.	9.	42.	"	6.5	6.5	13.	"
17	Côte-St-Antoine..	1	7.	7.	10.	9.	9.	42.	"	6.5	6.5	13.	"
18	Pointe-Fortune...	2	7.	7.	10.	9.5	9.	42.5	"	6.2	6.2	12.4	"
19	Côte-Ste-Marie...	1	7.	7.	8.5	10.	9.	41.5	"	6.5	6.5	13.	"
20	Ste-Justine-de-Newton.....	8	6.6	6.1	10.	9.8	9.	41.5	"	6.5	6.5	13.	"
21	Cartierville.....	2	9.	9.	.....	10.	10.	38.	Très bien.	8.	8.	16.	"
22	Lachine, paroisse.	2	8.	8.	6.	10.	9.	41.	Excellent.	6.5	6.5	13.	"
23	Village de Ste-Dorothée.....	1	7.	7.	10.	8.	9.	41.	"	6.5	6.5	13.	"
24	Côte-N.-D.-de-Liesse.....	1	6.	6.	10.	10.	9.	41.	"	6.5	6.5	13.	"
25	St-Télesphore....	5	6.4	6.5	10.	8.6	9.	40.5	"	6.5	6.5	13.	"
26	Haut-de-St-Martin.....	1	7.	7.	8.5	9.	9.	40.5	"	6.5	6.5	13.	"
27	La-Présentation, (Dorval).....	3	7.5	7.5	6.	9.3	9.	39.3	Très bien.	7.	7.	14.	"
28	Cap-St-Martin...	1	8.	7.	10.	7.	9.	41.	Excellent.	6.	6.	12.	Bien.
29	St-Jos.-de-Soulanges.....	1	6.	7.	10.	8.	9.	40.	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
30	Saint-Clet.....	3	7.	7.	9.	7.2	9.3	39.5	"	6.5	6.5	13.	"
31	Ruisseau.....	1	7.	7.	8.5	8.	9.	39.5	"	6.5	6.5	13.	"
32	Sainte-Marthe...	3	7.	6.6	9.	8.3	9.	40.	"	6.2	6.2	12.4	"
33	L'Abord-à-Plouffe	1	7.	7.	6.	10.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"
34	Como, dissident..	1	6.	6.	10.	8.	9.	39.	"	6.5	6.5	13.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
35	Côte-St-Elzéar	1	7.	7.	6.	10.	9.	39.	Très bien.	6.5	6.5	13.	Très bien.
36	Rigaud, paroisse	7	6.2	6.1	7.5	10.	9.	38.8	"	6.5	6.5	13.	"
37	Senneville	2	8.	7.5	6.	8.	9.	38.5	"	6.5	6.5	13.	"
38	Noé	1	8.	8.	7.	7.5	9.	39.5	"	6.	6.	12.	Bien.
39	Ville de Pte-Claire diss	3	7.3	7.3	5.	7.6	10.	37.2	Très bien.	7.	7.	14.	Très bien.
40	Très-St-Rédempteur	2	6.5	6.5	6.	10.	9.	38.	"	6.5	6.5	13.	"
41	Pont-Château	1	7.	7.	5.	10.	9.	38.	"	6.5	6.5	13.	"
42	Ste-Genev., No 3.	1	4.	5.	10.	10.	9.	38.	"	6.5	6.5	13.	"
43	Vaudreuil	8	6.5	6.5	7.	8.8	9.	37.8	"	6.4	6.4	12.8	"
44	St-Laurent-des-Cèdres	4	6.5	6.5	6.	9.2	9.2	37.4	"	6.5	6.5	13.	"
45	Laval-des-Rapides	1	6.	6.	7.	9.	9.	37.	"	6.5	6.5	13.	"
46	Les-Cascades	1	6.	6.	10.	6.	9.	37.	"	6.5	6.5	13.	"
47	St-Zotique, par	1	7.	7.	10.	5 .	9.	38.	"	6.	6.	12.	Bien.
48	St-Dominique-des-Cèdres	2	6.2	6.	7.	9.	9.	37.2	"	6.2	6.2	12.4	Très bien.
49	St-Emile	2	6.2	6.5	6.	8.8	9.	36.5	"	6.5	6.5	13.	"
50	Côte-N.-D.-de-Vertu	1	6.5	6.5	6.5	8.	9.	36.5	"	6.5	6.5	13.	"
51	Haut-de-la-Côte-St-Louis	1	6.	6.5	5.	10.	9.	36.5	"	6.5	6.5	13.	"
52	Bas-de-la-Côte-St-Louis	1	6.	5.5	6.	10.	9.	36.5	"	6.5	6.5	13.	"
53	St-Emmanuel	1	7.	6.5	5.	8.9	9.	36.4	"	6.5	6.5	13.	"
54	Pte-Claire, par	2	6.	6.	8.	7.	9.	36.	"	6.5	6.5	13.	"
55	Ste-Genev., No 7.	1	4.	5.	10.	9.	9.	37.	"	6.	6.	12.	Bien.
56	Ile-Bizard	3	5.5	6.3	10.	5.8	9.	36.6	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
57	St-Polycarpe	7	6.8	6.5	6.5	8.1	8.	35.9	"	6.4	6.4	12.8	"
58	Côteau-du-Lac	3	6.5	6.3	5.	8.3	9.3	35.4	"	6.3	6.3	12.6	"
59	Ste-Dorothée, No 2	1	4.	6.	10.	7.	9.	36.	"	6.	6.	12.	Bien.
60	St-Rémi-de-la-Pte-Claire	1	6.	6.	6.	8.	9.	35.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
61	Ste-Dorothée, No 1	1	7.	7.	6.	6.	9.	35.	"	6.5	6.5	13.	"
62	Ile-Perrot	5	6.5	6.	6.	7.	9.	34.5	"	6.5	6.5	13.	"
63	Côte-St-Emman.	1	6.	6.	5.5	8.	9.	34.5	"	6.5	6.5	13.	"
64	St-Jean	1	6.5	6.	8.	6.	9.	35.5	"	6.	6.	12.	Bien.
65	St-Lazare	7	5.7	5.6	9.	6.1	9.	35.4	"	6.	6.	12.	"
66	Ste-Genev., No 4.	1	6.	6.	5.	8.	9.	34.	"	6.5	6.5	13.	Très bien.
67	Montée-Gagnon	1	7.	6.	5.	7.	9.	34.	"	6.	6.	12.	Bien.
68	Beauvoir	3	6.3	5.8	4.	7.1	9.	32.2	"	6.1	6.1	12.2	Très bien.
69	St-Laurent, No 1.	1	5.5	5.5	3.	8.	9.	31.	"	6.	6.6	12.	Bien.
70	Ste-Anne-du-Bt-de-l'Ile	2	4.5	4.5	8.	6.	9.	27.5	Bien	6.	6.	12.	"
71	Labelle-de-Soulanges	1	7.	7.	10.	7.	....	31.	"	.....	.....	....	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. LONGTIN,

Insp. d'écoles.

M. RODOLPHE MALTAIS.

AYLMER, 30 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :									
a) Sous contrôle des commissaires								38	
b) Sous contrôle des syndics								9	
							Total		47
2.—*Nombre d'écoles* :									
a) Elémentaires								130	
b) Modèles								6	
c) Académiques								5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								5	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								2	
							Total		148
3.—*Nombre de titulaires* :									
a) Instituteurs laïcs								2	
b) Instituteurs religieux								6	
c) Institutrices laïques								136	
d) Institutrices religieuses								60	
							Total		204
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							900	
	dans les écoles modèles							600	
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires								
	dans les écoles modèles								
	dans les académies							400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							227	
	dans les écoles modèles							300	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							205	
	dans les écoles modèles							202	
	dans les académies							300	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	914	Filles de 5 à 7 ans.	856					1770	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2531	Filles de 7 à 14 ans.	2573					5104	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	563	Filles de 14 à 16 ans.	512					1075	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	310	Filles de 16 à 18 ans.	273					583	
							Total		8,532
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :									
a) Dans les écoles élémentaires								4938	
b) Dans les écoles modèles								739	
c) Dans les académies								685	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								362	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								76	
							Total		6,800
7.—*Présence moyenne* (*en pourcentage*) :									
a) Dans les écoles élémentaires								62. %	
b) Dans les écoles modèles								73. %	
c) Dans les académies								78. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								90. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								100. %	
f) Présence moyenne générale									67. %
8.—*Classification des élèves* :									
En première année								3179	
En deuxième année								1565	
En troisième année								1192	
En quatrième année								505	
En cinquième année								201	
En sixième année								86	
En septième année								51	
En huitième année								21	
							Total		6,800

REMARQUES GÉNÉRALES

Monsieur le Surintendant j'ai l'honneur d'ajouter à ce sommaire statistique quelques considérations générales que j'ai cru de mon devoir de vous soumettre.

COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE

Il serait à désirer que notre personnel enseignant se donnât plus généralement à l'étude. La critique se fait de plus en plus nombreuse sur le compte de quelques membres du personnel enseignant. L'inspecteur, bien qu'étant le protecteur des instituteurs, est quelquefois dans l'obligation d'admettre le bien fondé de certaines accusations. La responsabilité de ceux qui enseignent est tellement lourde, tellement grande au double point de vue moral et patriotique, qu'aucun de ceux qui, par vocation, sont appelés à préparer les citoyens de l'avenir ne devrait négliger l'impérieux devoir de l'étude.

BROCHURES

Pour faire suite aux remarques qui précèdent, je me permets de suggérer la diffusion de brochures pédagogiques aux membres du corps enseignant. Il est étonnant de constater avec quelle rapidité se sont propagées les sciences par la multiplication des revues et des brochures. Nos instituteurs peuvent étudier ; ils n'ont pas toujours les moyens de se procurer des livres. Il faut avoir beaucoup de science pour enseigner ; il faut encore plus de savoir-faire.

Les moyens de discipline en usage sont très souvent préjudiciables à l'avenir de nos enfants Les méthodes employées sont aussi souvent empruntées de quelques pédagogues douteux L'uniformité de formation dans l'étude des meilleures méthodes pédagogiques se rencontre sur un point pour se confondre sur cent autres. Et vous savez, Monsieur le Surintendant, combien il est difficile d'apprécier, de peser lorsque les moyens et les méthodes diffèrent. Nous sommes vos ouvriers, et, comme tels, nous vous apportons le résultat de nos observations avec entière loyauté. Ainsi, je crois en un personnel encore plus instruit par l'étude continuée après l'obtention d'un brevet. La propagation de livres ou revues me paraît un moyen efficace de répandre la science pédagogique.

DISCIPLINE

Sans verser dans la critique fausse qui ne connaît exclusivement que le bon ou encore le mauvais côté, je voudrais cependant toucher à ce point très important de la pédagogie, la discipline scolaire Sous ce titre un certain nombre d'instituteurs croient découvrir la férule et jouent un peu trop au gendarme. De plus, ces hommes ou ces femmes, bien disposés d'ailleurs se permettent de répandre, par moment d'impatience, l'injure sur le compte des élèves un peu espiègles. Vraiment, Monsieur le Surintendant, apprécient-ils le sens de l'honneur chez l'enfant ? Savent-ils réellement que toute remarque, toute démarche de l'instituteur sont des leçons qui ont une influence telle qu'elles peuvent déterminer la manière d'agir de l'élève devenu homme ? Enfin aucun d'entre eux ne devrait ignorer la douce influence du contact de l'homme ou de la femme courtoise dans la formation de l'individu. Les instituteurs ne doivent pas ignorer l'effet moral de leurs agissements.

LE PAR COEUR

Il nous faut nécessairement combattre le par cœur dans plusieurs écoles. On récite de la grammaire, de l'histoire, de la géographie, etc. L'inspecteur doit questionner d'après la formule du livre, sans quoi, il n'obtient pas de réponse Je me suis efforcé de combattre cet abus, et je voudrais obtenir l'aide de mes confrères en inspection dans le but de faire comprendre aux instituteurs, qui vont d'un district à l'autre, qu'on ne récite pas l'histoire, la géographie, mais que l'une se raconte,—se résume ou s'apprécie ; que l'autre s'étudie par comparaison,—par observation, par la vision de cartes ou de tableaux.

LES COMMISSAIRES

Il y a dans mon district du zèle, beaucoup de succès même ; mais il y a aussi des défauts, des négligences que je désire combattre sous votre dictée. Les commissaires doivent visiter leurs écoles au moins deux fois l'an. Plusieurs n'en comprennent pas l'importance et négligent de se conformer à la demande expresse que vous leur avez faite. L'effet moral de la visite du curé, de l'inspecteur, des commissaires est des plus salu-

taires. Surveillons nos élèves ; soyons témoins de leurs succès ; encourageons-les à de nouveaux efforts.

Ci-après la liste des municipalités et des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime spéciale :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Ste-Agathe (ville), $60.00 ; 2. St-Rémi-d'Amherst, $50.00 ; 3, Hartwell, (Chêneville), $40.00 ; 4. Arundel (Huberdeau), $35.00 ; 5. Notre-Dame-de-la-Paix, $30 00 .

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. J.-H Carbonneau, St-Jovite ; M. Hégésippe Tremblay, Lachute; Mlle Eveline Beauregard, La-Minerve ; Mlle Marie-D. Comtois, Ste-Véronique-de-Turgeon ; Mlle Berthe Paquin, St-Donat, Mde A. Couturier, Brownsburg ; Mlle Léa Marion, Hébert ; Mlle Berthe Lalande, St-Philippe ; Mlle Délila Latour, Ste-Adèle ; Mlle Louisa Lanthier, Notre-Dame-de-la-Paix ; Mme Z. Paradis, Brébeuf ; Mlle Alida Tourangeau, Ste-Agathe ; Mlle Jeanne Charlebois, Boileau ; Mde Leo Labre, L'Ascension ; Mlle Julia Sabourin, L'Ascension ; Mlle Albina Vaugeois, St-Jovite ; Mlle Rosa Drouin, Labelle.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'études.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sus 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Ste-Agathe, ville..	1	9.3	9.5	9.0	7.8	10.0	45.6	Excellent.	8.7	9.3	18.0	Excellent.
2	Lachute.....	3	9.0	9.0	10.0	10.0	10.0	48.0	"	8.0	8.2	16.2	Très bien.
3	Nominingue.....	1	8.6	9.2	9.8	6.0	10.0	43.6	Très bien.	9.0	8.4	17.4	"
4	St-Adolphe-d'Howard.....	2	8.3	7.8	10.0	7.8	10.0	44.0	"	7.4	7.8	15.2	"
5	Lac-des-Seize-Iles.	1	9.5	9.0	10.0	7.0	10.0	45.5	Excellent.	7.2	7.4	14.6	"
6	Hartwell.....	4	7.0	7.5	10.0	7.0	10.0	45.5	Très bien.	7.8	8.2	16.0	"
7	Grenville, No 2...	1	8.0	8.5	8.5	7.2	10.0	42.2	"	7.7	8.0	15.7	"
8	Carillon.....	1	7.5	8.0	6.0	8.0	10.0	39.5	Bien.....	8.0	8.6	16.6	"
9	Ste-Valérie-de-Ponsonby.....	3	7.0	7.8	10.0	8.0	10.0	42.8	Très bien.	7.0	7.8	14.8	"
10	Brébeuf.....	2	8.9	8.8	10.0	7.0	10.0	45.7	Excellent.	6.7	7.0	13.7	Bien.
11	Brownsburg.....	1	8.0	7.0	9.5	9.5	10.0	44.0	Très bien.	6.9	7.3	14.2	Très bien.
12	Grenville, No 3...	1	8.5	9.0	10.0	9.0	10.0	46.5	Excellent.	6.4	6.6	13.0	Bien.
13	Canton-Morin....	1	8.0	8.5	9.5	7.0	10.0	43.0	Très bien.	6.9	7.3	14.2	Très bien.
14	La-Nativité-de-Labelle.....	5	8.1	8.4	7.0	6.0	10.0	39.5	Bien.....	7.9	7.5	15.4	"
15	N.-D.-de-la-Paix..	5	7.6	7.6	10.0	7.0	10.0	42.2	Très bien.	6.8	7.1	13.9	Bien.
16	St-Rémi-d'Amh..	3	9.0	9.3	9.3	7.2	10.0	44.8	"	6.7	6.4	13.1	"
17	Chatham, No 1...	6	7.0	6.8	9.0	8.3	10.0	41.1	"	7.4	7.0	14.4	Très bien.
18	St-Jovite.....	8	8.8	8.5	8.0	7.6	10.0	42.9	"	6.6	6.9	13.5	Bien.
19	St-Donat.....	3	6.8	5.8	10.0	6.6	9.0	38.3	Bien.....	7.4	7.9	15.3	Très bien.
20	Arundel.....	4	7.9	7.2	10.0	6.5	10.0	41.6	Très bien.	6.6	7.0	13.6	Bien.
21	Grenville, No 1...	2	6.1	7.0	9.0	9.2	10.0	41.6	"	6.6	7.0	13.6	"
22	St-Faustin.....	9	7.8	7.8	8.5	7.0	10.0	41.1	"	6.4	6.8	13.2	"
23	LaMacaza.....	1	8.5	9.0	8.0	9.6	10.0	45.1	Excellent.	6.2	5.4	11.6	Médiocre.
24	Ste-Jérusalem....	1	7.2	8.4	8.0	5.0	10.0	38.6	Bien.....	6.8	7.4	14.2	Très bien.
25	Ste-Agathe, par...	10	7.6	7.5	9.6	7.5	9.8	42.0	Très bien.	6.2	6.5	12.7	Bien.
26	Ste-Adèle.....	7	7.6	8.0	7.0	6.1	10.0	38.7	Bien.....	7.0	7.1	14.1	Très bien.
27	Papineau.....	2	7.2	7.8	6.0	8.0	10.0	39.0	"	6.6	6.9	13.5	Bien.
28	Saint-Michel-de-Wentworth....	1	6.5	7.0	10.0	8.0	10.0	48.5	Très bien.	6.2	6.4	12.6	"
29	Montfort.....	1	5.0	2.5	10.0	8.0	10.0	38.5	Bien.....	6.8	7.0	13.8	"
30	La-Conception....	3	8.3	7.8	9.0	6.6	10.0	41.7	Très bien.	6.3	6.0	12.3	"
31	Canton-Royer....	2	7.0	6.5	9.0	8.0	10.0	40.5	"	6.2	6.6	12.8	"
32	Lac-Windigo....	1	7.5	8.0	10.0	8.0	10.0	43.5	"	6.0	5.0	11.0	Médiocre.
33	Ste-Marguerite...	5	6.8	6.7	8.0	5.9	10.0	37.4	Bien.....	6.5	6.8	13.3	Bien.
34	Suffolk.....	7	7.4	7.0	10.0	5.9	10.0	40.3	Très bien.	6.3	6.5	12.8	"
35	St-André, par....	2	8.2	8.0	8.0	7.5	10.0	42.5	"	5.3	5.8	11.1	Médiocre.
36	L'Ascension.....	4	8.4	7.8	9.4	7.4	10.0	42.9	"	5.7	4.7	10.4	"
37	Ste-Lucie-de-Duncaster.....	3	7.0	7.3	9.0	6.7	10.0	40.0	"	5.5	5.7	11.2	"
38	St-Agricole.....	1	5.0	4.0	9.5	8.0	10.0	36.5	Très bien.	6.0	6.6	12.6	Bien.
39	St-André, village..	2	5.0	6.7	6.5	5.6	10.0	34.3	Bien.....	6.3	6.9	13.2	"
40	L'Annonciation...	6	6.9	7.4	8.0	6.0	10.0	38.3	Très bien.	5.6	5.4	11.0	Médiocre
41	Ste-Vér.-de-Turg..	2	5.0	4.7	8.3	7.5	10.0	35.5	"	6.2	5.8	12.0	Bien.
42	Preston.....	1	6.5	7.5	10.0	7.0	10.0	41.0	"	4.5	4.7	9.2	Médiocre.
43	La-Minerve.....	4	7.7	7.7	6.0	7.0	10.0	38.5	"	6.2	6.4	12.6	Bien.
44	Canton-Loranger.	4	7.3	7.1	.....	6.3	10.0	30.7	Bien.....	5.9	6.1	12.0	"
45	Brown's Gore, (Ste-Marguer.).	1	Eco	le ferm	ée à l'é	poq	e de	la vi	site.				
46	Lac-Labelle.....	0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
47	Addington.....	0	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

RODOLPHE MALTAIS, *Insp. d'écoles.*

M. J.-G. MARIEN.

St-Jean, Cté St-Jean, 21 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						37	
b) Sous contrôle des syndics						9	
					Total		46
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						107	
b) Modèles						11	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						1	
					Total		124
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						26	
c) Institutrices laïques						146	
d) Institutrices religieuses						63	
					Total		237
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					300	
	dans les écoles modèles					800	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					407	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					296	
	dans les écoles modèles					414	
	dans les académies					350	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					282	
	dans les écoles modèles					289	
	dans les académies					275	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésorier) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1290	Filles de 5 à 7 ans.	1265			2555	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3694	Filles de 7 à 14 ans.	3638			7332	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	993	Filles de 14 à 16 ans.	1017			2010	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	773	Filles de 16 à 18 ans.	761			1534	
					Total		13,,431
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4576	
b) Dans les écoles modèles						1524	
c) Dans les académies						1760	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						227	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						12	
					Total		8,099
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						70. %	
b) Dans les écoles modèles						79. %	
c) Dans les académies						83. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						92. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						76. %	
f) Présence moyenne générale							**75.%**
8.—Classification des élèves :							
En première année						3588	
En deuxième année						1769	
En troisième année						1482	
En quatrième année						803	
En cinquième année						281	
En sixième année						130	
En septième année						43	
En huitième année						3	
					Total		8,099

REMARQUES GÉNÉRALES

104 écoles ouvrirent leurs portes en septembre, 5 en octobre et novembre ; après l'épidémie, quelques-unes d'entre elles ne rouvrirent pas avant janvier ; 5 ne fonctionnèrent pas cette année, 7 au printemps seulement.

Malgré que la maladie ait fait perdre beaucoup de temps aux élèves, je suis satisfait du travail du personnel enseignant de mon district. Il y a bien quelques exceptions, mais c'était plutôt dû au manque de formation pédagogique ou d'expérience qu'au mauvais vouloir si les progrès ont été médiocres dans certaines écoles.

12 institutrices ont enseigné sans diplôme ; cela aurait pu être évité si les commissions scolaires intéressées avaient offert de meilleurs salaires pour leurs écoles les plus éloignées.

3 écoles ont été construites cette année : Bouchette No 5, Low No 1, Northfield No 4. La première seulement a été acceptée.

Les conditions sanitaires des écoles rurales laissent à désirer pour la plupart, en ce qui concerne la ventilation, le balayage et le lavage des classes, sans oublier les lieux d'aisances dont personne ne s'occupe.

Veuillez accorder un octroi spécial aux municipalités pauvres suivantes :

Hull-Canton, diss., Denholm et Bowman diss., Portland-Ouest, diss., Aylwin, diss., Aldfield-Est, Aldfield-Sud, Bryson, diss., Leslie et Clapham, Aumond, Cameron, Lytton, Ste-Philomène-d'Egan, Egan-Canton, Grand-Remous, Dorion, Hincks, St-Jean-de-Wakefield.

Ci-jointes la liste des cinq municipalités les plus méritantes, celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement et la classification des municipalités par ordre de mérite :

Primes aux municipalités les plus méritantes.

Liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1.—St-Edouard-de-Wakefield	$ 60.00
2.—Egan-Canton	50.00
3.—Northfield	40.00
4.—Aldfield-Sud	35.00
5.—Portage-du-Fort, diss	30.00

Gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Belzora Dussault, Hull ; Widina Lafleur, Hull ; Alma Tessier, Hull : Juliette Carle, Cameron ; Marie Dionne, Pointe-Gatineau ; Rhoda O'Brien, Templeton-Ouest ; Mde Jos.-Pepin, Chelsea ; Dorothée Vaillant, Aumond ; Marie-Rose Dubien, Masham ; Alexandrine Séguin, Aldfield-Est ; Bridget McCart, Quyon ; Kate Morris, Stagsburn ; Edna McAndrew, Onslow-Sud, dis. ; Verlie Henston, Grand-Remous ; Mary Mahen, Masham.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Egan-Canton....	3	8.	9.3	10.	9.6	10.	46.9	Excellent.	9.1	8.3	17.4	Excellent.
2	Hull.....	11	9.6	9.7	10.	8.9	9.5	47.7	"	8.5	7.2	15.7	Très bien.
3	Grand-Remou....	1	7.	7.	10.	9.5	10.	43.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
4	St-Edouard-de-Wakefield.....	2	9.5	9.	10.	8.5	9.	46	"	8.	7.	15.	Très bien.
5	Pointe-Gatineau..	2	7.5	9.	10.	9.2	10.	45.7	"	8.	7.	15.	"
	Eardley.....	4	9.	9.5	10.	8.1	9.5	46.1	"	7.6	7.	14.6	"
6	Maniwaki.....	1	9.	9.	9.	7.5	10.	44.5	"	8.	8.	16.	"
7	Ste-Philomène-d'Egan.....	4	7.6	7.6	10.	8.	10.	43.2	"	9.	7.	16.	"
8	Onslow-Sud, diss..	1	6.	8.	9.	8.6	10.	41.6	"	9.	8.	17.	Excellent.
9	Portage-du-Fort, diss.....	1	8.	7	10.	10.	8.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
	Ste-Cécile-de-Masham.....	6	9.	6.9	10.	8.	10.	41.9	"	8.6	7.5	16.1	"
	St-Joseph-de-Wakefield.....	1	8.	8.	10.	10.	5.	41.	"	9.	8.	17.	Excellent.
	Gracefield.....	1	8.	9.	9.	7.	10.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
10	Templeton-Ouest.	4	8.	7.7	9.	8.6	8.7	42.	"	8.2	7.5	15.7	"
11	Aldfield-Est.....	1	7.	7.5	9.	6.5	10.	40.	Très bien.	9.	8.	17.	Excellent.
	Denholm & Bowman, diss.....	1	7.	7.	10.	8.	10.	42.	Excellent.	9.	6.	15.	Très bien.
	Aldfield-Sud.....	1	8	7.	10.	8.	10.	43.	"	8.	6.	14.	"
	Bryson, diss.....	1	8.	6.	10.	9.	10.	43.	"	8.	6.	14.	"
12	Aumond.....	3	5.6	6.	10.	8.4	10.	40.	Très bien.	9.3	7.6	16.9	Excellent.

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
13	Bouchette	8	8.5	7.3	9.	7.5	10.	42.3	Excellent.	7.5	6.5	14.	Très bien.
14	Northfield	6	7.8	8.	9.	7.1	10.	41.9	"	7.2	7.	14.2	"
15	Ste-Marie-de-Quyon	1	9.	7.	10.	10.	5.	41.	"	8.	7.	15.	"
16	Aylmer	2	6.5	7.5	9.	8.7	10.	41.7	"	7.5	6.5	14.	"
17	Cameron	5	7.2	7.1	9.	7.2	10.	40.5	"	8.	7.2	15.2	"
18	Upper-Litchfield, diss	1	7.	8.	10.	9.1	8.	42.1	"	7.	6.	13.	"
19	Egan-Ouest	1	8.	4.	9.	8.6	10.	39.6	Très bien.	8.	7.	15.	"
20	Portland-Ouest, diss	1	4.	7.	10.	8.	10.	39.	"	8.	7.	15.	"
21	St-Alphonse-de-Lytton	2	6.	7.5	8.	7.2	10.	38.7	"	8.	7.	15.	"
22	Hull-Canton, diss.	2	6.5	6.5	9.	8.5	10.	40.5	Excellent.	7.	5.	12.	Bien.
	Wright	5	6.3	7.5	8.	6.7	10.	38.5	Très bien.	7.5	6.5	14.	Très bien.
23	Hincks	3	7.3	6.3	8.	6.1	10.	37.7	"	7.6	7.	14.6	"
	Ste-Elisabeth-de-Frankton	5	7.9	6.8	8.	6.4	10.	39.1	"	7.4	6.2	13.2	"
24	St-Jean-de-Wakefield	1	9.	4.	9.	8.	7.	37.	"	8.	7.	15.	"
25	St-Etienne-de-Chelsea	2	8.5	5.5	8.	8.5	7.	37.5	"	7.	7.	14.	"
26	Stagsburn & Fieldville	2	3.5	6.	8.	8.	9.	34.5	"	8.5	7.5	16.	"
27	Cantley	2	6.	6.5	7.	7.5	7.5	34.5	"	7.5	6.	13.5	"
	Low	3	5.3	5.6	8.	6.	9.	33.9	"	7.6	7.	14.6	"
28	Pontiac	1	5.5	5.	8.	8.	5.	31.5	"	8.	8.	16.	"
	Leslie & Clapham.	3	3.3	5	8.	7.7	10.	34.	"	7.6	6.6	14.2	"
29	Kensington	4	4.	4.2	8.	7.	10.	33.2	"	7.3	6.3	13.6	"
	Aylwin, diss	2	4.	4.	8.	6.8	10.	32.8	"	7.	7.	14.	"
30	Onslow-Nord	1	7.	4.	8.	7.	6.	32.	"	7.	6.	13.	"
31	Bristol, diss	3	6.6	5.3	6.	5.1	10.	33.	"	6.3	5.6	11.9	Bien.
32	Killarney	1	3.	5.	7.	6.8	9.	30.8	"	7.	7.	14.	Très bien.
33	Dorion	1	2.	3.	7.	5.	10.	27.	Bien.	8.	5.	13.	"
34	Baskatong	1	n'était pas en activité à l'époque des 2 visites.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-G. MARIEN,

Insp. d'écoles.

M. C.-J. MILLER.

MONTRÉAL, 18 juillet 1919

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	12	
b) Sous contrôle des syndics	0	
Total		12
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires sous contrôle	44	
b) Modèles "	25	
c) Académiques "	27	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées: 7 acad. 1 mod.	8	
e) d'institutions indépendantes non subventionnées: 10 acad. 4 mod. 9 élém.	23	
Total		127
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs dans les écoles sous contrôle et indépendantes	202	
b) Instituteurs religieux dans les écoles sous contrôle et indépendantes	383	
c) Institutrices laïques dans les écoles sous contrôle et indépendantes	197	
d) Institutrices religieuses dans les écoles sous contrôle et indépendantes	781	
Total		1,563
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires	976	
dans les écoles modèles	1,160	
dans les académies	1,018	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	620	
dans les écoles modèles	517	
dans les académies	510	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	472	
dans les écoles modèles	595	
dans les académies	611	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	379	
dans les écoles modèles	325	
dans les académies	325	

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (1):

a) Garçons de 5 à 7 ans	6.557	Filles de 5 à 7 ans	5,514	12,071	
b) Garçons de 7 à 14 ans	14.222	Filles de 7 à 14 ans	14,815	29,037	
c) Garçons de 14 à 16 ans	2.564	Filles de 14 à 16 ans	4,182	6,746	
d) Garçons de 16 à 18 ans	1,635	Filles de 16 à 18 ans	1,452	3,087	
Total					50,941

6.—a) Dans les écoles élémentaires	6,904	
b) Dans les écoles modèles	11,989	
c) Dans les académies	16,315	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1,858	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	4,099	
Total		41,165
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	83.3%	
b) Dans les écoles modèles	90.7%	
c) Dans les académies	91.6%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	89.9%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	88.3%	
f) Présence moyenne générale		89.54%
8.—Classification des élèves :		
En première année	15,148	
En deuxième année	8,882	
En troisième année	7,295	
En quatrième année	5,264	
En cinquième année	2.279	
En sixième année	1,177	
En septième année	659	
En huitième année	461	
Total		41,165

(1) Le recensement fourni par neuf municipalités secolaires sur dix de mon district et le total de l'inscription ont servi de base pour établir le nombre probable d'enfants d'âge scolaire dans la partie de la cité de Montréal située dans ma circonscription.

REMARQUES GÉNÉRALES

a) En comparant l'inscription des élèves avec celle de l'année dernière, je constate une augmentation de 1,121, soit 929 élèves de plus dans les écoles sous contrôle et 192 dans les institutions indépendantes. D'un autre côté, la présence moyenne qui en 1917-1918 était de 90.9% dans les écoles sous contrôle et de 89.6% dans les écoles indépendantes, a été de 88.5% dans les premières et de 89.1% dans les secondes. Cette légère diminution est due, sans doute, à l'épidémie de grippe dont nous avons eu à souffrir durant l'hiver de 1919.

b) Le programme d'études officiel est bien suivi dans les écoles de ma circonscription.

Les professeurs, sauf de rares exceptions, préparent soigneusement leurs classes ; il y a chez eux des inégalités dans les aptitudes ou dans le dévouement, comme il en existe du reste dans toutes les professions, mais le travail qu'ils ont accompli cette année a été très fructueux.

La méthode phonique pour l'enseignement de la lecture aux débutants est en usage partout et elle produit d'excellents résultats.

L'écriture, quelque peu négligée depuis un certain temps, a été l'objet d'une attention spéciale dans mes écoles.

La langue anglaise enseignée aux élèves canadiens-français d'après la méthode naturelle a fait beaucoup de progrès.

J'ai aussi constaté avec plaisir que l'enseignement du français aux élèves de langue anglaise se donne plus régulièrement et dans un plus grand nombre de classes. Il faut noter ce progrès et espérer qu'il ira en s'accentuant.

c) Cours de pédagogie.

Dans mon rapport général pour l'année 1916-1917, je vous signalais l'inauguration de cours spéciaux pour le personnel enseignant des écoles de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal ; de plus, j'ajoutais : "Nul doute que les autorités scolaires de notre métropole sauront donner suite à cette louable initiative en assurant le maintien de ces cours."

Cette année, avec l'appui de la direction de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, l'Université Laval a inauguré un cours régulier de pédagogie à l'intention des maîtres et maîtresses de l'enseignement primaire. Elle désire procurer aux instituteurs des deux sexes, par la perspective de parchemins et de primes à conquérir, un stimulant de premier ordre.

"Le cours a pour objet de perfectionner la formation pédagogique chez les professeurs de notre enseignement primaire, tant religieux que laïques, tant anglais que français."

Le cours lui-même est absolument gratuit. Sa durée est de trois ans.

Les leçons ont été suivies par la presque totalité des professeurs et environ deux cents se sont inscrits comme candidats à l'obtention du diplôme qu'octroiera l'Université Laval de Montréal.

Je joins à ce rapport la liste des municipalités scolaires et des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime spéciale, ainsi que le tableau de la classification des municipalités scolaires par ordre de mérite.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. District Est (Commission des Écoles Catholiques de Montréal), pour les bibliothèques des écoles : St-Nom-de-Marie, S.-J.-Baptiste-de-la-Salle, St-Marc No 1, $60.00 ; 2. La Pointe-aux-Trembles, pour les bibliothèques des écoles : acad. Comm. Roussin, Externat du couvent, Laval-de-Montréal, $50.00 ; 3. District Centre (Comm. des Écoles Catholiques de Montréal), pour les bibliothèques des écoles : La Fontaine, Souart, $40.00 ; 4 La Côte-St-Michel, pour la bibliothèque de l'école No 1, $35.00 ; 5. Montréal-Est, pour la bibliothèque de l'école "Richard", $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

MM. Adélard St. Martin, L.-J.-J Jasmin, Evariste LeBlanc, J - Emile Giguère, D.-P. O'Keefe, D. Brabant, Marius Cameron, Adolphe Marquis, Mlles Noélie Paquette, Maria Achim, Céline Bibaud, R.-de-Lima Provost.

MAISONS D'ÉCOLE ACCEPTÉES.

Dans le cours de l'année 1918-1919, j'ai accepté les maisons d'école suivantes :

1. St-Nom-de-Marie, district Est, Montréal ; 2. S.-Jean-Baptiste de la Salle, district Est ; 3. St-Marc No 1, district Est ; 4. La Fontaine, district Centre ; 5. Germain-Valade, St-Charles, Bas-du-Sault ; 6. Léonard, St-Charles, Bas-du-Sault.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	District Est..... Comm. des Ecoles Cat. de Montréal.....	43	9.6	9.8	10.	10.	10.	49.4	Ecxellent.	10.	7.3	17.3	Excellent.
2	District Centre... Comm. des Ecoles Cat. de Montréal.	36	8.7	10.	10.	10.	10.	48.7	"	10.	7.8	17.8	"
3	La Côte St-Michel	1	10.	9.	9.	9.	10.	47.	"	10.	6.	16.	Très bien.
4	Montréal-Est....	1	10.	10.	8.	8.	10.	46.	"	10.	6.	16.	"
5	St-Bernardin-de-Montréal.....	2	9.	8.	9.	10.	10.	46.	"	10.	6.5	16.5	Excellent.
6	La Côte-St-Léonard.....	1	9.	9.	8.	8.	10.	46.	"	10.	6.5	16.5	"
7	La Pte-aux-Trembles.....	3	9.3	9.3	8.	9.	10.	45.6	"	10.	7.	17.	"
8	St-Charles-Bas-du Sault.....	2	10.	8.	8.	9.	10.	45.	"	10.	6.	16.	Très bien.
9	District Nord.... (3 écoles du Sault-Récollet).	3	6.3	8.	10.	10.	10.	44.3	"	10.	7.	17.	Excellent.
10	St-Jules.....	1	8.	8.	7.	7.	10.	40.	Très bien.	10.	6.	16.	Très bien.
11	La Riv.-des-Prairies, par.....	2	7.	6.	6.	7.	10.	36.	"	10.	6.	16.	"
12	La Riv.-des-Prairies, vill.....	1	6.	6.	6.	7.	10.	35.	"	10.	6.	16.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MILLER,

Insp. d'écoles

M. ANT. MILLETTE.

POINTE-AU-PIC, le 6 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; II. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						18	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							18
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						89	
b) Modèles						9	
c) Académiques						2	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						2	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						2	
Total							104
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						3	
b) Institueurs religieux						12	
c) Institutrices laïques						107	
d) Institutrices religieuses						9	
Total							131
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					200.00	
	dans les écoles modèles					500.00	
	dans les académies					500.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					400.00	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					187.00	
	dans les écoles modèles					200.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					150.00	
	dans les écoles modèles					212.50	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	644	Filles de 5 à 7 ans.	628			1272	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	1978	Filles de 7 à 14 ans.	1986			3964	
c) Garçons de14 à 16 ans.	488	Filles de 14 à 16 ans.	500			988	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	368	Filles de 16 à 18 ans.	361			729	
Total							6,953
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3005	
b) Dans les écoles modèles						790	
c) Dans les académies						466	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						405	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						27	
Total							4,693
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						70.%	
b) Dans les écoles modèles						79.%	
c) Dans les académies						81.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						88.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						88.%	
f) Présence moyenne générale							75.%
8.—Classification des élèves .							
En première année						1341	
En deuxième année						1201	
En troisième année						1156	
En quatrième année						617	
En cinquième année						225	
En sixième année						74	
En septième année						50	
En huitième année						29	
Total							4,693

REMARQUES GÉNÉRALES

Malgré l'épidémie de grippe qui a sévi avec tant de force, la fréquentation moyenne dans nos écoles s'est maintenue à 75% dans les écoles de mon district.

Le tableau suivant vous indiquera le progrès accompli dans l'augmentation du salaire de nos institutrices.

	250.00	235.00	225.00	200.00	190.00	175.00	170.00	160.00	150.00	135.00	125.00	100.00	65.00
1915-16	1	.....	.....	11	2	17	1	.....	27	9	22	22	2
1918-19	4	1	7	28	.....	12	4	4	49	.....	4	.....	.....

En 1915 le salaire payé aux institutrices s'élevait à $16,120.00, le traitement moyen était donc de $143.92. Pendant le cours de cette année $19,680.00 ont été dépensées pour le salaire des institutrices, le salaire moyen s'est donc élevé à $174.16, augmentation de $30.24. Cette œuvre va doucement mais sûrement, car j'ai à combattre un très grand esprit d'économie dans les affaires publiques.

Une nouvelle municipalité scolaire s'est formée à Cap-à-l'Aigle.

Dans la municipalité de De-Salles une maison d'école s'est construite au coût de près de $1,300.00.

Les deux comités du certificat d'études ont fonctionné avec beaucoup de zèle à La-Malbaie et à la Baie-St-Paul. Merci à ces messieurs pour leur dévouement à promouvoir l'instruction et l'éducation de notre jeunesse.

Souvent dans mon district, j'ai remarqué que le règlement des heures de classe, récréations et congés, n'est pas suivi régulièrement.

C'est une lacune que les commissaires ont laissé s'introduire en négligeant trop la visite de leurs écoles et en n'étudiant pas assez le code scolaire.

Les municipalités suivantes ont droit au fond des écoles pauvres: Callières, De-Salles, St-Placide, St-Siméon, paroisse, St-Urbain, St-Hilarion, paroisse, Rivière-St-François, Isle-aux-Coudres et St-Fidèle.

Permettez-moi de remercier le Gouvernement pour l'augmentation qu'il nous a accordée et tous ceux qui travaillent pour le bonheur des inspecteurs.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation

de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Ville Baie-St-Paul, $60.00 ; 2. St-Placide, $50.00 ; 3. St-Fidèle, $40.00 ; 4. Callières, $35.00 ; 5. St-Irénée, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Melles Laure Gaudreault, Rose-Alma Tremblay, Gabrielle Warren, Marie Perron, Jeanne Bouchard, Aurore Bouchard, Laura Boivin, Augustine Boivin, Clara Boivin, Attala Langis, Marie-Anna Girard, Lucie-Anna Turcotte.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

No d'ordre	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.							Se rapportant à l'école.			
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classes autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
1	Ville Baie-St-Paul.	2	10.	10.	10.	10.	10.	50.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	La-Malbaie.....	15	8.6	9.2	10.	8.2	10.	46.	" .	8.8	8.2	17.	"
3	Cap-à-l'Aigle.....	2	10.	9.5	8.	8.5	10.	46.	" .	10.	10.	20.	"
4	St-Siméon, vill....	1	9.	8.	8.	9.	10.	44.	" .	9.	9.	18.	"
5	Pointe-au-Pic....	2	10.	9.5	4.5	9.	10.	43.	" .	10.	9.5	19.5	"
6	St-Placide.....	2	6.	9.	10.	8.	8.	41.	" .	9.5	9.5	19.	"
7	Callières.....	1	7.	7.	8.	7.	10.	39.	Très bien.	8.	8.	16.	Très bien.
8	Isle-aux-Coudres..	4	8.5	7.2	5.	6.5	8.	35.2	" .	8.7	8.7	17.4	Excellent.
9	St-Urbain.....	7	5.5	6.3	8.	6.3	8.1	34.2	" .	8.7	8.7	17.4	"
10	De-Salles.....	5	7.4	5.8	7.	6.	8.	34.2	" .	8.2	8.2	16.4	"
11	St-Fidèle.....	6	6.3	6.5	6.	7.	8.	33.8	" .	7.8	7.8	15.6	Très bien.
12	St-Siméon, par....	4	5.5	5.2	8.	8.2	6.7	33.7	" .	7.7	7.3	15.	"
13	St-Irénée.....	7	7.7	7.7	4.	6.8	7.1	33.3	" .	8.	8.	16.	"
14	Les-Eboulements.	12	8.5	8.	4.	6.5	6.2	33.2	" .	8.2	8.2	16.4	Excellent.
15	St-Hilarion.....	7	6.1	7.	5.	6.7	8.	32.8	" .	9.	9.	18.	"
16	Pte-Riv. St-Frs...	5	6.8	7.4	5.	6.4	7.	32.6	" .	8.8	8.6	17.4	"
17	Sainte-Agnès.....	4	6.7	6.7	5.	6.2	8.	32.6	" .	8.7	8.7	17.4	"
18	Baie-St-Paul par..	14	6.9	7.2	4.	5.8	7.	30.8	" .	8.8	8.7	17.5	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ANT. MILLETTE,
Insp. d'écoles.

M. F.-J. NORMAND.

SAINT-AIMÉ, 5 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant ; I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarque générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						38	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							38
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						148	
b) Modèles						14	
c) Académiques						3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						10	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						3	
Total							178
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						27	
c) Institutrices laïques						150	
d) Institutrices religieuses						76	
Total							254
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					750.00	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					416 67	
	dans les écoles modèles					450.00	
	dans les académies					428.95	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					202.91	
	dans les écoles modèles					242.00	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					230.95	
	dans les écoles modèles					196.87	
	dans les académies					238.46	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	875	Filles de 5 à 7 ans.	887			1762	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2867	Filles de 7 à 14 ans.	2771			5638	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	760	Filles de 14 à 16 ans.	697			1457	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	472	Filles de 16 à 18 ans.	441			913	
Total							9,770
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						4862	
b) Dans les écoles modèles						1500	
c) Dans les académies						1014	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						1051	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						156	
Total							8,583
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						73.33%	
b) Dans les écoles modèles						72. 6%	
c) Dans les académies						79.78%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						88.00%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						93.59%	
f) Présence moyenne générale							76.1%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2472	
En deuxième année						2194	
En troisième année						1924	
En quatrième année						1121	
En cinquième année						378	
En sixième année						191	
En septième année						186	
En huitième année						117	
Total							8,583

REMARQUES GÉNÉRALES

Salaires.

Le salaire moyen des institutrices laïques enseignant dans les écoles élémentaires, 1917-18, était de $193.61 ; il est de $202.91 en 1918-19. C'est certainement un progrès dont je suis heureux de féliciter les commissions scolaires qui comprennent la noble et méritoire fonction des personnes préoccupées de l'avenir de notre nationalité. Ce salaire moyen est encore infime et, dans le but de l'élever davantage, je suggérerais qu'il ne fût plus accordé de prime aux municipalités payant un salaire inférieur à $175.00

Recensement.

L'automne dernier, le recensement n'a pu être fait d'une manière régulière dans certaines paroisses à cause du fléau qui a immolé tant de victimes ; mais, je dois mentionner qu'il y a eu négligence en certains endroits. A St-Jean-Baptiste, aucun recensement n'a été fait malgré deux avis spéciaux donnés à M. le secrétaire ; à Ste-Marie-de-Monnoir, il a été fort incomplet ; au village Richelieu, l'ex-secrétaire n'avait pas recensé les enfants.

Langue anglaise.

Cette langue est enseignée, dans toutes les écoles modèles et académiques ainsi que dans 56 écoles élémentaires. Plusieurs institutrices n'ont pas les connaissances voulues dans cette langue mais assistent à des cours spéciaux afin de pouvoir se conformer aux règlements établis.

Maisons renouvelées.

Les municipalités de St-Bernard, St-Charles (par.), Ste-Madeleine (par.), La Présentation et St-Mathias ont renouvelé des maisons d'école pour un montant de $13,885.00. Les nouvelles constructions rencontrent les exigences des lois scolaires et font honneur à la cause de l'instruction. Merci à qui de droit.

Succès.

L'épidémie de grippe ayant terminé ses tristes ravages après un mois et demi, deux mois et même trois, dans quelques paroisses, le personnel enseignant semble avoir adopté pour devise : "Reprendre le temps perdu". Voilà pourquoi, Monsieur le Surintendant, je puis vous dire, ce dont je suis quelque peu orgueilleux, que le succès général a dépassé mon attente. Dans les classes où les progrès n'ont pas été satisfaisants, j'ai remarqué que la légèreté, le manque de régularité, de discipline et de propreté étaient à la base de l'insuccès.

Ces quelques remarques jointes aux bulletins déjà transmis vous permettront, je l'espère, de vous rendre compte de la situation générale de mon district d'inspection.

Primes aux municipalités les plus méritantes.

Liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1.—St-Mathias	$ 60.00
2.—Ste-Madeleine (par.)	50.00
3.—St-Bernard	40.00
4.—St-Charles	35.00
5.—La Présentation	30.00

Gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants.

(Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement) :

Albina Jasset, Maria Charron, Angélina Tétreault, Antoinette Corbeil, Mme Pierre Leduc, Antoinette Végiard, M.-Reine Poulin, M.-Louise Tétreault, Eva Morier, Euphrasie St-Georges, Albina Flibotte, Louisa Archambeault, Maria Gaudette, Germaine Létourneau, Alda Lapierre, Alexandrine Lussier, Rose-Alma Paul, Aurore Morin, Aline Michon, Maria Lussier, Télesphore Ferland.

Clasifications des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Salvail	1	10.	10.	9.5	8.	10.	47.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	St-Hyacinthe, cité	4	10.	9.9	10.	8.8	10.	48.7	"	8.5	8.5	17.	Très bien.
3	Village Richelieu	1	9.5	10.	10.	8.	10.	47.5	"	9.	9.	18.	Excellent.
4	St-Denis, village	2	9.8	9.7	9.5	8.5	10.	47.5	"	9.	9.	18.	"
5	La-Présentation	8	9.	9.8	9.5	8.6	10.	46.9	"	9.3	9.3	18.6	"
6	St-Césaire, village	2	9.5	10.	10.	9.8	10.	49.3	"	8.	8.	16.	Très bien.
7	St-Hilaire, village.	2	10.	10.	10.	9.3	10.	49.3	"	8.	8.	16.	"
8	Girouard	2	10.	10.	10.	8.	10.	48.	"	8.5	8.5	17.	"
9	La-Providence	1	9.	10.	10.	8.	10.	47.	"	9.	9.	18.	Excellent.
10	St-Charles, village	1	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	9.	9.	18.	"
11	Marieville	2	9.	9.5	9.5	8.3	10.	46.3	"	8.5	8.5	17.	Très bien.
12	Rougemont, par.	4	9.1	9.5	9.	8.4	10.	46.	"	8.5	8.5	17.	"
13	St-Hilaire, par.	4	9.8	9.6	10.	8.1	10.	47.5	"	7.6	7.6	15.2	"
14	Ste-Madeleine, vil	1	10.	9.5	9.	8.	10.	46.5	"	8.	8.	16.	"
15	St-Pie, village	2	10.	10.	9.5	8.3	10.	47.8	"	7.3	7.3	14.6	"
16	Rougemont, vill.	1	7.	8.	9.5	8.5	10.	43.	Très bien.	9.5	9.5	19.	Excellent.
17	St-Joseph	1	7.	9.	9.5	8.5	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
18	Notre-Dame-de-St-Hyacinthe	3	8.	8.	9.	8.	10.	43.	"	9.3	9.3	18.6	"
19	Saint-Thomas-D'Aquin	5	8.8	9.1	9.	8.	10.	44.9	"	8.3	8.3	16.6	Très bien.
20	St-Dominique, par	5	7.	9.1	9.5	8.7	10.	44.3	"	8.5	8.5	17.	"
21	Ste-Angèle	6	7.8	9.5	8.5	7.8	9.5	43.1	"	8.8	8.8	17.6	"
22	Ste-Marie-de-Monnoir	10	8.7	8.8	9.	8.	10.	44.5	"	7.8	7.8	15.6	"
23	St-Charles, par.	6	9.2	9.3	9.5	7.5	10.	45.5	Excellent.	7.2	7.2	14.4	"
24	St-Pie, par	12	7.8	8.5	9.5	8.6	10.	44.4	Très bien.	7.5	7.5	15.	"
25	St-Mathias	5	8.7	8.2	9.	7.6	9.7	43.2	"	8.	8.	16.	"
26	St-Dominique, vill	1	7.	8.	8.	9.	10.	42.	"	8.5	8.5	17.	"
27	St-Paul-D'Abbotsford	7	7.5	9.1	9.	8.4	10.	44.	"	7.2	7.2	14.4	"
28	Ste-Madeleine, par	3	8.8	8.5	9.	7.8	9.5	43.6	"	7.3	7.3	14.6	"
29	St-Barnabé	6	8.2	9.2	8.	7.5	10.	42.9	"	7.4	7.4	14.8	"
30	St-Césaire, par.	10	8.7	8.7	7.5	7.5	9.7	42.1	"	7.7	7.7	15.4	"
31	St-Jude	6	9.3	9.4	9.	7.5	10.	45.2	Excellent.	6.1	6.1	12.2	Bien.
32	Ste-Rosalie	5	8.3	8.1	7.5	8.	10.	41.9	Très bien.	7.3	7.3	14.6	Très bien.
33	Notre-Dame-de-Bonsecours	3	8.7	8.6	7.5	8.2	9.8	42.8	"	6.5	6.5	13.	Bien.
34	St-Hyacinthe-le-Confesseur	4	6.7	8.6	9.	7.6	10.	41.9	"	6.8	6.8	13.6	"
35	St-Denis, par	8	7.7	9.1	8.5	7.5	10.	42.8	"	6.2	6.2	12.4	"
36	St-Damase	10	7.1	8.3	8.5	7.7	9.5	41.1	"	6.8	6.8	13.6	"
37	Saint-Jean-Bapt.	7	7.9	8.2	6.	8.	9.5	39.6	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
38	St-Bernard	4	7.5	8.9	9.	7.5	10.	42.9	"	5.5	5.5	11.	Médiocre.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-J. NORMAND,
Insp. d'écoles

L.-O. PAGÉ.

LOTBINIÈRE, 31 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	31	
b) Sous contrôle des syndics	1	
Total		32
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	164	
b) Modèles	16	
c) Académiques	3	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	5	
e) d Institutions indépendantes non subventionnées	2	
Total		190
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	4	
b) Instituteurs religieux	3	
c) Institutrices laïques	184	
d) Institutrices religieuses	58	
Total		249
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles modèles	750.00	
a) Instituteurs laïcs : dans les académies	865.00	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles modèles		
b) Instituteurs religieux : dans les académies	400.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	181.35	
c) Institutrices laïques : dans les écoles modèles	216.20	
c) Institutrices laïques : dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	187.50	
d) Institutrices religieuses : dans les écoles modèles	191.69	
d) Institutrices religieuses : dans les académies	225.00	
5.—Nombre d enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 344 — Filles de 5 à 7 ans. 773	1,117	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2519 — Filles de 7 à 14 ans. 2613	5,132	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 616 — Filles de 14 à 16 ans. 627	1,243	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 474 — Filles de 16 à 18 ans. 399	873	
Total		8,365
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4602	
b) Dans les écoles modèles	1158	
c) Dans les académies	248	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	236	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	28	
Total		6,272
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	78.%	
b) Dans les écoles modèles	83.%	
c) Dans les académies	85.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	93.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	93.%	
f) Présence moyenne générale		79.%
8.—Classification des élèves :		
En première année	1825	
En deuxième année	1551	
En troisième année	1396	
En quatrième année	1025	
En cinquième année	288	
En sixième année	112	
En septième année	60	
En huitième année	15	
Total		6,272

REMARQUES GÉNÉRALES

L'épidémie de grippe de l'automne dernier a été cause que les écoles de mon district ont été fermées pendant plus d'un mois et, partant, le progrès général moindre que par le passé. J'ai apprécié comme suit le résultat des examens que j'ai faits : Excellent, 28 écoles ; Très-Bien, 79 écoles ; Bien, 53 écoles ; Médiocre, 18 écoles ; Mal, 2 écoles.

Les institutrices dont les noms suivent ont préparé une conférence pédagogique dans le cours de l'année qui vient de finir : Melles Divina Garneau, Jeanne Noël, Bernadette Genest, Flore Lafleur, Marie Tardif, Alma Tardif.

Je compte cette année 1959 élèves-jardiniers qui ont cultivé chacun dix espèces de légumes sur une superficie de 144 pds. J'espère voir cet automne bon nombre d'expositions scolaires

J'ai accepté quatre maisons d'école bâties suivant les plans et devis que vous avez approuvés

Veuillez trouver ci-après la liste des municipalités scolaires et des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime spéciale, ainsi que le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Lotbinière, village $60.00 ; 2. Somerset-Nord, $50.00 ; 3. St-Pierre-Baptiste, $40.00 ; 4. St-Apollinaire, $35.00 ; 5. Ste-Anastasie, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

MM. Ulysse Fortin, J.-A. Jacques, Armand Desjarlais ; Melles Delvina Garneau, Rose-Anna Beaudet, Alice Bélanger, Anna-Marie

Mercier, Elisabeth Allard, Eugénie Lehoux, Marie-Louise Bélanger, Emma Rhéaume, Marie-Anna Mercier, Marie-Louise Beaudet, Marie Tardif, Marie-Jeanne Potvin, Alma Mailhot, Marie-Louise Leclerc, Emilia Bélanger, Diana Demers, Claire Soucy, Apolline Bergeron, Florence Ryan, Muriel Powers.

Classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Ste-Agathe No 1..	3	9.	8.	10.	10.	10.	47.	Excellent.	9.5	9.5	19.	Excellent.
2	St-Flavien, vill...	1	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
3	St-Agapitville....	1	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
4	St-Patrice.....	5	9.5	9.2	9.	10.	10.	47.7	"	7.5	6.7	14.2	Très bien.
5	St-Gilles.....	8	8.4	7.8	10.	8.	10.	44.2	"	8.8	8.4	17.2	Excellent.
6	Leclercville.....	1	10.	10.	7.	7.	10.	44.	"	9.	8.	17.	"
7	Lauriervillle.....	3	9.	9.	9.	5.	10.	42.	"	9.	9.	18.	"
8	Lotbinière, village	1	10.	10.	7.	5.	10.	42.	"	9.	8.	17.	"
9	St-Octave.....	3	6.5	7.	7.	9.	10.	39.5	Très bien.	9.5	9.5	19.	"
10	Ste-Anastasie....	13	8.7	8.3	8.	8.1	10.	43.	Excellent.	8.5	7.	15.5	Très bien.
11	Lourdes.....	6	8.	7.8	8.	8.	10.	41.8	"	8.1	7.5	15.6	"
12	Deschaillons.....	7	8.5	8.3	8.	5.7	10.	40.5	"	8.4	8.	16.4	Excellent.
13	Leeds, diss.....	4	7.7	8.2	8.	9.	10.	42.9	"	7.5	6.5	14.	Très bien.
14	St-Narcisse.....	6	6.8	7.5	8.	8.	10.	40.4	"	8.3	8.	16.3	Excellent.
15	Leeds-Est.....	3	5.5	8.	8.	10.	10.	41.5	"	7.5	7.5	15.	Très bien.
16	St-Flavien, par...	6	7.8	7.8	5.	5.	10.	35.6	Très bien.	8.8	8.	16.8	Excellent.
17	St-Antoine.....	9	7.8	8.1	4.6	5.5	10.	38.	"	8.5	8.1	16.6	"
18	St-Sylvestre.....	9	7.	7.5	8.	8.2	10.	40.7	Excellent.	7.	6.8	13.8	Très bien.
19	Inverness.....	8	7.1	8.	7.	6.4	10.	38.5	Très bien.	8.1	7.5	15.6	"
20	Issoudun.....	6	7.6	8.	6.	6.	10.	37.6	"	8.5	8.	16.5	Excellent.
21	Ste-Agathe No 2..	5	8.	8.2	6.	6.6	10.	38.8	"	8.	7.2	15.2	Très bien.
22	Lotbinière, par...	8	8.	8.1	5.	5.	10.	36.2	"	9.	8.7	17.7	Excellent.
23	St-Agapit.....	7	8.5	8.	5.5	6.5	10.	38.5	"	7.8	7.5	15.3	Très bien.
24	Ste-Croix.....	8	7.8	7.8	5.	5.	10.	35.6	"	8.6	8.1	16.7	Excellent.
25	Ste-Emilie.....	7	7.8	8.3	5.	5.	10.	36.1	"	8.4	7.8	16.2	"
26	Somerset-Nord...	7	8.3	8.	5.	5.	10.	36.3	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
27	Parisville.....	3	7.	8.	6.	3.6	10.	34.6	"	9.	8.3	17.3	Excellent.
28	St-Apollinaire....	10	8.2	8.4	4.4	4.8	10.	35.8	"	7.2	7.	14.2	Très bien.
29	Nelson.....	3	8.	7.	7.	6.6	10.	38.6	"	5.3	5.	10.3	Bien.
30	St-Edouard.....	7	8	8.4	3.	3.4	10.	32.8	"	8.1	7.7	15.8	Très bien.
31	St-Pierre-Baptiste	7	8	7.8	5.	3.	10.	33.9	"	7.1	6.8	13.9	"
32	Ste-Philomène...	7	7.2	7.8	5.	3.	10.	33.	"	7.8	7.	14.8	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-O. PAGÉ,

Insp. d'écoles.

M. J.-A. PAQUIN.

JOLIETTE, 29 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :									
a) Sous contrôle des commissaires								27	
b) Sous contrôle des syndics									
							Total		27
2.—Nombre d'écoles :									
a) Elémentaires								130	
b) Modèles								11	
c) Académiques								1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées								8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées								6	
							Total		156
3.—Nombre de titulaires :									
a) Instituteurs laïcs								5	
b) Instituteurs religieux								12	
c) Institutrices laïques								140	
d) Institutrices religieuses								60	
							Total		217
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :								$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires							516.	
	dans les écoles modèles							612.	
	dans les académies								
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires							350.	
	dans les écoles modèles							350.	
	dans les académies							500.	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires							192.	
	dans les écoles modèles							278.	
	dans les académies								
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires							230.	
	dans les écoles modèles							221.	
	dans les académies								
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :									
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1088	Filles de 5 à 7 ans.	1003					2091	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2801	Filles de 7 à 14 ans.	2991					5792	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	592	Filles de 14 à 16 ans.	609					1201	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	400	Filles de 16 à 18 ans.	434					834	
							Total		9918
6.—Nombre d'élèves inscrits :									
a) Dans les écoles élémentaires								5442	
b) Dans les écoles modèles								1095	
c) Dans les académies								341	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								682	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								566	
							Total		8126
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :									
a) Dans les écoles élémentaires								73. %	
b) Dans les écoles modèles								74. %	
c) Dans les académies								78. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées								81. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées								79. %	
f) Présence moyenne générale									74.86%
8.—Classification des élèves :									
En première année								3482	
En deuxième année								1906	
En troisième année								1319	
En quatrième année								877	
En cinquième année								304	
En sixième année								151	
En septième année								57	
En huitième année								30	
							Total		8126

REMARQUES GÉNÉRALES

Le sommaire statistique ci-dessus prouve que 82% des élèves recencés ont fréquenté les écoles avec une présence moyenne de 74.86%. Chiffres très bien pour l'année. De plus, il faudrait ajouter à ces nombres, les élèves du collège de Joliette, de Berthier, du Noviciat et du Scolasticat des Clers de St-Viateur.

Les commissions scolaires de ce district s'efforcent de suivre les instructions de votre département. La loi scolaire est bien observée. Partout je ne rencontre que bonne volonté. A l'avenir, nous apporterons, si possible, une plus grande attention à la statistique scolaire.

Les concours inter-scolaires produisent les plus heureux résultats. Les municipalités qui en ont organisé en reconnaissent les bons effets. Quand l'établissement du certificat d'études viendra-t-il sanctionner ces si intéressants concours ?

Un second moyen d'accentuer l'efficacité de nos écoles, est l'examen public de fin d'année. On devrait donner à ces examens toute la solennité possible. Le curé de la paroisse et ses vicaires, la commission scolaire au complet, les parents des enfants se rendent à chaque école de la municipalité, constater sur place, la tenue générale de l'école, le travail de l'institutrice et des élèves, etc., récompensant les propriétaires des meilleurs cahiers et les meilleures réponses, l'assiduité, surtout l'assiduité des élèves de 3e, 4e année. Au cours de cette fête scolaire, il y a chants déclamations, etc., etc. L'examen public de fin d'année, bien préparé, bien dirigé, bien fait est une fête importante dans l'arrondissement. Chaque famille y prend sa part. Les parents désirent voir arriver leurs enfants bon premier, les laissent fréquenter rgulièrement l'école. Les titulaires et les élèves travaillent toute l'année avec un courage qui ne faiblit pas. Aussi les résultats sont-ils encourageants. Sur ce point, les municipalités de St-Norbert et de St-Damien méritent une mention spéciale.

Quelques commissions scolaires se plaignent de l'embarras des questions à posées. Serait-il possible, qu'à chaque mois, l'*Enseignement primaire* publiât une série de questions en rapport avec les exigences du programme de 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, année. Cette innovation rendrait de grands services. Titulaires et commissaires trouveraient un question-

maire, à point, pour les récapitulations et les examens. Tous les pédagogues reconnaissent l'importance des récapitulations mensuelles. Facilitant, ainsi, la tâche des institutrices, elles feraient procéder au concours de chaque mois. De plus, ces questionnaires serviraient de guide aux titulaires pour le classement et la mise à exécution du programme.

Ci-suit la liste des municipalités et des titulaires les plus méritants, ainsi que celle des municipalités par ordre de mérite.

J'espère que ce rapport, ajouté à ceux de l'année, vous donnera une idée assez exacte du mouvement scolaire de ce district.

PRIME AUX MUNICIPALITÉ LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Joliette, $60.00 ; 2. St-Alphonse-de-Rodriguez, $50.00 ; 3. Canton-Provost, $40.00 ; 4. St-Ignace-du-Lac, $35.00 ; 5. St-Ambroise-de-Kildare, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlle M -A. Beausoleil ; Mlle Yvonne Comtois ; Mlle Eva Frappier ; Mlle E.-A. Rondeau; Mlle Albina Lacombe; Mlle Lucina Petit; Mlle M.-G. Latour; M. Grorges Goulet M. Adrien Froment; Mlle Délia Savignac; Mlle Eugénie Lorrain ; Mlle Hermine McGowne ; Mlle Arthémise Belleville ; Mlle Aglaée Ducharme ; Mlle Olivina Beauchamp ; Mlle Olivina Bacon ; Mlle Aurore Vincent ; Mlle Berthe Roy.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classes autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Joliette	6	7.	8.5	9.	10.	10.	45.5	Excellent.	9.2	9.	18.2	Excellent.
2	St-Gabriel, village	2	8.5	8.5	10.	8.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
	Ile St-Ignace-de-Loyola	2	10.	7.	10.	8.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
3	St-Michel-des-Sts.	1	10.	10.	5.	9.	10.	44.	"	9.	9.	18.	"
	St-Côme	1	8.	10.	10.	8.	10.	46.	"	8.	8.	16.	Très bien.
4	St-Damien	7	10.	10.	7.	7.1	10.	44.1	"	9.	8.5	17.5	Excellent.
5	St-Cléophas	1	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
	Ile Dupads	1	10.	10.	5.	7.	10.	42.	"	10.	9.	19.	"
6	Berthierville	2	8.	9.	5.	8.	10.	40.	"	10.	10.	20.	"
	St-Norbert	6	8.8	7.9	8.	8.	10.	42.7	"	8.8	8.5	17.3	"
7	Ste-Geneviève-de-Berthier	9	9.5	10.	5.	8.	10.	42.5	"	8.7	8.3	17.	"
8	Canton-Provost	4	6.2	9.	10.	8	10.	43.2	"	8.2	7.5	15.7	Très bien.
9	La-Vérandrye	1	9.	8.	3.	10.	10.	40.	"	10.	8.	18.	Excellent.
10	St-Chs-Borromée	9	8.	8.	7.	8.	10.	41.	"	8.5	8.4	16.9	"
11	St-Jean-de-Matha	9	8.4	7.8	7.	7.	10.	40.2	"	8.8	8.6	17.4	"
12	Ste-Elizabeth	12	8.	9.	7.	8.	10.	42.	"	8.	7.6	15.6	Très bien.
13	St-Alphonse-de-Rodriguez	5	6.	9.	9.	8.	10.	42.	"	7.6	7.6	15.2	"
14	St-Thomas	7	9.	8.6	5.	8.	10.	40.6	"	8.1	8.	16.1	Excellent.
15	St-Emélie-de-l'Energie	5	6.	9.2	7.	7.	10.	39.2	Très bien.	8.8	8.4	17.2	"
16	St-Ignace-du-Lac	1	8.	10.	4.	8.	10.	40.	Excellent.	8.	8.	16.	Très bien.
17	Ste-Béatrice	5	7.	9.	7.	7.	10.	40.	"	8.3	7.4	15.7	"
18	Gr.-Rang-de-Ste-Mélanie	10	8.	7.6	6.	7.3	10.	38.9	Très bien.	8.4	7.9	16.3	Excellent.
19	St-Félix-de-Valois	9	7.3	8.7	4.	7.3	8.	35.3	"	8.8	8.5	17.3	"
20	St-Ambroise-de-Kildare	11	8.4	8.6	3.	7.	10.	37.	"	8.5	7.4	15.9	Très bien.
21	St-Gabriel, par	9	7.4	9.	5.	7.	10.	38.4	"	7.2	7.3	14.5	"
22	Ile-Madame	1	8.	8.	2.	8.	10.	36.	"	8.	6.	14.	"
23	La-Barrière	1	Non en activité.										

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A PAQUIN,

Insp. d'écoles.

M. CHS PLAMONDON.

ST-BRUNO, LAC-ST-JEAN, 22 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						27	
b) Sous contrôle des syndics						0	
					Total		27
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						116	
b) Modèles						21	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						4	
					Total		148
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						6	
b) Instituteurs religieux						26	
c) Institutrices laïques						172	
d) Institutrices religieuses						32	
					Total		236
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires					716	
	dans les écoles modèles						
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles						
	dans les académies					350	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					200	
	dans les écoles modèles					250	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					200	
	dans les écoles modèles					225	
	dans les académies						
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	1236	Filles de 5 à 7 ans.	1160			2396	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2852	Filles de 7 à 14 ans.	2845			5697	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	704	Filles de 14 à 16 ans.	687			1391	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	422	Filles de 16 à 18 ans.	417			839	
					Total		10,323
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						3452	
b) Dans les écoles modèles						2566	
c) Dans les académies						1430	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						378	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						76	
					Total		7,902
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						73 %	
b) Dans les écoles modèles						79 %	
c) Dans les académies						74 %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						75 %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						73 %	
f) Présence moyenne générale							75.5%
8.—Classification des élèves :							
En première année						2776	
En deuxième année						1646	
En troisième année						1755	
En quatrième année						1123	
En cinquième année						345	
En sixième année						191	
En septième année						37	
En huitième année						29	
					Total		7,902

REMARQUES GÉNÉRALES

L'épidémie de grippe, qui a sévi l'automne dernier, a nécessité la fermeture des écoles pendant six semaines. Dans certaines municipalités, le succès des classes a été grandement compromis non seulement par la perte de temps, mais encore par les changements de titulaires qui se sont répétés trois ou quatre fois dans certaines écoles dans le cours de l'année. Mais dans les circonstances, je suis heureux de dire que maîtres et élèves semblent avoir redoublé d'ardeur au travail afin de reprendre le temps perdu, car le succès de l'année a été bon; il a même surpassé notre attente.

Voici les noms des municipalités que je recommande pour une part au fonds des municipalités pauvres :

Ste-Rose-de-Lima, Cap-à-l'Ouest, Ferland, Mission-Larouche, St-Honoré, St-Charles, Bourget, Harvey, Labarre, St-Félix, l'Anse-St-Jean et Petit-Saguenay.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Petit-Saguenay : construction de l'école No 2, $60.00 ; 2. St-Honoré : construction de l'école No 6, $50,00 ; 3. St-Charles, construction de l'école No 4, $40 00 ; 4. Hébertville : construction de l'école No 4, $35.00 ; 5. Jonquière : construction de l'école No 8, $30.00.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Petit-Saguenay...	4	9.	10.	10.	10.	10.	49.	Excellent.	8.5	8.	16.5	Excellent.
2	St-Honoré.....	5	10.	10.	10.	9.	10.	49.	"	8.	8.	16.	"
3	St-Charles.....	4	7.	10.	10.	10.	10.	47.	"	7.	7.	14.	Très bien.
4	Hébertville, par...	9	8.7	8.2	8.	10.	10.	44.9	"	8.1	8.1	16.2	Excellent.
5	Jonquière, par....	10	9.	10.	6.	9.2	10.	44.2	"	9.	9.	18.	"
6	Chicoutimi, ville..	5	8.	8.	9.	9.	10.	44.	"	9.6	9.6	19.2	"
7	Jonquière, village.	4	10.	10.	9.	8.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
8	L'Anse-St-Jean...	5	9.	7.	9.	9.	10.	44.	"	8.4	8.2	16.6	"
9	Hébertville, vill...	2	9.	9.	8.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
10	Bagotville, vill....	2	9.	10.	7.	10.	10.	46.	"	10.	10.	20.	"
11	Kénogami.....	4	10.	10.	5.	10.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
12	Grande-Baie, vill.	3	9.	10.	6.	10.	10.	45.	"	9.	9.	18.	"
13	Grande-Baie, par.	6	8.	10.	8.	9.	10.	45.	"	8.2	8.1	16.3	"
14	Chicoutimi.....	15	8.	10.	7.	10.	10.	45.	"	8.4	8.4	16.8	"
15	St-Félix.....	2	7.	8.	10.	10.	10.	45.	"	7.	7.	14.	Très bien.
16	Labarre.....	4	7.	7.	10.	10.	10.	44.	"	8.3	8.3	16.6	Excellent.
17	St-Cyriac.....	5	7.8	9.	8.	10.	9.	43.8	"	8.	8.	16.	"
18	Laterrière.....	7	8.	10.	5.	10.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
19	Village du Moulin.	2	9.	9.	5.	10.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
20	Bagotville, par....	6	8.	10.	5.	10.	10.	43.	"	8.6	8.6	17.2	"
21	St-Fulgence, (Harvey).....	5	7.4	7.6	10.	8.	10.	43.	"	8.4	8.4	16.8	"
22	St-Bruno.....	9	8.	8.	7.	10.	10.	42.	"	8.5	8.5	17.	"
23	Ste-Anne, village..	3	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	10.	10.	20.	"
24	Ste-Anne, paroisse	12	8.	9.	5.	10.	10.	42.	"	7.6	7.6	15.2	Très bien.
25	Bourget.....	6	8.6	8.4	6.	9.	10.	42.	"	8.	8.	16.	"
26	Ferland.....	1	7.	8.	5.	10.	10.	40.	"	8.	7.	15.	"
27	Port-Alfred.....	1	10.	10.	.....	10.	10.	40.	"	10.	10.	20.	Excellent.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHS PLAMONDON,

Insp. d'écoles

M. J.-B. PRIMEAU.

St-Jérôme, 30 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :							
a) Sous contrôle des commissaires						41	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							41
2.—*Nombre d'écoles* :							
a) Elémentaires						130	
b) Modèles						10	
c) Académiques						4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées							
Total							150
3.—*Nombre de titulaires* :							
a) Instituteurs laïcs						2	
b) Instituteurs religieux						43	
c) Institutrices laïques						125	
d) Institutrices religieuses						75	
Total							245
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :						$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires						
	dans les écoles modèles					650	
	dans les académies						
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires					350	
	dans les écoles modèles					343	
	dans les académies					439	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires					210	
	dans les écoles modèles					233	
	dans les académies						
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires					364	
	dans les écoles modèles					270	
	dans les académies					334	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	958	Filles de 5 à 7 ans.	1041			1999	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2585	Filles de 7 à 14 ans.	2719			5304	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	593	Filles de 14 à 16 ans.	591			1184	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	363	Filles de 16 à 18 ans.	366			729	
Total							9,216
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :							
a) Dans les écoles élémentaires						4745	
b) Dans les écoles modèles						1240	
c) Dans les académies						1153	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						487	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
Total							7,625
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :							
a) Dans les écoles élémentaires						79. %	
b) Dans les écoles modèles						80 %	
c) Dans les académies						90. %	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						91. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							81.59%
8.—*Classification des élèves* :							
En première année						3426	
En deuxième année						1442	
En troisième année						1241	
En quatrième année						866	
En cinquième année						343	
En sixième année						162	
En septième année						63	
En huitième année						82	
Total							7,625

REMARQUES GÉNÉRALES

Vous trouverez ci-inclus le sommaire statistique de mon district, la classification des municipalités par ordre de mérite, le nom des cinq municipalités qui ont mérité des primes et la liste des institutrices qui ont obtenu une gratification pour leur succès dans l'enseignement.

Il me reste quelques remarques à faire. Le recensement fait par le secrétaire-trésorier laisse souvent à désirer, car il n'est généralement pas complet. Les parents des enfants cachent, quelquefois, l'existence de certains de leurs enfants ou ne donnent pas leur âge véritable, afin de se soustraire au paiement de la rétribution mensuelle. Si cette rétribution était abolie—du moins pour le cours élémentaire—je crois que les statistiques seraient données plus correctement par les parents.

On continue toujours à construire de nouvelles écoles, malgré le coût excessif des matériaux. Bientôt, il ne restera plus une seule école dont la construction datera de trente ans ou plus.

Dans mon district, aucune institutrice en chef non diplômée n'a été engagée au mois de septembre dernier.

La plupart de mes commissions scolaires augmentent le traitement des titulaires d'écoles, parce qu'elles comprennent que pour avoir de bons fonctionnaires, il faut les bien rétribuer.

Puisse cette vérité être bien comprise des municipalités qui donnent encore un traitement de famine à leurs instituteurs et institutrices.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maisons d'école, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Haut-Grande-Côte-Ste-Rose, 2. Ste-Anne-des-Plaines ; 3. St-Eustache, 4. St-Augustin, 5. Ste-Thérèse.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlles Marie-Joseph Benoit, Cécile Hogue, Marie-Anne Prud'homme, Marie-Louise Brière, Antoinette Labonté, Martina Bouchard, Rosilia Piché, Cécile Traversy, Luména Desjardins, Isola Piché, Philomène Gauthier, Philomène Labelle, Orphilia Dupras, Rose St-Jacques, Ubaldine Legault, Florestine Léveillé, Antoinette Dubreuil, M.-Louise Bélanger.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessus*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Lesage	1	10.	9.	9.	9.	10.	47.	Excellent.	8.	9.	17.	Excellent.
2	St-Janvier (Bas)	1	10.	9.	7.	10.	10.	46.	"	8.	9.	17.	"
3	Pincourt	1	10.	8.	9.	8.	10.	45.	"	8.	4.	12.	Bien.
4	St-Jérôme, par	9	9.	8.67	9.	8.	10.	44.67	"	8.	8.78	16.	Excellent.
5	St-Janvier, village	1	9.	9.	7.	9.	10.	44.	"	8.	9.	17.	"
6	St-Jérôme, ville	3	9.67	9.33	5.	10.	10.	44.	"	8.67	8.67	1734	"
7	St-Sauveur	6	9.17	8.33	9.	7.5	10.	44.	"	8.	8.17	1617	"
8	Haut-Gr.-Cte-Ste-Rose	1	10.	9.	4.	10.	10.	43.	"	8.	7.	15.	Très bien.
9	Ste-Thérèse, ville	3	8.67	8.	7.	9.33	10.	43.	"	8.	8.67	1667	"
10	St-Joseph	4	7.75	7.75	9.	8.	10.	42.5	"	8.	8.25	1625	"
11	St-Hippolyte	6	8.67	6.67	9.	8.	10.	42.34	"	8.	7.34	1534	"
12	St-Benoît, village	2	10.	10.	4.	8.	10.	42.	"	8.	9.	17.	Excellent.
13	Ste-Scholstique, v.	2	9.	9.	5.	8.	10.	41.	"	8.5	8.5	17.	"
14	Ste-Rose, village	3	10.	10.	3.	8.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
15	Côte-des-Lacasses-Ste-Rose	1	8.	9.	5.	9.	10.	41.	"	8.	9.	17.	"
16	St-Canut, No 2	1	9.	8.	3.	10.	10.	40.	Très bien.	9.	10.	19.	"
17	St-Canut No 1	1	9.	8.	4.	9.	10.	40.	"	8.	7.	15.	Très bien.
18	St-Canut No 4	1	9.	8.	4.	9.	10.	40.	"	8.	9.5	17.5	Excellent.
19	St-Placide	5	8.78	8.22	3.	8.	10.	38.	"	8.	8.34	16.34	Très bien.
20	Terrebonne, ville	2	7.	9.5	5.	8.	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
21	St-Hermas	4	9.	8.75	3.	8.75	10.	39.5	"	8.	8.	16.	"
22	Ste-Anne-des-Pl	9	9.	8.78	4.	7.44	10.	39.22	"	8.34	9.06	17.4	Excellent.
23	Ste-Sophie	5	7.	6.8	7.	8.2	10.	39.	"	8.	7.8	15.8	Très bien.
24	Côte-des-Perron, Ste-Rose	1	8.	9.	4.	8.	10.	39.	"	8.	9.	17.	Excellent.
25	St-Joachim	1	10.	8.	2.	9.	10.	39.	"	8.	9.	17.	"

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité						Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.			Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.		Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	
26	Mirabel.....	2	10.	8.	2.	9.	10.	39.	"	8.	8.5	16.5	Très bien.
27	Terrebonne, par..	3	9.34	9.	2.	8.	10.	38.34	"	8.	8.	16.	"
28	St-Benoît.....	6	8.	8.34	4.	8.	10.	38.34	"	8.	8.	16.	"
29	St-Benoit No 4...	1	9.	8.	2.	9.	10.	38.	"	8.	8.	16.	"
30	L'Annonciation...	3	8.34	8.	3.	8.66	10.	38.	"	8.	6.66	14.66	"
31	Bas Gr.-Côte-Ste-Rose.....	1	8.	8.	3.	9.	10.	38.	"	8.	9.	17.	Excellent.
32	Ste-Thérèse par...	9	8.78	8.22	3.	8.	10.	38.	"	8.	8.34	16.3	Très bien.
33	Haut-Petite-Côte-Ste-Rose.....	1	7.	9.	3.	9.	10.	38.	"	8.	5.	13.	"
34	Ste-Scholastique, parroisse.....	6	8.84	8.16	3.	7.84	10.	37.84	"	8.	8.	16.	"
35	Ste-Monique.....	5	8.4	8.4	3.	7.8	10.	37.4	"	8.	8.4	16.4	"
36	St-Canut No 3....	1	9.	8.	2.	8.	10.	37.	"	8.	9.	17.	Excellent.
37	St-Eustache.....	11	7.37	8.46	3.	7.8	10.	36.64	"	8.	8.14	16.14	Très bien.
38	St-Augustin.....	7	7.58	8.28	2.	8.	10.	35.86	"	8.	8.43	16.43	"
39	St-Janvier, par....	3	9.	6.67	2.	7.67	10.	35.34	"	8.	8.17	16.17	"
40	Bas-Pte-Côte-Ste-Rose.....	1	5.	9.	2.	8.	10.	34.	"	8.	6.	14.	"
41	St-Colomban....	2	0.	4.	10.	9.	10.	33.	"	6.	5.	11.	Bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-B. PRIMEAU,

Insp. d'écoles.

M. G. ROY.

DISRAÉLI, 16 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'Inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				40	
b) Sous contrôle des syndics				0	
			Total		40
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				154	
b) Modèles				7	
c) Académiques				4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				6	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
			Total		172
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				0	
b) Instituteurs religieux				19	
c) Institutrices laïques				171	
d) Institutrices religieuses				53	
			Total		243
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			0	
	dans les écoles modèles			0	
	dans les académies			0	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires			0	
	dans les écoles modèles			500	
	dans les académies			400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			236	
	dans les écoles modèles			500	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			240	
	dans les écoles modèles			208	
	dans les académies			208	
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	897	Filles de 5 à 7 ans.	853	1,755	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2954	Filles de 7 à 14 ans.	2906	5,860	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	709	Filles de 14 à 16 ans.	770	1,479	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	598	Filles de 16 à 18 ans.	533	1,131	
			Total		10,225
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				5173	
b) Dans les écoles modèles				746	
c) Dans les académies				870	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				705	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				17	
			Total		7,511
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				67.%	
b) Dans les écoles modèles				76.%	
c) Dans les académies				82.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				75.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				71.%	
f) Présence moyenne générale					70.5 %
8.—Classification des élèves :					
En première année				2831	
En deuxième année				1815	
En troisième année				1463	
En quatrième année				796	
En cinquième année				356	
En sixième année				164	
En septième année				67	
En huitième année				12	
			Total		7,504 (1)

(1) Sept élèves du cours commercial de l'Académie de Waterloo ne sont pas comptés dans les années ci-dessus

REMARQUES GÉNÉRALES

(*a*) Mise en opération du cours d'études. (*b*) Préparation immédiate. (*c*) Classification à point. (*d*) Méthode rationnelle. Telles sont les quatre sources importantes de succès, et je m'arrêterai à chacune afin de vous en montrer les points faibles.

(*a*) La mise en opération du cours d'études pour l'année 1917-18 donna 8.6 sur 10, cette année, 7.6. Comme pourcentage, c'est une diminution de 1%. Je répète la suggestion faite l'an dernier : la répartition du programme en mois faite par le Conseil de l'instruction publique, s'impose. Ce travail ferait connaître au personnel enseignant la route à suivre, l'éclairerait dans le sentier du programme et les élèves seraient plus aptes à monter d'un degré après chaque année scolaire.

(*b*) Plusieurs institutrices croient que leur science, leur expérience de l'enseignement et l'excellence des classiques dont elles font usage peuvent suppléer à la préparation journalière—d'autres, les novices, vu qu'elles enseignent aux divisions inférieures, n'ont pas besoin de préparer leurs leçons. Achille dit : "Si la préparation a été nulle, l'institutrice entre en classe plus ou moins inquiète ; elle perd un temps précieux à mettre ses idées en ordre, et encore y parvient-elle rarement ; elle enseigne sans plaisir et partant sans goût ni énergie ; son langage diffus trahit l'incohérence et l'obscurité de ses pensées ; elle hésite, elle se reprend ; elle insiste sur des points d'une importance secondaire et en omet d'essentiels ; elle s'écarte de son sujet par des digressions oiseuses ou inopportunes.

"Ce n'est pas une petite difficulté pour un esprit formé que de se rapetisser et de redescendre au niveau des plus jeunes intelligences, d'adapter, en quelque manière, à la façon du prophète qui ressuscita le fils de la veuve de Sarepta, ses facultés à celles de jeunes disciples pour les faire naître à la vie intellectuelle."

(*c*) Le classement n'était pas à point dans quinze écoles. Quelques institutrices ont pour principe de faire monter d'un degré tous les élèves d'une classe. Cette méthode de classement n'est pas judicieuse. En classifiant les élèves, l'institutrice doit tenir compte du peu d'intelligence chez quelques-uns et de l'assiduité irrégulière chez les autres. Ne le faisant pas, elle expose les élèves à perdre un temps précieux, vu les retardataires.

Suggestion.—Vers la mi-juin, l'institutrice devrait faire subir un examen sur toutes les matières du programme et les élèves ayant conservé 60% des notes allouées pourraient monter d'un degré. Advenant le départ de l'institutrice, le nouveau titulaire aurait pour se guider la liste, dite liste de promotion, laissée à l'école.

(*d*) J'ai été heureux de constater dans plusieurs écoles, l'emploi de la méthode socratique ; par contre dans d'autres la méthode expositive prime. Dans cette méthode, l'institutrice parle : elle pose des principes ou rapporte des faits. L'élève écoute ; il fait son profit de la parole de l'institutrice, il tâche de s'approprier son enseignement. Cette méthode, dit Michel Charbonneau dans son cours de pédagogie, à moins qu'il ne s'agisse d'un très haut enseignement s'adressant à des intelligences tout à fait mûres et fort développées, ne doit jamais être employée dans le cours élémentaire parce que les questions ne s'adressent guère qu'à la mémoire.

J'ai remarqué que l'on donne en arithmétique une importance trop grande aux fractions quand les enfants ne savent pas même leurs opérations simples d'une façon réfléchie. Le désavantage est grand. Les enfants laissent la classe très vite, c'est un mal, mais le mal existe. Or, comme ils ont à se servir assez rarement des fractions, ils les oublient. De plus comme ils n'ont pas appris réellement les premières opérations, ils ne savent jamais rien. Il m'est arrivé de voir souvent des élèves réussir dans les ¾ et les ½ et qui ne pouvaient pas dire le coût d'une maison dont la construction avait demandé tel nombre de pieds de bois à un tel prix donné, plus le clou et l'enduit. De là l'insuffisance arithmétique dans une grande partie des campagnes et parmi les cultivateurs les plus instruits.

Les municipalités qui ont mérité les primes d'encouragement pour 1918-1919 sont les suivantes :

St-Vincent-d'Adamsville, $60.00 ; Stukely-Sud, $50.00 ; Roxton-Canton, $40.00 ; St-Valérien, paroisse, $35.00 ; St-Armand-Ouest, $30.00.

Je vous prie d'accorder un octroi supplémentaire sur le fonds des municipalités pauvres à St-Edouard-de-Knowlton, Sweetsburg, Adamsville, Frelighsburg.

Classification des municipalités par ordre de mérite :

(Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Waterloo, ville...	2	8.5	10.	9.	10.	10.	47.5	Excellent.	9.	6.5	15.5	Très bien.
2	Granby, ville.....	2	10.	10.	8.	7.5	10.	45.5	"	8.5	7 .	15.5	Très bien.
3	Ste-Pudentienne, vill.....	1	10.	10.	8.	6.	10.	44.	"	10.	7.	17.	Excellent.
4	Farnham, ville...	2	7.5	8.	10.	8.	10.	43.5	"	8.5	7.	15.5	Très bien.
5	St-Jos.-de-Béranger.....	2	9.5	7.5	10.	6.	10.	43.	"	7.	6.	13.	"
6	Sutton, village....	2	10.	10.	6.	7.	10.	43.	"	10.	8.	18.	Excellent.
7	Stukely-Sud.....	3	9.3	9.4	7.	7.	10.	42.7	"	6.3	5.	11.3	Bien.
8	Roxton-Falls.....	2	9.	9.	7.	7.	10.	42.	"	8.5	7.	15.5	Très bien.
9	St-Ed.-de-Knowlt.	1	10.	10.	6.	6.	10.	42.	"	9.	7.	16.	Excellent.
10	Eastman.....	2	8.5	8.5	7.	8.	10.	42.	"	8.	6.9	14.9	Très bien.
11	St-H.-de-Brome..	2	8.5	8.	8.	7.	10.	41.5	"	7.	5.	12.	Bien.
12	Ste-Croix-de-Dunham.....	3	8.7	9.6	6.	6.7	10.	41.	"	8.3	6.7	15.	Très bien.
13	Frelighsburg.....	2	8.	9.	7.	6.5	10.	40.5	"	9.	8.	17.	Excellent.
14	Farnham-O.....	11	7.8	7.3	9.	6.2	10.	40.3	"	7.3	6.4	13.7	Très bien.
15	St-Frs-X. Shefford	10	8.3	8.1	7.	6.9	10.	40.3	"	7.4	6.1	13.5	"
16	Stanbridge-Est...	1	8.	8.	6.	8.	10.	40.	"	8.	7.	15.	
17	Roxton-Canton...	9	8.4	7.9	7.	6.5	10.	39.8	Très bien.	7.2	5.8	13.	"
18	Ste-Cécile-de-Milt	6	8.3	7.5	7.	6.	10.	38.8	"	7.1	5.9	13.	"
19	L'Ange-Gardien..	8	7.4	7.2	7.	7.	10.	38.6	"	8.2	7.3	15.5	"
20	St-Joachim.....	8	7.9	7.3	7.	6.3	10.	38.5	"	7.1	5.7	12.8	"
21	N.-D.-de-Granby.	7	7.3	7.	7.	7.	10.	38.3	'	6.7	5.7	12.4	'
22	St-André-de-Sutton, par.....	3	7.3	7.7	6.	7.3	10.	38.3	"	8.0	6.5	14.5	"
23	St-Etienne-de-Bolton.....	4	8.	8.	5.	7.2	10.	38.2	"	7.6	6.0	13.6	"
24	Bedford.....	1	6.	8.	7.	7.	10.	38.0	"	8.0	7.0	15.0	"
25	Adamsville.....	5	8.4	7.4	5.	7.	10.	37.8	"	8.0	6.4	14.4	"
26	St-Pierre-de-Véronne.....	3	7.6	7.	6.	7.	10.	37.6	"	6.6	6.0	12.6	"
27	N.-D.-de-Stan-	7	8.4	7.7	5.	6.4	10.	37.5	"	7.8	6.6	14.4	"
28	St-Armand Ouest.	7	7.4	7.	6.	7.	10.	37.4	"	7.	5.	12.	Bien.
29	Waterloo, par....	5	6.6	6.	8.	6.4	10.	37.0	"	7.6	6.	13.6	Très bien.
30	Abercorn.....	1	8.	6.	6.	7.	10.	37.0	"	8.	6.	14.	"
31	St-Frs-X.-de-Farnham.....	1	6.	7.	6.	7.	10.	36.0	"	7.	7.	14.	"
32	St-Dam.-de-Stanbridge.....	2	6.	6.5	6.	7.5	10.	36.	"	7.5	6.5	14.	"
33	St-Ignace-de-Missisquoi.....	6	7.8	6.9	5.	6.1	10.	35.8	"	6.9	6.1	13.	"
34	Ste-Pudentiennepar.....	8	6.6	5.4	8.	5.8	10.	35.8	"	6.3	4.8	11.1	Bien.
35	St-Cajetan-de-Potton.....	6	7.	6.7	6.	6.1	10.	35.8	"	6.1	4.9	11.0	"
36	Bolton-Est.....	2	6.	5.5	7.	7.	10.	35.5	"	6.0	5.5	11.5	"
37	St-Alphonse-de-Granby.....	5	7.4	6.6	5.	6.2	10.	35.2	"	8.4	6,6	15.	Très bien.
38	Ste-Rose-de-Sweetsburg....	3	6.6	7.4	3.	6.3	10.	33.3	"	6.3	5.7	12.	Bien.
39	St-Valérien, par...	9	8.0	5.3	3.	6.	10.	32.3	"	6.5	5.3	11.8	"
40	St-Valérien, vill...	1	7.0	6.0	3.	5 .	10.	31.	"	7.	7.	14.	Très bien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. ROY, *Insp. d'écoles.*

M. A.-H. SIMARD.

BAIE-SAINT-PAUL, 23 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :							
a) Sous contrôle des commissaires						8	
b) Sous contrôle des syndics							
Total							8
2.—Nombre d'écoles :							
a) Elémentaires						25	
b) Modèles						3	
c) Académiques						0	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées						0	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées						0	
Total							28
3.—Nombre de titulaires :							
a) Instituteurs laïcs						1	
b) Instituteurs religieux						0	
c) Institutrices laïques						27	
d) Institutrices religieuses						0	
Total							28
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles						550	
dans les académies							
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies							
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires						200	
dans les écoles modèles						250	
dans les académies							
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires							
dans les écoles modèles							
dans les académies							
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :							
a) Garçons de 5 à 7 ans.	105	Filles de 5 à 7 ans.	92			197	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	451	Filles de 7 à 14 ans.	436			887	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	7	Filles de 14 à 16 ans.	12			19	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	0	Filles de 16 à 18 ans.	0				
Total							1,103
6.—Nombre d'élèves inscrits :							
a) Dans les écoles élémentaires						745	
b) Dans les écoles modèles						166	
c) Dans les académies						0	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées						0	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées						0	
Total							911
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :							
a) Dans les écoles élémentaires						61.%	
b) Dans les écoles modèles						74.%	
c) Dans les académies							
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées							
f) Présence moyenne générale							63.47%
8.—Classification des élèves :							
En première année						234	
En deuxième année						288	
En troisième année						220	
En quatrième année						129	
En cinquième année						27	
En sixième année						13	
En septième année						0	
En huitième année						0	
Total							911

REMARQUES GÉNÉRALES.

La position matérielle de mon district a peu changée, quoique la population souffre beaucoup de la cherté de la vie. Cette grande difficulté qui s'était élevée dans la municipalité de Ste-Marguerite par l'obstination inexplicable des commissaires d'écoles est en voie de s'apaiser. Une partie de la difficulté a été rejetée par l'adhésion presque complète aux vues de l'inspecteur d'écoles ; l'autre est rendue par un appel devant les tribunaux et dans peu de jours, cette ennuyeuse question sera de l'histoire ancienne. Quant au reste, les remarques que je faisais sur mes rapports précédents s'appliquent encore.

Ci-suit un résumé des notes se rapportant aux municipalités de mon district d'inspection, et les récompenses devront s'accorder par ordre de rang jusqu'à concurrence des cinq premières.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
1	Tadoussac.....	...	9.0	8.0	.....	10.0	8.	35.	Très bien.	8.7	8.0	10.0	Bien.
2	Escoumains.....	...	9.0	7.0	.....	10.0	7.0	31.	"	8.7	7.7	15.0	Très bien.
3	Bergeronne.. .	...	9.0	8.0	.....	7.0	6.0	30.	"	7.7	6.5	13.5	"
4	Portneuf... ..	..	9.0	6.0	....	7.0	7.0	29.	Bien.	7.0	7.6	14.0	"
5	Mille-Vaches. .	..	8.0	6.0	....	7.0	5.0	27.	"	6.0	5.	11.0	Bien.
6	S.-au-Mouton...	..	9.0	6.0	....	6.0	6.0	27.	"	7.0	6	13.0	Très bien.
7	S.-Cœur..... ..	..	7.0	5.0	....	7.0	5.0	24.	Médiocre.	6.0	7.	13.	"
8	Pte-à-Boisvert.. .	.	5.0	5.0	.	7.0	5.0	22.	"	5.0	7.	12.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-H. SIMARD,

Insp. d'écoles.

M. A. TANGUAY.

ROXTON FALLS, 17 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon 31ème rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				21	
b) Sous contrôle des syndics				0	
Total					21
2.—Nombre d'écoles :					
a) Elémentaires				178	
b) Modèles				5	
c) Académiques				1	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				7	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
Total					192
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				0	
b) Instituteurs religieux				28	
c) Institutrices laïques				189	
d) Institutrices religieuses				65	
Total					282
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires				
	dans les écoles modèles				
	dans les académies				
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires			350	
	dans les écoles modèles				
	dans les académies			400	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			186.22	
	dans les écoles modèles			260	
	dans les académies				
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			200	
	dans les écoles modèles			200	
	dans les académies				
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	981	Filles de 5 à 7 ans.	1012	1993	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	2934	Filles de 7 à 14 ans.	2879	5813	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	719	Filles de 14 à 16 ans.	788	1507	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	531	Filles de 16 à 18 ans.	483	1014	
Total					10,327
6.—Nombre d'élèves inscrits :					
a) Dans les écoles élémentaires				5560	
b) Dans les écoles modèles				558	
c) Dans les académies				122	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				861	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				64	
Total					7,165
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :					
a) Dans les écoles élémentaires				72.46%	
b) Dans les écoles modèles				75.26%	
c) Dans les académies				92.62%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				78.02%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				87.50%	
f) Présence moyenne générale					73.9%
8.—Classification des élèves :					
En première année				2702	
En deuxième année				2043	
En troisième année				1407	
En quatrième année				577	
En cinquième année				236	
En sixième année				117	
En septième année				51	
En huitième année				32	
Total					7,165

REMARQUES GÉNÉRALES

Mon district comprend encore 21 municipalités ; 192 écoles de tous genres renfermant 215 départements sous contrôle. Ces écoles sont ainsi réparties, savoir :

178 écoles élémentaire sous contrôle ;
5 écoles modèles sous-contrôle ;
1 académie de garçons sous contrôle ;
1 collège industriel à Beauceville ;
4 académies indépendantes sub. ;
2 écoles modèles indépendantes sub. ;
1 orphelinat indépendant non sub.

Ces différentes institutions ont été dirigées par 28 religieux, 65 religieuses et 189 institutrices laïques.

7,165 élèves ont été inscrits pendant l'année avec une présence moyenne générale de 73.9%.

5,560 élèves dans les écoles élémentaires s. c.
558 élèves dans les écoles modèles s. c.
122 élèves dans l'école académique s. c.
861 dans les écoles indépendantes sub.
64 dans l'orphelinat de St-Joseph, non-sub.

Le séminaire des "Vocations tardives" à St-Victor qui a été fréquenté par 75 élèves n'est pas inclus dans ces statistiques.

94 écoles ont changé de titulaire au début de l'année scolaire et 26 autres pendant l'année : malgré tout le zèle et la bonne volonté des titulaires de ces classes, les progrès n'ont pas été très sensibles.

A la seconde visite faite dans toutes les écoles de mon district, j'ai constaté que plusieurs instiurices non diplômées avaient été engagées sans autorisation, en remplacement d'institutrices diplômées. Je vous prie de ne pas sévir contre ces municipalités qui ont agi ainsi pour ne pas fermer leurs écoles.

Il y a encore quelques maisons d'écoles et quelques mobiliers scolaires qui laissent à désirer, ce nombre diminue sensiblement tous les ans.

Le système de ventilation est inefficace dans trop de classes. Les commissions scolaires n'ignorent pas la chose et voudraient l'améliorer mais, disent-ils, on ne peut se pourvoir d'ouvriers compétents pour faire ces travaux d'une manière convenable.

Les secrétaires-trésoriers, en général, remplissent d'une manière satisfaisante les devoirs de leur charge, quelques-uns y mettraient plus de zèle s'ils étaient mieux rémunérés.

Le recensement transmis par le secrétaire à la seconde visite ne correspond presque jamais à celui qu'il envoie au Département au mois de juillet chaque année. La cause première c'est que plusieurs secrétaires étant peu rémunérés ne veulent pas s'imposer ce surcroit de travail gratuitement; lorsque les commissions scolaires refusent de les payer, ils le font à la hâte.

Je suis heureux de constater que les commissaires d'écoles remplissent mieux les devoirs importants de leur charge; je rencontre encore quelques exceptions, mais elles se font de plus en plus rares.

L'Enseignement primaire n'a pas été relié dans toutes les municipalités : je me ferai un devoir de les mentionner dans mon prochain rapport, si elles ne se conforment pas aux ordres donnés par le Département.

Le résultat général de l'année est bien satisfaisant sur l'ensemble, en tenant compte de la perte de temps occasionnée par la grippe espagnole et du changement de titulaires dans un trop grand nombre d'écoles.

Voici maintenant la classification des municipalités par ordre de mérite, la liste des gratifications aux institutrices et les noms des municipalités qui ont mérité des primes d'encouragement en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905.

Primes aux municipalités les plus méritantes

Liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1.—Saint-Victor, construction de deux écoles ;

2.—Saint-Antoine-de-Pontbriand, construction d'une école ;

3.—Enfant-Jésus, réparations et agrandissement, école No 1 ;

4.—Robertsonville, pour augmentation de salaire ;

5.—Sainte-Marie, village, pour augmentation de salaire.

Il est de mon devoir de vous recommander ici les municipalités pauvres dont les noms suivent, méritant un octroi supplémentaire : St-Antoine-de-Pontbriand, Sacré-Cœur-de-Marie, St-Méthode-d'Adstock, St-Sévérin, Enfant-Jésus, Robertsonville.

Gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Obéline Doyle, St-Pierre-de-Broughton ; Marie-Louise Larochelle, St-Pierre-de-Broughton; Noémie Gilbert, Sacré-Cœur-de-Marie ; Caro-

line Drouin, St-Joseph, paroisse ; Angélina Lecours, St-Antoine-de-Pontbriand ; Régina Longchamps-Veilleux, Saint-Ephrem ; Berthe Hamel, St-Ephrem ; Olivine Tardif, St-Victor ; Marie Délima Poulin, St-Victor ; Rose-Anna Laliberté, Robertsonville ; Marie Cloutier, St-Frédéric ; M.-Ange-Laura Nadeau, St-Sévérin ; Georgianna Landry, St-Elzéar ; Yvonne Simard, St-Elzéar ; Adélia Poulin, St-François ; Amanda Fortin, St-François ; Florida Carrier, St-Méthode-d'Adstock ; Florida Vachon, St-Joseph, (par.); Alida Maheu, Sts-Anges ; M.-Aurélie Giguère, St-Joseph, (par.) ; Zélie Doyon, St-Joseph, (vil.) ; Alida Bernard, ; Beauceville ; Félixine Poirier, Sacré-Cœur-de-Jésus, (vil).

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de paiement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cou. l'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Joseph, village	4	10.	10.	8.	8.5	10.	46.5	Excellent.	9.	7.	16.	Très bien.
2	Sainte-Marie, vill	4	10.	10.	9.	8.5	10.	47.5	"	9.	5.6	14.6	Bien.
3	Robertsonville..	4	7.	9.	9.	9.	10.	44.	Très bien.	9.	6.4	15.4	"
4	St-Ephrem, vill..	2	9.	9.	8.	8.	10.	44.	"	9.	6.	15.	"
5	Beauceville.....	6	7.7	9.	8.	8.	10.	46.5	Excellent.	9.	5.9	14.9	"
6	St-Antoine-de-Pontbriand....	6	8.8	8.	8.	8.	10.	42.8	Très bien.	9.	5.7	14.7	"
7	St-Joseph, par...	12	8.1	8.	8.	8.	10.	42.2	"	9.	6.1	15.1	"
8	St-Pierre-de-Broughton.....	10	8.3	9.	7.1	7.2	10.	41.6	"	9.1	6.1	15.2	"
9	Enfant-Jésus....	5	8.	8.5	8.	8.	10.	42.5	"	9.	5.2	14.2	"
10	Saint-François..	29	8.3	8.1	7.	7.2	10.	40.6	"	9.	5.7	14.7	"
11	Saints-Anges. ..	5	8.2	8.2	7.	7.	10.	40.5	"	9.	5.5	14.5	"
12	Saint-Sévérin..	6	7.	8.5	7.1	7.1	10.	39.7	Bien.....	9.	5.9	14.9	"
13	St-Ephrem, par..	16	7.4	7.6	7.2	7.2	10.	39.4	"	9.	5.8	14.8	"
14	Sacré-Cœur-de-Jésus, par.....	12	7.9	7.8	7.	7.	10.	39.7	"	8.8	5.5	14.3	"
	Saint-Victor....	16	7.2	7.9	7.1	7.1	10.	39.3	"	9.	5.7	14.7	"
15	Sacré-Cœur-de-Jésus, village..	3	5.	9.	7.3	7.3	10.	38.6	"	9.	6.3	15.3	"
16	Sainte-Marie....	11	7.7	8.	7.	7.	10.	39.7	"	8.6	5.4	14.	"
	Sacré-Cœur-de-Marie.....	8	6.2	7.8	8.	8.	10.	40.	Très bien.	8.6	5.1	13.7	"
17	Saint-Méthode-d'Adstock....	11	7.6	7.	7.4	7.4	10.	39.4	Bien.....	8.8	5.	13.8	"
18	Saint-Frédéric...	12	7.3	6.6	7.	7.	10.	37.9	"	9.	5.8	14.8	"
19	Saint-Elzéar....	10	6.9	6.7	7.	7.	10.	37.6	"	8.8	6.1	14.9	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Tanguay,

Insp. d'écoles

M. L.-A. THÉRIAULT.

HAVRE-AUX-MAISONS, 20 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection : II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district : III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	4	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		4
2.—Nombre d'écoles :		
a) Élémentaires	21	
b) Modèles		
c) Académiques		
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	1	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées		
Total		22
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs		
b) Instituteurs religieux		
c) Institutrices laïques	25	
d) Institutrices religieuses	4	
Total		29
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	200.40	
dans les écoles modèles		
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 189 — Filles de 5 à 7 ans. 164	353	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 587 — Filles de 7 à 14 ans. 660	1247	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 157 — Filles de 14 à 16 ans. 141	298	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 175 — Filles de 16 à 18 ans. 128	303	
Total		2,201
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	1413	
b) Dans les écoles modèles		
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	56	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		
Total		1,469
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	61. %	
b) Dans les écoles modèles		
c) Dans les académies		
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	84. %	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		
f) Présence moyenne générale		62. %
8.—Classification des élèves :		
En première année	654	
En deuxième année	379	
En troisième année	252	
En quatrième année	153	
En cinquième année	9	
En sixième année	8	
En septième année	6	
En huitième année	8	
Total		1,469

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai eu quelques difficultés à vérifier les statistiques scolaires. Dans certaines municipalités, les statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers relativement aux différentes catégories d'âge, etc., etc., ne correspondaient pas avec celles que j'avais recueillies au cours de mes visites aux écoles. Voici les explications qui m'ont été données : Quelques institutrices préparent un sommaire statistique pour la visite de l'inspecteur d'écoles, et à la fin de l'année scolaire, elles en préparent un autre pour le secrétaire ; or il arrive que plusieurs enfants qui étaient dans la catégorie de 5 à 7 ans lors de la visite de l'inspecteur se trouvent dans la catégorie de 7 à 14 dans le rapport statistique du mois de juin. Dans tous les cas j'ai, avec les secrétaires-trésoriers, consulté les registres d'inscription aux écoles et je crois pouvoir dire que les statistiques sont aussi complètes et correctes que possible. Ces statistiques démontrent que soixante-cinq (65) nouveaux élèves sont entrés aux écoles depuis ma dernière visite et comme ce sont de tout jeunes enfants je les ai classés en première année.

Les progrès de l'année scolaire ont été malheureusement entravés par l'épidémie de grippe qui a sévi pendant presque tout l'hiver et qui a nécessité la fermeture des écoles pendant trois mois. Cependant je dois dire que la plupart des institutrices ont rivalisé de zèle et de dévouement pour faire reprendre à leurs élèves un peu du temps perdu et que quelques-unes ont réussi même au-delà de mes espérances.

C'est aussi à la malheureuse grippe qu'est due la faiblesse de la présence moyenne qui accuse une diminution de 7% sur celle de l'année dernière.

Trois nouvelles maisons d'école sont actuellement en construction dans mon district d'inspection, dont deux dans la municipalité de l'Étang-du-Nord et une dans celle de Havre-Aubert. L'une de ces écoles sera prête pour l'ouverture des classes, mais je crains que les deux autres ne le soient pas à cause des difficultés qu'on a à se procurer et surtout à faire transporter les matériaux nécessaires à ces constructions.

Malgré les temps difficiles que nous traversons, les commissaires d'écoles font de louables efforts pour améliorer leurs maisons d'école et le mobilier, et mes suggestions sont généralement assez bien écoutées.

Enfin, l'académie construite aux frais du gouvernement, grâce au zèle de notre dévoué député, l'honorable J.-E. Caron, va ouvrir ses portes

à l'automne. Cette maison, située au centre des Iles, dans la municipalité de Étang-du-Nord, va, sans aucun doute, rendre des services appréciables à la cause de l'instruction. Espérons que les parents sauront comprendre tous les avantages qu'offre pour leurs enfants une pareille institution et qu'ils ne reculeront pas devant les sacrifices qu'ils devront s'imposer pour procurer à leurs enfants une instruction dont ils ont tant besoin.

Les autorités scolaires des Iles et les contribuables en général auraient voulu confier la direction de cette institution aux Frères des Écoles chrétiennes, mais Mgr l'évêque de Charlottetown, pour des raisons très sages, sans doute, a décidé d'en donner la direction à un prêtre éminent du diocèse qui sera assisté d'un autre prêtre et d'un professeur laïque. Ce personnel sera, je crois, suffisant pour les premières années.

Le programme d'études de cette institution n'est pas encore définitivement arrêté, mais j'espère qu'il répondra aux besoins et aux aspirations de la jeunesse de mon district.

Comme la municipalité de Étang-du-Nord doit cette année encourir de fortes dépenses pour construction de maisons d'école, je vous prie de lui accorder la prime d'encouragement qui revient à mon district d'inspection.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc.) :

Étang-du-Nord.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Adéline Derasse, Etang-du-Nord ; Emma Aucoin, Etang-du-Nord ; Suzanne Delainey, Havre-aux-Maisons.

Voici la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Havre-aux-Mais..	5	9.1	8.9	8.	8.5	10.	44.5	Excellent.	8.2	8.2	16.4	Excellent.
2	Ile-Coffin.....	1	8.	8.5	9.	8.	10.	43.5	"	8.	8.5	16.5	"
3	Etang-du-Nord...	8	7.6	7.9	7.	8.5	10.	41.7	"	7.6	7.4	15	Très bien.
4	Havre-Aubert....	7	7.8	6.7	8.8	8.	10.	41.3	"	7.6	7.5	15.1	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. A. THÉRIAULT,

Inspecteur d'écoles.

J.-M. TURCOTTE.

SAINTE-FAMILLE, I. O., 8 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	32	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		32
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	188	
b) Modèles	10	
c) Académiques	5	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	3	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées	1	
Total		207
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux	11	
c) Institutrices laïques	201	
d) Institutrices religieuses	13	
Total		226
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	850.00	
dans les académies		
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires	377.50	
dans les écoles modèles	450.00	
dans les académies	500.00	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	204.20	
dans les écoles modèles	222.50	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires	217.27	
dans les écoles modèles	270.00	
dans les académies	300.00	

5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :

a) Garçons de 5 à 7 ans.	1966	Filles de 5 à 7 ans.	1024	2090
b) Garçons de 7 à 14 ans.	3369	Filles de 7 à 14 ans.	3187	6556
c) Garçons de 14 à 16 ans.	819	Filles de 14 à 16 ans.	816	1635
d) Garçons de 16 à 18 ans.	542	Filles de 16 à 18 ans.	521	1063
Total				11,344

6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	6330	
b) Dans les écoles modèles	940	
c) Dans les académies	575	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	414	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	25	
Total		8,284
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	78.3%	
b) Dans les écoles modèles	88.2%	
c) Dans les académies	84.5%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	87.4%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées	72.0%	
f) Présence moyenne générale		80.3%
8.—Classification des élèves :		
En première année	3416	
En deuxième année	1960	
En troisième année	1638	
En quatrième année	828	
En cinquième année	312	
En sixième année	81	
En septième année	38	
En huitième année	11	
Total		8,284

REMARQUES GÉNÉRALES

L'épidémie d'influenza a fait perdre à mes écoles de 2 à 8 semaines au début de l'année scolaire Ayant commencé ses ravages à Chester-Nord, à Chster-Est et à St-Paul vers le 20 septembre, la vague mortelle s'étendit petit à petit aux municipalités de Wolfe et de Mégantic, emportant 3 institutrices et un grand nombre d'élèves.

Une telle perte de temps devait forcément causer un retard considérable dans les études ; cependant l'hiver très doux que nous avons eu a permis aux élèves de fréquenter les écoles beaucoup plus régulièrement que d'habitude.

La municipalité de Ham-Nord a subi une lourde perte par la démission de son secrétaire, M. Patrice Blais. Un des premiers colons de la région, il fut pendant près d'un demi-siècle, en sa qualité de secrétaire, la cheville ouvrière des progrès municipal et scolaire de Ham. Ne manquant jamais de visiter les écoles avec les commissaires et l'inspecteur, il connaissait par là même les besoins de chaque école et de chaque arrondissement, et, comme le code scolaire n'avait pas de secret pour lui, ce Mentor des commissaires a rendu à sa paroisse des services qui ne sauraient être appréciés à leur valeur. Je ne puis m'empêcher de lui adresser un mot de remerciment pour tout le bien qu'il nous a fait.

Sur 32 municipalités, il y en a encore 9 qui donnent aux institutrices laïques pour écoles élementaires un traitement moyen inférieur à $200. D'après les informations qui m'arrivent, je crois que l'an prochain il n'y en aura plus une seule. Et ce ne sera pas trop tôt, car au début de la guerre les traitements moyens les plus bas étaient de $150. Comme le coût de la vie est presque doublé depuis 1914, il est évident qu'un traitement de $150 il y a 5 ans, valait mieux que $200 aujourd'hui.

Voici maintenant la liste des municipalités scolaires et celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime spéciale ainsi que le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1. Wotton, $60.00 ; 2. St-Adolphe-de-Dudswell, $50.00 ; 3. Ham-Sud-Ouest, $40.00 ; 4. Ham-Nord, $35.00 ; 5. St-Camille, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

M. Chs-Arthur Plante, Mme Eloi Lemay, Mlles Antoinette Lemay, Yvonne Côté, Eugénie Parent, M.-Lse Beaudoin, Adèle Mathieu, Eveline Nault, Eugénie Paré, R.-Alba Martineau, R.-Aimée Lafleur, M.-Anne Turmel, Béatrice Lessard, Théodora Croteau, Flore Prince, Alice Pellerin, Eugénie Roux, Philomène Larivière, Claire Gagné, Alodie Giroux, Maria Baril, Léonide Paradis, Emma Paradis.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité						Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.				Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Disraéli, village...	5	8.8	9.2	8.3	9.4	10.		45.7	Excellent	10.	8.2	18.2	Excellent.
2	Beaulac.....	2	9.1	9.5	7.3	8.4	10.		44.3	"	10.	8.5	18.5	"
3	Lac-Weedon.....	4	9.7	8.9	6.7	10.	10.		45.3	"	10.	7.3	17.3	"
4	St-Camille.....	9	8.6	8.5	8.3	9.7	10.		45.1	"	10.	6.9	16.9	"
5	St-Adolphe de Dudswell.....	7	8.7	9.3	8.	10.	10.		46.	"	10.	5.7	15.7	Très-bien.
6	St-Paul, vill.....	1	9.1	9.5	5.	10.	10.		43.6	"	10.	7.7	17.7	Excellent.
7	St-Alphonse.....	8	8.9	8.7	7.7	10.	10.		45.3	"	9.9	5.7	15.6	Très bien.
8	Ham-Sud, ouest..	6	9.3	7.9	6.	10.	10.		43.2	"	10.	7.6	17.6	Excellent.
9	Garthby.....	2	8.4	9.	5.3	9.	10.		41.7	"	10.	7.9	17.9	"
10	Chénier.....	15	8.5	8.4	6.7	10.	10.		43.6	"	10.	6.9	16.9	"
11	Stratford, St-Gab.	5	7.9	8.3	8.3	10.	10.		44.5	"	10.	5.9	15.9	Très bien.
12	St-Adolphe-de-Marbleton.....	3	9.9	9.5	5.	7.5	10.		41.9	"	10.	8.4	18.4	Excellent.
13	Weedon-Centre...	2	9.4	9.8	5.	7.5	10.		41.7	"	10.	8.5	18.5	"
14	Fontainebleau....	3	9.2	8.6	5.3	10.	10.		43.1	"	10.	5.9	15.9	Très bien.
15	N.-D.-de-Ham....	5	9.	9.3	6.	8.5	10.		42.8	"	10.	7.	17.	Excellent.
16	St-Jacques.....	5	9.1	8.9	6.	9.8	10.		43.8	"	10.	5.9	15.9	Très bien

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité							Se rapportant à l'école			
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.	Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.	Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
17	St-Julien	9	8.4	9.6	4.3	10.	10.	42.3	"	10.	6.4	16.4	Excellent.
18	St-Désiré	5	9.2	9.2	2.7	9.2	10.	40.3	"	10.	8.3	18.3	"
19	Wotton	14	8.7	8.8	4.5	10.	10.	42.	"	10.	6.5	16.5	"
20	Coleraine	2	8.4	8.7	5.	10.	10	42.1	"	10.	6.4	16.4	"
21	Irlande-Nord	8	8.7	9 1	5.	8.1	10	40.9	"	10.	7.2	17.2	"
22	Thetford-Mines	8	8.4	9.1	5.	7.7	10.	40.2	Très bien.	10.	7.9	17.9	"
23	St-Fortunat	7	8.6	9.8	4.	9.7	10.	42.1	Excellent.	10.	6.	16.	Très bien.
24	Ham-Nord	10	9.3	9.2	4.2	8.9	10.	41.7	"	10.	6.3	16.3	Excellent.
25	St-Paul, par	12	8.4	9.1	5.	8.7	10.	41.2	"	10.	6.7	16.7	"
26	Disraéli, par	5	9.1	8.	5.	9.1	10.	41.2	"	9.9	6.2	16.1	"
27	Weedon-Canton	5	9.4	8.3	4.	10.	10.	41.7	"	10.	5.4	15.4	Très bien.
28	Ham-Sud	6	8.5	9.2	3.3	10	10.	41.	"	9.9	6 1	16.	"
29	St-Rémi	6	8.4	9.5	4.3	8.	10.	40.2	Très bien.	9.9	6.5	16.4	Excellent.
30	Irlande-Sud	4	8.2	7.8	5.	8.9	10.	39.9	"	10.	6.7	16.7	"
31	Chester-Est	7	8.3	7.5	6.	8.	10.	39.8	"	9.9	5.8	15.7	Très bien.
32	Chester-Nord	5	8.9	8.	4.	8.	10.	38.9	"	10.	5.6	15.6	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. TURCOTTE,

Insp. d'écoles.

M. G.-S. VIEN.

LAUZON-OUEST, 16 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires* :					
a) Sous contrôle des commissaires					13
b) Sous contrôle des syndics					
Total					13
2.—*Nombre d'écoles* :					
a) Elémentaires				59	
b) Modèles				18	
c) Académiques				16	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées				8	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées				1	
Total					102
3.—*Nombre de titulaires* :					
a) Instituteurs laïcs				21	
b) Instituteurs religieux				146	
c) Institutrices laïques				114	
d) Institutrices religieuses				230	
Total					511
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :				$	
a) Instituteurs laïcs :	dans les écoles élémentaires			975.00	
	dans les écoles modèles			840.00	
	dans les académies			1050.00	
b) Instituteurs religieux :	dans les écoles élémentaires			456.66	
	dans les écoles modèles			315.90	
	dans les académies			356.64	
c) Institutrices laïques :	dans les écoles élémentaires			290.61	
	dans les écoles modèles			235.90	
	dans les académies			248.25	
d) Institutrices religieuses :	dans les écoles élémentaires			223.36	
	dans les écoles modèles			193.50	
	dans les académies			186.21	
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* (d'après les rapports fournis par le secrétaire-trésorier) :					
a) Garçons de 5 à 7 ans.	2340	Filles de 5 à 7 ans.	3268	5,608	
b) Garçons de 7 à 14 ans.	6740	Filles de 7 à 14 ans.	6906	13,646	
c) Garçons de 14 à 16 ans.	1897	Filles de 14 à 16 ans.	1984	3,881	
d) Garçons de 16 à 18 ans.	1591	Filles de 16 à 18 ans.	1679	3,270	
Total					26,405
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :					
a) Dans les écoles élémentaires				6044	
b) Dans les écoles modèles				3396	
c) Dans les académies				7840	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				1391	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				334	
Total					19,005
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)* :					
a) Dans les écoles élémentaires				87.0/0	
b) Dans les écoles modèles				77.0/0	
c) Dans les académies				80.0/0	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées				76.0/0	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées				97.0/0	
f) Présence moyenne générale					81.%
8.—*Classification des élèves* :					
En première année				6872	
En deuxième année				4314	
En troisième année				3236	
En quatrième année				2209	
En cinquième année				1199	
En sixième année				710	
En septième année				293	
En huitième année				172	
Total					19,005

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année qui vient de finir, M. le Surintendant, bien qu'écourtée de 6 ou 8 semaines, à cause de la grippe, n'est pas aussi désastreuse qu'on aurait pu le croire tout d'abord.

A la reprise des classes, titulaires et élèves ont compris qu'il fallait faire des efforts des plus sérieux, pour amoindrir les pertes causées par la maladie ; mais, magré tout, il n'en est pas moins vrai que la compensation n'a pu être complète, et que plusieurs élèves, dans les années respectives du cours, sont en retard d'au moins deux mois, et devront recommencer cette année, l'an prochain : c'est l'idée que je m'en suis faite au cours de mes visites.

Je n'ai que de bonnes paroles à dire sur les communautés d'hommes et de femmes, sur les maîtres et maîtresses laïcs de mon district.

Je me permets, M. le Surintendant, d'attirer votre attention sur la communauté des Rév. Frères de l'Instruction Chrétienne, de la paroisse Notre-Dame-du-Chemin, Québec, qui n'a encore que le titre d'école élémentaire" : je verrais avec plaisir changer ce titre en celui de "modèle" ; tout me fait prévoir que cette maison sera, dans un avenir assez prochain, élevée au titre d'"académie".

Au cours de ce rapport, M. le Surintendant, je reviendrai sur certaines idées que j'ai déjà émises, et que je rappellerai en aussi peu de mots que possible.

Il est incontestable que ce qui fait une bonne école, c'est un titulaire capable et réfléchi, prudent et ferme, zélé et ponctuel en toute chose ; mais il est une autre condition indispensable : c'est le travail personnel des élèves, soit à l'école, soit à la maison. Or, ce travail étant la plupart du temps négligé chez les parents, de là la nécessité de l'introduire à l'école avant et après les heures de classes, chaque jour ; c'est cette étude préparatoire qui fait la supériorité des pensionnats de garçons et de filles.

Un autre vœu que je veux rappeler, c'est le certificat d'études qui, selon moi, aurait pour effet de stimuler le zèle des élèves.

Je me permets encore une fois, de recommander l'organisation d'un programme d'examens semi-annuels, pour les écoles modèles et académiques : ce serait un moyen très efficace pour connaître la valeur réelle de chacune d'elles.

L'établissement de bibliothèques scolaires, serait aussi un immense avantage pour les titulaires et les élèves : les premiers y trouveraient

tout ce qui peut contribuer à perfectionner leur enseigneme it ; les derniers, des livres de lectures aussi agréables qu'utiles. J'ose croire que cette idée fera son chemin.

Au sujet des maisons indépendantes, je formule le vœu suivant :

Toute personne ou réunion de personnes, voulant ouvrir ou tenir une école indépendante, devrait vous en donner avis au commencement de l'année, et vers la fin de mai, de l'année scolaire, transmettre, soit au département, soit à l'inspecteur du district, un rapport sur l'opération de l'année : ceci aurait pour effet de faire disparaître bien des lenteurs injustifiées.

Comme vous pourrez le constater, Monsieur le Surintendant, au commencement de ce rapport, mon district comprend 93 écoles sous contrôle, et 441 classes dont, ci-après, je vous donne la classification :

Veuillez trouver aussi la liste des municipalités les plus méritantes, celle des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime pour succès dans l'enseignement, ainsi que la classification des municipalités par ordre de mérite :

Primes aux municipalités les plus méritantes

Voici la liste des municipalités qui ont mérité une prime en vertu de l'Arrêté en Conseil du 2 décembre 1905 (pour construction ou réparation de maison d'écoles, amélioration du mobilier scolaire, agrandissement et embellissement des emplacements d'écoles, etc) :

1.—Cité de Québec	$ 60.00
2.—St-Pierre, I. O	50.00
3.—Cité de Lévis	40.00

Gratifications aux institutrices et aux instituteurs les plus méritants.

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Mlle Grat. Vaillancourt, M. Ludger Faguy, M. Alph. Pelletier, M. Alph. Drolet, Mlles Sara Marcoux, M. Al. Thériault, Rosalie Gendron, Emma Caron, Hél. Lachance, M. Guimont, Rachel Plamondon, A.-M. Vaillancourt.

Classification des municipalités scolaires par ordre de mérite:

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous*).

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Se rapportant à la municipalité.					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école.		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue
			Etat des maisons d'écoles, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière	Traitements et mode de paiement	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	St-Pierre, I. O....	3	10.	10.	10.	9.	10.	49.	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Cité de Québec...	59	9.	10.	10.	9.	10.	48.	"	10.	10.	20.	"
3	Bienville.....	1	10.	10.	8.	10.	9.	47.	"	10.	10.	20.	"
4	Ste-Pétronille....	1	9.	9.	9.	10.	9.	46.	"	6.	6.	12.	Assez bien
5	Par. N.-D.-de-la-Victoire.....	2	9.	10.	9.	10.	9.	47.	"	10.	9.	19.	Excellent.
6	Cité de Lévis.....	5	6.	9.	10.	10.	10.	45.	"	9.	10.	19.	"
7	St-Jean, I. O.....	3	9.	9.	9.	9.	9.	45.	"	10.	10.	20.	"
8	St-Laurent, I. O..	4	7.	9.	8.	9.	9.	42.	Très bien.	9.	8.	17.	Très bien.
9	Village Lauzon...	3	9.	6.	10.	8.	10.	43.	"	9.	9.	18.	"
10	Ste-Famille, I. O..	4	7.	9.	8.	9.	8.	41.	"	9.	9.	18.	"
11	St-Jos.-de-Lévis..	2	6.	8.	7.	9.	8.	38.	"	10.	10.	20.	Excellent.
12	St-François, I. O..	3	8.	8.	7.	7.	7.	37.	"	8.	7.	15.	Bien.
13	Partie Est Village Lauzon.....	3	3.	5.	8.	8.	8.	32.	Assez bien	6.	6 .	12.	Assez bien

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G.-S. VIEN,

Insp. d'écoles.

M. THOMAS WARREN.

SAINT-FRANÇOIS, 26 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : 1. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district; III. la classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	27	
b) Sous contrôle des syndics		
Total		27
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	173	
b) Modèles	12	
c) Académiques	4	
d) d'Institutions indépendantes subventionnées	11	
e) d'Institutions indépendantes non subventionnées		
Total		200
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	
b) Instituteurs religieux	51	
c) Institutrices laïques	186	
d) Institutrices religieuses	54	
Total		292
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	
a) Instituteurs laïcs : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	750	
b) Instituteurs religieux : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles		
dans les académies	301.50	
c) Institutrices laïques : dans les écoles élémentaires	176.15	
dans les écoles modèles	195.63	
dans les académies		
d) Institutrices religieuses : dans les écoles élémentaires		
dans les écoles modèles	205.63	
dans les académies		
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire (d'après les rapports des secrétaires-trésoriers) :		
a) Garçons de 5 à 7 ans. 1099 — Filles de 5 à 7 ans. 1038	2137	
b) Garçons de 7 à 14 ans. 2603 — Filles de 7 à 14 ans. 2729	5337	
c) Garçons de 14 à 16 ans. 615 — Filles de 14 à 16 ans. 525	1140	
d) Garçons de 16 à 18 ans. 279 — Filles de 16 à 18 ans. 308	587	
Total		9,201
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	4940	
b) Dans les écoles modèles	1633	
c) Dans les académies	598	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	1289	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		
Total		8,460
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	74.%	
b) Dans les écoles modèles	7 .%	
c) Dans les académies	80.%	
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées	85.%	
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées		
f) Présence moyenne générale		77.%
8.—Classification des élèves :		
En première année	2967	
En deuxième année	1964	
En troisième année	1640	
En quatrième année	983	
En cinquième année	421	
En sixième année	265	
En septième année	140	
En huitième année	80	
Total		8,460

REMARQUES GÉNERALES

La cause de la diminution de la présence moyenne est, cette année, l'épidémie de grippe qui a sévi l'automne dernier et une partie de l'hiver.

Les traitements du personnel enseignant ont augmenté dans plusieurs municipalités. Je félicite messieurs les commissaires de ces municipalités et j'ose espérer que les autres se feront un devoir de suivre ce bon exemple.

Dix maisons d'écoles ont été reconstruites conformément aux plans fournis par votre département.

Plusieurs sont en construction et seront prêtes pour le mois de septembre prochain.

Je vous prie d'accorder le titre d'école modèle aux écoles suivantes:

Ecole No 1 : St-Louis-de-Blandfold ; Ecole No 5 : Ste-Marie-de-Blandford.

Les municipalités que je vous recommande pour un octroi sur le fonds destiné aux municipalités pauvres sont les suivantes :

Ste-Séraphine ; St-Valère-de-Bulstrode ; St-Louis-de-Blandford ; St-Rosaire.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS LES PLUS MÉRITANTES

1. St-Louis-de-Blandford ; $60.00 ; 2. Gentilly, $50.00 ; 3. Ste-Séraphine, $40.00 ; 4. Ste-Cécile-de-Lévrard, $35.00 ; 5. St-Ferdinand-d'Halifax, $30.00.

GRATIFICATIONS AUX INSTITUTRICES ET AUX INSTITUTEURS LES PLUS MÉRITANTS

Liste des institutrices et des instituteurs qui ont mérité la prime pour succès dans l'enseignement :

Achille Goulet ; Amanda Houle ; Augustine Drouin ; Blanche Garneau ; Jeannette Denoncourt ; Paméla Rousseau ; Marie-Anne Gosselin ; Clara Bibault ; Eva Marcotte ; Claudia Trottier ; Alice Lelaidier, Aldéa Plourde ; Christine Legendre ; Mary-Laure Pratte ; Abédora Auger ; Cora Verville ; Clara Baril ; Jeanne Gélinas ; Aldéa Goudreau; Alice Labonté ; Blanche Perrault ; Mathilda Bélie ; Anaïde Bergeron.

Ci-après le tableau de la classification des municipalités par ordre de mérite :

(*Il est accordé 10 points pour chacun des sujets ci-dessous.*)

Nos d'ordre.	Noms des municipalités.	Nombre d'écoles en activité.	Sujets se rapportant à la municipalité					Total des points conservés sur 50 accordés.	Note générale obtenue.	Se rapportant à l'école		Total des points conservés sur 20 accordés.	Note générale obtenue.
			Etat des maisons d'école, etc.	Etat du mobilier et des autres fournitures scolaires.	Taux de la cotisation foncière.	Traitements et mode de payement.	Emploi des livres de classe autorisés.			Mise en opération du cours d'étude.	Succès remportés dans l'enseignement.		
1	Arthabaska	2	9.5	10.	10.	10.	10.	49.5	Excellent.	10.	10.	20.	Excellent.
2	Victoriaville	2	10.	10.	9.	10.	10.	49.	"	10.	10.	20.	"
3	St-Norbert	3	9.3	9.6	9.	9.3	10.	47.2	"	9.6	9.3	18.9	"
4	Warwick, village	1	10.	10.	7.	10.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
5	St-Joseph-de-Blandford	4	10.	10.	8.	9.	10.	47.	"	10.	10.	20.	"
6	Ste-Elisabeth	5	8.8	10.	7.	10.	10.	45.8	"	9.2	8.8	18.	"
7	Ste-Marie-de-Blandford	7	9.5	9.2	10.	7.	10.	45.7	"	9.8	9.5	19.3	"
8	Standfold	12	9.3	9.8	6.	10.	10.	45.7	"	9.3	8.7	18.	"
9	St-Ferd.-d'Halifax	13	9.	8.3	8.	10.	10.	45.3	"	9.5	8.8	18.3	"
10	Plessisville	3	7.6	9.	9.	10.	10.	45.6	"	10.	9.	19.	"
11	Sommerset-Sud	9	9.3	9.5	7.	9.	10.	44.8	"	8.7	8.3	17.	"
12	Ste-Clothilde	10	9.2	9.9	8.	7.	10.	44.1	"	9.8	9.5	19.3	"
13	Ste-Victoire	8	8.1	9.	6.	10.	10.	43.1	"	9.7	8.8	18.5	"
14	Ste-Séraphine	2	10.	10.	5.	8.	10.	43.	"	10.	9.5	19.5	"
15	St-Albert	6	7.6	9.8	7.	8.	10.	42.4	"	9.6	9.3	18.9	"
16	St-P.-les-Becquets	6	8.9	9.3	5.	9.1	10.	42.4	"	9.8	9.1	18.9	"
17	Ste-Cécile-de-Lévrard	5	9.8	10.	4.	8.	10.	41.8	"	9.8	9.5	19.6	"
18	Ste-Sop.-d'Halifax	9	8.1	9.6	6.	8.	10.	41.7	"	9.5	8.5	18.	"
19	N.-D.-du-St-Ros.	8	7.7	9.	8.	7.	10.	41.7	"	9.8	8.8	18.6	"
20	Ste-Anne-du-S.	5	8.8	8.6	5.	9.	10,	41.4	"	9.5	8.8	18.3	"
21	Warwick, paroisse	12	7.8	9.2	6.	8.1	10.	41.1	"	9.3	8.7	18.	"
22	Ste-Sophie-de-Lévrard	12	8.6	9.	6	7.	10.	40.6	"	9.2	9.1	18.3	"
23	Gentilly	14	9.1	9.1	5.	6.1	10.	39.3	Très bien.	9.5	8.7	18.2	"
24	St-Christophe	9	7.1	8.	6.	8.	10.	39.1	"	9.	8.2	17.2	"
25	St-Ls-de-Blandf.	6	7.6	8.4	6.	6.	10.	38.	"	10.	9.2	19.2	"
26	Saint-Valère-de-Bulstrode	11	5.9	8.1	7.	7.	10.	38.	"	9.8	9.3	19.1	"
27	Maddington-Falls	3	7.	8.	5.	7.	10.	37.	"	9.	8.6	18.	"

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS WARREN,

Insp. d'écoles.

M. J. BALLANTYNE.

(Traduction)

GRINDSTONE, 2 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district (Iles-de-la-Madeleine.)

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917-18	1918-19
1.—Nombre de municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	1	
b) Sous contrôle des syndics	4	4
Total	5	5
2.—Nombre d'écoles :		
a) Elémentaires	5	5
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	4
c) Institutrices laïques	3	1
Total	4	5
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	450	450
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	350	350
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans | 25 | Filles de 5 à 7 ans | 28	.....	53
b) Garçons de 7 à 14 " | 45 | Filles de 7 à 14 ans | 53	.....	98
c) Garçons de 14 à 16 " | 15 | Filles de 14 à 16 " | 9	.....	24
d) Garçons de 16 à 18 " | ..... | Filles de 16 à 18 " |	.....	.....
Total	.....	175
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	122	157
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	.....	67.4%
8.—Classification des élèves:		
En première année	31	50
En deuxième année	29	27
En troisième année	21	28
En quatrième année	32	23
En cinquième année	5	14
En sixième année	.....	15
En septième année	4	.....
En huitième année	.....	.....
Total	122	157

REMARQUES GÉNÉRALES.

Toutes les écoles ont été en activité pendant diverses périodes, au cours de l'année. Toutes les institutrices ont été engagées en vertu de permis. Deux de ces institutrices possédaient un diplôme obtenu dans d'autres provinces ; une avait un certificat du IXème degré de l'académie de Pictou ; et deux autres, résidant dans les Iles, ne possédaient aucun titre quelconque.

Plusieurs des maisons d'écoles sont en mauvais état et trop petites (notamment celles de l'Ile-d'Entrée et de Old-Harry) pour recevoir convenablement le nombre des élèves qui les fréquentent. Les syndics de ces municipalités s'en aperçoivent et savent qu'ils devraient construire un nouvel édifice, mais, étant donné le prix élevé des matériaux, ils pensent qu'il leur est difficile de construire et ils ne dépensent pas d'argent pour les réparations, car ils déclarent que, comme ils se proposent de construire, ce serait gaspiller leur argent, et qu'ils ont besoin de tout ce qu'ils peuvent mettre de côté, afin de le consacrer à la nouvelle construction. Jusqu'à présent, la Grosse-Ile n'a pas fait autre chose que d'adopter des résolutions afin, soit de construire une nouvelle maison d'école à la Grosse-Ile-nord, soit de construire une annexe à celle qu'elle a actuellement et d'employer deux institutrices. Et, cependant, il y a de 60 à 70 élèves inscrits, nombre trop élevé pour qu'une seule institutrice puisse les diriger avec succès.

La centralisation des écoles de Old-Harry et de la Grande-Entrée ne s'est pas effectuée, bien que Old-Harry la désire, mais Grande-Entrée y est opposée. Cette dernière municipalité n'a pas un nombre suffisant d'élèves d'âge scolaire pour maintenir une école, car elle n'a eu que 6 élèves inscrits au cours de l'hiver dernier, et 4 de ces élèves étaient catholiques et de langue française.

Municipalités.—La municipalité locale de la Grosse-Ile comprend la Grosse-Ile, Old-Harry, Cap-Est, et la Grande-Entrée, et, cependant, il y a quatre commissions scolaires dans ses limites, savoir les commissaires d'écoles de la Grosse-Ile, les syndics scolaires de Old-Harry, les syndics scolaires de la Grande-Entrée,—tous protestants, et les commissaires d'écoles (catholiques) de Grande-Entrée. Les choses seraient simplifiées et les dépenses, réduites, si toutes les municipalités scolaires protestantes, telles qu'elles existent actuellement, étaient soumises à une seule administration et si un bureau de commissaires d'écoles (vu

qu'ils constituent la majorité) était choisi pour représenter toutes les sections.

Conférences.—Par suite de l'épidémie de la grippe, aucune conférence n'a pu être tenue dans la première moitié de l'année et nous n'avons pas essayé d'en tenir une, dans la seconde moitié. Etant donné l'incertitude des moyens de locomotion et les longues distances d'une extrémité à l'autre des îles,--distances qui obligent les institutrices à s'absenter de leurs écoles pendant un temps indéfini,—j'ai décidé, avec votre permission, de tenir deux réunions chaque année, une dans la partie est et une autre dans la partie ouest, afin que les institutrices n'aient pas à parcourir toute la distance des îles, de l'est à l'ouest ou vice versa.

Le tableau suivant indique les écoles, les instituteurs et les institutrices, les diplômes, les salaires, les points et la dénomination religieuse.

Ecoles	Institutrices	Diplômes	Salaires	Points	Religion
Ile-d'Entrée	Irène-H. Proctor	D	$ 350.00	56	Presbytérienne.
Grindstone	Lillian M. Clarke	IXème deg...	350.00	57	Anglicane.
Grosse-Ile	Madeline McPherson	3ème I. P. E.	350.00	43	Catholique.
Old-Harry	Fannie Clarke	P	350.00	42	Anglicane.
Grande-Entrée	Geo. McPhail	Aucun	450.00	27	Chrétienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. Ballantyne,
Inspecteur d'écoles.

M. A.-LUTHER GILMAN.

(Traduction)

COWANSVILLE, 30 juin 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917-18	1918-19
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	17	14
b) Sous contrôle des syndics	16	17
Total	33	31
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	89	89
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	2
c) Institutrices laïques	90	103
Total	91	105
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	350	400
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	330	350
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans — 256 — Filles de 5 à 7 ans — 229		485
b) Garçons de 7 à 14 " — 703 — Filles de 7 à 14 ans — 681		1,384
c) Garçons de 14 à 16 " — 100 — Filles de 14 à 16 " — 111		211
d) Garçons de 16 à 18 " — 70 — Filles de 16 à 18 " — 71		141
Total	2063	2,221
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
a) Dans les écoles élémentaires	1751	1,746
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)		409
Total	1751	2,155
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
a) Dans les écoles élémentaires	85.0/o	79.3 o/o
e) Dans les institutions indépendantes non subventionnées (Ecoles de sauvages)	82.0o/o	89.1 o/o
8.—Classification des élèves :		
En première année	312	172
En deuxième année	302	333
En troisième année	410	445
En quatrième année	216	593
En cinquième année	142	322
En sixième année	167	134
En septième année	202	156
En huitième année		
Total	1751	2,155

REMARQUES GÉNÉRALES

L'étendue de mon district n'a pas changé pendant l'année, sauf que les onze écoles de sauvages de la réserve de Caughnawaga ont été ajoutées à mon district d'inspection.

Toutes les écoles de ce district d'inspection ont été visitées et inspectées pendant l'année et les bulletins d'inspection et les rapports ont été envoyés à votre département, ainsi qu'aux commissions scolaires des différentes municipalités. J'ai tenu des réunions avec les commissaires et les syndics de plusieurs des principales commissions scolaires. Les conférences annuelles régulières ont été tenues pendant le mois de septembre.

Il me fait peine de déclarer que la fréquentation a été très faible et irrégulière pendant l'année. La plupart des écoles ont été fermées pendant six ou sept semaines de la première moitié de l'année et plusieurs d'entre elles, après avoir été ouvertes, ont été fermées de nouveau pendant des périodes de deux ou trois semaines, après le commencement de l'année. Bien que la grippe ait sévi dans toute l'étendue de mon district d'inspection, dans neuf comtés, nous avons la chance de ne compter aucun décès parmi les instituteurs et les institutrices et d'en compter très peu parmi les élèves.

Toutes les institutrices de ce district, sauf trois, possèdent les qualités voulues. Les trois institutrices qui ne possèdent pas les titres voulus ont été engagées après qu'on n'eût pu se procurer des demandes pour le salaire offert ou pour remplir les vacances qui se sont produites par suite de la maladie ou d'autres causes inévitables. Au-delà de 75 pour cent des institutrices ont été formées à l'École normale. Vingt pour cent sont des graduées du collège Macdonald, 1917-18 ; onze pour cent possèdent des diplômes modèles et trois possèdent des diplômes académiques de l'École normale catholique de Valleyfield. Le cours d'études au complet, y compris l'agriculture élémentaire et l'étude de la nature, est suivi dans chaque école.

Le français d'après la méthode naturelle est essayé dans toutes les écoles, sauf une, et, dans celle-là, l'on essaye de l'enseigner d'après l'ancienne méthode.

Les salaires n'ont pas beaucoup changé depuis mon dernier rapport ; ils varient de $30 à $50. par mois.

Classification.—Conformément aux règlements, j'ai fait la classification suivante des municipalités :

Excellent : —Howick, Saint-Malachie-d'Ormstown, Beauharnois, Godmanchester, Hinchinbrooke, Elgin, village de Saint-Régis, et les écoles du village de Caughnawaga.

Bien.—Saint-Hubert, Montréal-sud, Dundee, Hemmingford, Saint-Georges, Saint-Jean-Chrysostôme, canton Chambly, Laprairie.

Assez bien.—Lacolle, Havelock, Franklin, Saint-Thomas (en partie) Sainte-Justine, Saint-Télesphore, Saint-Luc, Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Saint-Louis.

Non satisfaisant :—Saint-Constant et toutes les autres municipalités, pour différentes raisons.

Gratifications.—J'ai recommandé que des gratifications soient offertes aux institutrices suivantes, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

NOMS	Diplômes	Municipalités
Melle Ethel McKell	E.	Saint-Malachie.
" Mina Henderson	E.	Elgin.
Mme Ella Vibert	M.	Laprairie.
Melle Myrtle Barr	M.	Havelock.
" Mabel Stevenson	E.	Saint-Jean-Chrysostôme.
" Ethel M. McClatchie	E.	Saint-Malachie.
" Irène Morison	E.	Elgin.
" Lillie McKee	E.	Hinchinbrooke.
" Willow Lavery	E.	Elgin.
" Charlotte Goodfellow	E.	Godmanchester.
" Lydia Williams	E.	Hinchinbrooke.
" Olive Ross	E.	Saint-Malachie.
" Christine Lang	E.	4 Howick.
" Mildred Younie	E.	3 Howick.
" Elizabeth Ruby Elliot	E.	Saint-Malachie No 6.

Culture physique.—J'ai recommandé que les prix de culture physique Strathcona soient accordés aux institutrices suivantes :

Melle	Mina Henderson	Elgin, No 5	Athelstan..
"	Olive Ross	Saint-Malachie, No 9	Huntingdon.
"	Ethel McKell	Saint-Malachie, No 1	Huntingdon.
"	Charlotte Goodfellow	Godmanchester, No 5	Huntingdon.

Gratifications aux municipalités.—Je recommande qu'elles soient accordées aux municipalités suivantes, qui les méritent :

NOMS	Secrétaires	Adresses
1ère Godmanchester	W. F. Stephen	Huntingdon.
2ème Sainte-Marguerite-de-Blairfindie	John Brownrigg	L'Acadie.
3ème Sainte-Justine-de-Newton	K. J. McCuaig	Moulins Dalhousie.
4ème Saint-Télesphore	Dan J. McCuaig	Moulins Dalhousie.
5ème Village de Laprairie	R. D. Vibert	Jonction Dalson.

Centralisation.—Au cours de l'an dernier, les deux municipalités scolaire de Saint-Lazare et de Como, comté de Vaudreuil, se sont unies à l'école modèle de Como. Dorion et l'Ile Cadieux se sont unies à l'externat du collège Macdonald.

Drapeaux.—Une moitié seulement, environ, des écoles ont des drapeaux. La plupart d'entre elles possèdent de petits pavillons pour décorer. Nous espérons voir bientôt chaque école posséder un bon mai et un drapeau convenable du Canada.

Je soumets respectueusement ce rapport, avec le sommaire statistique, les bulletins et les rapports spéciaux, déjà envoyés à votre département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A.-Luther Gilman,

Insp. d'écoles.

M. H.-A. HONEYMAN.

(Traduction.)

HULL, 17 juillet 1918.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917-18	1918-19
1.—*Nombre des municipalités scolaires* :		
a) Sous contrôle des Commissaires	25	25
b) Sous contrôle des Syndics	29	29
Total	54	54
2.—*Nombre d'écoles* :		
a) Elémentaires	120	120
3.—*Nombre de titulaires* :		
a) Instituteurs laïcs	3	2
b) Institutrices laïques	120	121
Total	123	123
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle* :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	294	218
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	312	330
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire* :		
a) Garçons de 5 à 7 ans | 329 | Filles de 5 à 7 ans | 333	.....	662
b) Garçons de 7 à 14 ans | 1148 | Filles de 7 à 14 ans | 1074	.....	2222
c) Garçons de 14 à 16 ans | 233 | Filles de 14 à 16 ans | 274	.....	507
d) Garçons de 16 à 18 ans | 34 | Filles de 16 à 18 ans | 36	.....	70
Total	3,218	3,461
6.—*Nombre d'élèves inscrits* :		
a) Dans les écoles élémentaires	2,671	2,606
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)*:		
a) Dans les écoles élémentaires	64.3%	59.64%
8.—*Classification des élèves*:		
En première année	789	817
En deuxième année	328	319
En troisième année	398	270
En quatrième année	385	392
En cinquième année	376	348
En sixième année	245	277
En septième année	130	170
En huitième année	14	6
En neuvième année	6	4
En dixième année	.....	3
Total	2,671	2,606

REMARQUES GÉNÉRALES

Fréquentation.—Le nombre des élèves inscrits, cette année, a encore été inférieur à celui de l'an dernier. Il ne faut pas attribuer cet état de choses à la grande rareté de la main d'œuvre sur les fermes, seulement, car, cette année, il y a eu aussi la grave épidémie de la grippe qui a complètement éloigné de l'école plusieurs élèves, qui a diminué considérablement la moyenne de la fréquentation et rendu le travail des institutrices plus difficile et moins efficace.

A l'époque de ma seconde visite aux écoles la fréquentation était la suivante :

Nombre de garçons protestants	1,187
Nombre de garçons catholiques	122
Nombre de filles protestantes	1,186
Nombre de filles catholiques	111
Nombre total d'élèves inscrits	2,606

La moyenne de la fréquentation quotidienne a été de 1554.57, soit un peu moins de 60%. La moyenne de la fréquentation quotidienne diffère très peu pour les garçons et les filles.

Il y a eu 166 élèves de langue française qui ont étudié l'anglais et 512 élèves de langue anglaise qui ont étudié le français.

Le nombre des écoles de ce district d'inspection demeure le même que celui de l'an dernier. L'école de La Mazaca a été rouverte dans une nouvelle maison d'école. L'école indépendante de l'Annonciation a été aussi en activité. Dans la municipalité de Robertson et Pope (diss), il y a eu deux écoles en activité pendant l'année.

Personnel enseignant.—Il n'y a pas eu amélioration dans le personnel enseignant, dans ce district, en ce qui concerne les titres des institutrices. L'an dernier, j'ai mentionné quelques-unes des raisons de la rareté des institutrices. Ces raisons demeurent encore bonnes, avec encore plus de force.

Voici les titres des institutrices :

Diplômes modèles	10
Diplômes élémentaires	29
Diplômes élémentaires de la campagne	19
Sans diplôme de quelque sorte que ce soit	65
	123

Traitements.—Les salaires ont été augmentés plus que les chiffres ne l'indiquent. Plusieurs commissions scolaires étaient disposées à payer des salaires plus élevés, dès qu'elles pourraient se procurer des institutrices possédant les qualités voulues. Plusieurs écoles ont été fermées une partie de l'année, tout simplement parce qu'on n'a pas pu du tout se procurer des institutrices. Ce fait rend la moyenne des salaires beaucoup plus basse qu'elle ne le serait autrement. Dans le cas des instituteurs, la période scolaire n'a été que très courte, pour finir un terme seulement. De la sorte, les salaires paraissent très peu élevés.

Les salaires annuels payés dans ce district d'inspection jusqu'au plus chiche, vingt-cinq piastres, sont les suivants :

Salaires	$ 600	$ 500	$ 475	$ 450	$ 425	$ 400	$ 375	$ 350	$ 325	$ 300	$ 275	$ 250	$ 225	$ 200	$ 175	$ 150	$ 125	$ 100
Nombre d'écoles.....	1	5	1	10	3	24	9	15	4	6	10	8	5	11	5	3	1	2

On peu considérer comme certain que, lorsque le salaire a été peu élevé, la durée de la période scolaire a été courte, cela étant dû principalement au fait qu'on n'a pas pu se procurer une institutrice, lorsqu'on en a eu besoin.

Durée de la période scolaire.—La durée de l'année scolaire varie de quatre à dix mois. La raison des courtes périodes secolaires a déja été donnée.

Duré de la période scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.
Nombre d'écoles.....	79	8	12	5	6	7	3

Taux de la cotisation.—Le tableau suivant indique le nombre de municipalités qui payent le même taux de cotisation. Le taux est basé sur ce qui devrait être à peu près la valeur réelle de la propriété.

Taux par $100.	$ 2.25	$ 2.00	$ 1.87½	$ 1.80	$ 1.75	$ 1.70	$ 1.60	$ 1.50	$ 1.30	$ 1.25	$ 1.20	$ 1.10
Nombre de municipalités.....	3	1	2	1	2	1	1	4	1	7	1	1

Taux par $100.	$ 1.00	$ .90	$ .80	$ .75	$ .70	$ .60	$ .52½	$ .50	$ .45	$ .40	$ .35	$ .30
Nombre de municipalités	10	1	4	1	3	2	1	1	1	2	2	1

Gratifications aux instituteurs et aux institutrices.—Je recommande les instituteurs et les institutrices suivantes, comme méritant une gratification pour les succès qu'ils ont obtenus dans l'enseignement, pendant l'année :

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
1.—Annie McLean	Onslow-sud	4
2.—Florence Amm	Campbell's Bay	1
3.—Jean McIntyre	Templeton-Est	2
4.—Fern Campbell	Fassett	1
5.—Gladys Hodgins	Clarendon	9
6.—Christie McMillan	L'Ange-Gardien	1
7.—Kate-A. Horgan	Thorne	3
8.—Margaret Dahms	Thorne	4
9.—Ella-M. Caldwell	Clarendon	3
10.—Lola Hethrington	Hull-Sud	6
11.—Phyllis Hodgins	Masham	1
12.—Elizabeth Macklem	Mansfield	1
13.—Maude-A. Morrison	Hull-sud	4
14.—Elizabeth Stephens	Eardley	2
15.—Alice Sommerville	Eardley	1
16.—Edna Hayes	Quyon	1

Culture physique.—Cette matière a souffert, cette année, des effets de l'épidémie. Il a été impossible aux institutrices de faire tout le travail et certaines matières ont dû en souffrir. La culture physique est une de ces matières. Je recommande les institutrices suivantes comme méritant les prix de culture physique, à même la dotation Strathcona versée à cette fin :—

Institutrices	Municipalités	Arrondissements
Maude-A. Morrison	Hull-Sud	4
Elizabeth Stephens	Eardley	2
Euphemia Cook	Clarendon	8
Florence Amm	Campbell's Bay	1

Municipalités progressives.—Chaque ann´e le Département accorde cinq prix de $60., $50., $40., $35. et $30. à chaque district d'inspection pour les municipalités qui ont fait des efforts spéciaux afin d'améliorer les maisons d'écoles. les terrains et le mobilier, etc. Les commissions scolaires doivent en prendre avis. Cette année, je recommande les municipalités suivantes comme méritant ces prix, dans l'ordre ci-dessous donné :

(1) Northfield et Wright; (2) Clarendon; (3) Wakefield-Nord; (4) Campbell's Bay ; et (5) Aldfield-Est.

La classification des municipalités scolaires demeure à peu près celle de l'an dernier. S'il y avait des changements à faire, ils seraient dus à la peu de durée de la période scolaire. Dans chaque cas, cela tient au fait qu'une institutrice n'a pu être obtenue pour toute l'année scolaire. Il serait évidemment injuste de priver une municipalité de son rang pour cette raison. La classification demeurera donc la même que celle de l'an dernier.

Les commissions scolaires doivent bien se rappeler que le recensement des enfants de la municipalité scolaire doit maintenant se faire dans le mois de janvier. Elles doivent aussi se rappeler que c'est le devoir au secrétaire-trésorier de faire ce recensement. Cet officier doit être payé en conséquence. C'est un devoir qui est trop souvent négligé ou accompli imparfaitement, du moins. La plupart des secrétaires accomplissent bien leurs devoirs. Quelques-uns sont trop négligents.

Cette année, nous avons perdu un de nos employés dignes de confiance,—et des plus anciens,—dans la personne de Charles-A. Dewar, de Chelsea. Depuis plusieurs années, il était le secrétaire-trésorier fidèle et zélé de Saint-Etienne-de-Chelsea. Par le décès de M. Dewar et a démission, il y a deux ans, de M. J. R. Sloan, de Kazubazua, et celle

de M. Chris. Biehler, de Mulgave, ce district d'inspection a perdu trois de ses fonctionnaires scolaires les plus compétents et les plus fidèles.

Les instituteurs et les institutrices ont bien travaillé et avec fidélité, dans des circonstances des plus pénibles. Jamais autant que cette année les écoles n'ont souffert de semblable perte de temps.

Les conférences d'institutrices ont été tenues à l'automne, à Wakefield-Nord, Thurso, Hull, Shawville et Ladysmith. Un bon nombre d'institutrices y ont assisté.

Par suite du fait que les écoles ont été fermées pendant plusieurs semaines, à l'automne, votre inspecteur n'a pu visiter toutes les écoles avant Noël. Sauf deux ou trois qui étaient fermées lors de ma seconde visite, j'ai visité toutes les écoles après Noël.

Les rapports et les bulletins ont été remplis et envoyés au Département de temps à autre. Le sommaire statistique est annexé au présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H.-A. HONEYMAN,

Insp. d'écoles.

———

M. J.-H. HUNTER

(Traduction)

LENNOXVLLE, 15 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'inspection des écoles de mon district, pour l'année 1918-19.

SOMMAIRE STATISTIQUE					1917-18	1918-19
1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires					13	12
b) Sous contrôle des syndics					4	4
Total					17	16
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires					84	82
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs					1	2
c) Institutrices laïques					93	87
Total					94	89
4.—Traitement moyens dans les écoles sous contrôle :					$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires					600	450
c) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires					315	295
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire						
a) Garçons de 5 à 7 ans	86	Filles de 5 à 7 ans	72			158
b) Garçons de 7 à 14 ans	367	Filles de 7 à 14 ans	358			725
c) Garçons de 14 à 16 ans	82	Filles de 14 à 16 ans	65			147
d) Garçons de 16 à 18 ans	42	Filles de 16 à 18 ans	43			85
Total					1,641	* 1,115
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires					1,418	1,391
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires					71.6%	70.31%
8.—Classification des élèves :						
En première année					377	434
En deuxième année					198	147
En troisième année					164	160
En quatrième année					229	182
En cinquième année					194	195
En sixième année					145	135
En septième année					98	119
En huitième année					10	16
En neuvième année					3	2
En dixième année						1
Total					1,418	1,391

* Les chiffres du recensement du canton de Stanstead n'ont pu être recueillis.

REMARQUES GÉNÉRALES

L'année précédente en fut une au cours de laquelle il a fallu du courage, étant donné la longueur et la rigueur de la saison d'hiver.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, il a fallu faire preuve d'un courage égal dans nos écoles, par suite de leur fermeture prolongée provenant de la grippe.

Cependant, le person el enseignant de ce district d'inspection mérite beaucoup d'égards pour l'héroïsme et la fidélité dont il a fait preuve et les succès notables qu'il a remportés en dépit des difficultés au milieu lesquelles il a accompli ses travaux.

Ce district d'inspection comprend 16 municipalités, dont une se trouve dans le comté de Sherbrooke ; six, dans le comté de Stanstead ; et neuf, dans le comté de Compton.

Longueur de l'année scolaire.—Il est satisfaisant de constater la prolongation graduelle de l'année scolaire ainsi que l'augmentation des salaires.

La disparition des écoles d'été est pratiquement complète, car il n'en reste plus qu'une dans ce district d'inspection. On espère que cette école d'été aura disparu après le mois de septembre.

Hatley se trouve en tête avec 10 mois d'activité scolaire. Au cours de l'an prochain, Sainte-Catherine-de-Hatley suivra la municipalité de Hatley.

Bury et East-Angus (annexée) ont eu neuf mois d'activité scolaire. Barsnton viendra à la suite au cours de 1919–20.

Toutes les autres municipalités ont eu huit mois d'activité scolaire.

Traitements.—Aucune institutrice possédant un diplôme n'a reçu moins de $33. par mois.

Magog et Stanstead sont à la tête avec $38. par mois. Il y a eu des cas particuliers dans lesquels les institutrices ont reçu $40., tels que Hatley No 2 et East-Angus (annexée).

La majorité des commissions scolaires offrent $40. pour 1919-20. Ce salaire ne sera certainement pas trop élevé, étant donné le coût de la vie.

Institutrices possédant un certificat.—Les commissions soclaires méritent des louanges au sujet des efforts qu'elles font afin de se procurer des institutrices possédant un certificat. Ces efforts cependant, n'ont pas complètement été couronnés de succès.

Le désir qu'ont plusieurs institutrices de se marier, et, pour d'autres, l'attrait des travaux de bureau ou du "Great West" causent beaucoup

de vides dans les rangs du personnel enseignant. Voilà pourquoi il a fallu engager plusieurs institutrices ne possédant pas de certificats.

Cependant, plusieurs de ces institutrices, dès qu'elles obtiennent leurs degrés académiques, accomplissent leurs devoirs avec beaucoup de fidélité et rendent des services très appréciables.

Bury est la seule municipalité qui a pu se procurer un personnel complet d'institutrices possédant un certificat, en 1918–19.

Conférences.—Les conférences ont été tenues aux endroits habituels. Et le nombre d'institutrices qui y ont assité à été très encourageant, dès que la température a été favorable.

Centralisation.—Deux écoles, celles de Barnston No 5 et de Compton No 16, ont été mises en activité comme écoles centralisées, la première ayant une institutrice et la deuxième deux institutrices.

Personnel enseignant.—Voici la formation académique et professionnelle des institutrices.:

Diplômes :	Diplômes académiques II	1	
	Diplômes modèles	7	
	" élémentaires avancés	4	
	" élémentaires I	31	
	" élémentaires II	8	
	" élémentaires de la campagne	9	
	" en dehors de la province	3	
		——	63
Permis :	XIème degré	6	
	Xème degré	8	
		——	17
Permissions :	IXème degré	8	
	Pas de degré	4	
		——	12
			——
	Total		89

Gratifications aux institutrices.—Un certain nombre d'institutrices de ce district d'inspection ont, dans leur enseignement, remporté des succès qui leur font grand honneur, mais, vu qu'elles ont reçu une gratification, l'an dernier, elles n'en peuvent recevoir une, cette année. Voici celles qui le peuvent :

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Mme Pearle A. Carson	Compton	16
2	Melle BeryC. M. Porter	Barnston	10
3	" Georgiana L. Shedrick	Stanstead	17
4	" Elsie Swail	Newport	4
5	Mme May Grady	Barnston	12
6	" Edilha Chamberlin	Hatley	4
7	Melle Ruby C. Larigee	Clifton-Est	2
8	" Eliz. O'Malley	Stanstead	1
9	" Bertha Turner	Bury	12
10	" Ada Hand	Stanstead	13
11	" Emma Pehleman	Bury	7
12	" Annie McLean	Hatley	2
13	" Bernadette O'Malley	Magog	2
14	" Hazel L. Spalding	Newport	7
15	" Bella Crawford	Bury	10
16	" Muriel Boyd	Stanstead	9

Dotation Strathcona.—Etant donné l'urgence des travaux d'études littéraires, par suite de la diminution de l'année scolaire, les exercices physiques n'ont pas reçu la même attention que les années précédentes. Néanmoins, il y a eu plusieurs écoles dans lesquelles les exercices militaires et la musique ont été enseignés avec le plus grand succès. Voici comment les gratifications ont été réparties :—

	NOMS	Municipalités	No de l'arrondissement
1	Melle Beryl Porter	Barsnton	10
2	" Georgiana Shedrick	Stanstead	17
3	" Florence Duffy	Stanstead	23
4	" Angélina Turner	Stanstead	20

Gratifications aux municipalités.—Par suite, en grande partie, de la nécessité qu'il y a eu d'augmenter les traitements, les municipalités ne se sont pas senties capables, parfois, de faire les améliorations nécessaires

à leurs édifices et à leurs propriétés,—ou encore, étant donné cette nécessité, elles n'étaient pas disposées à les faire.

Quelques municipalités, cependant, ont tenu l'intérieur de leurs bâtisses dans un état de propreté modèle.

Les gratifications ont été accordées aux municipalités suivantes, pour l'année 1918–19 :—

1. Eaton ; 2. Bury ; 3. Newport ; 4. Magog ; 5. Hereford.

Classification des municipalités :—Les municipalités sont classifiées de la manière suivante, conformément au règlement 9 (*m*) :—

Bien :—Huit municipalités, dans l'ordre alphabétique :—Bury, Clifton, Clifton-Est, East-Angus, Eaton, Hereford, Magog, Newport.

Passable.—Les huit autres municipalités.

Il est satisfaisant de constater que, comme les années passées, les commissions scolaires s'aperçoivent toujours de plus en plus que leur rôle ne consiste pas à faire diminuer les taxes, mais bien à fournir la meilleure formation possible aux enfants qui se trouvent dans les municipalités régies par ces commissions.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-H. HUNTER,

Inspecteur d'écoles.

———

M. I.-N. KERR.

(Traduction)

HATLEY, 22 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le sommaire statistique de mon district d'inspection, pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1919.

SOMMAIRE STATISTIQUE						1917–1918	1918-1919
1.—*Nombre de municipalités scolaires :*							
a) Sous contrôle des commissaires						16	16
b) Sous contrôle des syndics						11	10
					Total	27	26
2.—*Nombre d'écoles :*							
a) Elémentaires						37	38
b) Modèles						3	3
					Total	40	41
3.—*Nombre de titulaires :*							
a) Instituteurs laïques							
b) Institutrices laïques						43	45
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :*						$ cts	$ cts
a) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires						307.97	324.51
b) " " dans les écoles modèles						550.00	600.00
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire :*							
a) Garçons de 5 à 7 ans	125	Filles de 5 à 7 ans	111				236
b) Garçons de 7 à 14 ans	441	Filles de 7 à 14 ans	430				871
c) Garçons de 14 à 16 ans	144	Filles de 14 à 16 ans	123				267
d) Garçons de 16 à 18 ans	77	Filles de 16 à 18 ans	81				158
					Total	1,452	1,532
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*							
a) Dans les écoles élémentaires						904	878
b) Dans les écoles modèles						148	186
					Total	1,052	1,064
7.—*Présence moyenne (en pourcentage)*							
a) Dans les écoles élémentaires						67.o/o	66. o/o
b) Dans les écoles modèles						80.o/o	74.7 o/o
Présence moyenne générale						71.6 o/o	61.4 o/o
8.—*Classification des élèves :*							
En première année						220	246
En deuxième année						101	122
En troisième année						170	125
En quatrième année						170	162
En cinquième année						160	167
En sixième année						108	105
En septième année						81	71
En huitième année						26	42
En neuvième année						14	17
En dixième année						2	5
					Total	1,052	1,064

REMARQUES GÉNÉRALES

J'ai visité deux fois toutes les écoles de mon district d'inspection, conformément à vos instructions, et j'ai envoyé des rapports aux institutrices, aux commissions scolaires et au Département.

Une nouvelle maison d'école a été construite dans l'arrondissement numéro 3 de la municipalité de Baie-de-Gaspé-Sud. C'est un édifice parfait en son genre, qui fait honneur aux contribuables peu nombreux de cet arrondissement, qui l'ont fait construire, sans que la municipalité fasse des dépenses considérables.

Au mois d'octobre, j'ai tenu une conférence générale au village de Gaspé, pour toutes les institutrices de mon district d'inspection. Cette conférence a pu être tenue grâce à l'obligeance du gérant général du chemin de fer *Atlantic Quebec & Western*, qui a accordé aux institutrices des prix de passage d'un taux nominal.

Les titres des institutrices, qui ont dirigé les écoles, sont les suivants:

Diplômes élémentaires, Ecole normale McGill	3
Diplômes modèles, Collège Macdonald	4
Diplômes élémentaires, Collège Macdonald	15
Diplômes élémentaires, de la campagne	3
Institutrices ne possédant pas de diplôme :—	
Certificats, XIème degré	2
" Xème degré	2
" IXème "	8
" VIIIème degré	5
" VIIème degré	3

Il est absolument évident, d'après l'état qui précède, qu'il y a un besoin urgent d'institutrices plus compétentes. La majorité des commissions scolaires sont bien disposées à payer des salaires plus élevés à de bonnes institutrices.

Les institutrices que je recommande, comme méritant une gratification, sont les suivantes :

Municipalités	Institutrices	Adresses	Classe de diplôme
Village de Gaspé	Melle Emma Bartlett	Grande-Grève	Elém.
Red-Head	" Bessie Burton	Black Capes	Elémentaire
Fraserville, diss	" Frances Gorham	Riv-du-Loup	Elémentaire
Roseville, diss	" Maude Bartlett	Grande-Grève	Elém. rural.
Haldimand	" E. W. Chisholm	New-Carlisle	Elémentaire
Baie-de-Gaspé-Nord	" Stella Robinson	Shigawake	Elémentaire

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les prix accordés pour progrès :—

Comtés	Municipalités	Secrétaires	Montants
Gaspé	Village de Gaspé	Fred. Veit	$50.00
Gaspé	Baie-de-Gaspé-Sud	Arthur Doyle	40.00

Les institutrices suivantes ont remporté de très grands succès dans l'enseignement des exercices physiques tel que requis par la dotation Strathcona, et je les recommande comme méritant les certificats, et leurs écoles, comme méritant les prix :—

Comtés	Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Adresses
Témiscouata	Cabano	1	Edith Gorham	Riv.-du-Loup
Bonaventure	Paspébiac, diss	1	Marjorie Ross	Hopetown.

Voici la classification des municipalités, conformément à l'article 9 (*m*) des règlements du Comité protestant :—

Excellent.—Cabano, Fraserville, diss., Sayabec, village de Gaspé, Red Head.

Bien.—Shigawake, Saint-Godfroi, diss., Port-Daniel-Ouest, Port-Daniel-Centre, Port-Daniel-Est, diss., Percé, diss., York, Saint-Pierre-de-la-Malbaie, Gaspé-Sud, Cap-Désespoir, diss., Roseville.

Passable.—Petit-Métis, Grand-Métis, Seal-Rock, Barachois,diss., Edmonds, Douglastown, diss., Haldimand, Fontenelle, Baie-de-Gaspé-Nord, Grande-Grève, Paspébiac, diss.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

I.-Newton Kerr,

Inspecteur d'écoles.

M. O.-F. McCUTCHEON.

(Traduction)

VILLAGE DE LEEDS, 4 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'Inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917-18	1918-19
1.—Nombre de municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	17	17
b) Sous contrôle des syndics	24	24
Total	41	41
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	74	77
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	1	1
b) Institutrices laïques	89	87
Total	90	88
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires	1,400	1,400
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	300	329
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans 195 — Filles de 5 à 7 ans 154		349
b) Garçons de 7 à 14 ans 778 — Filles de 7 à 14 ans 645		1,423
c) Garçons de 14 à 16 ans 165 — Filles de 14 à 16 ans 160		325
d) Garçons de 16 à 18 ans 130 — Filles de 16 à 18 ans 121		251
Total	2,226	2,348
6.—Nombre d'élèves inscrits :		
Dans les écoles élémentaires	1,559	1,482
7.—Présence moyenne (en pourcentage)		
Dans les écoles élémentaires	70%	66%
8.—Classification des élèves :		
En première année		430
En deuxième année		166
En troisième année		224
En quatrième année		216
En cinquième année		185
En sixième année		158
En septième année		91
En huitième année		12
Total	1,559	1,482

REMARQUES GÉNÉRALES

Les limites de mon district demeurent les mêmes qu'auparavant et comprennent 73 écoles élémentaires rurales et 4 écoles de cité.

J'ai visité deux fois toutes ces écoles, pendant l'année, à l'exception de quelques écoles d'été, des municipalités de Marston, Ditchfield, Saint-Pierre-Baptiste, Weedon, Whitton, Hampdem et Dudswell, dont j'ai fait l'inspection à l'automne et qui étaient fermées lors de ma seconde visite.

Le nombre des écoles d'été,—je suis heureux de le déclarer,—diminue graduellement.

Les rapports d'inspection des visites d'automne et les bulletins d'inspection de l'année ont tous été envoyés au Département.

J'ai aussi visité les trois écoles de la cité de Québec et l'école de la cité de Lévis, comprises dans mon district d'inspection, et j'ai envoyé des rapports de mon inspection à leur commissions scolaires respectives. Ces trois écoles publiques de la cité de Québec sont sur le point d'être mises sous le contrôle d'une commission. Nous croyons que cela constitue un pas dans la bonne direction et qu'il en résultera un meilleur système d'éducation pour la cité.

Toutes les conférences annuelles d'institutrices, dans la partie de mon district qui se trouve au sud du fleuve Saint-Laurent, ont été tenues comme d'habitude dans la première partie de l'automne et un bon nombre d'institutrices y ont assisté, mais, celles qui d'ordinaire sont tenues dans le comté de Québec, ont été mises de côté par suite de l'épidémie de la grippe.

Une exposition scolaire a été tenue sous les auspices du Département de l'Agriculture et du département de l'École rurale du Collège Macdonald dans mon district d'inspection, à Scotstown, et elle a été couronnée d'un grand succès.

Au cours de l'hiver dernier, M. J.-Egbert McOuat, B. S. A., et M. Abel Raymond, B. S. A., du Département de l'Agriculture de la Province, ont visité les écoles du comté de Mégantic, afin d'organiser une exposition pour ses écoles.

Nous sommes reconnaissants envers ces messieurs pour l'intérêt qu'ils ont montré à l'égard de nos écoles et il nous fait grand plaisir de voir augmenter le nombre des expositions scolaires ainsi que de constater que l'éducation à cet égard fait de rapides progrès.

Quatre des 73 écoles rurales ont été fermées pendant toute l'année. On doit attribuer cet état de choses principalement à la négligence et à l'indifférence des parents.

Les autres écoles ont été sous la direction d'institutrices, dont les titres étaient les suivants :

—	Campagne	Cité
Diplômes d'écoles modèles du Collège Macdonald	2	8
" " élémentaires, Collège Macdonald	7	2
" " " Ec. nor. McGill	1	1
" " modèles, B. C. Q	0	3
" " élémentaires 1ère classe, B. C. Q	10	3
" " " 2ème classe, B. C. Q	4	1
" " " rurales, B. C. Q	7	0

Institutrices ne possédant pas de diplômes :

—	Campagne	Cité
Permis du XIème degré	4	0
" du Xème degré	8	0
Certificats du Xème degré	4	0
" du IXème dégre	11	0
" du VIIIème degré	10	0
" du VIIème dəgré	1	0

Cinquante-trois des institutrices de la campagne sont entrées en fonctions dans leurs écoles pour la première fois ; onze ont enseigné une seconde année dans la même école ; deux, une troisième année ; une autre, une cinquième année ; une, une neuvième année ; et une autre, une quatorzième année dans le même arrondissement.

Les traitements annuels payés aux institutrices de la campagne ont été les suivants :

Salaires payés	$630.	$400.	$378.	$360.	$350.	$315.	$300.	$280.	$270.	$260.	$248.
Nombre d'écoles	1	2	1	1	4	1	1	10	1	1	1
Salaires payés	$245.	$240.	$210.	$208.	$200.	$192.	$180.	$175.	$150.	$140.	$120.
Nombre d'écoles	6	8	3	1	1	1	9	3	7	2	4

Ce qui précède donne une moyenne de $236. par année. Avec cet état de choses, il n'est pas surprenant qu'il y ait rareté d'institutrices.

Les périodes scolaires ont été comme suit :

Durée de la période scolaire	10 m.	9 m.	8 m.	7 m.	6 m.	5 m.	4 m.	3 m.	2 m.	1 m.	0 m.
Nombre d'écoles	8	3	20	9	15	8	6	.....	.....	.....	4

Le taux de la cotisation, pour chaque cent piastres d'évaluation, a été le suivant :

Taxe payée	$2.00	$1.55	$1.50	$1.20	$1.00	c. .90	c. .80	c. .70	c. .65	c. .60	c. .55	c. .50	c. .42	c. .40	c. .35	c. .20	c. .19	c. .15	c. .12
Nombre de municipalités...	1	1	1	2	4	2	1	1	1	6	2	5	1	4	1	1	1	1	1

Les taux les moins élevés ci-dessus sont payés par les municipalités avoisinant les villes, dans lesquelles l'évaluation est élevée.

La contribution scolaire varie de .05c à .50c. Elle a été abolie dans sept municipalités.

Les municipalités que je recommande comme méritant les prix accordés pour améliorations et progrès, sont les suivantes :

St-Colomban-de-Sillery, 1er prix, $60.00 ; St-Gabriel-est, 2ème prix, 50.00 ; Lingwick, 3ème prix, $40.00 ; Dudswell, 4ème prix, $35.00; Hampden, 5ème prix, $30.00.

Les institutrices que je recommande comme méritant des gratifications, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement, sont les suivantes :

Mesdemoiselles Isabel-M. Hillman ; Lena-M. Stewart ; Clara-E. Longmoore ; Madame W.-W. Schoolcraft ; Ella-M. Mabe ; C.-E. Proctor ; Vera-L. Patterson ; Verne-W. Walker ; E.-A. Duff ; E.-D. Boright ; Margaret Little et Madame E. Brighouse.

Les institutrices suivantes ont aussi fait un excellent travail mais, vu qu'elles ont reçu une gratification l'an dernier, elles ne peuvent en obtenir une deux années de suite :

Mesdemoiselles Mina-A. Coombe ; M. Ida Cochrane ; N.-I. Soutar ; A.-M. Hepburn ; Alma-J. Sample ; Della-E. Patterson et Dora-A. Stewart.

Les prix de la dotation Strathcona, pour les succès obtenus dans la culture physique, ont été gagnés par les élèves de Mesdemoiselles Meda-S. Mabe, Mina-A. Coombe, Isabel-M. Hillman et Clara-E. Longmoore.

Les prix d'exercices physiques consistent en séries d'environ 24 volumes splendides et ceux qui les ont obtenus dans le passé, les ont beaucoup aimés. Ils méritent que les institutrices et les élèves fassent des efforts spéciaux pour les obtenir.

Les bibliothèques scolaires ont été augmentées, cette année, de 618 volumes que j'ai reçus du Département afin de les distribuer, et déposés dans les écoles lors de ma visite. Les institutrices et les parents devraient s'efforcer ardemment d'inculquer dans l'esprit des élèves le goût de la bonne littérature. On devrait les encourager, dès leur début, à lire de bons livres.

Un certain nombre de commissions scolaires n'ont pas encore muni leurs écoles d'une série de manuels à l'usage des institutrices. Elles devraient se procurer sans délai cette partie essentielle du mobilier scolaire.

Ving-quatre écoles ont été munies d'un "Permanent Record". Ce livre devrait se trouver dans chaque école. Il contient une inscription de la fréquentation de chaque élève, de ses progrès et de sa conduite, pendant qu'il est à l'école ; il constitue un encouragement très efficace

au travail et à la dignité chez les élèves et c'est un livre qu'il est très utile de consulter.

La classification des municipalités, d'après la longueur et l'arrangement de l'année scolaire, l'état des maisons d'école et des dépendances, le mobilier, les fournitures scolaires, les salaires des institutrices et les méthodes de paiement, l'emploi du cours d'études et des manuels autorisés, est la suivante :

Excellent :— Québec, Lévis, Loretteville, St-Colomban-de-Sillery et Beauport.

Bien :—Belvédère, Stoneham, Chaudière, St-Romuald, St-Gabriel-est, St-Roch, Metgermette, Lingwick, Mill Hill, Weedon, Leeds-est, Aubert Gallion, Leeds et St-Gabriel-ouest.

Assez bien :—Ditchfield, Frampton, Irlande-Nord, St-Raymond, St-Malachie, Dudswell, Ham-Sud, Sainte-Christine, Winslow, Inverness, St-Pierre-Baptiste, Hampden, Leeds-Sud, Marston, Ecole de la Vallée, Nelson, Sainte-Foy et Whitton.

Mal :—Halifax et St-Dunstan.

En terminant ce rapport, je désire remercier de tout cœur tous ceux qui m'ont assisté dans mes travaux, pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

O.-F. McCutcheon,

Inspecteur d'écoles.

M. J.-W. McOUAT.

(Traduction.)

LACHUTE, 30 juin 1919.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant : I. le Sommaire statistique de mon district d'Inspection : II. des Remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district ; III. la Classification des municipalités par ordre de mérite.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917-18	1918-19
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	22	21
b) Sous contrôle des syndics	21	17
Total	43	38
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires	121	118
3.—Nombre de titulaires :		
a) Instituteurs laïcs	30	35
b) Institutrices laïques	665	854
Total	695	889
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
a) Instituteurs laïcs dans les écoles élémentaires, tous dans les cités	1,934.66	1,971.57
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires { cités : $810,61 / rurales : $350	673.42	771.23
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans 2860 — Filles de 5 à 7 ans 2812		5,672
b) Garçons de 7 à 14 ans 12892 — Filles de 7 à 14 ans 14100		26,992
c) Garçons de 14 à 16 ans 1089 — Filles de 14 à 16 ans 1199		2,288
d) Garçons de 16 à 18 ans 348 — Filles de 16 à 18 ans 282		630
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*—		35,582
Dans les écoles élémentaires		30,768
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
Dans les écoles élémentaires	82.%	79.%
8.—Classification des élèves :		
En première année	6,032	7,507
En deuxième année	4,462	5,038
En troisième année	4,496	4,919
En quatrième année	3,978	4,465
En cinquième année	3,395	3,974
En sixième année	2,443	2,808
En septième année	1,512	2,050
En huitième année	88	7
Total	26,406	30,768

REMARQUES GÉNÉRALES

Il n'y a eu aucun évènement anormal dans les travaux de l'année. Les conférences ont été tenues et les visites ont été faites, conformément aux instructions reçues, et les institutrices ont fait un bon travail, en dépit de la perte de temps provenant de l'épidémie de la grippe. J'ai été surpris des succès notables des travaux scolaires, obtenus par la majorité des institutrices des écoles de la campagne. Chose étrange, quelques-unes des meilleures institutrices enseignaient en vertu du permis. J'ai exhorté ces personnes naturellement compétentes à se rendre à l'École normale et à embrasser la carrière de l'enseignement avec un diplôme.

Il est un peu étonnant qu'il y ait rareté d'institutrices possédant les titres voulus, car j'ai constaté que, pendant l'année, il y a eu, dans le personnel de ce district d'inspection, une augmentation de 194 institutrices. Presque toutes ces institutrices ont été employées par les cités de Montréal, Westmount, Côteau-Saint-Pierre et Lachine. Ce chiffre correspond deux fois, à peu près, à celui du nombre d'institutrices que fournit actuellement notre École normale, dans la classe modèle. Puis, à cette augmentation, il faut ajouter le nombre des institutrices qui cessent d'enseigner à cause de leur âge ou d'autres *bonnes* raisons.

Comme vous le constaterez par mon tableau statistique, il y a, cette année 4362 élèves de plus qu'l'an dernier, qui sont inscrits, ce qui donnerait environ 23 élèves de plus pour chaque institutrice du personnel enseignant . Mais, le problème ne peut être résolu de cette manière, car les institutrices et les élèves se trouvent un peu partout.

L'an dernier, il y avait 121 municipalités, mais, cette année, il n'y en a eu que 118, parce que les autres ont été incorporées à Montréal. Aucune n'a cessé d'exister, bien que quelques-unes soient très peu considérables d'après le recensement.

La moyenne des traitements des institutrices, dans les cités mentionnées ci-dessus, est de $810.61. Dans les écoles rurales, la moyenne des traitements des institutrices (il n'y a pas d'instituteurs dans les écoles rurales) est de $350. La moyenne, pour les cités et la campagne réunies, s'élève à $771.23.

La moyenne d'augmentation, pour les instituteurs, est de $36.91 et, pour les institutrices, de $97.81. Les augmentations généreuses accordées aux instituteurs de cité, au mois de mai dernier, donneront une moyenne bien supérieure, l'an prochain.

A la campagne, sur un personnel enseignant de 73 institutrices, 18 seulement ont enseigné sans diplôme, mais, comme je l'ai dit ci-dessus, ces institutrices ont fait un bon travail, règle générale.

Une nouvelle école a été construite à Grenville, numéro 3, et on se propose d'en construire une autre à Brownsburg, l'an prochain.

Je recommande les municipalités scolaires suivantes comme méritant les gratifications pour les progrès réalisés :

Municipalités	Comtés	Secrétaires-trésoriers	Adresses
Grenville, No 3	Argenteuil	Leslie Bates	Pointe-au-Chêne.
Chatham, No 1	do	D.-W. Owens	Grenville, R. R. 1.
Harrington, No 2	do	Alex. Bethune	Lost River.
Rawdon	Montcalm	Dr Smilley	Rawdon.
Saint-Canut	Deux-Montagnes	Robert Doig, junior	Lachute, R. R. 3.

Je recommande les écoles suivantes comme méritant le prix de la dotation Strathcona, savoir :

Comtés	Municipalités	Arrondissements	Institutrices	Adresses
Argenteuil	S. Jérusalem	3	Mary-L. Duncan	Lachute, R. R. No 1.
Argenteuil	S. Jérusalem	1	Margaret McKimnie	Lachute.

Je présume que le cours d'études régulier a pris tout le temps, l'an dernier, et qu'on a consacré moins de temps aux exercices, mais ces écoles sont les seules que je recommande, cette année.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant des gratifications pour les succès éminents qu'elles ont remportés dans leurs travaux,—succès qui, dans certains cas, ont été remportés dans des circonstances très difficiles :

Municipalités	Noms des institutrices	Adresses	Diplômes	Perc. et points
Montcalm	Helen-M. Thomson	Arundel	Elem. rural	95%
S. Jérusalem	Mary-L. Duncan	Lachute, R.R. No 1	Elem	93
Chatham No 1	Miron Weir	Grenville, R. R. No 1	Elem	92
Arundel	Winnifred Cooke	Arundel	Elem	91
Sainte-Thérèse	Inez Giles	Lachute	Mod	91
Mille-Isles	Bella Morrison	Cambria	Elem. rural	91
Grenville, No 1	Ethel-S. Keys	Grenville	Elem. rural	91
Chatham, No 1	Laura Cousins	Grenville	Elem. rural	90
Arundel	E.-M. Morrison	Arundel	Elem	89

Voici la liste des institutrices qui, l'an dernier, ont reçu une gratification, et n'ont droit qu'à un certificat, cette année :

Municipalités	Noms des institutrices	Adresses	Diplômes	Perc. et points
Grenville, No 3	Alma-B. Ramier	Avoca	Elem. rural	92
S. Jérusalem	Margaret McKimmie	Lachute	Elem. rural	90
Terrebonne	Edith S. Boddy	Terrebonne	Elem	89

Je crains d'avoir transgressé vos instructions d'être bref, mais, permettez-moi de déclarer, en terminant, qu'il y a plusieurs faits intéressants qui pourraient être rapportés, si l'espace le permettait. Je dois simplement vous assurer qu'on a obtenu de bons résultats, pour le cours d'études, dans toutes les écoles de mon district d'inspection.

Dans les écoles de cités, l'état de choses est meilleur, l'année scolaire est plus longue, et les résultats sont plus uniformes et plus satisfaisants. Lorsque l'on considère que, sur les 41,000 élèves élémentaires protestants de la Province, au-delà de 30,000 résident principalement sur l'Ile de Montréal, on peut se faire une idée de la congestion intense à laquelle les commissions scolaires de cité ont à faire face, surtout celle de Montréal.

J'exprime mes remerciements à tous les fonctionnaires et à votre Département pour les multiples bontés qu'ils m'ont prodiguées, pendant l'année, et j'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

J.-W. McOUAT,
Inspecteurs d'écoles.

M. W.-O. ROTHNEY.

(Traduction)

LENNOXVILLE, 2 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport nnuel co mprenant : I. le sommaire statistique de mon district d'inspection ; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE	1917–18	1918–19
1.—Nombre des municipalités scolaires :		
a) Sous contrôle des commissaires	12	12
b) Sous contrôle des syndics	16	16
Total	28	28
2.—Nombre d'écoles :		
Elémentaires (64 en activité)	82	75
3.—Nombre de titulaires :		
Institutrices laïques	86	78
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :	$	$
Institutrices laïques dans les écoles élémentaires	347.58	384.80
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :		
a) Garçons de 5 à 7 ans — 315 — Filles de 5 à 7 ans — 313		628
b) Garçons de 7 à 14 ans — 844 — Filles de 7 à 14 ans — 812		1,656
c) Garçons de 14 à 16 ans — 266 — Filles de 14 à 16 ans — 238		504
d) Garçons de 16 à 18 ans — 175 — Filles de 16 à 18 ans — 154		329
Total	(*) 1,532	3,117
6.—Nombre d'élèves inscrits :—		
Dans les écoles élémentaires	1,640	1,469
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :		
Dans les écoles élémentaires	70.2%	72.8%
8.—Classification des élèves :		
En première année	497	423
En deuxième année	247	234
En troisième année	218	229
En quatrième année	225	178
En cinquième année	221	176
En sixième année	158	139
En septième année	74	81
En huitième année	.....	9
Total	1.640	1,469

(*) Sherbrooke et Drummondville ne sont pas compris dans le recensement de 1917-18.

REMARQUES GÉNÉRALES

Territoire.—Mon district d'inspection comprend les comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke, Bagot, Shefford, sauf les cantons de Shefford et de Granby, et le canton de Tingwick dans le comté d'Arthabaska.

Classification des municipalités.—Ce district d'inspection contient 28 municipalités, qui, conformément à l'article 9 (m) des Règlements du comité protestant, sont classifiées comme suit :

	Points
Maximum	60
Excellent :—	
Drummondville	57
Sherbrooke	57
Bien :—	
Asbestos	54
Assez bien :—	
Village de Melbourne	49.5
Canton de Durham	49.2
Durham-Sud	47.6
Orford	47.1
Cleveland	46.9
Melbourne et Brompton-Gore	46.8
Ascot	45.6
Sainte-Pudentienne (canton)	45.5
Saint-Elie-d'Orford	45.1
Mal :—	
Shipton	44.9
Canton de Windsor	44.9
Tingwick	44.7
Ely-Nord	44

St-François-Xavier-de-Brompton.....43
Stukely-Sud.....43
Ely-Sud.....42.6
St-Pierre-de-Durham.....42
Kingsey-Falls.....40.7

Très mal :—

Sainte-Pudentienne (ville).....39.1
St-Joachim-de-Shefford.....37.6

Il n'y a pas eu d'écoles en activité dans les municipalités suivantes qui, conséquemment, ne sont pas classifiées:—Bromptonville, Acton-Vale, Sainte-Cécile-de-Milton, New-Richmond, Stukely-Nord.

ÉCOLES DE CITÉS

Cité de Sherbrooke.—La cité de Sherbrooke contient quatre écoles élémentaires protestantes, avec un personnel de 16 instituteurs et institutrices, 550 élèves inscrits et une fréquentation quotidienne moyenne de 412 élèves. En comparant ces chiffres avec ceux de l'an dernier, on constate une diminution de 5 pour les élèves inscrits et de 4, pour la fréquentation moyenne. La fréquentation quotidienne moyenne, au cours de 1918–19, a été d'à peu près 75% du nombre des élèves inscrits. Onze instituteurs et institutrices possèdent des diplômes d'école modèle et cinq possèdent des diplômes élémentaires. La moyenne des traitements a été de $720.94. Le salaire le plus élevé a été de $1200. et le moins élevé, de $550. Tous les professeurs sont compétents et il se fait un bon travail dans les écoles. Le Bureau des commissaires mérite des éloges pour les efforts qu'il fait, et qui sont couronnés de succès,—afin de fournir toutes les facilités voulues, en ce qui concerne l'instruction, aux enfants protestants de la cité.

Cependant, afin d'augmenter encore davantage l'efficacité des écoles de la cité, les recommandations suivantes ont été faites au Bureau des commissaires d'écoles, pendant l'année :—

1. Que le Bureau des commissaires confie tous les devoirs exécutifs à un surintendant compétent et limite ses travaux aux devoirs suivants: règlementation des questions scolaires ; examen et adoption (ou rejet) des item des dépenses et choix du personnel proposé par le surintendant ; et inspection des résultats obtenus par ses officiers exécutifs ;

2. Que le Bureau des commissaires demande à son surintendant de préparer et de lui soumettre une échelle de salaires (*a*) basée sur les aptitudes professionnelles et académiques et sur l'efficacité de l'enseignement ; (*b*) préparée de manière à stimuler le zèle, encourager l'amélioration chez les institutrices et récompenser le mérite exceptionnel ; et (*c*) arrangée de manière qu'on puisse assigner à chaque instituteur et institutrice la position ou le genre de travail qu'il ou qu'elle peut remplir ou accomplir le mieux possible, sans qu'on ait d'abord à prendre en considération le salaire attaché à la position ;

3. Que le Bureau des commissaires demande à son surintendant d'étudier soigneusement les conditions du système actuel, afin de déterminer la manière la plus avantageuse possible de dépenser ses ressources, de préparer et de soumettre à son approbation un projet de budget pour la prochaine année scolaire et contenant un projet de distribution du fonds total disponible ;

4. Qu'afin de faciliter ses travaux d'inspection, le Bureau des commissaires demande à son surintendant de lui communiquer, de temps à autre, les détails concernant les points suivants : le nombre d'élèves pour chaque institutrice dans les diverses écoles ; le coût de l'instruction pour chaque élève dans les diverses écoles ; le percentage des élèves de chaque école, promus chaque année ; la moyenne de la fréquentation quotidienne dans chaque école, comparée au nombre des élèves inscrits ; la longueur moyenne de la période pendant laquelle les élèves fréquentent l'école; et le nombre des élèves inscrits dans les écoles, comparé à la population scolaire protestante totale de la cité.

ECOLES RURALES

Période scolaire.—La longueur moyenne de la période scolaire, dans les écoles de la campagne, est de 8 mois. Quatre écoles ont été en activité pendant 10 mois et 18 autres écoles, pendant 9 mois. Onze écoles ont été en activité pendant moins de 8 mois. Six de ces écoles se trouvent dans la municipalité d'Ascot ; deux, à Kingsey-Falls et une dans chacune des municipalités de Shipton, Ely-Nord, et Saint-Pierre-de-Durham. Huit écoles ont été en activité pendant l'été et les résultats obtenus dans ces écoles sont très pauvres. Les écoles d'été se trouvaient dans les municipalités suivantes: Saint-Pierre-de-Durham, 1 ; Saint-Elie-d'Orford, 1 ; Shipton, 2 ; Ascot, 4.

Fréquentation scolaire.—La moyenne de la fréquentation quotidienne dans les écoles rurales, a été de 71.5% du nombre des élèves inscrits. 47% des élèves âgés de 5 à 18 ans ont été inscrits dans les écoles ; et 79.2% des élèves âgés de 7 à 14 ans ont été inscrits. La moyenne du temps pendant lequel chaque élève, âgé de 7 à 14 ans, a réellement fréquenté l'école a été de 45% de l'année scolaire, soit une période de 4½ mois. La moitié plus une des écoles en activité ont eu une fréquentation moyenne quotidienne de moins de dix élèves.

Titres des institutrices.—9.7% des institutrices de la campagne ne possédaient aucun des titres exigés par la loi pour l'enseignement ; 14.5% ont enseigné en vertu de permis ; 61.3% possédaient des diplômes élémentaires ; et 14.5% possédaient des diplômes modèles.

Salaires.—La moyenne des salaires mensuels, dans les écoles rurales, pour 1918-19, a été de $36.76 ; et la moyenne des salaires annuels a été de $298.22. Le salaire le plus élevé a été de $100. par mois et le moins élevé a été de $30. par mois.

Culture physique.—Je recommande les écoles suivantes comme méritant les quatre prix accordés, chaque année, pour les progrès accomplis dans la culture physique :—Ascot, école centralisée, No 1, institutrice, Mademoiselle I.-M. Chaddock ; Ascot, No 2, institutrice, mademoiselle Hazel Young ; canton de Durham, No 5, institutrice, mademoiselle Goldies E. Montgomery ; Ely-Nord, No 2, institutrice, mademoiselle A. K. Lannigan.

Gratifications pour succès dans l'enseignement.—Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications pour le succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement : Mesdemoiselles Lean E. Stewart, Grace R. Barton, Carry Nelson, Olive Bacheler, Hazel Young, Marion S. Church, M. O. Vandry, Mary H. Ross, Evelyn E. J. Cross, E. M. Pennington.

Les institutrices suivantes ont obtenu un résultat qui leur ferait mériter une gratification, mais, en vertu des règlements, elles ne peuvent recevoir deux gratifications de suite :—Mesdemoiselles Fanny Frost, Cora J. Healy, Goldies R. Montgomery, M. S. Mitchell, F. M. McLaughlin, Mary Horan, D. M. Fullerton, Gladys M. Hyde, M. A. Bachelder.

Gratifications aux municipalités de progrès.—Afin de récompenser les mesures de progrès entreprises par leurs commissions scolaires, je recommande les municipalités suivantes pour les cinq gratifications

accordées, chaque année, aux municipalités les plus progressives : Village de Asbestos, Durham-Sud, Cleveland, Melbourne et Brompton-Gore, canton de Durham.

Centralisation.—Au cours de l'année, une nouvelle école centralisée a été ouverte dans la municipalité d'Ascot, qui fournit l'instruction aux élèves de cinq arrondissements scolaires. Les écoles de ces arrondissements ont été fermées et les élèves sont maintenant transportés en voiture couverte à l'école centralisée. La maison d'école est construite en brique, contient quatre salles de classe, deux salles de récréation, une chambre pour l'institutrice, de vastes corridors et des salles spacieuses pour déposer les vêtements, et elle est munie des améliorations modernes pour exécuter les travaux scolaires. Les titres du personnel enseignant correspondent aux conditions requises pour une académie et les travaux jusqu'à ceux du IXème degré y ont été faits pendant l'année. Ce système a constitué une amélioration décisive sur l'ancien système d'arrondissement et il procure aux élèves de la campagne, au point de vue de l'éducation, des avantages égaux, sinon supérieurs, à ceux dont jouissent les enfants de la cité.

Le sommaire statistique de mon district d'inspection est inclus avec le présent rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W.-O. ROTHNEY,

Insp. d'écoles.

M. J.-M. SUTHERLAND.

(Traduction)

NEW-CARLISLE, 5 juillet 1919.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport succinct ainsi que la statistique des écoles de mon district d'inspection, pour l'année finissant le 30 juin 1919.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—Nombre des municipalités scolaires :						
a) Sous contrôle des commissaires						7
b) Sous contrôle des syndics						5
				Total		12
2.—Nombre d'écoles :						
a) Elémentaires						29
b) Modèles						3
c) Académiques						1
				Total		33
3.—Nombre de titulaires :						
a) Instituteurs laïcs						1
b) Institutrices laïques						38
				Total		39
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :						$
a) Instituteurs laïcs dans les académies						700
b) Institutrices laïques dans les écoles élémentaires						288
c) Institutrices laïques dans les écoles modèles						475
d) Institutrices laïques dans les académies						283
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :						
a) Garçons de 5 à 7 ans	117	Filles de 5 à 7 ans	122			239
b) Garçons de 7 à 14 ans	336	Filles de 7 à 14 ans	305			641
c) Garçons de 14 à 16 ans	86	Filles de 14 à 16 ans	105			191
d) Garçons de 16 à 18 ans	79	Filles de 16 à 18 ans	54			133
				Total		1,204
6.—Nombre d'élèves inscrits :						
a) Dans les écoles élémentaires						494
b) Dans les écoles modèles						192
c) Dans les académies						147
				Total		833
7.—Présence moyenne (en pourcentage) :						
a) Dans les écoles élémentaires						73.3%
b) Dans les écoles modèles						71.5%
c) Dans les académies						61.9%

SOMMAIRE STATISTIQUE—(*Suite*)

8.—Classification des élèves :

En première année	64
En deuxième année	258
En troisième année	57
En quatrième année	55
En cinquième année	78
En sixième année	193
En septième année	66
En huitième année	42
En neuvième année	10
En dixième année	10
En onzième année	.....
Total	833

L'année qui vient de se terminer n'a pas été une année de chance, pour les travaux scolaires. Toutes nos écoles ont été fermées, pendant des périodes plus ou moins courtes, par suite de l'épidémie que l'on a appelée la grippe Espagnole, et, dans certains cas, la petite vérole. Je suis parti au commencement d'octobre, pour l'inspection d'automne, en commençant par la partie occidentale de mon district. Quelques-unes des écoles étaient ouvertes à Matapédia, Saint-Laurent et jusque dans le bas de la rivière, dans la municipalité de Broadlands, mais la majorité des écoles étaient fermées. Lorsque je suis parvenu à Oak Bay, on m'apprit que les écoles étaient toutes fermées, depuis cet endroit jusqu'en bas, sauf dans les municipalités de Cox et de Hamilton. Après être retourné chez moi à New-Carlisle, j'ai visité l'académie de cet endroit, l'école modèle de Paspébiac et les trois écoles élémentaires de Hamilton. Il y a trois écoles modèles dans les limites de mon district. Il y a deux institutrices dans chacune de ces écoles et toutes faisaient un bon travail, avec des perspectives d'une année de succès ; elles s'efforçaient de reprendre, autant que possible, le temps perdu pendant l'épidémie de la grippe.

En dirigeant les conférences d'institutrices, au cours des deux dernières années, j'ai constaté qu'il était avantageux de convoquer toutes les institutrices à l'académie de New-Carlisle. Je me préparais à faire la même chose, cette année, mais, lorsqu'arriva l'époque fixée, la grippe se propageait d'une manière si alarmante qu'il était évidemment impossible de s'attendre à ce que les institutrices pussent laisser leur demeure ou trouver une pension à New-Carlisle. Cette réunion fut donc mise de côté. En conséquence, il ne fut pas tenu de conférence d'institutrices et aucune institutrice ne put assister à une conférence cette année.

Cette année, une jolie maison d'école a été terminée et ouverte à Sellarville et la maison d'école de Restigouche a été réparée et peinte.

Dans d'autres arrondissements, les édifices ont été magnifiquement réparés et améliorés, quant à l'apparence et au confort.

La municipalité de Shoolbred s'est munie de drapeaux et de mais, pour ses écoles.

En général, les maisons d'école sont dans un bon état, quant au confort, et elles sont joliment munies de l'ameublement nécessaire et de tous les articles qu'il faut au point de vue scolaire.

Je recommande les institutrices suivantes comme méritant des gratifications, en récompense des succès qu'elles ont obtenus dans leurs travaux :

Mesdemoiselles Lulu LeBrocq, No 1, New-Carlisle ; Alma Briand, No 1, Dimock Creek ; Ruby Steele, No 1, New-Richmond ; Lottie Steele, No VIII, New-Richmond ; Eunice Caldwell, No IX, New-Richmond ; Edith Campbell, No 1, New-Carlisle.

Je recommande les municipalités suivantes comme méritant les gratifications, pour l'année scolaire de 1919 :

Sellarville, Bonaventure, Hugh Sillars ; Broadlands, Bonaventure, Hugh Sillars ; Shoolbred, Bonaventure, Angus Campbell Escuminac ; Maria, Bonaventure, Ernest Gilker, Dimock Creek ; Hamilton, Bonaventure, Charles Cooke, New-Carlisle.

Voici les institutrices et les écoles que je recommande, pour les prix accordés à même la dotation Strathcona :

Ecole modèle de Paspébiac, Mademoiselle Mabel Dow ; Académie de New-Carlisle, Mademoicelle Lulu LeBrocq ; Ecole No 7, New-Richmond, Mademoiselle Eva Caldwell ; Ecole No 3, Hamilton, Mademoiselle Lena Starnes.

Classification des municipalités.—Excellent.—Cox, New-Richmond, Saint-Laurent.

Bien.—Matapédia, Hamilton, Maria, Mann, Shoolbred et Sellarville.

Assez bien.—Broadlands, Restigouche et Caplan.

Classification des institutrices.—Nous avons eu, en tout, 39 institutrices. Sur ce nombre, une institutrice possédait un degré universitaire ; 3 possédaient un diplôme d'école modèle ; 16 avaient un diplôme élémentaire ; 3 avaient un diplôme d'école rurale ; 16 ont enseigné avec la permission du surintendant.

Toutes ces institutrices ont fait preuve de diligence, dans leurs travaux, et d'ambition pour l'avancement de leurs élèves, tant au point de vue scolaire que des bonnes mœurs.

J'ai été nommé inspecteur au mois d'octobre, 1900, de sorte que cette année est ma dix-neuvième année dans ces fonctions. Vu mon âge avancé, je sens maintenant qu'il est de mon devoir de donner ma démission. Je regrette d'abandonner ce travail dans l'exécution duquel je trouvais un charme réel. Ce charme je le trouvais dans mes relations cordiales avec les membres des commissions scolaires, avec les institutrices et avec les familles chez lesquelles je recevais l'hospitalité. Le plaisir que me procurait mon travail était aussi largement dû à l'obligeance et à l'aide que m'ont accordée le Surintendant, le secrétaire général et les autres fonctionnaires sous la direction desquels j'ai accompli mes devoirs.

C'était aussi un vrai plaisir pour moi de rencontrer les élèves des diverses écoles et de percevoir les impressions, pleines de bonne humeur et d'espérance, qui règnent dans les esprits de la génération naissante.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-M. SUTHERLAND,

Insp. d'écoles.

M. E.-M. TAYLOR.

(Traduction)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel comprenant: I. le sommaire statistique de mon district d'inspection; II. des remarques générales sur la mise en opération de la loi de l'Instruction publique dans ce même district.

SOMMAIRE STATISTIQUE				1917–18	1918–19
1.—Nombre des municipalités scolaires :					
a) Sous contrôle des commissaires				14	15
b) Sous contrôle des syndics				12	11
			Total	26	26
2.—Nombre d'écoles :					
Elémentaires				92	84
3.—Nombre de titulaires :					
a) Instituteurs laïcs				1	0
b) Institutrices laïques				92	86
			Total	93	86
4.—Traitements moyens dans les écoles sous contrôle :				$	$
Institutrices laïques dans les écoles élémentaires				258	$282
5.—Nombre d'enfants d'âge scolaire :					
a) Garçons de 5 à 7 ans	157	Filles de 5 à 7 ans	175		332
b) Garçons de 7 à 14 ans	614	Filles de 7 à 14 ans	610		1224
c) Garçons de 14 à 16 ans	87	Filles de 14 à 16 ans	100		187
d) Garçons de 16 à 18 ans	54	Filles de 16 à 18 ans	48		102
6.—*Nombre d'élèves inscrits :*			Total		1845
a) Dans les écoles élémentaires					1581
b) Dans les institutions indépendantes non subventionnées					17
			Total		1598
7.—Présence moyenne (en pourcentage):					
Dans les écoles élémentaires					68%
8.—Classification des élèves :					
En première année				475	450
En deuxième année				225	196
En troisième année				237	229
En quatrième année				230	224
En cinquième année				221	198
En sixième année				157	171
En septième année				110	124
En huitième année				3	6
En neuvième année					
			Total	1658	1598

REMARQUES GÉNÉRALES

Les rapports d'automne ont été régulièrement envoyés à votre Département, ainsi que les bulletins d'inspection du printemps.

Bien que la municipalité de Saint-Damien-de-Stanbridge, par sa fusion formellement opérée avec celle de Bedford, ait cessé d'exister comme municipalité, j'ai encore eu sous ma juridiction le même nombre de municipalités que l'an dernier, savoir, 26, car une nouvelle municipalité a été formée par suite de la constitution en corporation du village de Foster, qui comprend maintenant une des écoles appartenant autrefois au canton de Brome.

Le principe de la centralisation s'étendant, j'ai, cette année, moins d'écoles que l'an dernier. Et, comme il y a, dans les écoles de mon district d'inspection, 60 élèves de moins que l'an dernier, et comme cette diminution se limite aux plus jeunes élèves et aux degrés les moins élevés, on doit raisonnablement s'attendre à une nouvelle diminution l'an prochain.

Le nombre des élèves qui ont été transportés ayant augmenté, la moyenne de la fréquentation quotidienne aurait été plus élevée, si ce n'eût été de l'épidémie de la grippe.

Les salaires des institutrices ont été augmentés, mais l'augmentation ne correspond pas au coût si élevé de la vie. Comme autrefois, très peu ont atteint le minimum recommandé par le Département. La moyenne des salaires a été de $35. par mois et les institutrices doivent payer de $12. à $20. par mois pour leur pension.

La majorité de mes écoles ne sont ouvertes que pendant 8 mois de l'année. Un petit nombre d'écoles sont ouvertes pendant neuf mois et un nombre encore inférieur, pendant dix mois. Des salaires plus élevés ont été accordés pour l'an prochain.

L'une des écoles ouvertes pendant 10 mois, paye un salaire de soixante piastres par mois et c'est l'école la mieux meublée de toutes celles de mon district d'inspection. C'est l'école de McMastervil-le, à la station de Belœil.

Il n'y a pas de changement notable dans la classification des municiaplités.

J'ai recommandé les municipalités suivantes comme méritant une gratification spéciale :—(1) McMasterville ; (2) Sutton,; (3) Dunham; (4) Bolton-ouest ; (5) Farham-est.

J'ai recommandé les écoles suivantes comme méritant la gratification accordée à même la dotation Strathcona :—

(1) Sweetsburg, mademoiseele Annie M. Stewart, institutrice ;

(2) Shefford-ouest, Madame Grace E. Collyer, institurice ;

(3) Ecole de Brome, No 19, mademoiselle Pansy D. Benham, institutrice ;

(4) McMasterville, mademoiselle Katheryn Brown, institutrice-

Toutes les écoles de Dunham ont été munies de mais et de drapeaux de première qualité ; le nouveau système de ventilation Auda, avec lequel on obtient de grands succès, fonctionne dans chacun des édifices scolaires de ce canton.

Dans un grand nombre d'écoles de ce district d'inspection, on trouve des réservoirs de bonne eau potable et des gobelets pour chaque élève. Toutes les écoles de Sutton possèdent une bonne armoire pour installer les livres, et le "Registre permanent des progrès des élèves" est fourni à chaque école. J'espère, une autre année, trouver ces précieux registres dans toutes les écoles.

Dans un bon nombre d'écoles, des timbres d'épargne ont été achetés par les élèves et il y a lieu de croire que, lorsque l'inspecteur aura l'occasion de parler de cette question aux conférences d'automne, une grande impulsion sera donnée à cette politique des timbres d'épargne.

En outre des trois bibliothèques circulantes que m'a fournies, il y a plusieurs années, l'Association des institutrices protestantes de la province, et que j'ai transportées avec moi à chaque visite en donnant ainsi aux élèves de six écoles, chaque année, l'avantage d'en profiter, j'ai actuellement en mains trois autres collections de livres installées dans des casiers vernis proprement et que m'ont fournies les fidéicommissaires de la "*Pettes Memorial Library*" de Knowlton : je les transporterai avec moi, de même que les précédentes. Cela devrait être de nature à susciter le goût de la bonne littérature.

Je recommande les institutrices suivantes, comme méritant une gratification, pour les succès qu'elles ont obtenus dans l'enseignement :

Mesdemoiselles Ruth Aitken, Glenna Gage, Maud M. Fortier, F. Helen Stewart, madame Grace E. Collyer, mademoiselle Medora Patterson, madame Ethel M. George, mesdemoiselles Helen A. Robb,

Pansy D. Benham, Annie M. Stewart, Jean C. Dunlop, Ellen Clossey, madame M. A. Peacock, mesdemoiselles Velma Derby et Alene Gardner.

Six des susdites institutrices possèdent un diplôme d'école modèle obtenu à l'école normale.

Les institutrices suivantes, qui ont obtenu des succès, ne peuvent recevoir des allocations deux années de suite :—Mesdemoiselles Bernice Derby, Kate Owens et Pearl Thompson, mesdames M. Pharo et Lottie S. Knowlton, mesdemoiselles Mary Wright et Marion Atwell.

Les conférences d'institutrices ont été tenues à l'automne, mais l'épidémie de la grippe a empêché l'assistance d'être aussi considérable que les années précédentes.

J'annexe au présent rapport le sommaire statistique demandé par le département.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ERNEST M. TAYLOR,

Insp. d'écoles.

M. JOHN PARKER.

(*Traduction*)

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Québec, 23 septembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le sommaire statistique des écoles supérieures protestantes, pour l'année scolaire 1918-19.

Ecoles.—Pendant l'année, il y a eu 96 écoles en activité : 38 "High Schools" (académies) et 58 écoles intermédiaires (modèles).

10,643 élèves étaient présents aux écoles, les jours de l'inspection.

Inspection.—A l'exception de 2 écoles, qui étaient fermées à l'époque de ma visite, j'ai visité et inspecté toutes les écoles, pendant l'année.

Examens.—Les examens oraux ont eu lieu le jour de l'inspection. Les examens écrits annuels ont eu lieu pendant le mois de juin. Les questions d'examen, imprimées, pour les degrés V, VI, VII, VIII, IX, X et XI, ont été envoyées à toutes les écoles supérieures protestantes. Les réponses écrites, pour les degrés VIII, IX et X ont été lues et corrigées par un personnel compétent d'examinateurs sous la direction de votre inspecteur. Les réponses des élèves du XIème dégré ont été lues et corrigées par le Bureau des examinateurs de l'École finale de l'Université. Les réponses écrites des élèves des degrés V, VI et VII ont été lues et corrigées par les institutrices de leurs degrés respectifs.

Résultats.—1699 élèves se sont présentés aux examens des degrés VIII, IX, X et XI ; 1302 élèves ont subi l'examen avec succès et 397 ont échoué.

21 académies et 20 écoles modèles ont obtenu 70% ou plus, pour ces examens écrits. 2 académies et 12 écoles modèles ont obtenu moins de 60%.

Etant donné que les écoles ont été fermées pendant une période variant de 3 à 7 semaines, par suite de l'épidémie de la grippe, les résultats des examens finals peuvent être considérés satisfaisants.

Instituteurs et institutrices.

Instituteurs	56
Institutrices	409
Total	465

Diplômes.

Académiques	63
Modèles	223
Elémentaires	140
Sans diplôme	39
Total	465

Traitements.

Académies.—Salaires les plus élevés

Instituteurs	$ 3000
Institutrices	$ 1600

Salaires les moins élevés

Instituteurs	$ 1000
Institutrices	$ 300

Ecoles modèles.—Salaires les plus élevés

Instituteurs	$ 1800
Institutrices	$ 1000

Salaires les moins élevés

Instituteurs	$ 950
Institutrices	$ 300

Moyenne des traitements.

Académies

Instituteurs	$ 1711
Institutrices	$ 675

Ecoles modèles

Instituteurs.....$ 1190
Institutrices.....$ 512

Rapports.—Un rapport intérimaire, pour chaque école, a été envoyé à votre bureau après ma visite d'inspection. Ces rapports indiquent (a) le nombre d'élèves dans chaque division ; (b) le nombre d'élèves présents, le jour de l'inspection ; (c) les progrès des élèves ; (d) le nombre des instituteurs et des institutrices, leurs titres à l'enseignement, les traitements, etc. ; (e) l'état dans lequel se trouvent les édifices scolaires, les terrains, le mobilier et les effets scolaires, etc.

Spécialistes.—Des spécialistes pour l'enseignement du français sont employés dans 17 académies. Dans ces écoles possédant des professeurs compétents, les élèves apprennent à parler, à lire et à écrire la langue française d'une manière convenable.

Cours d'études.—Dans chaque école se trouve un exemplaire du cours d'études autorisé et un exemplaire du "Memorandum des instructions aux instituteurs".

L'enseignement de la culture physique et les leçons de chant font partie des exercices dans presque toutes les écoles. Les instituteurs et les institutrices suivent le système exposé dans le texte Strathcona sur la culture physique. Les réponses intelligentes données aux questions sur l'étude de la nature et de l'agriculture, démontrent que les élèves possèdent bien ces matières et qu'elles sont bien enseignées dans nos écoles.

SOMMAIRE STATISTIQUE

1.—*Nombre des municipalités scolaires.*	
a) Sous contrôle des commissaires	33
b) Sous contrôle des syndics	14
Total	47
2.—*Nombre d'écoles.*	
b) Modèles	58
c) Académiques	36
d) Dans les institutions ind. subventionnées	2
Total	96
3.—*Nombre de titulaires.*	
a) Instituteurs laïcs	56
b) Institutrices laïques	409
Total	465

							$
4.—*Traitements moyens dans les écoles sous contrôle.*							
a) Instituteurs laïcs dans les écoles modèles							1190
b) Instituteurs laïques dans les écoles académies							1711
c) Institutrices laïques dans les écoles modèles							512
d) Instirutrices laïques dans les académies							675
5.—*Nombre d'enfants d'âge scolaire:* (Voir note ci-dessous.)							
a) Garçons de 5 à 7 ans	737	Filles de 5 à 7 ans	749				1486
b) Garçons de 7 à 14 ans	2718	Filles de 7 à 14 ans	2900				5618
c) Garçons de 14 à 16 ans	641	Filles de 14 à 16 ans	586				1227
d) Garçons de 16 à 18 ans	391	Filles de 16 à 18 ans	452				843
				Total			9,174
6.—*Nombre d'élèves inscrits.*							
b) Dans les écoles modèles							3985
c) Dans les académies							8552
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							319
				Total			12,856
7.—*Présence moyenne (en pourcentage).*							
b) Dans les écoles modèles							70.%
c) Dans les académies							76.%
d) Dans les institutions indépendantes subventionnées							87.%
8.—*Classification des élèves.*							
En première année							1557
En deuxième année							1334
En troisième année							1329
En quatrième année							1420
En cinquième année							1200
En sixième année							1121
En septième année							1092
En huitième année							1161
En neuvième année							813
En dixième année							524
En onzième année							305
				Total			12,856

NOTE:—(No 5) La statistique du recensement donnée au paragraphe numéro 5 concerne 47 municipalités qui sont sous ma juridiction. En outre de celles-là, il y a 49 municipalités dont je n'ai pas reçu de rapport concernant le nombre d'enfants d'âge scolaire. Ces municipalités contiennent des écoles élémentaires. La statistique du recensement, pour ces municipalités, sera donnée par l'inspecteur des écoles élémentaires de chaque district.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN PARKER,

Inspecteur des écoles supérieures.

APPENDICE N° II

RAPPORTS SUR LES ECOLES NORMALES

1. École normale Laval.
2. École normale Jacques-Cartier.
3. École normale de Rimouski.
4. École normale de chicoutimi
5. École normale de Nicolet.
6. École normale de Valleyfiild.
7. École normale de Hull
8. École normale de Trois-Rivières.
9. École normale de Joliette.
10. École normale de Saint-Hyacinthe.
11. École normale classico-ménagère de Saint-Pascal.
12. École normale Macdonald

ÉCOLE NORMALE LAVAL

Québec, 14 septembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire rapport pour l'année scolaire terminée en juin dernier.

Nous avons donné l'instruction à 269 élèves répartis comme suit :

58 élèves instituteurs ;

75 petits garçons ;

71 élèves-institutrices ;

65 petites filles.

Nous avons remis 46 diplômes aux instituteurs : 11, pour école élémentaire ; 19, pour école modèle et 16, pour académie. 2 élèves académiciens qui avaient échoué dans l'examen de juin ont été admis à un nouvel examen et ont réussi.

Chez les élèves-institutrices, 20 diplômes pour école élémentaire ont été distribués ; 24 pour école modèle et 11 pour académie. Total: 55.

Son Honneur, Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la Province, nous a fait l'honneur de présider nos distributions de prix et de diplômes, et au département des élèves-institutrices, Lady Fitzpatrick accompagnait Son Honneur et voulut bien couronner elle-même nos élèves. Je profite de la première occasion pour offrir à Son Honneur et à Lady Fitzpatrick l'expression de nos hommages et de notre sincère gratitude.

L'année en général a été sensiblement plus faible que d'ordinaire. Non seulement nous avons perdu les cinq semaines de grippe, mais un bon nombre d'élèves atteints par le fléau et relativement guéris, n'en sont pas moins restés faibles, incapables de donner la somme de travail dont ils auraient été capables sans cela.

Un sous-comité a été chargé de reviser le programme des écoles primaires. Il a travaillé et travaille consciencieusement. Il accusera au moins progrès à la prochaine séance du Comité Catholique. Je tiens à vous soumettre, M. le Surintendant, que mon expérience m'a convaincu que nous n'arriverons jamais à un résultat satisfaisant tant que la

classe enseignante séculière ne recevra pas une rétribution égale à celle qu'elle reçoit dans les provinces sœurs et que les garçons de 11 et 12 ans seront dirigés par des institutrices. Les deux causes de faiblesse sont intimement liées l'une à l'autre, par l'insuffisance du salaire. Aussi nos bons instituteurs désireux de se livrer à l'enseignement offrent-ils, quand ils savent l'anglais, leurs services aux provinces de l'Ouest qui paient ceux ou celles qui enseignent leurs enfants. C'est une perte souvent définitive pour notre province.

Il y a des régions de la province qui comprennent mieux leurs vrais intérêts—voire le Lac-St-Jean où presque toutes les paroisses un peu populeuses engagent et paient raisonnablement des maîtres—mais il n'en est pas malheureusement de même dans le plus grand nombre des comtés de la province. On peut même dire que c'est exceptionnel. Conséquence immédiate : nos meilleurs jeunes gens bien préparés et désireux de se livrer à l'enseignement, feuillettent, tous les matins, les journaux, recherchent dans les colonnes des annonces, et n'y ayant trouvé pendant des semaines aucune demande d'instituteurs, vont frapper vers la fin d'août chez un marchand—même d'occasion—ou à la porte d'une banque. Heureux sont-ils, s'ils obtiennent un quatre ou cinq cents piastres pour commencer. Au moins, peuvent-ils prudemment escompter l'avenir, tandis que, dans l'enseignement, ils ne peuvent pas même espérer *l'Aurea Mediocritas* du poète.

Le gouvernement a déjà fait beaucoup pour améliorer la situation. Je pense qu'il est obligé de faire davantage, s'il veut mettre notre système scolaire au niveau des besoins du jour.

Le tout respectueusement soumis,

Ths-G. Rouleau, *ptre*,

Principal,

École normale Laval.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

MONTRÉAL, 17 septembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

Veuillez trouver ci-inclus mon rapport sur les opérations de l'École normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1919.

Le nombre de nos élèves, dans les deux départements, a été de 415, répartis comme suit :

Département des élèves-maîtres :

Cours académique	16	dont 11	diplômes.
Cours intermédiaire	21	" 12	"
Cours élémentaire	32	" 15	"
Cours préparatoire	32	"	
Total	101	dont 38	diplômés.

Élèves de l'École d'application (8 classes) : 123.

Département des élèves-maîtresses :

Cours académique	26	dont 23	diplômées.
Cours intermédiaire	42	" 30	"
Cours élémentaire	48	" 15	"
Total des élèves-maîtresses	116	dont 68	diplômées.

Élèves de l'École d'application (3 classes) : 75.

La durée de notre année scolaire a été sensiblement diminuée. Entrés le 16 septembre, nous avons été forcés, par l'épidémie de grippe maligne de suspendre nos cours, du 8 octobre au 18 novembre. Heureusement aucun de nos élèves n'a été gravement atteint, et, malgré ce retard, nous avons pu remplir intégralement le programme d'études officiel. Mais nous avons eu à déplorer la perte de notre professeur de dessin, Monsieur Charles Gill, mort d'influenza. Son œuvre artistique est représentée dans notre école par plusieurs portraits de grande dimension : ceux de MM. Verreau, Chauveau, P.-E. Leblanc, sir Lomer Gouin, etc.

Permettez-moi de reproduire de notre annuaire la page que Monsieur Th. Tourillon écrivait sur la vie et l'œuvre de feu Charles Gill:

" Le 11 octobre 1918, l'épidémie de grippe nous ravissait, âgé seulement de 47 ans, à nous un collègue sympathique, à ses élèves un professeur renseigné, au Canada un artiste-peintre et surtout un poète.

" Il était né à Saint-Thomas-de-Pierreville de feu le juge Gill. Après avoir fait ses études aux collèges de Saint-Laurent et du Gésu, il partit pour la Ville-Lumière cultiver les arts. Il y étudia dessin, peinture, littérature, histoire. Il revenait après un séjour de cinq années à Paris et d'une à Avignon. Notre pays était trop jeune pour les beaux arts, il fallut verser dans le journalisme ; aussi le trouve-t-on plus tard occupant au "Canada" une situation qui n'allait guère à ses goûts de poète et de peintre. Le 20 mai 1896 il était nommé professeur de dessin à l'École normale Jacques-Cariter.

" Dans la force de l'âge, c'était un homme puissament constitué, à l'extérieur souvent négligé, au pas saccadé et sonore, au rire éclatant bien vite comprimé, au parler rythmé qui gravait sa pensée fine et cultivée comme à coups de burin, au regard profond, au front méditatif encadré d'une superbe chevelure.

" Le dessin et la peinture lui furent avant tout des gagne-pain ; s'il réussit dans la copie ou le portrait, ses toiles le laissent loin en arrière de son maître Gérome. "Je veux guérir ma peine en chantant ma patrie" écrit-il dans son "Ave". Oh ! sa patrie, comme il l'aima ! A la définir, à la faire connaître, et par là aimer, il a consacré les meilleurs efforts de ses dix dernières années. De tout son œuvre, les 12 chants, de son poème "le Cap Éternité" resteront son plus beau titre de gloire littéraire."

Monsieur J.-B. Lagcé, dont le talent d'artiste et de conférencier est universellement reconnu, succéda à Monsieur Gill en janvier 1919.

Agréez monsieur le Surintendant, l'expression de mes sentiments respectueux,

Abbé Adélard Desrosiers, ptre.

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE RIMOUSKI

École normale de Rimouski, le 14 septembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Rimouski pour l'année 1918–19.

Les élèves s'inscrivirent au nombre de 77 : 4 au cours académique, 14 au cours modèle, et 59 aux deux degrés du cours élémentaire. Quatre sont parties au cours de l'année, et une est morte dans l'épidémie de grippe. Trente-six étaient des anciennes.

Nous avons accordé 2 diplômes d'école académique, 13 d'école intermédiaire et 32 d'école élémentaire. Cinq élèves qui n'avaient pas l'âge requis ont reçu leur promotion sans brevet.

L'école annexe compta 28 élèves.

L'année commença fort bien, et l'entrain, que je considère comme le baromètre qui pronostique une année fructueuse, s'affirma de bonne heure dans les classes.

Malheureusement la grippe, qui a fait tant de victimes partout, a ralenti l'ardeur, d'abord par l'inquiétude qui nous força à couper toute communication avec l'extérieur et à fermer l'école annexe, puis, par l'explosion de la maladie la nuit même qui précéda le matin de la sortie pour les vacances d'hiver. Ce malheureux incident nous valut une mort, plusieurs cas de maladie d'une gravité variable, un mois de vacances forcées, et la langueur pour le reste de l'année. L'école annexe dut fermer à plusieurs reprises, avec chaque apparition ou menace d'apparition du fléau dans la ville. En somme on n'eut qu'une pauvre année d'enseignement pratique.

La mort de Mgr l'évêque, arrivée au milieu de toutes ces angoisses, ne pouvait qu'ajouter à la déroute des esprits, surtout en réclamant du Principal le souci de l'administration diocésaine pendant la vacance du siège.

L'École normale doit déposer sur le tombeau du vénérable prélat l'hommage de ses regrets et de sa reconnaissance. Monseigneur A.-A.

Blais fut le promoteur de l'idée d'une école normale à Rimouski, et il en assura la réalisation. Dès son accession au trône épiscopal, il caressa ce projet. Il réalisa en outre son rêve de confier cette œuvre aux Ursulines. L'institution eut toujours toute son affection. Il célébra sa dernière fête patronale à la chapelle des Ursulines le 30 novembre: ce fut sa dernière sortie. Ses restes vénérés reposent dans le cimetière de la communauté suivant sa demande, en attendant qu'ils puissent être reçus dans le caveau d'une chapelle extérieure qui devra s'ajouter plus tard au monastère, suivant ses vœux. Il fut à nous jusque dans la mort, et son souvenir est inséparablement uni à notre histoire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F.-X. Ross, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE CHICOUTIMI

CHICOUTIMI, 1er juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année scolaire 1918-19. Année pleine d'imprévu, marquée par le passage de l'épidémie qui a ravagé le monde entier et nous a enlevé, ici, quatre élèves. Terrible bilan ! Il a fallu fermer l'institution durant cinq semaines, et cela au moment où l'on commençait à peine à se mettre à l'étude. Il serait étonnant que les classes ne s'en fussent pas ressenties. Pour reprendre un peu du temps perdu, je n'ai pas donné vacances au jour de l'an ; et, dans ce même but autant que pour attendre votre venue, nous avons pu, en retardant la sortie jusqu'au 26 juin, gagner encore une semaine de bon travail. Somme toute, en dépit d'un certain fléchissement inévitable, le résultat est acceptable, puisque vous avez décerné de votre main 53 diplômes : 2 pour école académique, 27 pour école modèle, et 24 pour école élémentaire, outre un diplôme anglais.

Comme vous le verrez par les statistiques ci-jointes, j'ai admis une centaine d'élèves à l'École normale, avec une présence moyenne de 83. L'École annexe a été fréquentée, en moyenne, par 64 petites filles sur une admission de 83.

Je tiens à vous faire remarquer, Monsieur le Surintendant, que sur ce grand nombre de normaliennes, 10 ou 12 seulement n'étaient pas de première année. Une seule était de 3e année. Vous voyez que le mal que j'ai déploré ici bien des fois sévit plus que jamais, et qu'il y a certainement quelque chose à faire pour prolonger la durée du séjour des jeunes filles à l'École, partant, pour assurer une formation plus solide à nos futures institutrices. Une campagne est ouverte jusque dans la presse pour faire hausser le salaire des maîtresses d'école proportionnellement au diplôme que l'on aura ; et j'ai eu le plaisir de vous entendre approuver cette idée dans l'éloquent discours que vous avez prononcé à l'issue de notre collation de diplômes.

Laissez-moi vous renouveler mes remerciements, Monsieur le Surintendant, d'être venu présider cette cérémonie, qui a encore été rehaussée par l'aimable présence de Mme Delâge et de M. et Mlle Delâge.

Je n'ai que du bien à dire, en terminant, de mes collaborateurs, professeurs et religieuses. Tous, nous travaillons de notre mieux, chacun de son côté et en harmonie avec tous, à la formation intellectuelle, morale et pédagogique des jeunes filles qui nous sont confiées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

N. Degagné, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE NICOLET

Nicolet, 23 juin 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Nicolet, pour l'année académique 1918-19.

Nous avons admis 15 élèves-institutrices au cours académique, 29 au cours modèle et 60 au cours élémentaire : en tout, 104 élèves. Sur ce nombre, deux élèves, une du cours modèle et une du cours élémentaire, ont discontinué leurs études pendant l'année.

Soixante-cinq diplômes ont été accordés, répartis comme suit : 15 pour académie, 19 pour école modèle et 31 pour école élémentaire.

L'école annexe a été fréquentée par 87 petites filles, avec une présence moyenne de 69.

Le grand événement de l'année est sans conteste l'inauguration officielle de notre nouvelle école normale. Ce fut là une belle fête de l'éducation, que vous avez daigné présider vous-même, et à laquelle assistaient, aux côtés de l'Évêque diocésain, l'honorable J. Allard, Ministre des Terres et Forêts, M. A. Trahan, notre député au fédéral, MM. J.-A. Savoie et N. Perrault, députés au provincial, M. C.-J. Magnan, Inspecteur général, un nombreux clergé et les notables de notre ville.

Le couronnement de notre œuvre, c'était là le fait, certes bien suffisant, pour légitimer des sentiments de fierté chez Monseigneur de Nicolet et nos bonnes Sœurs de l'Assomption ; mais, aux orateurs du jour, ce fait a fourni l'occasion de protester fièrement contre les dénigreurs de notre système scolaire. C'était une réelle satisfaction pour tous de trouver sur vos lèvres, Monsieur le Surintendant, ou sur les lèvres d'un ministre, représentant officiel du gouvernement, ces protestations marquées au coin du plus pur patriotisme.

En quittant le principalat, c'est un doux devoir pour moi de vous remercier pour votre bienveillance et vos procédés toujours si délicats envers mon humble personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Théo. Melançon, ptre,

15 *Principal.*

ÉCOLE NORMALE DE VALLEYFIELD

École normale de Valleyfield, 14 sept. 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale de Valleyfield, pour l'année scolaire 1918–1919.

69 élèves-institutrices ont été inscrites : 9 au cours académique, 19 au cours modèle, 27 au cours élémentaire, 14 au cours préparatoire.

6 élèves ont discontinué leurs études au cours de l'année : 1 du cours modèle, 3 du cours élémentaire. 2 du cours préparatoire.

35 diplômes ont été accordés : 8 académiques, 12 modèles, 15 élémentaires. 10 certificats d'études ont été concédés : 5 au cours modèle, 5 au cours élémentaire.

L'école d'application annexée à l'École normale a été fréquentée par 123 élèves dont : 66 en préparatoire, 20 en 1re année, 16 en 2ième, 15 en 3ième, et 6 en 4ième. "Les méthodes d'enseignement sont très bonnes" a déclaré le nouvel inspecteur, M. J.-A. Dupuis, en sa visite du 26 mars.

Des 35 diplômées en juin dernier, 16 vont enseigner cette année : 5 avec brevet académique, 5 avec brevet modèle, 6 avec brevet élémentaire.

Des 69 élèves inscrites en septembre dernier, 32 sont revenues cette année poursuivre leurs études. Sur ce nonbre, 5 ont un diplôme modèle, 8 un diplôme élémentaire, 11 ont un certificat d'études.

Comme vous le voyez, il y a une légère diminution dans le nombre des élèves, diminution due à l'incertitude des parents au début de la cinquième année de guerre.

L'épidémie d'influenza nous a laissés à peu près indemnes, et nous avons pu continuer nos cours sans interruption.

Et maintenant que la guerre est finie, et que maints obstacles sont disparus, trouverons-nous un moyen efficace de prolonger le stage de nos futures institutrices à l'École normale ? Elles n'y restent pas assez longtemps ; c'est la plainte qui se fait entendre à tous les échos. Celles qui se destinent à l'enseignement dans les districts ruraux, (et c'est le grand nombre) se contentent en général d'un brevet élémentaire ;

d'autres moins nombreuses d'un brevet modèle ; le petit nombre revient pour le brevet académique.

Je sais des normaliennes porteuses d'un brevet académique, qui ont enseigné l'an dernier, avec un traitement annuel de $175.00. Est-ce une perspective bien encourageante et de nature à inspirer aux parents le désir de donner à leurs enfants un long stage à l'École normale, de leur inspirer le souci du brevet supérieur ?...

Une campagne suivie menée par tous ceux qui ont de l'influence ne serait-elle pas un des moyens d'amener graduellement les commissions scolaires à choisir de préférence comme institutrices des diplômées des écoles normales ? Ce serait favoriser le progrès scolaire, puisque dans ces maisons tout est organisé en vue d'élever le niveau de la compétence professionnelle : professeurs de choix, entraînement professionnel, conférences pédagogiques, conférences spirituelles ayant trait à la formation morale, etc. Ecore faudrait-il qu'on donnât à ces institutrices mieux renseignées et mieux entraînées une rémunération équitable, afin que la supériorité du traitement fût proportionnée à celle du brevet.

M. l'abbé Etienne Blanchard est venu cette année encore soutenir par une très intéressante causerie notre croisade en faveur du bon langage.

Notre essai de conversation anglaise aux récréations du soir sous la direction d'une religieuse de langue anglaise, a été fructueux.

Comme la guerre et l'influenza ont affaibli les constitutions, nous nous proposons de donner une attention particulière aux exercices phys - ques, en vue de fortifier le capital "santé" sans lequelle l'instruction ne servirait de rien.

M. l'Inspecteur général, Monseigneur l'Archevêque de Montréal, leurs Excellences le duc et la duchesse de Devonshire ont honoré l'École normale de leur visite.

Je tiens également à remercier Monseigneur l'Évêque de Valleyfield, d'avoir voulu présider toutes nos séances publiques, et d'avoir ajouté à ce témoignage qui nous honore, le bienfait de sa parole.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L.-U. Mousseau, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE HULL

HULL, P. Q., 4 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année scolaire 1918-1919.

Nous avons donné l'instruction à 190 (cent quatre-vingt-dix) élèves. De celles-ci, 140 sont distribuées dans les classes de l'école ANNEXE ; parmi ces élèves on compte les dix élèves du cours préparatoire au cours du brevet élémentaire.

Les élèves-maîtresses étaient au nombre de 50.

La grippe espagnole nous a fait perdre 8 normaliennes. Les 42 élèves-maîtresses que le fléau n'a pas dérangées, ont obtenu de bons succès dans leurs études et dans leurs concours. En effet, 24 normaliennes ont eu le bonheur d'être brevetées :

5 au cours académique ;

13 au cours modèle ;

6 au cours élémentaire.

14 normaliennes ont obtenu des certificats de promotion soit au cours académique, soit au cours modèle.

8 élèves du cours préparatoire ont mérité les certificats qui leur donnent droit de passer au cours élémentaire de l'école normale.

La grippe espagnole a frappé dans nos rangs avec une déplorable rigueur. Cependant celles des élèves que le fléau a épargnées ont fait de bien bonnes études. Pour elles, les classes quotidiennes n'ont eu rien de défaillant ; et les notes brillantes les placent au niveau des années excellentes de notre école.

On n'a pas négligé les cultures accessoires : le *Cercle pédagogique* nous a donné d'intéressantes soirées. Vous-même, M. le Surintendant, en visite au lendemain de la *noire quinzaine*, assistiez à l'une de ces fêtes et vous aviez, là, l'assurance que le labeur scolaire se soutenait singulièrement.

Une exposition de fin d'année a témoigné remarquablement que le crochet et l'aiguille n'avaient pas chômé.

La gymnastique et la conversation anglaise mettent, tour à tour, un précieux agrément dans les récréations du soir.

Bref, M. l'Inspecteur général a constaté avec bonheur que l'*année terrible* n'avait guère gâté l'œuvre scolaire dans notre école.

Je me fais un devoir de renouveler mes hommages de gratitude et d'admiration à mon professeur distingué et à mes intelligentes et zélées Sœurs Grises pour le persistant succès de nos classes.

Votre bien dévoué, etc.,

Sylvio Corbeil, ptre,

Principal.

——

ÉCOLE NORMALE DES TROIS-RIVIÈRES

Trois-Rivières, 1er juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport de l'année scolaire 1918-1919 pour l'École normale des Trois-Rivières et son école annexe.

Nous avons reçu cette année 102 élèves-institutrices, mais 71 seulement ont subi l'examen final : 8 au cours supérieur, 21 au cours intermédiaire, 32 au cours élémentaire et 10 au cours préparatoire. C'est l'épidémie de grippe qui a dispersé les autres, du moins pour la plus grande partie. En dépit de ce fléau, nous avons pu toutefois continuer nos classes régulièrement. Nous devons ce résultat au dévouement, bien méritoire dans les circonstances, des Mères Ursulines; elles nous ont procuré des religieuses de leur monastère pour soigner nos malades, ce qui nous a permis de laisser nos maîtresses de classes à leur travail quotidien. Seule, la pédagogie pratique a été interrompue pendant six semaines, parce que l'école d'application était fermée.

Des 61 élèves-institutrices qui ont subi l'examen dans les cours des diplômes, 2 au cours modèle et 7 au cours élémentaire n'avaient pas l'âge requis et reviendront à un cours plus avancé ; par contre, nous avons donné trois diplômes d'école supérieure à des élèves-institutrices qui avaient subi leur examen final l'année dernière, en vertu de l'article 199 des Règlements du Comité Catholique.

48 diplômes ont été distribués : 10 d'école supérieure, 17 école intermédiaire et 21 d'école élémentaire ; 11 de ces nouvelles institutrices ont mérité en outre un diplôme anglais : 1 diplôme supérieur, 3 diplômes intermédiaires et 7 diplômes élémentaires.

Nous avons enregistré à notre école d'application 142 élèves, avec une présence moyenne de 99. Le nombre des entrées est beaucoup moindre que celui des années précédentes, parce qu'une nouvelle école a été construite dans ce quartier de la ville. Quant à la présence moyenne, je la trouve absolument satisfaisante ; l'épidémie de grippe, puis une épidémie de petite vérole qui a sévi chez les enfants, auraient pu nous causer une présence moyenne beaucoup plus faible. Cette

école a été fermée par MM. les commissaires à partir du 6 octobre jusqu'au 18 novembre 1918.

Les inspections régulières ont été faites dans les deux maisons et ont donné les bons résultats qu'elles produisent toujours.

En résumé, nous avons lieu d'être satisfaits de cette année scolaire, tant à l'école d'applicaton qu'à l'école normale, et nous avons la certitude d'avoir fourni à l'enseignement primaire des débutantes bien préparées.

Je ne saurais terminer ce rapport, Monsieur le Surintendant, sans vous prier d'agréer mes remerciements les plus sincères pour l'obligeance si gracieuse dont vous avez fait preuve à notre égard, en venant signer nos diplômes aux Trois-Rivières ; d'autant plus que votre passage chez nous a procuré à l'École normale et à l'école d'application l'avantage d'une visite, bien courte, il est vrai, de l'honorable J. Allard, Ministre des Terres et Forêts.

Je demeure, avec un pofond respect, etc.,

A. Lelaidier, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE JOLIETTE

Joliette, 28 juin 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'École normale de Joliette pour l'année scolaire 1918-19.

Nous avons reçu 51 élèves classées comme suit : 3 au cours académique, 12 au cours modèle, 21 au cours élémentaire, et 15 au cours préparatoire.

Nous avons accordé 21 diplômes français : 3 académiques, 7 modèles et 11 élémentaires ; et 9 diplômes anglais : 2 académiques, 4 modèles et 3 élémentaires.

3 élèves ont subi avec succès leurs examens, mais elles n'avaient pas l'âge requis pour être diplômées. Elles reviendront continuer leurs études pédagogiques.

A l'exception de la maladie grave d'une de nos élèves, qui est heureusement revenue à la santé, nous n'avons pas eu à souffrir du fléau de la grippe, qui a obligé tant de maisons d'éducation à fermer leurs portes et qui a fait tant de victimes même parmi la gent écolière.

Cependant l'école d'application ayant été fermée par mesure de prudence, nous avons dû suspendre l'enseignement pratique pendant quelques semaines.

Des changements importants ont eu lieu dans le personnel de l'École normale.

La révérende Mère Saint-Alfred, première directrice, a été nommée supérieure à l'Académie Saint-Urbain, à Montréal ; et la révérende Mère Sainte-Marie-des-Séraphins, ci-devant supérieure de ladite Académie Saint-Urbain, la remplace comme directrice.

Nous remercions Mère Saint-Alfred de tout le bien qu'elle a fait durant son séjour de six ans à l'École normale. Elle a mis au service de cette œuvre une activité et un dévouement inlassables ; et elle s'est appliquée à l'asseoir sur des bases solides et durables.

Nous saluons en Mère Sainte-Marie-des-Séraphins une personne des mieux qualifiées pour remplir le poste de directrice. Sous son impulsion, l'École va sûrement marcher dans la voie du progrès.

Je me fais aussi un devoir de signaler le départ de la révérende Mère Sainte-Eléonora, professeur de grammaire et de littérature française, qui a été nommée supérieure au pensionnat de la Congrégation, aux Cèdres.

Mère Sainte-Eléonora fut une des ouvrières de la première heure ; et elle a pris une part prépondérante dans l'organisation de l'École normale. Elle a un droit particulier à notre reconnaissance ; et cette reconnaissance, nous la lui garderons à jamais.

L'année scolaire a été bonne. Il y a eu chez les normaliennes du sérieux, du travail et de la piété : trois choses qui sont la marque distinctive des élèves de devoir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Irénée Gervais, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE ST-HYACINTHE

St-Hyacinthe, 9 août 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous envoyer le compte-rendu de la dernière session académique à l'École normale de Saint-Hyacinthe

Le nombre des élèves-institutrices admises s'est élevé à 131 :

13 au cours supérieur ;

59 au cours intermédiaire dont 7 au cours anglais ;

59 au cours élémentaire dont 2 au cours anglais.

Pendant le premier trimestre nous avons échappé au terrible fléau de l'influenza qui faisait rage dans notre région. Nous avons ainsi poursuivi jusqu'à Noël notre course scolaire interrompue, à la veille des examens, par la visite toujours de plus en plus appréciée de M. l'Inspecteur général. Mais l'épreuve nous était sans doute nécessaire ; elle vint comme un coup de foudre. Trois semaines donc après les vacances du nouvel an, l'épidémie fit irruption dans les rangs de nos élèves avec une vigueur telle que 12 jours lui suffirent pour en coucher 15 dans un cercueil pendant que 2 autres mouraient dans leur famille. Notre médecin et nos religieuses se sont dévoués au delà de toute expression ; tout fut inutile. Le ciel voulait des victimes, des victimes de choix, et nous n'avions d'autre ressource que celle de la prière et de la résignation.

Des 100 élèves qui se sont présentées à l'examen final, 62 ont obtenu un brevet de capacité : 12 pour école académique, 36 pour école modèle et 14 pour école élémentaire. En outre, 8 ont mérité un certificat d'études et 25 un diplôme bilingue.

Les élèves du cours académique étaient moins nombreuses que les années dernières ; cette diminution était due à des causes accidentelles, à la conscription, au départ des grands frères pour le front.

Par contre, les 2 divisions du cours intermédiaire étaient remplies d'élèves mieux douées, pour la plupart, que leurs devancières et plus avides de succès.

Ce sont les élèves du cours élémentaire qui ont le plus souffert du congé de 3 semaines qu'il nous a fallu donner pendant l'épidémie de la

grippe espagnole. Elles étaient au nombre de 45 à la fin de l'année ; 14 seulement ont obtenu un brevet et 5 un certificat d'études.

On a beau être sévère à l'examen d'admission, il en est toujours quelques-unes qui réussissent à voiler leur ignorance et dont le manque de préparation passe inaperçu.

Nos anciennes élèves qui consacrent plusieurs années à l'enseignement sont malheureusement trop rares. Elles partent d'ici pleines d'ardeur, conscientes de la beauté de leur mission ; mais la malveillance dont elles sont parfois l'objet, la cherté de la vie et le maigre salaire qu'elles reçoivent encore en certaines localités, ne tardent pas à ralentir leur enthousiasme et à les orienter vers des postes tout à la fois moins pénibles et plus lucratifs.

Je suis heureux d'ajouter cependant que bon nombre d'entre elles sont entrées dans des communautés religieuses vouées à l'éducation de la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-A. Fontaine, ptre,

Principal.

ÉCOLE NORMALE DE SAINT-PASCAL

SAINT-PASCAL, 15 juillet 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal pour l'année scolaire 1918–1919.

Le nombre de nos pensionnaires inscrites au cours de l'année s'est élevé à 144, réparties comme suit :

Cours académique.....	11	Diplômes octroyés.....	10
" intermédiaire.....	20	" "	13
" élémentaire 2d degré	35	" "	16
" " 1er degré...	29		
" spéc. ou norm. ménag.	15	" "	12

dont 8 ont été mérités par des Religieuses étrangères qui avaient fait les deux stages voulus à notre école.

Dans les classes annexes ou classes d'application nous avons eu :

33 pensionnaires
101 externes

134 Total.

Mademoiselle Berthe Giasson, de l'Islet, élève du cours académique, a mérité, avec grande distinction, la médaille du Prince de Galles.

Mademoiselle Berthe Parent, du Bic, élève du cours supplémentaire, a mérité, avec grande distinction, la médaille gracieusement offerte par Son Excellence le lieutenant-gouverneur, Sir Charles Fitzpatrick, auquel nous offrons nos profonds remerciements.

Mademoiselle Simone Foisy, de l'Épiphanie, comté de l'Assomption, élève du cours académique, a mérité, avec grande distinction, la médaille accordée par le Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable Cyrille-F. Delâge, auquel nous offrons nos plus sincères remerciements.

Quoique situés à 90 milles de Québec, nous avons, comme les années précédentes, à enregistrer plusieurs visites distinguées qui encouragent puissamment Directrice et Elèves.

Entre autres signalons celle de l'honorable Ministre de l'Agriculture Jos.-Ed. Caron, un fervent de l'enseignement ménager, parce qu'il en attend des femmes supérieures, qui sauront si bien agrémenter la demeure

familiale, qu'elles attacheront au pays, et même à la campagne, maris et enfants.

Son sous-ministre, Monsieur Antonio Grenier, le seconde fort bien dans son dévouement à l'enseignement ménager, dévouement dont il nous a donné des preuves dans une visite à notre institution comme en maintes autres circonstances.

Aucun ne se récriera si nous affirmons que la visite la plus remarquable de l'année a été celle de Monsieur le lieutenant-gouverneur de la Province, Son Excellence Sir Charles Fitzpatrick, de Lady Fitzpatrick et de Mademoiselle Fitzpatrick, accompagnés du Major Pelletier. Ce parti vice-royal a visité notre établissement pendant plusieurs heures, fait parler maîtresses et élèves pour se rendre compte de l'agencement du programme classico-ménager, et au moment du départ, Sir Charles a affirmé qu'"il trouvait la réforme d'éducation féminine opérée par l'enseignement ménager tellement importante qu'il désirait l'étudier à fond ; dans une première visite, il n'a pu apercevoir que des qualités ; il reviendra avec une loupe pour chercher les défauts".

Tous les éducateurs soucieux de la moralité de leurs pupilles, font des efforts trop souvent inutiles, pour convaincre leurs élèves de mépriser les modes mondaines, souventes fois indécentes, qui ont cours dans notre siècle évaporé. Il y aura grande satisfaction à offrir en exemple à ce point de vue Lady Fitzpatrick, comme nous l'avons fait dans le passé pour Lady Gouin, Madame C.-F. Delâge et autres, qui ont édifié nos élèves par leur tenue irréprochable.

Louanges très méritées à Monsieur l'Inspecteur général des écoles catholiques, C.-J. Magnan, à Monsieur l'abbé Olivier Martin, inspecteur de l'enseignement ménager, et à Monsieur l'abbé L. Lemay, visiteur des couvents. Leurs visites respectives sont toujours bienvenues et un précieux encouragement pour nos élèves.

La fameuse grippe espagnole, dont nous avons souffert à deux reprises au cours de l'année scolaire, a empêché la réunion mensuelle des cercles de pédagogie et du parler français. Il faut espérer que cette visiteuse importune ne se présentera plus.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

ALPH. BEAUDET, ptre,
Principal.

ÉCOLE NORMALE DU COLLÈGE MACDONALD

(*Traduction*)

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, 19 juin 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant, concernant les travaux de l'École normale, pour l'année 1918-1919.

Au commencement de l'année, quatre-vingt-neuf élèves ont été admis à la classe d'école modèle. Soixante-dix de ces élèves ont obtenu un diplôme d'école modèle et sept, un diplôme élémentaire. Les autres élèves ont quitté l'école, soit par suite de mauvaise santé ou parce qu'ils avaient échoué aux examens de Noël. Et j'ai le regret de déclarer que deux élèves, qui nous donnaient de grandes espérances, sont morts de l'épidémie de grippe, qui a fait tant de victimes, à l'automne.

Deux élèves ont obtenu leur diplôme de directeur de jardins de l'enfance.

Le premier cours sommaire pour les diplômes élémentaires a été donné jusqu'à la fin de janvier, 1919, alors que vingt-deux élèves ont obtenu leur diplôme élémentaire.

Le second cours sommaire a commencé en février et s'est continué jusqu'au mois de juin. A la fin de ce cours, vingt-cinq élèves ont obtenu leur diplôme élémentaire : un grand nombre de ces élèves venaient du district de Gaspé.

Le nombre des instituteurs et des institutrices est beaucoup inférieur à celui des années passées. C'est ainsi que la classe d'école modèle est insuffisante même pour suffire aux besoins de la cité de Montréal. Vu que cette cité et ses banlieues ont augmenté les salaires des instituteurs et des institutrices dans une proportion considérable, il est évident qu'elles attireront le plus grand nombre des institutrices et des instituteurs compétents et qu'il ne restera aux autres parties de la province aucun professeur, ou que des professeurs incompétents, ou encore des professeurs possédant un diplôme inférieur à celui d'école modèle. L'état de choses actuel est très grave et il faudra prendre les mesures voulues, afin d'augmenter le nombre de ceux qui embrassent la carrière de l'enseignement. En d'autres termes, il faudra rendre cette carrière plus attrayante pour les jeunes filles instruites et il faudra encore augmenter davantage les salaires dans toute la Province. Si l'état de choses actuel se continue, la situation sera très grave dans les écoles protestantes de la Province, et cela à brève échéance.

Au cours de l'an dernier, les élèves ont pu pratiquer l'enseignement

dans notre propre "high school" de même que dans la cité de Montréal. En sus de cette leçon de pédagogie pratique dans différentes classes, seize élèves ont été choisis parmi les cinq degrés et formés en une classe rurale. Cette classe s'est continuée pendant près d'une semaine sous la direction d'un instituteur d'expérience et a constitué une démonstration, couronnée de grands succès, des méthodes de l'école rurale.

Il y a plusieurs changements importants à enregistrer, en ce qui concerne le personnel.

Le professeur A.-W. Kneeland, qui fut professeur d'anglais à l'École normale McGill, et qui est venu au Collège Macdonald, lors de sa fondation, s'est retiré à cause de son grand âge, et sa vacance sera remplie par le docteur H.-D. Brunt, qui a acquis de l'expérience pédagogique dans la Nouvelle-Ecosse et Terreneuve et est actuellement principal de la "High School" de Bloomfield, Halifax.

M. J.-E. McOuat, "B. S. A.", remplacera le docteur D.-W. Hamilton, qui a trouvé une position aux Etats-Unis.

Mademoiselle Lea Tanner devient professeur de français, en remplacement de mademoiselle Hélène Bieler.

M. A.-R.-B. Lockhart, E. A., principal de la "High School" de Sherbrooke, a été nommé professeur d'instruction élémentaire et M. W.-P. Percival, principal de l'académie de Cowansville, a accepté la position de professeur de mathématiques.

Mademoiselle M.-L. Brackett occupera la position de professeur de physique, à la place de mademoiselle D.-M. Hodges, qui a donné sa démission, afin de se marier.

L'épidémie de la grippe a gravement interrompu nos travaux de pédagogie au cours de l'an dernier, mais cet état de choses a existé dans beaucoup d'autres endroits et n'a pas été confiné dans la province de Québec. L'année scolaire a été un peu prolongée afin de compenser le temps perdu.

En terminant, qu'il me soit permis d'offrir mes remerciements aux membres de mon personnel pour le concours loyal qu'ils m'ont donné, au cours de l'an dernier, en dépit de difficultés multiples. Maintenant que la guerre est finie et les salaires augmentés, nous pouvons avec raison espérer un plus grand nombre de candidats aux diplômes qui leur permettent d'enseigner dans les écoles protestantes.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

SINCLAIR LAIRD,
Principal.

APPENDICE N° III

Rapport des Inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques.

1. Les Écoles primaires.

2. Les Écoles normales.

II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES CATHOLIQUES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 11 novembre 1919.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année 1918–19.

I.—LES ÉCOLES PRIMAIRES

INSPECTION DES ÉCOLES.

La première visite des inspecteurs a été grandement compromise par le fléau de la grippe qui a sévi durant l'automne de 1918. Heureusement qu'au cours de la deuxième visite, plusieurs inspecteurs ont pu visiter deux fois les écoles des municipalités où le besoin d'une seconde visite se faisait le plus sentir.

L'année scolaire 1918-19 a été une année de deuil pour l'inspectorat : deux anciens et dévoués inspecteurs sont décédés : ce sont MM. Beaumier et Lefebvre. Le premier était inspecteur pour Trois-Rivières–Saint-Maurice–Maskinongé et partie de Berthier depuis le 20 octobre 1905 et le second, inspecteur du district de Jacques-Cartier–Soulanges–Vaudreuil–Laval depuis le 22 mai 1908. Tous deux hommes de devoir, M M. Beaumier et Lefebvre ont été vivement regrettés dans leur district respectif. M. Beaumier a été remplacé par M. A.-L. Auger et M. Lefebvre par M. Longtin. Ce dernier, déjà inspecteur pour le district Laprairie–Beauharnois–Huntingdon, a été remplacé par M. J.-A. Dupuis. La démission de M. Noël Gingras a aussi nécessité la nomination d'un nouvel inspecteur pour le district de Rimouski–Matane : M. Paul Hubert a été nommé en remplacement de M. Gingras.

Les deux nouveaux districts de la rive sud ont été pourvus de titulaires le 22 octobre 1919. Le premier de ces districts a été détaché des districts de MM. Pagé, Warren, Turcotte, Tanguay et se trouve situé en grande partie dans le comté de Mégantic et renferme en plus quelques municipalités des comtés de Lotbinière, d'Arthabaska et de Beauce. Le nouveau titulaire de ce district est M. A.-A. Beaudet, inspecteur, depuis 1917, transféré de Bonaventure-Matane.

Le deuxième district a été détaché des districts de MM. Belcourt, Lévesque et Hébert, et se trouve situé en grande partie dans le comté d'Yamaska et renferme en plus quelques municipalités des comtés de Drummond et Richelieu. Le nouveau titulaire de ce district est M. J.-E. Lamarre, instituteur à Montréal jusqu'à la date de sa nomination.

La création de ces deux nouveaux districts termine le remaniement de la carte scolaire de la Province commencé en 1912. Depuis cette date, sept nouveaux districts ont été créés : Témiscamingue–Abittibi, Montréal (division de), Témiscouata–Kamouraska, Portneuf–Champlain, partie sud de l'Islet–Bellechasse–Montmagny–Dorchester, Mégantic–Lotbinière–Arthabaska et Yamaska–Drummond–Richelieu. Par la création de ces sept districts, tous les inspecteurs catholiques de la province ont vu leur tâche allégée dans une notable mesure. Certes, cette tâche est encore lourde, mais elle a été rendue plus facile et plus efficace par la diminution du nombre des écoles à visiter.

Et les récentes gratifications du Gouvernement s'élevant à trois cents piastres par district, ne peuvent que stimuler le zèle et le courage des inspecteurs d'écoles dont le travail est si favorablement apprécié.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Le paragraphe 8 de l'article 2709 fait un devoir aux commissaires et aux syndics d'écoles "de nommer deux ou un plus grand nombre d'entre eux pour visiter chacune des écoles sous leur contrôle, au moins une fois tous les six mois, etc., etc." La grippe a grandement nui à l'accomplissement de ce grave devoir, en 1918-19 : 486 commissions scolaires ont pu visiter leurs écoles au cours de l'année. Un grand nombre n'ont fait qu'une visite et d'autres n'en ont fait aucune. Même en tenant compte de la grippe, ces dernières ont fait preuve de négligence, car une visite au moins aurait dû être faite; aussi, dans chaque cas, le Surintendant a attiré l'attention des commissions scolaires négligentes sur l'importance de la visite aux écoles. La visite des commissaires, faite avec soin et dans un bon esprit, encourage les maîtres et les maîtresses et stimule les élèves. Les deux visites prescrites par la loi permettent à chaque commission scolaire de se renseigner sur l'état des maisons d'écoles et de leurs dépendances, sur la manière dont les règlements scolaires sont observés, sur le progrès et l'assiduité des élèves et la capacité et le caractère des instituteurs et des institutrices.

Les inspecteurs régionaux ne sauraient trop rappeler ce devoir aux commissaires d'écoles.

Ces derniers se conforment généralement bien à l'article de la loi exigeant la prestation du serment ainsi qu'aux règlements scolaires concernant l'usage et l'uniformité des livres approuvés dans chaque municipalité scolaire.

Le taux de la cotisation s'élève graduellement, mais trop lentement vu l'urgence d'augmenter les traitements des maîtres et des maîtresses.

C'est là une vérité qu'il convient de soumettre très sérieusement aux commissions scolaires. Si la hausse des traitements n'est pas accentuée notablement, la pénurie des instituteurs et particulièrement des institutrices laïques se fera sentir à brève date d'une façon déplorable. A propos des salaires des institutrices laïques, voici le tableau que je fournis annuellement depuis 1912-13.

TRAITEMENTS DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES.

—	1912-13	1913-14	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	1918-19
Institutrices recevant.....$ 1,200	0	0	0	0	1	0	0
" " 1,100	0	0	0	1	2	1	3
" " 1,000	0	0	2	1	0	3	1
" " 900	2	0	1	2	1	1	0
" " de $700 à 800	0	1	1	2	2	0	34
" " 600 à 700	0	9	10	13	20	36	49
" " 500 à 600	8	10	20	50	18	55	137
" " 400 à 500	26	28	60	50	36	164	158
" " 300 à 400	75	142	254	314	345	350	446 (1)
" " 250 à 300	180	250	372	356	347	453	686 (2)
" " 200 à 250	547	595	967	1,351	1,839	1,985	2,755 (3)
" " 150 à 200	2,355	3,281	3,472	3,441	3,338	3,184	2,619 (4)
" " 125 à 150	1,887	869	524	396	244	149	58
" " 100 à 125	578	114	51	45	13	5	12

(1) De ces 446, 233 reçoivent de $300. à $325, 90 de $325. à $350, 100 de $350 à $375 et 23 de $375 à $400.

(2) De ces 686, 540 reçoivent de $250 à $275 et 146 de $275 à $300.

(3) De ces 2,755, 2,189 reçoivent de $200 à $225 et 566 de $225 à $250.

(4) De ces 2,619, 99 reçoivent de $190 à $200, 1,523 de $175 à $190 et 997 de $150 à $175.

La plus forte poussée de l'augmentation a eu lieu dans la catégorie de $200 à $300, cette catégorie accusant une augmentation de 1003 sur 1917-18. La catégorie de $300 à $400. atteint 446 contre 350 l'année précédente.; celle de $400 à $500 est tombée de 164 à 158, tandis que celle de $500 à $600 s'est élevée de 55 à 137.

Il y a donc progrès dans la hausse des traitements ; mais ce progrès est lent, trop lent, quoique constant. Les conditions sociales se sont tellement modifiées depuis cinq ans, que les commissions scolaires doivent sérieusement considérer l'obligation où elles se trouvent d'augmenter les traitements des instituteurs et des institutrices en proportion de l'augmentation du coût de la vie. Le temps est arrivé où le traitement minimum des institutrices ne devrait pas être inférieur à $300. Et si l'on veut rendre l'école primaire de plus en plus efficace, il faudra nécessairement établir une différence dans les traitements en tenant compte du *degré du diplôme*. Plus il y aura dans l'enseignement de diplômes supérieurs ou au moins intermédiaires (modèles), plus on aura chance que l'école sera mieux tenue. Mais ce résultat ne sera obtenu que par une élévation généreuse des traitements, ce qui aura aussi pour effet de prévenir les changements trop fréquents d'institutrices et empêcher le retour aux institutrices non diplômées.

Les minima actuels des traitements déterminant les primes spéciales aux municipalités scolaires ($125. $175. et $200) ne répondent plus aux besoins présents, puisqu'en 1918–19, 4,269 institutrices ont reçu un traitement de $200 et plus. Je forme des vœux pour que ces minima soient augmentés notablement.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE
1917–18.

Les *Statistiques de l'Enseignement* publiées par le Bureau des Statistiques de la province, donnent les renseignements qui suivent pour l'année scolaire 1917–18 :

Sur 105,694 enfants catholiques de 5 à 7 ans, 81,873 sont inscrits aux écoles, soit 77.46%.

Sur 315,447 enfants de 7 à 14 ans, 297,132 sont inscrits aux écoles, soit 94.19%.

Sur 74,650 enfants de 14 à 16 ans, 26,285 sont inscrits aux écoles primaires, soit 35.21%.

Sur 35,714 enfants de 16 à 18 ans, 6,945 sont inscrits aux écoles primaires, soit 19.45%.

Notons ici que les élèves des collèges classiques, écoles normales, écoles spéciales et écoles du soir, soit plus de 20,000, ne sont pas compris dans les enfants de 14 à 18 ans inscrits aux écoles, tel que donné ci-dessus.

Enfin sur un total de 531,505 enfants catholiques de 5 à 18 ans, 412,961 sont inscrits aux écoles primaires, soit 77.70%.

Pour avoir le chiffre exact de l'inscription aux écoles, il faut ajouter aux 412,961 ci-dessus indiqués, les enfants de 14 à 18 ans qui fréquentent les collèges classiques, les écoles normales, les écoles techniques, les écoles d'agriculture, les écoles de sourds-muets et aveugles.

1918–19.

Pour 1918-19, les sommaires statistiques fournis par les inspecteurs d'écoles catholiques en même temps que leurs rapports annuels indiquent une diminution notable dans le pourcentage de la présence moyenne en classe, diminution causée par l'épidémie de grippe qui a sévi en moyenne durant deux mois sur tout le territoire de la province.

En dépit de la grippe, et cela à la louange de la population, le pourcentage de la présence moyenne s'est maintenu à un bon niveau dans les écoles catholiques. Voici, d'après les sommaires statistiques fournis par chaque inspecteur, la présence moyenne, par catégorie, pour chaque degré de l'enseignement primaire.

Dans les écoles élémentaires, la présence moyenne a été de 60 à 65% dans 5 districts (districts de colonisation ou de pêcheries) compris dans Saguenay, Rimouski-Matane, Labelle-Montcalm-Terrebonne-Argenteuil, Iles-de-la-Madeleine); de 65 à 70% dans 10 districts ; de 70 à 75 dans 15 districts ; de 75 à 80% dans 11 districts ; de 80 à 85% dans 1 district ; de 85 à 90% dans 2 districts.

Dans les écoles intermédiaires (*modèles*) la présence moyenne a été de 65 à 70% dans 1 district ; de 70 à 75% dans 13 districts ; de 75 à 80% dans 15 districts ; de 80 à 85% dans 10 districts ; de 85 à 90% dans 1 district ; de 90% dans 2 districts.

Dans les écoles supérieures (*académiques*), la présence moyenne a été de 70 à 75% dans 4 districts ; de 75 à 80% dans 8 districts ; de 80 à 90% dans 20 districts ; de 90% dans 6 districts.

Dans les écoles indépendantes subventionnées, la présence moyenne a été de 50 à 60% dans 1 district ; de 60 à 70% dans 1 district ;

de 70 à 75% dans 2 district ; de 75 à 80% dans 4 districts ; de 80 à 90% dans 23 districts ; de 90 à 95% dans 10 districts.

Dans les écoles indépendantes non subventionnées, la présence moyenne a été de 65 à 70% dans 2 districts ; de 70 à 80% dans 11 districts ; de 80 à 90% dans 9 districts ; de 90 à 100 dans 11 districts ; de 100% dans 1 district.

Quant à la présence moyenne générale par district, non seulement elle a été réduite par la grippe en 1918–19, mais elle a aussi diminué d'environ quatre points, du fait que cette année, sur le conseil judicieux du Chef des statistiques, la présence moyenne n'a pas été établie d'après la moyenne des présences, mais d'après la présence absolue. En dépit de ces deux causes de diminution, la présence moyenne générale dans les écoles catholiques s'est maintenue à un niveau très honorable. A remarquer que les catégories de présence qui suivent concernent tous les enfants d'âge scolaire inscrits aux écoles, c'est-à-dire de *cinq ans à dix-huit ans.*

La présence moyenne générale pour 1918–19 a été de 60 à 65% dans 2 districts ; de 65 à 70% dans 5 districts ; de 70 à 75% dans 12 districts; de 75 à 80% dans 16 districts ; de 80 à 90% dans 8 districts ; de 90% dans 1 district.

Relativement aux chiffres ci-dessus, je réfère aux rapports des inspecteurs d'écoles contenus dans le présent document, de la page 1 à la page 162

Quelques sommaires statistiques fournis par les inspecteurs en 1917–18 étaient incomplets.

Préparés pour la première fois, certains tableaux manquèrent de précision, vu l'insuffisance des sources d'information. Mais, grâce à l'amendement apporté à la loi à la session de 1919 au sujet des statistiques scolaires, les sommaires statistiques de 1918-19, placés en tête de chaque rapport d'inspecteur, sont complets. Cette année, les inspecteurs ont pu vérifier les statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers et mettre au point leur sommaire statistique. Ces sommaires statistiques ne servent pas à la compilation des statistiques générales, mais ils permettent de se renseigner rapidement sur la situation scolaire dans chaque district de la province.

De plus, chaque sommaire a été revisé par le Bureau des Statistiques.

Québec, Trois-Rivières, Hull, Chicoutimi ont procédé au recensement scolaire en 1918–19, et Montréal et Sherbrooke doivent faire de même pour 1919–20.

Dans son rapport pour 1918–19 (voir le présent volume, page 130), M. l'inspecteur Paquin dit : "Le sommaire statistique ci-dessus prouve que 82% des élèves recensés ont fréquenté les écoles avec une présence moyenne de 74.86%. Chiffres très bien pour l'année. De plus, il faudrait ajouter à ces nombres, les élèves du collège de Joliette, de Berthier, du Noviciat et du Scolasticat des Clercs St-Viateur."

Cette réflexion de M. l'inspecteur Paquin convient à la majorité des districts scolaires catholiques de la province.

II.—LES ÉCOLES NORMALES

J'ai visité chacune des treize écoles normales catholiques au cours de l'année 1918–19. Ces écoles ont été fréquentées l'année dernière par 159 élèves-maîtres et 914 élèves-institutrices. Ne sont pas compris dans ces chiffres les élèves qui ont dû quitter l'école au cours de l'épidémie de grippe.

84 élèves-maîtres et 529 élèves-institutrices ont reçu un diplôme en juin 1919.

Les écoles normales catholiques de la province de Québec fonctionnent très bien, ayant à leur service des principaux et des professeurs compétents et dévoués, parmi lesquels il convient de signaler une centaine près de religieuses (dans les écoles normales de filles) choisies parmi l'élite de nos différentes communautés enseignantes de femmes.

Voici maintenant la statistique concernant :

1. Le nombre des élèves des écoles normales diplômés en juin 1918 et qui sont entrés dans l'enseignement ;

2. Le nombre des élèves diplômés en juin 1918 et qui sont retournés à l'école normale pour y suivre le cours.

Québec—Garçons, 63 diplômés : 11 sont entrés dans l'enseignement et 29 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Québec—Filles, 72 diplômées : 29 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Garçons ; 51 diplômés : 9 sont entrés dans l'enseignement et 25 sont retournés à l'école normale pour y continuer le cours.

Montréal—Filles, 79 diplômées : 40 sont entrées dans l'enseignement et 25 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Trois-Rivières—Filles, 57 diplômées : 34 sont entrées dans l'enseignement et 1 est retournée à l'école pour y continuer le cours.

Chicoutimi—Filles, 60 diplômées : 52 sont entrées dans l'enseignement et 2 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Rimouski—Filles, 46 diplômées : 28 sont entrées dans l'enseignement et 8 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Nicolet—Filles, 80 diplômées : 43 sont entrées dans l'enseignement et 5 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Valleyfield—50 diplômées : 28 sont entrées dans l'enseignement et 16 sont retournées à l'école pour y continuer le cours.

Hull—Filles, 31 diplômées : 15 sont entrées dans l'enseignement et 11 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Joliette—Filles, 26 diplômées : 14 sont entrées dans l'enseignement et 7 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Hyacinthe—Filles, 89 diplômées : 44 sont entrées dans l'enseignement et 15 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

St-Pascal—Filles 52 diplômées : 23 sont entrées dans l'enseignement et 12 sont retournées à l'école normale pour y continuer le cours.

Sur 756 élèves diplômés des écoles normales en juin 1918, 167 sont retournés à l'école pour suivre un cours supérieur, portant à 589 le nombre des élèves-instituteurs et institutrices ayant définitivement quitté l'école normale en juin 1918. De ce nombre, 370 sont entrés dans l'enseignement, soit 63% plus. En ajoutant les 19 normaliennes diplômées en juin 1918 et entrées dans des communautés religieuses enseignantes, cela porte le pourcentage à 66%.

C'est une diminution de 4% sur l'année précédente. Certes, la grippe a empêché un certain nombre de normaliens et de normaliennes affaiblis par la maladie d'entrer immédiatement dans l'enseignement. Mais je crois que les maigres salaires offerts dans bien des municipalités sont aussi la cause que plusieurs diplômées des écoles normales hésitent à entrer dans l'enseignement. Ne serait-il pas opportun de créer des primes spéciales en faveur des municipalités qui engageraient des institutrices munies des brevets supérieurs (académiques) ou au moins intermédiaires (modèles) à un traitement initial qui ne serait pas inférieur à $300. pour les diplômes modèles et à $350. pour les diplômes académiques. Ce serait un excellent moyen, je crois, d'attirer et de retenir dans l'enseignement l'élite des jeunes filles qui passent par les Écoles normales ou par le Bureau central.

Le 17 juin dernier avait lieu à Nicolet l'inauguration du nouveau et magnifique local où désormais l'École normale des Sœurs de l'Assomption continuera l'utile et belle œuvre qu'elle poursuit depuis 1908.

A cette occasion, j'ai donné les chiffres suivants : depuis sa fondation, l'École normale de Nicolet a diplômé 610 de ses élèves-institutrices : sur ce nombre 501 sont entrées dans l'enseignement, y compris 90 religieuses, toutes anciennes normaliennes : c'est donc plus de 82%. Voilà un magnifique résultat qui démontre le rôle très efficace rempli par nos écoles normales de filles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C.-J. MAGNAN,
Inspecteur général des écoles catholiques.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES PROTESTANTES

(*Traduction*)

QUÉBEC, 30 juillet 1919.

Monsieur,

Comme vous le savez, l'intérêt toujours grandissant que prend le public en général, dans la province de Québec et en dehors, à toutes les questions qui concernent l'instruction, a fait augmenter considérablement la correspondance du Département, au cours de ces dernières années. Ce fait, pour les autres fonctionnaires du Département et moi-même, a contribué à augmenter de beaucoup nos devoirs, dans nos bureaux et chez les commis. En conséquence, il m'est resté moins de temps à consacrer à d'autres travaux importants, tels que, par exemple, l'étude analytique ou comparative de la somme considérable de renseignements contenus dans les bulletins annuels des inspecteurs. Cet examen, lorsqu'il est fait avec une connaissance suffisante des conditions locales qui existent dans les différentes parties de la province et lorsqu'il est présenté dans une forme convenable, a une plus grande valeur que la simple statistique. Il nous aide— ce qui constitue des objets importants— non seulement à enregistrer des faits, mais aussi à obtenir des progrès.

CENTRALISATION DES ÉCOLES

L'augmentation des travaux du Département m'a aussi empêché de tenir des assemblées dans l'intérêt de la centralisation, sauf dans les cas où une demande spéciale m'est venue des commissions scolaires ou lorsque vous m'avez donné instruction d'y assister.

Au cours de l'année 1918-19, deux écoles centralisées importantes ont été mises en activité, savoir, à Hudson et à Ascot.

A Ascot, une école neuve et splendide a été construite, l'on a engagé un personnel complet et obtenu une fréquentation considérable. J'ai visité cette école, au mois d'avril, en compagnit de l'inspceteur Rothney, et j'ai constaté que tout était arrangé d'une manière admirable. La

commission scolaire d'Ascot est aussi à étudier l'établissement d'une autre grande école dans le voisinage de Capleton, où environ 150 élèves peuvent être réunis de trois petites écoles et d'où aussi, heureusement, les distances sont si petites qu'il ne sera pas nécessaire de pourvoir au transport des élèves.

A Hudson, trois municipalités scolaires protestantes ont été unies. Au cours de l'an dernier, les élèves ont été transportés à l'école de Como (dans la municipalité fusionnée), mais une maison d'école, considérable et moderne, doit être érigée à Hudson.

L'école centralisée de "*Moe's River*", l'an dernier, n'en était pas une nouvelle ; elle remplaçait simplement l'ancienne du village de Compton, qui avait été mise en activité par les commissions scolaires du village et du canton.

Au cours de l'an dernier, j'ai assisté à des assemblées : deux fois à Campbell's Bay et une fois à Bristol. A Campbell's Bay, il est probable que la centralisation sera effectuée, les élèves de Bryson et de Upper Litchfield étant transportés à la Baie. Là comme ailleurs, cependant, les prix élevés que l'on demande maintenant pour le transport des élèves présentent certaines difficultés.

A Bristol, il y avait un sentiment prononcé en faveur du principe de la centralisation. Cependant, les écoles de cet endroit sont bien remplies et la nécessité, au point de vue de l'économie, n'est pas aussi grande que dans la plupart des autres localités. Mais, la possibilité d'établir une école (modèle) centrale intermédiaire pour la municipalité, et à laquelle les élèves les plus âgés pourraient être transportés, a été considérée de manière favorable, bien qu'on n'ait encore pris aucune mesure à l'égard de ce projet. Comme l'inspecteur Honeyman l'a souvent fait remarquer, ce comté (Pontiac) ne fournit pas un nombre suffisant d'élèves-maîtres au Collège Macdonald pour faire face à ses propres besoins. Il le pourrait, avec plus d'écoles supérieures.

Le Bureau de l'éducation, à Washington, a formé un comité spécial, l'an dernier, et l'a chargé d'étudier les progrès de la centralisation scolaire à la campagne, et de faire un rapport à cet égard. Le comité est sous la présidence de M. Harold W. Foght, du Bureau de l'éducation. Chaque état de l'Union Américaine et chaque province du Canada a été invité à se choisir un représentant dans ce comité. Grâce à votre courtoisie, Monsieur le Surintendant, j'ai été choisi pour représenter la province de Québec. Un rapport conjoint de chaque état et de chaque province doit être publié par le Bureau de l'éducation et il contiendra, sans doute,

des renseignements utiles relativement à la manière dont fonctionne actuellement la centralisation.

RARETÉ DES INSTITUTRICES

Voilà ce qui est toujours le problème le plus sérieux dans les écoles protestantes, et principalement dans les écoles de la campagne. Jusqu'à présent, le cours sommaire de quatre mois à l'Ecole des élèves-maîtres du Collège Macdonald, qui conduit à un diplôme élémentaire, n'a pas donné beaucoup d'espérance de combler la lacune. Ce cours sommaire, à la fois intéressant, de grande valeur et pratique, donné au milieu de tous les avantages admirables de cette institution, et procurant incontestablement à la nouvelle institutrice une formation suffisante pour lui permettre d'entreprendre ses travaux avec une confiance et une espérance de succès plus grandes qu'il ne l'était possible sans cette formation, devrait avoir attiré un plus grand nombre d'élèves que celui de l'an dernier. Avec le retour de conditions plus normales en notre pays, grâce à la conclusion de la paix, l'on peut espérer qu'un plus grand nombre d'élèves le fréquenteront. Et puis, je suis d'opinion que l'on devrait plus directement attirer l'attention des parents et des élèves avancés sur les mérites de ce cours et les avantages de l'École des élèves-maîtres, au moyen de réunions publiques tenues dans tous les endroits de la Province où se trouvent des *High schools*. On peut penser que cette institution est maintenant suffisamment connue, mais il ne s'en suit pas que partout l'on connaisse parfaitement et l'on comprenne la nature et la fin de ce cours et la formation pratique qu'il procure.

Si l'on considère, en outre, que la rareté des professeurs existe aussi bien pour les écoles modèles que pour les écoles élémentaires, une campagne d'éducation de cette nature semblerait nécessaire, afin que l'on puisse se procurer un personnel de professeurs en général, dans les écoles élémentaires et les écoles supérieures.

Néanmoins, bien que l'on puisse raisonnablement espérer que cet effort produise de bons résultats, en ce qui concerne le nombre d'élèves qui fréquenteront l'École des élèves-maîtres, il faudrait encore y ajouter un effort plus intense en ce qui regarde l'amélioration des salaires. Les salaires insuffisants demeurent encore la difficulté principale. A part le nombre des institutrices qui se marient, chaque année, il y a la diminution constante provenant du fait que des institutrices quittent la Province, afin de se procurer des salaires plus élevés dans l'Ouest ou

pour changer de profession, en s'engageant comme garde-malades ou dans les bureaux. Dans mon rapport de l'an dernier, je disais ce qui suit:

" Il est maintenant évident que les institutrices de la campagne doivent être tout de suite mieux rétribuées, ou on ne pourra plus s'en procurer aucune, en ce qui concerne du moins celles qui possèdent un diplôme. Les commissions scolaires qui, il y a huit ans, se procuraient des institutrices avec la maigre pitance de $18.00 par mois, en trouvent maintenant avec difficulté (après avis dans les journaux de leur cité et de leur localité) à $35.00 par mois. Le temps est arrivé où on ne devrait pas offrir moins de $50.00 par mois."

Ce salaire minimum devient, ou plutôt est devenu plus inévitable que jamais.

INSPECTION

Le travail que font les inspecteurs est, en général, satisfaisant. Leurs devoirs ont augmenté, au cours de ces dernières années, non seulement par suite des deux visites que l'on exige d'eux, chaque année, au lieu d'une seule, mais aussi à cause des détails multiples d'inspection qui ont été ajoutés par l'augmentation du cours d'études.

Les frais de voyage et de pension ont aussi beaucoup augmenté et l'on apprécie à sa juste valeur l'acte par lequel le Gouvernement de la Province a récemment reconnu cet état de choses.

Des changements dans la population ont eu pour résultat de rendre quelques-uns des districts d'inspection, chez les protestants, plus considérables que d'autres. Cela rend nécessaires quelques changements dans la délimitation des districts et on m'a donné instruction de suggérer une distribution nouvelle.

A la fin de l'année scolaire, le révérend J.-M. Sutherland, M.A., de New-Carlisle, a donné sa démission comme inspecteur, pour le district comprenant le comté de Bonaventure.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J.-C. SUTHERLAND,
Inspecteur général des écoles protestantes.

APPENDICE N° IV

RAPPORT SUR L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport de l'École Polytechnique de Montréal, pour l'année scolaire 1918-19.

Le nombre des élèves inscrits pour cette année a été de 115 répartis comme suit :

Division des ingénieurs :	1e année	21	
	2e année	15	
	3e année	11	
	4e année	6	
Élèves partiels (chimistes)		5	
			58
Division des Architectes			17
École de Préparation :	1e section	24	
	2e section	16	
			40
Total			115

Des 6 élèves de la 4e année de la division des Ingénieurs, 5 ont obtenu le diplôme d'Ingénieur Civil ; un élève de la Division des Architectes a obtenu le diplôme d'Architecte.

La diminution assez considérable du nombre total des élèves pour l'année 1918-19 sur les années précédentes provient de la conscription militaire, ainsi que je vous le faisais prévoir dans mon rapport de l'année dernière.

Veuillez agréer, Monsieur le Surintendant, l'expression de me sentiments très respectueux.

A. Fyen,
Directeur-secrétaire.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

Exercice 1918-19

REVENUS			
Rétributions des élèves	16,304.90		
Loyers des immeubles, rues Sanguinet et Picard	1,014.00		
Ventes diverses	384.74		
Laboratoire provincial	438.78		
		$ 18,142.42	
Subsides et octrois :			
Gouvernement Fédéral	2,500.00		
Gouvernement Provincial	55,000.00		
Gouvernement Provincial, cours d'architecture le soir	1,200.00		
Ecoles Catholiques	5,000.00		
Chambre de commerce	575.00		
		64,275.00	
			$ 82,417.42
DÉPENSES			
Enseignement :			
Traitement des Professeurs et directeurs	41,781.44		
Frais d'examens et diplômes	144.47		
Frais de laboratoire	1,681.52		
Frais d'enseignement divers	55.39		
		43,662.82	
Administration :			
Salaires des employés	4,504.92		
Chauffage et éclairage	2,187.24		
Taxes	1,212.54		
Réparations et entretien	1,284.08		
Assurances	940.00		
Bureau	229.90		
Téléphone	409.01		
		10,767.69	
Diverses :			
Frais d'annonces	427.94		
Frais légaux	227.85		
Contribution à la Revue Canadienne Trimestrielle	500.00		
Menus déboursés	326.25		
Intérêts sur emprunts et hypothèques	24,389.56		
Pertes de Contributions	580.00		
Déficit de Caisse	24.03		
		26,475.63	
		$ 80,906.14	
Excédent des revenus sur les dépenses		1,511.28	
			$ 82,417.42

Copie conforme des livres de l'École Polytechnique de Montréal.

(Signé) O. ARCHAMBAULT.

ECOLE POLYTECHNIQUE

BILAN AU 30 JUIN 1919

ACTIF			
Argent en mains et en banque		$ 1,086.32	
Débiteurs : Rétributions dues	$ 4,829.60		
Gouvernement, subside cours du soir	3,600.00		
Loyers dus	967.00		
M. A. Dollo	450.00		
M. J. Mailloux	36.10		
		9,882.70	
Ameublement et agencement	22,135.11		
Réserve pour dépréciation	2,189.30		
		19,945.81	
Bibliothèque		10,938.74	
Machines et matériel d'instruction	72,252.61		
Réserve pour dépréciation	7,132.89		
		65,119.72	
Immeubles		360,300.00	
			$ 467,273.29
PASSIF			
Hypothèques : Mlle F. Cooper	800.00		
A.-A. Labrecque	16,000.00		
Caisse Nationale d'Economie	135,000.00		
		151,800.00	
Obligations remboursables par annuités, dues à la Banque d'Épargne de la cité et du district de Montréal		253,155.19	
Emprunts temporaires :			
Congrégation des SS. N.-Dame	10,000.00		
V.-Recteur Université-Laval	5,000.00		
		15,000.00	
		$ 419,955.19	
Intérêts accrus sur les emprunts		13,413.99	
		$ 433,369.18	
Fonds de voyage des Étudiants		134.80	
Comptes payables		4,732.76	
		$ 438,236.74	
Surplus au 30 juin 1918	31,623.81		
Moins corrections	4,098.54		
	27,525.27		
Surplus de l'exercice 1918–19	1,511.28	29,036.55	$ 467,273.29

APPENDICE No. V

INSTITUTIONS CATHOLIQUES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

INSTITUTIONS PROTESTANTES SUBVENTIONNÉES SUR LE FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.

RÉSUMÉ des rapports des Collèges catholiques, pour servir à la distribution du fonds de l'éducation supérieure, pour l'année scolaire 1917-1918.

Nom de l'Institution	Degré de l'Institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	Etat financier de l'Institution				Personnel enseignant		Recevant la pension et l'inst. gratuitement	Recevant l'instruction gratuitement	Total des élèves	1917-18
			Valeur des propriétés immobilières	Dépenses de l'année	Dettes hypothécaires actuelles	Montant des assurances	Religieux	Instituteurs laïques				Subventions accordées sur le fonds de l'Education supérieure en
Chicoutimi	Collège classique	Indépendante	796,000	59,000	68,000	173,000	32 Ecclésiastiques.	....	....	....	374	1,000.00
Joliette	"	"	325,000	38,835	.....	235,400	41 "	1	5	8	395	1,000.00
L'Assomption	"	"	245,000	52,272	37,341	164,000	38 "	1	....	....	343	1,000.00
Lévis	"	"	320,000	78,278	55,000	209,925	47 "	1	....	....	643	1,000.00
Montréal (Loyola)	"	"	300,000	36,000	150,000	50,000	15 "	....	....	....	332	1,000.00
Montréal (Ste-Marie)	"	"	1,500,000	77,950	250,000	350,000	35 "	4	....	....	565	1,000.00
Nicolet	"	"	395,000	45,670	.....	191,300	40 "	2	....	....	300	1,000.00
Mont-Laurier	"	"	40,000	15,375	20,000	23,000	18 "	....	1	2	90	1,000.00
Rigaud	"	"	150,000	38,400	.....	120,000	36 "	6	....	2	270	1,000.00
Rimouski	"	"	100,000	61,289	.....	75,000	30 "	....	....	....	251	1,000.00
St-Alex-de-la-Gatineau	"	"	125,000	28,207	.....	55,000	15 "	....	10	1	185	1,000.00
Ste-Anne-de-la-Pocatière	"	"	700,000	47,146	10,000	478,000	48 "	....	15	30	519	1,000.00
St-Hyacinthe	"	"	260,000	70,372	.....	130,000	37 "	2	8	20	445	1,000.00
St-Jean	"	"	80,000	38,270	.....	53,700	29 "	1	1	....	217	1,000.00
St-Laurent	"	"	400,000	82,000	76,000	200,000	45 "	3	40	20	402	1,000.00
Ste-Thérèse	"	"	300,000	59,594	30,000	250,000	39 "	1	....	....	395	1,000.00
Sherbrooke	"	"	365,000	66,316	110,000	32,000	39 "	3	....	....	398	1,000.00
Trois-Rivières	"	"	450,000	44,890	96,000	180,000	31 "	2	4	7	357	1,000.00
Valleyfield	"	"	155,000	32,593	84,000	103,000	31 "	....	10	12	230	1,000.00
												19,000.00

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
ARGENTEUIL									
Lachute	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Croix	....	....	171	27	21	87.50
Chatham No 1	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	2	73	15	....	58.30
									145.80
ARTHABASKA									
Victoriaville	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Congrégation	....	3	246	12	11	87.50
Victoriaville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	330	36	10	87.50
Arthabaskaville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	1	116	26	8	87.50
Arthabaskaville	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Frs Ecoles Chrét	....	....	173	49	18	87.50
Victoriaville	Acad. garçons	Indépendante	22 Frs Sacré-Cœur	....	....	386	181	121	87.50
Victoriaville	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation	....	....	149	38	15	87.50
Ste-Anne-du-Sault	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	34	13	....	58.30
Warwick (St-Méd.)	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	81	26	....	58.30
St-Norbert	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	109	20	....	58.30
Stanfold	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	89	13	....	58.30
Stanfold	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption	....	....	183	9	....	58.30
Village de Warwick	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	5	203	13	....	58.30
Ste-Anne-du-Sault	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	125	6	....	58.30
N.-D.-du-St-Ros	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	28	6	....	58.30
									991.40
BAGOT									
Acton-Vale	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation	....	1	223	22	11	87.50
St-Pie, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	....	174	20	3	58.30
St-Hugues	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Présentation	....	2	176	29	10	87.50
St-Pie, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Sacré-Cœur	....	....	100	14	6	87.50
Upton, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	85	25	10	87.50
St-Liboire	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	117	20	....	58.30
Ste-Rosalie	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	132	11	....	58.30
St-Simon	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	119	25	....	58.30
Upton, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 SS. Présentation	....	....	107	7	....	58.30
Ste-Hélène, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	58	23	....	58.30
									699.80
BEAUCE									
Beauceville	Acad. garçons	Indépendante	14 Frs Maristes	....	....	168	54	20	87.50
Beauceville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Jésus-Marie	....	....	126	57	8	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BEAUCE—*Suite*									$ cts.
St-Geo.-de-Beauce..	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Bon-Pasteur...	....	....	102	51	10	87.50
St-Geo.-de-Beauce..	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Maristes.....	....	....	181	36	7	87.50
St-Joseph, village...	Acad. mixte..	Indépendante	16 SS. de la Charité.	....	....	205	36	9	87.50
Ste-Marie, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	2	232	41	26	87.50
Ste-Marie, village...	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	10 Frs Ecoles Chrét..	....	....	242	67	23	87.50
St-Joseph, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes.....	....	....	165	20	7	87.50
L'Enfant-Jésus.....	Mod. filles...	Indépendante	4 SS. St-Frs-d'As...	....	....	41	8	....	58.30
Sac.-C.-de-Jésus, vill	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. N.-D. Perp.-S..	....	....	117	12	....	58.30
St-Benoit-Joseph...	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Serv. de Marie.	....	1	201	22	....	58.30
St-Côme, village....	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de St-Louis....	....	....	184	23	....	58.30
St-Eph.-de-Tr., vill.	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Serv. de Marie.	....	....	198	18	....	58.30
St-Frédéric.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Per.-Secours...	....	....	95	11	....	58.30
St-Martin (Jersey)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. de St-Louis....	....	....	155	16	....	58.30
St-P.-de-Broughton.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	110	15	....	58.30
St-Victor-de-Tring..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. du St-Cœur-M.	....	....	155	16	....	58.30
									1224.70
BEAUHARNOIS									
Beauharnois, ville...	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	105	23	4	58.30
St-Louis-de-Gonzag.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	124	31	12	87.50
Salaberry-de-Valley.	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	205	63	4	58.30
Beauharnois, ville...	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Clercs St-Viateur..	....	....	205	29	6	87.50
St-Ls-de-Gonzague..	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	....	....	100	13	....	58.30
St-Stanislas.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	1	1	76	6	....	58.30
St-Timothée.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	....	....	86	10	....	58.30
St-Timothée.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	91	8	....	58.30
Salaberry-de-Valley.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	119	32	....	58.30
									583.10
BELLECHASSE									
St-Charles.....	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité...	....	....	64	24	6	87.50
St-Gervais.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Jésus-Marie...	....	....	76	34	8	87.50
St-Michel.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Jésus-Marie...	....	....	130	19	5	87.50
Armagh, (St-Cajét.).	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	148	9	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BELLECHASSE *Suite*									
St-Charles	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	84	8	....	58.30
St-Charles	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	98	17	....	58.30
St-Dam.-de-Buckl.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	129	20	....	58.30
St-Dam.-de-Buckl.	Mod. mixte	Indépendante	4 SS. Perp. Secours	....	....	88	24	....	58.30
St-Gervais	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	78	10	....	58.30
St-Michel, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Maristes	....	....	86	24	....	58.30
St-Philémon, Maill.	Mod. filles	Indépendante	2 SS. de St-Louis	....	....	27	11	....	58.30
St-Vallier	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	43	6	....	58.30
St-Vallier	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	56	8	....	58.30
St-Lazare	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	88	12	....	58.30
									903.80
BERTHIER									
Berthier	Acad. garçons	Indépendante	18 Clercs St-Viateur	....	....	222	76	65	87.50
Berthier	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation	....	....	214	22	13	87.50
St-Barthélemy	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	103	33	4	58.30
St-Cuthbert	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Anne	....	....	61	15	8	87.50
St-Gab.-de-Brand. v	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Ste-Anne	....	....	215	18	6	87.50
Ile-du-Pads	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur-de-J.	....	....	73	7	....	58.30
Lanoraie	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	2	....	115	15	....	58.30
St-Barthélemy	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Clercs St-Viateur	....	1	138	28	....	58.30
St-Damien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. Cœur-M.	....	....	117	8	....	58.30
St-Gab.-de-Brand. v	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	4	186	19	....	58.30
St-Michel-des-Sts.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. SS. Cœur-M.	....	....	215	13	....	58.30
St-Norbert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.	5 SS. Ste-Anne	....	....	22	10	....	58.30
									816.40
BONAVENTURE									
Carleton	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité	....	....	61	26	10	87.50
Anse-aux-Gascons	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	60	15	....	58.30
Carleton	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	49	6	....	58.30
Maria	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	60	11	....	58.30
New-Richmond	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	88	11	....	58.30
Nouvelle (St-J.-l'E.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	77	14	....	58.30
Paspébiac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	138	6	....	58.30
St-Alex.-de-Matap.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	99	25	....	58.30
Hamilton, St-Bon.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	1	153	24	....	58.30
St-Chs-de-Caplan.	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	2	98	12	....	58.30
St-Godefroi	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire	....	....	67	11	....	58.30
St-Omer	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	22	12		58.30
									728.80

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
BROME									
Sutton, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Présentation	....	3	108	27	9	87.50
									87.50
CHAMBLY									
Boucherville, village	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation	....	....	176	28	8	87.50
Chambly, paroisse	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation	....	....	133	15	6	87.50
Longueuil	Acad. garçons	Sous contrôle.	23 Frs Ecoles Chrét.	....	....	509	96	42	87.50
Longueuil	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	16 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	180	25	16	87.50
Boucherville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Clercs St-Viateurs.	2	....	159	25	....	58.30
Chambly, paroisse	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst. Chrét.	....	....	100	16	....	58.30
St-Bruno, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Imm. Concept.	....	....	77	14	....	58.30
St-Hubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur	....	2	98	24	....	58.30
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. Jésus-Marie 4 Clercs St-Viateur.	3	....	359	27	....	58.30
St-Lambert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Jésus-Marie	....	....	178	10	....	58.30
Longueuil, ville	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	258	10	....	58.30
									758.10
CHAMPLAIN									
Grand'Mère	Acad. garçons	Sous contrôle.	17 Frs Ecoles Chrét.	....	2	806	29	14	87.50
Grand'Mère	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ursulines	....	6	776	25	8	87.50
Cap-de-la-Madel	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus	....	....	112	22	7	87.50
Champlain, village	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. Bon-Pasteur	....	1	139	33	15	87.50
Ste-A.-de-la-Pér. vill	Acad.couvent	Indépendante	8 SS. Congrégation	....	....	126	33	21	87.50
Ste-A.-de-la-Pér., vil	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend)	11 Frs du Sacré-C	....	....	161	48	41	87.50
St-Stanislas	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Frs St-Gabriel	....	....	142	17	....	58.30
Ste-Flore	Acad. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	1	204	24	6	87.50
St-Stanislas	Acad. filles	Indépendant.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	54	14	10	87.50
Champlain, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	103	30	....	58.30
La-Tuque	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption	....	....	179	18	....	58.30
La-Tuque	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Maristes	....	....	334	12	....	58.09
St-Adelphe	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus	....	1	264	12	....	58.30
Batiscan, (St-F.-X.)	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	90	9	....	58.30
Ste-Geneviève	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	4	184	7	....	58.30
St-Maurice	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	64	16	....	58.30
St-Maurice	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	1	93	6	....	58.30
St-Narcisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	177	24	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1918–19.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHAMPLAIN *Suite*									$ cts.
St-Prosper	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	1	157	21	....	58.30
St-Stanislas	Mod. filles	Sous contrôle.	.....	....	3	93	10	....	58.30
St-Tite, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs St-Gabriel	....	....	203	26	5	87.50
St-Théophile	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	144	6	....	58.30
									1545.40
CHARLEVOIX									
Baie-St-Paul	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Maristes.	....	....	226	40	24	87.50
Baie-St-Paul	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation.	....	1	273	52	19	87.50
Malbaie (St-Et.)	Acad. mixte	Indépendante	12 SS. de la Charité.	....	....	218	52	19	87.50
Malbaie (St-Et.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Croix-de-Jésus.	3	....	265	35	8	87.50
Les-Eboulements	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	45	14	....	58.30
Les-Eboulements	Mod. filles	Sous contrôle.	.....	....	1	41	18	....	58.30
Pointe-au-Pic	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Franciscaines.	....	....	139	12	....	58.30
Ste-Agnès	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	40	7	....	58.30
St-Irénée	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	1	50	8	....	58.30
St-Urbain	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Franciscaines.	....	....	156	25	....	58.30
Petite-Rivière	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	113	7	....	58.30
									758.10
CHATEAUGUAY									
Châteauguay	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation.	....	....	101	10	10	87.50
St-J.-Chrysost. No 2	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	162	17	4	58.30
Ste-Martine	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	133	26	17	87.50
Châteauguay	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	63	8	....	58.30
St-J.-Chrysost. No 2	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	89	12	....	58.30
Ste-Martine	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	82	12	....	58.30
Howick	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	1	1	65	9	....	58.30
									466.50
CHICOUTIMI									
Chicoutimi	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Maristes.	....	....	526	59	17	87.50
Chicoutimi	Acad. couvent	Indépendante	11 SS. Bon-Pasteur.	....	1	246	49	16	87.50
Bagotville, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	4	167	22	....	58.30
Bagotville, village	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil.	....	....	166	10	....	58.30
Chicoutimi No 1	Mod. filles	Sous contrôle.	6 SS. Bon-Pasteur.	....	4	411	21	....	58.30
Chicoutimi No 2	Mod. couvent	Sous contrôle.	.....	....	7	286	48	....	58.30
Village-du-Moulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil.	....	1	106	11	....	58.30
Grande-Baie, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil.	....	....	114	11	....	58.30
Grande-Baie, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	150	25	....	58.30
Laterrière, N.-D. de	Mod. mixte	Sous contrôle.	.....	....	3	119	22	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
CHICOUTIMI *Suite*									$ cts.
Ste-Anne (Tremblay	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur...	....	....	113	27	....	58.30
Harvey, St-Fulgence	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	2	....	63	13	....	58.30
Harvey, St-Fulgence	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	26	6	....	58.30
Anse-St-Jean.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	36	6	....	58.30
Bourget, canton....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	38	10	....	58.30
Jonquière , village..	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs du Sacré-C...	....	....	453	29	18	87.50
Jonquière., village.	Acad. filles...	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	227	16	15	87.50
									1107.90
COMPTON									
Compton, village...	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Présentation..	....	....	114	14	7	87.50
East-Angus.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	12 SS. SS. NN. J.-M.	....	1	531	36	13	87.50
Auckland.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	32	10	....	58.30
Ditton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. NN. J.-M.....	....	1	145	15	....	58.30
Eaton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	106	18	....	58.30
Hereford.....	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption..	....	....	41	13	....	58.30
Hereford.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	55	6	....	58.30
Emberton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN J.-M..	....	....	108	14	....	58.30
Clifton.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	74	14	....	58.30
L'Ass.-de-Waterv..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	67	9	....	58.30
St-Isidore-d'Auckl.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	87	18	....	58.30
Hampden.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	125	18	....	58.30
St-Venant.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	....	72	7	....	58.30
									846.30
DEUX-MONTAG.									
St-Eustache.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation..	....	....	170	28	10	87.50
Ste-Scholast. village.	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Ste-Croix.....	....	....	203	7	19	87 50
Ste-Scholast. village.	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs. Inst. chrét....	....	1	123	22	....	58.30
St-Benoît, village...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Grises.....	....	....	108	22	....	58.30
St-Eustache.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Clercs St-Viateur..	1	....	195	24	....	58.30
St-Hermas.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	101	30	....	58.30
Côte-St-Joachim....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	64	9	....	58.30
									466.50
DORCHESTER									
St-Anselme.....	Acad.couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité.	....	....	98	54	8	87.50
St-Isidore.....	Acad. mixte..	Indépendante	7 SS. Bon-Pasteur...	....	1	107	19	6	87.50
St-Anselme.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	59	22	....	58.30
St-Bernard.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	93	12	....	58.30
Ste-Claire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	169	33	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnées.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES				Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.			
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique		
DORCHESTER *Suite*										$ cts.
Frampton-Ouest....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie.	....	....	146	32	....		58.30
Frampton-Ouest....	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	30	10	....		58.30
Ste-Germ. Lac Etc..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	94	9	....		58.30
Ste-Hénédine.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	100	15	....		58.30
Ste-Justine.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	189	21	....		58.30
St-Léon-de-Standon.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	110	11	....		58.30
Cranbourne (St-Odil)	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	96	16	....		58.30
Ste-Marguerite.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	69	7	....		58.30
St-Malachie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS Ste-Chrétienne.	....	....	113	10	....		58.30
St-Maxime-de-Scott	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	1	15	8	....		58.30
St-Prosper.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	153	12	....		58.30
DRUMMOND										991.20
Drummondville....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Présentation.	....	....	334	28	8		87.50
Kingsey-Falls.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	124	7	....		58.30
St-Cyr-de-Wend. vil	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS l'Assomption...	....	....	220	12	....		58.30
St-Eug-de-Gra. vill..	Mod, mixte..	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..	....	....	73	6	....		58.30
Kingsey.....	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption..	...	....	55	10	....		58.30
St-Fulgence No 1...	Mod. fille....	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption...	..	....	113	15	....		58.30
St-Germ-de-Granth.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. l'Assomption..	....	....	180	7	....		58.30
St-Germ-de-Granth.	Mod. couvent	Indépendante	12 SS. l'Assomption.	....	....	57	19	....		58.30
Wickham-Ouest....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption..	....	....	119	14	....		58.30
FRONTENAC										553.90
La ville de Mégantic	Acad.couvent	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	....	307	47	24		87.50
La Ville de Mégantic	Acad. garçons	Sous contrôle.	9 Frs du S.-Cœur....	....	....	274	25	11		87.50
Lambton (St-Vital)..	Acad. filles...	Indépendante	9 SS. de la Charité...	....	....	215	46	6		87.50
Adstock (St-Méth.)..	Mod, mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	110	13	....		58.30
Courcelles (Ste-Mar	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. St-Frs-d'Assise	....	....	106	11	....		58.30
St-Evar-de-Forsyth.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	78	13	....		58.30
St-Géd-de-Marlow..	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.	2 SS. de St-Louis....	....	....	26	13	....		58.30
Spaulding (St-Chs)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	62	8	....		58.30
St-Ludger.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	98	6	....		58.30
St-Samuel.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de St-Louis....	....	....	127	16	....		58.30
Aylmer (St-Sébas)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. N.-D.-Per. Sec.	....	....	110	15	....		58.30
Lambton (St-Vital)..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS de la Charité...	....	2	137	10	..		58.30
Ste-Céc-de-Whitton	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	94	26	....		58.30
Winslow-Nord.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	72	9	....		58.30
Woburn.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	102	7	....		58.30
GASPÉ										962.10
Pabos.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	84	15	8		87.50
Grande-Rivière....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur...	....	....	140	27	8		87.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
GASPÉ—*Suite*									$ cts.
Cap-Chat, St-Norb..	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Filles de Jésus	....	....	180	23	14	87.50
Percé	Acad. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Cœur de Jésus.	....	....	27	10	6	87.50
Barachois.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire....	....	....	97	11	....	58.30
Cap-d'Espoir.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Provid...	....	....	62	6	....	58.30
Douglastown.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. St-Rosaire....	....	....	63	12	....	58.30
Grande-Rivière.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Pasteur...	....	....	111	27	....	58.30
Mont'Louis.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	110	10	....	58.30
Ste-Anne-des-Mts...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. St-Rosaire....	....	....	147	27	....	58.30
Chandler.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. de la Provid...	....	1	288	10	....	58.30
HUNTINGDON									758.10
Huntingdon.....	Acad.couvent	(Sous cont et. indépend.)	10 SS. Congrégation.	....	1	141	25	18	87.50
IBERVILLE									87.50
Henryville.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	2	97	13	6	87.50
Iberville, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs. Maristes....	....	....	185	39	....	58.30
Iberville, ville.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.	....	....	249	21	....	58.30
St-Alexandre.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	2	113	35	....	58.30
Henryville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Présentation...	....	....	55	7	....	58.30
St-Grégoire.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	29	29	....	58.30
ILES-DE-LA-MADELEINE									379.00
Havre-aux-Maisons.	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Congrégation..	....	....	52	14	13	87.50
JACQ.-CARTIER									87.00
La Présentation-de-la-Ste-Vierge-M..	Acad.couvent	Indépendante	5 Filles de la Sagesse.	....	....	32	5	6	87.50
Verdun.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Sacré-Cœur..	....	....	967	72	15	87.50
Lachine, ville.....	Acad.couvent	Indépendante	16 SS. Ste-Anne....	....	....	306	43	32	87.50
Lachine (Acad. Pic.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Ecoles Chrét.	....	....	705	131	23	87.50
Lachine (Acad. Sav)	Acad.couvent	Sous contrôle.	14 SS. Ste-Anne....	....	2	677	25	3	58.30
Pte-Claire, ville....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Congrégation..	....	....	134	18	10	87.50
Ste-Anne-de-Bellev..	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation.	....	....	197	19	16	87.50
St-Laurent, village..	Acad.couvent	Indépendante	34 SS. Ste-Croix....	....	....	186	59	61	87.50
St-Paul, ville.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.	....	....	217	40	4	58.30
Ste-Geneviève No 1.	Acad.couvent	Indépendante	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	105	12	3	58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
JACQ-CARTIER *Suite*									$ cts.
Ste-Anne-de-Bellev..	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. Chrét....	....	....	200	19	11	87.50
Ste-Geneviève No 1.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ste-Croix.....	....	....	80	7	....	58.30
St-P.-aux-Liens, vil.	Mod. couvent	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	....	1	211	14	....	58.30
St-Laurent, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	10 SS. Ste-Croix....	....	....	370	32	....	58.30
St-P.-aux-Liens, vil.	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes.....	....	....	161	24	....	58.30
La Présentation-de-la Ste-Vierge-M...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Sagesse...	....	....	107	13	....	58.30
Très-St-Sacrement..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	3	2	111	12	....	58.30
Très-St-Sacrement..	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Anne.....	....	4	431	12	....	58.30
Pointe-Claire, ville..	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	2	1	81	12	....	58.30
St-Laurent, village..	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de Ste-Croix...	....	....	150	12	....	58.30
									1399.60
JOLIETTE									
Joliette.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	35 SS. Congrégation.	....	....	612	48	39	87.50
St-Jean-de-Matha..	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	42	18	7	87.50
Joliette.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur.	....	4	515	70	10	87.50
St-Amb.-de-Kildare.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	103	22	....	58.30
Ste-Emél.-de-l'En..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Jésus-Marie...	....	....	169	8	....	58.30
St-Félix-de-Valois...	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	88	8	....	58.30
St-Félix-de-Valois...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	144	22	....	58.30
St-Jean-de-Matha..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	1	120	10	....	58.30
St-Paul.....	Mod. filles...	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Providence....	....	....	79	8	....	58.30
Ste-Elisabeth.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	91	18	....	58.30
Ste-Elisabeth.....	Mod. filles...	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence....	....	....	175	66	....	58.30
St-Thomas.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	98	6	....	58.30
									787.20
KAMOURASKA									
St-André.....	Acad. mixte..	Indépendante	7 SS. de la Charité...	....	....	76	28	7	87.50
Ste-Anne-de-la-Poc..	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité..	....	1	189	41	21	87.50
Rivière-Ouelle.....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation..	....	1	104	21	3	58.30
St-Alexandre.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. de la Charité...	....	....	69	23	....	58.30
St-Pascal.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	94	16	6	87.50
Kamouraska.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	44	14	....	58.30
Rivière-Ouelle.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	60	18	....	58.30
St-Alexandre.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	82	16	....	58.30
St-André.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	59	9	....	58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
KAMOURASKA *Suite*									$ cts.
St-Denis No 1	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	73	27		58.30
St-Germ.-de-Kam.	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	39	15		58.30
St-Pacôme	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité			142	24		58.30
St-Pascal	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Congrégation.		2	135	34		58.30
St-Philippe-de-Néri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie			133	29		58.30
									903.80
LABELLE									
Montebello	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. Ste-Croix			43	13	7	87.50
Papineauville, vill.	Acad. mixte	Sous contrôle.	7 SS. de la Sagesse			185	19		58.30
Buckingham, village	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. de la Croix			343	33	14	87.50
Buckingham, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Ecoles Chrét.			314	46	18	87.50
Hartwell	Acad. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Sagesse			186	15	8	87.50
Montebello	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. de la Croix			209	8		58.30
Nominingue, village.	Acad. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Croix			160	10	7	87.50
Hartwell	Mod. couvent	Indépendante	2 SS. de la Sagesse			25	12		58.30
La-Nativité, C. Joly.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Croix			161	16		58.30
L'Ange-Gardien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur			107	11		58.30
Lochaber	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		29	5		58.30
N.D.-de-la-Salette	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	92	7		58.30
N.-D.-des-N.-de-M.	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Marie			198	16		58.30
St-François-Régis	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	101	11		58.30
Ripon	Mod. mixte	Sous contrôle.		1	1	49	18		58.30
St-André-Avellin	Mod. garçons	Sous contrôle.			2	88	6		58.30
St-André-Avellin	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Providence			170	30		58.30
L'Annonciation	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Cinq-Plaies			170	7		58.30
Mont-Laurier	Mod. mixte	Sous contrôle.	11 SS. Providence			545	24		58.30
									1253.70
LAC-ST-JEAN									
Roberval	Acad. couvent	Indépendante	36 Rel. Ursulines			363	73	14	87.50
St-Prime	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		47	6		58.30
Hébertville, village.	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. du St-Rosaire			180	23		58.30
Hébertville, village.	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		16	9		58.30
Normandin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Bon-Conseil			151	11		58.30
Rivière-au-Doré	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	124	10		58.30
St-André	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	65	9		58.30
St-Bruno	Modl mixte	Sous contrôle.			3	99	8		58.30
St-Cœur-de-Marie	Mod. mixte	Sous contrôle.			3	114	10		58.30
St-Jérôme	Mod. garçons	Indépendante		1		24	9		58.30
Péribonka	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			73	12		58.30
St-Félicien	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			194	38		58.30
St-Géd.-de-Grandm.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil			111	26		58.30
St-Jérôme, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Conseil		3	234	31		58.30
St-Joseph-d'Alma	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Conseil			191	19		58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LAC-ST-JEAN *Suite*									$ cts.
St-Ls-de-Métabet...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	1	3	128	22	....	58.30
Ste-Lucie-d'Albanel.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil...	....	....	144	10	....	58.30
St-Prime.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil...	....	....	117	14	....	58.30
Val-Jalbert.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Conseil...	....	....	125	6	....	58.30
LAPRAIRIE									1136.90
Laprairie, village...	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Inst. chrét....	....	....	180	20	8	87.50
Laprairie, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	....	223	12	6	87.50
St-Constant.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	65	14	....	58.30
St-Jacq-le-Mineur..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	31	19	....	58.30
St-Philippe.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	116	8	....	58.30
L'ASSOMPTION									349.90
L'Assomption, villa.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation	....	....	157	22	8	87.50
Les Laurentides, vil.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel....	....	....	118	9	....	58.30
L'Epiphanie, village.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	109	38	14	87.50
Lachenaie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	108	12	....	58.30
L'Assomption, villa.	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs St-Gabriel....	....	....	118	14	....	58.30
Les Laurentides, vil.	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	138	20	....	58.30
Mascouche, St-Henr	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét....	....	....	81	12	....	58.30
St-Paul-l'Ermite....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	114	10	....	58.30
St-Roch.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	97	10	....	58.30
Charlemagne.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	185	9	....	58.30
La Presqu'Ile.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	88	12	....	58.30
LAVAL									699.70
Pte-aux-Trembles...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. Congrégation.	....	....	288	52	29	87.50
Ste-Rose, village....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Ste-Croix....	....	....	215	24	18	87.50
St-Vinc-de-Paul....	Acad. garçons	Indépendante	18 Frs Maristes.....	....	....	205	85	32	87.50
Sault-au-Récollet...	Acad. couvent	Indépendante	22 SS. Sacré-Cœur..	....	....	85	33	32	87.50
St-Martin, village...	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix.....	....	....	111	16	....	58.30
St-Martin, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs St-Gabriel....	....	....	82	39	....	58.30
Sault-au-Récollet...	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. Sacré-Cœur...	....	....	166	39	....	58.30
St-Elzéar-de-Laval..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	85	11	....	58.30
Ste-Dorothée, villa..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	68	9	....	58.30
									641.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des école modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LÉVIS									$ cts.
Lauzon, village	Acad. garçons	Indépendante	1 Clercs St-Viateur	....	....	19	....	19	87.50
Lauzon, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Jésus-Marie	....	....	421	76	21	87.50
Lévis	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	21 SS. de la Charité	....	1	408	91	46	87.50
St-Nicolas, village	Acad. mixte	Indépendante	7 SS. de la Charité	....	....	38	25	5	87.50
Etchemin, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Maristes	....	....	190	17	1	58.30
Etchemin, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	12 SS. Congrégation.	....	4	430	15	6	87.50
Bienville	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité	....	....	441	7	....	58.30
Lauzon, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	....	....	305	58	....	58.30
Lauzon, village	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Jésus-Marie	....	2	177	6	....	58.30
Charny	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis	....	2	317	32	....	58.30
St-David	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	3	107	24	....	58.30
St-Henri	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	108	17	....	58.30
St-Jean-Chrysost	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	88	14	....	58.30
Lévis, S-J-de-la-Dél	Mod. mixte	Indépendante	14 SS. de la Charité	....	7	885	53	....	58.30
St-Lambert	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	2	47	10	....	58.30
Ste-Hél-de-Breakey	Mod. mixte	Sous contrôle.		....	5	205	21	....	58.30
Charny	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs. Sacré Cœur	....	....	58	10	....	58.30
L'ISLET									1137.10
Vill. de Bonsecours	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	4 Frs. Ecoles chrét	....	....	113	41	18	87.50
Vill. de Bonsecours	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur	....	2	119	19	11	87.50
St-Aubert	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation	....	....	75	16	....	58.30
St-Aubert	Mod. garçons	Sous contrôle.		....	1	36	10	....	58.30
St-Cyr-de-Lessard	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours	....	....	146	23	....	58.30
St-Eugène	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	85	8	....	58.30
St-Jean-Port-Joli	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	32	6	....	58.30
St-Jean-Port-Joli	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	73	22	8	87.50
St-Pamphile	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Frs-d'Assise	....	....	166	13	....	58.30
St-Roch-des-Auln	Mod. garçons	Indépendante		....	1	16	16	....	58.30
LOTBINIERE									670.60
Lotbinière, village	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur	....	1	78	14	12	87.50
Ste-Croix	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation	....	....	172	31	7	87.50
Ste-Croix	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Inst. chrét	....	....	111	16	1	58.30
Deschaillons	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. de la Charité	....	1	179	42	6	87.50
St-Sylvestre	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Bon-Pasteur	....	....	147	46	14	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
LOTBINIÈRE *Suite*									$ cts.
Deschaillons	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes	....	....	98	15	9	87.50
Lotbinière, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	....	2	40	8	....	58.30
St-Agapitville	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	104	15	....	58.30
Ste-Agathe No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	4	131	9	....	58.30
St-Antoine-de-Tilly	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	80	19	....	58.30
St-Apollinaire	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	149	13	....	58.30
St-Edouard	Mod. filles	Indépendante	3 SS. de la Charité	....	....	22	22	....	58.30
St-Flavien, village	Mod, mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	125	22	....	58.30
Deschaillons	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité	....	1	72	13	....	58.30
Leclercville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	109	17	....	58.30
St-Gilles	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	64	9	....	58.30
St-Edouard	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	....	31	8	....	58.30
St-Agapitville	Mod. mixte	Indépendante	....	....	1	8	8	....	58.30
									1195.40
MASKINONGÉ									
Riv. du Loup Lsville	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Ecoles chrét	....	....	120	31	11	87.50
Riv. du Loup Lsvlle	Acad. couvent	Indépendante	17 SS. l'Assomption	....	....	165	35	10	87.50
Dumontier (St-Léon	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	105	24	....	58.30
Maskinongé	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	116	15	....	58.30
St-Didace, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	1	173	10	....	58.30
St-Justin, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	87	13	....	58.30
St-Paulin	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	57	18	....	58.30
St-Paulin	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	214	8	....	58.30
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus	....	....	170	14	....	58.30
Riv. du Loup No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	53	7	....	58.30
									641.40
MATANE									
Montjoli	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs du S.-Cœur	....	....	154	23	....	58.30
St-Jérôme, village	Acad. couvent	Indépendante	5 SS. Bon-Pasteur	....	1	85	27	7	87.50
Sayabec	Acad. filles	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	1	240	11	6	87.50
St-Jérôme, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Croix de Jésus	....	....	275	26	14	87.50
Causapscal, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	3	178	17	....	58.30
Dalibaire, (S-E-d-M	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	117	11	....	58.30
Montjoli	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. du Rosaire	....	....	335	20	....	58.30
McNider	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. du Rosaire	....	....	118	21	....	58.30
St-Jérôme, village	Mod. mixte	Indépendante	....	....	1	15	10	....	58.30
St-Damase	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	97	6	....	58.30
Ste-Félicité	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	28	16	....	58.30
Ste-Flavie-de-Lepag	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. Du Rosaire	....	....	58	13	....	58.30
St-Jérôme, village	Mod. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Bon-Pasteur	....	2	250	13	....	58.30
St-Moïse, paroisse	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	90	13	....	58.30
Lac-au-Saumon, vill.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire	....	2	234	9	....	58.30
St-Octave	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	108	29	....	58.30
Val-Brillant	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. St-Rosaire	....	....	184	26	....	58.30
St-Rémi-Riv. Métis	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	6	296	23	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS.	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
MATANE—*Suite*									$ cts.
St-Ulric-de-Matane	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire	....	....	200	24	....	58.30
Sayabec	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	3	155	13	....	58.30
St-Rémi-Riv-Métis.	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	33	22	....	58.30
MÉGANTIC									1311.90
Ville Thet.-Mines	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét.	....	5	557	52	17	87.50
Plessisville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. de la Charité	....	5	372	37	11	87.50
Plessisville	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	27	18	9	87.50
Ville Thetf-Mines	Acad. couvent	Indépendante	12 SS. de la Charité	....	....	233	55	7	87.50
St-Ferd-d'Halifax	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. chrét.	....	....	150	34	11	87.50
St-Ferd-d'Halifax	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. de la Charité	....	1	116	26	15	87.50
Black-Lake	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 SS. St-Louis	....	....	359	30	....	58.30
Black-Lake	Acad. filles	Sous contrôle.	7 SS. St-Louis	....	....	367	28	8	87.50
Laurierville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	....	29	16	....	58.30
Somerset-N, S-Julie	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	41	9	....	58.30
Ste-Anastasie	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur	....	....	109	24	....	58.30
Ste-Anastasie	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	20	20	....	58.30
Ville Thetf-Mines	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	8	390	16	....	58.30
Laurierville	Mod. filles	Sous contrôle.	1 Sr. de la Charité	....	....	20	20	....	58.30
Ville Thetf-Mines	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité	....	7	463	30	....	58.30
MISSISQUOI									1078.90
Ville de Farnham	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	25 SS. Présentation	....	2	488	44	13	87.50
St-Frs-d'Ass.-Frel.	Acad. mixte	(Sous cont. et indépend.)	4 SS. Présentation	....	....	112	8	6	87.50
Ste-Rose-de-L.-S.	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation	....	....	189	19	....	58.30
Ste-Croix-de-Dunh.	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de St-Joseph	....	....	123	9	....	58.30
MONTCALM									291.60
St-Esprit	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Ste-Anne	....	1	62	20	8	87.50
St-Jacques No 1	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs St-Gabriel	....	....	225	34	4	58.30
St-Jacques No 1	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. Ste-Anne	....	....	283	45	17	87.50
Rawdon	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. Ste-Anne	....	....	129	27	7	87.50
St-Alexis	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS.SS. Cœurs J.M.	....	....	138	12	....	58.30
St-Liguori	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Ste-Croix	....	....	91	31	....	58.30
MONTMAGNY									437.40
Cap-St-Ignace	Acad. couvent	Indépendante	4 SS. de la Charité	....	....	212	28	9	87.50
Cap-St-Ignace	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	26	20	....	58.30
Montmagny	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	11 Frs Sacré-Cœur	....	....	380	62	41	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
MONTMAGNY *Suite*									
Montmagny	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	11 SS. Congrégation	....	1	410	55	10	87.50
St-François	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. Congrégation..	....	....	132	24	18	87.50
St-François	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	15	9	6	87.50
St-Pierre	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Bon-Pasteur...	....	....	78	12	5	87.50
Berthier	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Serv. de Marie.	....	....	128	24	....	58.30
Cap-St-Ignace	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	1	212	28	....	58.30
Ile-aux-Grues	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	103	11	....	58.30
Montmagny P. N.D.	Mod. garçons	Indépendante	3 SS. de la Charité...	....	....	69	16	....	58.30
St-P-de-Montmagny	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours.	....	....	109	26	....	58.30
Ste-Euphémie	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. SS. C-de-M....	....	....	144	6	....	58.30
N.-D.-du-Rosaire..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité...	....	....	93	11	....	58.30
St-Pierre	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Pasteur...	1	....	76	6	....	58.30
									104970
MONTMORENCY									
S-Anne-de-Beaupré	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles chrét...	2	....	196	32	25	87.50
Ste-Famille	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation..	....	....	83	9	9	87.50
St-Laurent	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	3 SS. Bon-Pasteur...	....	1	71	14	8	87.50
Château-Richer	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs Inst. chrét....	....	....	70	17	....	58.30
Château-Richer	Mod. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Perp. Secours..	....	....	247	20	....	58.30
L'Ange-Gardien	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours..	....	....	163	17	....	58.30
Ste-Anne-de-Bpré..	Mod. filles..	Sous contrôle.	5 SS. St-Rosaire....	....	....	133	20	....	58.30
Ste-Famille	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	46	16	....	58.30
St-Jean	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.	....	....	77	8	....	58.30
St-Joachim	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Perp. Secours..	....	....	124	11	....	58.30
St-Laurent	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. Bon-Pasteur...	....	....	41	6	....	58.30
St-Pierre	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	76	9	....	58.30
									787.20
MONTREAL, Cité									
Académie St-Ignace. *420, St-Hubert.*	Acad. filles...	Indépendante	9 SS. Ste-Croix.....	....	....	142	28	14	87.50
Ecole Ste-Catherine. *1,290, Ste-Catherine*	Acad. filles...	Indépendante	7 SS. Congrégation..	....	....	200	41	39	87.50
Acad. Marie-Rose... *250, Rachel-Est*	Acad. filles...	Indépendante	19 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	296	49	24	87.50
Pens. Mont-Royal... *1.050 Mont-Royal*	Acad. filles...	Indépendante	9 SS. SS. NN. J,-M..	....	....	259	45	28	87.50
Acad. Ste-Emilie.... *51, rue Adam*	Acad. filles...	Indépendante	22 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	205	32	16	87.50
Couv. du Sac-Cœur. *102, St-Alexandre*	Mod. filles...	Indépendante	24 SS. Sacré-Cœur-J	....	....	154	30	....	58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution.	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses.	Laïques		Total des élèves.	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs.	Institutrices.		Dans le cours modèle.	Dans le cours académique.	
MONTREAL Cité *Suite*									$ cts.
St. Kewin's School.. *298, Outremont Ave*	Acad. garçons	Indépendante	.....	1	1	37	9	17	87.50
Acad. de l'Archev... *37, Ste-Cécile*	Acad. garçons	Indépendante	6 Frs Ecoles chrét...	....	....	137	64	54	87.50
High School cathol.. *55, rue Durocher*	Acad. garçons	Indépendante	7 Frs Présentation..	....	....	148	64	58	87.50
Pens. Ste-Angèle.... *470, St-Antoine*	Acad. filles...	Indépendante	10 SS. Ste-Anne.....	....	....	254	33	23	87.50
Pens. de l'Ange Gard *1,907 St-Jacques*	Acad. filles...	Indépendante	26 SS. Ste-Anne.....	....	....	251	35	11	87.50
									933.30
DISTRICT NORD									
St-Joseph-de-Cart.. *8, des Serres*	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ste-Croix.....	....	....	105	18	6	87.50
Ecole St-Denis..... *1,490 St-André*	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Maristes.....	3	....	720	76	10	87.50
Ecole St-Louis..... *23, Fairmount*	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	5	....	469	76	19	87.50
Académie St-Paul... *2,515, Drolet*	Acad. garçons	Sous contrôle.	28 Frs Inst. chrét...	3	....	1235	85	37	87.50
St. Michael's Acad.. *Rue Boucher*	Acad. garçons	Sous contrôle.	15 Frs Maristes.....	....	....	491	51	10	87.50
Acad. du Boulevard. *95, Boul. St-Joseph*	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Ste-Anne.....	....	2	291	72	20	87.50
St-Jos-de-Cartierv.. *5, des Serres*	Acad. filles...	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Croix.....	....	1	200	21	5	58.30
Acad. Laurier..... *405, Laurier-Est*	Acad. filles...	Sous contrôle.	15 SS. Ste-Croix....	....	2	733	55	4	58.30
Ecole Lemoyne..... *2,280 Chris. Colomb*	Acad. filles...	Sous contrôle.	12 SS. Ste-Croix....	....	3	540	17	16	87.50
Acad. Marie-Anne.. *2,950 St-Dominique*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	16 SS. Ste-Anne.....	....	10	1046	26	5	58.30
Ecole St-Arsène.... *3,276 Christ-Colomb*	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne.....	....	8	539	14	1	58.30
Ecole Ste-Cécile.... *3,101 de Gaspé*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	8 SS. Ste-Croix.....	....	5	410	28	10	87.50
Acad. St-Georges... *2,551 Waverly*	Acad. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne.....	....	3	313	25	15	87.50
St-Jos-de-Bordeaux. *Bordeaux*	Acad. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix.....	....	1	176	13	10	87.50
St-Alph-d'Youville.. *1,038 Crémazie*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Croix.....	....	1	185	6	2	58.30
Acad. St-Edouard... *809, de St-Valier*	Acad. filles...	Sous contrôle.	27 SS. Ste-Croix....	....	10	1128	108	17	87.50
St. Luke's Academy. *72, rue Boucher*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Ste-Anne.....	....	7	514	45	7	87.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
MONTREAL, Cité *Suite*									
N-D-du-St-Rosaire . *2,415, Boyer*	Acad. mixte..	Sous contrôle.	17 SS. Ste-Croix....	....	3	667	21	12	87.50
Ecole Dollard..... *2,619, St-Urbain*	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs Maristes.....	....	....	273	21	....	58.30
Ecole Ste-Cécile.... *3,101, de Gaspé*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	....	4	254	9	....	58.30
Ecole St-Etienne... *1,065, Boyer*	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Frs St-Gabriel....	....	....	432	5	....	58.30
St-Gérard-d'Youvill. *4,021, Drolet*	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	2	1	75	12	....	58.30
St-Jean-de-la-Croix. *21, St-Zotique*	Mod. garçons	Sous contrôle.	8 Clercs St-Viateur..	4	....	421	49	....	58.30
St-Nicolas-Ahunt... *6,301, Laverdure*	Mod. agrçons	Sous contrôle.	3 Clercs St-Viateur..	1	....	137	22	....	58.30
St-Jos-de-Bordeaux. *Bordeaux*	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	....	....	86	16	....	58.30
Ec. Christ-Colomb.. *3,121 Christ. Colomb*	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs St-Gabriel...	3	....	525	22	....	58.30
Ecole du St-Rosaire. *2,570 Châteaubriand*	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Clercs St-Viateur	7	....	513	27	....	58.30
Acad. Marg.-Marie.. *6,354, Laverdure*	Mod. filles...	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix.....	....	....	121	11	....	58.30
Ec. Ste-Madeleine.. *45 Ave et Chambord.*	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	4	2	163	14	....	58.30
									2012.00
NAPIERVILLE									
St-Cyprien.....	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. Ste-Anne.....	....	....	181	15	8	87.50
St-Rémi.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Anne.....	....	....	219	48	10	87.50
St-Cyprien.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	85	24	....	58.30
St-Michel.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	82	14	....	58.30
Sherrington.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	42	7	....	58.30
St-Rémi.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Clercs St-Viateur..	....	....	123	10	....	58.30
									408.20
NICOLET									
Nicolet, ville.....	Acad. couvent	Indépendante	21 SS. l'Assomption.	....	....	244	76	28	87.50
St-Grégoire.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. chrét.....	....	....	87	18	....	58.30
Bécancour.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption..	....	....	64	6	....	58.30
Bécancour.....	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. l'Assomption..	....	1	66	17	....	58.30
Gentilly.....	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption..	....	....	77	36	....	58.30
Nicolet, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Ec. chrét.....	....	....	229	35	....	58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
NICOLET—*Suite*									$ cts.
Ste-Angèle	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	95	19	....	58.30
St-Célestin No 1	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	37	11	....	58.30
Ste-Gertrude	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	74	27	....	58.30
Villers	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	57	9	....	58.30
St-Grégoire	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	80	21	....	58.30
St-Léonard	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	57	19	....	58.30
St-Pierre-les-Becq	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	74	6	....	58.30
St-Pierre-les-Becq	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. l'Assomption	....	....	41	20	....	58.30
St-Wenceslas	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	131	7	....	58.30
St-Jos-de-Blandford	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption	....	....	190	16	....	58.30
OTTAWA									961.90
Aylmer	Acad. mixte	Indépendante	14 SS. G. de la Croix.	....	....	216	36	22	87.50
Hull (Ec. Ste-Marie)	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. G. de la Croix.	....	....	453	74	....	58.30
Hull (Ec. N.-Dame)	Acad. garçons	Sous contrôle.	19 Frs Ec. chrét.	....	....	652	72	17	87.50
Hull, (Très-St-Réd.)	Mod. couvent	Sous contrôle.	9 SS. G. de la Croix.	....	2	395	16	....	58.30
Hull (Ecole Cauvin)	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecole chrét.	....	2	222	11	8	87.50
Gracefield	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur	....	....	112	13	....	58.30
Maniwaki	Acad. mixte	Sous contrôle.	9 SS. G. de la Croix.	....	1	358	20	15	87.50
Bouchette	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Sacré-Cœur	....	....	111	9	....	58.30
PONTIAC									583.20
Fort-Coulonge	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	71	8	....	58.30
Iles-aux-Allumettes	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	32	22	....	58.30
Litchfield-Upper	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	105	19	....	58.30
Ste-Mar-de-Quyon	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	115	17	....	58.30
PORTNEUF									233.20
Deschambault	Acad. couvent	Indépendante	9 SS. de la Charité	....	....	102	20	16	87.50
Neuville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation.	....	....	95	20	8	87.50
St-Augustin	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	5 SS. Congrégation.	....	....	86	15	10	87.50
St-Casimir, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét.	....	....	185	24	7	87.50
St-Raymond, village	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ecoles chrét.	....	....	190	46	9	87.50
Bois-de-l'Ail	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	58	8	....	58.30
Cap-Santé, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	50	6	....	58.30
Grondines No 2	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	26	7	....	58.30
Pont-Rouge	Acad. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes	....	....	108	23	3	58.30
N.-D-des-Anges	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. S-C.-de-Marie	....	1	181	19	....	58.30
Neuville	Mod. garçons	Sous contrôle.	2 Frs. Inst. chrét.	....	....	63	10	....	58.30
Pont-Rouge	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité	....	2	137	6	....	58.30
Portneuf	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. de St-Louis	....	....	191	27	....	58.30
St-Alban, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours.	....	....	138	12	....	58.30

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
PORTNEUF *Suite*									$ cts.
St-Basile, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Perp. Secours			136	13		58.30
St-Basile, village	Mod. garçons	Sous contrôle.		1		26	14		58.30
St-Casimir, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Providence			248	15		58.30
Ste-Catherine	Mod. mixte	Sous contrôle.			1	40	8		58.30
Les-Ecureuils	Mod. mixte	Sous contrôle.			2	93	8		58.30
St-Raymond, village	Mod. couvent	Indépendante	8 SS. de la Charité			130	35		58.30
St-Raymond, village	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité		2	239	6		58.30
St-Rémi, Lac au Sab	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Cœur-Marie			151	11		58.30
St-Ubalde	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. Serv. de Marie.		1	143	15		58.30
									1486.90
QUÉBEC-COMTÉ									
Village Montmorenc	Acad. garçons	Sous contrôle.			8	336	9		58.30
Beauport	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ec. chrét.		2	252	21	6	87.50
Beauport	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Congrégation			350	35	20	87.50
Bellevue	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation			124	40	11	87.50
Vill. de la J.-Lorette	Acad. couvent	Indépendante	6 SS. de St-Louis			93	28	6	87.50
St-Colom-de-Sillery	Acad. couvent	Indépendante	42 SS. Jésus-Marie			180	56	32	87.50
Tr-Carré de Charlb	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.	6 SS. Bon-Pasteur		3	211	44	7	87.50
Tr-Carré de Charlb	Acad. garçons	Sous contrôle.		2	2	108	15	10	58.30
Anc-Lorette, village	Mod. mixte	Sous contrôle.			4	189	24		58.30
Cap Rouge (S-Félix)	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			59	6		58.30
Vill. de la J.-Lorette	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ecoles chrét			145	36		58.30
Vill. de la J.-Lorette	Mod. filles	Sous contrôle.	5 SS. de la Charité		1	215	11		58.30
Ste-Foy	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			94	18		58.30
St-Ls-de-Courville	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. St-Joseph			283	23		58.30
Vill. Montmorency	Mod. mixte	Sous contrôle.	9 SS. St-Joseph			376	9		58.30
Ste-Foy	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Bon-Pasteur			81	13		58.30
									1020.50
QUÉBEC, CITÉ									
Ac. Com. (St-Roch)	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ecoles chrét.	6		841	161	22	87.50
Académie St-Joseph	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. chrét.	5	1	638	62	40	87.50
Ecole St-Malo	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Maristes			450	46	12	87.50
Ecole St-Sauveur	Acad. garçons	Sous contrôle.	22 Frs Ecoles chrét.	2		783	214	25	87.50
Bon-Pasteur	Acad. couvent	Sous contrôle.	13 SS. Bon-Pasteur			300	63	28	87.50
Limoilou	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	18 SS. S-Cœur-de-M			620	59	10	87.50
N.-D-de-Jac-Cart	Acad. couvent	Sous contrôle.	14 SS. Congrégation			520	58	38	87.50
Limoilou	Acad. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Sacré-Cœur	2		468	74	7	87.50
St-Jean-Baptiste	Acad. couvent	Sous contrôle.	18 SS. de la Charité		7	952	172	49	87.50
St-Malo	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation		2	420	41	7	87.50
St-Roch	Acad. couvent	Indépendante	20 SS. Congrégation			314	35	49	87.50
St-Sauveur	Acad. couvent	Indépendante	7 SS. Congrégation			217	24	13	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.— Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
QUÉBEC, CITÉ *Suite*									$ cts.
Académie Filiol	Acad. garçons	Indépendante		1	1	153	135	18	87.50
Acad. Mallet (angl.)	Acad. couvent	Sous contrôle.	7 SS. de la Charité			124	21	17	87.50
Acad. Mallet (franc.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	13 SS. de la Charité			247	42	23	87.50
Ecole J.-Cartier	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét	2		551	70	14	87.50
Acad. Ste-Marie	Acad. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Bon-Pasteur		5	420	31	25	87.50
Ecole St-Roch	Acad. filles	Sous contrôle.	12 SS. Congrégation		3	493	29	4	58.30
Acad. N.-D-du-Che	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. St-Joseph			310	30	16	87.50
Ecole St-Sauveur	Acad. filles	Sous contrôle.	13 SS. Congrégation		7	960	39	10	87.50
Académie St-Louis	Acad. filles	Indépendante	9 SS. Bon-Pasteur			158	40	17	87.50
L'Œuv. du Patron	Mod. garçons	Sous contrôle.	9 Frs St-V-de-Paul			317	16		58.30
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ec. chrét			262	34	19	87.50
Srs de la Char. (orp)	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	26 SS. de la Charité			398	34		58.30
Pens. St-L-de-Gonz	Mod. garçons	Indépendante	13 SS. de la Charité			322	24		58.30
Srs de la C. Ang-Can	Mod. filles	Sous contrôle.	2 SS. de la Charité			18	18		58.30
Cap-Diamant	Mod. filles	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			61	15		58.30
N.-D-de-la-Garde	Mod. filles	Sous contrôle.	4 SS. de la Charité			57	6		58.30
Ec. N.-D-de-Lourde	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. de la Charité			159	32		58.30
Ec. de l'Im. Concep	Mod. mixte	Sous contrôle.			5	248	8		58.30
Orph. St-Sauveur	Mod. mixte	Sous contrôle.	1 Sr. de la Charité		3	112	7		58.30
Ville-Montcalm	Mod. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Ecoles chrét		1	277	31		58.30
N.-D-des-Victoires	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité			105	7		58.30
RICHELIEU									2537.10
Sorel	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Congrégation		2	780	34	14	87.50
Sorel	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs St-V-de-Paul			675	52		58.30
Filiatrault	Mod. couvent	Sous contrôle.	11 SS. St-Joseph			415	26		58.30
St-Aimé	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation			139	22		58.30
St-Ours, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	14 SS. Présentation			140	18		58.30
St-Ours, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Inst chrét			92	13		58.30
St-Robert	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph			155	12		58.30
St-Roch	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph			120	6		58.30
Ste-Victoire	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph			107	13		58.30
St-Aimé	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ste-Croix			81	8		58.30
RICHMOND									612.20
Danville	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur			146	23	13	87.50
Danville	Acad. couvent	Sous contrôle.	10 SS. Congrégation			154	29	8	87.50
Richmond, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sac-Cœur			162	19	8	87.50
Richmond, ville	Acad. filles	Indépendante	8 SS. Congrégation			196	27	14	87.50
La ville de Windsor	Acad. couvent	Sous contrôle.	5 SS. Congrégation		2	237	33	17	87.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap de. l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
RICHMOND--*Suite*									$ ts.
La ville de Windsor..	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Sacré-Cœur...	....	....	209	10	6	87.50
Asbestos.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	4	155	10	....	58.30
Asbestos.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. Congrégation.	....	4	360	10	....	58.30
Bromptonville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Sacré-Cœur...	....	....	150	14	....	58.30
Bromptonville.....	Mod. couvent	Sous contrôle.	7 SS .Congrégation..	....	....	231	25	....	58.30
St-Frs-Xav-de-Br...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Charité...	....	....	75	15	....	58.30
St-Geor-de-Windsor.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption...	....	....	110	14	....	58.30
									874.80
RIMOUSKI									
Rimouski, ville.....	Acad. couvent	Indépendante	10 SS. de la Charité.	....	....	237	62	13	87.50
Ste-Blandine.....	Acad. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. Filles de Jésus.	....	....	119	14	8	87.50
Rimouski, ville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	6 SS. de la Charité..	....	....	222	15	....	58.30
Rimouski, ville.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	5	221	10	....	58.30
Rimouski, paroisse..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	84	7	....	58.30
N.-D.-du-S.-Cœur..	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	67	6	....	58.30
Ste-Anne-de-la-Pte-au-Père.....	Mod. mixte..	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus .	....	....	57	10	....	58.30
Ste-Cécile-du-Bic...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	5	252	37	....	58.30
Ste-Luce No 1.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	60	10	....	58.30
St-Mat-de-Rioux...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	75	22	....	58.30
Ste-Luce No 3.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	133	16	....	58.30
Rimouski.....	Mod. mixte..	Indépendante	5 SS. du Rosaire....	....	....	165	13	....	58.30
St-Simon.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	87	13	....	58.30
St-Valérien.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	64	8	....	58.30
St-Anaclet.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. du Rosaire....	....	....	162	21	....	58.30
									932.90
ROUVILLE									
St-Jean-Baptiste....	Acad. filles...	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Présentation...	....	....	117	13	8	87.50
St-Césaire.....	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	22 Frs Ste-Croix....	....	....	248	54	29	87.50
St-Césaire.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation...	....	3	289	52	16	87.50
Marieville.....	Acad. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation...	....	....	255	38	9	87.50
Ste-Angèle.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	88	21	....	58.30
St-Hilaire.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	95	16	....	58.30
St-Hilaire.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	59	9	....	58.30
Richelieu, village...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph.....	....	....	85	11	....	58.30
St-Mic.-de-Rougem.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	81	9	....	58.30
									641.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instit	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
SAGUENAY									$ cts.
Tadoussac	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	3	130	7	....	58.30
Escoumains	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	21	21	....	58.30
Mille-Vaches	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	56	6	....	58.30
ST-HYACINTHE									174.90
St-Hya. (Ac. Gir.)	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Sacré-Cœur	....	....	574	96	32	87.50
St-Hya. (N.-D.-de-L	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	27 SS. Présentation	....	....	205	34	15	87.50
St-Hyac. (Ac. Prince	Acad. couvent	Sous contrôle.	12 SS. Présentation	....	1	416	25	20	87.50
St-Charles, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Présentation	....	....	52	8	....	58.30
St-Charles, village	Mod. filles	Indépendante	5 SS. Présentation	....	1	39	17	....	58.30
St-Denis, village	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Congrégation	....	....	111	24	....	58.30
Girouard (Ec. Raym	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	246	19	....	58.30
Girouard (Ec. Laroq	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	210	32	....	58.30
St-Denis, village	Mod. garçons	(Sous cont. et indépend.)	6 Clercs St-Viateur	....	....	118	38	....	58.30
St-Hyac. (E. St-Jos)	Mod. mixte	Indépendante	5 SS. St-Joseph	....	....	69	50	....	58.30
Ste-Marie-Madel	Mod. mixte	Sous contrôle.	5 SS. St-Joseph	....	....	125	12	....	58.30
Salvail	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. St-Joseph	....	....	109	9	....	58.30
La-Providence	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. St-Joseph	....	....	201	22	....	58.30
St-Barnabé	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	126	16	....	58.30
ST-JEAN									903.80
St-Jean, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	....	8	6	508	63	25	87.50
St-Jean, ville	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation	....	....	473	27	31	87.50
Ste-Marg-de-Blairf	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	48	9	....	58.30
St-P-de-l'Ile-aux-N	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	61	11	....	58.30
ST-MAURICE									291.60
Shawinigan-Falls	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Ec. chrét	..	2	604	55	14	87.50
Shawinigan	Acad. mixt	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	163	21	7	87.50
Yamachiche	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	152	22	13	87.50
Yamachiche	Acad. garçons	Sous contrôle.	6 Frs Ec. chrét	....	....	150	37	20	87.50
Pte-du-Lac, village	Mod. couvent	Indépendante	4 SS. G. de la Croix	....	....	48	14	....	58.30
Pte-du-Lac, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. G. de la Croix	....	....	134	7	....	58.30
St-Elie-de-Caxton	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. Filles de Jésus	....	....	184	22	....	58.30
SHEFFORD									524.90
Granby, vil., N-D-de	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	22 SS. Présentation	....	....	598	42	9	87.50
Granby, vil. N-D-de	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Sacré-Cœur	....	....	530	67	14	87.50

RÉSUMÉ des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
									$ cts.
SHEEFORD *Suite*									
Waterloo, ville	Acad. couvent	Indépendante	8 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	79	13	5	87.50
Roxton-Falls, village	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Présentation	....	3	150	20	8	87.50
Ely-Sud	Mod. mixte	Sous contrôle.	7 SS. Sacré-Cœur	....	....	140	20	....	58.30
Ste-Pudent. village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	92	8	....	58.30
Waterloo, ville	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Maristes	....	....	129	14	....	58.30
Lawrenceville	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	58	14	....	58.30
St-Théophile-d'Ely	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	75	17	....	58.30
Shefford, St-Fr-Xav.	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. St-Joseph	....	....	106	22	....	58.30
Roxton-Falls, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 SS. Présentation	....	....	79	7	....	58.30
SHERBROOKE									758.10
Acad. St-Patrice	Acad. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Présentation	....	1	125	27	23	87.50
Acad. Mt N.-D	Acad. couvent	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation	....	2	383	32	8	87.50
Pens. Mt-N.-D	Acad. couvent	Sous contrôle.	32 SS. Congrégation	....	....	540	163	123	87.50
Acad. Ste-Marie	Acad. filles	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation	....	1	456	27	22	87.50
Acad. du S.-Cœur	Mod. garçons	Sous contrôle.	15 Frs du S.-Cœur	....	....	626	45	....	58.30
Ecole Laroeque	Mod. garçons	Sous contrôle.	11 Frs Sacré-Cœur	....	....	491	19	....	58.30
Ac. St-J-Bte	Acad. garçons	Sous contrôle.	13 Frs Sacré-Cœur	....	....	521	40	13	87.50
Acad. N.-D	Mod. filles	Sous contrôle.	8 SS. Congrégation	....	2	490	18	....	58.30
SOULAGES									612.40
St-Laurent-des-Cèd.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Congrégation	....	....	184	25	6	87.50
Cot. du-Lac (St-Ign)	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	60	7	....	58.30
Stat-du-Cot. village	Mod. mixte	Sous contrôle.	4 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	219	13	....	58.30
Rivière-Beaudette	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	88	8	....	58.30
Du-Ruisseau	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	57	12	....	58.30
St-Clet	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	1	101	7	....	58.30
St-Dom-des-Cèdres	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	60	20	....	58.30
Pont-Château	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	1	49	15	....	58.30
Ste-Mar-de-St-Polyc	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	1	....	43	8	....	58.30
St-Polycarpe	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne	....	....	108	14	....	58.30
St-Polycarpe	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	1	55	6	....	58.30
St-Zotique, village	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	49	9	....	58.80
STANSTEAD									728.80
Coaticook	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Présentation	....	....	343	47	9	87.50
Coaticook	Acad. garçons	Sous contrôle.	7 Frs Sacré-Cœur	....	....	250	36	4	87.50
Magog, ville	Acad. garçons	Sous contrôle.	10 Frs Sacré-Cœur	....	....	374	23	10	87.50
Magog, ville	Acad. couvent	Sous contrôle.	9 SS. Sacré-Cœur	....	....	338	20	2	58.30
Stanstead	Acad. couvent	Indépendante	9 Rel. Ursulines	....	....	92	37	16	87.50
St-Bernardin-Égilde	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS Présentation	....	....	76	8	....	58.30

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
STANSTEAD *Suite*									$ cts.
St-Suz-de-Bnd-Line.	Mod. mixte..	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation...	....	....	87	9	...	58.30
Stanstead-Plain....	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines.....	....	....	113	15	...	58.30
Beebe-Plain.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	87	14	....	58.30
TEMISCAMINGUE									641.50
Ville-Marie.....	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. G. de la Croix..	....	....	116	18	3	58.30
St-Bruno-de-Guig...	Mod. filles...	Indépendante	8 SS. l'Assomption..	....	....	65	15	...	58.30
Lorrainville.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption..	....	....	120	9	...	58.30
Amos.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	4 SS. l'Assomption..	....	....	149	7	....	58.30
TEMISCOUATA									233.20
Cacouna, village....	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Charité...	....	....	87	25	14	87.50
Fraserville, (B-Pas).	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	10 SS. Bon-Pasteur..	....	3	339	60	20	87.50
Fraserville, (St-Ed).	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Ec. chrét.....	....	....	256	57	18	87.50
Trois-Pistoles No 1..	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	....	3	162	21	9	87.50
Cacouna, village....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	2	39	14	....	58.30
Fraserv. E. St-F-X..	Mod. garçons	Sous contrôle.	5 Frs Ec. chrét.....	....	2	227	27	...	58.30
Ile-Verte.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	....	1	35	18	....	58.30
Ile-Verte.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	.....	....	1	40	27	...	58.30
N.-D-du-Lac.....	Acad.couvent	Indépendante	4 SS. Filles de Jésus .	....	....	81	29	8	87.50
N.-D-du-Portage...	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	48	7	...	58.30
St-Arsène.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	111	39	....	58.30
St-Eloi.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	.....	....	2	71	14	....	58.30
St-Jean-de-Dieu....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	154	20	....	58.30
St-Math-de-Cabano.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. du Rosaire....	....	....	254	26	....	58.30
St-Math-de-Cabano.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	3	141	26	....	58.30
St-Epiphane.....	Mod. mixte.	Sous contrôle.	.....	....	3	130	19	...	58.30
Frasr. St-Edouard..	Mod. mixte..	Indépendante	.....	....	3	65	8	....	58.30
St-Louis du Ha! Ha!	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	1	42	8	...	58.30
St-Honoré.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	40	10	..	58.30
Fraserv. Ec. St-Frs..	Mod. filles...	Sous contrôle.	8 SS. St-Enf-Jésus...	....	....	265	28	....	58.30
Fraserv. Ec. St-Lud.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. chrét.....	....	....	102	32	...	58.30
TERREBONNE									1370.30
St-Jovite.....	Acad.couvent	Indépendante	5 SS. de la Sagesse...	....	....	107	14	13	87.50
St-Agathe-des-Mts,.	Acad.couvent	Indépendante	6 SS. de la Sagesse...	....	....	165	32	20	87.50
St-Jérôme, ville....	Acad.couvent	(Sous cont. et indépend.)	28 SS. Ste-Anne.....	....	....	179	49	13	87.50
St-Jérôme, ville....	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ec. chrét.....	....	5	449	62	23	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des écoles modèles catholiques subventionnés.—Année 1917–18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917–18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
TERREBONNE *Suite*									$ cts.
Ste-Thérèse, village.	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	15 SS. Congrégation	....	....	393	53	22	87.50
Terrebonne, ville...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Congrégation..	....	....	208	16	8	87.50
Terrebonne, ville...	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	5 Clercs St-Viateur..	....	....	386	60	52	87.50
Ste-Ag-des-Mts, vill.	Acad. garçons	Sous contrôle.	8 Frs Sacré-Cœur...	....	....	235	34	10	87.50
Ste-Adèle.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. Providence....	....	....	168	17	....	58.30
Ste-Anne-des-Plnes.	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	1	83	7	....	58.30
Ste-Anne-des-Plnes.	Mod. couvent	Indépendante	5 SS. Ste-Anne.....	....	....	75	31	....	58.30
St-Jovite.....	Mod. garçons	Sous contrôle.	.....	1	....	34	6	....	58.30
Ste-Thérèse, village.	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs St-Gabriel....	....	....	142	26	....	58.30
St-Jérôme, ville.....	Mod. filles...	Sous contrôle.	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	465	12	....	58.30
St-Sauveur.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	3 SS. de la Sagesse...	....	....	91	7	....	58.30
TROIS-RIVIERES									1108.10
Trois-Rivières.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	16 Frs Ec. chrét.....	....	....	442	81	49	87.50
Tr.-Rivières, No 3..	Mod. filles...	Sous contrôle.	4 Rel. Ursulines.....	....	5	310	15	....	58.30
VAUDREUIL									145.80
Rigaud, village.....	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	7 SS. Ste-Anne.....	....	....	78	17	6	87.50
Vaudreuil.....	Acad. garçons	Sous contrôle.	.....	1	2	93	22	13	87.50
Vaudreuil.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. Ste-Anne.....	....	....	125	16	....	58.30
VERCHERES									233.30
Varennes, village...	Acad. couvent	(Sous cont. et indépend.)	9 SS. Ste-Croix.....	....	....	132	31	16	87.50
Varennes, village...	Acad. garçons	(Sous cont. et indépend.)	8 Frs Ec. chrét.....	....	....	184	34	17	87.50
Belœil, village.....	Mod. couvent	(Sous cont. et indépend.)	8 SS. SS. NN..J.-M.	....	1	319	13	....	58.30
Contrecœur, village.	Mod. mixte..	Sous contrôle.	5 SS. SS. NN. J.-M..	....	1	199	19	....	58.30
Ste-Julie.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	3	114	6	....	58.30
St-Marc.....	Mod. mixte..	Sous contrôle.	.....	....	2	76	24	....	58.30
Verchères, village...	Mod. couvent	Sous cont. et indépend.)	7 SS. SS. NN. J.-M..	....	....	150	28	....	58.30
Verchères, village...	Mod. garçons	Sous contrôle.	3 Frs Ec. chrét.....	....	....	118	22	....	58.30
WESTMOUNT									524.80
Acad. St-Paul.....	Acad. filles...	Sous contrôle.	9 SS. Congrégation..	....	....	224	48	19	87.50
Outremont, village..	Acad. garcons	Sous contrôle.	9 Clercs St-Viateur..	4	....	290	51	18	87.50

Résumé des rapports des collèges classiques, des académies et des école modèles catholiques subventionnés.—Année 1917-18.—*Suite.*

COMTÉS ET MUNICIPALITÉS	Degré de l'institution	Est-elle sous contrôle des commissaires ou indépendante ?	PERSONNEL ENSEIGNANT			ÉLÈVES			Subventions accordées sur le fonds de l'éducation supérieure en 1917-18
			Religieux et religieuses	Laïques		Total des élèves	D'après le rap. de l'instit.		
				Instituteurs	Institutrices		Dans le cours modèle	Dans le cours académique	
WESTMOUNT *Suite*									$ cts.
Ste-Madeleine	Mod. mixte	Sous contrôle.	6 SS. Ste-Croix	3	10	491	54	....	58.30
Outremont, village	Acad. filles	Sous contrôle.	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	274	21	6	87.50
Acad. St-Léon	Acad. garçons	Sous contrôle.	12 Frs Ec. chrét.	....	....	240	55	17	87.50
WOLFE									408.30
D'Israéli, village	Acad. filles	(Sous cout. et indépend)	10 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	259	14	14	87.50
Beaulac	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. SS. NN. J.-M.	....	....	114	11	....	58.30
St-Camille	Mod. mixte	Sous contrôle.	2 SS. l'Assomption	....	....	90	17	....	58.30
Weedon-Centre	Mod. mixte	Sous contrôle.	8 SS. Présentation	....	....	256	13	....	58.30
Wotton	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	65	14	....	58.30
D'Israéli, village	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	....	33	11	....	58.30
Ham-Nord	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	85	11	....	58.30
YAMASKA									437.30
St-François, village	Acad. mixte	Indépendante	11 SS. G. de la Croix.	....	....	129	28	15	87.50
Baie-du-Febvre	Mod. garçons	Sous contrôle.	4 Frs Ec. chrét.	....	....	110	25	....	58.30
Baie-du-Febvre	Mod. couvent	Indépendante	7 SS. l'Assomption	....	....	55	18	....	58.30
St-Ths-de-Pierv. vill	Mod. couvent	Indépendante	6 SS. l'Assomption	....	....	133	15	....	58.30
St-Ths-de-Pierv. vill	Mod. garçons	Sous contrôle.	....	1	3	147	17	....	58.30
St-David, village	Mod. mixte	(Sous cont. et indépend.)	6 SS. Présentation	....	....	95	14	....	58.30
St-Guillaume, villag	Mod. couvent	Indépendante	11 SS. l'Assomption	....	....	91	36	....	58.30
St-Guillaume, villag	Mod. garçons	Sous contrôle.	6 Frs de la Charité	....	....	117	14	....	58.30
St-Michel, village	Mod. couvent	Indépendante	10 SS. l'Assomption	....	....	56	6	....	58.30
St-Zéphirin	Mod. mixte	Sous contrôle.	....	....	2	75	11	....	58.30
Pierv. N.-D-de vill	Mod. mixte	Sous contrôle.	3 SS. l'Assomption	....	....	135	8	....	58.30
									670.50
									5478580

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

UNIVERSITÉS, COLLÈGES AFFILIÉS

Universités, Collèges affiliés et écoles normales	Subventions du gouvernement	Revenus annuels	Dépenses annuelles	Montant total des dotations	Valeur des édifices et des propriétés foncières	Nombre de volumes de la bibliothèque	Nombre des diplômes accordés
Université McGill	25,000	1,020,478	1,038,210	11024273	9,216,570	188,000	152
Université et Collège Bishop	2,500	36,016	37,792	221,727	258,689	11,200	6
"Stanstead Wesleyan College"	.....	.....	.....	.....	.....	Pas de	rapport.
Collège Macdonald, (école normale du)	.....	.....	.....	.....	2,000,000	7,000	16

PROTESTANTE—1917-1918.

ET ÉCOLES NORMALES.

FACULTÉS	Nombre d'années dont se compose le cours d'études	Nombre de semaines durant l'année scolaire	Nombre de professeurs et de conférenciers	Nombre d'étudiants inscrits	Nombre d'étudiants (garçons)	Nombre d'étudiants (filles)	Nombre total d'étudiants	Nombre des étudiants gradués	Nombre de prix donnés	Nombre de boursiers	Montant total annuel des bourses
Arts	4	32	45	146	193	185	378	48	.....	17	$1,470
Médecine	5	36	55	152	442	4	446	67	.....	.....	.....
Droit	3	32	14	20	40	4	44	12	.....	2	150
Sciences	4	36	40	70	182	.....	182	25	.....	6	475
Total	16	136	154	388	857	193	1,050	152	.....	25	2,095
Arts	3	36	9	18	25	20	45	6	.....	14	1,000
Théologie	2	36	4	1	5	.....	5	.....	.....	9	1,305
Total	5	72	13	19	30	20	50	6	.....	23	$2305
Modèle	1	.....	.....	12	.....	.....	49	12	4	5	.....
Elémentaire	1	40	13	149	.....	.....	111	149	10	54	.....
Kindergarten	2	.....	.....	8	.....	.....	38	8	.....	.....	.....
Total	4	40	13	169	.....	.....	198	169	14	59	.....

EDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET ACADÉMIES—*Suite.*

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES					DÉPENSES		
	Des commissaires ou syndics	Fonds de l'éducation supérieure, 1919-17	Rétribution mensuelle	D'autres sources	Revenus annuels	Traitements des professeurs	Divers	Totaux
Montréal	.....	1,185	26,089	.....	27,274	57,968	.....	57,968
Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Technical School, Montreal	.....	.....	7,235	.....	7,235	37,365	.....	37,365
Girls' High School, Montréal	.....	.....	19,792	.....	19,792	33,623	.....	33,623
Girls' High School, Québec	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Stanstead Wesleyan College School	1,776	350	36,629	5,466	44,221	18,286	10,441	28,727
Total	1,776	1,535	89,745	5,466	98,522	147242	10,441	157683
Aylmer	4,563	442	657	2,568	8,230	3,375	6,330	9,705
Ayer's Cliff	1,673	511	533	2,735	5,452	1,600	815	2,415
Bedford	2,723	300	327	20	3,370	1,993	1,301	3,294
Buckingham	348	716	424	2,372	3,860	3,350	1,035	4,385
Coaticook	705	462	4,816	1,269	7,252	3,850	3,540	7,390
Cookshire	2,429	442	625	1,392	4,888	2,699	2,153	4,852
Cowansville	4,396	803	685	1,343	7,227	3,273	3,954	7,227
Danville	3,857	430	372	557	5,216	3,260	2,517	5,777
East Angus	4,375	498	445	.....	5,318	2,580	2,738	5,318
Gault Institute	3,912	567	693	1,032	6,204	4,778	1,426	6,204
Granby	7,492	458	942	210	9, 02	5,187	3,056	8,243
Huntingdon	4,250	1.689	1,515	206	7,660	4,700	3.251	7,951
Inverness	2,788	42	341	923	4,478	3,223	1,255	4,478
Knowlton	3,610	424	426	831	5,291	2,876	2,394	5,270
Lachute	4,609	470	2,623	1,555	9,257	5,925	3,332	9,257
Lachine	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lennoxville	5,833	442	1,206	417	7,898	4,202	3,356	7,558
Longueuil	8,744	418	659	5,490	15,311	6,188	8,058	14,246
Macdonald College	3,300	452	439	.....	4,191	7,800	900	8,700
Magog	1,891	308	625	1,246	4,070	2,789	924	3,713
New-Carlisle	5,272	.....	.....	.....	5,272	3,443	1,829	5,272
North Hatley	2,920	533	308	727	4,488	2,476	1,213	3,689
Ormstown	2,396	804	600	669	4,469	3,450	1,019	4,469
Outremont	28,105	961	6,752	437	36,255	18,786	14,470	33,256
Richmond	3,278	436	1,459	100	5,273	4,550	912	5,462
Shawville	2,925	809	1,621	339	5,694	3,355	2,978	6,333
Sherbrooke	17,191	468	1,663	.....	19,322	12,420	9,926	22,346
St-Jean	2,639	469	297	16	3,421	1,750	1,640	3,390
St-Laambert	16,733	903	1,928	4,522	24,086	12,111	11,690	23,801
Sutton	2,075	436	833	250	3,594	2,215	1,379	3,594
Ve dun	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Waterville	2,424	420	593	1,164	4,601	3,030	1,571	4,601
Waterloo	4,165	658	210	1,336	6,369	3,225	2,619	5,844
Windsor	1,606	416	3 0	78	2,460	1,887	687	2,574
Total	63227	17,571	34,977	33,804	249579	146346	104268	250614

PROTESTANTE.—ANNÉE 1917-18.—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES.

PROFESSEURS				ÉLÈVES								
	Principaux			Cours			Religion		Age			
Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	Bureau d'examinateurs	Elémentaire	Modèle	Académique	Protestants	Catholiques	De moins de 16 ans	De plus de 16 ans	Nombre total des élèves	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été ouverte
4	3,000	A	McG.	252	346	319	869	48	683	234	917	186
6	1,300	A	C. B.	.....	52	29	67	14	37	44	81	184
31	2,500	A	McG.	.....	289	261	546	4	421	129	550	187
32	2,000	A	McG.	2'3	268	202	679	34	571	142	713	187
9	1,200	A	C. B.	72	62	34	161	7	134	34	168	183
13	3,000	A	C. B.	94	62	57	209	4	150	63	213	181
134	2,166	.....	.....	661	1,079	902	2,531	111	1,996	646	2,642	184

ACADÉMIES

5	1,250	A	C. B.	96	50	8	154	.....	154	.....	154	191
3	800	A	C. B.	24	26	20	70	.....	59	11	70	185
4	1,000	A	McG.	47	27	4	73	5	7	7	78	186
5	1,300	A	C. B.	79	36	19	130	4	119	15	134	188
6	1,700	A	McG.	113	43	34	190	.....	170	20	190	188
4	1,300	A	McG.	71	37	30	131	7	111	27	138	186
5	1,500	A	C. B.	73	53	22	147	1	130	18	148	185
5	1,400	A	McG.	63	34	29	126	.....	107	19	126	183
5	1,200	A	C. B.	76	28	11	113	2	109	6	115	190
7	1,600	A	C. B.	145	43	16	181	23	189	15	204	188
7	2,000	A	McG.	151	39	20	203	7	196	14	210	182
7	1,550	A	C. B.	120	78	55	2 5	18	227	26	253	187
3	1,300	A	C. B.	21	17	22	58	2	49	11	60	189
4	1 500	A	C. B.	61	29	15	105	.....	89	16	10	187
8	1,800	A	McG.	112	65	6	234	3	189	48	237	185
28	2,600	A	C. B.	995	132	33	1,102	58	1,129	31	1,160	185
7	1,250	A	C. B.	143	54	17	206	8	192	22	214	182
10	1,200	A	C. B.	258	44	12	298	16	31	1	314	187
9	1,500	A	C. B.	148	49	20	203	14	211	6	217	182
5	1,00	A	C. B.	122	40	13	160	15	1 0	5	175	186
5	1 000	A	C. B.	103	38	12	153	.....	146	7	153	180
4	1.000	A	C. B.	66	28	16	100	10	93	17	110	190
5	1,450	A	C. B.	67	50	24	137	10	124	23	147	189
27	1,600	A	McG.	560	200	47	792	21	737	76	813	190
7	1,200	A	C. B.	110	62	40	211	1	183	29	212	183
6	1,25	A	C. B.	128	44	37	209	.....	191	18	209	187
14	2,310	A	C. B.	272	117	75	453	11	401	63	464	184
3	750	M	McD.	90	14	2	94	12	103	3	106	183
15	2,10	A	C. B.	335	106	16	44	11	448	9	457	186
3	1,500	A	C. B.	49	25	25	99	.....	94	5	99	185
41	2.000	A	C. B.	397	95	16	505	3	502	6	508	186
5	900	A	C. B.	114	30	18	161	1	156	6	162	183
5	1,500	A	McG.	81	3	17	129	2	120	11	131	185
3	1,000	A	C. B.	41	24	8	73	.....	62	11	73	189
280	1,426	.....	.....	5,331	1,802	813	7,681	265	7,344	602	7,946	185

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

"HIGH SCHOOLS" ET

NOMS DES LOCALITÉS	ELÈVES DES COURS MODÈLE ET ACADÉMIQUE					
	Dictées	Grammaire anglaise et analyse logique	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Montréal	917	620	91	917	551	917
Québec	75	81	81	75	75	51
Techni al School, Montréal	425	425	550	550	425	.....
Girl's High School, Montréal	579	607	470	346	438	473
Girl's High School, Québec	116	111	119	124	98	98
Stanstead Wesleyan Sollege School	162	150	193	213	200	172
Total	2,274	1,994	2,330	2,225	1,787	1,711

ACADÉMIES.

Aylmer	154	115	115	115	115	146
Ayer's Cliff	62	49	52	62	62	49
Bedford	57	44	57	46	57	74
Buckingham	129	85	134	134	75	115
Coaticook	116	116	116	134	134	156
Cookshire	108	108	120	120	120	90
Cowansville	148	108	148	148	140	126
Danville	120	116	105	116	116	97
East Angus	106	45	115	115	88	102
Gault Institute	193	115	193	193	166	177
Granby	139	104	139	139	139	182
Huntingdon	253	253	253	253	253	179
Inverness	54	56	51	60	50	36
Knowlton	75	75	78	78	78	63
Lachute	187	165	237	237	205	174
Lachine	1,007	518	687	729	800	1,043
Lennoxville	167	154	171	212	154	187
Longueuil	209	161	165	165	162	153
Macdonald College	187	69	69	193	187	173
Magog	135	89	92	174	172	157
New-Carlisle	92	92	108	153	119	108
North Hatley	90	62	62	76	76	94
Ormstown	105	91	121	147	121	123
Outremont	681	681	681	681	681	755
Richmond	212	212	212	212	211	172
Shawville	157	118	167	167	129	130
Sherbrooke	450	348	463	463	387	389
St-Jean	67	61	31	106	67	59
St-Lambert	454	266	334	457	260	441
Sutton	99	76	76	76	99	74
Verdun	508	251	251	251	251	492
Waterville	77	59	81	81	70	.....
Waterloo	128	68	61	83	80	114
Windsor	57	30	57	53	57	63
Total	6,789	4,966	5,802	6,429	5,881	6,493

PROTESTANTE—ANNÉE—1917-18—*Suite.*

ÉCOLES SPÉCIALES—*Suite.*

ÉTUDIANT LES PRINCIPALES MATIÈRES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire ancienne	Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue de livres	Langue française	Latin	Grec	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture	Trigonométrie
...	665	562	742	562	175	808	.....	837	445	4	233	3 9	355	21
...	30	81	81	52	52	.....	25	81	59	....	.....	.....	.....	6
...	125	550	469	550	125	427	411	490	79	....	.....	85	.....	13
...	190	346	579	202	96	673	.....	607	322	....	188	96	.....	....
...	54	49	111	33	26	98	.....	124	30	....	91	26	67	....
...	140	150	164	57	57	141	55	193	35	....	98	20	118	4
...	1,204	1,738	2,146	1,456	531	2,147	491	2,332	970	4	610	5 6	540	44

ACADÉMIES.—*Suite.*

...	110	44	151	24	8	107	44	115	15	....	107	5	107	....
...	20	52	59	20	20	42	.....	52	7	....	32	10	40	....
...	12	37	76	4	4	74	12	44	10	....	39	2	74	....
...	17	76	124	28	19	106	.....	75	9	....	106	9	115	3
...	106	46	190	46	34	100	44	190	37	....	43	18	43	....
...	77	54	118	30	30	140	32	120	30	....	78	22	90	4
15	31	79	144	28	22	148	53	108	34	....	110	8	126	....
...	25	55	109	29	29	.....	43	91	28	....	88	29	76	....
14	20	27	114	11	11	65	12	76	15	....	104	8	104	....
...	8	98	180	27	16	177	.....	96	26	....	177	13	177	....
...	22	64	205	20	20	124	37	95	35	....	124	10	190	....
51	52	157	253	84	55	248	57	253	98	....	169	55	198	8
...	15	51	49	22	22	54	11	51	26	....	22	11	38	....
..	45	73	72	27	15	40	24	67	7	....	51	6	63	....
41	96	151	218	6	60	200	146	170	105	....	148	82	177	1
...	114	166	1,141	32	32	1,122	67	466	45	....	1,097	18	1,127	7
...	40	114	195	30	17	195	54	107	22	....	185	17	195	1
...	50	56	308	12	12	314	22	128	25	....	116	5	116	3
...	193	193	181	34	20	193	.....	166	34	....	158	12	138	....
...	58	70	168	13	13	122	.....	92	22	....	152	7	160	1
..	25	34	144	12	12	108	.....	87	6	....	96	8	96	....
33	20	34	100	27	15	94	28	66	8	....	41	10	41	....
19	32	60	135	24	24	97	48	110	41	....	111	12	123	....
231	300	81	782	47	47	.....	222	473	98	....	721	20	755	2
...	212	212	188	40	40	123	.....	142	32	....	172	24	172	....
...	80	154	200	49	37	130	.....	128	55	....	91	19	91	....
110	70	210	436	130	70	447	122	348	111	....	271	28	326	3
35	7	10	106	2	2	67	5	61	10	....	45	1	59	....
...	41	63	451	40	16	457	116	228	66	....	250	16	318	....
...	57	38	92	25	25	98	49	70	26	....	41	13	45	....
...	71	77	508	40	16	492	24	251	77	....	69	.....	235	1
18	19	63	114	18	18	96	.....	78	26	....	85	4	96	2
7	19	49	124	28	17	33	.....	68	32	....	76	7	29	....
...	26	30	67	8	8	71	11	35	11	....	47	4	27	....
574	2,120	2,778	7,502	1,071	806	5,884	1,283	4,707	1,229	....	5,222	513	5,767	36

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS	RECETTES				
	Des commissaires ou syndics	Fonds de l'éducation supérieure, 1917-18	Rétribution mensuelle	D'autres sources	Revenus annuels
Aberdeen					
Arundel	710	221	390		1,321
Athelstan					
Barnston					
Beebe	2,283	350	291	1,054	3,978
Bishop's Crossing	1,181	218	200		1,599
Brownsburg	1,576	210	493		2,279
Bulwer	1,485	222	209	450	2,366
Bury	1,881	221	351	102	2,555
Campbell's Bay	973	174	41	419	1,607
Châteauguay	1,016	192	135	4	1,347
Clarenceville	674	218	580	278	1,750
Compton					
Como					
Dixville	669	332	91	66	1,158
Dunham	694	41	148	25	908
Durham	586	208	34		828
Durham Sud	645	212	61	19	937
Farnham	2,494	237	1,366	2,500	6,597
Frelighsburg	684	279	306	248	1,517
Gaspé	1,395	125	140	505	2,165
Gould	1,106	211		300	1,617
Greenfield Park	6,346	90	55	1,406	7,897
Hatley	639		1,041	1,671	3,351
Hemmingford	840		5		845
Howick		220	176	1,356	1,752
Hull	1,734	218	317	6,476	8,745
Joliette	1,524	212	539	2,046	4,321
Kénogami	4,140	661	213	812	5,826
Kingsbury	758	459	198	189	1,604
Kingsey	795	212	6	344	1,357
Lacolle	636	150	194	120	1,100
La Pêche	775	249	180		1,204
La Tuque		250	131	1,717	2,098
Leeds	481	218	141		840
Mansonville	1,072	275	250	313	1,910
Maple Grove	335	209	93		637
Marbleton	980	255	134	27	1,396
Mégantic	761	213	145	1,070	2,189
Milan		219	45	1,909	2,173
Maisonneuve	25,059	252	1,908		27,219
New Glasgow	656	67	44	357	1,124
New-Richmond	790	125	225		1,140
Paspébiac					
Port-Daniel Centre	640	223	193	39	1,095
Portneuf	594	170	65	96	925
Rawdon	718	209	58	119	1,104
Sawyerville	1,403	314	439	387	2,543
Scotstown	1,899	225	255	285	2,664
Shawinigan	7,240	423	24	2,279	9,966
Shigawake Centre		421	182	868	1,471
St-André					
Ste-Agathe-des-Monts	3,834	214	179	109	4,336
Stanbridge-Est	801	210	307		1,318
Thetford Mines	772	661	409	1,672	3,514
Trois-Rivières	1,436	214	568	936	3,154
Royal George	20,265	267	386	538	21,456
	107,975	11,776	13,941	33,111	166,803

PROTESTANTE.—ANNÉE 1917-18—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES.

DÉPENSES			PROFESSEURS				ÉLÈVES					
				Principaux								
Traitement des professeurs	Dépenses diverses	Totaux	Nombre de professeurs	Traitements	Diplômes	Ecole normale ou bureau d'examinateurs qui a délivré les brevets	Cours élémentaire et modèle	Protestants	Catholiques	Agés de moins de 16 ans	Agés de plus de 16 ans	Nombre de jours pendant lesquels l'école a été en activité
.....	.....	.....	14	$ 1,900	M	McG	379	364	15	365	14	189
1,060	261	1,321	2	700	M	McD	71	68	3	65	6	186
.....	.....	.....	2	450	M	C. B.	43	34	9	40	3	197
820	1,090	1,910	2	500	M	C. B.	46	46	....	43	3	188
1,700	2,278	3,978	3	800	M	McG	123	121	2	120	3	175
1,170	429	1,599	3	550	M	McD	70	64	6	57	13	184
1,770	509	2,279	4	650	M	C. B.	61	59	2	61	.....	186
1,464	902	2,366	3	700	M	C. B.	73	71	2	68	5	187
1,901	654	2,555	4	800	M	C. B.	116	115	1	111	5	165
800	531	1,331	2	450	M	McD	79	79	....	75	4	192
940	535	1,475	3	390	M	McD	45	39	6	45	.....	180
1,550	200	1,750	3	800	M	McG	55	55	....	50	5	188
.....	.....	.....	2	600	M	McD	50	47	3	48	2	186
.....	.....	.....	2	550	M	McD	40	37	3	40	.....	183
800	358	1,158	2	450	M	McD	24	23	1	20	4	186
800	100	900	3	450	M	McD	41	40	1	40	1	180
720	108	828	2	450	M	McD	26	25	1	26	.....	173
770	167	937	2	500	M	McD	48	48	....	45	3	188
2,278	2,752	5,030	5	750	M	McD	139	135	4	139	.....	189
1,350	167	1,517	3	700	M	McG	56	53	3	50	6	190
1,316	849	2,165	2	600	M	C. B.	57	56	1	56	1	180
1,280	337	1,617	3	650	M	McD	42	42	....	31	11	186
3,119	5,436	8,555	8	945	M	McG	229	229	....	229	.....	189
1,516	1,797	3,313	3	600	M	McD	77	74	3	37	40	183
1,128	124	1,252	2	750	M	McD	64	52	12	56	8	188
1,500	252	1,752	3	650	M	McD	83	82	1	72	11	181
4,175	2,887	7,062	6	1,150	M	McD	189	174	15	186	3	190
1,350	3,144	4,494	3	550	M	C. B.	85	75	10	82	3	183
1,374	4,452	5,826	2	650	M	McD	56	53	3	56	.....	189
947	591	1,538	2	600	M	McD	43	40	3	39	4	183
800	284	1,084	2	500	M	McD	31	31	....	28	3	182
980	120	1,100	2	600	M	McD	37	35	2	35	2	187
1,000	225	1,225	1	550	M	McG	73	70	3	56	17	183
1,998	169	2,167	4	700	M	McD	86	81	5	85	1	186
690	150	840	2	450	M	McD	24	19	5	19	5	191
1,075	826	1,901	2	600	M	McD	73	71	2	70	3	182
756	85	841	2	500	M	McG	27	21	6	16	11	192
820	576	1,396	2	500	M	McD	40	37	3	40	.....	184
980	1,209	2,189	3	600	M	McD	81	80	1	69	12	192
757	1,416	2,173	3	520	M	McD	55	47	8	52	3	168
6,429	5,883	12,312	12	1,100	M	McG	736	730	6	724	12	179
810	161	971	2	450	M	McD	54	54	....	49	5	185
950	190	1,140	2	600	A	McG	81	78	3	75	6	193
.....	.....	.....	2	500	M	McD	60	60	....	55	5	188
778	224	1,002	3	550	M	McD	51	49	2	49	2	187
685	239	924	2	400	M	C. B.	23	22	1	22	1	186
850	254	1,104	2	500	M	McD	74	74	....	73	1	190
1,765	684	2,449	3	1,000	M	C. B.	106	94	12	95	11	189
1,655	1,009	2,664	4	650	M	McD	104	103	1	93	11	180
3,939	6,027	9,966	4	950	M	McD	99	84	15	98	1	175
780	691	1,471	2	500	M	C. B.	46	46	....	40	6	189
.....	.....	.....	3	800	M	McD	60	59	1	56	4	184
2,000	1,676	3,676	3	750	M	McD	93	89	4	91	2	184
1,189	129	1,318	3	500	M	C. B.	91	83	8	78	13	191
1,675	1,839	3,514	3	825	M	McD	92	82	10	86	6	187
1,995	1,059	3,054	4	1,000	A	C. B.	133	115	18	132	1	182
8,396	15,719	24,115	13	1,500	A	McG	445	443	2	444	1	185
81,350	71,754	153104	190	673	.....	.....	5,385	5,157	228	5,082	303	185

ÉDUCATION SUPÉRIEURE

ÉCOLES MODÈLES

NOMS DES LOCALITÉS	ÉLÈVES DES ÉCOLES MODÈLES ÉTUDIANT					
	Dictées	Grammaire anglaise	Composition anglaise	Littérature anglaise	Géographie	Histoire sainte
Aberdeen	381	269	269	381	298	346
Arundel	71	71	71	71	71	61
Athelstan	24	24	16	24	24	25
Barnston	41	41	38	38	41	37
Beebe	130	130	48	48	130	124
Bishop's Crossing	57	51	46	46	51	57
Brownsburg	61	54	54	54	61	61
Bulwer	75	42	42	42	75	69
Bury	117	117	117	117	117	117
Campbell's Bay	46	51	51	51	62	66
Châteauguay	45	26	26	45	45	45
Clarenceville	55	55	55	55	55	40
Compton	50	50	46	50	50	49
Como	24	26	24	23	36	37
Dixville	14	14	.....	.....	1	.....
Dunham	11	11	11	11	11	11
Durham	20	18	18	20	20	25
Du ham South	42	41	41	48	48	45
Farnham	119	81	122	81	99	119
Frelighsburg	43	43	38	56	46	50
Gaspé	47	47	47	24	24	24
Gould	39	36	38	39	38	28
Greenfield Park	185	149	149	149	149	29
Hatley	76	7	76	76	58	69
Hemmingford	57	47	64	39	64	38
Howick	65	71	65	83	83	3
Hull	205	2 5	205	205	205	184
Joliette	83	83	83	83	83	81
Kénogami	23	56	56	23	23	54
Kingsbury	32	25	32	43	25	37
Kingsey	31	22	31	31	28	29
Lacolle	37	37	34	37	37	31
La Pêche	29	29	29	29	29	27
La Tuque	47	37	57	81	57	80
Leed	17	24	23	24	26	19
Mansonville	73	73	73	73	73	65
Maple Grove	2	23	23	23	23	23
Marbleton	40	31	29	40	33	37
Mégantic	57	48	38	57	57	56
Milan	50	32	32	46	40	41
Maisonneuve	736	407	407	260	407	726
ew Glasgow	41	32	32	32	38	49
New Richmond	68	43	50	66	55	57
Paspébiac	53	53	33	40	46	52
Port Daniel Centre	38	38	38	38	3	51
Portneuf	17	17	20	17	1	18
Rawdon	49	49	49	49	71	71
Sawyerville	68	68	62	62	68	90
Scotstown	75	48	48	75	5	75
Shawinigan	99	58	58	58	99	98
Shigawake Centre	32	32	32	32	32	38
St-André	51	47	51	51	5	53
Ste-Agathe-des-Monts	93	66	6	93	66	91
Stanbridge E t	70	64	64	63	6	75
Trois-Qivières	98	6	54	98	98	86
Trois-Riv.ères	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Royal George	445	233	2 3	100	233	429
Total	4,675	3,687	3,624	3,600	3,944	4,468

PROTESTANTE.—ANNÉE 1917–18.—*Suite.*

ÉCOLES MODÈLES

LES PRINCIPALES MATIÈRES DU COURS D'ÉTUDES

Histoire du Canada	Histoire d'Angleterre	Arithmétique	Algèbre	Géométrie	Dessin	Tenue des livres	Français	Latin	Physiologie et hygiène	Sciences naturelles	Histoire naturelle et agriculture.
49	236	365	67	35	346	59	269	64	314	16	346
71	25	71	10	10	71	.....	59	25	61	10	61
4	20	37	1	1	.....	.....	15	6	18	.....	23
5	36	45	9	8	45	.....	37	4	37	.....	37
125	70	129	46	46	130	22	46	15	124	.....	124
14	3	70	13	10	70	.....	37	5	44	4	47
9	29	61	9	.....	61	22	61	13	45	.....	61
29	3[illegible]	74	8	3	75	.....	42	4	64	2	69
57	23	117	13	6	117	.....	117	25	55	6	55
38	20	72	6	6	43	.....	51	.....	62	.....	17
3	7	45	.....	.....	45	.....	12	2	45	.....	45
21	3[illegible]	54	15	15	55	41	55	8	32	.....	26
16	31	50	3	.....	50	.....	49	.....	27	.....	49
15	[illegible]	40	2	.....	40	2	26	3	21	.....	37
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	.....	.....	.....	.....
5	6	11	3	.....	11	4	11	1	7	.....	11
11	9	26	5	.....	26	.....	15	3	13	2[illegible]	26
5	36	48	3	3	48	.....	32	5	45	.....	45
60	81	119	3	.....	.....	.....	100	.....	119	.....	119
6	34	55	3	3	56	.....	2[illegible]	2	39	1	53
24	10	24	15	[illegible]	29	.....	29	.....	24	.....	24
25	36	42	12	12	42	.....	36	5	1	.....	28
14	8	2[illegible]	.....	.....	149	.....	62	5	149	.....	50
33	2	76	7	7	6	.....	50	7	69	.....	69
7	2	64	18	15	42	.....	4	7	30	.....	19
15	58	[illegible]1	10	10	61	.....	64	16	61	2	73
199	199	199	4	4	195	44	76	.....	62	.....	205
6	13	8	3	2	8[illegible]	.....	83	1	81	.....	81
6	9	56	.....	.....	56	3	23	6	25	.....	56
.....	25	43	5	5	38	.....	25	4	24	.....	38
4	24	31	8	2	31	8	22	7	16	.....	29
19	15	37	7	4	37	7	29	4	27	.....	33
8	21	29	[illegible]	.....	29	22	29	2	15	29	20
57	47	56	7	1	80	6	47	9	46	.....	80
8	16	26	7	7	9	.....	21	2	.....	.....	15
51	22	73	8	8	73	8	73	3	54	.....	65
3	16	22	5	5	23	8	23	.....	17	[illegible]	18
6	27	40	3	3	40	7	7[illegible]	9	36	.....	40
3	27	81	18	8	.....	.....	48	10	40	.....	24
6	45	55	24	5	35	.....	40	5	45	.....	45
99	52	734	10	10	726	123	240	.....	434	2	434
9	23	54	.....	1	41	8	32	3	24	.....	27
28	35	81	9	9	73	.....	53	11	41	.....	41
26	41	60	8	2	25	8	2[illegible]	10	9	.....	9
19	[illegible]28	51	.....	.....	19	.....	32	.....	36	.....	51
[illegible]	[illegible]7	23	2	2	15	.....	17	.....	14	.....	21
2	3	74	3	3	74	33	74	.....	71	.....	71
24	4[illegible]	101	16	16	106	32	62	12	27	.....	43
35	24	88	20	1[illegible]	88	.....	58	1	39	.....	62
93	5	99	1	1	99	.....	58	.....	56	.....	56
6	2[illegible]	46	8	.....	34	.....	32	.....	24	.....	38
4	39	6[illegible]	1[illegible]	7	60	24	43	10	4[illegible]	.....	53
41	1	91	2	1	93	.....	55	14	91	.....	91
12	27	8[illegible]	1	10	7[illegible]	.....	54	9	72	.....	77
6	74	98	12	12	86	.....	54	26	48	.....	56
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
65	194	445	16	16	436	33	278	32	436	9	403
1,487	2,110	4,827	524	352	4,464	524	3,095	415	3,479	108	3,806

APPENDICE N° VI

PETITS TABLEAUX

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitement.
1	Auger, A.-L.	Charlesbourg, Co. de Québec	30 mai 1919	$(1)1,400
2	Ballantyne, John	Grindstone, (Iles-de-la-Madeleine)	30 juin 1903	200
3	Beaudet, Avellin	St-Agapit, Co. Lotbinière	14 juin 1917	1,400
4	Belcourt, J.-G.-Ephrem	Nicolet, (Nicolet)	18 novembre 1880	1,400
5	Boily, Jos.-Edouard	Roberval, (Lac-St-Jean)	26 juin 1909	1,400
6	Bouchard, J.-A.	Baie St-Paul (Charlevoix)	5 janvier 1916	1,400
7	Buckland, Rév. A. W.	New-Carlisle (Bonaventure)	5 août 1919	450
8	Chabot, Jos.-Alexandre	Lauzon, (Lévis)	30 septembre 1896	1,400
9	Charbonneau, A.-B.	2140, Boulevard Gouin, Bordeaux	3 novembre 1915	1,400
10	Chartrand, Joseph-B.	Aylmer, Co. Ottawa	5 septembre 1917	1,400
11	Chiasson, Mgr. P.	Pointe-aux-Esquimaux (Saguenay)	21 novembre 1917	300
12	Côté, Joseph-Maxime	St-Georges (Beauce)	14 septembre 1900	1,400
13	Cuddihy, Thomas	Montréal, 1350, Av. Delorimier	25 juin 1915	1,400

(1) Par un arrêté en Conseil en date du 30 mai 1919, le gouvernement accorde annuellement aux inspecteurs d'écoles la somme de $400 pour frais de voyage, en plus un boni de $200 leur a été accordé pour l'année scolaire 1919.20.

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1919-20

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
1—La ville des Trois-Rivières; le comté de St-Maurice, excepté les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathias, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan ; le comté de Maskinongé, excepté St-Ignace-du-Lac ; les municipalités de St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur, dans le comté de Berthier	152
2—Les écoles protestantes des Iles-de-la-Madeleine	4
3—Les municipalités de St-Patrice et St-Sylvestre, dans le comté de Lotbinière ; les municipalités de Leeds-Est, Leeds diss., Inverness, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie, St-Ferdinand d'Halifax, Irlande-Nord, Irlande-Sud, St-Alphonse-de-Thetford, Thetford-Mines, Sacré-Cœur-de-Marie, Robertsonville et St-Antoine-de-Pontbriand, dans le comté de Mégantic ; les municipalités de Chester-Est (Ste-Hélène), St-Paul-de-Chester, village, St Paul-de-Chester, paroisse, Chénier, St-Rémi-de-Tingwick, dans le comté d'Arthabaska; la municipalité St-Pierre-de-Broughton, dans le comté de Beauce	160
4—Le comté de Nicolet, excepté Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph de Blandford	161
5—Le comté du Lac St-Jean, excepté les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village, d'Hébertville, paroisse, de LaBarre, et le canton Taché, dans le comté de Chicoutimi	162
6—Le comté de Gaspé et les municipalités scolaires de St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, (St-Edouard-des-Méchins,) et Cherbourg, dans le comté de Matane	126
7.—Les écoles protestantes du comté de Bonaventure, excepté celles des cantons Hope et Port-Daniel	32
8—Dans le comté de Kamouraska: St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère et les cantons Bungay, Parke et Chabot; dans le comté de Témiscouata: N.-D.-du-Portage, St-Antonin, St-Modeste, St-Epiphane, St-Hubert, St-Honoré, St-Louis-de-Ha! Ha! St-Mathias-de-Cabano, N.-D.-du-Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose-du-Dégelé, St-Benoit-Abbé, Rivière-Bleue, St-David-d'Escourt, Les Etroits-du-Lac-Long (canton Botsford) et le canton Robinson	155
9—Le comté de L'Assomption ; celui de Montcalm, excepté St-Donat, et les cantons Chilton (N.-D.-de-la-Merci) et Décarie; les municipalités de Lavaltrie et de Lanoraie, dans le comté de Berthier, et celle de Saint-Paul, dans le comté de Joliette	135
10—Le comté de Témiscamingue ; les municipalités d'Aberdeen, Ile-des-Allumettes, Sheen, Chichester, Waltham, Mansfield et Pontefract, Fort-Coulonge et Ile-du-Calumet, dans le comté de Pontiac. La région traversée par le Grand-Tronc-Pacifique, depuis la limite est du Témiscamingue jusqu'à La-Tuque, inclusivement, et la municipalité de la Rivière-Croche, dans le canton Langelier, comté de Champlain	106
11—Le territoire renfermé dans la préfecture apostolique du Golfe St-Laurent, depuis la rivière Portneuf jusqu'à Blanc-Sablon	30
12—Les municipalités de St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, St-Martin-de-Jersey, St-George, Aubert-Gallion, St-Benoît-Joseph, St-Honoré-de-Shenly, dans le comté de Beauce ; les municipalités de St-Evariste-de-Forsyth, Lambton, (St-Vital), Aylmer, (St-Sébastien), St-Samuel-de-Gayhurst, St-Ludger, Courcelles, (Ste-Martine), St-Hilaire-de-Dorset, dans le comté de Frontenac	145
13—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal, située à l'ouest des rues Bleury et St-Pierre, le district nord de la même municipalité et les municipalités scolaires suivantes : Rivière-St-Pierre, (Verdun), St-Pierre-aux-Liens, St-Léon-de-Westmount, Côte-St-Luc, Ste-Madeleine-d'Outremont, St-Viateur-d'Outremont, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Côte St-François, La Grande-Côte, Les Ecors, St-Elzéar, St-François-de-Sales	107

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
14	Curot, Marie-Jo eph.....	Montreal,1865,rue St-Urbain.....	8 juillet 189 '.....	$ 1.400
15	Dubeau, Joseph-Zoël.....	Ste-Anne-de-la-Pocatière (Kamour.)..	8 juillet 1892.....	1.400
16	Dupuis J.-A.....	Montréal, 156 rue Valois.....	39 avril 1919.....	1,400
17	Filteau, Alphonse.....	Beauport (Québec).....	7 juin 1905	1,400
18	Filteau, L.-M.....	Neuville (Portneuf).....	1 septembre 1915..	1,400
19	Frédéric, J.-A.-M.....	St-Jean (St-Jean).....	11 juillet 1914.....	1,400
20	Genest-Labarre, J.-Evariste..	Victoriaville (Arthabaska)	2 novembre 1896...	1,400
21	Gilman, Aaron-Luther.....	Cowansville (Missisquoi).....	9décembre 1895...	1,400
22	Gosselin, J.-E.....	St-Gervais (Bellechasse).....	17 avril 1917.....	1,400
23	Goulet, Joseph-Onésime.....	St-Gervais (Bellechasse)	16 janvier 1901.....	1,400
24	Goulet, Ls-Philippe.....	Québec, 58, rue Claire-Fontaine.....	18 février 1907	1,400
25	Guay, Louis-Abbon.....	St-David (Lévis).....	26 mai 1894.....	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1919-1920—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
14—Le comté de Stanstead ; celui de Compton, excepté East-Angus, St-Louis-de-Westbury, Eaton, diss., Martinville, Clifton et Newport , les cantons de Spaulding, Dichfield et Woburn, dans le comté de Frontenac	170
15—Le comté de Kamouraska, excepté St-Germain, Ste-Hélène, St-André, St-Alexandre, St-Eleuthère (Pohénégamook), et les cantons Bungay, Parke et Chabot; celui de l'Islet, excepté les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert	150
16—Le comté de Laprairie, excepté St-Jacques-le-Mineur, et les comtés de Châteauguay, Beauharnois et Huntingdon	167
17—Le comté de Montmorency, excepté l'Ile-d'Orléans ; le comté de Québec ; les municipalités de Rivière-à-Pierre, (St-Bernardin), St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Catherine, Lac-St-Joseph, Ste-Christine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville, dans le comté de Portneuf	134
18.—Le comté de Portneuf, excepté les municipalités de Rivière-à-Pierre, St-Bernardin, St-Léonard-de-Port-Maurice, St-Raymond, paroisse, St-Raymond, village, Ste-Christine, Lac-St-Joseph, Ste-Catherine, St-Augustin, Pointe-aux-Trembles, Neuville ; les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, ville, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse, dans le comté de Champlain	140
19.—Les comtés de Napierville, Iberville et St-Jean ; St-Jacques-de-Clarenceville et St-Thomas, dans le comté de Missisquoi, et la municipalité de St-Jacques-le-Mineur, dans le comté de Laprairie	152
20.—Les comtés de Sherbrooke et de Richmond; les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely, dans le comté de Shefford; la municipalité de Ste-Christine, dans le comté de Bagot	155
21.—Les écoles protestantes des comtés de Huntingdon et de Soulanges, celles de Valleyfield et de St-Louis-de-Gonzague, dans le comté de Beauharnois, celles de Lacolle dans le comté de St-Jean, celles de St-Thomas-de-Clarenceville, dans le comté de Missisquoi, et celles du comté de Vaudreuil, excepté la municipalité de Pointe-Fortune ; les comtés de Chambly et de Laprairie	89
22—Les municipalités de St-Marcel, Ste-Perpétue, St-Pamphile, St-Adalbert, dans le comté de L'Islet ; N.-D.-Auxiliatrice-de-Buckland, St-Philémon, St-Magloire, St-Camille, Ste-Sabine, dans le comté de Bellechasse ; St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline, St-Juste-de-Bretenière, dans le comté de Montmagny; Ste-Justine, St-Cyprien, St-Nazaire, St-Abdon, Ste-Rose-de-Watford, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Germaine, St-Léon-de-Standon, Standon, St-Odilon, (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, St-Prosper, dans le comté de Dorchester ; St-Zacharie et Ste-Amélie, dans le comté de Beauce	168
23—Le comté de Champlain, excepté les municipalités de Lac-Chat, Ste-Thècle, village, Ste-Thècle, paroisse, St-Adelphe, St-Stanislas, Laflèche, St-Prosper, Ste-Anne-de-la-Pérade, village, Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse ; les municipalités de St-Etienne-des-Grès, St-Boniface, St-Mathieu, Shawinigan-Falls, La-Baie-Shawinigan, dans le comté de St-Maurice	154
24—Le comté de Montmagny, excepté St-Fabien-de-Panet, St-Paul, Ste-Apolline ; le comté de Bellechasse, excepté Buckland (N.-D.-Auxiliatrice), St-Philémon, St-Magloire, Ste-Sabine, St-Camille et Honfleur	145
25.—Le comté de Lévis, excepté la ville de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon et la partie Est du village de Lauzon; le comté de Dorchester, excepté Standon, St-Abdon, St-Léon-de-Standon, St-Odilon (Cranbourne), St-Benjamin-du-Lac-à-Busque, Ste-Germaine, St-Louis-de-Gonzague, Ste-Justine, Ste-Rose-de-Watford. St-Nazaire, St-Prosper ; Honfleur, dans le comté de Bellechasse	159

TABLEAUX A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
26	Hébert, Joseph	Longueuil (Chambly)	1 septembre 1899	$ 1,400
27	Hubert, Paul	Rimouski (Rimouski)	30 avril 1919	1,400
28	Hunter, Rév.-J. H.	Coaticook (Stanstead)	26 juin 1912	1,400
29	Honeyman, Howard-Arthur	Hull (Ottawa)	18 décembre 1907	1,400
30	Kerr, Rév. Isaac-Newton	Hatley (Stanstead)	1 octobre 1899	450
31	Lamarre, J.-E.	Laprairie (ville), casier postal 1107	25 octobre 1919	1,400
32	Letarte, A.-A.	Québec, 62 rue Maisonneuve	8 février 1917	1,400
33	Lévesque, Louis-Nérée	Roxton-Falls (Shefford)	12 novembre 1877	1400
34	Litalien, L.-J.-E.	Trois-Pistoles (Témiscouata)	26 juin 1914	1,400
35	Longtin, Lorenzo	Montréal, 82 rue Gauthier	29 décembre 1909	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1919-1920.—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
26—Les comtés de Chambly et Verchères; le comté de Richelieu, excepté St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village, St-Marcel, paroisse, St-Robert et St-Louis; les municipalités de N. D.-de-Richelieu, paroisse, Richelieu, village et St-Mathias dans le comté de Rouville.....	140
27—Le comté de Rimouski, excepté St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard, (canton Bédard), et les cantons Biencourt et Chénier ; le comté de Matane, excepté Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, St-Paul-des-Capucins, Dalibaire, Cherbourg, Ste-Florence-de- Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalick.....	173
28.—Les écoles protestantes des comtés de Stanstead et Compton, excepté celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick.....	86
29.—Les écoles protestantes des comtés de Pontiac, d'Ottawa, Labelle et Témiscamingue.....	121
30.—Les écoles protestantes des comtés de Matane et Gaspé, et celles des cantons Hope et Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure.....	39
31.—Le comté de Yamaska , les municipalités de St-Eugène, village, St-Eugène, paroisse, St-Germain, St-Edmond dans le comté de Drummond; les municipalités de St-Aimé, St-Narcisse, St-Marcel, village, St-Marcel, paroisse, St-Robert et St-Louis, dans le comté de Richelieu.....	157
32—Dans le comté de Labelle, les municipalités, suivantes: L'Ange-Gardien, Notre-Dame-des-Neiges-de-Masson, Buckingham-Est, Buckingham ville, Buckingham canton, Lochaber et Gore, St-Sixte, Mulgrave et Derry, Notre-Dame-de-la-Salette, Notre-Dame-de-la-Garde, Notre-Dame-du-Laus, Notre-Dame-de-Pontmain, Kiamika, St-François-Régis, Chûtes-Victoria, Mont-Laurier, Campbell, Robertson et Pope, Lac-Gatineau,Cantons-Unis, St-Malachie, Val-Barrette, Plaisance, Ste-Angélique-de-Papineauville, St-André Avellin, Papineauville, Montebello. Notre-Dame-de-Bonsecours-de-Montebello, Ripon (St-Casimir), Lac-Escréar, Montpellier..... Dans le comté d'Ottawa, les municipalités suivantes: Templeton-Nord, Templeton-Est. Dans le comté de Montcalm: le canton Décarie.....	133
33.—Le comté de Drummond, excepté les municipalités de Durham-Sud (St-Fulgence), St-Pierre-de-Durham, Kingsey et Kingsey-Falls; le comté de Bagot, excepté St-Dominique, Ste-Rosalie, St-Pie et Ste-Christine; les municipalités de St-Guillaume-d'Upton, Saint-Bonaventure, St-Pie-de-Guire et St-François, dans le comté de Yamaska.....	166
34— Dans le comté de Témiscouata: Fraserville, Rivière-du-Loup, Cacouna, paroisse, Cacouna, village, St-Arsène, L'Isle-Verte, St-Paul-de-la-Croix, St-Jean-de-Dieu, St-Eloi, Ste-Françoise, St-Cyprien, St-Clément, Trois-Pistoles No 1, Trois-Pistoles No 2, St-Joseph-de-Viel, Rivière Trois-Pistoles, Raudot, N.-D.-des-Sept-Douleurs et les cantons Auclair et Rouillard; dans le comté de Rimouski: St-Simon, St-Mathieu, St-Fabien, St-Médard (Bédard) et les cantons Biencourt et Chénier.....	131
35—Le comté de Jacques-Cartier ; les comtés de Soulanges, de Vaudreuil et celui de Laval, excepté St-François-de-Sales, Côte St-François, St-Vincent-de-Paul, Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Côte-des-Lacasse, Côte-des-Perron, Ste-Rose, village, Youville.	145

TABLEAU A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
36	Maltais, Rodolphe	A lmer-Est (Wright)	18 avril 1917	$ 1,400
37	Marien, J.-Gervais	St-Jean (St-Jean)	6 juillet 1912	1,400
38	McCutcheon, Oliv.-Fairfield.	Leeds village (Mégantic)	4 janvier 1904	1,400
39	McOuat, John-W	Lachute (Argenteuil)	8 juillet 1892	1,400
40	Miller, C.-J.	Montréal, 1325. Delorimier, Av	28 février 1911	1,400
41	Millette, Antonio	Pointe-au-Pic (Charlevoix)	6 octobre 1915	1,400
42	Normand, Frédéric-J	St-Aimé (Richelieu)	18 septembre 1909	1,400
43	Pagé, Louis-Omer	St-Louis-de-Lotbinière (Lotbinière)	15 octobre 1897	1,400
44	Paquin, J.-Arsène	Joliette (Joliette)	5 juillet 1912	1,400
45	Parker, John	Leeds Village (Mégantic)	4 janvier 1904	2,600
46	Plamondon, Charles	St-Bruno (Lac-St-Jean)	28 août 1912	1,400
47	Primeau, J.-Bte	St-Jérôme (Terrebonne)	1 septembre 1899	1,400

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1919-20—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION.	Nombre d'écoles sous contrôle
36—Dans le comté d'Argenteuil, les municipalités suivantes ; St-André paroisse, St-André village, Arundel, Carillon, Chatham No 1, Grenville No 1, Grenville No 2, Grenville No 3, Howard, St-Adolphe, Lachute, Lac-des-Seize-Iles, Morin (canton), Notre-Dame-de-Montfort, Ste-Jérusalem, Ste-Marguerite-de-Brown's-Gore, Wentworth, (St-Michel), Chatham No 2, (Brownsburg). Dans le comté de Terrebonne, les municipalités suivantes: Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, St-Faustin, Ste-Agathe paroisse, Ste-Agathe village, St-Jovite. Dans le comté de Montcalm, les municipalités suivantes: St-Donat, Canton Mousseau (L'Ascension), St-Agricole et Notre-Dame-de-la-Merci (canton Chilton). Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes: Addington, Hartwell (St-Félix), l'Annonciation, La-Conception, La-Minerve, La-Nativité-de-Labelle, Macaza, Loranger, Nominingue, Notre-Dame-de-la-Paix, Preston, St-Rémi-d'Amherst, Ste-Valérie-de-Ponsonby, Ste Véronique-de-Turgeon, Papineau, Brébeuf (Coupalville), Suffolk (St-Emile), Lac-Windigo, Labelle, Canton Boyer	151
37—Dans le comté de Pontiac, les municipalités suivantes: Campbell's-Bay, Ste-Elizabeth-de-Franktown, Onslow-Sud, Notre-Dame-des-Quinze, Aldfield-Sud, Portage-du-Fort, Bryson, Onslow-Nord, Bristol, Leslie et Claphan, Aldfield-Est. Le comté d'Ottawa, excepté Templeton-Nord et Templeton-Est. Dans le comté de Labelle, les municipalités suivantes : Denholm et Bowman, Portland-Ouest, et l'école No 5 de N.-Dame-du-Laus	123
38—Les écoles protestantes de la cité de Québec, et des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Mégantic, Dorchester, Lotbinière, Beauce, Wolfe; celles de Lac-Mégantic, Whitton, Marston, Hampden, Winslow-Sud, Lingwick, dans le comté de Compton	73
39—Les écoles protestantes des comtés d'Hochelaga, Argenteuil, Jacques-Cartier, Deux-Montagnes, Terrebonne, L'Assomption, Montcalm et Joliette; celles de Pointe-Fortune, dans le comté de Vaudreuil et celles de la cité de Montréal	121
40—La partie de la municipalité scolaire catholique de la cité de Montréal située à l'est des rues St-Pierre, Bleury et Christophe-Colomb au nord de la rue Mont-Royal, puis à l'est de la rue Garnier au nord du C. P. R., ainsi que les municipalités scolaires suivantes : St-Bernardin-de-Montréal, St-Jules, Côte-St-Léonard, Côte-St-Michel, Rivière-des-Prairies village, Rivière-des-Prairies paroisse, Sault-au-Récollet, St-Charles-du-Bas-du-Sault, Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles	95
41—Le comté de Charlevoix	105
42—Le comté de St-Hyacinthe; celui de Rouville, excepté les municipalités de l'Ange-Gardien; N.-Dame-de-Richelieu, paroisse, Richelieu, village, St-Mathias; les municipalités de St-Dominique, Ste-Rosalie et St-Pie, dans le comté de Bagot	165
43—Le comté de Lotbinière, excepté St-Patrice et St-Sylvestre; les municipalités de Somerset-Nord (Ste-Julie), Ste-Anastasie, Nelson, dans le comté de Mégantic	140
44—Le comté de Joliette, excepté la municipalité de St-Paul; celui de Berthier, excepté Lanoraie, Lavaltrie, St-Barthélemi, St-Cuthbert et St-Viateur; St-Ignace-du-Lac, dans le comté de Maskinongé	143
45—Les ecoles protestantes supérieures de la province, excepté celles des comtés de Gaspé et de Bonaventure	102
46—Le comté de Chicoutimi, moins le canton Taché; les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville, village et paroisse, et La-Barre, dans le comté du Lac-St-Jean	140
47—Le comté des Deux-Montagnes; celui de Terrebonne, excepté St-Faustin, Ste-Jovite, Ste-Lucie (Doncaster), Ste-Marguerite, Ste-Adèle, Ste-Adèle paroisse, Ste-Agathe village et paroisse ; dans le comté de Laval, les municipalités suivantes: Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Bas-de-la Petite-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose, Haut-de-la-Petite-Côte-Ste-Rose, Ste-Rose village, Côte-des-Lacasse, Côte des-Perron	139

TABLEAU—A.—INSPECTEURS D'ÉCOLES

Numéros.	Noms des Inspecteurs.	Résidence des Inspecteurs.	Date de la nomination des Inspecteurs.	Traitements.
48	Rothney, Rév. W.-O.....	Lennoxville, (Sherbrooke).....	1ère nom.: 12 juillet 1911.... 2e nom.: 27 avril 1917.....	$ 1,400
49	Roy, Georges.....	D'Israéli (Wolfe).....	5 septembre 1917..	1,400
50	Simard, A.-Hidallah.....	Baie-St-Paul (Charlevoix).....	20 mai 1897.....	300
51	Tanguay, Amédée.....	Roxton-Falls (Shefford).....	22 novembre 1887..	1,400
52	Taylor, Rev. Ern.-Manly....	Knowlton (Brome).....	4 juin 1889.....	1,400
53	Thériault, Ls.-Albin	Havre-aux-Maisons (Iles-de-la-Mad...	21 août 1912.....	700
4	Turcotte, Jos-Marie-Arthur..	Ste Famille (Montmorency).....	16 juin 1905.....	1,400
55	Vien, Georges-Stanislas.....	Lauzon-Ouest (Lévis).....	12 novembre 1877...	1,400
56	Warren, Thomas	St. François (Montmagny).....	7 octobre 1913.....	1,400
57				

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—1919-20—(*Suite*).

DÉLIMITATION DES DISTRICTS D'INSPECTION	Nombre d'écoles sous contrôle
48—Les écoles protestantes des comtés de Drummond, Richmond, Sherbrooke et Bagot; celles du comté de Shefford, excepté les écoles des cantons de Granby et de Shefford; celles de Tingwick, dans le comté d'Arthabaska	74
49—Le comté de Brome, celui de Missisquoi, excepté St-Jacques et St-Thomas-de-Clarenceville ; le comté de Shefford, excepté les municipalités d'Ely-Nord, Ely-Sud, Stukely-Nord, Lawrenceville et Ste-Anne-de-Stukely ; la municipalité de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville	166
50.—La partie ouest du comté de Saguenay comprise entre le comté de Charlevoix et la rivière Portneuf	30
51—Le comté de Beauce, excepté St-Benoît-Joseph-Labre, St-Zacharie, Metge mette-Sud, St-Côme, St-Théophile, St-Gédéon-de-Marlow, Ste-Aurélie, St-Honoré-de-Shenly, St-Georges, (Aubert-Gallion) St-Martin-de-Jersey, St-Pierre-de-Broughton; la municipalité de St-Méthode-d'Adstock, dans le comté de Frontenac	155
52.—Les écoles protestantes des comtés de Brome, Iberville et Fouville; celles du comté de Missisquoi, excepté les écoles de St-Thomas-de-Clarenceville, et les écoles protestantes des cantons de Granby et de Shefford, dans le comté de Shefford	92
53.—Les Iles-de-la-Madeleine	21
54.—Le comté de Wolfe ; les municipalités de St-Désiré-du-Lac-Noir et de St-Joseph-de-Coleraine, dans le comté de Mégantic; celles East-Angus, St Louis-de-Westbury, Eaton, diss, Martinville, Clifton et Newport, drns le comté de Compton	145
55.—La cité de Québec ; l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency ; les municipalités de Lévis, N.-D.-de-la-Victoire, Bienville, St-Joseph, Lauzon village et la partie est du village de Lauzon, dans le comté de Lévis	97
56.—Le comté d'Arthabaska, excepté, Chester-Est, St-Paul-de-Chester, St-Rémi-de-Tingwick et Chénier; les municipalités de Ste-Sophie-de-Lévrard, Ste-Cécile-de-Lévrard, Ste-Marie-de-Blandford et St-Joseph-de-Blandford, dans le comté de Nicolet; celles de Somerset-Sud (St-Calixte), Plessisville et Notre-Dame-de-Lourdes dans le comté de Mégantic	160
57—Le comté de Bonaventure et les municipalités de Causapscal, village et paroisse, Lac-au-Saumon, paroisse, Lac-au-Saumon, village, St-Léon-le-Grand, St-Benoît-Labre, Amqui, Val-Brillant, Sayabec, Ste-Florence-de-Beaurivage, St-Zénon-du-Lac-Amqui, Awantjish, Matalik, dans le comté de Matane	179

TABLEAU.—B

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

1.—INSTITUTEURS CONGRÉGANISTES

(Montant payé à chaque municipalité : $144).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Bagot	St-Pie, village, école modèle.
Beauce	St-Joseph, village, école modèle.
"	St-Georges, école académique.
Beauharnois	St-Timothée, école m dèl .
"	St-Louis-de-Gonzague, école modèle.
Bellechasse	St-Charles, école modèle.
Berthier	St-Barthélémy, école modèle.
Chambly	Chambly Bassin, école modèle.
"	Boucherville, village No 1, école modèle
Champlain	St-Stanislas, école académique.
Charlevoix	La-Malbaie, école académique.
Deux-Montagnes	St-Eustache, école modèle.
"	Ste-Scholastique, école académique.
Jacques-Cartier	Ste-Geneviève No 1, école modèle.
Labelle	Mont-Laurier, cole modèle.
L'Assomption	St-Henri-de-Mascouche, école modèle.
"	L'Epiphanie, village, école modèle.
Laval	Ste-Rose, école académique.
"	St-Martin, école modèle.
Lévis	N.-D.-de-Charny, école modèle.
L'Islet	Village de Bonsecours, école académique.
Lotbinière	Ste-Croix, école modèle.
Matane	St-Jérôme, village, école modèle.
"	Mont-Joli, école modèle.
Montcalm	St-Jacques, No 1, école académique.
Montmorency	Ste-Anne-de-Beaupré, école académique.
"	Château-Richer, école modèle.
Napierville	St-Rémi, école modèle.
Nicolet	St-Grégoire, école académique.
Portneuf	St Casimir, école académique.
"	St-Raymond, école académique.
"	Neuville, école modèle.
"	St Augustin, école académique.
"	Pont-Rouge, école modèle.
Québec	Beauport, école académique.
"	Village de la Jeune Lorette, école modèle.
Richmond	Danville, école académique.
"	Asbestos, école modèle.
Richelieu	St-Aimé, école académique.
Rouville	St-Césaire, école académique.
St-Maurice	Yamachiche, école académique.
St-Hyacinthe	St-Denis, village, école modèle.
Shefford	Granby, village, école académique.
Terrebonne	Ste-Thérèse, école modèle.
Verchères	Verchères, école modèle.
"	Varennes, village, école académique.
Yamaska	Baie-du-Febvre, école modèle.
"	St-Guillaume, village, école modèle.

Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000.00 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des Instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons.

II.—INSTITUTEURS LAIQUES

(Montant payé à chaque municipalité : $144).

COMTÉS	MUNICIPALITÉS ET DEGRÉ DE L'ÉCOLE
Beauharnois	St-Stanislas, école modèle.
Bellechasse	St-Michel, école modèle.
"	St-Gervais, école modèle.
Berthier	St-Gabriel-de-Brandon, village, école modèle.
"	Lanoraie, village, école modèle.
Bonaventure	St-Bonaventure, école académique.
Charlevoix	Les-Eboulements, école modèle.
Champlain	Champlain, école modèle.
Châteauguay	Chateauguay, école modèle.
"	Ste-Martine, école modèle.
"	St-Jean-Chrysostôme, No 2, école modèle.
Chicoutimi	St-Fulgence, école modèle.
"	Ste-Anne, village, école modèle.
"	Kénogami, école modèle.
"	St-Alexis-de-la-Grande-Baie, école modèle.
"	Bagotville, école modèle.
Dorchester	St-Anselme, école modèle.
"	Ste-Germaine, école modèle.
Hull	Pointe-Gatineau, école modèle.
Joliette	Ste-Elizabeth, école modèle.
Kamouraska	St-Pascal, école académique.
Labelle	Montebello, école modèle.
"	Lochaber & Gore, école modèle.
"	St-André-Avellin, école modèle.
Lac-St-Jean	St-Cœur-de-Marie, école modèle
"	Hébertville, village, école modèle.
"	St-Gédéon, école modèle.
"	St-Félicien, école modèle.
"	St-Louis-de-Métabetchouan, école modèle.
"	St-Bruno, école modèle.
Lotbinière	Deschaillons, école académique.
Matane	Sayabec, école modèle.
"	Causapscal, village, édole modèle.
Mégantic	Plessisville, ecole académique.
"	Ste-Anastasie, école modèle.
Montmorency	Ste-Famille, école modèle.
Portneuf	St-Basile, village, école modèle.
Québec	Trait-Carré-de-Charlesbourg, école académique.
Rouville	St-Hilaire, école modèle.
Saguenay	Les-Escoumains, école modèle.
Soulanges	Côteau-du-Lac, école modèle.
"	St-Polycarpe, école modèle.
Témiscouata	St-Mathias-de-Cabano, école modèle.
"	N.-D.-du-Lac, école modèle.
Terrebonne	Ste-Jovite, école modèle.
"	Ste-Anne-des-Plaines, école modèle.
Vaudreuil, école académique	Vaudreuil, école académique.
Wolfe	D'Israéli, village, école modèle.

TABLEAU—C.

LISTE des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1918, sur l'ancien fonds de pension.

Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension	Instituteurs et institutrices pensionnaires	Montant de la pension
	$ cts.		$ cts.
Bilodeau, M.-Adèle	132.00	Malenfant, Hip	24.00
Boisvert, Adéline	48.00	Michaud, Célina	114.00
Bonneville, Cédulie	78.00		
Boulet, Eléonore	42.00		
Boulet, Julienne	90.00	O'Reilly, Mary-Ann	156.00
		Ouellet, Marie-Françoise	66.00
Caron, Claudia	66.00		
Caron, Hermine	48.00	Paquin, Napoléon	36.00
Caron, Nazaire	90.00	Pelletier, Esthel	42.00
Caron, Ombéline	66.00	Picard, Délima	114.00
Cauchon, Marguerite	42.00	Picard, Wilhelmine	48.00
Cloutier, Elisabeth	90.00	Plamondon, T.-P	78.00
Côté, Mélanie	90.00	Poisson, Edi e	132.00
		Poisson, Marie	42.00
Deshaies, Zélia	120.00		
Devost, Geneviève	36.00	Reed, Lucy	156.00
Doré, Aurélie	24.00	Reed, Margueri e	48.00
Dubé, Anna	54.00	Rioux, Julie	48.00
Durocher, Mathilde	90.00	Rioux, Luce-Marie	108.00
		Rivard, Louise	54.00
Gagné, Maria	66.00		
Gaudreault, Marie	162.00	Savard, Virginie	75.00
		Santerre, Georgiana	96.00
		Sirois, Jovide	96.00
Kinehan, Walter, Mme	75.00	St-Laurent, A. Mme V. Ratté	60.00
Labrie, Hermine	36.00	Thibodeau, Phil., Mme Z. Douville	198.00
Lafon aine, Cléophée	42.00	Vézina, M.-Délima	36.00
Legros, Rose-de-Lima	114.00		
Lagacé, Marie-Elise	132.00		
Languedoc, Angèle	36.00		
L'Espérance, Henriette	48.00	Total payé	$3,852.00
Lauzon, M.-Louise	108.00		

TABLEAU—D.

Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1919.

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	Ahern, Mme Patrick	Montréal	51	1	16.39		16.39
2	Alexander, Jos.-W.	Montréal	73	12	380.12		380.12
3	Allaire, Euphrasie	Ste-Anne-de-Stukely	60	12	148.62		148.62
4	Allen, Vitaline	St-Anselme	71	12	75.00		75.00
5	Ames, Mme Amanda	Moés-River, P. Q.	84	12	75.00		75.00
6	Amyot, Philomène	Thurso	69	12	114.33		114.33
7	Arsenault, Eugénie	St-Célestin	60	12	75.00		75.00
8	Arsenault, Geneviève	Rivière Bonaventure	78	12	114.28		114.28
9	Arthy, Mme E. W.	Vancouver	66	12	373.75		373.75
10	Aubertin, M.-R.-Délima	Montréal	56	6	55.62		55.62
11	Audette, Mme Olivier	Bellerive	73	12	75.00		75.00
12	Auger, Thomas	St-Marc-des-Carrières	78	12	86.12		86.12
13	Authier, Mme Louis P.	Roxton-Falls	75	12	75.00		75.00
14	Baker, Wm Henry	N.-D.-de-Grâce	74	12	300.00		300.00
15	Barlow, Laetitia	Montréal	71	12	568.14		568.14
16	Barrette, Alphonsine	Montréal	69	12	75.00		75.00
17	Beaubien, Alma	St-Camille	48	12	75.52		75.52
18	Beaubien, Mathilde	St-Camille	50	12	86.37		86.37
19	Beauchemin, Mme Nazaire	Granby	80	12	75.00		75.00
20	Beauchesne, Mme Louis	Cap-de-la-Madeleine	77	12	109.08		109.08
21	Beauchesne, Mélanie	Sherbrooke-Sud	67	12	75.00		75.00
22	Beaudet, Adélaïde	Gentilly	71	12	75.00		75.00
23	Beaudin, Emma	Station-de-Belœil	70	12	143.85		143.85
24	Beaudoin, Hélène	Armagh	63	12	75.00		75.00
25	Beaulé, Mme François	Lac Mégantic	79	12	75.00		75.00
26	Beaulieu, Georgina	St-Jean-de-Dieu	69	12	75.00		75.00
27	Beaulieu, Régina	Pointe-du-Lac	47	12	149.98		149.98
28	Beaulieu, Théophile	Cacouna	62	12	303.92		303.92
29	Beaupré, Théodora	St-Barthélemi	75	12	75.00		75.00
30	Beauregard, Mme Jos.	Bouchette	58	12	98.34		98.34
31	Beck, Mme Albert	Cap-d'Espoir	59	12	75.00		75.00
32	Bécotte, Marie-Lse	Ste-Anne-de-Stukely	52	12	75.00		75.00
33	Bédard, Rose-Alma	Ste-Angèle	50	12	131.96		131.96
34	Bégin, Caroline	St-David-de-Lévis	70	12	75.00		75.00
35	Béland, Evariste	Montréal	58	6	150.00		150.00
36	Béland, Philomène	St-Rémi-d'Amherst	51	6	52.25		52.25
37	Bélanger, Mme Adolphe	St-Alexandre	71	12	75.00		75.00
38	Bélanger, Anna	Québec	46	12	75.00		75.00
39	Bélanger, Célestine (Mme Jos.Girard)	Lac-Mégantic	56	12	75.00		75.00
40	Bélanger, M.-Hortense	Lotbinière	58	12	75.00		75.00
41	Bélanger, Marie-A	St-Vallier	71	12	75.00		75.00
42	Bélanger, Marie	Ste-Hélène	42	12	82.24		82.24
43	Bélanger, Marie-Joséphine	Cookshire	63	12	145.5		145.50
44	Bélanger, Odile	St-Médard-de-Warwick	59	12	91.29		91.29
45	Bélisle, Lumina	Danville	51	12	121.36		121.36

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
46	Béliveau, Lucias	Ste-Gertrude	50	12	75.00		75.00
47	Bellefeuille, L.-J.-R.	Montréal	78	12	442.70		442.70
48	Bellemare, Albina	Yamachiche	65	12	75.00		75.00
49	Bénard, M.-Eugénie	Boucherville	57	12	152.98		152.98
50	Bénard, Joseph	Châteauguay	66	12	213.48		213.48
51	Benoît, Mme Hilaire	Montréal	77	12	75. 0		75.00
52	Benoît, Maria	Marieville	55	12	75.00		75.00
53	Benoît, Mme Moïse	Ste-Angèle	65	12	125.16		125.16
54	Bergeron, Hortense	St-Grégoire	44	12	76.44		76.44
55	Bergeron, Mme Napoléon	Ste-Croix	62	12	75.00		75.00
56	Bernard, Mme Elzéar	Beaucevil e	68	12	75.00		75.00
57	Bernier, Adèle	Cap-St-Ignance	62	12	75.00		75.00
58	Bernier, Mme Pierre	Lotbinière	56	12	75.00		75.00
59	Bertrand, Rose-de-Lima	Pointe-aux-Trembles	73	12	90.12		90.12
60	Bérubé, Anna	La-Présentation	60	12	87.36		87.36
61	Bérubé, Eva	St-Simon	53	12	75.00		75.00
62	Bérubé, Justine-A	Kamouraska	47	12	90.33		90.33
63	Bérubé, Léontine	St-Sim n	56	12	75.00		75.00
64	Bétie, Lazarine	Princeville	44	12	75.00		75. 0
65	Bhérer, Grace	Malbaie	54	12	97.68		97.68
66	Bilodeau, Mme Edouard	St-Evariste-de-Forsyth	74	12	94.50		94.50
67	Bilodeau, Mme Romuald	St-Anselme	64	12	75.00		75.00
68	Birtz-Desmarteau, Pierre	Montréal	75	12	300.00		300.00
69	Bittner, Emélie	St-David-de Lév s	61	12	145.56		145.56
70	Bl ck, M.-Ardwell	Montréal	69	12	300.00		300.00
71	Blais, M.-Ad line	St-Vallier	60	12	95.97		95.97
72	Blais, Catherine	St-Alphonse-de-Thetford	77	12	87.82		87.82
73	Blais, Edouardine (Mme T. Lafrenière)	Nord-Témiscamingue	44	12	109.44		109.44
74	Blais, Mme Elisa	Ste-Flore	59	12	75.00		75.00
75	Blanchet, Marie	Disraéli	58	12	75.00		75.00
76	Blondin, Mme Louis	St-Hyacinthe	77	12	106.29		106.29
77	Blouin, M.-Rébecca	Ste-Croix	59	12	75.00		75.00
78	Boisjoly, Mme Ls.-Jos	Lavaltrie	57	12	100.99		100.99
79	Boisvert, Elisabeth	Gentilly	39	6	40.96		40.96
80	Boisvert, Marguerite	St-Gabriel	69	12	75 00		75.00
81	Boivin, Alexis	Montréal	70	12	204.12		204.12
82	Boivin, M.-Emilie	St-François	5	12	75.00		75.00
83	Boivin, Julie	Montréal	53	12	140.11		140.11
84	Bolduc, Mme Ed	St-Ephrem-de-Tring	78	12	75.00		75.00
85	Bolduc, Mme Jos	Buckland	65	12	75.00		75.00
86	Bombardier, Sophie	St-Jean-d'Iverbille	53	12	129.90		129.90
87	Bordeleau, M.-A.-Fédora	Proulxville	59	12	79.06		79.06
88	Boright, Bernice-B	Mansonville	49	12	119.58		119.58
89	Boissinotte, Marie-Lse	St-Eloi	54	12	75.00		75.00
90	Bouchard, Bernard	Petite-Rivière St-François	75	12	156.02		156.02
91	Bouchard, Eulalie	Sainte-Claire	61	12	75.00		75.00
92	Bouchard, Mme Ernest	Chambord, Lac-St-Jean	52	12	75.00		75.00
93	Bouchard, Sophie	Ste-Fulalie	53	12	75.00		75.00
94	Boucher Georgi na	Ste-Béatrix	60	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts	$ ts.	$ cts.
95	Boudreau, Florida	Pte-aux-E quimau	43	12	75.00		75.00
96	Bouffard, Marie-Adelia	Ste-Hénédine	48	12	75.00		75.00
97	Boulanger, M.-Emélie	P inceville	53	12	75. 0		75.00
98	Boulanger, Praxède	Ste-Anne-des-Monts	71	12	87.75		87.75
99	Boulet, Mme David	St R phael	64	12	75.00		75.00
100	Bouliane, Marie	St-Fidèle	77	12	80.02		80.02
101	Bourdages, Marie-V	St-Siméon	50	6	44.94		44.94
102	Bourge , Martha	Chandler	42	12	75.00		75.00
103	Bourgouin, Arzélie	M scouche	60	12	110.82		110.82
104	Bourgo n Léonidas	St-Henri-de-Mascouche	63	12	75.00		75.00
105	Boutin, Mary	Montréal	71	12	75.00		75.00
106	Boutin Marie-Zoé	Beauce-Ville	76	12	121.24		121.24
107	Brabant, Mme J.-B	Pte-Cascades	64	12	88.20		88.20
108	Brassard, Mme Ephrem	Roberval-Lac-St-Je n	65	12	75.00		75.00
109	Brassard, Mme Hormisdas	Cache-Bay	65	12	75.00		75.00
110	Brisebois, Clémentine	St-Laurent	44	12	91.80		91.80
111	Brissette, Angélina	St-Félix-de-Valois	41	12	75.00		75.00
112	Brochu, Marcel	St-Jean, Ile d'Orléans	70	12	230.49		230.49
113	Brodeur, Fidélie	Roxton-Falls	66	12	75.00		75.00
114	Brown, Mme Pierre	Ste-Rose-du Dégelé	67	12	75.00		75.00
115	Brulé, L.-Délima	St-Barthélemi	62	12	126.93		126.93
116	Brunet, Mme Régis	Ripon	71	12	85.50		85.50
117	Brunet, Selfride	Montréal	64	12	142.42		142.42
118	Bureau, Clarisse	Ste-Anne-de-la-Pérade	64	12	75.00		75.00
119	Byrne, W.-John	Lévis	71	12	300.00		300.00
120	C bana, Mme Thomas	St-Denis	90	12	180.00		180.00
121	Cairnie, Isabella-E	We tmount	60	12	406.40		406.40
122	Cameron, Mme A	Danville	73	12	93.76		93.76
123	Came on, Marion A	Sherbrooke	63	12	83.32	1.82	81.50
124	Camirand, M.-Rose	Ste-Monique	57	12	76.60		76.60
125	Campion, Margaret-E	Montréal	65	12	163.14		163.14
126	Carbonneau, Mme Jean-Bte	Montmagny	76	12	118.20		118.20
127	Caron, Georgiana	L'Islet	58	1	75.00		75.00
128	Caron, Georgina	N.-D.-du-Portage	67	12	75.00		75.00
129	Caron, Héloise	St-Boniface	57	12	136.78	2.16	134.62
130	Caron, Ombéline	St-Sauveur, Québec	58	12	75.00		75.00
131	Carter, Jane-Louisa	Bassin-de-Gaspé	66	12	75.00		75.00
132	Cartier, Azilda	St-François-du-Lac	60	12	75.00		75.00
133	Cartier, Régina	St-François-du-Lac	55	12	142.59		142.59
134	Cassegrain, J.-O	Montréal	81	12	809.38		809.38
135	Cassidy, Mme James	Starnsboro	66	12	75.00		75.00
136	Cassovi, Mme Cyrille	Québec	62	12	75.00		75.00
137	Chabot, Bathilde	Ste-Claire	58	12	97.83		97.83
138	Chabot, Henriette	St-Isidore	66	12	75.00		75.00
139	Chabot, Mme Pierre	St-Charles	69	12	75.00		75.00
140	Chabot, Philomène	St-Edouard-de-Fabre	61	12	270.03		270.03
141	Chagnon, Mme H	St-Antoine	63	12	75.00		75.00
142	Chalifour, Philomène	Sault-Montmorency	80	12	83.43		83.43
143	Chamberland, Joséphine	Fraserville	56	6	62.82		62.82
144	Champagne, Mme Arthur	St-Zénon	71	12	99.90		99.90
145	Champagne, Henriette	Montréal	67	12	75.00		75 00
146	Champlain de Mary-A	St-Ferdinand	69	12	114.09		114.09

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
147	Chandonnet, M,-Antonia..	Ste-Emélie	53	12	75.00	.....	75.00
148	Chaput, Georgina.....	Montréal	42	6	48.21	.....	48.21
149	Chaput, Marie	Ville de l'Assomption.....	77	12	75.00	.....	75.00
150	Charbonneau, Célina.....	Sudbury, Ont.....	71	12	139.45	.....	139.45
151	Charbonneau, M.-Lse.....	St-Jovite.....	54	12	156.15	.....	156.15
152	Charland, Cécile.....	Lanoraie.....	71	12	75.00	.....	75.00
153	Charlton, M.-C.-Emma....	Montréal.....	64	12	414.88	.....	414.88
154	Charron, dit Cabana Eliza.	St-Hyacinthe.....	57	12	109.16	.....	109.16
155	Chaussé, Marie-H.....	L'Assomption.....	56	12	93.69	.....	93.69
156	Chicoine, Arsin é.....	Montréal.....	60	12	84.33	.....	84.33
157	Chilton, Sylvina.....	Clarenceville.....	65	12	135.12	.....	135.12
158	Cimon, Marie-Louise.....	Rivière-Ouelle.....	67	12	75.00	.....	75.00
159	Cinq-Mars, Mme T.....	Batiscan.....	70	12	75.00	.....	75.00
160	Clark, Margaret.....	Westmount.....	68	12	598.41	.....	598.41
161	Cleland, Margaret.....	Frontier.....	76	12	75.00	.....	75.00
162	Cléroux, Jos-Albini.....	Montréal.....	66	12	476.52	.....	476.52
163	Cloutier, Jean-Bte.....	Québec.....	88	12	542.00	.....	542.00
164	Cloutier, Mme Olivier.....	Laurierville.....	64	12	75.00	.....	75.00
165	Clyde, Mme Wm.....	Huntingdon.....	81	12	98.31	.....	98.31
166	Cockfield, H.-M.....	Montréal.....	57	12	1,050.00	.....	1,050.00
167	Cohoon, Mary-A.....	Sherbrooke.....	47	12	96.06	.....	96.06
168	Colfer, Ed.-Jos.....	Montréal.....	59	12	154.62	.....	154.62
169	Comeau, Délima (Mme E. Duplessis).....	Trois-Rivières.....	54	12	86.07	.....	86.07
170	Cormier, Mélanie.....	Ste-Angèle-de-Laval.....	57	12	115.74	.....	115.74
171	Cornu, Mme Sophie.....	Montréal.....	66	12	601.50	.....	601.50
172	Corriveau, Arthémi e.....	St-Mic el.....	57	12	76.62	.....	76.62
173	Cossette, Mme George.....	St-Pr sper.....	53	12	75.00	.....	75.00
174	Côté, Mme Edmond.....	Cache-Bay, Ont.....	53	12	75.0	.....	75.00
175	Côté, Julia.....	L'Avenir.....	45	6	50.36	.....	50.36
176	Côté, Mélanie.....	St-Charles.....	74	12	75.00	.....	75.00
177	Côté, Mme Octa e.....	Québec.....	72	12	235.35	.....	235 35
178	Côté, Philomène.....	Ile-Verte.....	60	12	88.81	.....	88.81
1 9	Côté, Régina (Mme Jos. Trudeau.....	Marieville.....	4	11	87.52	.....	87.52
80	Couillard-Des rés, Florida.	St-Thomas.....	5	12	75.00	.....	75.00
181	Coulombe, M.-E. Mathilde.	Québec.....	46	12	93.48	.....	93.48
182	Cournoyer, Mme François.	St-Joseph-de-Sorel.....	78	12	121.32	.....	12 .32
183	Courval, Charles.....	Terrebonne.....	70	12	286.50	.....	286.50
184	Cousineau, Loui.....	Pointe-à-Gatineau.....	66	12	114.08	.....	114.08
185	Couture, Mme Delphi	Buckland.....	62	12	75.00	.....	75.00
186	Couture, Malvina.....	St-Edwidge.....	47	12	75.46	.....	75.46
187	Couture, Sophi.....	St-Cyprien.....	74	12	75.00	.....	75.00
188	Couturier, Georgianna....	Sorel.....	49	12	85.98	.....	85.98
189	Cowell, Mme Martha.....	St-Johnsbury, E.U.A.....	73	12	75.00	.....	75.00
190	Coyn, Mary Ellen (Mme Jos. Clément).....	Coteau-Station.....	59	12	106.35	.....	106.35
191	Craig, Robert-S.....	Lévis.....	73	12	205.65	.....	205.65
192	Crépeau, Mme Chs-Ida...	Mascouche.....	81	12	75.00	.....	75 00
193	Crilly, Martha.....	Dunham.....	72	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D—*Suite*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
194	Crô eau, Delphine (Mme P. Jacques)	Notre-Dame-d'Issoudun	61	12	75.00		75.00
195	Croteau, M.-Elmina	St-Apollinaire	68	12	75.00		75.00
196	Croteau, Zénaïde	St-Apollinaire	60	12	75.00		75.00
197	Curtis, Henry-H.	Westmount	61	12	532.66		532.66
198	Cyr, Mme R se-Anna	Ste-Dorothée	62	12	144.02		144.02
199	Dagnault, Léandre	St-Alexis-des-Monts	76	12	75.00		75.00
200	Dalfond, Mme Joseph	Ste-Mélanie-de-Joliette	82	12	75.00		75.00
201	Danais, Mme Elzéar	Baie-Saint-Paul	72	12	75.00		75.00
202	Dancose, Emma	Cacouna	72	12	75.00		75.00
203	Daveluy, Elise	Pointe-du-Lac	72	12	88.30		88.30
20	Dawson, Caroline	Westmount	60	6	282.68		282.68
205	Deblois, Mme Eulalie Caron	Hull	69	12	75.00		75.00
206	Dechêne, Mme Gédéon	Montréal	59	12	118.29		118.29
207	Dechêne, Malvina	Ste-Anastasie	68	12	137.14		137.14
208	Decourchêne, Héloise-B	St-Cuthbert	76	12	151.29		151.29
209	Delaunais, Mme Paul	Lac-Bellemare	59	12	90.28		90.28
210	Delisle, Delphine	Québec	61	12	135.57		135.57
211	Delormes, Edmond	St-Gabriel-de-Brandon	55	12	179.64		179.64
212	Delorme, Mme J.-B.	St-Simon	71	12	106.92		106.92
213	Delsemme, Mme Eugène	St-Ambr-de-Kildare	53	12	87.54		87.54
214	Demers, F.-X.-Ed	Drummondville	74	12	258.10		258.10
215	Dénommé, Mme J.-B	St-Didace	61	12	75.00		75.00
216	Derick, Lucy-H	Montréal	82	12	468.00		468.00
217	Desaulniers, Mme Octavie	St-Georges	50	12	75.00		75.00
218	Desbiens, Virginie	Chicoutimi	69	12	126.66		126.66
219	Deschênes, Mme Edouard	St-Sévère	55	12	86.61		86.61
220	Deschênes, Victoria	Québec	60	12	75.00		75.00
221	Descoteaux, Mme Joseph	St-Zéphirin	78	12	75.09		75.09
222	Desgagné, Mme F.-X	Bagotville	73	12	75.00		75.00
223	Desjardins, Christine	Ste-Félicité	67	12	75.00		75.00
224	Desjardins, Mme Eugène	Petit-Pabos	58	12	75.00		75.00
225	Desnoyers, Mme Joseph	Roxton-Falls	79	12	75.00		75.00
226	Desroches, Marie-A	Ste-Adèle	56	12	98.67		98.67
227	Destroismaisons, R de Lima	St-Guillaume-d'Upton	73	12	75.00		75.00
228	Devault, Mme Joseph	St-Jean-Deschaillons	55	12	75.00		75.00
229	Dextrase, Mme Joseph	Ste-Angèle-de-Monnoir	68	12	102.88		102.88
230	Déziel, Anna, (Mme H. Perras)	Montréal	59	12	98.20		98.20
231	Déziel, Eugénie	Montréal	51	12	75.00		75.00
232	Dion, Aug.-Arthémise	St-Jean, I.-O	61	12	75.00		75.00
233	Dion, Mme Phydime	Buckland	63	12	75.00		75.00
234	Dion, Toussaint	Ste-Rose	46	12	88.84		88.84
235	Dionne, Aurore	St-Amb-de-Lorette	63	12	199.95		199.95
236	Dionne, Hermélie	St-Cyrille	55	12	75.00		75.00
237	Doddridge, Mme Jane	New-Richmond	82	12	75.00		75.00
238	Dods, Mary-W	Maple Ridge	68	12	85.72		85.72
239	Doherty, Margaret	St-Sylvestre	68	12	75.00		75.00
240	Dolbec, Mme Augustin	St-Louis-de-Bonsecours	58	12	75.00		75.00
241	Donald, J.-T	Montréal	62	12	765.66		765.66
242	Dorais, J.-T	Montréal	76	12	300.00		300.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
243	Dostaler, Etienne	St-Narcisse	67	12	166.62		166.62
244	Dostaler, J.-O.-C	Cap-de-la-Madeleine	63	12	300.00		300.00
245	Doyle, Rose-Anna	West-Broughton	61	12	113.91		113.91
246	Dryden, Ella-J	Hemmingford	58	12	75.00		75.00
247	Dubois, Victoria (Mme A. Babineau)	La-Tuque	53	12	75.00		75.00
248	Dubuc, Mme Cléophas	Nicolet	73	12	75.00		75.00
249	Dubuc, Mme F	St-Nicolas-Sud	53	12	75.00		75.00
250	Dufour, Mme Elie	Ile-aux-Coudres	60	12	75.00		75.00
251	Dufour, Mme Sifroi	Ile-aux-Coudres	80	12	75.00		75.00
252	Dufresne, Mme Candide	St-Thomas	86	12	317.61		317.61
253	Dufresne, Emery	Bethel	56	12	181.14		181.14
254	Dugal, Azilda	Québec	57	6	42.81		42.81
255	Duguay, Mme Eugénie	Nicolet	65	12	75.00		75.00
256	Dulude, Mme Auguste	Chambly	70	12	120.42		120.42
257	Dumais, Mathilde	Lauzon	56	12	123.68		123.68
258	Dumas, Adèle	Laurierville	58	12	96.30		96.30
259	Dumont, Luce	New-Port, Gaspé	73	12	85.29		85.29
260	Dumont, Marie	St-Arsène	77	12	75.00		75.00
261	Dumouchel, Florestine	Sherrington	56	12	108.54		108.54
262	Duplessis, Mme David	Gamelin	60	12	75.00		75.00
263	Dupuis, Mme Alexandre	St-Simon	70	12	100.26		100.26
264	Dupuis, J.-Cyprien	Howick	62	12	407.25		407.25
265	Dupuis, Odile	St-Liguori	84	12	75 00		75.00
266	Duquet, Florence	N.-D.-de-Stanbridge	83	12	133.59		133.59
267	Dussault, Mme Napoléon	Québec	51	12	212.55		212.55
268	Dutil, Philomène	N.-D.-de-Buckland	60	12	103.17		103.17
269	Edey, Ethel-N	Low	46	12	117.78		117.78
270	Egan, M.-Jane	Montréal	70	12	201.76		201.76
271	Emery, Nellie	Los-Angeles, Calif. E.U.A	51	12	75.00		75.00
272	Emond, Alexandrine	Montréal	55	12	137.92		137.92
273	Esnouf, Mme G.-Alf	Québec	76	12	75.00		75.00
274	Fafard, Praxède	Lanoraie	57	12	131.28		131.28
275	Fahey, Mary-A	Québec	77	15	239.45		239.45
276	Farnsworth, A.-Maria	Cookshire	74	12	91.50		91.50
277	Faucher, M.-Georgiana	Ste-Marguerite	48	12	75.00		75.00
278	Featherston, Ida-May	Lacolle	65	12	147.87		147.87
279	Filiatrault, M.-Elizabeth	Ste-Scholastique	56	12	115.58		115.58
280	Fiset, M.-Didace	Rigaud	77	12	112.04		112.04
281	Fontaine, Mme Bruno	St-Jean-Baptiste	65	12	75.00		75.00
282	Fontaine, Mme Jean	Newbois	44	12	75.00		75.00
283	Forcier, Octavie	St-Ephrem-d'Upton	44	12	75.00		75.00
284	Forest, Délima	St-Jacques	55	12	75.00		75.00
285	Forest, Georgine	St-Wenceslas	53	12	91.22		91.22
286	Forget, Mme Hubert	Montréal	64	12	75.00		75.00
287	Forget, Julie-O	St-Colomban	66	12	75.00		75.00
288	Forgue, Philomène	Honfleur	73	12	75.00		75.00
289	Forrest, Adah-M	Sherbrooke	53	12	306.19		306.19
290	Forsyth, Alice I	Montréal	46	12	316.38		316.38
291	Fortin, Elzire M. (Mme Jos. Nadeau)	Jonquière	41	6	50.84		50.84

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
292	Fortin, M.-Clarida, (Mme M. Lecours)	St-Léon-de-Standon	42	12	82.92		82.92
293	Fournier Mme G.-H	St-Jean-Port-Joli	77	12	75.00		75.00
294	Fournier M.-Lse (Mme J. P. Gagné)	Québec	52	12	94.52		94.52
295	Fradet Henriette	Montréal	58	12	114.92		114.92
296	Fradet M.-Césarie	Québec	63	12	140.88		140.88
297	Fraser Mme Alexandre	Notre-Dame-du-Lac	65	12	75.00		75.00
298	Frégeau Amanda	Laurenceville	56	12	75.00		75.00
299	Frégeau Lucie	Laurenceville	54	12	75.00		75.00
300	Fuller Alice	Coaticook	63	12	109.29	1.57	107.72
301	Gadbois Aurélie	St-Liboire	67	12	75.00		75.00
302	Gadbois Emilie (Mme Jos. Pilon)	Ste-Hélène	45	12	108.24		108.24
303	Gagné, Célanire	Rimouski	54	12	75.00		75.00
304	Gagné, Denise	Rimouski	57	12	75.00		75.00
305	Gagné, Nathalie	Sherrington	62	12	122.16		122.16
306	Gagnier, Mme E.-Nap	St-Michel	74	12	86.49		86.49
307	Gagnon, M.-Adèle-P	Ile-Verte	59	12	75.00		75.00
308	Gagnon, Mme Anna-A	Ste-Hélène	51	12	96.68		96.68
309	Gagnon, Mme Emile	Chambord	61	12	75.00		75.00
310	Gagnon, Georgiana	L'Avenir	58	12	75.00		75.00
311	Gagnon, Louis	Girard	76	12	142.86		142.86
312	Gagnon, Mme Maxime	St-Elie-de-Caxton	65	12	90.43	3.55	86.88
313	Gagnon, M.-Julie	St-Michel	63	12	75.00		75.00
314	Gagnon, Joséphine-E	St-François	51	12	76.35		76.35
315	Gagnon, P.-C	St-Michel	78	12	300.00		300.00
316	Gagnon, Perside	L'Assomption	56	12	75.00		75.00
317	Gagnon, M.-Sophie	Girard	85	12	75.00		75.00
318	Gallagher, Francis	Montréal	87	12	300.00		300.00
319	Gamache, Elmire, (Mme Jos. Lebel)	St-Roch-des-Aulnaies	52	6	62.78		62.78
320	Gamache, Mme Phydime	St-Modeste	52	12	75.00		75.00
321	Garneau, Jean	Maisonneuve	77	12	75.00		75.00
322	Garneau, Odile	Neuville	60	12	75.60		75.60
323	Gaudet, Elodie	Garonne, Sask	75	12	75.00		75.00
324	Gaudreau, Mme Joseph	Montréal	59	12	191.40		191.40
325	Gaudreau, Rosalie	Farnham	46	12	75.00		75.00
326	Gauthier, Anna-Marie	Roberval	46	12	90.56		90.56
327	Gauthier, Mme Joseph	St-Elphège	51	12	75.00		75.00
328	Gélinas, A.-P	Montréal	74	12	627.30		627.30
329	Gélinas, Napoléon	Montréal	68	12	300.00		300.00
330	Gélinas, Narcisse	Montréal	79	12	278.55		278.55
331	Gélinas, Mme Zotique	Shawinigan-Falls	53	12	75.00		75.00
332	Gendron, M.-Isola	St-Liboire	53	12	76.56		76.56
333	Genest, Délia	Montréal	70	12	75.00		75.00
334	Geoffroy, E.-Sévérine	St-Léonard	61	12	75.00		75.00
335	Gervais, Mme J.-B	N.-D.-des-Bois-de-Chesh	66	12	102.69		102.69
336	Gervais, J.-H	Montréal	55	12	300.00		300.00
337	Gervais, Noé	St;Charles	83	12	300.00		300.00
338	Giard, Florine	Montréal	59	16	144.30		144.30

TABLEAU—D—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
339	Giguère, Marie	St-Zacharie	66	12	113.92		113.92
340	Gilmour, David-M.	Montréal	71	12	300.00		300.00
341	Gingras, Malvina	St-Hyacinthe	57	12	144.04		144.04
342	Gingras, Mme Siméon	St-Nicolas	72	12	75.00		75.00
343	Girard, Edouard	Lacolle	73	12	131.02		131.02
344	Girard, Mme J.-C	St-Cyprien	78	6	75.00		75.00
345	Girard, M.-Rosina	Montréal	59	12	78.48		78.48
346	Girard, M.-Virginie	St-Célestin	55	12	78.00		78.00
347	Girouard, Mme J.-Bte	Ste-Geneviève	67	12	75.00		75.00
348	Giroux, Alphonsine	Trois-Rivières	61	11	120.09		120.09
349	Giroux, Azilda	Ste-Angèle	58	12	75.00		75.00
350	Giroux, M.-Lse-A	St-Valentin	57	12	221.02		221.02
351	Giroux, Rose-Anna-M.-V.	Coaticook	39	12	94.42		94.42
352	Godbout, Mme Jean	Québec	69	12	100.80		100.80
353	Gonger, Mme Théophile	Montréal	71	12	75.00		75.00
354	Gorman, Marie-Annie	Québec	42	6	47.98		47.98
355	Gorman, Mary-Jane	Danville	66	12	118.12		118.12
356	Gosselin, Rose-Emma	Headleyville	67	12	94.50		94.50
357	Goulet, Eugénie	St-Ferréol	77	12	75.00		75.00
358	Goulet, Marie-Lse	St-Hyacinthe	56	12	75.00		75.00
359	Grafton, Martha	Montréal	68	12	451.66		451.66
360	Grandmont, Mme Elzéar	Champlain	49	12	75.00		75.00
361	Grant, Isabella	Montréal	56	6	290.91		290.91
362	Gravel, Joséphine	Château-Richer	58	6	98.81	4.20	94.61
363	Gravel, Marie-Laure	Ste-Anne-de-Beaupré	60	12	75.00		75.00
364	Gravel, Marie-Louise	Montréal	62	12	75.00		75.00
365	Gravel, Mathilde	Ste-Agathe-des-Monts	71	12	75.00		75.00
366	Grégoire, Alida	St-Esprit	62	12	75.00		75.00
367	Grignon, Séraphine	Berthierville	63	12	92.67	5.00	87.67
368	Grondin, Alvine-D	St-Ephrem	53	12	90.33		90.33
369	Guay, François-X	Terrebonne	59	12	300.00		300.00
370	Guay, Mathilde	St-Jérôme	56	12	102.93		102.93
371	Guérin, Alphonsine	St-Michel	68	12	83.10		83.10
372	Guérin, Mme Hilaire	Ste-Philomène	55	12	86.35		86.35
373	Guillette, Mme Trefflé	Marieville	80	12	75.00		75.00
374	Guillemette Mme F	St-Isidore	68	12	75.00		75.00
375	Haggart, Jessie	Richmond	59	12	100.23		100.23
376	Hainse, Mme Nazaire	St-Pierre-Baptiste	60	12	75.00		75.00
377	Hall, Mme John	Montréal	69	12	75.00		75.00
378	Hall, Mary-Justine	Aylmer	59	12	176.02		176.02
379	Hamel, Georgiana	Ste-Gertrude	38	6	37.50		37.50
380	Hamel, Marie-Sophronie	Québec	57	12	75.00		75.00
381	Hardy, Philomène	St-Casimir	77	12	75.00		75.00
382	Harper, Catherine	Montréal	67	12	507.88		507.88
383	Harrison, Anna	Ste-Félicité	48	12	78.73		78.73
384	Harvey, Mme Jean	Montréal	64	12	75.00		75.00
385	Hayden, Mme John	Sorel	65	12	98.85		98.85
386	Hébert, M.-P.-Zélire	Ste-Marie	59	12	124.62	2.50	122.12
387	Henderson, Mme J.-C	Henderson Grove	62	12	75.00		75.00
388	Hennessey, Catherine	Holyoke, Mass. E. U. A	53	12	151.56		151.56
389	Henry, Helen	Montréal	72	12	360.00		360.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
390	Héon, Maria	St-Louis-de-Blandford	47	12	75.00	.....	75.00
391	Hepburn, Elizabeth	Bury	57	12	251.82	.....	251.82
392	Héroux, Mme Charles	Charlemagne	76	12	75.00	.....	75.00
393	Hewton, Robert-John	Freligsburg	59	12	623.87	.....	623.87
394	Houle, Mme Joséphine	Charlesbourg	58	12	75.00	.....	75.00
395	Haulihan, M.-Lse	Mansonville	70	12	92.72	.....	92.72
396	Hudon, Adèle	Ottawa	66	12	98.10	.....	98.10
397	Hudon, Arthémise	Kamouraska	66	12	75.00	.....	75.00
398	Hudon, Emila	Trois-Pistoles	56	6	41.96	.....	41.96
399	Hudon, Hélène	Farnham	62	12	75.00	.....	75.00
400	Hudon, Malvina	Kamouraska	67	12	75.00	.....	75.00
401	Hudon, Marie	Hull	57	6	64.98	.....	64.98
402	Hudon, Beaulieu Véronique	St-Jean-de-Dieu	63	12	75.00	.....	75.00
403	Humphrey, Charles-A	Pointe-aux-Trembles	70	12	851.01	.....	851.01
404	Hunter, Agnès	Montréal	66	12	318.33	.....	318.33
405	Hunter, Georgina	Montréal	60	12	800.76	.....	800.76
406	Huot, Mme Antoine	St-Stanislas-de-Kostka	48	12	77.97	.....	77.97
407	Imbeau, Mme Joseph	Grande-Bergeronnes	50	12	75.00	.....	75.00
408	Ives, Caroline L.	Beebe	63	12	87.99	.....	87.99
409	Jacques, Mme A.-Ed	L'Epiphanie	65	12	150.15	.....	150.15
410	Jalbert, M.-Emma (Mme T. Schmeler)	Haileybury, Ont	57	12	75.00	.....	75.00
411	Jalbert, Mme J.-B	St-Raphael	63	12	79.11	.....	79.11
412	Jasmin, Marie-Louise	Ste-Geneviève	53	12	154.16	.....	154.16
413	Jean, Claire, (Mme Jos. Rioux)	St-Jean-de-Dieu	56	6	37.50	.....	37.50
414	Jean, Mme Louis	St-Jean-de-Dieu	62	12	75.00	.....	75.00
415	Jenkerson, Alma-R	Dudswell-Centre	60	12	75.00	.....	75.00
416	Joubert, Clara	Sayabec	59	6	37.50	.....	37.50
417	Keenan, Elizabeth	Greenlay	52	12	119.05	.....	119.05
418	Killaly, Mme Richard H	Montréal	48	12	365.37	.....	365.37
419	Kinghorn Mary	Kinnears' Mills	66	12	115.29	.....	115.29
420	L'Abbé, Marie-Emilie	Lac-des-Commissaires	65	12	75.00	.....	75.00
421	Labelle, Mme Joseph	Hawkesbury, Ont	77	12	75.00	.....	75.00
422	Laberge, Mme Nazaire	St-Gédéon	71	12	75.00	.....	75.00
423	Labonté, Mme Charles	Danville	69	12	85.78	.....	85.78
424	Labonté, Mme Joseph	St-Ephrem-Station	70	12	79.20	.....	79.20
425	Labossière, Mme Henri	St-Bernard	61	12	75.00	.....	75.00
426	Labrie, Mme François	St-Eloi	67	12	75.00	.....	75.00
427	Lacerte, Mme Raphael	Yamachiche	70	12	75.00	.....	75.00
428	Lachambre, Mme Alexis	St-Herménégilde-de-Barf	58	12	91.95	.....	91.95
429	Lachance, Joséphine	Lévis	60	12	142.65	.....	142.65
430	Lachance, Marie-Lse	St-Bruno-Labarre	66	12	75.00	.....	75.00
431	Lachapelle, M.-Emma-L	Montréal	70	12	139.50	.....	139.50
432	Lacroix, Adélaïde	Québec	63	12	75.00	.....	75.00
433	Lacroix, Mme Emilien	Roxton-Falls	79	12	75.00	.....	75.00
434	Lacroix, Henriette	Viauville	56	12	75.00	.....	75.00
435	Laflamme, Mme Jean	St-Fabien-de-Panet	49	12	80.55	.....	80.55
436	Laflamme, Mme Phydime	Montmagny	69	12	75.00	.....	75.00
437	Lafleur, Mme Noé	Québec	60	12	120.37	.....	120.37
438	Lafontaine, Mélanie	Paquetteville	57	12	121.75	.....	121.75
439	Lafortune, Camilla	Montréal	57	12	94.35	.....	94.35

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
440	Laistres, Mme Stanislas	St-Ferdinand-d'Halifax	60	12	106.47	.....	106.47
441	Lajeunesse, M.-Cédulie	Québec	68	12	118.62	.....	118.62
442	Lalancette, Virginie	Chicoutimi	58	12	75.00	.....	75.00
443	Laliberté, Joséphine	Notre-Dame-d'Issoudun	57	12	102.00	.....	102.00
444	Lalime, Mme Magloire	St-Hyacinthe	68	12	200.94	.....	200.94
445	Lalonde, R.-Alphonsine	Ste-Justine-de-Newton	59	12	105.21	.....	105.21
446	Lambert, Mme Auguste	St-Boniface	81	12	119.10	.....	119.10
447	Lambert dit Champagne, Mme O	St-Zacharie	83	12	80.08	.....	80.08
448	Lamontagne, M.-Adèle	Lévis	55	12	75.63	.....	75.63
449	Lanctôt, Médéric	Ville-Emard	73	12	497.40	.....	497.40
450	Landry, M.-Sarah	Lowell, Mass E.U.A.	63	12	75.00	.....	75.00
451	Landry, Sophie	St-Anselme	57	6	55.47	.....	55.47
452	Langevin, Estelle	Notre-Dame-de-Portneuf	51	12	153.26	.....	153.26
453	Langlais, Florida	Cacouna	47	12	75.00	.....	75.00
454	Langlais, Hermine-A	Montmagny	50	12	98.19	.....	98.19
455	Langis, Mme F. (Adéline Cimon)	Shawinigan-Falls	59	12	75.00	.....	75.00
456	Langlois, Alphonsine	Ste-Claire	55	12	78.81	.....	78.81
457	Lanouette, Mme Ephrem	St-Maurice	63	12	75.00	.....	75.00
458	Laperrière, Evangéline	Shawinigan	57	12	75.00	.....	75.00
459	Lapierre, Alice	St-Sébastien	42	1	11.40	.....	11.40
460	Lapierre, André	Ste-Julienne	70	12	300.00	.....	300.00
461	Lapierre, Mme André	Ste-Julienne	67	12	148.83	.....	148.83
462	Laplante, Mme F	St-Gédéon	68	12	75.00	.....	75.00
463	Lapointe, Anna	Chicoutimi	48	12	94.71	.....	94.71
464	Lapointe, Anne-Agnès	St-Louis-de-Kamouraska	57	12	75.00	.....	75.00
465	Lapointe, Marie-Caroline	St-Louis-de-Kamouraska	74	12	158.85	.....	158.85
466	Lapointe, M.-Lse-Léda	Kamouraska	48	12	75.00	.....	75.00
467	Laporte, Valérie (Mme C. Perreault)	Montréal	55	12	101.22	.....	101.22
468	Laporte, Vitaline	Ste-Béatrix	69	12	94.50	.....	94.50
469	Laprès, Marie	Montréal	67	12	75.00	.....	75.00
470	Laramée, Mme Charles	St-Etienne-de-Bolton	71	12	81.34	.....	81.34
471	Laroche, Joséphine	Methot's Mills	60	12	75.00	.....	75.00
472	Laroche, Mathilda	St-Pierre-les-Becquets	42	12	76.14	.....	76.14
473	Larose, Mme Herménégilde	St-Hyacinthe	72	12	116.80	.....	116.80
474	Larue, Alphonsine	Québec	72	12	142.69	.....	142.69
475	Lasonde, Adèle-L	Nicolet	84	12	79.34	.....	79.34
476	Lavallée, Emma	Berthier	51	12	122.34	.....	122.34
477	Laventure, Nathalie	St-Ours	81	12	75.00	.....	75.00
478	Lavergne, Azilda (Mme C. St-Onge)	Ste-Flore	53	12	75.00	.....	75.00
479	Laverrière, Emélie	Beauport	74	30	187.50	.....	187.50
480	Lavigne, Arthémise	St-Placide	63	12	75.00	.....	75.00
481	Lavoie, Adélaïde	Québec	61	12	81.48	.....	81.48
482	Lawless, Lucinda-E	Montréal	66	12	682.14	.....	682.14
483	Lawlor, Mary	Frampton-Ouest	63	12	93.75	.....	93.75
484	Lebel, Adèle	N.-D.-du-Mont-Carmel	57	12	75.00	.....	75.00
485	Lebel, Eugénie	Fraserville	41	12	79.35	.....	79.35
486	Lebel, Georgina	St-Pacôme	66	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
487	Leblanc, Cléophas	Montréal	68	12	617.99		617.99
488	Lecavalier, Mme Maxime	St-Laurent	79	12	75.00		75.00
489	Leclerc, Mme Didier	Bas-de-la-Baie-St-Paul	68	12	75.00		75.00
490	Lecours, Mme Frédéric	St-Dominique	48	12	75.00		75.00
491	Lecuyer, Rosalie	Montréal	61	12	88.71		88.71
492	Ledoux, Lina	Montréal	44	18	337.69		337.69
493	Leduc, Emérentienne	Roxton-Falls	45	12	89.28		89.28
494	Lefebvre, dit Boulanger Marie S. F.	St-Marc-du-Lac-Long	61	12	75.00		75.00
495	Lefebvre, Adéline	Laprairie	70	12	75.00		75.00
496	Lefebvre, Alphonse	Belœil-Station	78	12	269.93		269.93
497	Lefebvre, Elizabeth	St-Rémi	48	12	132.00		132.00
498	Lefebvre, M.-Olive	St-Justin	70	12	188.25		188.25
499	Lefebvre, Charles-Albert	Québec	61	12	574.67		574.67
500	Légaré, Mme Rémi	Victoriaville	68	12	87.18		87.18
501	Legault, Mme Théophile	St-Jérôme-Jonction	65	12	75.00		75.00
502	Lemarier, Mme H	Aston-Station	64	12	75.00		75.00
503	Lemay, Mme Wm	St-Maurice-de-Thet.-Mines	64	12	75.00		75.00
504	Lemelin, Alvine (Mme Chs Mercier)	Québec	60	6	44.34		44.34
505	Lemieux, Mme Alphonse	St-Philémon	54	12	75.00		75.00
506	Lemire, Mme Joseph	Stoke-Centre	69	12	75.00		75.00
507	Lemire, Marie	L'Assomption	73	12	103.08		103.08
508	Lemoine, Mme Louis	St-Pierre-de-Broughton	69	12	75.00		75.00
509	Lepetit, Mme Octave	Ste-Angèle-de-Laval	60	12	75.00		75.00
510	Lépine, Virginie	Wotton	75	12	81.00		81.00
511	Leroux, Mme Auguste	St-Nicolas-Station	54	12	115.24		115.24
512	Lespérance, Henriette Mme C. Bouchard)	Montmagny	61	12	280.54		280.54
513	Lespérance, Mme H	Montmagny	61	12	75.00		75.00
514	Lessard, Mme Arthur	Québec	50	12	75.00		75.00
515	Lessard, Delphine	St-Joachim	60	12	75.00		75.00
516	Letourneau, Mme Antoine	Québec	60	12	75.00		75.00
517	Levasseur, Eloïse	St-Léonard	73	12	75.00		75.00
518	Levert, Angèle, (Mme P. Bourgeois)	La-Nation	48	6	51.11		51.11
519	Lévesque, Anna	St-Pascal	42	12	75.00		75.00
520	Lévesque, Mme Cléophas	Montréal	78	12	75.00		75.00
521	Lévesque, Mme Ophidie	Lac-au-Saumon	66	12	75.00		75.00
522	Liénard, Mme François	St-Rémi	69	12	167.28		167.28
523	Lloyd, Mary-Elliot	Québec	50	12	75.00		75.00
524	Lockquell, Armand	Québec	61	12	308.22		308.22
525	Longpré, Rachel	Montréal	52	12	94.50		94.50
526	Lord, Mme Emmanuel	Berthierville	65	12	126.69		126.69
527	Laubier, Anna	Québec	41	6	47.24		47.24
528	Loubier, Mme Fortunat	St-Gédéon	67	12	81.32		81.32
529	Loughery, Violet	Granby	53	12	108.39		108.39
530	Lucier, Isaac	St-Joachim	83	12	152.28		152.28
531	Lusignan, Exilda	St-Ephrem	66	12	104.70		104.70
532	Lussier, Mme I	Montréal	73	12	150.00		150.00
533	Luttreille, Jane	Montréal	64	12	357.81		357.81
534	Macauley, Mme W. B	Toronto	50	12	306.67		306.67

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
535	Mackay, Ellen	Montréal	57	6	113.03		113.03
536	Mackay, James-A	Elbow, Sask	66	12	300.00		300.00
537	Mackay, Wolff, Mme Mary M	Montréal	68	6	225.08	4.00	221.08
538	Mackercher, John	Montréal	78	12	1,050.00		1,050.00
539	MacLeod, Mme M. R	Sherbrooke	72	12	290.70		290.70
540	Magnan, J.-B.-E	Pont-Maskinongé	62	12	112.53		112.53
541	Major, Mme Théop	Montréal	67	12	75.00		75.00
542	Malouin, Mme Jos.-S	Anse-à-Griffon	54	12	75.00		75.00
543	Manseau, M.-Oct. Vitaline	St-Pierre-de-Dunham	45	6	38.12		38.12
544	Marceau, Eugénie	St-Michel	67	12	75.00		75.00
545	Marceau, Marcelline	Ste-Hénédine	65	12	197.52		197.52
546	Marchand, Henriette	Nicolet	73	12	75.00		75.00
547	Marcotte, Marie-Anne (Mme C. Hébert)	St-Grégoire	61	12	97.36	6.48	90.88
548	Marcoux, Elmire	St-Anselme	64	12	75.00		75.00
549	Marcoux, P.-W	St-Félix-de-Valois	74	12	300.00		300.00
550	Marcoux, Mme P.-U	St-Félix-de-Valois	74	12	75.00		75.00
551	Marier, Anna	Drummondville	51	12	85.65		85.65
552	Marineau, Mme Narcisse (Mme Jos. Gélinas)	St-Paulin	57	12	75.00		75.00
553	Marion, Emélie	St-Jacques	59	12	75.00		75.00
554	Marion, Julie	St-Jacques-d'Achigan	68	12	75.00		75.00
555	Marquis, Mme L	Escourt	66	12	75.00		75.00
556	Marsan, Azéline	St-Esprit	76	12	83.64		83.64
557	Martel, Jean-Bte	Montréal	69	12	220.65		220.65
558	Martel, Mme Etienne	Sandy-Bay	71	12	75.00		75.00
559	Martel, Marcelline	St-Isidore-d'Auckland	64	12	75.00		75.00
560	Martel, Mme Timothée	Verdun	62	12	75.00		75.00
561	Martin, Catherine	Montréal	59	12	310.66		310.66
562	Martin, C.-Maria	Pointe-Fortune	63	6	93.76		93.76
563	Martin, Lumina	Joliette	42	12	75.00		75.00
564	Martineau, Malvina	Ste-Thérèse	61	12	141.21		141.21
565	Martineau, Zéphirine	St-Michel	63	12	105.30		105.30
566	Massé-Noel, Mme Hélène	Nicolet	62	12	75.00		75.00
567	Massé, Odile	St-Hyacinthe	65	12	91.92		91.92
568	Massicotte, Rose-Anna	Ste-Genev.-de-Batiscan	50	12	75.00		75.00
569	Masten, Geo.-L	Coaticook	83	12	791.60		791.60
570	Matthieu, Annie-E	Grenville	64	12	75.00		75.00
571	Matthieu, Eliza-J	Brownsburg	52	12	109.53		109.53
572	Mathieu, Joséphine	Beauceville-ouest	51	12	87.58		87.58
573	Mathieu, Vitaline	Bouchette	43	12	110.32		110.32
574	Mauffette, Mme J.-O	Ile-Perrot	78	12	173.90		173.90
575	McBratney, Isabella-G	Calgary, Alberta	62	12	547.14		547.14
576	McCarragher, Joseph	Green Valley, Ont	69	12	133.81		133.81
577	McCarthy, Mme Thomas	Sawyerville	49	12	99.37		99.37
578	McCartney, Mme James	Ormstown	62	12	202.51	5.40	197.11
579	McCurdy, J.-K	Lennoxville	58	12	152.22		152.22
580	McDonald, Honorine	St-Grégoire	61	12	75.00		75.00
581	McGarry, Harriet	Montréal	69	12	190.86		190.86
582	McGibbon, Catherine	Lachute	73	12	75.00		75.00

TABLEAU D.—*Suite.*

Nos	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
583	McGown, Mme J.-G.-W...	Montréal	63	12	327.73	.....	327.73
584	McGregor, Mme James...	Los-Angeles, Calif.-E.-U.A.	62	12	449.66	.....	449.66
585	McIver, Bernard-E.....	Pembroke, Ont	79	12	244.16	.....	244.16
586	McKenzie, Marie.....	Lévis	68	12	98.04	.....	98.04
587	McMartin, Jane.....	Montréal	87	12	83.49	.....	83.49
588	McMullen, Mme Enos....	Montréal	66	12	125.62	.....	125.62
589	McMurray, Stéphanie....	Coteau-Station	57	17	189.57	.....	189.57
590	McNeil, Margaret, G....	New-Richmond	56	12	137.33	.. 1.40	135.93
591	Ménard, M.-I.-Adullia....	Les-Cèdres	50	12	97.78	.....	97.78
592	Mercier, Joséphine.....	Montréal	77	12	189.48	.....	189.48
593	Mercier, Marie-Louise....	Val-Vrillant	60	12	75.00	.....	75.00
594	Merry, Elma-J.....	Cowansville	68	12	75.00	.....	75.00
595	Michaud, Albertine.....	St-Clément	40	18	112.50	.....	112.50
596	Michaud, Florida.....	Fraserville	61	12	75.00	.....	75.00
597	Michaud, Mme François...	St-Louis-du-Ha! Ha!....	80	12	75.00	.....	75.00
598	Michaud, Mme Honoré....	St-Hubert	76	12	75.00	.....	75.00
599	Millan, Sarah.....	Montréal	71	12	475.08	.....	475.08
600	Miller, Cécilia.....	Clarenceville	66	12	93.50	.....	93.50
601	Milot, Victor.....	Yamachiche	61	12	240.76	.....	240.76
602	Mirault, Mme Joseph.....	Montréal	78	12	75.00	.....	75.00
603	Mireault, Mme A.....	Charlemagne	62	12	75.00	.....	75.00
604	Miville, Mme Auguste....	Cap-Chatte	49	12	75.00	.....	75.00
605	Moffet, Zoé.....	Montréal	58	12	96.60	.....	96.60
606	Monchamp dit Longtin,M..	St-Constant	69	12	149.86	.....	149.86
607	Monffette, Emélia (Mme E. Tousignant.).....	Montréal	56	2	20.16	.....	20.16
608	Monier, Mme William....	Québec	74	12	129.34	.....	129.34
609	Montminy, Mme G.-F....	St-Gilles	62	12	75.00	.....	75.00
610	Moreau, Virginie.....	Laval-des-Rapides.....	56	12	75.00	.....	75.00
611	Morel, Résilda.....	St-Tite-des-Caps.....	56	12	75.00	.....	75.00
612	Morency, Eugénie.....	Ile-Verte	55	12	75.00	.....	75.00
613	Moïin, Azilda.....	St-Raphael	70	12	75.00	.....	75.00
614	Morin, Marie-J.-Léda....	St-Romuald	40	12	152.70	.....	152.70
615	Morin, Marie-Antoinette..	South Medford Mass, E.U.	50	12	75.00	.....	75.00
616	Morin, M.-Léda.....	St-Evariste	53	12	75.00	.....	75.00
617	Morissette, Mme Adélaïde.	St-Grégoire	56	12	75.00	.....	75.00
618	Morissette, Célanire.....	Québec	74	12	75.00	.....	75.00
619	Morissette, Denyse.....	Lévis	54	12	79.75	.....	79.75
620	Morneau, Mme Charles...	St-Donat	54	12	75.00	.....	75.00
621	Morneau, Philomène.....	Québec	72	12	99.00	.....	99.00
622	Morrow, Edith.....	Toronto	56	6	176.42	.....	176.42
623	Moss, Mme Andrew.....	Everett, Mass, E.-U.-A....	70	12	75.00	.....	75.00
624	Moss, Florence-H.....	Montréal	60	6	218.73	.....	318.73
625	Mountain, Esther.....	Québec	58	12	134.71	.....	134.71
626	Mulvena, Catherine.....	Richmond	72	12	81.66	.....	81.66
627	Murray, Mme James-H...	Westmount	59	12	169.24	.....	169.24
628	Nadeau, Mme François...	St-Charles	78	12	75.00	.....	75.00
629	Neilan, Maggie.....	St-Alph-de-Rodriguez.....	39	6	40.36	.....	40.36
630	Newell, Mme Arthur-S....	Waterloo	69	12	124.03	.....	124.03
631	Nichols, Caroline.....	Montréal	70	12	262.20	.....	262.20
632	Nicole, Mme Pierre.....	Montmagny	59	12	75.00	.....	75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
633	Noel, Alméria	Québec	52	12	98.07		98.07
634	Noel, Julie	Québec	61	12	75.00		75.00
635	Normandin, Malvina	Grand'Mère	60	12	101.02		101.02
636	Nourry, Pamélia	St-Valère-Bulstrode	50	12	75.00		75.00
637	O'Bready, Sylvina	Danville	60	12	115.74		115.74
638	Odell, Sarah-J	Lacolle	64	12	177.06	1.28	175.78
639	Odell, Walter	Eustis	58	12	300.00		300.00
640	O'Grady, Annie	West-Frampton	64	12	110.49		110.49
641	O'Grady, Annie-M	Westmount	63	12	508.56		508.56
642	O'Neill, Elizabeth	Lacolle	59	12	117.30		117.30
643	O'Reilly, M.-Helen	St-Pat-de-Beaurivage	68	12	75.00		75.00
644	Otis, Cléophée	Lévis	66	12	75.00		75.00
645	Ouellet, Mme Joseph	St-Pascal	59	12	75.00		75.00
646	Ouellet, Joséphine	Rivière-du-Loup-Sta	61	12	75.00		75.00
647	Ouellet, Marie-A	Ste-Flavie	47	12	130.32		130.32
648	Ouellet, M.-D.-Joséphine	Loretteville	78	12	75.00		75.00
649	Ouellet, Mme Michel	St-Cyprien	52	12	77.61		77.61
650	Ouimet, Mélanie (Mme A.-O. Pagé)	Ste-Rose	41	12	105.45		105.45
651	Pagé, Richard	Montréal	60	12	300.00		300.00
652	Palmer, Jane-V	Montréal	57	12	232.36		232.36
653	Papineau, Mélina	Magog	66	12	75.00		75.00
654	Paquet, Daniel	Iles-de-la-Madeleine	69	12	267.49		267.49
655	Paquet, Mme Dosithée	St-Paul-de-Chester	70	12	75.00		75.00
656	Paquet, Mme Fortunat	St-Gabriel	59	12	75.00		75.00
657	Paquet, J.-B	Montréal	62	12	300.00		300.00
658	Paquette, Mme Napoléon	L'Ange-Gardien	66	12	78.04		78.04
659	Paquin, Napoléon	St-David	76	12	75.00		75.00
660	Paquin, Mme Narcisse	St-Ubalde	77	12	75.00		75.00
661	Paradis, Charles	Montréal	79	12	300.00		300.00
662	Paradis, M.-Delvina	Ste-Perpétue	63	12	108.96		108.96
663	Paradis, Mme Magloire	Ste-Anastasie	74	12	83.78		83.78
664	Paradis, Mme Stanislas	St-Hughes	57	12	75.00		75.00
665	Parent, Dina	St-Isidore	67	12	75.00		75.00
666	Parent, Marie-Adèle	St-Isidore	58	12	75.00		75.00
667	Parent, Marie-Rosalie	Giffard	64	12	215.97		215.97
668	Parsons, Siméon-H	Paris, Ont	70	12	644.00		644.00
669	Payer, Anysie	Notre-Dame-de-Ham	48	12	76.65		76.65
670	Pélisson, Philomène	St-Amb-de-Lorette	70	12	114.00		114.00
671	Pelletier, Mme Eusèbe	Québec	71	12	87.93		87.93
672	Pelletier, M.-Lse-Clara	Ste-Louise	58	12	88.82		88.82
673	Pelletier, Mme H.-B	Québec	73	12	95.88		95.88
674	Penney, Maria	Loretteville	64	12	102.48		102.48
675	Pepin, Marie-Louise	Québec	56	12	201.21		201.21
676	Perley, Mme W.-F	Stanbridge	60	12	201.58	5.60	195.98
677	Perras, Mme Joseph	Laprairie	52	12	118.35		118.35
678	Perrault, Joseph-N	Montréal	54	11	931.70		931.70
679	Perrin, Rachel	Lawrenceville	75	12	126.00		126.00
680	Perron, Mme Alphonse	Bassin-Chambly	77	12	75.00		75.00
681	Perron, Henriette, (Mme Wm. Girard)	Mille-Vaches	51	12	75.00		75.00

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
682	Peyton, Mathilda-F.	Montréal	59	12	133.04		133.04
683	Pichet, M.-Madeleine	Québec	69	12	110.28		110.28
684	Pilon, Mme Armiens	St-Placide	83	12	75.00		75.00
685	Pineau, Mme Alexandre	Causapscal	66	12	75.00		75.00
686	Plaisance, M.-Antoinette	Lotbinière	55	12	81.16		81.16
687	Plamondon, Mme Joseph	St-Bernard	53	12	97.50		97.50
688	Plante, Céleste	Belœil	78	12	75.00		75.00
689	Plante, Mme Joseph	St-Nicolas	56	12	75.00		75.00
690	Plouffe, Florentine (Mme Jos. Mainville)	Ste-Emélie-de-l'Energie	51	12	87.84		87.84
691	Plourde, Marie-Lse	St-Léon	71	12	75.00		75.00
692	Poirier, Mme Marie-L	Montréal	58	12	127.04		127.04
693	Poirier, Philomène	St-Timothée	81	12	75.00		75.00
694	Poitras, Aurélie	Montmagny	59	12	119.96		119.96
695	Poliquin, Mme Lumina G.	Maisonneuve	74	12	83.84		83.84
696	Pothier, Octavie	Trois-Rivières	49	12	94.95		94.95
697	Potvin, Mme Alfred	Plessisville	77	12	75.00		75.00
698	Potvin, Mme Alfred	Hébertville	70	12	75.00		75.00
699	Potvin, Mme Joseph	Lanoraie	57	12	75.00		75.00
700	Poupart, Alma (Mme F. Roy)	Laprairie	44	12	90.42		90.42
701	Poupart, Pierre-E	Montréal	81	12	351.80		351.80
702	Pregent, Philomène	Montréal	47	12	110.30		110.30
703	Prémont, Mme Joseph	Québec	78	12	216.65		216.65
704	Prémont, Marie-O	Ste-Famille-I.-O	71	12	111.51		111.51
705	Prévost, Mme Charles	Sacré-Cœur-de-Jésus	55	12	75.00		75.00
706	Prévost, Marie	St-Roch-des-Aulnaies	54	12	92.94		92.94
707	Primeau, L.-A	Montréal	74	12	700.33		700.33
708	Proctor, Margaret	Bourg-Louis	59	6	98.93		98.93
709	Proulx, Eléonore	Ste-Agathe	69	12	75.93		75.93
710	Proulx, Joséphine	Montréal	61	12	172.95		172.95
711	Proulx, Julienne	Montréal	67	12	82.59		82.59
712	Proulx, Eose-Anna	St-Camille	49	12	85.56		85.56
713	Proulx, Mme M.-Zoé	Centredale, R.-I.-E.U.A	70	12	75.00		75.00
714	Provençal, Prosper	Beauport	80	12	199.44		199.44
715	Provencher, Mme Edouard	St-Félix de Kingsey	71	12	75.00		75.00
716	Quintal, Emma	St-Isidore	64	12	75.00		75.00
717	Quintal, Marie-C	Wickham-Ouest	62	12	116.58		116.58
718	Rainville, Mme Louis	St-Félix-de-Valois	63	12	75.00		75.00
719	Ratté, M.-Célina	St-Vallier	78	12	107.25		107.25
720	Raymond, Mme Ls-A	Trois-Pistoles	62	12	75.00		75.00
721	Rebetez, Mme J.-P	Nicolet	80	12	96.57		96.57
722	Reed, Lucy	Ulverton	75	12	75.00		75.00
723	Reid, Elizabeth, J	Montréal	56	12	424.76		424.76
724	Rémillard, Mme Jacob	Acton-Vale	75	12	75.00		75.00
725	Renaud, Julie-Liza	N.-D.-d'Hébertville	48	12	124.30		124.30
726	René, Léonide	Ham-Nord	54	6	75.00		75.00
727	Rhéaume, Marie-Joséphine	St-Bernard	53	12	116.72		116.72
728	Richard, M.-Josephte	St-Ambr-de-Lorette	80	12	75.00		75.00
729	Richard, Ophidie	Padoue	51	12	94.32		94.32
730	Richard, Symphorose	St-Bernard	72	12	82.84		82.84

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée.	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire.	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
731	Richardson, Martha-Eliz..	Westmount	62	12	320.64	36.00	284.64
732	Riverin, M.-Adèle-A (Mme A. Girard)	Québec	44	12	91.65	.....	91.65
733	Rivest, Mme Narcisse...	Joliette	72	12	95.97	.....	95.97
734	Roberge, M.-Ombéline....	St-Jean-Chrysostôme	54	12	107.40	.....	107.40
735	Roberge, Philomène.....	St-Damien	64	12	75.00	.....	75.00
736	Robert, Elmire	Varenne	74	12	75.00	.....	75.00
737	Robert, M.-Lucie	Saint-Pie	70	12	103.84	.....	103.84
738	Robichaud,Mme Guillaume.	Cacouna	74	12	95.64	.....	95.64
739	Robichaud,Mme Ludger..	St-Jacques	76	12	77.49	.....	77.49
740	Robillard, Mme J.-Bte...	Lanoraie	49	12	101.41	.....	101.41
741	Robins, Bertha-L	Montréal	59	12	814.20	.....	814.20
742	Robins, S.-P	Montréal	86	12	1,050.00	.....	1,050.00
743	Roch, Joseph-A	Montréal	59	12	476.28	.....	476.28
744	Rochette, Louise-L	Pte-aux-Trembles	49	12	81.76	.....	81.76
745	Rolland, Malvina	West Warren, Mass. E.U.A.	77	12	75.00	.....	75.00
746	Rondeau, Cordélie-E	Montréal	49	12	376.35	.....	376.35
747	Ross, Maggie-Maria	Vancouver, B.C	56	1	43.15	.....	43.15
748	Rouleau, Mme Zéphirin...	Ottawa	71	12	79.11	.....	79.11
749	Rousseau, Marie-Anna...	St-Charles	66	12	75.00	.....	75.00
750	Rousseau, Marie-H	St-Michel	83	12	137.34	.....	137.34
751	Rousseau, Mme Théophile.	St-Simon	63	12	75.00	.....	75.00
752	Rowell, Mme S.-P	St-Paul d'Abbotsford	73	12	525.00	.....	525.00
753	Rowland, Mme James.....	Lakeside	46	6	170.96	.....	170.96
754	Roy, Amanda	St-Charles	58	12	75.00	.....	75.00
755	Roy, M.-Elise-Fabiola....	L'Assomption	62	12	99.60	.....	99.60
756	Roy, Malvina	St-Anselme	68	12	75.00	.....	75.00
757	Roy, M.-Odumine	St-Gervais	53	12	75.00	.....	75.00
758	Roy, Pierre-Antoine	Loretteville	79	12	651.56	.....	651.56
759	Roy, Wilhelmine	St-Sébastien-d'Aylmer....	58	12	95.13	.....	95.13
760	Royer, Bathilde	St-Désiré-du-Lac-Noir....	48	12	116.04	.....	116.04
761	Ruel, Amanda	St-Charles	39	12	75.00	.....	75.00
762	Ruel, J.-P	St-Charles	70	12	548.66	.....	548.66
763	Ruelland, Aurélie	Québec	53	12	78.61	.....	78.61
764	Ruelland, Laetitia	Québec	51	12	157.68	.....	157.68
765	Russell, Margaret	Bristol Corners	60	12	87.30	.....	87.30
766	Sangster, J.-A	Westholme, B.C	58	12	450.02	.....	450.02
767	Sauvageau, Adéline	Montréal	82	12	113.91	.....	113.91
768	Sauvé, Alph.-Azilda-P....	St-Hermas	56	6	138.88	.....	138.88
769	Sauvé, Mme Napoléon....	St-Placide	59	12	75.00	.....	75.00
770	Savard, Mme J.-Ed	Chicoutimi	71	12	341.00	.....	341.00
771	Scott, Martha-M	Westmount	61	12	85.94	.....	85.94
772	Seers, Alphonsine	Montréal	79	12	75.00	.....	75.00
773	Sénécal, Joseph-H	Montréal	61	12	198.00	.....	198.00
774	Sénéchal, Hermine	Montréal	82	6	68.48	.....	68.48
775	Senneville, Mme Ludger...	Baieville	67	12	87.72	.....	87.72
776	Shaver, Agnes	New-York, E.U.A	60	6	289.61	.....	289.61
777	Simard, Pierre-Cléophas...	Baie-St-Paul	58	12	199.35	.....	199.35
778	Simard, Jos.-T	Baie-St-Paul	66	12	266.49	.....	266.49
779	Simard, Mme Thomas.....	Rivière-du-Moulin	61	12	75.00	.....	75.00
780	Sinister, Mme Wm	Montréal	70	12	618.48	.....	618.48

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
781	Simoneau, Mme Louis	Montréal	78	12	75.00		75.00
782	Simpson, Mme C.-E	Montréal	68	12	144.50		144.50
783	Simpson, Margaret-S	Noyau	63	12	103.92		103.92
784	Skinner, Jane-H	Melbourne	74	12	75.00		75.00
785	Sloan, Sélina-F	Montréal	70	12	478.12		478.12
786	Smith, Blanche-L	Moncton, N.-B	61	6	173.78	3.75	170.03
787	Smith, Catherine	Hedleyville	84	12	112.50		112.50
788	St-Hilaire, Vitaline	Baie-St-Paul	70	12	75.00		75.00
789	St-Laurent, M.-Lse-Eugénie	Longueil	46	12	98.16		98.16
790	St-Laurent, Valida, (Mme O. Fortin)	Contrecœur	39	12	106.74		106.74
791	St-Mars dit Viau, Mme Paul-O	Montréal	74	12	155.16		155.16
792	St-Yves, M.-Amanda	St-Boniface-de-Shawinigan	49	12	77.34		77.34
793	Steere, Mary-E	Coaticook	64	12	430.66		430.66
794	Stephen, J.-P	Montréal	56	12	595.21		595.21
795	Sutton, Emily	Sherbrooke	74	12	183.52		183.52
796	Sylvestre, Mme Victorine	Ste-Hélène	68	12	75.00		75.00
797	Symington, Agnes-C	Portland, Ore., E.U.A	54	12	254.58		254.58
798	Taillon, Delphine	Roxton-Falls	55	12	75.33		75.33
799	Taillon, Joséphine	Roxton-Falls	48	12	84.81		84.81
800	Talbot, Célina	Québec	68	12	95.58		95.58
801	Talbot, Flore	Montréal	71	12	75.00		75.00
802	Tanguay, Eliz.-Delvina, (Mme X. Gagné)	St-Raphael	59	12	75.00		75.00
803	Tardif, Victoire	St-Pierre	64	12	75.00		75.00
804	Teasdale, Mme J.-S	Montréal	64	12	223.15		223.15
805	Tessier, Catherine	St-Etienne	77	12	110.92		110.92
806	Tétrault, Mme Abdon	Ste-Angèle	78	12	137.79		137.79
807	Tétrault, Mme Augustin	Ste-Thérèse-de-Blainville	74	12	75.00		75.00
808	Tétreault, Célina (Mme Rémi Tétreault)	St-Hyacinthe	54	12	125.44		125.44
809	Tétrault, Georgiana-A	St-Hyacinthe	64	12	75.00		75.00
810	Thériault, Judith	Thetford-Mines	74	12	75.00		75.00
811	Thériault, Mme Ls-E	Rivière-du-Loup	71	12	188.40		188.40
812	Tétreau, Léontine	Ste-Thérèse	44	12	116.40		116.40
813	Thibault, Augustine	Ste-Rose-du-Dégelé	55	18	172.62		172.62
814	Thibault, Elias-Charles	Montréal	64	18	267.56		267.56
815	Thibault, Mme J.-O	St-Jean-Deschaillons	71	21	132.90		132.90
816	Thibault, Marie	St-Luc	45	1	6.25		6.25
817	Thiffeault, Aglaé	St-Narcisse	58	12	90.48		90.48
818	Thomson, Annie	Hemmingford	61	12	244.80		244.80
819	Thomson, Jémina	Montréal	68	12	411.00		411.00
820	Thomson, Mme Malcolm	Toronto, Ont	62	12	387.61		387.61
821	Thomson, Mme W	Coaticook	67	12	318.00		318.00
822	Thumas, Camille-L.-D	Sorel	77	12	165.15		165.15
823	Tondreau, Mme Joseph	St-Eugène	71	12	75.00		75.00
824	Tousignant, Clarisse	St-Norbert	62	12	116.67		116.67

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
825	Traqnair, Christian-G.	Westmount	55	12	203.37	.....	203.37
826	Tremblay, Mme Alexis.	Montréal	54	12	75.00	.....	75.00
827	Tremblay, Clara	Broughton	68	12	75.00	.....	75.00
828	Tremblay, Mme Edmond.	St-Hilarion	58	12	75.00	.....	75.00
829	Tremblay, Elmire (Mme P. Simard)	Petite-Rivière	58	12	75.00	.....	75.00
830	Tremblay, Eugène	Beaumont	73	12	197.55	.....	197.55
831	Tremblay, Georgiana	Cap-D'Espoir	68	12	89.06	.....	89.06
832	Tremblay, Mme George	Edmunton, N.-B	62	12	75.00	.....	75.00
833	Tremblay, Jean-Bte	Les-Eboulements	66	12	178.20	.....	178.20
834	Tremblay, Marie	Les-Eboulements	67	12	75.00	.....	75.00
835	Tremblay, Marie-C	Québec	59	6	67.94	.... .63	67.31
836	Tremblay, Thomas	Baie-St-Paul	75	12	635.31	.....	635.31
837	Trudel, Azilda	St-François-de-Sales	63	12	85.17	.....	85.17
838	Trudel, Mme Delphine	Malbaie	64	12	75.00	.....	75.00
839	Trumble, Emma	Québec	66	12	205.80	.....	205.80
840	Turcotte, Alphonsine	St-Benoît-Labre	61	12	75.00	.....	75.00
841	Turcotte, Arthémise	Québec	78	12	75.00	.....	75.00
842	Turcotte, Azéline	Ste-Thérèse	65	12	78.46	.....	78.46
843	Turcotte, Cécile	St-Jean-Chrysostôme	64	12	97.37	.....	97.37
844	Turcotte, M.-Edwidge	Ste-Thérèse-de-Blainville	73	12	107.26	.....	107.26
845	Turcotte, M.-Eliza	Champlain	48	6	37.50	.....	37.50
846	Turcotte, Mathilde	Notre-Dame-de-Lévis	57	12	332.14	.....	332.14
847	Turcotte, Paméla	Montréal	51	12	75.00	.....	75.00
848	Turgeon, Joseph-H	St-Liboire	75	12	266.50	.....	266.50
849	Turgeon, Wilhelmine	La-Durantaye	49	3	22.22	.....	22.22
850	Turmel, Célanire (Mme G. Faucher)	St-Edouard	64	12	82.78	.....	82.78
851	Turner, Mme Naura	Eaton	69	12	106.35	.....	106.35
852	Vachon, Marie-Ludivine	St-Georges	38	6	43.89	.....	43.89
853	Vaillancourt, Henri	Montréal	80	12	300.00	.....	300.00
854	Vaillancourt, Olive	Robertsonville	80	12	75.00	.....	75.00
855	Vaillancourt, Philomène	Québec	62	12	112.36	.....	112.36
856	Vallière, Perpétue (Mme A. Legault)	Oka	55	6	50.03	.....	50.03
857	Valois, Mme David	St-Gabriel-de-Brandon	71	12	75.00	.....	75.00
858	Vébert, Stanislas, A.-M.	Valleyfield	57	12	323.10	.....	323.10
859	Vermette, Malvina	St-Anselme	59	12	75.00	.....	75.90
860	Verreault, Virginie, (Mme A. Gagné)	Sayabec	57	6	37.50	.....	37.50
861	Vézina, Amanda	Montréal	49	6	64.71	.....	64.71
862	Viens, Frédérie	Montréal	62	6	239.18	.....	239.18
863	Viger, M.-E. Amicata	Montréal	65	12	181.65	.....	181.65
864	Vignault, Alma	Danville	64	12	75.00	.....	75.00
865	Vigneault, Marie-F	Baie-du-Febvre	59	12	107.44	.....	107.44
866	Villeneuve, Célina	Trois-Rivières	48	12	108.78	.....	108.78
867	Villiard, Elise	St-Michel	64	12	75.00	.....	75.00
868	Walker, Sprague, Mme L.A.	Coaticook	59	12	75.00	.....	75.00
869	Walsh, Bridget	Huntingdon	59	12	216.37	1.20	215.17

TABLEAU—D.—*Suite.*

Nos.	Noms des pensionnaires	Résidence	Age.	Nombre de mois pour lesquels la pension a été payée	Montant de la pension	Déduction en vertu des articles 3010 et 3024 de la loi scolaire	Balance payée par chèque
					$ cts.	$ cts.	$ cts.
870	Walsh, Mary-A.	Lebanon, N.H.E.U.A.	60	12	89.16	.....	89.16
871	Warren, Louis-Edmond.	Montréal.	49	12	300.00	.....	300.00
872	Watson, Lilias.	London, Ont.	76	12	322.20	.....	322.20
873	Weed, Mary-Jane.	Melbourne.	43	12	92.58	.....	92.58
874	West, Mme J.-H.	Toronto, Ont.	63	12	143.85	.....	143.85
875	Wilhelmy, Albina.	Montréal.	60	12	75.00	.....	75.00
876	Wilkins, Ida.	Toronto, Ont.	63	12	126.68	.....	126.68
877	Wilson, Margaret, Jane.	Chambly-Canton.	67	12	436.05	.....	436.05
878	Winchester, Rachel.	Sutton-Jonction.	66	12	75.00	.....	75.00
879	Wood, Helen-Gertrude.	Knowlton.	64	12	357.30	.....	357.30
880	Yates, Clara.	Frelighsburg.	54	22	131.25	.....	131.25
					$122,820.13	$86.55	$122,733.58

TABLEAU E.

Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1918-19, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital.

LE REVENU		
Montant voté par la législature. (Item No 43 du budget)	$ 2,000.00	
Allocation du gouvernement. (2 Geo. V, chap. 27, s. 5)	27,000.00	
Retenue de 4% sur le fonds des écoles publiques. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	17,000.00	
Intérêt sur le capital. (Arts 3010, 3013, 3024 S. R. P. Q., 1909)	10,226.65	
Surplus de l'ancien fonds de pension. (Art. 3018 S. R. P. Q., 1909)	4,148.00	
Retenue de 2½% sur le traitement des instituteurs et institutrices. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	65,970.21	
Retenue de 2½%, sur le traitement des inspecteurs d'écoles. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	22,265.20	
Retenue de 2½%, sur le traitement des professeurs des écoles normales. (Art. 3012 S. R. P. Q., 1909)	806.26	
Retenue payée par les fonctionnaires eux-mêmes ou par les municipalités	6,826.98	
Chèques cancellés	192.09	
		$ 136,435.39
LA DÉPENSE		
Par les pensions, chèques émis	$ 131,697.45	
Par les remboursements	2,062.43	
Par les dépenses d'administration	912.60	
Déposé au trésor de la province allant au capital. (Art. 3010, 3024 S. R. P. Q., 1909)	65.30	
Surplus de l'année	1,697.61	
		$ 136,435.39
POUR LE COMPTE DU REVENU		
Surplus des années précédentes	$ 23,440.05	
Surplus de l'année	1,697.61	
		$ 25,137.66
POUR LE COMPTE DU CAPITAL		
Montant du capital le 1er juillet 1918	$ 206,375.63	
Porté au capital pour l'année 1918-19	65.30	
Le capital au 1er juillet 1919		$ 206,440.93

Département du Trésor, Québec, 5 novembre 1919.

Bureau de l'auditeur,

Certifié JOS. MORIN,
Auditeur de la province.

TABLEAU F

Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire au 30 juin 1919.

PENSIONNAIRES	Nombre de pensionnaires	Moyenne de l'âge	Total des pensions	Moyenne des pensions
			$ cts.	$ cts.
Division d'après l'âge des pensionnaires :				
Instituteurs âgés de 56 ans et plus	88	69	32,028.99	363.96
Institutrices âgées de 56 ans et plus	579	65	70,787.77	122.25
Instituteurs âgés de moins de 56 ans	4	53	1,796.04	449.01
Institutrices âgées de moins de 56 ans	193	49	19,111.55	99.02
Veuves de pensionnaires	17	67	5,012.28	294.84
Totaux et moyennes totales	881	62	128,736.63	146.12
Pensionnaires décédés en 1918	26	69	5,227.35	201.05
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1918	11	50	1,515.60	137.78
Totaux et moyennes totales	37	64	6,742.95	182.24
Pensions accordées en 1918	54	53	11,207.68	207.54
Remboursements accordés en 1918	9	.....	502.45	.....

3 demandes de pension et 5 de remboursement sont restées en délibéré.

TABLEAU G.

LISTE DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES QUI ONT OBTENU DES GRATIFICATIONS POUR LEURS SUCCÈS DANS L'ENSEIGNEMENT PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1918-19

Rapport de M. l'inspecteur A. Beaudet.

Nombre d'écoles sous contrôle 172. Somme à distribuer $430.00.

1	M. Robert Thiboutot	Causapscal, village	$ 20 00
2	" George-E. Gagnon	St-Bonaventure	20.00
3	Mlle Marie-Anna Beaulieu	Amqui, village	20.00
4	" Aristide Blanchet	Amqui, par	20.00
5	" Caroline Caron	Val-Brillant	20.00
6	" Marie Michaud	Sayabec	20.00
7	" Amélie Pelletier	Sayabec	20 00
8	" Eugénie Tremblay	Causapscal, par	20.00
9	" Rose-Aimée Bellavance	Causapscal, par	20.00
10	" Gertrude Brochu	Ste-Florence	20.00
11	" Yvonne Desjardins	St-Léon-le-Grand	20.00
12	" Marguerite-E. Lebrasseur	Paspébiac	20.00
13	" Maria Landry	Maria	20.00
14	" Esther Landry	Maria	20.00
15	" Sara-Anne Arsenault	St-Charles-Caplan	20.00
16	" Eva Boissonneau	New-Richmond	20.00
17	" Marie-Agnès Day	Nouvelle	20.00
18	" Nina Leblanc	Carleton	20.00
19	" Esther Boudreau	St-Siméon	20.00
20	" Bernadette Litalien	St-Omer	20.00
21	" Rose Gallant	St-Alexis-Matapédia	15.00
22	" Eugénie Chapados	Anse-aux-Gascons	15.00
		Total	$ 430.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-V. Beaumier

Nombre d'écoles sous contrôle 149. Somme à distribuer $180.00.

23	M. Le Berre Ives	Trois-Rivières	$ 20.00
24	Mlle Antoinette Chainé	Trois-Rivières	20.00
25	" M.-Anne St-Laurent	Trois-Rivières	20.00
26	" Delphine Chamberland	Trois-Rivières	20.00
27	" Yvonne Boisvert	Trois-Rivières	20.00
28	" Blanche Laliberté	Trois-Rivières	20.00
29	" Bernadette Grenier	Yamachiche	20.00
30	" Edouardina St-Pierre	St-Léon	20.00
31	" Cécile Ricard	St-Barnabé	20.00
		Total	$ 180.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Beaumier, (Par L.-O. Pagé.)

Nombre d'écoles sous contrôle. 38. Somme à distribuer $100.00.

32	Mlle	Flora-Ida Bergeron	St-Charles-de-Mandeville	$ 20.00
33	"	Rose Savoie	St-Alexis-des-Monts	20.00
34	"	Lucinda Lemay	St-Sévère	20.00
35	"	Lydia Damphousse	St-Paulin	20.00
36	"	Marie-Louise Lampron	St-Sévère	20.00
			Total	$ 100.00

Rapport de M. l'inspecteur Beaumier. (Par J.-A. Paquin.)

Nombre d'écoles sous contrôle, 39. Somme à distribuer $97.50.

37	Mlle	Anna Mathieu	Ste-Ursule, diss.	$ 20.00
38	"	Alexina Ladoucceur	St-Justin, par	20.00
39	"	Flore Malbœuf	St-Barthélemi	20.00
40	"	M.-A. Lafrenière	St-Cuthbert	20.00
41	"	Marguerite Hamelin	St-Viateur-d'Anjou	17.50
			Total	$ 97.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Belcourt

Nombre d'écoles sous contrôle, 184. Somme à distribuer $460.00.

42	Mlle	Berthe Lacerte	La-Baie-du-Febvre	$ 20.00
43	"	Justina Gentes	St-Thomas, par	20.00
44	"	Marie-Rose Précourt	St-Elphège	20.00
45	"	Berthe Courchêne	St-Zéphirin	20.00
46	"	Flore Laplante	La Visitation	20.00
47	"	Anita Fontaine	Notre-Dame, par	20.00
48	"	Armandine Héon	St-Grégoire	20.00
49	"	Germaine Martel	Ste-Monique	20.00
50	"	Carmel Arseneau	St-Wenceslas	20.00
51	"	Gertrude Comeau	Ste-Gertrude	20.00
52	"	Marie-Louise Lupien	St-Raphael	20.00
53	"	Brigitte Tremblay	St-Samuel	20.00
54	"	Irma Proulx	Nicolet	20.00
55	"	Julie-Anna Pinard	Nicolet	20.00
56	"	Marie-Lse Désilets	St-Sylvère	20.00
57	"	Marie Flore Letendre	Ste-Brigitte	20.00
58	"	Estelle McDonald	Le Précieux Sang	20.00
59	"	Bernadette Alie	Ste-Perpétue	20.00
60	"	Délia Arseneau	St-Célestin, No 2	20.00
61	"	Hortense Rheault	Ste-Eulalie	20.00
62	"	Yvonne Labarre	Ste-Angèle-de-Laval	20.00
63	"	Clara Doucet	St-Léonard	20.00
64	"	Lucienne Gingras	Bécancour	20.00
			Total	$ 460.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Boily

Nombre d'écoles sous contrôle, 155. Somme à distribuer $387.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
65	M. Gustave Girard	St-Cœur-de-Marie	$ 25.00
66	Mlle Imelda Vaillancourt	St-Cœur-de-Marie	20.00
67	" Luce Simard	St-Cœur-de-Marie	20.00
68	Mme Jean Fradet	Canton Taché	20.00
69	" Léontine St-Pierre	Rivière-au-Doré	22.50
70	" Adélard Boulet	Normandin	20.00
71	" Emelia Lindsay	Normandin	20.00
72	" Damase Dion	Normandin	20.00
73	Mlle Elzire Filteau	Normandin	20.00
74	" M.-Lse Hébert	Normandin	20.00
75	" Laure-Anna Hébert	St-Frs-de-Sales	20.00
76	" Laura Côté	St-Joseph-d'Alma	20.00
77	" Blandine Boivin	St-Gédéon	20.00
78	" Anna-Marie Savard	St-Gédéon	20.00
79	" Emma Bouchard	St-Félicien	20.00
80	" Caroline Boudreault	St-Jérôme, par	20.00
81	" Joséphine Fournier	St-Jérôme, par	20.00
82	" Obéline Bergeron	St-Jérôme, par	20.00
83	" Nellie Pelletier	Roberval	20.00
		Total	$ 387.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Bouchard. (Par E. Litalien.)

Nombre d'écoles sous contrôle, 131. Somme à distribuer $142.50.

84	Mlle Bernadette LeBreux	Grande-Rivière	$ 20.00
85	" Eléonore Boucher	Grande-Rivière	20.00
86	" Desneige Rail	Cap-d'Espoir	22.50
87	" Florence Ste-Croix	Barachois-de-Malbaie	20.00
88	" Lizzil Gaul	St-Georges-de-Malbaie	20.00
89	" Imelda Ingrouville	York	20.00
90	" Hedwidge Lafoley	Percé	20.00
		Total	$ 142.50

Rapport le M. l'inspecteur J.-A. Bouchard. (Par A.-A. Letarte.)

Nombre d'écoles sous contrôle, 74. Somme à distribuer $185.00.

91	Mlle Marie Tanguay	Ste-Anne-des-Monts	$ 22.50
92	" Hortense Perrée	Ste-Anne-des-Monts	22.50
93	" Bertha Kavanagh	Cap-des-Rosiers	20.00
94	" Ormélie Thibault	Ste-Anne-des-Monts	20.00
95	" Marie-Ange Caron	St-Yvon	20.00
96	" Alvénia Lefrançois	Cap-au-Renard	20.00
97	" Sylvia Després	Petit-Cap	20.00
98	" Marie-Louise Roy	Daliboire	20.00
99	" M.-Claire Lemieux	Mont-Louis	20.00
		Total	$ 185.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rattort de M. l'inspecteur J.-A. Chabot

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
100	Mlle Anne-M. Samson	Rivière-Bleue	$ 20.00
101	" A.-Stella Lavoie	St-Antonin	20.00
102	" Eva Latulippe	St-Benoît (abbé)	20.00
103	" Bernadette Couturier	St-Hubert	20.00
104	" Maria LaBrie	St-Eleuthère	20.00
105	" A.-Marie Lemay	Les-Etroits-du-Lac	20.00
106	" M.-Louise Caron	St-Eusèbe	20.00
107	" Régina Lajoie	St-Epiphane	20.00
108	" Irène LeBel	St-Honoré	20.00
109	" A.-Marie Tardif	St-David	20.00
110	" Eugénie LeBel	St-André	20.00
111	" Hélèna Morin	St-André	20.00
112	" Bernadette Guérette	N.-D.-du-Portage	20.00
113	" Georgine Dumont	Ste-Rose	20.00
114	" Emma Blaquière	N.-D.-du-Lac	20.00
115	" Mary Beaulieu	Rivière-Bleue	20.00
116	" Julianne Bérubé	St-Modeste	20.00
117	" Juliette Dionne	St-Luois	20.00
118	" Maria Tardif	Ste-Hélène	20.00
		Total	$ 380.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR A.-B. CHARBONNEAU

Nombre d'écoles sous contrôle, 132. Somme à distribuer $330.00.

119	M. Joseph Fafard	Lanoraie	$ 25.00
120	Mlle Marie-Louise Lachapelle	St-Esprit	25.00
121	" Blanche-Irène Perreault	St-Paul	20.00
122	" Elisabeth Dupuis	St-Théodore	20.00
123	" Oliva Bélanger	St-Roch	20.00
124	" Rachel Bourgouin	St-Roch	20.00
125	" Attala Bourgeois	Ste-M.-Salomée	20.00
126	" Rose-Alma Requier	St-Sulpice	20.00
127	" Agnès Contant	Repentigny-les-B	20.00
128	" Rose-Délima Marion	St-Jacques, No 2	20.00
129	" Nellie Marchand	St-Liguori	20.00
130	" Rosa Ethier	Ste-Julienne	20.00
131	" Germaine Marin	St-Lin	20.00
132	" Antoinette Latendresse	St-Lin	20.00
133	" Marie-Ozine Lafortune	St-Girard	20.00
134	" Florida St-Jean	Repentigny	20.00
		Total	$ 330.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Chartrand

Nombre d'écoles sous contrôle, 104. Somme à distribuer $260.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
135	Mlle Maria Lavigne	Nedelec	$ 20.00
136	" Marie-Laure Gauthier	Laverlochère & Baby	20.00
137	" Mélanie Malouin	Duhamel-ouest	20.00
138	" Marie Robert	St-Eugène-de-Guigues	20.00
139	" Rose-Anna Boudreau	Lalemant	20.00
140	" M.-Lse Richard	St-Bruno-de-Huigues	20.00
141	" Emma Denommé	Lorrainville	20.00
142	" Corinne Trépanier	La Sarre	20.00
143	Mme Anna Raymond	Waltham	20.00
144	M. A. McCart	L'Ile-du-Calumet	20.00
145	Mlle Albertine Mousseau	L'Ile-aux-Allumettes	20.00
146	" Gladys Carlin	L'Ile-aux-Allumettes	20.00
147	" Bertha Ellis	L'Ile-aux-Allumettes	20.00
		Total	$ 260.00

Rapport de M. l'inspecteur P. Chiasson

Nombre d'écoles sous contrôle ? Somme à distribuer, $40.00

148	Mme Narcisse Gagnon	Longue-Pointe-de-Mingan	$ 20.00
149	Mlle Marie-Anne Lebrun	Pointe-aux-Esquimaux	20.00
		Total	$ 40.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Côté

Nombre d'écoles sous contrôle, 145. Somme à distribuer $362.50.

150	Mlle Cécile Talbot	Aubert-Gallion	$ 22.50
151	" Adéline Veilleux	Aubert-Gallion	20.00
152	" Delina Lessard	Aubert-Gallion	20.00
153	" Lucie Beaudoin	St-Benoit	20.00
154	" Marie-Anna Jacques	St-Honoré	20.00
155	" Laura Gagnon	St-Hilaire	20.00
156	" Emérentienne Toulouse	St-Théophile	20.00
157	" Sarah Rancourt	St-Théophile	20.00
158	" Marie-Ange Beaudoin	St-Evariste	20.00
159	" Florentine Roy	St-Martin	20.00
160	" Diana Vachon	St-Ludger	20.00
161	" Aurore Gilbert	St-Ludger	20.00
162	" Florida Bolduc	Courcelles	20.00
163	" Anselmie Lamontagne	Lambton	20.00
164	" Laurea Mailhot	Lambton	20.00
165	" Lucienne Dorval	St-Sébastien	20.00
166	" Marie-Louise Fortier	St-Sébastien	20.00
167	" Alexina Lessard	St-Samuel	20.00
		Total	$ 362.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F. Cuddihy

Nombre d'écoles sous contrôle : 105. Somme à distribuer $262.50..

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
168	M. Hervé Morel	Montréal	$ 20.00
169	" Georges D. Tourigny	Montréal	20.00
170	" Robert O'Neill	Montréal	20.00
171	" Charles J. Shaw	Montréal	20.00
172	" J.-Ernest Bérubé	Montréal	20.00
173	" J.-Jules Tanguay	Montréal	20.00
174	" J.-A. Langlais	Montréal	20.00
175	" Joseph Shore	Montréal	20.00
176	Mlle Julie Wehr	Ste-Madeleine	22.50
177	" Diana Paquette	Montréal	20.00
178	Mde Gregor Papodopulus	Montréal	20.00
179	Mlle P.-E. Valiquette	St-François-de-Sales	20.00
180	" Blanche Paquette	Montréal	20.00
		Total	$ 262.50

Rapport de M. l'inspecteur M.-J. Curot

Nombre d'écoles sous contrôle : 187. Sommes à distribuer $467.50.

181	Mlle Lætitia Chapdeleine	Clifton	$ 27.50
182	" Albertine Laverdière	Hereford	20.00
183	" Clorinde Beauchamp	Beebe-Plain	20.00
184	" Béatrice Legendre	Winslow-Sud	20.00
185	" Laura Landry	Coaticook	20.00
186	" Antoinette Marion	St-Wilfrid-de-Barnston	20.00
187	Mme Yvon Dostie	Ste-Agnès-de-Ditchfield	20.00
188	Mlle Emilie-Anna Gingras	St-Herménégilde	20.00
189	" Amanda Samson	Spaulding	20.00
190	" Maria Choquette	Ditton	20.00
191	" Antoinette Nolin	Eaton	20.00
192	" Rose-Anna Richard	Ste-Cécile-de-Whitton	20.00
193	" Blanche Girard	Ste-Catherine-de-Hatley	20.00
194	" Octavie Birs	Canton Compton	20.00
195	" Aurore Dumoulin	N.-D.-de-B.-de-Chesham	20.00
196	" Evangéline Richard	Val-Racine	20.00
197	" Mélanie Martel	Marston-Sud	20.00
198	" Rose-Alma Boulay	St-Venant	20.00
199	" Odélie Hamel	Marston-Sud	20.00
200	" Angélina Roy	St-Herménégilde	20.00
201	" Mary-Kathleen O'Malley	Canton-de-Magog	20.00
202	" Diana Côté	Ditton	20.00
203	" Amanda LaRochelle	N.-D.-de-B.-de-Chesham	20.00
		Total	$ 467.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-Z. Dubeau

Nombre d'écoles sous contrôle : 149. Somme à distribuer $372.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle la titulaire enseigne	Montant de la gratification
204	Mlle Mary Moreau	St-Pascal	$ 20.00
205	" Blanche Raymond	St-Pascal	20.00
206	" Hélène Deschênes	St-Jean-Port-Joli	20.00
207	" M.-Rose Caron	St-Aubert	20.00
208	" Mélanie Dupont	St-Roch-des-Aulnaies	20.00
209	" A.-M. Dionne	St-Roch-des-Aulnaies	20.00
210	" Joséphine Alexandre	St-Pacôme	20.00
211	" Lucienne Mignault	Rivière-Ouelle	20.00
212	" Marguerite Laplante	St-Pascal	20.00
213	" Elisa Ouellet	Rivière-Ouelle	20.00
214	" M.-A. St-Laurent	St-Onésime	20.00
215	" M.-Rose Blanchette	St-Eugène	20.00
216	" Hélène Labbé	L'Islet	20.00
217	" Agnès Langlais	St-Philippe-de-Néri	20.00
218	" M.-A. Sirois	St-Denis No 1	20.00
219	" Alphonsine Morin	St-Aubert	20.00
220	" M.-Lse Robitaille	St-Pascal	20.00
221	" Catherine Ouellet	N.-D.du-Mont-Carmel	20.00
222	" Rose Caron	St-Cyrille	12.50
		Total	$ 372.50

Rapport de M. l'inspecteur J.-A. Dupuis

Nombre d'écoles sous contrôle : 167. Somme à distribuer $417.50.

223	Mlle Malvina Lareau	Laprairie, par	$ 20.00
224	" Alexandrine Langlois	Laprairie, par	20.00
225	" Elisabeth Ahier	Hemmingford	20.00
226	" Alice Marcil	Ste-Clothilde	20.00
227	" Antonia Dulude	St-Constant	20.00
228	" Joséphine Lefebvre	Beauharnois, par	20.00
229	" Alexina Beaulieu	St-Isidore	28.75
230	" Alma Dupuis	St-Isidore	20.00
231	" Berthe Dupuis	St-Anicet No 1	28.75
232	" Jeanne Poirier	St'Louis-de-Gonzague	20.00
233	" Odila Théoret	St-Timothée	20.00
234	" Pamélia Facette	St-Antoine-Abbé	20.00
235	" Marie-Louise Meunier	St-Jean-Chrysostôme. No 2	20.00
236	" Charlotte Gervais	Ste-Martine	20.00
237	" Marie-Anne Jodoin	St-Urbain	20.00
238	" Clara Bellefeuille	Salaberry-de-Valleyfield	20.00
239	" Eugénie Leduc	Ste-Cécile	20.00
240	M. Louis-Philippe Paré	St-Joachim-de-Châteauguay	20.00
241	" Joseph-A. Lefrançois	St-Stanislas-de-Kostka	20.00
242	" Frédéric Girard	Sallaberry-de-Valleyfield	20.00
		Total	$ 417.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle : 137 Somme à distribuer $342.50

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
243	M. Prudent-A. Martineau	Charlesbourg, T.-Carré	$ 22.50
244	Mlle Annie Cloutier	Charlesbourg, T.-Carré	20.00
245	" M.-L.Langevin	Beauport, paroisse	20.00
246	" Béatrice Bélanger	Beauport, paroisse	20.00
247	" Diana Pépin	St-Ambroise	20.00
248	" Germaine Kirouac	Anc.-Lorette, village	20.00
249	" Bernadette Kirouac	Anc.-Lorette, village	20.00
250	" M.-A. DeLaDurantaye	Anc. Lorette, village	20.00
251	" Yvonne Pelletier	Charlesbourg, paroisse	20.00
252	" M.-A. Pelletier	Charlesbourg, paroisse	20.00
253	" M.-Alice Gagnon	St-Raymond, paroisse	20.00
254	" Rachel Huard	St-Raymond, paroisse	20.00
255	" M.-A. Côté	St-Augustin	20.00
256	" Emma Jobin	St-Augustin	20.00
257	" Amanda Catellier	L'Ange-Gardien	20.00
258	Mme Jos. Falardeau	St-Adolphe	20.00
259	Marie-P. Labrie	Ste-Brigitte-de-Laval	20.00
		Total	$ 342.50

Rapport de M. l'inspecteur L.-M. Filteau

Nombre d'écoles sous contrôle, 141. Somme à distribuer $352.50.

260	Mlle Marie-Anne Hamelin	St-Alban, paroisse	$ 32.50
261	" Alphonsine Paquin	Deschambault	20.00
262	" Germaine Delisle	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
263	" Célina Pagé	Les Ecureuils	20.00
264	" Emma Labrie	Cap-Santé, paroisse	20.00
265	" Marie-Anne Frenette	St-Casimir, paroisse	20.00
266	" Clara Fontaine	Ste-Thècle, paroisse	20.00
267	" Cécile Paquin	Portneuf	20.00
268	" Elmina Morin	St-Basile, village	20.00
269	" Reine-Albertine Proulx	St-Ubalde	20.00
270	" Rebecca Perrault	Ste-Anne-de-la-Pérade, par.	20.00
271	" Lydia Groleau	St-Alban, paroisse	20.00
272	" Mathilda Dussault	Les Ecureuils	20.00
273	" Blanche Danglade	Ste-Jeanne-de-Neuville	20.00
274	" Marie-Jeanne Gosselin	Deschambault	20.00
275	" Angélina Dion	St-Basile, paroisse	20.00
276	" Angéline Tessier	Ste-Anne-de-la-Pérade, paroisse	20.00
		Total	$ 352.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Max. Frédéric

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer $380.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulair enseigne	Montant de la gratification
277	M. A.-J. Beaulieu	Cité de St-Jean	$ 20 00
278	" J.-A. Bélanger	Cité de St-Jean	20.00
279	" J.-E. Bélanger	Cité de St-Jean	20.00
280	Mlle Marguerite Gagnon	Lacadie	20.00
281	" Eugénie Gagnon	St-Jacques-le-Mineur	20.00
282	" M.-Louise Demers	St-Jacques-le-Mineur	20.00
283	" Anaïs Morin	St-Cyprien	20.00
284	" Juliette Fortin	St-Cyprien	20.00
285	" Rose-Alba Denault	St-Edouard	20.00
286	" Mercédès Quenneville	Lacolle	20.00
287	" Rose-Amande Lalanne	Lacolle	20.00
288	" Mercédès Grégoire	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.00
289	" Blanche Samson	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.00
290	" Irène Roy	St-Paul-Ile-aux-Noix	20.00
291	" Léda Trahan	Ste-Brigide	20.00
292	" Blanche Carreau	Ste-Brigide	20.00
293	" M.-Aline Tétreault	Ste-Brigide	20.00
294	" Alice Rondeau	Ste-Brigide	20.00
295	" Louisa Hamelin	Sherrington	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Genest-LaBarre

Nombre d'écoles sous contrôle, 182. Somme à distribuer $455.00.

296	Mme J.-A. Talbot	Ste-Christine	$ 20.00
297	Mlle Emma Martel	Ste-Christine	20.00
298	" Elmina Beauchemin	Stoke	20.00
299	" Yvonne Desmarais	St-Fulgence-de-Durham	20.00
300	" Germaine Desmarais	Ste-Christine	20.00
301	" Rose de Lima Peloquin	St-Fulgence-de-Durham	20.00
302	" Maria Fournier	St-Elie-d'Orford	20.00
303	" Aiméla Desmarais	Ste-Christine	20.00
304	" Aurore Champagne	St-Georges-de-Windsor	20.00
305	" Alexina Malenfant	Stoke	20.00
306	" Irma Racicot	Ely-Sud	20.00
307	" Philomène Gendreau	Ely-Sud	20.00
308	" Nélida Champagne	St-Georges-de-Windsor	20.00
309	" Donalda St-Pierre	Cleveland	20.00
310	" Adéla Gamache	Stoke	20.00
311	" Eveline Dubuc	Shipton	20.00
312	" Opportune Gendreau	St-Théophile-d'Ely	20.00
313	" Amanda Brouillard	St-Frs-Xavier-de-Brompton	20.00
314	" Laura Bourassa	Shifton	20.00
315	" Sara Lachapelle	Kingsey	20.00
316	" Yvonne Reid	Melbourne & Brompton-Gore	20.00
317	" Albina Manseau	Brompton	20.00
318	" Orise Desruisseaux	Canton de Windsor	15.00
		Total	$ 455.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-E. Gosselin

Nombre d'écoles sous contrôle, 166. Somme à distribuer $415.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
319	Mlle Marilda Pouliot	St-Camille	20.00
320	" Rosalia Labrecque	St-Camille	20.00
321	" Eugénie Laflamme	Buckland	20.00
322	" Audélie Guillemette	St-Philémon	20.00
323	" Joséphine Boutin	St-Magloire	20.00
324	" Alfreda Tanguay	St-Nazaire	20.00
325	" Rose-Delphine Chabot	St-Léon-de-Standon	20.00
326	" Claire Laflamme	St-Prosper	20.00
327	" Hénédine Bilodeau	St-Prosper	20.00
328	" Marie-Ange Poliquin	Ste-Rose	20.00
329	" Clara Lacasse	Ste-Rose	20.00
330	" Célanire Aubé	St-Louis	20.00
331	" Léonie Ménard	Ste-Justine	20.00
332	" Amanda Garon	St-Cyprien	20.00
333	" Eugénie Bélanger	Ste-Apolline	20.00
334	" Marie-Anne Boutin	Ste-Lucie	20.00
335	" Marie Carrier	St-Fabien	20.00
336	" Blanche Labrecque	St-Juste	20.00
337	" Angélina Blanchet	Ste-Perpétue	20.00
338	Dame Vve Jos. Vachon	Ste-Aurélie	20.00
339	Mlle Rose-Anna Larivière	St-Zacharie	15.00
		Total	$ 415.00

Rapport de M. l'inspecteur J.-O. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle, 153. Somme à distribuer $382.50.

340	M. Arthur Rochefort	Champlain, vill	$ 22.50
341	Dme Vve Alice Lacroix	St-Mathieu	20.00
342	Mlle Imelda Laperrière	Ste-Flore	20.00
343	" M.-Lse Rivard	Ste-Marthe-du-Cap	20.00
344	" Alex. Garneau	Grand'Mère	20.00
345	" Bernadette Allard	St-Tite, paroisse	20.00
346	" Olia Lefebvre	St-Tite, paroisse	20.00
347	" A.-R. Gervais	St-Georges	20.00
348	" Joséphine La Haye	St-Jacques-des-Piles	20.00
349	" M.-Anna Gervais	Almaville, paroisse	20.00
350	" Claudia Grandmont	Champlain	20.00
351	" Blandine Brûlé	St-Maurice	20.00
352	" Albertine Drouin	St-Sévérin-de-Proulxville	20.00
353	" M.-Anna Moreault	St-Roch-de-Mékinac	20.00
354	" Félixina Gélinas	St-Boniface	20.00
355	" Jeannette Gervais	St-Narcisse	20.00
356	" Juliette Drouin	St-Narcisse	20.00
357	" Yvonne Buist	Ste-Geneviève	20.00
358	" Juliette Brousseau	Cap-Madeleine	20.00
		Total	$ 382.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-P. Goulet

Nombre d'écoles sous contrôle, 152. Somme à distribuer $380.00.

Nos	Nom c prénoms du titulaire	Muni ipalité dans laquelle le titulaie enseigne	Montant de la gratification
359	M. Georges-Henri Talbot	St-Gervais	$ 20.00
360	Mlle Corinne Goulet	St-Lazare	20.00
361	" Mélanie Leclerc	St-Charles	20.00
362	" Marie Furois	St-Raphael	20.00
363	Mme Léonic-Dion Metivier	St-Damien	20.00
364	Mlle Marie-Louise Lemelin	La Durantaye	20.00
365	" Victoria Godbout	Armagh	20.00
366	" Ernestine Langlois	Armagh	20.00
367	" Blanche Chabot	Armagh	20.00
368	" Jeanne Bacon	Berthier	20.00
369	Mme Eva Dubé Fortin	St-Thomas	20.00
370	Mlle Emérentienne Proulx	St-Thomas	20.00
371	" Bernadette Bilodeau	St-Thomas	20.00
372	" Jeanne Casault	St-Thomas	20.00
373	" Alice Gagnon	St-François	20.00
374	" Amanda Montminy	St-François	20.00
375	" Odila Beaudoin	St-Pierre	20.00
376	" M.-Louise Fraser	Cap-St-Ignace	20.00
377	" Alvine Dubé	Ile-aux-Grues	20.00
		Total	$ 380.00

Rapport de M. l'inspecteur Ls-A. Guay

Nombre d'écoles sous contrôle : 157. Somme à distribuer $392.50.

378	M. Auguste Lavallée	St-Anselme	$ 20.00
379	Mlle Alice Chabot	St-Malachie	20.00
380	" Corinne Bourassa	St-David	20.00
381	" Léontine Audet	St-Edouard-de-Frampton	20.00
382	" Antonia Martineau	St-David	20.00
383	" Marie Laflamme	St-Anselme	20.00
384	" M.-Delphine Turgeon	St-Isidore	20.00
385	" Victoria Bourgault	Ste-Hénédine	20.00
386	" M.-Jeanne Bourassa	St-David	20.00
387	" Valéda Hallé	Breakeyville	20.00
388	" Stacy O'Farrell	St-Malachie	20.00
389	" Azilda Ferland	Ste-Marguerite	20.00
390	" Annie Deblois	Ste-Marguerite	20.00
391	" Mary Fillion	St-Maxime-de-Scott	20.00
392	" Angéline Fortier	St-Maxime-de-Scott	20.00
393	" Delvina Bonard	St-Bernard	20.00
394	Mme A. Gagnon (Maxima Brochu)	Honfleur	20.00
395	Mlle Blanche Morissette	Ste-Marguerite	20.00
396	" Dolora Fréchette	St-Nicolas, paroisse	20.00
397	" Rosée Allaire	St-Ed.-de-Frampton	12.50
		Total	$ 392.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J. Hébert

Nombre d'écoles sous contrôle : 168 Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
398	Mlle C. McGoveney	Chambly, Canton	$ 20.00
399	" G. Lague	Longueil, paroisse	20.00
400	" A. Lague	Boucherville, paroisse	20.00
401	" M.-A.-O. Beauregard	Chambly, bassin	20.00
402	" A. Bouthillier	St-Bruno, paroisse	20.00
403	" C. Arpin	Sorel, paroisse	20.00
404	" C. Larochelle	St-Louis-de-Bonsecours	20.00
405	" M.-A. Ethier	Ste-Victoire	20.00
406	" E. Danais	Ste-Victoire	20.00
407	" B. St-Laurent	St-Roch	20.00
408	" A. Duhamel	St-Roch	20.00
409	" A. Lachambre	St-Ours, paroisse	20.00
410	" E. Larochelle	St-Ours, paroisse	20.00
411	" A. Lafleur	Belœil, village	20.00
412	" A. Rainville	St-Antoine	20.00
413	" A. Lecours	St-Antoine	20.00
414	" J. Bonin	St-Antoine	20.00
415	" E.-A. Grenier	St-Marc	20.00
416	" L. Lussier	Varennes, paroisse	20.00
417	" B. Beauchamp	Varennes, village	20.00
418	" M. Lasselle	St-Gérard	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur Paul Hubert

Nombre d'écoles sous contrôle : 174. Somme à distribuer $435.00.

419	Mlle Marie-Laure Dion	Saint-Ulric	$ 20.00
420	" Marie-Louise LeBlanc	St-Joseph-de-Lepage	20.00
421	" Elise Roussel	St-Joseph-de-Lepage	20.00
422	" Herméline Ratté	St-Rémi-de-la-Riv.-Métis	20.00
423	Mme F.-X. Léonard	St-Rémi-de-la-Riv.-Métis	20.00
424	Mlle Marie-B. Saint-Louis	Saint-Léandre	20.00
425	" Imelda Roy	Assompt. de McNider	20.00
426	" Marie-Ant. Joubert	St-Damase	20.00
427	" M.-A.-Irène LeBel	St-Moïse	20.00
428	" M.-Elise Roussel	Ste-Angèle-de-Mérici	20.00
429	Mme Alph. Tremblay	Sainte-Luce	20.00
430	Mlle Marthe Burton	Sainte-Luce	20.00
431	" Jane Cullen	Ste-Ang.-de-Mérici	20.00
432	" Alphonsine LeBlanc	Saint-Gabriel	20 00
433	" Anaïs Lavoie	Saint-Donat	27.50
434	" Bernadette Ross	Saint-Donat	20.00
435	Mme J. Dumais	Sainte-Blandine	20.00
436	" Lucie Cannuel	Sacré-Cœur	20.00
437	" Yvonne Charbonneau	St-Valérien	20.00
438	" Anne-Marie Michaud	Ste-Cécile-du-Bic	27.50
439	" Alphonsine Levesque	Ste-Cécile-du-Bic	20 00
		Total	$ 435.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-A. Letarte

Nombre d'écoles sous contrôle : 127. Somme à distribuer $317.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle la titulaire enseig e	Montant de la gratifi tion
440	M. Henri Tousignant	St-André-Avellin	$ 20.00
441	" Abbé F. Mercier	Lochaber & Gore	20.00
442	Mlle Eva Racine	St-Casimir-de-R	20.00
443	" Thérèse Trudel	Canton Campbell	20.00
444	" Elisabeth Durocher	Canton Buckingham	20.00
445	" M.-R.-Année Lacasse	Cantons-Unis	20.00
446	" M.-Anne Papineau	N.-D.-du-Bonsecours	20.00
447	" M.-Rose Bigras	L'Ange-Gardien	20.00
448	" Mancia Monette	Barrette	20.00
449	" Béatrice Mongeon	L'Ange-Gardien	20.00
450	" Albertine Lacroix	Cantons-Unis	20.00
451	" Juliette Hudon	Plaisance	20.00
452	" Alberta Proulx	Robertson & Pope	17 50
453	" Elisabeth Gallingher	Canton Buckingham	20.00
454	" Edith McCoy	St-Malachie	20.00
		Total	$ 317.50

Rapport de M. l'inspecteur M. Lévesque

Nombre d'écoles sous contrôle : 188. Somme à distribuer $470.

455	Mlle Clara Berthiaume	St-André	$ 30.00
456	" Léone Racine	St-Simon	20.00
457	" Berthe Fournier	St-Simon	20.00
458	" Odina Girouard	St-Hugues	20.00
459	" Eva Guérin	St-Théodore	20.00
460	" Alma Desmarais	St-Ephrem	20.00
461	" Germaine Gauthier	St-Ephrem	20.00
462	" Anna Trottier	Ste-Hélène, paroisse	20.00
463	" Anna Lapierre	Ste-Hélène, village	20.00
464	" Eva Mathieu	Wickham-Ouest	20.00
465	" Laurina Boice	Wickham-Ouest	20.00
466	" Blanche Vanasse	St-Cyrille-de-Wendover	20.00
467	" Corona Lauzière	St-Cyrille-de-Wendover	20.00
468	" Antoinette Paris	St-Cyrille-de-Wendover	20.00
469	" Maria Houle	N.-D.-du-Bon-Conseil	20.00
470	" Alexandrine Couture	St-Eugène	20.00
471	" Eva Péloquin	St-Germain	20.00
472	" Rose-Alma Paul	St-Germain	20.00
473	" Valentine Boucher	St-Frs-du-Lac	20.00
474	" Rachel Tessier	St-Bonaventure	20.00
475	" Marie Cartier	St-Bonaventure	20.00
476	" Alma Dupuis	St-Guillaume	20.00
477	" Emma Viens	St-Guillaume	20.00
		Total	$ 470.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur M. E. L'italien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 131. Somme à distribuer $372.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
478	M. L.-J. Théberge	Trois-Pistoles, No 1	$ 20.00
479	Mlle Elmina Michaud	Fraserville	20.00
480	" Josephine Ouellet	3-Pistoles, No 3	20.00
481	" M.-Anne Desjardins	L'Isle-Verte	20.00
482	" Azilda Leblanc	St-Paul-de-la-Croix	20.00
483	" Amanda Bérubé	St-Cyprien	20.00
484	" Berthe Rousseau	3-Pistoles, No 2	20.00
485	" Jeanne Albert	St-Eloi	20.00
486	" Germaine Labrie	St-Eloi	20.00
487	Marie D'Auteuil	St-Jean-de-Dieu	20.00
488	" Anne-Marie Ouellet	Fraserville	20.00
489	" Blanche Bérubé	St-Fabien	20.00
490	" Edia Fortin	St-Clément	20.00
491	Dame Vve A. Laliberté	L'Isle Verte	20.00
492	Mlle Amanda Bernier	St-Fabien	20.00
493	" Célestine D'Amour	3-Pistoles, No 1	20.00
494	" Adèle Lebel	Notre-Dame-des-Sept-Douleurs	7.50
		Total	$ 327.50

Rapport de M. l'inspecteur L. Longtin

Nombre d'écoles sous contrôle, 145. Somme à distribuer $362.50.

495	M. Joseph Bouchard	Vaudreuil	$ 21.25
496	" Joseph Poulin	Ville-de-Dorion	21.25
497	" Pierre Brionne	Rivière Beaudette	20.00
498	" Pierre-B. Binet	Ville-Pointe-Claire	20.00
499	" J.-A. Corbière	Très-St-Sacrement	20.00
500	" Marie-L.-Reine Choquette	Notre-Dame-de-Vertu	20.00
501	" Rose-de-Lima Desjardins	Côte St-Elzéar	20.00
502	" Catherine Martin	L'Abord-à-Plouffe	20.00
503	Mad. Adélard Laurin, née Alexina Lajeunesse	Ste-Dorothée, No 1	20.00
504	Mlle J.-M.-Z. Trempe	St-Télesphore	20.00
505	Anna Marleau	St-Dominique	20.00
506	Mad. Victor Legault, née Amanda Bourbonnais	Les-Cascades	20.00
507	Mlle Imelda Leroux	Village St-Zotique	20.00
508	" Maria Thibaudeau	Côno	20.00
509	" Yvonne Deschênes	Lachine, paroisse	20.00
510	" Gertrude Pesant	Village Ste-Dorothée	20.00
511	" Maria Séguin	Rigaud, paroisse	20.00
512	" Poméla Chevrier	Pointe-Fortune	20.00
		Total	$ 362.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur R. Maltais.

Nombre d'écoles sous contrôle, 138 (en activité). Somme à distribuer $345.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
514	M. J.-Hermas Carbonneau	St-Jovite	$ 25.00
515	Hégésippe Tremblay	Lachute	20.00
516	Mlle Eveline Beauregard	La Minerve	20.00
517	" Marie-D. Comtois	Ste-Véronique-de-Turgeon	20.00
518	" Berthe Paquin	St-Donat	20.00
519	Mme A. Couturier	Brownsburg	20.00
520	Mlle Léa Marion	Canton Boyer	20.00
521	" Berthe Lalonde	Chatham, No 1	20.00
522	" Délila Latour	Ste-Adèle	20.00
523	" Louisa Lanthier	Notre-Dame-de-la-Paix	20.00
524	Mme Z. Paradis	Brebœuf	20.00
525	Mlle Alida Tourangeau	Ste-Agathe, paroisse	20.00
526	" Jeanne Charlebois	Ste-Valérie-de-Ponsonby	20.00
527	Mme Léo Labrie	L'Asscenion	20.00
528	Mlle Julia Sarrazin	L'Ascension	20.00
529	" Albina Vaugeois	St-Jovite	20.00
530	" Rosa Drouin	La Nativité de Labelle	20.00
		Total	$ 345.00

Rapport de M. l'inspecteur J. Gervais Marien

Nombre d'écoles sous contrôle, 123. Somme à distribuer $307.50.

531	Mlle Bridget McCart	Ste-Marie-de-Guyon	$ 25.00
532	Mde Jos. Pepin	St-Etienne-de-Chelsea	22.50
533	Mlle Nidina Lafleur	Hull	20.00
534	" Alma Tessier	Hull	20.00
535	" Belzora Dussault	Hull	20.00
536	" Dorothée Vaillant	Aumond	20.00
537	" Verlie Hewston	Grand-Remous	20.00
538	" Juliette Carle	Cameron	20.00
539	" Marie-Rose Dubeau	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
540	" Mary Maheu	Ste-Cécile-de-Masham	20.00
541	" Kate Morris	Stagburn & Fieldville	20.00
542	" Rhoda O'Brien	Templeton-Ouest	20.00
543	Marie Dionne	Pointe'Gatineau	20.00
544	" Edna McAndrew	Onslow-Sud	20.00
545	" Alexandrine Séguin	Aldfield-Est	20.00
		Total	$ 307.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur C.-J. Miller.

Nombre d'écoles sous contrôle, 96. Somme à distribuer $240.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
546	M. Adélard St-Martin	Montréal	$ 20.00
547	" L.-J.-J. Jasmin	Montréal	20.00
548	" Evariste LeBlanc	Montréal	20.00
542	" J.-Emile Giguère	Montréal	20.00
550	" D.-P. O'Keefe	Montréal	20.00
551	" D. Brabant	Montréal	20.00
552	" Marius Cameron	Montréal	20.00
553	" Adolphe Marquis	Montréal	20.00
554	Melle Noélie Paquette	Montréal	20.00
555	" Maria Achim	Montreal	20.00
556	" Céline Bibaud	Montréal	20.00
557	" R.-de-Lima Provost	Montréal	20.00
		Total	$ 240.00

Rapport de M. l'inspecteur Ant. Millette.

Nombre d'écoles sous contrôle, 100. Somme à distribuer $250.00.

558	Mlle Laure Gaudreault	La Malbaie	$ 30.00
559	" Rose-Alma Tremblay	Cap-à-l'Aigle	20.00
560	" Gabrielle Warren	St-Siméon	20.00
561	" Marie Perron	St-Hilarion	20.00
562	" Jeanne Bouchard	Pointe-au-Pic	20.00
563	" Aurore Bouchard	Petite-Rivière-St-François	20.00
564	" Laure Boivin	Baie St-Paul	20.00
565	" Augustine Boivin	Baie-St-Paul	20.00
566	" Clara Boivin	St-Urbain	20.00
567	" Attala Langis	Les-Eboulements	20.00
568	" M. Anna Girard	St-Irénée	20.00
569	" Lucie-Anna Turcotte	De Salles	20.00
		Total	$ 250.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur F.-J. Normand

Nombre d'écoles sous contrôle : 000. Somme à distribuer $420.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
570	Mlle Albina Jasset	Ste-Marie-Madeleine, paroisse	$ 20.00
571	" Maria Charron	Ste-Marie-de-Monnoir	20.00
572	" Angélina Tétreault	Ste-Marie-de-Monnoir	20 00
573	" Antoinette Corbeil	St-Thomas-d'Aquin	20.00
574	Mme Pierre Leduc	St-Pie, paroisse	20.00
575	" Antoinette Végiard	Abbotsford (St-Paul) Rouville	20.00
576	" M.-Reine Poulin	St-Hyacinthe-le-Confesseur	20 00
277	" M.-Louise Tétreault	St-Jean-Bte, Rouville	20.00
578	" Eva Morier	St-Joseph, village	20.00
579	" Euphrasie St-Georges	St-Mathias	20.00
580	" Albina Flibotte	St-Dominique, paroisse	20.00
581	" Louisa Archambault	St-Denis, paroisse	20.00
582	" Maria Gaudette	St-Barnabé	20.00
583	" Germaine Létourneau	St-Césaire, paroisse	20.00
584	" Alda Lapierre	St-Charles, par	20.00
585	" Alexandrine Lussier	St-Damase	20.00
586	" Rose-Alma Paul	St-Hyacinthe, paroisse	20.00
587	" Aurore Morin	La Présentation de St-Hyacinthe	20.00
588	" Aline Michon	La Présentation de St-Hyacinthe	20.00
589	" Maria Lussier	Rougemont (St-Michel)	20.00
590	" Télesphore Ferland	St-Hilaire, vill)	20.00
		Total	$ 420.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-O. Pagé.

Nombre d'écoles sous contrôle 183. Somme à distribuer $460.00.

591	M. Ulysse Fortin	Deschaillons	20.00
592	" J.-A. Jacques	Deschaillons	20.00
593	" Armand Desjarlais	Ste-Anastasie	20.00
594	Mlle Delvina Garneau	St-Antoine	20.00
595	" Rose-Anna Beaudet	Lotbinière, paroisse	20.00
596	" Alice Bélanger	Lotbinière, paroisse	20.00
597	" Anne-Marie Mercier	Somerset-Nord	20.00
598	" Elisabeth Allard	St-Agapit	20.00
599	" Eugénie Lehoux	Ste-Anastasie	20.00
600	" Marie-Louise Bélanger	St-Apollinaire	20.00
601	" Emma Bélanger	St-Narcisse	20.00
602	" Marie-Anna Mercier	St-Narcisse	20.00
603	" Marie-Louise Beaudet	Ste-Emélie	20.00
604	" Marie Tardif	St-Gilles	20.00
605	" Marie-Jeanne Potvin	Deschaillons	20.00
606	" Alma Mailhot	Deschaillons	20.00
607	" Marie-Louise Leclerc	Issoudun	20.00
608	" Emilia Bélanger	Dosquet	20.00
609	" Diana Demers	Ste-Anastasie	20.00
610	" Claire Soucy	Lourdes	20.00
611	" Apolline Bergeron	St-Antoine	20.00
612	" Florence Ryan	Ste-Agathe No 1	20.00
613	" Muriel Powers	Ste-Agathe No 1	20.00
		Total	$ 460.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Paquin.

Nombre d'écoles sous contrôle : 143. Somme à distribuer $357.50.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
614	Mlle M.-A. Beausoleil	St-Gabriel, paroisse	$ 20.00
615	" Yvonne Comtois	St-Gabriel, village	20.00
616	" Eva Frappier	St-Damien	20.00
617	" E. A. Rondeau	St-Norbert	20.00
618	" Albina Lacombe	Berthier, paroisse	20.00
619	" Lucina Petit	St-Ignace-de-Loyola	20.00
620	" M.-G. Latour	St-Charles-Borromée	20.00
621	M. Georges Goulet	Ste-Elizabeth	20.00
622	Mlle Délia Savignac	Ste-Elizabeth	20.00
623	" Eugénie Lorrain	St-Ambroise	20.00
624	" Arthémise Belleville	Ste-Emélie-de-l'Energie	20.00
625	Mme Olivina Beauchamp	St-Ignace-du-Lac	20.00
626	Mlle Aglaé Ducharme	St-Félix-de-Valois	20.00
627	" Aurore Vincent	Ste-Mélanie (Gr. Rg.)	20.00
628	" Hermine McGown	St-Jean-de-Matha	20.00
629	M. Adrien Froment	Joliette	20.00
630	Mlle Alvina Bacon	Joliette	20.00
631	" Berthe Roy	St-Jean-de-Matha	17.50
		Total	$ 357.50

Rapport de M. l'inspecteur Chs. Plamondon

Nombre d'écoles sous contrôle : 141. Somme à distribuer : $352.50.

632	M. Augustin Girard	Ste-Anne, village	$ 20.00
633	Mlle Emélie Gravel	Ste-Anne, village	20.00
634	" H. C. Fortin	Grande-Baie, village	20.00
635	M. Ulric Simard	Bagotville	20.00
636	Mlle Marie-Reine Côté	Bourget	20.00
637	" Julie McNicoll	Jonquières	20.00
638	" Blanche-Alice Tremblay	St-Bruno	20.00
639	" Emélia Tremblay	Kénogami	20.00
640	" Marguerite Sheehy	St-Charles	20.00
641	" Cécile Grenon	Petit-Saguenay	20.00
642	" Clorilda Gagnon	Anse-St-Jean	20.00
643	" Léda Gravel	Chicoutimi, ville	20.00
644	" Delvina Villeneuve	Chicoutimi, ville	20.00
645	" Vitaline Lemieux	Chicoutimi, ville	20.00
646	M. J. A. Potvin	Hébertville	20.00
647	Mlle Lydia Gravel	Ste-Anne, paroisse	20.00
648	" Marie Gagnon	St-Honoré	20.00
649	" Léontine Lespérance	Chicoutimi	12.50
		Total	$ 352.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-B. Primeau.

Nombre d'écoles sous contrôle : 144. Somme à distribuer $360.00.

Nos	Nom e prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
650	Mlle Marie-Joseph Benoit	Ste-Anne-des-Plaines	20.00
651	" Cécile Hogue	Ste-Anne-des-Plaines	20.00
652	" Marie-Anna Prud'homme	St-Jérôme	20.00
653	" Marie-Louise Brière	St-Jérôme	20.00
654	" Antoinette Labonté	Ste-Therèse	20.00
655	" Martina Bouchard	Ste-Thérèse	20.00
656	" Rosilia Piché	Ste-Thérèse	20.00
657	" Cécile Traversy	Ste-Sophie	20.00
658	" Luména Desjardins	Ste-Monique	20.00
659	" Isola Piché	Ste-Monique	20.00
650	" Philomène Gauthier	St-Canut	20.00
661	" Philomène Labelle	St-Canut	20.00
662	" Orphilia Dupras	Ste-Scholastique	20.00
663	" Rose St-Jacques	St-Augustin	20.00
664	" Ubaldine Legault	St-Eustache	20.00
665	" Florestine Léveillé	Terrebonne	20.00
666	" Antoinette Dubreuil	St-Joachim	20.00
667	" Louise Bélanger	St-Sauveur	20.00
		Total	$ 360.00

Rapport de M. l'inspecteur Georges Roy.

Nombre d'écoles sous contrôle, 165. Somme à distribuer $412.50.

568	Mlle Elisa Benoit	Ange-Gardien	$ 27.50
569	" Flore Godin	Farnham, ville	25.00
570	" Maria Larocque	Ange-Gardien	20.00
671	" Lina Daudelin	St-Ignace-de-Missisquoi	20.00
672	" Robertine Dion	Adamsville	20.00
673	" Auda Deslandes	St-Valérien	20.00
674	" May Cleary	St-Joachim	20.00
675	" Rose Plouffe	Dunham Potton	20.00
676	" Marie-Louise Daigneault	St-Cajetan-de-Brome	20.00
677	" Bernadette Beauregard	Waterloo camp, Stanbridge	20.00
678	" Joséphine Archambault	St-Damien-de-Missisquoi	20.00
679	" Belmandine Gingras	St-Alphonse-de-Granby	20.00
680	" Albina Dubé	St-Alphonse de Granby, Shef	20.00
681	" Cora Vincelette	St-Alphonse de Granby, Shef	20.00
682	" Azilda Collette	Farnham-O	20.00
683	" Alice Vigeaut	Farnham, missisquoi	20.00
684	" Alsyma Ravenelle	Adamsville	20.00
685	" Blanche Duquette	St-François-de-Shefford	20.00
686	" Ida Girard	Roxton Falls	20.00
687	" Maria Beauchamp	Roxton Falls	20.00
		Total	$ 412.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur A.-H. Simard.

Nombre d'écoles sous contrôle, 00. Somme à distribuer $00.00.

Nos	Nom et prénoms du ti ulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
688	M. Ladislas Otis	Escoumains	.....
689	Mlle Rose Tremblay	Ste-Marguerite, arr. No 3	.....
690	" Cédulie Savard	Sacré-Cœur, arr. No 1	.....
		Total	$ 00.00

Rapport de M. l'inspecteur A. Tanguay.

Nombre d'écoles sous contrôle, 184. Somme à distribuer $460.00.

691	Mlle Obéline Doyle	St-Pierre-de-Beauce	$ 20.00
692	" Marie-Louise Larochelle	St-Pierre-de-Beauce	20.00
693	" Noémie Gilbert	Sacré-Cœur-de-Marie	20.00
694	" Caroline Drouin	St-Joseph, paroisse	20.00
695	" Angèlina Lecours	St-Antoine-de-Padoue	20.00
696	" Régina Longchamps-Veilleux	St-Ephrem, paroisse	20.00
697	" Berthe Hamel	St-Ephrem, paroisse	20.00
698	" Olivine Tardif	St-Victor	20.00
699	" Marie-Délima Poulin	St-Victor	20.00
700	" Rose-Anna Laliberté	Robertsonville	20.00
701	" Marie Cloutier	St-Frédéric	20.00
702	" M.-Ange-Laura Nadeau	St-Sévérin	20.00
703	" Georgianna Landry	St-Elzéar	20.00
704	" Yvonne Simard	St-Elzéar	20.00
705	" Adélia Poulin	St-François	20.00
706	" Amanda Fortin	St-François	20.00
707	" Florida Carrier	St-Méthode-d'Ad	20.00
708	" Florida Vachon	St-Joseph, paroisse	20.00
709	" Aléda Maheu	Saints-Anges	20.00
710	" M.-Aurélie Giguère	St-Joseph, paroisse	20.00
711	" Zélie Doyon	St-Joseph, village	20.00
712	" Aléda Bernard	Beauceville	20.00
713	" Félixine Poirier	Sacré-Cœur-de-Jésus, vil	20.00
		Total	$ 460.00

Rapport de M. l'inspecteur L.-A. Thériault.

714	Mlle Adéline Déraspe	Etang-du-Nord	$ 17.50
715	" Emma Aucoin	Etang-du-Nord	17.50
716	" Suzanne Delaney	Hâvre-aux-Maisons	17.50
		Total	$ 52.50

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Turcotte.

Nombre d'écoles sous contrôle, 191. Somme à distribuer $480.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
717	Mlle Irène Coulombe	Garthby	$ 20.00
718	M. Chs-Arthur Plante	Disraeli, vil	20.00
719	Mme Vve Eloi Gagné-Lemay	Disraeli, vil	20.00
720	Mlle Antoinette Lemay	Disraeli, vil	20.00
721	" Yvonne Côté	St-Jacques	20.00
722	" Eugénie Parent	St-Julien	20.00
723	" M.-Lse Beaudoin	St-Alphonse	20.00
724	" Adèle Mathieu	Wotton	20.00
725	" Eveline Nault	Wotton	20.00
726	" Eugénie Paré	St-Camille	20.00
727	" R.-Alba Martineau	Thetford-Mines	20.00
728	" R.-Aimée Lafleur	Thetford-Mines	20.00
729	" M.-Anne Turmel	Thetford-Mines	20.00
730	" Béatrice Lessard	Thetford-Mines	20.00
731	Théodora Croteau	St-Paul, vill	20.00
732	" Flore Prince	Notre-Dame-de-Ham	20.00
733	" Alice Pellerin	St-Rémi	20.00
734	" Eugénie Roux	Chénier	20.00
735	" Philomène Larivière	Ham-Nord	20.00
736	" Claire Gagné	Ham-S.-O	20.00
737	" Alodie Giroux	Chénier	20.00
738	" Maria Baril	Chénier	20.00
739	" Léonide Paradis	Chénier	20.00
740	" Emma Paradis	Chénier	20.00
		Total	$ 480.00

Rapport de M. l'inspecteur G.-S. Vien.

Nombre d'écoles sous contrôle, 000. Somme à distribuer $240.00.

741	Mlle Grat. Vaillancourt	Québec	$ 20.00
742	M. Ludger Faguy	Québec	20.00
743	" Alph. Pellerin	Québec	20.00
744	" Alph. Drolet	Québec	20.00
745	Mlle Sara Marcoux	Québec	20.00
746	" M.-Al. Thériault	Québec	20.00
747	" Rosalie Gendron	Québec	20.00
748	" Imelda Caron	Québec	20.00
749	" Hél. Lachance	Québec	20.00
750	" M.-J. Guimont	Québec	20.00
751	" Rachel Plamondon	Québec	20.00
752	" A.-M. Vaillancourt	Québec	20.00
		Total	$ 240.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Ths Warren.

Nombre d'écoles sous contrôle, 187. Somme à distribuer $467.00.

Nos	Nom et prénoms du tituaire	Municipalité dans laquelle la titulaire en eigne	Montant de la gratification
753	M. Achille Goulet	Plessisville	$ 27.50
754	Mlle Amanda Houle	St-Valère	20.00
755	" Augustine Drouin	St-Norbert	20.00
756	" Christine Legendre	Plessisville	20.00
757	" Anaïde Bergeron	St-Valère	20.00
758	" Blanche Garneau	Warwick, village	20.00
759	" Eva Marcotte	Warwick, village	20.00
760	" Jeannette Denoncourt	Ste-Clothilde	20.00
761	" Paméla Mousseau	Ste-Clothilde	20.00
762	" Marie-Anne Gosselin	Sommerset-Sud	20.00
763	" Cora Bibault	Ste-Sophie-de-Lévrard	20.00
764	" Alice Lelaidier	St-Pierre-les-Becquets	20.00
765	" Aldéa Plourde	Ste-Anne-du-Sault	20.00
766	" Marie-Laure Pratte	St-Louis-de-Blandford	20.00
767	" Abédora Auger	Victoriaville	20.00
768	" Cora Verville	St-Christophe	20.00
769	" Claudia Trottier	Gentilly	20.00
760	" Clara Baril	Ste-Elisabeth	20.00
771	" Jeanne Gélinas	St-Albert	20.00
772	" Aldéa Mondeau	St-Albert	20.00
773	" Alice Labonté	Ste-Sophie-de-Halifax	20.00
774	" Blanche Perrault	Stanfold	20.00
775	" Mathilda Bétie	Stanfold	20.00
		Total	$ 467.50

Rapport de M. l'inspecteur Gilman

Nombre d'écoles sous contrôle, 78. Somme à distribuer $320.00.

776	Mlle Ethel McKell	St-Malachie	$ 22.00
777	" Mina Henderson	Elgin	22.00
778	" Ella Vibert	Laprairie	22.00
779	" Myrtle Barr	Havelock	22.00
780	" Mabel Stephenson	Chrysostôme	22.00
781	" Edna McClatchie	St-Malachie	22.00
782	" Irene Morrison	Elgin	22.00
783	" Lillie McKee	Hinchinbrooke	22.00
784	" Willow Lavery	Elgin	22.00
785	" Charlotte Goodfellow	Godmanchester	22.00
786	" Lydia Williams	Hinchinbrooke	20.00
787	" Olive Ross	St-Malachie	20.00
788	" Christina Lang	Howick	20.00
789	" Mildred Younie	Howick	20.00
790	" Elizabeth Elliott	St-Malachie	20.00
		Total	$ 320.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur Honeyman

Nombre d'écoles sous contrôle, 120. Somme à distribuer $340.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
791	Mlle Annie McLean	South Onslow	$ 24.00
792	" Florence Amm	Campbell's Bay	24.00
793	M. Jean McIntyre	East Templeton	22.00
794	Mlle Fern Campbell	Fassett (Ind.)	22.00
795	" Gladys Hodgins	Clarendon	22.00
796	" Christie McMillan	L'Ange-Gardien	22.00
797	" Kate-A. Horgan	Thorne	22.00
798	" Margaret Dahms	Thorne	22.00
799	" Ella M. Caldwell	Clarendon	20.00
800	" Lola Hetherington	South Hull	20.00
801	" Phyllis Hodgins	Masham	20.00
802	" Eliz. Macklem	Mansfield	20.00
803	" Maude A. Morrison	South Hull	20.00
804	" Eliz. Stephens	Eardley	20.00
805	" Alice Somerville	Eardley	20.00
806	" Edna Hayes	Quyon	20.00
		Total	$ 340.00

Rapport de M. l'inspecteur Hunter

Nombre d'écoles sous contrôle, 89. Somme à distribuer $340.00.

807	Mme Pearle A. Carson	Compton	$ 24.00
808	Mlle Beryl Porter	Barnston	24.00
809	" Georgiana L. Shedrick	Stanstead	22.00
810	" Elsie Swail	Newport	22.00
811	Mme May Grady	Barnston	22.00
812	" Editha Chamberlain	Hatley	22.00
813	Mlle Ruby C. Larigee	Clifton E	22.00
814	" Eliz O'Malley	Stanstead	22.00
815	" Bertha Turner	Bury	20.00
816	" Ada Hand	Stanstead	20.00
817	" Emma Pehleman	Bury	20.00
818	" Annie McLean	Hatley	20.00
819	" Bernadette O'Malley	Magog	20.00
820	" Hazel Spalding	Newport	20.00
821	" Bella Crawford	Bury	20.00
822	" Muriel Boyd	Stanstead	20.00
		Total	$ 340.00

Rapport de M. l'inspecteur I.-N. Kerr

Nombre d'écoles sous contrôle, 39. Somme à distribuer $108.00.

823	Mlle Emma Bartlett	Gaspé, village	$ 18.00
824	" Bessie Burton	Red Head	18.00
825	" Frances Gorham	Fraserville, diss.	18.00
826	" Maude Bartlett	Roseville, diss.	18.00
827	" E. W. Chisholm	Haldimand	18.00
828	" Stella Robinson	Gaspé Bay, N	18.00
		Total	$ 108.00

TABLEAU G.—*Suite.*

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR O.-F. McCUTCHEON

Nombre d'écoles sous controle 73 — Somme à distribuer $318.00

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
829	Mlle I. M. Hillman	Aubert-Gallion	$ 28.00
830	" L. M. Stewart	Hampden	28.00
831	" C. E. Longmoore	Loretteville	28.00
832	Mme W. W. Schoolcraft	Mill Hill	27.00
833	Mlle E. M. Mabe	Beauport	27.00
834	" C. E. Proctor	St-Gabriel East	27.00
825	" V. L. Patterson	Inverness	26.00
836	" V. W. Walker	Inverness	26.00
837	" E. A. Duff	Chaudière, diss	26.00
838	" E. D. Boright	Leeds South	25.00
839	" M. Little	Leeds	25.00
840	Mme E. Brighouse	St-Malachie	25.00
		Total	$ 318.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR J.-W. McOUAT

Nombre d'écoles sous contrôle, 108. — Somme à distribuer $320.00.

841	Mlle Helen M. Thomson	Montcalm	$ 33.00
842	" Mary L. Duncan	St-Jérusalem	$ 33.00
843	" Miron Weir	Chatham, No 1	33.00
844	" Winifred Cooke	Arundel	33.00
845	" Inez Giles	Ste-Thérèse	33.00
846	" Bella Morrison	Mille Isles, No 1	31.00
847	" Ethel S. Keys	Grenville, No 1	31.00
848	" Olive A. Struthers	St-Jérusalem	31.00
849	" Laura A. Cousins	Chatham, No 1	31.00
850	" E. M. Morrison	Arundel	31.00
		Total	$ 320.00

RAPPORT DE M. L'INSPECTEUR W.-A. ROTHNEY

Nombre d'écoles sous contrôle, 77. — Somme à distribuer $340.00.

851	Mlle L. E. Stewart	Tingwick	$ 35.00
852	" Grace R. Barton	Durham, canton	35.00
853	" Carrie Nelson	Shipton	34.00
854	" Olive Bachelder	Orford	34.00
855	" Hazel Young	Ascot	34.00
856	" M. S. Church	Ascot	34.00
857	" M. O. Vaudry	Ascot	34.00
858	" M. H. Ross	Cleveland	34.00
859	" E. J. Cross	South Durham	33.00
860	" E. M. Pennington	Melbourne & Brompton-Gore	33.00
		Total	$ 340.00

TABLEAU G.—*Suite.*

Rapport de M. l'inspecteur J.-M. Sutherland

Nombre d'écoles sous contrôle, 34. Somme à distribuer $108.00.

Nos	Nom et prénoms du titulaire	Municipalité dans laquelle le titulaire enseigne	Montant de la gratification
861	Mlle Lulu LeBrocq	Bonaventure	$ 18.00
862	" Alma Briard	Bonaventure	18.00
863	" Ruby Steele	Bonaventure	18.00
864	" Lottie Steele	Bonaventure	18.00
865	" Eunice Caldwell	Bonaventure	18.00
866	" Edith Campbell	Bonaventure	18.00
		Total	$ 108.00

Rapport de M. l'inspecteur Ernest-M. Taylor

Nombre d'écoles sous contrôle, 94. Somme à distribuer $340.00.

867	Mlle Ruth Aitken	Brome	$ 25.00
868	" Glenna Gage	Shefford	25.00
869	" Maud M. Fortin	Stanbridge East	25.00
870	" F. Helen Stewart	East Farnham	25.00
871	Mme Grace E. Collyer	Shefford	25.00
872	Mlle Medora Patterson	East Bolton	23.00
873	Mme Ethel M. George	Potton	22.00
874	Mlle Helen A. Robb	West Bolton	22.00
875	" Pansy D. Benham	Brome	22.00
876	" Annie M. Stewart	Sweetsburg	22.00
877	" Jane C. Dunlop	East Bolton	22.00
878	" Ellen Clossey	Sutton	22.00
879	Mme M. A. Peacock	Brome	20.00
880	Mlle Velna Derby	Brome	20.00
881	" Alene Gardner	Philipsburg	20.00
		Total	$ 340.00

TABLEAU H

Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898

ANNÉES	Nombre des aspirants aux diplômes			Total des aspirants	Elém. fr.	Elém. ang.	Nombre de diplômes accordés							Total des diplômes accordés	Nombre d'aspirants qui ont échoué
	Elém.	Mod.	Acad.				Elém. fr. et ang.	Mod. fr.	Mod. ang.	Mod. fr. et ang.	Acad. fr.	Acad. ang.	Acad. fr. et ang.		
1898	642	385	6	1,033	315	30	33	157	33	42	4	.....	1	615	418
1899	856	617	12	1,485	396	28	47	273	25	72	6	1	1	849	636
1900	962	631	15	1,608	526	22	42	299	29	56	7	2	1	984	624
1901	955	608	21	1,584	485	30	41	296	30	41	12	4	2	941	643
1902	910	599	27	1,536	655	35	52	373	47	87	19	2	6	1,276	260
1903	884	706	37	1,627	520	24	43	384	40	77	20	5	9	1,122	505
1904	918	690	45	1,653	637	26	32	495	30	85	24	5	12	1,346	307
1905	904	737	40	1,681	544	29	48	434	24	113	23	3	2	1,220	461
1906	920	720	51	1,691	528	17	43	352	32	79	33	6	5	1,095	596
1907	901	875	74	1,850	622	22	40	478	30	76	32	9	22	1,331	519
1908	833	860	104	1,797	397	11	31	516	32	117	45	3	24	1,176	621
1909	978	836	104	1,918	645	19	42	491	20	88	62	2	15	1,383	534
1910	848	904	122	1,874	624	20	59	609	17	77	56	1	23	1,486	388
1911	649	635	121	1,405	379	64	24	382	23	73	43	2	29	1,019	386
1912	847	904	148	1,899	557	20	29	548	23	81	79	4	42	1,384	516
1913	933	866	152	1,951	664	22	44	590	33	54	45	3	31	1,486	465
1914	968	940	241	2,149	594	18	44	532	25	120	127	4	56	1,520	629
1915	1,208	1,087	250	2,545	766	22	57	748	40	140	102	10	75	1,960	585
1916	1,264	946	231	2,441	845	34	42	518	27	141	107	17	60	1,791	650
1917	1,280	1,056	267	2,603	1,035	30	56	682	23	178	139	13	71	2,227	376
1918	1,236	1,216	351	2,803	885	18	47	656	29	167	172	14	82	2,070	733
1919	1,147	1,192	359	2,698	777	17	77	637	21	193	191	13	105	2,031	667
Totaux	21,043	18,010	2,778	41,831	13,396	558	973	10,450	633	2,157	1,348	123	674	30,312	11,519

APPENDICE N° VII

PROCES-VERBAUX

DES

COMITÉS CATHOLIQUE ET PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SESSION DE SEPTEMBPE 1918.

Séance du 25 septembre 1918.
(*Avant-midi.*)

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président ; Messeigneurs les évêques de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Haileybury, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent ; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; M. l'abbé E. Chartier, secrétaire général de l'Université Laval, à Montréal, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; Mgr J.-O. Routhier, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski ; Mgr J.-C. Dorais, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Valleyfield ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; M. l'abbé Francis McQuaid, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; Mgr Eustache Dugas, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Joliette ; Mgr Zéphirin Lorrain, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, l'honorable juge Wilfrid Mercier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque de Valleyfield, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Charlottetown, de Mgr l'évêque de Joliette, de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, M. l'abbé E. Chartier, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X.

Ross, Mgr J.-C. Dorais, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Francis McQuaid, Mgr Eustache Dugas et Mgr Zéphirin Lorrain, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le secrétaire donne lecture de deux arrêtés ministériels, en date du 13 septembre 1918, le premier nommant l'honorable juge Wilfrid Mercier membre du Conseil de l'Instruction publique, et le second nommant de nouveau Mgr Th.-G. Rouleau, membre adjoint du Comité catholique, pour un autre terme de trois ans.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Il est unanimement résolu, sur proposition de l'honorable juge Robidoux, appuyé par Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, d'inscrire au procès-verbal la résolution suivante : "Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a appris avec regret la mort de sir Horace Archambault, l'un de ses membres, qui fut un ami dévoué de l'instruction et de l'éducation et qui, par sa haute intelligence, sa profonde connaissance du droit et l'éclat avec lequel il a exercé les fonctions de juge en chef de la province de Québec, s'est placé au premier rang parmi les hommes qui font l'honneur de notre race."

A la demande de Mgr Labrecque, le Comité prend tout de suite communication d'une lettre de la révérende Sœur Ste-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, demandant que le Bureau central des examinateurs catholiques soit autorisé à faire subir les examens à la Baie-St-Paul, comté de Charlevoix, non seulement pour les diplômes élémentaire et modèle, mais aussi pour le diplôme académique. Cette demande est accordée et le Comité recommande que l'article 80 de ses règlement soit amendé de nouveau en conséquence.

Le Comité ne croit pas devoir accorder la demande qui lui est faite d'autoriser le Bureau d'examinateurs à faire subir les examens pour diplômes à la Malbaie, comté de Charlevoix.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES.

Séance du 24 septembre 1918.

Présents :—Mgr Brunault, président *pro-tem*, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1.—" History of Canada, Intermediate Course ", by C.-S. Viator.—Recommandé.

2.—" School Arithmetic, Elementary Course", by E. Robert, C.S.V.—Recommandé.

3.—" School Arithmetic, Intermediate Course", by E. Robert, C.S.V.—Recommandé.

4.—" Le Livre des enfants—troisième partie.—Lecture, grammaire, rédaction", par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

5.—" Lecture à haute voix—3e et 4e année", par les mêmes.—Recommandé.

6.—" Lecture à haute voix—5e et 6e année", par les mêmes.—Recommandé.

7.—" Cours d'histoire ancienne—8e année", par les mêmes.—Recommandé.

8.—" Abrégé d'histoire des Etats-Unis ", par les mêmes.—Recommandé.

9.—" Eléments de géométrie théorique et pratique ", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—Recommandé.

10.—" Eléments d'algèbre ", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—Recommandé.

11.—" Notions de trigonométrie pratique ", par les Frères de l'Instruction chrétienne.—Recommandé.

12.—" Arithmetic, Superior Course ", a revised edition of the treatise on Commercial Arithmetic, by the Brothers of the Christian Schools.—Recommandé.

13.—" De la Salle Readers—Phonic Primer ", part first, by the Brothers of the Christian Schools.—Recommandé.

14.—" La Rédaction française "—5e, 6e, 7e et 8e année, par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé.

15.—" Série de Tableaux de lecture ", par les Frères du Sacré-Cœur.—Recommandé.

16.—" Tuberculose—Maladie contagieuse, évitable, curable ";—par le Dr L.-F. Dubé.—Recommandé comme livre de renseignements pour le maître.

(Signé) † J.-S. HERMANN,
Evêque de Nicolet,
Président *pro-tem.*

Ce rapport est approuvé, l'honorable juge Martineau dissident.

Le secrétaire ayant donné lecture d'une lettre de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Valleyfield par laquelle il offre sa démission comme membre du sous-comité des livres de classe, le Comité catholique espère que Mgr Emard voudra bien continuer à faire partie de ce sous-comité, et il prie M. le Surintendant de lui communiquer ce désir.

Le Comité prend connaissance du procès-verbal suivant de la trente-quatrième session du Bureau d'examinateurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à Québec, à l'Ecole normale Laval les 20, 21, 22 et 23 août 1918 :

Présents : Mgr Th.-G. Rouleau, président, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

A la séance du 20 août, les membres du Bureau, après avoir constaté qu'un seul aspirant se présente cette année, adoptent les questions et problèmes d'examen qui suivent :

Sujet de composition

L'article 225, paragraphe 2, des Règlements du Comité catholique dit : "Lors de la première visite (celle que l'inspecteur est tenu de faire l'automne), faire (l'inspecteur), sous la direction du Surintendant de l'Instruction publique, une conférence pédagogique aux instituteurs et aux institutrices de son district d'inspection, pour leur rappeler leurs

devoirs et leur signaler les défauts qu'ils auront pu constater au cours de leur inspection dans la tenue de leurs écoles."

Faites une conférence pour rappeler les principaux devoirs des instituteurs et des institutrices et signaler les principaux défauts qui se rencontrent communément dans la tenue des écoles.

Pédagogie

1. Quel mode d'enseignement les Règlements du Comité catholique recommandent-ils, dans les écoles dirigées par un seul maître ? Dites comment doit fonctionner ce mode.

2. Que demande, de la part du maître, la leçon orale pour qu'elle produise tous ses fruits ?

3. Etes-vous en faveur du travail scolaire à domicile pour les élèves ? Motivez votre opinion.

Thème anglais

"Lecture à haute voix", par l'abbé Lagacé.—Page 25, le premier paragraphe.—12 lignes.

Version anglaise

"Modern History", by Fredet—Page 182, le paragraphe commençant par les mots : "In the west of Europe".—14 lignes.

Loi et règlements scolaires

1. D'où provient le fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire ?

2. Quelles sont les conditions requises pour avoir droit à une pension ?

3. Comment sont perçues les taxes scolaires ?

4. Devant quel tribunal sont portés les appels des décisions des commissaires d'écoles ?

5. Quels sont les principaux devoirs des élèves ?

Géographie

1. Nommez les divisions territoriales concernant l'administration civile au Canada. Comment est organisée l'instruction publique dans la province de Québec.

2. Nommez les quatre grands versants du Canada. A quels versants appartiennent les cours d'eau suivants : Le St-Jean, le Richelieu, le Churchill, le McKenzie, le Fraser ?

3. Que comprend la géographie économique d'un pays ? Dans quelle partie du Canada trouve-t-on de la houille ? Nommez les trois pays avec lesquels le Canada fait le plus de commerce.

4. Que sont et où sont situés : Chicago, Gibraltar, Bab-el-Mandeb, Madagascar, Alexandrie, Honolulu, Manille, Buenos-Ayres, Messine, Karpathes ?

5. Dans quels fleuves, océan, mers et détroits naviguerait-on pour aller de Montréal à Belgrade, capitale de la Serbie ?

Histoire

1. Que fit Talon pour la colonisation de la Nouvelle-France et quel système fut mis en vigueur pour la promouvoir ?

2. Racontez brièvement l'histoire de Montcalm au Canada.

3. Que devons-nous à Carleton, à Dorchester ?

4. Racontez brièvement l'histoire de l'insurrection de 1837 dans le Bas-Canada.

5. Qui étaient et dans quels siècles vivaient Saint-Louis, Henri VIII, Louis XVI, Richard Cœur de Lion, Napoléon ?

Arithmétique

1. $(12^{5}/_{8} - 8.75) \times 4.35 \div (6^{5}/_{8} \times 1^{2}/_{5}) = ?$ *Réponse en nombres décimaux.*)

2. Si à un certain nombre on ajoute $2^{1}/_{3}$, qu'on retranche de la somme $\frac{3}{4}$, qu'on multiplie le reste par $5^{2}/_{5}$ et qu'on divise le produit par $1^{2}/_{7}$, le quotient égalera $10\frac{1}{4}$. Quel est le nombre ? (*Réponse en nombre décimaux à un dix-millionième près*).

3. (*a*) $^{5}/_{8}$ sont 15% de quel nombre ? (*b*) $^{5}/_{6}$ sont combien pour cent de $^{2}/_{3}$? (*c*) Trouvez $14^{2}/_{7}\%$ de $^{5}/_{6}$? (*Réponse de* (*c*) *en fraction ordinaire*).

4. En vendant du drap à \$1.26 la verge, je gagne \$0.11 de plus que ce que je perdrais en le vendant à \$1.05 la verge ; quel serait mon bénéfice si je vendais 800 verges de ce drap à \$1.40 la verge ?—Quel serait mon bénéfice pour cent ?

5. Si les $^{2}/_{3}$ du capital d'A égalent les $\frac{3}{4}$ de celui de B, que les $^{2}/_{3}$ de celui de B égalent les $^{3}/_{5}$ de celui de C et que la somme des intérêts des capitaux des trois, à 6%, pour 4 ans, 8 mois, sont de \$16310, quel est le capital d'A ?

Algèbre

1. Trouvez les facteurs de : (I) $ac-16a^3c^3$;
(II) x^2-x-42 ;
(III) x^3-y^3.

2. A résoudre : $anx-bnx+c=cn-bnx+x+d$.

3. A résoudre :
$$\begin{cases} \frac{x+y}{18}+\frac{x-y}{6}=0 \\ \frac{x+y}{9}+\frac{x-y}{6}=1 \end{cases}$$

4. Calculez les intérêts composés de $75.00 pour 120 ans, à 4½%. (*Se servir des tables de logarithmes*).

5. Démontrer que la différence entre le carré d'un nombre de deux chiffres et le carré du nombre obtenu en changeant les chiffres de place est égale à 99 fois la différence entre les carrés des chiffres.

6. Trouvez une progression géométrique de 5 termes ; la raison est égale au $^1/_3$ du premier terme, et la somme des deux premiers termes est 60.

Géométrie

1. Combien faut-il de verges de tapis de ¾ de verge de largeur pour couvrir le plancher d'une chambre qui a 22 pieds 6 pouces de long et 20 pieds de large, s'il y a une perte de 1 pied par laise en appareillant le tapis ?

2. La surface d'un hexagone régulier, dont le côté a 12 pouces, est de 374.12 pouces carrés ; trouvez la surface d'un hexagone semblable dont le côté a 2 pouces.

3. De A un point extérieur au cercle dont le centre est 0 on tire une tangente au point P. AO et AP ont respectivement 25 pouces et 24 pouces ; quelle est la surface du cercle ?

4. Dans un tuyau cylindrique de 2.4 pouces de diamètre intérieur, l'eau coule à raison de 80 pieds par minute ; combien de minutes et de secondes ce tuyau mettrait-il à remplir un réservoir dont la contenance est de 560 livres d'eau ? (*Note.*—1 pied cube d'eau pèse 1000 onces).

5. Un cylindre solide en cuivre a 16 *pouces* de hauteur et 2 *pieds* de diamètre : quel est le rayon d'une sphère en cuivre de même poids que le cylindre ?

Dessin

Dessinez, tel que vous le voyez, le billard qui est devant vous.

Philosophie (oralement)

1. Definition de la philosophie?
2. Qu'est-ce qu'une idée intuitive?
3. Qu'est-ce que le raisonnement?
4. Quels sont les éléments de l'autorité?
5. Qu'entendez-vous par un livre authentique?

Sciences naturelles (oralement)

1. Quelle est l'influence de la lumière du soleil dans la nature?
2. Quelles actions exerce l'eau dans la nature?
3. Quels sont les foyers principaux de chaleur dans la nature?
4. Electricité :—Notions, propriétés, usages principaux.

Agriculture (oralement)

1. Quels sont les principaux travaux que comprend l'assainissement d'un terrain agricole?
2. Qu'appelle-t-on amendements en agriculture? Quels sont les principaux amendements?
3. Nommez les principaux engrais commerciaux.
4. Quand doit-on labourer les terres au Canada? Pourquoi?
5. Qu'est-ce que l'assolement? Comment se divisent les plantes culturales, relativement à l'assolement?
6. Nommez les quatre différentes parties d'une plante, d'une fleur?

Lecture expliquée et littérature

1. Lecture à haute voix : "Le coche et la mouche". (Lafontaine).
2. Littérature :
   (1) Compte rendu oral de la fable ci-dessus.
   (2) Indiquez le dénouement dans cette fable.
   (3) Dans quel ordre sont disposés les verbes dans le 5ème vers?
   (4) A quel proverbe les quatre derniers vers de la fable ont-ils donné naissance?
   (5) Pourquoi supprime-t-on l'article dans le 4ème vers?

Les 21, 22 et 23 août 1918, M. Irénée Jolin subit les examens sur les matières qui précèdent et il conserve les notes suivantes :

Composition	5 pts	Algèbre	5.5 pts
Pédagogie	5.8 "	Histoire	3 "
Thème anglais	4 "	Lecture française	4 "
Version anglaise	5 "	Lecture anglaise	3 "
Loi et règlements scolaires	5 "	Littérature	5 "
Géographie	4 "	Agriculture	6 "
Arithmétique	5.4 "	Sciences et philosophie	5 "
Géométrie	4.8 "	Dessin	4.5 "

Soit un total de 75 points sur 96 points alloués, ce qui fait une moyenne de 4.68 points.

En conséquence, M. Irénée Jolin a droit au diplôme d'aspirant inspecteur d'écoles avec la note "Bien", et ce diplôme lui est décerné.

Avant de se séparer, les membres du Bureau adoptent la résolution suivante, sur proposition de Mgr Rouleau, appuyé par l'honorable juge Drouin : " Le Comité chargé d'examiner les candidats à l'inspection " des écoles a appris avec joie que M. Chs-Joseph Magnan, membre " de ce comité et inspecteur général des écoles, a été créé par Notre " Saint-Père le pape Benoit XV, Commandeur de l'Ordre de Saint- " Grégoire le Grand, et félicite cordialement le nouveau Commandeur."

(Signé) Mgr Th.-G. Rouleau, *ptre*,
Président.

Il est donné lecture du rapport suivant :

Rapport du Bureau Central des Examinateurs catholiques

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1917-18, conformément aux prescriptions de l'article 113 des règlements du Comité catholique.

Le Bureau s'est réuni deux fois, à Québec, dans le courant de cette année : la première fois, le 16 avril 1918, et la seconde fois, les 1 et 2 août dernier.

A leur réunion du 16 avril, les membres du Bureau se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix

des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des aspirants et des aspirantes aux diplômes, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux candidats aux brevets d'écoles élémentaire, modèle et académique. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Le 1er et le 2 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen qui avaient toutes été corrigées pendant le mois de juillet et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, comme d'habitude, du 25 au 28 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les trente-deux localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique. Vous n'ignorez pas que, partout, les aspirants subissent les examens le même jour et à la même heure pour chaque matière du programme. Quatre-vingt-douze examinateurs-délégués, rétribués par le Bureau, ont été chargés de la surveillance des candidats et le Bureau est heureux de pouvoir déclarer que ces délégués, presque tous choisis parmi les inspecteurs d'écoles et les membres du corps enseignant, ont rempli consciencieusement et efficacement les devoirs importants qui leur ont été confiés.

2,803 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements ; c'est 200 de plus que l'année dernière.

Les 2,803 candidats, 289 hommes, dont 188 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,514 femmes, dont 83 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit :

1,236 (51 hommes et 1,185 femmes) pour le brevet d'école élémentaire ;

1,216 (141 hommes et 1,075 femmes) pour le brevet d'école modèle ;

351 (97 hommes et 254 femmes) pour le diplôme d'école académique.

2,070 ont passé leurs examens avec succès, savoir :

950 pour le brevet élémentaire (38 aspirants et 912 aspirantes) ;

852 pour le brevet modèle (99 aspirants et 753 aspirantes) ;

278 pour le brevet d'académie (62 aspirants et 216 aspirantes).

733 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir :

286 pour le diplôme élémentaire (14 aspirants et 272 aspirantes) ;

364 pour le diplôme modèle (42 aspirants et 322 aspirantes) ;

83 pour le diplôme académique (35 aspirants et 48 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants :

Pour le brevet élémentaire, 77% ont réussi et 23% ont échoué ;

Pour le brevet modèle, 70% ont réussi et 30% ont échoué ;

Pour le brevet d'académie, 77% ont réussi et 23% ont échoué.

Résultat général : 74% de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 26% ont été refusés.

Les notes générales de l'examen pour chacune des matières du programme peuvent se résumer comme suit :

Matières	Elémentaire	Modèle	Académique
Prières et catéchisme	Très bien	Bien	Bien.
Lecture française	Bien	Très bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien.
Gramm. française et analyse	Très bien	Bien	Très bien.
Dictée française	Bien	Bien	Bien.
Ecriture	Faible	Faible	Faible.
Préceptes de littérature	Bien	Bien	Très bien.
Composition française	Bien	Bien	Bien.
Histoire Sainte	Bien.		
Histoire Sainte et de l'Eglise		Bien	Très bien.
Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Passable	Faible	Passable.
Instruction civique	Assez bien	Assez bien	Faible.
Arithmétique	Très bien	Bien	Bien.
Calcul mental	Bien	Très bien	Très bien.
Toisé		Bien	Bien.
Géométrie			Passable.
Comptabilité	Passable	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Bien	Très bien	Excellent.
Agriculture	Très bien	Très bien	Très bien.
Sciences naturelles :			
Zoologie et botanique	Bien.		
Zoologie, botanique et cosmographie		Bien	Très bien.
Bienséances	Bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Assez bien	Bien	Bien.
Histoire de France		Bien	Bien.
Histoire d'Angleterre		Assez bien	Bien.

Histoire des Etats-Unis	Assez bien	Bien	Très bien.
Histoire ancienne			Bien.
Algèbre		Bien	Bien.
Trigonométrie			Assez bien.
Physique			Bien.
Cosmographie			Bien.
Philosophie			Assez bien.

Langue anglaise (pour les candidats de langue anglaise)

Grammaire anglaise	Bien	Bien	Bien.
Dictée anglaise	Très bien	Bien	Très bien.
Composition anglaise	Faible	Bien	Bien.
Littérature anglaise	Bien	Bien	Bien.

Langue anglaise (pour les candidats de langue française)

Grammaire anglaise	Assez bien	Assez bien	Passable.
Dictée anglaise	Bien	Bien	Faible.
Composition anglaise	Mal	Mal	Mal.

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirants et aspirantes, les matières dont la note moyenne, dans le tableau qui précède, n'atteint pas au moins "bien".

Les épreuves sur les diverses matières, au nombre de près de soixante-cinq mille (65,000) ont toutes été corrigées avec soin par les membres du Bureau pendant les cinq semaines qui ont suivi la date des examens, et le secrétaire a pu terminer l'enregistrement des notes assez tôt pour permettre au Bureau de se réunir le 1er août, comme nous l'avons dit précédemment, pour décerner les diplômes. Le 6 du mois d'août suivant, les aspirants qui ont échoué avaient reçu un avis les informant du résultat de leur examen, et, le 14 du même mois, tous les diplômes étaient faits et expédiés aux candidats heureux. C'est vous dire que le Bureau centra continue à expédier ses travaux très considérables avec toute la célérité possible, et, nous l'espérons, de manière à vous donner entière satisfaction.

Nous avons l'honneur d'être, etc.,

(Signé) L. LINDSAY, ptre chanoine,
Président.

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Sur proposition de Mgr l'évêque de Nicolet, la question soumise par les commissaires d'écoles de la ville de Drummondville relativement à la fréquentation obligatoire de l'école par les enfants de 7 à 14 ans, est remise à la prochaine session.

Une requête de M. Ernest-H. Decelles, au sujet de l'hygiène oculaire dans les écoles ayant été soumise, le Comité croit ne devoir prendre aucune action à ce sujet.

Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, propose, appuyé par Mgr Th.-G. Rouleau, que M. Gustave Gagnon soit nommé professeur titulaire de l'école normale Laval.—Adopté.

Le comité ayant pris communication d'un "Mémoire sur l'uniformité des livres à Montréal", présenté par le Supérieur provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, demandant au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en résumé, de vouloir bien engager la commission scolaire catholique de la cité de Montréal à maintenir le principe, pour les congrégations religieuses, de se servir des livres qu'elles ont composés pour leur usage, pourvu qu'ils aient reçu l'approbation officielle, il est proposé par l'honorable juge Martineau : "Que ce comité croyant qu'il y avait lieu d'établir l'uniformité des livres dans la commission scolaire de Montréal, telle que décrétée par la loi dont on se plaint, déclare ne pouvoir concourir dans la demande."

L'honorable M. Champagne, appuyé par l'honorable Dr Guerin, propose en amendement : "Que tous les mots après "que" dans la motion qui précède soient retranchés et remplacés par les suivants : "le Comité catholique ne juge pas à propos d'accéder à la demande maintenant soumise".

Il est proposé en sous-amendement par l'honorable juge Tellier, appuyé par M. Ernest Lapointe: "Que tous les mots après "que" dans l'amendement soient retranchés et remplacés par les suivants : "cette demande reste sur la table jusqu'à la prochaine séance et que, d'ici-là, M. le Surintendant soit prié d'en donner connaissance à la commission scolaire catholique de la cité de Montréal."

L'honorable M. Champagne ayant, avec le consentement du comité, retiré son amendement, l'honorable juge Martineau consent à retirer sa motion et le sous-amendement de l'honorable juge Tellier reste seul comme motion principale et est adoptée à l'unanimité.

Séance du 25 septembre 1918.
(Après-midi).

Présents : L'honorable Cyr-F. Delâge, Surintendant, président ; Mgr l'évêque de Sherbrooke; Mgr l'évêque de Nicolet, Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, Mgr l'évêque de Haileybury, Mgr le vicaire-apostolique du Golfe St-Laurent, Mgr P.-E. Roy, M. l'abbé E. Chartier, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, Mgr J.-C. Dorais, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Francis McQuaid, Mgr Eustache Dugas, Mgr Z. Lorrain, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, l'honorable juge Wilfrid Mercier, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

L'honorable M. Delâge annonce au Comité que sir Herbert Ames, de Montréal, représentant le Ministre des Finances du Canada, désire avoir une entrevue avec le Comité catholique sur un projet de grande importance dont la nature ne lui a pas été dévoilée.

Le Comité s'étant rendu avec plaisir à la demande qui vient de lui être faite, sir Herbert Ames est admis dans la salle des délibérations du Comité catholique et M. le Président lui souhaite la bienvenue.

Sir Herbert Ames, s'exprimant en français, déclare qu'il s'agit d'une campagne à l'effet d'assurer le succès des emprunts que le Gouvernement d'Ottawa se propose de faire pour les fins de la présente guerre. Il convient, dit-il, de faire comprendre à toute la population de notre pays, et particulièrement à la jeunesse scolaire, la nécessité de contribuer à ces emprunts dans toute la mesure possible à chacun. Pour obtenir ce résultat auprès des élèves de nos écoles, M. Ames expose que le Gouvernement, s'inspirant d'un système actuellement en vigueur avec beaucoup de succès aux Etats-Unis, avait l'intention d'émettre des bons de guerre pour la minime somme de $5.00, achetables au moyen de *timbres d'épargne* et de *timbres d'économie de guerre* (*War Saving Stamps*), lesquels pourraient être acquis par les élèves des écoles ou par toute autre personne dont l'état de fortune ne permettrait pas de souscrire à des emprunts plus considérables

Pour arriver à un résultat satisfaisant, il est nécessaire, ajoute M. Ames, de faire une campagne active auprès des maîtres et des élèves de

nos écoles. A cette fin, un projet de brochure, que sir Herbert Ames remet au Comité, a été préparé pour distribution dans toutes les écoles, le Comité catholique devant se charger de le faire traduire en français et de le modifier comme il jugerait à propos de le faire.

L'honorable juge Tellier offre à sir Herbert Ames ses remerciements et ceux des autres membres du Comité catholique pour les explications qui viennent de leur être communiquées et qui sont propres à jeter de la lumière sur un sujet de si haut intérêt public. Il croit pouvoir donner l'assurance que la campagne d'éducation en faveur de l'économie et des prêts à l'Etat a toutes les sympathies du Comité catholique et que celui-ci lui donnera son concours le plus efficace possible.

Sir Herbert Ames s'étant retiré, le Comité délibère sur la question qui vient de lui être soumise, et il est unanimement résolu, sur proposition de M. Chs-Edouard Prévost, appuyé par l'honorable juge Martineau : "Que le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique approuve " l'idée de la vente dans nos écoles des *timbres d'épargne* et des *timbres* " *d'économie* favorisant le prochain emprunt populaire qui suivra l'em- " prunt de la Victoire, et il charge M. le Surintendant de l'Instruction " publique de recommander cette œuvre dans les écoles de notre Pro- " vince au moyen d'une lettre-circulaire."

Le Comité ayant pris communication d'une requête des professeurs laïcs des écoles normales de filles de la Province, par laquelle ils demandent que leurs traitements annuels soient augmentés, il est unanimement résolu, sur proposition de Mgr P.-E. Roy, appuyé par M. H.-A. Fortier:

"Que ce Comité recommande au Gouvernement d'augmenter les " traitements des professeurs laïcs des écoles normales de filles, sans " préjudice aux allocations payées annuellement pour le maintien de ces " écoles normales, et il réitère sa recommandation du 26 septembre 1917, " concernant le traitement des professeurs ordinaires des écoles normales " Laval et Jacques-Cartier."

Le titre d'école modèle est décerné aux institutions suivantes :

Comté d'Arthabaska.—Notre-Dame du St-Rosaire, modèle mixte. Arr. No 1.

Comté de Châteauguay.—Howick, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Compton.—Emberton, modèle mixte, Arr. No 1.

" " " —Martinville, village, modèle mixte, Arr. No 1

" " Drummond.—Wickham-Ouest, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Frontenac.—Spaulding (St-Charles), modèle mixte,

Arr. No 1.

Comté de Frontenac—Woburn, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Gaspé.—Chandler, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Jacques-Cartier.—La Présentation de la Ste-Vierge-Marie, modèle mixte, Arr. No 1.

Comté de Jacques-Cartier.—Très-St-Sacrement, modèle garçons, Arr. No 1.

Comté de Jacques-Cartier.—Très-St-Sacrement, modèle filles, Arr. No 1.

Comté de Jacques-Cartier —Pointe-Claire, ville, modèle garçons, Arr. No 1.

Comté de Jacques-Cartier.—St-Laurent, village, modèle garçons, Arr. No 1.

Comté de Matane.—Lac-au-Saumon, village, modèle mixte, Arr. No 1.

Comté de Témiscouata.—St-Honoré, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Témiscamingue.—Amos, modèle mixte, Arr. No 1.

" " Terrebonne.—St-Sauveur, modèle mixte, Arr. No 1.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Dollard, 2619, rue St-Urbain, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Ste-Cécile, 3101, de Gaspé, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Gérard-d'Youville, 4021, Drolet, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Jean-de-la-Croix, 21, St-Zotique, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Nicolas-d'Ahuntsic, 6301, rue Laverdure, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Académie Marguerite-Marie, 6354, rue Laverdure, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Ste-Madeleine, 45, Ave-Chambord, école mixte.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Joseph de Cartierville, 5, rue des Serres, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Laurier, 405, rue Laurier-Est, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Marie-Anne, 2950, St-Dominique, école mixte.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Arsène, 3276, rue Christophe-Colomb, école de filles.

Le titre d'académie est décerné aux écoles qui suivent :

Comté de Bagot.—Upton, village, modèle couvent, école indépendante.

Comté de Champlain.—Grand'Mère, école de garçons.

" " Chicoutimi.—Jonquière, village, école de garçons.

" " " —Jonquière, village, école de filles.

" " Iberville.—Henryville, modèle couvent, école indépendante.

Comté de Jacques-Cartier.—La Présentation de la Ste-Vierge-Marie, couvent indépendant.

Comté de Jacques-Cartier.—Ste-Anne-de-Bellevue, modèle garçons.

Comté de Lac-St-Jean.—Roberval, modèle couvent, indépendante.

" " L'Islet.—St-Jean-Port-Joli, modèle couvent.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Joseph-de-Cartierville, 3, rue Des Serres, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Denis, 1490, rue St-André, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Louis, 23, rue Fairmount, école de garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—St-Michael's Academy, rue Boucher, modèle garçons.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Académie Boulevard, 95, Boulevard St-Joseph, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Lemoyne, 2280, Christophe-Colomb, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole Ste-Cécile, 3101, de Gaspé, école mixte.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Académie St-Georges, 2551, Waverly, école de filles.

Montréal, cité.—*District Nord.*—Ecole St-Joseph-de-Bordeaux, modèle filles.

Cité de Québec.—Académie Filiol, école de garçons, indépendante.

" " —Académie St-Patrice, école de garçons.

Comté de Westmount.—St-Léon-de-Westmount, académie St-Léon, garçons.

Comté de Westmount.—St-Léon-de-Westmount, académie St-Paul, filles.

Le Comité distribue le fonds de l'Education supérieure, ainsi que celui des municipalités pauvres, et la séance est ajournée au premier mercredi du mois de février 1919.

Session de février 1919.

Séance du 5 février 1919.
(Avant-midi).

Présents :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Mgr l'archevêque de Montréal, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, de Nicolet, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier, de Haileybury ; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr F.-X. Ross, administrateur du diocèse de Rimouski ; M. l'abbé Elz. Delamarre, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; Mgr J.-L. Guertin, représentant Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe ; Mgr N.-Z. Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; M. le chanoine V. Huard, représentant Mgr Chiasson, vicaire-apostolique du Golfe-Saint-Laurent ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Mathias Tellier, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, M. Auguste-M. Tessier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe, de Mgr l'évêque de Pembroke et de Mgr le vicaire-apostolique du Golfe-Saint-Laurent, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Sélucie, M. l'abbé Elz. Delamarre, M. l'abbé Auguste

Lelaidier, Mgr J.-L. Guertin, Mgr N.-Z. Lorrain et M. le chanoine V. Huard, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le Comité prend aussi communication d'une lettre de l'honorable juge Paul-G. Martineau s'excusant de ne pouvoir assister à la présente réunion et désignant l'honorable juge W. Mercier pour le représenter, et d'une lettre de M. Ernest Lapointe annonçant au Comité que la maladie l'empêche d'être présent.

Le secrétaire donne lecture d'un arrêté ministériel, en date du 17 janvier 1919, nommant M. Auguste-M. Tessier, député du comté de Rimouski, membre du Conseil de l'Instruction publique, en remplacement de l'honorable juge Rodolphe Roy, démissionnaire.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Il est unanimement résolu, sur proposition de Mgr P.-E. Roy, appuyé par M. Auguste- M. Tessier, d'inscrire au procès-verbal la résolution suivante : "Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publi- " que a appris avec chagrin la mort de Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de " Saint-Germain-de-Rimouski et membre de ce Comité, et il tient à ren- " dre hommage aux grandes qualités du vénérable défunt et en particu- " lier à son inaltérable dévouement à la cause de l'éducation. "

Mgr l'évêque de Valleyfield attire l'attention sur une résolution que le Comité catholique a adoptée, à sa session du 26 septembre 1917, par laquelle il demandait au gouvernement "qu'une salle suffisamment " spacieuse soit mise à la disposition du Comité catholique du Conseil " de l'Instruction publique pour ses sessions régulières et qu'il soit suggéré " que, s'il est possible, cette salle soit dans l'édifice où se trouvent actuel- " lement les bureaux du département de l'Instruction publique." Cette résolution et une autre de même nature que le Comité protestant a adoptée le 30 novembre 1917 étant restées sans effet, le Comité catholique exprime l'espoir que ces demandes seront accordées par le gouvernement.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des ouvrages classiques.

Séance du 6 février 1919.

PRÉSENTS : Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant, M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis :

1. "De la Salle Readers—Phonic Primer, Part Second", by the Brothers of the Christian Schools.—Recommandé.

2.—"Journal d'enregistrement et d'appel", par J.-A. Paquin.—Non recommandé.

(Signé). JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield,
Président.

Ce rapport est approuvé.

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par l'honorable M. Champagne, que M. Thomas-F. Cuddihy, inspecteur d'écoles, soit nommé membre du Bureau central des examinateurs catholiques, en remplacement de M. John Tompkins, décédé.—Adopté.

Il est aussi résolu, sur proposition de M. l'abbé L.-A. Desrosiers, appuyé par M. John Ahern, que M. J.-B. Lagacé soit recommandé comme professeur de dessin à l'Ecole normale Jacques-Cartier, en remplacement de feu M. Charles Gill.

Le sous-comité chargé de la revision du programme d'études soumet le rapport qui suit :

"Votre sous-comité a l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est réuni le 4 février 1919. Etaient présents à la séance : l'honorable Cyrille-F. Delâge, président, Mgr Th-G. Rouleau, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. Napoléon Brisebois et M. J.-N. Miller, secrétaire. Le sous-comité prend communication d'une lettre en date du 8 janvier dernier que Mgr F.-X. Ross, rapporteur, a écrite à M. le Surintendant pour lui exposer les grandes lignes qui ont guidé le sous-comité dans son travail de revision, ainsi que d'un

projet de programme d'études, lequel n'est pas encore adopté d'une manière définitive par le sous-comité, et il est résolu, sur proposition de Mgr Th.-G. Rouleau, appuyé par M. Napoléon Brisebois : "Que la susdite " lettre de Mgr Ross soit soumise à la considération du comité catholique, " à sa prochaine réunion, et que le sous-comité demande l'autorisation " de continuer son travail afin de faire rapport à la session du Comité " catholique du mois de mai prochain. "

(Signé) CYRILLE-F. DELAGE,
Président.

La lettre de Mgr Ross se lit comme suit :

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de soumettre au sous-comité, dont vous êtes le président, le travail de revision du programme qu'il m'a confié le premier mai dernier, par une résolution adoptée par le Comité catholique à sa session de mai 1918, avec mission de lui soumettre ce travail.

Dans les réunions qui ont précédé la commission qu'on m'a fait l'honneur de me confier, il a été décidé d'ajouter un cours préparatoire ou enfantin, pour préparer les enfants de six ans à suivre avec fruit le programme de l'école primaire proprement dite. En outre, dans sa réunion des premier et 2 mai, le sous-comité m'a indiqué les principales modifications qu'il croyait opportun de faire subir au programme actuel, tout en me laissant la liberté de me mouvoir dans ces cadres.

Le 3 janvier 1919, j'avais l'honneur de soumettre, au sous-comité réuni, les grandes lignes de mon travail, et de faire accepter la délimitation de l'école primaire suivant ce qui sera exposé ci-dessous.

Pour permettre au sous-comité de juger d'une manière plus complète le programme que j'ai l'honneur de soumettre, je prends la respectueuse liberté d'exposer les principes sur lesquels je me suis appuyé, et les points de vue auxquels je me suis placé dans la confection de ce travail.

On comprendra ainsi mieux les raisons qui ont motivé les changements que j'ai cru devoir faire subir à l'ancien programme, et on pourra saisir mieux l'ensemble du programme avant d'en étudier les détails.

Tâche confiée.

Le but ultime pour lequel le sous-comité avait été institué, fut de pourvoir aux moyens d'alléger le programme primaire. La résolution du Comité catholique, dans sa session de février 1918, autorisa ce sous-comité à "poursuivre l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle de manière à *en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires pour ces écoles*".

Esprit dans lequel le programme a été préparé.

Les yeux fixés sur ce but, et m'appuyant sur le principe dont s'inspire cette résolution, à savoir que les matières non nécessaires dans une école doivent en être éliminées, j'ai naturellement cherché d'abord à pénétrer la nature de l'école primaire pour préparer un programme qui y réponde ; puis j'en ai éliminé ce qui, d'après moi, n'est pas proportionné au degré de culture qui convient aux enfants de l'école primaire ; enfin j'ai insisté davantage sur ce qui me semble s'imposer pour répondre avec plus de perfection au but de cette école.

Le principe fondamental.

En tenant compte de la nature des choses ainsi que de la nature des enfants, tous les maîtres de la pédagogie sont unanimes à proclamer—du moins en théorie—que l'école primaire est l'école *des éléments*.

Au point de vue intellectuel, elle donne les *notions fondamentales des connaissances indispensables à tout homme*, et elle crée les initiatives de l'esprit par les habitudes d'observation, de jugement et de réflexion qui seront le point de départ du travail intelligent ; en même temps elle doit créer les initiatives morales par les notions fondamentales des principes directeurs de la vie du chrétien et du citoyen, et par la formation des habitudes du cœur et de la volonté qui orienteront la vie morale. Par ailleurs, elle doit procurer à l'enfant les notions fondamentales des principes de sa vie physique et lui assurer la première formation physique qui lui permettra de se développer graduellement en proportion de son âge. Jeter les *bases* de la culture physique, intellectuelle et morale qui convient à tout homme à l'âge d'enfant : voilà le rôle de l'école primaire. Vouloir faire d'un enfant un homme complet tel qu'il devra être plus tard est un travail voué à l'insuccès, parce qu'il ne tient compte ni des exigences ni des lois de la nature, qu'il s'agisse de n'importe quelle culture : physique, intellectuelle ou morale. Le meilleur moyen de préparer un homme à la vie qu'il devra

mener à 20 ou 25 ans, n'est pas de lui donner dans l'enfance ce qui appartient à l'âge adulte, mais c'est de le faire ce qu'il doit être à 7, 10 ou 13 ans ; or à cet âge on ne peut que l'orienter, pénétrer sa vie des choses fondamentales, principes et habitudes qui *informeront* tout son avenir. Le programme n'est pas une fin, mais un moyen. La fin est de donner le point de départ de toute la vie ; et le moyen, c'est-à-dire le programme, doit être établi en vue de cette fin.

Par conséquent, tout ce qui, dans l'école primaire, est d'un caractère scientifique, tout ce qui spécialise, tout ce qui appartient à l'âge adulte, la fait sortir de son orbite et doit être exclu de son programme.

Je ne crois pas inutile d'insister sur cette notion fondamentale qui a servi de base au travail que je soumets actuellement. Une fausse notion du rôle de l'école primaire conduit à croire qu'elle doit enseigner tout ce qui sera utilisé dans la vie, et qu'en conséquence elle doit rendre l'élève capable d'entrer de plain-pied dans n'importe quelle carrière, lorsqu'il sort de la petite école. La vie complètera et précisera l'enseignement primaire.

Cette erreur tend aussi à faire croire que l'école primaire peut faire une place à la spécialisation des connaissances ; mais toute spécialisation suppose nécessairement un fonds solide de connaissances élémentaires qui ouvrent l'esprit avant de l'orienter vers aucune branche particulière.

Remaniement de l'ancien programme.

Ce point de départ admis, j'ai visé : 1o à éliminer du programme tout ce qui est d'un caractère scientifique et tout ce qui spécialise ;—et en second lieu à préciser ce qui s'y trouvait déjà de nature à accentuer les connaissances fondamentales nécessaires à tout homme, avant de tenter aucune spécialisation ; puis 2o j'ai tâché de mettre plus en relief les procédés qui me paraissent les plus aptes à donner la *formation* de l'esprit, sans laquelle les connaissances demeurent inassimilées,—et la *formation* du cœur, qui est la base de l'éducation morale.

Limitation de l'école primaire. Addition de l'école complémentaire.

Pour atteindre le premier objectif, le nouveau programme propose de limiter l'école primaire proprement dite aux six années de cours élémentaire et modèle de l'ancien programme— puis de créer à la suite une école *complémentaire* qui élargirait

les connaissances primaires et donnerait un commencement de spécialisation pour préparer immédiatement aux diverses écoles spéciales qui s'offrent aux aptitudes variées des élèves sortant de l'école primaire : école d'agriculture, de commerce, écoles techniques. L'école primaire proprement dite—appelée ailleurs primaire-élémentaire—serait l'école de tout le monde ; ceux qui l'auraient suivie satisferaient à la nécessité de l'instruction primaire ; l'école complémentaire serait l'école d'une élite, de ceux qui, ayant terminé leur cours primaire, veulent développer davantage leur culture intellectuelle ou aspirent à se choisir une carrière qui demande des études spéciales. Cette école complémentaire, qui remplacerait nos académies actuelles, recevrait alors la partie scientifique du programme, tout ce qui prépare immédiatement à quelque spécialisation (algèbre, tenue de livres, sciences, histoire ancienne, de France et d'Angleterre), tout ce qui demande un esprit déjà en possession des connaissances fondamentales et formé aux habitudes d observation, de réflexion et de généralisation ; elle servirait de trait d'union entre l'école primaire et l école spéciale, et créerait ainsi dans tout le système une suite, un lien dont le défaut constitue une lacune qu'on a déplorée maintes fois et avec raison.

Elimination. L'école primaire élémentaire restant l'école des éléments nécessaires à tout le monde, le programme en a *éliminé* les parties suivantes :

1o L'étude *systématique* de la comptabilité ; il conserve ce qu'il n'est pas permis d'ignorer à l'âge d'enfant ;

2o Les sciences naturelles ; il conserve ce qu'il faut pour développer l'esprit d'observation de l'enfant sur les choses de son entourage qui sont à la portée de sa capacité intellectuelle.

Réduction et simplification. En outre, 1o il *réduit* l'étude de la géographie à celle du pays, spécialement de la province de Québec, et il en élargit les cadres ; il réserve une attention particulière aux pays qui sont en relation avec le nôtre et ne laisse place qu'à une connaissance superficielle, mais caractéristique des autres pays.

2o Il *simplifie* l'enseignement de l'histoire du Canada pour lui donner plus de caractère, le restreignant aux faits caractéristiques qui font connaître la mission et le tempé-

rament de notre race, et les événements dans lesquels ils se sont manifestés,—ceux qui font suivre 'évolution du pays et qui donnent une notion juste de notre situation (nos devoirs et nos droits) au milieu des races qui nous entourent ;—il élague les faits encombrants, de peu d'importance, les nomenclatures, les séries qui n'ont d'autre objet que de cultiver la mémoire. Naturellement, ici comme en bien d'autres matières, les livres devront s'adapter au programme, et l'enseignement du maître est un facteur indispensable.

3o Il *simplifie* également l'enseignement de l'*histoire sainte* en la ramenant dans son rôle de servir d'intuition ou d'illustration à l'enseignement de la religion. Pour cela, il confond complètement cet enseignement avec celui des prières et du catéchisme pendant les deux premières années, et il continue oralement l'emploi de ce procédé à tous les stages du cours pour s'adapter aux parties du catéchisme qu'on y enseigne, tout en abordant l'étude du manuel dès la troisième année ; mais alors il réclame une limitation aux faits religieux qui contiennent la doctrine et la morale ou qui font ressortir l'action de Dieu sur le monde, et il élimine ce qui n'est qu'histoire ancienne sans relation avec le fait divin. Il serait désirable que les manuels se conforment à cette direction.

4o Il élimine de l'*arithmétique* ce qui appartient aux connaissances spéciales du commerce, et accentue la culture sur ce qui est d'observation pratique pour l'élève.

5o Il *concentre* l'enseignement en réunissant sous un même titre les diverses parties du programme actuel qui se rapportent au même objet ; ainsi au programme de grammaire se rattachent l'analyse grammaticale et logique, l'orthographe et la dictée ;—la littérature, retranchée comme matière distincte, a été ramenée aux éléments intuitifs que l'on rencontre dans l'étude des textes (lecture expliquée), et dans les exercices pratiques de composition :—le toisé a été incorporé à l'arithmétique dont il fait partie ;—aux exercices de langage ont été ramenés tous les exercices d'observation qui ont pour objet la culture intellectuelle et la formation morale qui n'est pas proprement religieuse. Cette disposition du programme enlève tout caractère scientifique à des notions qui doivent rester élémentaires, sauve du temps, favorise davantage l'édu-

cation intellectuelle en la rendant plus pratique et plus intense, force l'élève à penser et à s'exprimer sans le secours du livre, et enlève aux maîtres distraits la tentation de donner un enseignement distinct, cloisonné, et se suffisant à lui-même, sur des branches qui doivent se greffer toutes sur le même tronc. Voilà pour la simplification.

Matières fondamentales et matières accessoires.

Le nouveau programme répond encore, semble-t-il, aux vœux du comité qui a demandé une décharge, en ce que la direction qui doit être mise en relief au préambule, distinguera entre les parties fondamentales et les parties accessoires.

Pour répondre au but essentiel de l'école primaire, telle que définie plus haut, deux choses sont requises : I. faire acquérir les *connaissances fondamentales* qui favorisent la formation ; II. donner une *formation* intellectuelle et morale.

Connaissances pour la formation intellectuelle.

I. *a*) Les *connaissances fondamentales* sont, *pour la formation intellectuelle* : la *langue maternelle* avec tout ce qu'elle comporte, puis le *calcul*. Les maîtres étant prévenus que la connaissance en ces deux matières servira de base au jugement qu'ils devront porter à la fin de l'année pour la promotion de leurs élèves à une classe supérieure ; d'autre part, les inspecteurs d'écoles recevant instruction de juger de l'efficacité de l'enseignement surtout par le progrès des élèves en lecture, en écriture, en langage parlé et écrit, et en calcul ; tout ce concours devra nécessairement conduire le personnel enseignant à donner une place d'honneur à ces notions fondamentales dans le tableau de l'emploi du temps, dans leurs méthodes et dans tout l'enseignement. Encore est-il nécessaire de faire remarquer que, même dans ces matières essentielles, se trouvent des choses inutiles pour les petits de l'école primaire, et qui devraient être éliminées non seulement de l'enseignement, mais surtout des livres faits pour les enfants : telles sont, par exemple, les séries complètes d'exceptions aux règles grammaticales, les séries des verbes irréguliers, etc. L'enseignement devrait se borner à ce qui est d'usage pratique dans la période de développement où se trouve l'enfant.

Connaissances pour la formation morale.

b) Les *connaissances fondamentales pour l'éducation morale* de l'enfant sont : les choses fondamentales de la religion, du savoir-vivre et de l'histoire de notre pays. Voilà pourquoi le programme ne pouvait retrancher rien à ces matières, mais

devait donner les indications voulues pour que ces connaissances fussent rendues d'accès facile et assimilables, par les procédés de contes, de récits de faits contenant une doctrine, d'usage de tableaux ou gravures, d'observation de faits vécus ; et c'est ce que les auteurs du programme se sont efforcés de faire. La grande part restera toujours au maître qui doit interpréter le programme de manière à faire aimer ces choses et à les faire pratiquer, suivant les circonstances qui s'offrent à l'enfant.

Formation morale et intellectuelle.

II. La deuxième chose requise pour répondre au but essentiel de l'école primaire, est la *formation*. La formation morale est de tous les instants, et le programme entier doit être appliqué en vue de faire acquérir à l'enfant des habitudes d'ordre, de discipline, de devoir, de maîtrise de soi-même, et des sentiments chrétiens, des habitudes chrétiennes.

Question de méthode que le programme ne peut que signaler.

J'insiste davantage sur la formation intellectuelle. Dans son ensemble, le programme est rédigé pour atteindre ce but. Dans les détails, sont souvent indiqués des procédés, consignées des remarques qui auraient plutôt leur place dans les notes pédagogiques, mais qui, placées au corps du programme, sont propres à rappeler sans cesse aux maîtres l'importance de viser d'abord à l'éveil des initiatives intellectuelles, à la culture de l'esprit d'observation, de réflexion et de synthèse, et au développement de la personnalité propre de chacun.

Observation, base de la formation.

L'observation est partout dans le programme à la base du travail de formation. Ce programme est disposé de manière à mettre l'enfant en contact avec les *choses* qui l'entourent et qui doivent être le point de départ du genre de culture qui lui convient. De la chose à l'*idée* de l'idée à la *formule*, puis de la formule à l'*application* réfléchie. On trouvera cette méthode appliquée notamment en *lecture élémentaire* ;—dans l'enseignement de la *grammaire*, qui observe le langage pour trouver l'idée qu'il généralisera dans une règle en l'appliquant à des cas similaires par une déduction réfléchie ;—dans la *rédaction* et les *exercices de langage*, dans lesquels le programme a substitué aux choses d'un caractère quelque peu scientifique ou aux sujets d'imagination, les choses qui frappent habituellement les sens de l'élève et lui ouvrent la voie au monde extérieur et intérieur qui constitue sa vie.

L'observation se retrouve également à la base de la partie morale de l'enseignement religieux, par l'emploi des tableaux ou gravures, la considération des faits, et aussi l'observation des actes de la vie chrétienne dont l'enfant est le témoin habituel, sans toujours se rendre compte qu'ils sont l'application de tel précepte de morale dont il a péniblement appris la formule à la dernière classe.

En *géographie*, le programme met comme point de départ l'observation de tout ce qui entoure l'élève pour lui enseigner la géographie physique, économique et politique ; il lui fait observer les faits humains, commerciaux, etc., pour le conduire à la connaissance des relations des autres pays, et à la connaissance de ces mêmes pays.

En *littérature*, il fait observer les textes pour faire découvrir les lois de la composition et du style. C'est pour cela que la lecture expliquée a été introduite comme exercice spécial au programme.

Partout il recommande l'emploi du concret pour conduire dans le domaine de l'abstrait.

J'ai cru devoir mettre cette donnée fondamentale en relief dans le corps même du programme, pour qu'on n'ait aucune occasion de la perdre de vue dans l'enseignement. Une des causes les plus influentes du peu de progrès qu'on constate souvent dans les écoles—et il ne faut pas croire que ces constatations peuvent se faire dans notre seule province : j'ai des travaux pédagogiques de divers pays où l'on trouve des masses de documents remplis de récriminations de toutes nuances : que l'on réfère par exemple au livre de Goyau, ' l'école d'aujourd'hui'', qui compile les doléances des partisans de l'école laïque de France—une des causes les plus influentes, donc, est que l'enseignement sort l'enfant de son milieu habituel, celui où il s'est jusque-là développé d'une manière si merveilleuse sans autre ressource que l'observation, et que l'école, au lieu de continuer à appliquer le même procédé, le jette tout à coup dans un monde qui n'est plus le sien, un monde abstrait qui lui paraît n'avoir aucune relation avec le monde où il vit habituellement. On lui donne les mots avant les idées, quelquefois sans les idées, puis on essaie de lui donner les idées sans le mettre en contact avec les choses dans lesquelles se concrétisent ces idées.

Le personnel enseignant doit comprendre qu'il faut abattre ce mur qui se dresse entre l'école et le monde exérieur, entre le monde abstrait et le monde concret, et qu'il faut maintenir continuellement l'enfant dans ce dernier par l'observation pour l'élever au premier au moyen de l'induction, puis le ramener encore au concret par l'application réfléchie ou la déduction.

Aussi le programme a-t-il été préparé sur cette base d'observation pour en faire non un simple exercice de regard curieux, mais un travail méthodique qui fait tirer les idées des faits, les classe par l'induction, pour conduire à la synthèse ou la généralisation. Travail d'idées.

En outre, il recommande de bonne heure l'usage des tableaux synoptiques qui forcent à faire sortir l'idée des formules et à les classer avec ordre, puis à les synthétiser dans un développement oral indépendant du texte du manuel, enfin les généraliser dans une déduction appliquée aux réalités concrètes.

Observation à la base ; induction dans la marche ; synthèse au terme : le programme est bâti sur ce plan.

Et pour bien faire saisir aux maîtres cet esprit du programme, on a introduit une rubrique spéciale d'*exercices de pensée et de langage* qui fera comprendre qu'on observe pour trouver des pensées et qu'on a besoin de penser pour user du langage.

Pour cette raison aussi, certains détails ont été ajoutés à la grammaire afin de faire comprendre que cette science est une science d'*idées* plutôt que de formules et de règle. C'est ainsi que le programme mentionne la *détermination*, la qualification pour que l'on comprenne que les adjectifs appelés déterminatifs et qualificatifs ne sont pas les seuls moyens que le langage possède pour déterminer et pour qualifier les personnes et les choses ; on trouvera d'autres exemples dans la manière d'enseigner les compléments, les adverbes, et d'utiliser l'analyse logique, etc.

Une autre raison de retard dans l'ouverture d'esprit des enfants, provient de ce qu'on ne facilite pas suffisamment l'assimilation des idées nouvelles par une initiation graduée qui prépare l'esprit par une lente élaboration. Une idée nouvelle jetée dans l'esprit d'un jeune enfant peut être comprise, mais il reste encore à l'assimiler, et pour ce travail la nature demande Initiation.

du temps. Le programme obvie à cet inconvénient en initiant occasionnellement aux idées sur lesquelles on reviendra plus tard, en jetant les germes des idées qui seront cultivées à leur temps. A cet effet il prescrit tout le long du cours le procédé qui consiste à ouvrir graduellement l'esprit de l'élève en lui donnant occasionnellement des notions rudimentaires sur des choses qui ne seront étudiées systématiquement que plus tard, pour lui donner la formule lorsque l'idée s'en sera peu à peu précisée dans son intelligence. Je considère que ce travail préparatoire est très important ; en somme les deux premières années du cours élémentaire se résument à donner intuitivement aux enfants des notions qu'ils étudieront systématiquement dans les années suivantes. On comprendra mieux si l'on veut remarquer que le catéchisme entier, je veux dire le texte, a été localisé en troisième et quatrième année ; or, je crois impossible que l'enfant apprenne son catéchisme d'une manière intelligente pendant ces deux années, à moins qu'il n'ait déjà puisé la substance de la doctrine dans les faits d'histoire sainte qui lui auront été enseignés aux deux premières années.

Vocabulaire. Enfin, dans l'enseignement du français, le programme a donné, au cours des choses d'observation, une place particulière au *vocabulaire* dans l'espoir de pourvoir à la pauvreté du langage habituel.

Le tout a été disposé pour former la mentalité que l'enfant doit continuer à l'école le système qui lui a si bien réussi à la maison : observer les choses, apprendre les mots qui les désignent, en parler dans son propre langage, les appliquer par sa propre initiative.

Résumé. Pour résumer tout l'esprit qui a présidé à la préparation du programme, je dirais : mettre l'enfant en contact avec les choses ; partant de là, lui enseigner peu mais bien—puis éveiller les initiatives intellectuelles qui créent la capacité de continuer son éducation.

L'ECOLE ET LA VIE

En limitant l'école primaire destinée à tous les enfants, le programme ne tient pas compte des carrières que chacun pourra embrasser plus tard. Il fournit les éléments nécessaires

à ceux qui n'iront pas plus loin ; mais en même temps il crée les capacités intellectuelles qui permettent de nouveaux développements.

J'ouvre une parenthèse pour dire que l'école primaire ne peut préparer l'enfant à la vie qu'en lui faisant assimiler les éléments indispensables, et en lui donnant un esprit éveillé : elle oriente en fixant un bon point de départ. J'ai déjà dit qu'exiger d'avantage c'est encombrer l'école primaire, exiger des enfants un travail qui n'est pas à la portée de leur esprit, et faire sortir l'école primaire de son orbite.

Enseignement indirect.

Toutefois, sans spécialiser le programme, elle peut cependant l'interpréter de manière à orienter les enfants vers la destination de la masse d'entre eux. C'est l'enseignement indirect qui a une importance considérable sur la formation de la mentalité de l'enfant et l'orientation de sa vie. Le programme donne quantité de choses d'observation, de sujets de rédaction, etc., demande force problèmes, des lectures, etc., et recommande d'appliquer cela aux besoins des élèves. C'est au professeur de faire ce travail. Mais ce travail il le fera au moyen de livres qui lui en fourniront les éléments. Il serait donc désirable que les livres varient suivant les régions et même les écoles, pour répondre à cette nécessité réelle. Ainsi les arithmétiques, surtout dans le passé, étaient accaparées par le commerce ; on y trouvait peu de problèmes agricoles, encore moins de calculs qui ouvrent des perspectives sur le travail technique ; et cet enseignement, à peu près uniforme dans son fonds, informait la mentalité des élèves de la campagne aussi bien que des élèves qui aspirent aux écoles industrielles. Il ne faut pas en accuser le programme ; les auteurs de manuels et les commissions scolaires, dans le choix de leurs livres, ont une influence plus décisive.

Partage des Cours.

Mais si le programme lui-même ne vise pas à préparer immédiatement l'élève à aucune spécialité, la création de l'école complémentaire y pourvoit suffisamment et d'une manière plus complète et plus rationnelle. Cette addition complète le système en établissant une gradation qui prend l'enfant sans instruction pour le conduire, par étapes successives, jusqu'aux portes des écoles spéciales. On me permettra d'élucider cette question en exposant la distribution des cours.

L'école primaire, suivant ce que j'ai déjà dit, se partage, avec le nouveau programme, en primaire-élémentaire et primaire-complémentaire, chacune avec la destination déjà définie.

L'école primaire-élémentaire comprend trois séries de cours : cours enfantin, cours élémentaire et cours modèle. Cette appellation (cours élémentaire et modèle) a été conservée par le sous-comité pour des raisons d'ordre administratif. Une autre appellation aurait exigé une modification dans la législation ; une distribution différente aurait dérangé le mode de répartition des octrois scolaires et causé des perturbations dans l'administration locale, les écoles modèles ayant été construites par les contributions de toute la municipalité.

Cours enfantin.

Voici maintenant les caractéristiques de chacun de ces cours. Le cours enfantin a pour but de préparer le jeune enfant à suivre avec fruit le programme d'études primaires qui ne commence réellement qu'avec la première année. Il soude l'école maternelle à l'école primaire et se confond avec la dernière année de la "classe enfantine" de cette dernière. Son but n'est pas tant de faire acquérir des connaissances que *d'exciter et diriger l'activité spontanée et libre de l'enfant* : exercer ses organes, éveiller son esprit d'observation et de recherche, ouvrir son cœur aux bons sentiments et lui inculquer de bonnes habitudes d'ordre et de régularité. On peut y être admis à six ans.

Considérant que plusieurs écoles de ville sont organisées avec un professeur pour chaque classe, et que certains enfants, arrivant à l'école avec un esprit plus ouvert par l'âge ou l'ambiance, sont censés capables de suivre avec succès la première année du cours élémentaire sans passer par cette étape préparatoire, le sous-comité n'a pas cru devoir rendre ce cours obligatoire en l'imposant comme condition *sine qua non* d'admission au cours élémentaire. Mais c'est son avis qu il s'impose dans toutes les écoles où les enfants, nombreux, sont partagés en plusieurs cours sous la direction d'un seul maître et ont une fréquentation irrégulière. Le programme de première année du cours élémentaire n'est pas suffisamment assimilable pour les esprits trop jeunes et trop peu éveillés ; il a été légèrement diminué toutefois pour faciliter l'admission

de ceux qui seraient jugés capables d'y entrer sans passer par le cours enfantin.

Cours élémentaire.

Le cours élémentaire comporte les quatre premières années de l'école primaire. C'est l'école la plus répandue dans les campagnes, celle dans laquelle s'acquièrent strictement les éléments. On l'appelle le *premier degré* de l'instruction primaire. Bien qu'il n'y ait dans ce cours aucune subdivision officielle autre que le partage en quatre années, il comprend réellement deux cours caractéristiques : l'inférieur, constitué par les deux premières années, donne un enseignement *purement oral* ; il établit le point de départ en enseignant la lecture, l'écriture, les quatre opérations fondamentales du calcul, et pose les bases de l'esprit d'observation ; les troisième et quatrième années, que j'appellerais le cours moyen, entre l'inférieur et le modèle, utilise la préparation des deux premières années pour développer les capacités, en faisant acquérir ce qui constitue proprement les connaissances primaires.

L'ensemble de ce degré ou cours est donc caractérisé par l'acquisition des éléments primaires. L'élève y a appris, en effet, tous les éléments de la grammaire, la lecture courante d'une manière expressive, les opérations fondamentales sur les fractions, la géographie approfondie de la province et une vue d'ensemble du Canada, en même temps que tout son catéchisme et une vue complète de l'histoire du Canada.

Cours modèle.

Le deuxième degré au cours modèle comprend les 5e et 6e années. Il élargit les connaissances, mais surtout les affermit, en les utilisant ou les appliquant dans une synthèse générale qui les relie dans l'esprit. La dernière année spécialement est une année de synthèse appliquée.

En résumé, le cours enfantin prépare ; la première partie du cours élémentaire jette les bases, la seconde développe ; le cours modèle affermit.

En se pénétrant bien de ces données caractéristiques, le maître rendra plus facile son classement et le travail de promotion annuelle. Il sera bon de remarquer qu'en français, par exemple, l'enfant apprend en première année la lecture *matérielle*, il doit syllaber à la fin de cette année ; en deuxième année il s'entraîne à lire *couramment ;* en troisième année il affermit la lecture courante et s'initie à tous les éléments de

la grammaire qui seront approfondis en quatrième année. On n'est admis au cours modèle qu'après avoir acquis la connaissance de tous les éléments de grammaire et d'arithmétique.

Ecole complémentaire.

L'école primaire terminée par la masse de ceux dont l'influence sociale et les reponsabilités ne dépassent guère le cercle de la famille, il faut pourvoir aux besoins de ceux dont le rôle social s'élève et les responsabilités s'élargissent. Les collèges classiques peuvent recruter leurs élèves même après le premier degré de l'école primaire, et nous n'avons pas à nous en occuper, parce que la disposition de leurs cours y pourvoit.

Mais les écoles spéciales qui se multiplient pour préparer des élèves dans l'agriculture, le commerce et l'industrie, méritent que l'école primaire leur prépare des sujets aptes. Cette question est d'une telle importance pratique que je demande la permission de consigner ici des considérations et le résultat d'observations que j'ai été conduit à faire au cours de mon travail.

Il est absolument irraisonnable de demander à la petite école primaire, qui est l'école de tout le monde, de préparer des sujets capables d'être admis de plain-pied aux écoles spéciales. Depuis que le sous-comité a reçu ordre d'alléger le programme, des demandes nous sont venues de diverses écoles spéciales d'ajouter ce qui peut préparer à chacune de leurs spécialités. Comme les spécialités sont multiples, il faudrait préparer à *toutes* les spécialités ; or ce système amènerait la congestion dans le programme et prolongerait sans mesure la durée de l'école primaire.

Qu'on veuille bien le remarquer : les programmes ne se soudent pas et ne peuvent pas se souder entre ces deux catégories d'écoles. Les programmes des écoles spéciales demandent une maturité d'esprit qui dépasse la capacité intellectuelle d'un enfant de l'école primaire ; ils exigent une somme de connaissances qui déborde l'enseignement primaire. Comment, en effet, croire qu'au sortir de l'école primaire l'élève puisse se livrer avec fruit aux études de mécanique appliquée, d'électricité, de physique générale, de chimie, d'arpentage, de construction des machines, etc., telles que je les trouve au programme des écoles techniques ? Des personnes autorisées m'ont même déclaré que, pour suivre avec fruit les cours de

l'école technique, l'élève devrait suivre préalablement un entraînement technique spécial dans le travail du bois et du fer, le modelage de la glaise, les assemblages à tenon et mortaise, et la sculpture. Comment introduire cela dans nos écoles primaires ?

Chaque spécialité fournirait quelque chose d'analogue pour gonfler notre programme primaire et transformer la petite école en une espèce de polytechnique élémentaire.

Nous comprenons la nécessité pour l'école primaire de s'organiser pour fournir des sujets à toutes les écoles qui veulent créer des élites à notre race. Mais cette organisation doit se faire sans préjudice de la formation générale qui sert de base à toute vie, quelle que soit son orientation spéciale.

En face de ces exigences inconciliables, le sous-comité s'est dit : Ramenons donc les choses à l'état naturel, et donnons à chaque école le rôle que la nature lui assigne. Laissons à l'école primaire les éléments qui conviennent à l'esprit des enfants ; faisons-leur une base avant de bâtir leur avenir ; puis nous ajouterons le couronnement qui permettra à l'édifice de s'élever à la hauteur voulue pour atteindre le niveau des écoles spéciales.

Et voici la solution offerte par le nouveau programme.

Il sépare nettement l'école primaire élémentaire de toute école qui spécialise. Il vise à donner ce qui est indispensable avant d'entreprendre aucune spécialisation des connaissances fondamentales générales, et un esprit observateur et réfléchi.

Ce premier stage parcouru, l'enfant qui veut poursuivre ses études a ce qu'il faut pour songer à appliquer ses connaissances et ses ressources intellectuelles à quelque chose de spécial, suivant ses aptitudes et ses goûts. Le programme lui offre l'école primaire-complémentaire qui va affermir et élargir ses connaissances générales, et l'*entraîner* au genre de spécialisation qui lui va mieux. Le programme de cette école complémentaire est à faire : notre sous-comité n'a pas mission d'y mettre la main. Il devra contenir une partie qui contribue à accentuer la culture générale et une partie qui *prépare* immédiatement à quelqu'une des spécialités : agriculture, commerce, industrie. Cette partie d'initiation du programme devra nécessairement se rédiger avec le concours des spécialistes qui

dirigent ces écoles, et la durée en sera fixée suivant les exigences de la spécialité en vue. En France, Belgique et Suisse, où ces écoles fonctionnent, les cours durent généralement deux ans, dans quelques écoles trois ans. Dans ce programme, on pourra faire entrer tout ce que l'on demande aujourd'hui de mettre dans les écoles primaires à titre d'initiation, et encore davantage si l'on veut.

L'esprit ouvert et les aptitudes développées par cet entraînement, le jeune homme de 15 ou 16 ans (c'est l'âge qu'il devra avoir si la promotion s'est faite régulièrement pendant toute la durée des cours) sera en état de répondre au but des écoles spéciales. C'est John Seath, surintendant de l'éducation en Ontario, qui déclarait qu'avant 14 ans l'enfant n'est pas prêt à l'entraînement industriel.

On ne peut objecter sérieusement que la durée des études est trop longue avant d'atteindre les écoles spéciales et que le recrutement en souffrira. Elle est bien plus longue pour atteindre les professions libérales, cependant celles-ci sont encombrées sans qu'aucune mesure coactive les y force. Avec l'idée vague que l'on peut tenter l'accès des écoles spéciales en partant de n'importe quel stage de l'école primaire, et muni d'un bagage de connaissances qu'aucune autorité n'a contrôlées, on se jette sans préparation vers ces écoles, et le résultat est de faire crier à la faillite de l'enseignement primaire. Quand on sera bien fixé sur la qualité de la préparation requise et qu'on aura des écoles qui donnent cette préparation, on fera comme on fait pour atteindre les professions libérales : on suivra la filière. L'Université a tracé sa voie à celui qui veut y arriver ; elle ne force personne, elle lui indique seulement à quelles conditions, officiellement constatées, elle le recevra. Et elle reçoit.

Et pourquoi n aurait-on pas les mêmes résultats dans l'enseignement spécial, avec une organisation similaire ?

Certificats d'études.

C'est pour la réaliser, cette organisation, que le sous-comité, dans sa réunion du 11 décembre 1917, a résolu de demander au comité catholique la création du certificat d'études.

Etudes primaires.

Ce certificat pourrait être donné au moins à la fin des études primaires, sinon en commençant à la suite du cours élémentaire. Aucun élève ne serait admis à l'école complémentaire sans ce certificat. Il suffit de connaître la nature humaine

pour savoir combien l'attrait des parchemins peut faire éclore d'esprit de sacrifice et sourdre d'énergies persévérantes.

Ce serait un stimulant des plus énergiques, ne comportant rien d'odieux, pour inciter les élèves à se rendre jusqu'au bout des études primaires. Ce certificat mettrait entre les mains de l'élève qui a fait tout son cours le témoignage officiel d'un devoir accompli jusqu'au bout, d'une capacité acquise ; il déchargerait devant le trésorier de la municipalité de l'obligation de la rétribution mensuelle, et, surtout, il ouvrirait la porte aux spécialisations.

Etudes complémentaires

Mais pour parfaire cette organisation et assurer aux écoles spéciales le recrutement de sujets aptes à suivre leurs cours sans en baisser le niveau, il faudrait ajouter le certificat d'études après le stage de l'école complémentaire. Le Conseil devrait, à mon avis, créer ce certificat, s'il accepte cette école complémentaire. Si les écoles spéciales négligent de l'exiger pour l'admission à leurs cours, elles perdront par le fait même le droit de se plaindre de l'organisation primaire, tout comme l'Université aurait mauvaise grâce à critiquer l'enseignement secondaire ou primaire s'il lui prenait fantaisie de recruter ses élèves dans les prem ères années de lettres des collèges classiques, ou au cours modèle des écoles primaires.

Par cette organisation, il y aurait de l'ordre et de la suite dans tout notre système d'enseignement ; les délimitations seraient nettement marquées, et les transitions solidement établies. Puis on assurerait un bon niveau aux écoles spéciales.

QUELQUES REMARQUES SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport est déjà trop long. Toutefois, je crois nécessaire d'y ajouter les remarques suivantes :

1o Les notes pédagogiques devront souligner certains points que je signale dans ce rapport, notamment la division des mat ères en essentielles et accessoires. Ces notes ne seront rédigées que si le Comité catholique accepte le programme.

2o J'aurais voulu faire entrer au programme une partie se rapportant aux travaux manuels et à l'éducation physique possible dans certaines écoles au moins. Il y aurait là une

culture intellectuelle des sens qui accentue l'esprit d'observation et donne un entraînement magnifique vers certaines spécialités ; elle pourrait se concentrer, sur tout le parcours des études, avec le dessin, l'enseignement de l'arithmétique, etc. J'en ai donné un aperçu au cours enfantin. Ceci faciliterait une meilleure ass milation du programme sans le surcharger. Le temps m'a manqué, les conna ssances aussi. Il serait facile d'y suppléer en adoptant le système Froebel amélioré.

CONCLUSION

Dans ce travail je n'ai pas bouleversé l'ancien programme ; je ne l'ai même pas substantiellement modifié. Dans son ensemble ce programme est superbe. Il s'agissait de se bien pénétrer des directions pédagogiques qu'il contenait, directions qui resteront substantiellement les mêmes,—et il demandait certains allégements. C'est ce que j'ai tâché de faire. La modification la plus grave est la séparation de l'école complémentaire de l'élémentaire.

Mais le programme n'est pas le seul facteur de progrès dans l'enseignement. Les manuels doivent être pénétrés de l'esprit du genre d'enseignement qui se donne dans l'école primaire. On a une tendance à trop épuiser une matière dont il ne faut donner que les éléments. C'est une chose à surveiller. En outre il restera éternellement vrai que "tant vaut le maître tant vaut l'école".

Je livre maintenant ce programme à l'étude des vénérés collègues qui m'ont fait l'honneur de m'en confier la rédaction, et à la critique intelligente des amis de l'éducation qui veulent étudier avec un esprit averti le problème compliqué de l'instruction primaire. Je recevrai, le sous-comité aussi, avec reconnaissance, toute suggestion qui pourra rendre ce programme plus parfait et plus efficace. Le Comité catholique le jugera en dernier ressort.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Le Rapporteur,

F.-X. Ross, ptre.

L'honorable M. Delâge ayant fait distribuer à chacun des membres du Comité la susdite lettre de Mgr F.-X. Ross, celui-ci donne quelques explications supplémentaires et il est unanimement résolu "que le sous-comité chargé de poursuivre l'étude d'une nouvelle répartition des matières embrassant les cours de l'école élémentaire et de l'école modèle, de manière à en éliminer celles qui ne sont pas absolument nécessaires, pour ces écoles, et à distribuer ces matières en sept années d'enseignement, soit autorisé à siéger de nouveau et à faire rapport à la session du mois de mai prochain".

M. le président distribue également aux membres du Comité le projet du programme d'études et il prie ceux qui auront des remarques ou des suggestions à faire à ce sujet de vouloir bien les communiquer aussitôt que possible au sous-comité chargé de la revision du programme, afin qu'elles puissent être prises en considération lorsque ce sous-comité se réunira de nouveau pour continuer son travail.

L'honorable M. Chapais propose, appuyé par l'honorable M. Tellier, et il est résolu : "Que les dépenses d'impression faites par le sous-comité chargé de la revision du programme d'études soient payées par le surintendant, à même le fonds du Comité catholique".

M. le Surintendant soumet la correspondance qu'il a reçue concernant l'uniformité des livres dans la cité de Montréal, question qui avait été soulevée à la session du mois de septembre dernier par un mémoire du Supérieur provincial des Frères de l'Instruction chrétienne, et le Comité décide de ne prendre aucune action nouvelle à ce sujet.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Antoine Dessane exposant que, par résolution du 12 mai 1898 et du 13 mai 1903, le Comité lui a confié la tenue des registres et des index de ses délibérations, ainsi que la confection, par lettres alphabétiques, des registres de tous les instituteurs et institutrices diplômés de la province ; qu'il a toujours fait ce travail pour une rémunération annuelle qui avait été fixée à $60.00 pour le premier service et à $50.00 pour le second ; que la somme de travail exigée pour ces services a plus que doublé et qu'il ne serait que juste de lui accorder une indemnité plus élevée. Il est alors résolu, sur proposition de l'honorable juge Robidoux, appuyé par l'honorable Dr Guerin, "qu'une indemnité annuelle de $125.00 soit accordée à M. Dessane, à même le fonds du Comité catholique, pour chacun des services mentionnés dans sa lettre".

Séance du 5 février 1919.
(Après-midi).

PRÉSENTS :—Les mêmes qu'à la séance du matin.

Le Comité prend en considération :

1o Une résolution qui lui a été soumise par la commission scolaire de Drummondville et qui se lit comme suit : "Les commissaires d'écoles "de la ville de Drummondville, à l'unanimité, demandent à la Légis- "lature de Québec de vouloir bien amender la loi de l'Instruction publi- "que, en y ajoutant la faculté, pour les commissaires d'écoles de cités, "de villes et de villages dont la population est au moins de mille âmes, "de pouvoir, par simple résolution, décréter la fréquentation de l'école "obligatoire pour tous les enfants de sept à quatorze ans, et de déter- "miner dans les amendements à la loi la sanction qui pourra rendre "efficace une telle loi ;

"Et que les commissaires d'écoles de Drummondville transmettent "cette résolution à l'honorable Secrétaire de la province et au Conseil "de l'Instruction publique, avec prière de vouloir bien l'appuyer auprès "du Gouvernement."

2o La requête suivante, signée par un grand nombre de citoyens, laquelle est transmise au Comité par Mgr l'archevêque de Montréal : "Les soussignés constatent : qu'une trop forte proportion d'enfants "de sept à quatorze ans abandonnent l'école avant d'avoir acquis une "instruction suffisante ; que plus de cinquante pour cent de ces enfants "cessent de fréquenter l'école après la quatrième année et que plusieurs "ne font pas même cette quatrième année ; que ceux-là, dans les villes, "qui ne font pas leur cinquième ni leur sixième année, ne sont pas en état "d'être reçus dans les écoles techniques ; que les fils de cultivateurs "qui ne font que trois ou quatre années de classe et qui se livrent ensuite "aux travaux de la terre retombent, en grand nombre, après quelques "années, dans la catégorie des illettrés ; que trop d'enfants courent "encore les rues sans aucun contrôle et finissent par échouer devant les "tribunaux ; que cet état de choses se continue malgré le louable effort "fait jusqu'ici à l'encontre par les autorités religieuses et laïques.

"C'est pourquoi les soussignés viennent vous prier de demander à "la section catholique du Conseil de l'Instruction publique de requérir "la Législature d'adopter une loi d'obligation scolaire qui ne fera qu'ap- "porter une sanction à l'obligation morale que fait l'Eglise aux parents "de donner une instruction suffisante à leurs enfants. La province de

"Québec ne fera en cela que suivre l'exemple de la presque totalité des "nations de l'Europe et des deux Amériques, tant catholiques que pro- "testantes."

3o Diverses autres requêtes concernant l'instruction obligatoire.

Après discussion, à laquelle prennent part l'honorable M. Tellier, l'honorable juge Robidoux, Mgr l'archevêque de Montréal, M. Jules-Ed. Prévost, M. H.-A. Fortier, Mgr P.-E. Roy, Mgr F.-X. Ross, l'honorable juge Mercier, Mgr l'évêque de Nicolet, l'honorable Dr Guerin, l'honorable M. Chapais, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité, sur proposition de l'honorable M. Chapais, appuyé par l'honorable juge Tellier :

"Considérant que, dans la question de l'obligation scolaire, les "statistiques concernant l'assistance des enfants en âge de scolarité "sont l'un des éléments les plus essentiels ;

"Considérant que l'exactitude des statistiques officielles est con- "testée à l'heure actuelle :

"Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, avant "toute décision sur l'objet des pétitions soumises à sa considération, "prie monsieur le Surintendant de prendre les mesures nécessaires, "avec le concours du gouvernement, par voie de revision ou autrement, "pour établir clairement la valeur probante de ces statistiques, et l'assu- "rance que l'on peut fonder sur les chiffres qu'elles fournissent, et pour "faire recueillir des statistiques d'une exactitude aussi inattaquable que "possible, si celles que l'on possède maintenant sont reconnues insuffi- "santes."

Et la séance est ajournée au deuxième mercredi du mois de mai prochain.

SECTION DE MAI 1919

Séance du 14 mai 1919.
(Avant-midi).

PRÉSENTS :—L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Haileybury ; Mgr Chiasson, vicaire apostolique du Golfe-St-Laurent ; Mgr P.-E. Roy, représentant Son Eminence le cardinal Bégin ; Mgr Georges Gauthier, représentant Mgr l'archevêque de Montréal ; M. l'abbé Sylvio Corbeil, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa ; Mgr F.-X. Ross, administrateur du diocèse de Rimouski ;

Mgr Frs Pelletier, représentant Mgr l'évêque de Chicoutimi ; Mgr U. Marchand, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières ; M. l'abbé Joseph Galland, représentant Mgr l'évêque de Charlottetown ; Mgr N.-Z Lorrain, représentant Mgr l'évêque de Pembroke ; l'honorable Thomas Chapais, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Eminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Chicoutimi, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Charlottetown et de Mgr l'évêque de Pembroke, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr Georges Gauthier, auxiliaire, M. l'abbé Sylvio Corbeil, Mgr Frs Pelletier, Mgr U. Marchand, M. l'abbé Joseph Galland et Mgr N.-Z. Lorrain, pour les représenter à la présente session du comité.

Le procès-verbal de la dernière session est adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant :

Rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques

Séance du 13 mai 1919.

PRÉSENTS :—Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable juge Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le seul ouvrage qui a été soumis est le "Journal d'enregistrement et d'appel", par M. J.-A. Paquin, inspecteur d'écoles.

Le sous-comité s'en tient à la décision qu'il a prise à sa séance du 4 février dernier, attendu que l'approbation d'un journal ou registre d'inscription et d'appel relève du département de l'Instruction publique et non pas du Comité catholique.

(Signé) JOSEPH-MÉDARD,
Evêque de Valleyfield,
Président.

Ce rapport est approuvé.

Le Comité prend en considération l'article de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

" Communication du Surintendant au sujet de la résolution suivante " adoptée à la session du 5 février dernier :

" Considérant que, dans la question de l'obligation scolaire, les sta- " tistiques concernant l'assistance des enfants en âge de scolarité sont " l'un des éléments les plus essentiels ;

" Considérant que l'exactitude des statistiques officielles est contestée à l'heure actuelle :

" Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, avant " toute décision sur l'objet des pétitions soumises à sa considération, prie " monsieur le Surintendant de prendre les mesures nécessaires, avec le " concours du gouvernement, par voie de revision ou autrement, pour " établir clairement la valeur probante de ces statistiques, et l'assurance " que l'on peut fonder sur les chiffres qu'elles fournissent, et pour faire " recueillir des statistiques d'une exactitude aussi inattaquable que "possible, si celles que l'on possède maintenant sont reconnues insuffi- "santes."

L'honorable M. Delâge soumet à ce sujet le mémoire suivant que le chef du bureau des Statistiques de la Province a préparé à sa demande :

MÉMOIRE RELATIF AUX STATISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT

1.—Nos sources d'information.

Les statistiques de l'enseignement proviennent de quatre sources principales :

a) De bulletins d'inspection transmis par les inspecteurs d'écoles, au cours de leur deuxième visite annuelle ;

b) De rapports des commissaires ou des syndics, rapports attestés sous serment par la majorité des commissaires ou syndics et par le secrétaire-trésorier, et transmis au cours de la première quinzaine de juillet de chaque année ;

c) De rapports spéciaux transmis par les maisons d'éducation primaire supérieure, au cours de la première quinzaine de juillet de chaque année ;

d) De rapports statistiques transmis par les maisons d'enseignement secondaire, d'enseignement supérieur et d'enseignement spécial, au cours de la première quinzaine du mois de juillet de chaque année.

2. Méthode de compilation en usage.

Ces différents rapports sont visés au département de l'Instruction publique et au bureau des Statistiques, et c'est ce dernier qui en surveille la publication annuelle. Les statistiques des écoles sous contrôle des corporations scolaires, et transmises par les inspecteurs d'écoles, sont dépouillées par les employés préposés à cette fin, de même que vérifiées. L'on compare attentivement le recensement des enfants d'âge scolaire avec l'inscription aux écoles, et quand il y a des lacunes ou quelque chose paraissant anormal, le bulletin est retourné à l'inspecteur avec une demande d'explications. Ces mêmes bulletins contiennent encore les statistiques des maisons d'enseignement primaire qui ne sont pas sous contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles. Les statistiques fournies par ces bulletins sont comparées à celles transmises par les secrétaires trésoriers des corporations scolaires, de même qu'à celles des maisons d'enseignement primaire indépendantes, et, quand il y a divergence notable, des explications sont demandées.

3.—Ce qui se faisait dans le passé.

Avant 1916, les statistiques de l'enseignement étaient exclusivement sous le contrôle du département de l'Instruction publique qui s'occupait d'en faire faire la compilation, de faire écrire, au besoin, pour obtenir des renseignements supplémentaires ou faire corriger des erreurs, et qui publiait ces statistiques, comme partie intégrante du "Rapport du Surintendant de l'Instruction publique". Toutes les institutions d'enseignement primaire, sous contrôle et indépendantes, de même que les collèges classiques et les universités, faisaient rapport, chaque année, au même département. Mais en 1916, le bureau des Statistiques soumit au Surintendant de l'Instruction publique un projet de réforme dans lequel il était suggéré des modifications notables dans la compilation des statistiques, de même que dans le mode de présentation de ces statistiques à l'Assemblée législative. Après plusieurs conférences entre les principaux officiers du dit département et du bureau des Statistiques, une entente eut lieu et, depuis cette date, bien que les statistiques de l'enseignement soient en majeure partie compilées au département de l'Instruction publique, par les mêmes commis que jadis, la direction en a été passée au bureau des Statistiques, et l'on verra, dans la section suivante, les principales modifications qui y furent apportées.

4.—Modifications apportées depuis deux ans.

En assumant la responsabilité de la publication des statistiques de l'enseignement, le bureau des Statistiques coordonna les différents tableaux, qui existaient déjà pour la plupart, de façon à grouper en six chapitres distincts tout ce qui a trait à cette matière, le tout conformément à la méthode française de présentation de la statistique et aux divisions relatives à nos écoles : primaires, secondaires, supérieures et spéciales. Je signale, en particulier, comme nouveauté dans le rapport des "Statistiques de l'Enseignement", les tableaux suivants :

a) Valeur et dépenses des institutions scolaires indépendantes et subventionnées ;

b) Ecoles Techniques ;

c) Ecoles des Hautes Etudes Commerciales ;

d) Ecoles d'Agriculture ;

e) Ecole d'Industrie laitière de St-Hyacinthe ;

f) Jardins scolaires et Ecoles ménagères ;

g) Ecoles de coupe et de confection de vêtements ;

h) Coût moyen de l'enseignement par élève dans la province de Québec, depuis 1900.

Un commis est spécialement préposé à la correspondance relative aux statistiques de l'enseignement, soit pour hâter l'entrée des rapports qui retardent, soit pour demander des explications ou faire corriger les erreurs. Aucun bulletin d'inspecteur ni rapport n'est modifié à moins que le signataire de ce document ne lui en fournisse l'autorisation par correspondance. Ces lettres sont ensuite visées par le bureau des Statistiques et transmises au Surintendant de l'Instruction publique pour signature.

5.—Résultat attendu de la nouvelle législation se rapportant à cette statistique.

Les anomalies que l'on a pu constater jadis au sujet des statistiques de l'enseignement proviennent de trois causes principales :

a) La différence de date entre l'inscription du recensement des enfants d'âge scolaire et l'inscription des élèves aux registres des écoles ;

b) La publication de statistiques scolaires plutôt incomplètes en autant que les écoles sous contrôle des commissaires ou des syndics sont concernées, attendu qu'elles sont fournies par l'inspecteur d'écoles pour la seule période qui a précédé sa deuxième visite annuelle ;

c) L'interprétation différente, par les secrétaires et les titulaires des écoles, des catégories d'âges, c'est-à-dire ce que l'on doit entendre par élèves ou enfants de 5 à 7 ans, de 7 à 14 ans, de 14 à 16 ans et de 16 à 18.

Voici comment l'on se propose d'obvier à ces inconvénients ou de combler ces lacunes, à l'avenir :

a) Jusqu'à présent, les secrétaires étaient tenus de faire annuellement un recensement scolaire au mois de septembre, pendant que les statistiques de la fréquentation scolaire n'étaient données par l'inspecteur d'écoles qu'à partir du mois de janvier suivant jusqu'à la fin de juin. En supposant le cas d'une municipalité où le recensement aurait été pris en septembre et les statistiques de l'inscription relevées au mois de juin suivant, il se trouve que, en comparant les chiffres du recensement scolaire avec ceux de l'inscription, l'on y rencontre très souvent une différence notable en plus dans le dernier cas, et la chose s'explique facilement. Pendant le laps de temps de septembre à juin, des enfants qui n'étaient pas d'âge scolaire le sont devenus et ont été inscrits aux écoles, ce qui accuse, dans bien des cas, une plus grande inscription aux écoles que le recensement du secrétaire ne contient d'enfants d'âge scolaire, de 5 à 7 ans. De plus, les catégories d'âges ne concordent plus exactement. La législature, à sa dernière session, a amendé la loi scolaire de façon à obliger, dorénavant, tous les secrétaires des corporations scolaires à faire le recensement au mois de janvier plutôt qu'au mois de septembre, ce qui rapprochera notablement l'époque du recensement de celle de l'inscription relevée par l'inspecteur d'écoles, au cours de sa deuxième visite annuelle. De plus, quand un secrétaire-trésorier négligera de faire le recensement à la date susdite, le Surintendant aura l'autorité de le faire préparer aux frais de la municipalité scolaire en défaut. Quant aux municipalités scolaires de cités et de villes qui ne font pas de recensement scolaire, il y a encore été pourvu à la dernière session de la législature, par un nouvel article (2768*a*) à la loi scolaire, en vertu duquel le lieutenant-gouverneur en conseil peut ordonner qu'il soit fait un recensement des enfants d'une ou de plusieurs municipalités scolaires comprises, en tout ou en partie, dans les limites d'une cité ou ville, aux conditions, à l'époque ou aux endroits qu'il jugera convenable.

b) Les statistiques publiées, chaque année, au sujet des écoles primaires, ne contiennent pas des renseignements s'étendant à toute l'année scolaire, mais seulement, comme je l'ai dit précédemment, au laps de temps précédant la deuxième visite de l'inspecteur, et l'on a prétendu, dans certains quartiers, que cette façon de présenter la statistique pou-

vait contribuer à faire disparaître une présence moyenne trop élevée. Depuis un grand nombre d'années, cette méthode de présentation de la statistique scolaire est en usage, bien qu'autrefois c'étaient les rapports des secrétaires-trésoriers, contenant des statistiques pour une année complète, qui étaient compilées au département de l'Instruction publique. Mais comme un grand nombre de secrétaires négligeaient de remplir ce devoir ou s'en acquittaient plutôt mal, il fut décidé, un jour, que les inspecteurs d'écoles seraient tenus de fournir ces statistiques, espérant qu'ainsi l'on obtiendrait d'eux des renseignements s'étendant au moins à toutes les municipalités sous contrôle, sinon à une année scolaire complète. A la dernière session de la législature, un amendement a été proposé à la loi scolaire et adopté, en vertu duquel, dorénavant, les secrétaires des corporations scolaires seront obligés de faire parvenir, pendant la première quinzaine de juillet, à l'inspecteur d'écoles du district, un rapport contenant la transcription du recensement scolaire et celle de l'inscription aux écoles, pour toute l'année scolaire. Et à défaut de transmettre à la date mentionnée le dit rapport, l'inspecteur pourra se rendre au bureau du secrétaire-trésorier, pendant le mois d'août suivant, pour recueillir les statistiques scolaires ; et les frais encourus de ce fait, par l'inspecteur, seront remboursables par la corporation scolaire en défaut. L'inspecteur d'écoles devra donc, à l'avenir, vérifier les rapports qui lui seront transmis annuellement par les secrétaires-trésoriers des corporations scolaires de son district et, après vérification, transmettre ces rapports au département de l'Instruction publique, avant le mois de septembre suivant. Ce sont ces rapports qui seront compilés, dès cette année, et qui fourniront les statistiques des écoles primaires, en ce qui concerne le recensement des enfants d'âge scolaire et l'inscription des élèves aux écoles. Toutefois, l'inspecteur ne sera pas dispensé de recueillir les statistiques scolaires au cours de sa deuxième visite. Celles-ci lui serviront pour mieux vérifier les statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers des corporations scolaires et pourront encore, en certaines occasions, suppléer au manque de statistiques pour une municipalité qui n'en aurait pas transmis, soit à cause de la négligence du secrétaire ou soit pour une raison de force majeure : décès du secrétaire, destruction des documents scolaires par un incendie, par une inondation, etc. Ainsi, à partir de l'année courante, les statistiques des écoles primaires devront donc être améliorées quant à la comparaison à établir entre les

chiffres du recensement et de l'inscription et quant à ceux de la fréquentation scolaire moyenne.

c) En faisant le dépouillement des bulletins d'inspection, l'on y trouve très souvent un plus grand nombre d'enfants d'inscrits aux écoles que le secrétaire n'en a consigné dans son recensement. La raison la plus souvent donnée par l'inspecteur pour expliquer cette anomalie est celle d'une interprétation différente des catégories d'âges par les titulaires d'écoles et les secrétaires-trésoriers ; ainsi, l'un rentre les enfants de 7 ans dans la première catégorie pendant que l'autre les fait participer à ceux de la deuxième catégorie, et ainsi de suite ; d'où il résulte que tout en ayant à peu près le même nombre d'enfants d'âge scolaire recensés et d'élèves inscrits aux écoles, il appert une différence notable dans les catégories d'âges. C'est pour remédier à cette dualité d'interprétation des catégories d'âges que des instructions spéciales ont été portées aux formules de rapport des secrétaires-trésoriers, aux journaux d'inscription des écoles, de même qu'aux bulletins d'inspection des inspecteurs. Et cette interprétation des catégories d'âges se lit comme suit : "les enfants de 5 à 7 ans, ce sont ceux qui entrent dans leur 6e année jusqu'à la 7e année révolue ; les enfants de 7 à 14 ans, ce sont ceux qui entrent dans leur 8e année jusqu'à la 14e année révolue ; les enfants de 14 à 16 ans, ce sont ceux qui entrent dans leur 15e année jusqu'à la 16e année révolue; les enfants de 16 à 18 ans, ce sont ceux qui entrent dans leur 17e année jusqu'à la 18e année révolue". Je crois que ces instructions auront pour effet d'établir une uniformité d'interprétation très désirable.

L'absence de recensement scolaire, dans certains cas, et les recensements scolaires mal faits, dans d'autres cas, sont une entrave à la publication d'une statistique complète et infirment de façon regrettable la valeur probante de ces renseignements. C'est pourquoi, depuis quelque temps, le département de l'Instruction publique et le bureau des Statistiques se sont efforcés, par tous les moyens possibles, d'obtenir des recensements de toutes les municipalités scolaires de la province, et l'on a pu voir, dans le dernier rapport intitulé : "Statistiques de l'Enseignement", que quatre cités seulement n'avaient pas fourni le recensement scolaire requis pour l'année 1916-17 : ce sont celles de Montréal, de Québec, de Sherbrooke et de Chicoutimi. Les rapports de statistiques des secrétaires-trésoriers, de même que les bulletins d'inspection des inspecteurs, pour la dernière année scolaire, sont attentivement comparés, et quand les recensements

portés en ces deux documents ne sont pas conformes ou quand l'inscription des élèves dans le rapport du secrétaire est moins élevée que celle portée dans le bulletin d'inspection des inspecteurs, des explications sont demandées soit au secrétaire, soit à l'inspecteur. De même encore, les bulletins d'inspection, transmis depuis janvier, sont attentivement visés, dès leur arrivée, et s'il se rencontre quelque chose paraissant anormal dans les statistiques fournies, immédiatement une lettre est adressée à qui de droit pour lui demander des explications. Le commis préposé à ce travail, au département de l'Instruction publique, mais placé sous la direction du bureau des Statistiques, a écrit, depuis le commencement de mars seulement, au-delà de 250 lettres, à ce propos.

Voilà, Monsieur le Surintendant, les amendements qui ont été apportés à la loi scolaire, au cours de la dernière session de la législature, et le résultat qui, j'ai lieu de l'espérer, devra en découler, par rapport aux statistiques de l'enseignement, en nous donnant :

1. Un recensement plus complet, mieux fait et inscrit à une date qui en assurera une comparaison plus équitable avec l'inscription aux écoles ;

2. Une publication de statistiques de l'enseignement pour une année entière, ce qui aura pour effet de mieux faire saisir la relation entre le recensement, l'inscription totale et la fréquentation moyenne ;

3. Une surveillance plus étroite et plus efficace des statistiques fournies par les secrétaires-trésoriers parce que, à l'avenir, elles seront vérifiées par l'inspecteur d'écoles qui, lui, connaît bien, d'ordinaire, non seulement chaque municipalité de son district, mais aussi chaque école, et qui pourra, à l'aide de son bulletin d'inspection, se rendre compte de l'exactitude de certains renseignements fournis par les secrétaires-trésoriers.

En terminant, permettez-moi, Monsieur le Surintendant, de vous exprimer deux vœux, afin d'assurer aux statistiques de l'enseignement une plus grande efficacité encore, à l'avenir :

1. Les nombreuses plaintes des secrétaires-trésoriers, à l'effet qu'ils ne sont pas raisonnablement rémunérés pour le travail qu'ils font, me semblent justifiées, et c'est pourquoi quelques-uns négligent de faire ou font mal le recensement scolaire tel que prévu par la loi. Je serais donc heureux de vous voir recommander, à qui de droit, un amendement à la loi scolaire, en vertu duquel, dorénavant, les secrétaires recevraient une indemnité spéciale à cette fin, dans toutes les municipalités ;

2. Les inspecteurs d'écoles étant les principaux facteurs capables de contribuer le plus efficacement à l'obtention d'une statistique scolaire complète et bien faite, je serais heureux de voir ces fonctionnaires convoqués ici, au cours des prochaines vacances scolaires, afin qu'ils soient mis parfaitement au courant de la nouvelle législation scolaire et que, de plus, ils sachent l'espoir que nous fondons sur eux pour obtenir une statistique aussi exacte et inattaquable que faire se pourra.

Le tout humblement soumis,

Le chef du bureau des Statistiques,

(Signé) G.-E. MARQUIS.

Québec 9 mai 1919.

Au cours de la discussion qui s'élève à ce sujet, l'honorable juge Martineau soumet un mémoire concernant un grand nombre de questions qui se rapportent à l'enseignement dans les institutions scolaires de la Province.

La séance est ajournée à 2 heures de l'après-midi, M. Martineau n'ayant pas encore terminé ses remarques.

Séance du 14 mai 1919.
(Après-midi.)

Présents : L'honorable Cyrille-F. Delâge, président ; Messeigneurs les évêques de Valleyfield, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Joliette, de Haileybury ; Mgr Chiasson, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent ; Mgr Georges Gauthier, M. l'abbé Sylvio Corbeil, Mgr F.-X. Ross, Mgr Frs Pelletier, Mgr U. Marchand, M. l'abbé Joseph Galland, Mgr N.-Z. Lorrain, l'honorable Thomas Chapais, l'honorable juge Paul-G. Martineau, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, l'honorable juge W. Mercier, Mgr Ths-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Napoléon Brisebois, M. Nérée Tremblay et M J.-N. Miller, secrétaire.

M. l'abbé Théophile Melançon ayant donné sa démission comme principal de l'Ecole normale de Nicolet, il est proposé par Mgr l'évêque

de Nicolet, appuyé par Mgr Ross, administrateur du diocèse de Rimouski, "Que ce Comité recommande au Lieutenant-gouverneur en conseil, pour le 1er juillet 1919, la nomination de M. l'abbé Georges Courchesne, D.D., du séminaire de Nicolet, comme principal de l'Ecole normale de Nicolet, en remplacement de M. l'abbé Théophile Melançon, démissionnaire."

Mgr Rouleau, appuyé par M. John Ahern, propose "Que des remerciements soient exprimés et transmis à M. l'abbé Melançon pour les services importants que, comme principal de l'Ecole normale de Nicolet, il a rendu à la cause de l'instruction publique. C'est avec regret que ce Comité le voit quitter l'Ecole normale".—Adopté.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. J.-O. Cassegrain, par laquelle il offre sa démission comme membre du Bureau central des examinateurs catholiques.

Cette démission est acceptée et il est proposé par M. Prévost, appuyé par M. Ahern, et résolu : "Que M. Napoléon Brisebois, professeur à l'Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal, soit nommé membre du Bureau central des examinateurs catholiques, à la place de M. J.-O. Cassegrain, démissionnaire."

A la demande de la révérende Supérieure générale des Sœurs du Bon-Pasteur de Québec, le Bureau central des examinateurs catholiques reçoit l'autorisation de faire subir les examens pour le brevet d'école académique à St-Georges, comté de Beauce, et le Comité recommande que l'article 80 de ses règlements soit amendé en conséquence.

L'honorable juge Martineau termine l'exposé de son mémoire sur les questions relatives à l'enseignement.

Après discussion à ce sujet, à laquelle prennent part Mgr l'évêque de Valleyfield, Mgr F.-X. Ross, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. H.-A. Fortier, l'honorable M. Chapais et l'honorable juge Mercier, il est unanimememt résolu, sur proposition de M. Jules-Edouard Prévost, appuyé par l'honorable M. Chapais : "Qu'un sous-comité soit formé pour considérer le mémoire soumis par l'honorable juge Martineau touchant différentes questions relatives au progrès de l'instruction publique dans la Province de Québec, et qui sont du ressort de ce Comité, de l'étudier et de faire rapport de ses études à chacune des séances de ce

Comité, et que ce sous-comité soit formé de Mgr l'archevêque de Montréal, de Mgr l'évêque de Valleyfield, de Mgr l'évêque de Mont-Laurier, de l'honorable juge Martineau, de Mgr F.-X. Ross, de M. l'abbé Desrosiers et de M. H.-A. Fortier."

Le sous-comité chargé de la revision du programme d'études soumet le rapport qui suit :

" Votre sous-comité a l'honneur de vous faire rapport qu'il s'est réuni, le 13 février courant, sous la présidence de l'honorable M. Delâge.

Etaient aussi présents à cette séance : Mgr F.-X. Ross, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. Nap. Brisebois et M. J.-N. Miller. secrétaire.

Le projet de programme d'études soumis au Comité catholique à sa dernière session et la lettre de Mgr F.-X. Ross, en date du 8 janvier 1919, ont été soumis par votre sous-comité aux supérieurs des communautés enseignantes d'hommes et de femmes, à plusieurs directeurs et directrices de maisons d'éducation de la Province et à d'autres personnes qui s'occupent d'enseignement, avec prière de lui transmettre les remarques ou modifications que l'on croirait convenable de faire.

Cet appel a été entendu et votre sous-comité a reçu des suggestions de la part des personnes mentionnées ci-après :

M. l'abbé N. Degagné, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi ;

M. J.-C. Mercier, professeur à l'Ecole normale de Nicolet ;

Révérende Sœur M.-Catherine-de-Suède, maîtresse générale des études des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie ;

Révérendes Sœurs du Saint-Rosaire, de Rimouski ;

M. l'abbé Lelaidier, principal de l'Ecole normale des Trois-Rivières;

M. le chanoine I. Gervais, principal de l'Ecole normale de Joliette;

Révérend Père J.-A. Charlebois, provincial des Clercs de St-Viateur;

Révérende Sœur St-Jean-l'Evangéliste, supérieure générale des Sœurs de l'Assomption, Nicolet ;

M. l'abbé L.-U. Mousseau, principal de l'Ecole normale de Valleyfield ;

M. G.-E. Marquis, ancien inspecteur d'écoles et chef du bureau des Statistiques de la province ;

Révérend Frère Mandellus, visiteur des Frères des Ecoles chrétiennes.—(Suggestions d'un groupe de nos directeurs et professeurs) ;

Du comité des citoyens de Montréal. (Signataires : Naz. Dubois, ptre, visiteur du District Centre ; abbé A. Desrosiers, principal E. N.

J.-C. : A. Leblond de Brumath, principal de l'Académie commerciale catholique ; J.-V. Desaulniers, président des commissaires du District Ouest ; J.-P. Labarre, directeur du District Nord) ;

Révérende Sœur St-Joseph-des-Séraphins, de la Congrégation de Notre-Dame ;

Du Comité d'études pédagogiques de Montréal. (Directeur et visiteur des écoles de la Commission scolaire catholique de la cité de Montréal.—M. l'abbé Maurice, secrétaire).

Votre sous-comité a examiné ces diverses suggestions, dont quelques-unes très importantes, mais il ne lui a pas été possible d'en faire une étude complète et de terminer son travail pour le soumettre à la présente session du Comité catho ique c'est pourquoi il demande l'autorisation de siéger de nouveau ".

(Signé) Cyrille-F. Delage,

Président.

Cette demande de siéger de nouveau est accordée au sous-comité chargé de la préparation d'un nouveau programme d'études, et la séance est ajournée au quatrième mercredi du mois de septembre prochain.

J.-N. Miller,

Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

Québec, 17 mai 1918.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents : Sir William Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; le Professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A.-T. Love, D.D., Sir Herbert Ames, K.B., LL.D., M.P. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; l'Hon. W. G. Mitchell, C.R. N.L.Q. ; M.-W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; le Professeur J.-A. Dale, M.A. ; le Principal R. A. Parrock, M.A., D.C. L. ; M. W.-S. Bullock, M.A.A. ; le très rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec ; le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. Geo. Bryson, M.C.S. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; M. Marcus G. Crombie, et Madame Elizabeth A. Irwin, M.A., représentant des institutrices.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de l'hon. juge J.-C.-J. McCorkill, D.C.L., LL.D. ; M. Robert Bickerdike, le Dr. W.-L. Shurtleff, C.R. ; le Prof. Sinclair Laird, M. A., B. Phil, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la séance, par suite d'empêchements inévitables.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Fisher, au nom du sous-comité du cours d'études et des manuels présente un rapport, qui est approuvé et dont voici un résumé :

"Votre sous-comité a l'honneur de déclarer que les réponses des éditeurs à la lettre-circulaire, dans laquelle on demandait les prix moyennant lesquels ils pourraient vendre leurs livres au bureau des manuels pour les prochains quatre ans, sont d'une nature telle qu'elles rendent inopportune la revision des manuels, cette année. Vu les conditions du commerce, qui existent cette année par suite de la guerre, les éditeurs sont incapables de donner une garantie exacte, jusqu'à présent du moins, sauf à des prix élevés.

"Cette décision semble être aussi la plus désirable, par suite d'un rapport reçu du comité exécutif de l'Association des instituteurs et dans lequel on déclare que, si on attend plus longtemps afin d'avoir une conférence, il est probable que l'autorisation des différents manuels pour Montréal et le reste de la Province pourra être évitée.

"La remise à plus tard de la revision des manuels entraîne nécessairement la remise des mesures relatives à l'établissement d'un bureau de manuels. De plus, la correspondance récemment reçue de MM. Dent & Sons ayant démontré que le principe des contrats exclusifs pour l'agence des divers manuels est considérée par eux comme une condition *sine quâ non* de l'établissement d'un bureau, il est impossible au Comité d'accepter une proposition à cette condition. Néanmoins, le Comité a demandé d'informer MM. Dent que le choix des manuels a été remis à un an, que le Comité désire encore avoir un bureau et qu'il continuera les négociations."

Le sous-comité présente aussi un rapport favorable à l'adoption des recommandations faites par le Comité exécutif de l'Association des instituteurs, relativement au Cours d'études. Après les avoir discutées, le Comité adopte ces recommandations et il décide de les incorporer dans le prochain cours d'études et les mémorandums des instructions aux instituteurs, de sorte qu'elles viennent en vigueur le premier septembre prochain.

La Compagnie Macmillan du Canada ayant déclaré qu'elle ne pouvait garantir l'importation de l'Algèbre de Hall & Knight, on recommande que l'Algèbre de la Nouvelle-Ecosse soit autorisée pendant un an, afin que les élèves, qui n'ont pas ou ne peuvent se procurer Hall & Knight puissent en faire usage.

Le sous-comité déclare aussi que, vu le petit nombre d'élèves qui ont suivi le cours d'été de l'étude de la nature et de l'agriculture élémentaire, l'an dernier,—ce qui est dû peut-être à l'état de choses provenant de la guerre,—et vu qu'il est probable que ce nombre sera encore peu élevé, cette année, le principal Harrison a recommandé qu'aucun cours ne soit donné, cet été, au collège Macdonald. Pour les mêmes raisons, le sous-comité recommande que l'école d'été, pour le français, soit discontinuée, cette année.

Ces suggestions sont toutes deux adoptées.

Le sous-comité recommande aussi que tout élève du XIème degré qui, antérieurement à la date actuelle et depuis le 15 mars, 1918, a quitté l'école afin de s'engager dans les travaux agricoles ou de s'enrôler, ob-

tienne un certificat spécial d'école finale, sur la recommandation du principal de l'école.

Cette recommandation est adoptée.

M. McBurney présente un rapport au nom du sous-comité du fonds des municipalités pauvres et il recommande que des allocations soient accordées à Cantley, Edmons, village de Sainte-Pudentienne, Sainte-Louise et Labrador.

Cette recommandation est approuvée et on demande au secrétaire de prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, tel que le veut la loi.

Le docteur Love présente un rapport intérimaire, au non du sous-comité de la distribution des fonds de l'éducation supérieure.

Vu le deuil récent de l'inspecteur Parker, on n'a pu obtenir qu'il assistât à une réunion du sous-comité ni avoir de lui les rennseignements nécessaires relativement aux résultats obtenus avec le plan actuel. Néanmoins, il n'y a pas d'inconvénient à retarder le rapport, vu que la distribution de septembre prochain doit être un peu faite sans avoir beaucoup égard à un plan permanent, par suite du fait qu'un grand nombre d'élèves seront absents des examens, afin de se consacrer aux travaux de la ferme sous la direction des "soldats de la campagne agricole".

A la suggestion de Sir William Peterson, le secrétaire reçoit instruction d'assurer l'inspecteur Parker qu'il a la sympathie profonde des membres du Comité protestant, à l'occasion de l'épreuve qu'il a subie par le décès de son épouse, survenu si vite après celui de son courageux fils au front.

Au nom du comité de législation, M. Bullock déclare que les résolutions de l'Association des commissions scolaires de la province, qui lui ont été soumises à la dernière réunion, ont été prises en considération. Le sous-comité recommande que la résolution suivante soit approuvée en principe, bien qu'il soit d'opinion que l'article proposé pourrait être rédigé de nouveau, afin de remédier plus clairement aux conditions dont on se plaint, et, à cette fin, il recommande que les légistes du gouvernement soient priés de rédiger de nouveau cet article, qui se lit maintenant comme suit :—"Que l'article 5725 des S. R. Q., 1909, soit inclus dans la Loi scolaire, et soit rédigé comme suit :—"Les commissaires ou les syndics peuvent, par résolution, lorsqu'ils le jugent à propos, autoriser le secrétaire-trésorier ou tout autre officier à ajouter au montant de toutes taxes recouvrables sur des biens imposables dans la municipalité, une

somme n'excédant pas dix pour cent pour couvrir les pertes et mauvaises dettes."

Le sous-comité recommande l'approbation de la résolution suivante : "Que la section 2668B, S.R.Q., 1909, soit retranchée et que la suivante lui soit substituée comme article 2668B :

"La nomination des candidats doit avoir lieu le vingt juin de chaque année, de midi à deux heures de l'après-midi. Si ce jour est férié, la nomination doit avoir lieu le premier jour juridique suivant, aux mêmes heures. La votation, si elle est nécessaire, doit avoir lieu à la date mentionnée à l'article 2644."

Vu que les règlements du Comité protestant exigent que l'Union Jack de chaque école protestante soit arboré sur ces écoles aux occassions convenables, le sous-comité ne recommande pas que l'on s'efforce de faire adopter une loi conformément à la résolution suivante :—"Que toutes les municipalités et les écoles, qui reçoivent des allocations et se trouvent sous la juridiction du Conseil de l'Instruction publique soient tenues, de par la loi, à faire flotter l'Union Jack sur leurs édifices scolaires, aux heures de classes."

Le Comité ne juge pas devoir, tant que la permanence de l'organisation ne sera pas assurée, prendre de mesures conformes à la résolution suivante :—"Que cette association demande au Comité protestant qu'un représentant de cette Association soit nommé auprès d'icelui, vu que cet acte de courtoisie est actuellement accordé à l'Association des instituteurs."

Le Comité prend en considération une lettre venant de la commission scolaire d'Outremont, qui lui a été remise par l'entremise de l'Association et dans laquelle on lui demande d'obtenir l'adoption d'une loi obligeant les locataires à payer une taxe pour les fins scolaires.

Bien que le Comité soit sympathique à Outremont, relativement à la situation dans laquelle cette ville se trouve quant aux taxes, il ne considère pas que sa proposition soit un moyen pratique de faire disparaître les difficultés auxquelles elle a à faire face. Après les avoir discutées, on adopte les recommandations du sous-comité.

Deux autres recommandations, qui n'avaient pas été prises en considération par le sous-comité de législation, et qui constituent plutôt des questions de législation ordinaire, sont discutées.

Le secrétaire reçoit instruction d'informer l'Association que des amendements ont été faits aux règlements et qu'ils pourvoient à ce que les écoles suburbaines puissent suivre les cours d'études, avec l'appro-

bation du Comité, et qu'elles pourront ainsi, tel que le recommande l'Association, avoir un cours d'études uniforme pour les écoles de cité et suburbaines, et que, de plus, la prochaine revision des manuels sera faite conformément à cette demande.

Une recommandation de Longueuil, remise par l'Association et dans laquelle cette ville demande que certaines écoles soient "accréditées", de manière à réduire le nombre des examens, est discutée et référée à un sous-comité, que l'on charge d'étudier tout ce qui concerne la nature et l'étendue des examens dans les écoles protestantes de cette province. Ce sous-comité se compose des membres suivants :—Madame Irvin, le docteur Rexford, le professeur Laird, M. McBurney, et le professeur Dale, convocateur.

Lecture d'une pétition de M. C.-A. Jackson et autres, dans laquelle il est demandé que, pour cette année seulement, on accorde à chaque école la permission de lire les réponses données par ses élèves respectifs aux questions préparées par le Département, cette autorisation devant s'appliquer à tous les degrés jusqu'au Xème degré inclusivement.....

Vu que tout le bureau ordinaire des examinateurs a été engagé, à la dernière réunion, et que l'on est à prendre actuellement les arrangements ordinaires pour les examens, le Comité décide de ne pas faire d'exception, cette année, à la coutume habituellement suivie, mais de prendre cette question en considération plus tard, afin de décider si cette demande ne pourrait pas s'appliquer, en tout ou en partie, aux examens futurs.

Le Comité étudie ensuite une question que lui a soumise le Bureau des commissaires protestants de Québec. Le cas soumis est le suivant : Une élève d'un "high school" d'Ontario est venue en cette province, est restée au "high school" de Québec pendant au-delà de deux ans et est retournée dans la province d'Ontario, lorsqu'elle eut constaté qu'un certificat obtenu en cette province ne lui conférait aucun autre droit, pour Ontario, que celui d'y pouvoir recevoir un certificat de troisième classe. Elle est maintenant obligée de subir le même examen qu'elle aurait eu à passer, il y a deux ans, si elle était restée dans la province d'Ontario. La suggestion contenue dans cette communication n'est pas acceptée par le Comité, qui ne peut ni demander aux autorités de l'enseignement d'Ontario de mettre d'accord avec le nôtre leur cours d'études de "high school", ni étudier la question d'adopter le leur en cette province.

Une lettre du président du Bureau d'enregistrement du Canada, avec les arrêtés ministériels et les règlements y annexés, est soumise au Comité, à titre de renseignements.

Le professeur Dale déclare qu'il connaît une personne qui possède les qualités voulues pour remplir les fonctions de directeur (*supervisor*) de l'enseignement de la langue française et dont on pourrait probablement se procurer les services maintenant. Le secrétaire fait remarquer que le crédit de la Législature pour l'encouragement de l'enseignement du français n'est pas suffisant pour payer un salaire à un officier de ce genre, l'an prochain. Après avoir discuté cette question, le Comité nomme un sous-comité,—se composant de MM. Fisher et Bullock,—qu'il charge d'avoir une entrevue avec le gouvernement afin de voir si on ne pourrait pas prendre les mesures voulues afin de trouver le salaire d'un officier de ce genre.

On demande au professeur Dale de se procurer des renseignements additionnels relativement à la compétence et aux qualités du professeur dont il s'agit.

Le secrétaire déclare qu'il a demandé des renseignements au Département de l'agriculture, en ce qui regarde l'enrôlement des élèves pour les travaux de la ferme. On lui a répondu que les listes ne sont pas encore complètes et que l'enrôlement promet d'être satisfaisant.

Le secrétaire soumet alors les amendements proposés aux règlements du Comité protestant, qui sont pris en considération et adoptés. On lui demande de faire inclure ces amendements dans une nouvelle édition, de les soumettre aux membres puis, ensuite, d'obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, tel que l'exige la loi.

Vu qu'il n'y a pas d'autres affaires à transiger, le comité est alors ajourné au vendredi, 27 septembre, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Québec, 27 septembre 1918.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—Le professeur A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L. ; le rév. A.-T. Love, D.D. ; Sir Herbert Ames, K.B., LL.D., M. P. ; M. Gavin J.

Walker, ; l'hon. Sydney Fisher, B.A. ; M. W.-M. Rowat, M.D., C.M. ; le prof. J.-A. Dale, M.A. ; le Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L. ; M. Robert Bickerdike, M. W. S. Bullock, M.A.L. ; le très rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec ; le rév. E.-I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. W.-L. Shurtleff, C.R., LL.D. ; M. Chas. McBurney, B.A. ; le prof. Sinclair Laird, M.A., B. Phil. ; M. Marcus G. Crombie, Madame Elizabeth A. Irwin, M.A.

Le secrétaire communique au Comité des lettres de Sir William Peterson, K.C.M.G., LL.D. ; l'hon. juge J.-C. McCorkill, D.C.L., LL.D.; M. Howard Murray ; l'hon. Geo. Bryson, M.C.L. ; et l'hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L. ; dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables.

En l'absence du président, le révérend docteur Rexford préside, à la demande unanime des membres présents.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Le docteur Love donne lecture du rapport du sous-comité de la distribution des allocations de l'éducation supérieure, comme suit :

"Nous désirons d'abord attirer votre attention sur le fait que le montant à notre disposition, cette année, est inférieur à celui de l'an dernier. Cela est dû à la diminution du montant provenant des honoraires des licences de mariages. L'an dernier, la somme provenant de cette source s'est élevée à $12,038.25. Cette année, elle est de $11,281.51, soit une diminution de revenu de $756.74. Après déduction des charges fixes, la somme disponible à distribuer s'élève à $27,281.95. La base des allocations aux académies et aux écoles modèles a été fixée conformément aux règlements :—Académies, $300.00, écoles modèles, $150.00.

"En accordant les allocations, nous considérons avec soin les recommandations de l'exécutif de l'Association des instituteurs de la Province. L'opinion en général est en faveur du maintien du système de gratifications, avec certaines modifications dans la méthode de distribution.

"Jusqu'à présent, la différence entre la somme accordée aux meilleures écoles, comme gratification pour efficacité, et la somme accordée aux écoles les plus faibles, a été bien trop minime. Par exemple, l'an dernier, les meilleures académies ont reçu une gratification de $170. et les académies les plus faibles ont reçu $120., soit une différence de $50. entre celles qui occupent le premier rang et celles qui occupent le dernier.

Nous nous sommes efforcés de trouver une méthode plus équitable de distribution, savoir :—Examens des écoles supérieures. Base d'après laquelle les gratifications ont été accordées.

Académies.—Percentage général inférieur à 60%, aucune gratification.

60 à 65%	$ 40.
65 à 70%	65.
70 à 75%	90.
75 à 80%	140.
80 à 85%	190.
Plus de 85%	240.

Ecoles modèles.—Percentage général inférieur à 60%, aucune gratification.

60 à 65%	$25.
65 à 70%	40.
70 à 75%	65.
75 à 80%	90.

De nouveau, nous insistons auprès du Comité sur la nécessité qu'il y a d'obtenir, d'une source quelconque, un octroi plus considérable pour l'éducation supérieure. Nos écoles supérieures augmentent rapidement. Le coût de la vie augmente. On devrait payer des salaires plus élevés, afin d'engager nos gens à embrasser la carrière de l'enseignement. Si nous désirons maintenir le niveau de nos écoles secondaires, il faut avoir à notre disposition un montant d'argent plus considérable. Le tout est respectueusement soumis, avec la liste suivante des allocations :

FONDS DE L'ÉDUCATION SUPÉRIEURE.— ÉTAT DES RECETTES, SEPT. 1917.

Voté par la Législature	$ 14,282.00
Intérêt sur le fonds de règlement des biens des Jésuites	2,518.44
Intérêt sur le fonds des licences de mariages	1,400.00
Honoraires des licences de mariages, produit net	11,281.51
	$ 29,481.95

CHARGES FIXES

Examens de l'école finale de l'Université	$ 500.00	
Impression de questions d'examens, etc.	500.00	
Examens de juin, examinateurs adjoints	1,200.00	
		2,200.00
Montant disponible pour distribution		$ 27,281.95

ACADEMIES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI	Qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Aberdeen, Côteau St-Pierre	62	51	50	1	74	82	$ 300	$ 190	$ 490	
Ayer's Cliff	18	18	12	6	64	66	300	65	365	
Aylmer	20	20	18	2	78	79	300	140	440	
Bedford	16	9	7	2	68	64	300	40	340	
Buckingham	25	16	15	1	65	71	300	90	390	
Coaticook	45	32	22	10	67	78	300	140	440	
Cookshire	31	31	26	5	67	71	300	90	390	
Cowansville	25	25	21	4	67	75	300	140	440	
Danville	42	37	23	14	62	73	300	90	390	
East Angus	15	13	9	4	65	65	300	65	365	
Granby	29	23	20	3	71	82	300	190	490	
Huntingdon	78	46	40	6	71	82	300	190	490	
Inverness	29	29	26	3	64	69	300	65	365	
Knowlton	19	19	19	0	72	79	300	140	440	
Lachine	48	32	32	0	80	83	300	190	490	
Lachute	80	70	62	8	70	86	300	240	540	
Lennoxville	22	22	18	4	67	74	300	90	390	
Longueuil	15	15	14	1	68	67	300	65	365	
Macdonald	27	27	25	2	70	79	300	140	440	
Magog	18	16	12	4	64	61	300	40	340	
New-Carlisle	25	24	1	23	.....	.....	300	.....	.....	
North Hatley	18	15	7	8	57	68	300	65	365	
Ormstown	32	25	25	0	73	80	300	190	490	
Outremont	81	36	33	3	72	80	300	190	490	
"High School", filles, Québec	33	33	29	4	72	.....	.....	.....	.....	Spécial
"High School", garçons, Quebec	17	17	14	3	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
St-Fzançois, Richmond	58	43	40	3	73	76	300	140	440	
St-Lambert	24	24	23	1	71	81	300	190	490	
Shawville	37	30	12	18	56	73	300	90	390	
Sherbrooke	120	93	80	13	71	86	300	240	540	
Stanstead	65	20	11	9	.....	.....	.....	.....	.....	Spécial
Sutton	29	29	21	8	60	62	300	40	340	
Valleyfield	24	19	16	3	63	77	300	140	440	
Verdun	25	25	25	0	75	78	300	140	440	
Waterloo	27	26	24	2	70	82	300	190	490	
Waterville	20	20	11	9	57	60	300	40	340	
Windsor Mills	8	8	6	2	64	62	300	40	340	
	1,307	1,038	849	189	.....	.....	$10200	$ 4095	$14295	
ACADÉMIES SPÉCIALES										
Stanstead	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	$ 300	

ECOLES MODELES

NOM DE L'ECOLE	Nombre d'élèves inscrits, degrés VIII, IX, X, XI	Qui se sont présentés	Qui ont réussi	Qui ont échoué	Percentage	Percentage général	Octrois	Gratifications	Total	
Arundel	13	9	9	0	83	76	$ 150	$ 90	$ 240	
Athelstan	7	6	2	4	58	56	150	.....	150	
Beebe	11	7	6	1	69	74	150	65	215	
Bishop's Crossing	11	11	11	0	73	74	150	65	215	Centralisée
Brownsburg	6	6	4	2	64	68	150	40	190	
Bulwer	8	6	6	0	76	76	150	90	240	
Bury	9	9	9	0	72	78	150	90	240	
* Campbell's Bay	6	6	4	2	59	.....	.....	.....	.....	Spécial
Clarenceville	20	19	18	1	75	74	150	65	215	
Como	2	2	2	0	73	67	150	40	190	Centralisée
Compton	3	3	3	0	80	76	150	90	240	Centralisée
Dixville	3	3	3	0	62	63	150	25	175	
Dunham	4	4	4	0	76	68	150	40	190	
Farnham	8	4	1	3	51	64	150	25	175	
* Fort-Coulonge	2	2	2	0	72	.....	.....	.....	.....	Spécial
Frelighsburg	3	3	3	0	72	68	150	40	190	
Gaspé	8	8	5	3	63	.....	.....	.....	.....	Spécial
Gould	19	15	10	5	62	72	150	65	215	
Hatley	19	11	11	0	70	76	150	90	240	Centralisée
Hemmingford	16	12	10	2	67	66	150	40	190	
Howick	12	12	12	0	75	74	150	65	215	
Hull	14	12	12	0	70	74	150	65	215	
Joliette	3	2	2	0	69	67	150	40	190	
* Kenogami	1	1	1	0	56	.....	.....	.....	.....	Spécial
Kingsbury	8	6	6	0	75	75	150	90	240	
Kingsey	4	4	4	0	71	65	150	40	190	Centralisée
Lacolle	7	6	3	3	52	55	150	.....	150	
Lac Mégantic	17	9	8	1	66	67	150	40	190	
La Pêche	6	6	2	4	52	54	150	.....	150	
La Tuque	7	7	6	1	65	67	150	40	190	
Leeds	10	7	6	1	64	65	150	40	190	
Maisonneuve	9	9	8	1	70	67	.....	.....	.....	Spécial
Mansonville	10	10	7	3	60	67	150	40	190	
Maple Grove (Irl. S.)	5	5	5	0	67	64	150	25	175	
Marbleton	2	2	0	2	42	54	150	.....	150	
* Matapédia	9	9	2	7	55	.....	.....	.....	.....	Spécial
Milan	11	11	10	1	71	74	150	65	215	
* New Glasgow	5	5	0	5	54	.....	.....	.....	.....	Spécial
New Richmond	22	22	14	8	62	.....	.....	.....	.....	Spécial
Paspébiac	12	12	6	6	66	.....	.....	.....	.....	Spécial
Port Daniel Centre	7	7	6	1	69	.....	.....	.....	.....	Spécial
Portneuf	4	4	2	2	60	58	150	.....	150	
Rawdon	7	7	3	4	64	68	150	40	190	
Royal George	37	23	21	2	75	77	.....	.....	.....	Spécial
Ste-Agathe-des-Monts	4	4	3	1	62	66	150	40	190	
St-André Est	11	11	11	0	70	73	150	65	215	Centralisée
St-Jean	6	6	3	3	64	67	150	40	190	
Sawyerville	17	17	10	7	65	72	150	65	215	
Scotstown	20	20	19	1	75	78	150	90	240	
Shawinigan	1	1	1	0	74	77	150	90	240	
Shigawake	6	6	5	1	70	.....	.....	.....	.....	Spécial
South Durham	11	8	7	1	71	66	150	25	175	
Stanbridge Est	13	13	13	0	70	72	150	65	215	
Thetford Mines	6	6	5	1	63	68	150	40	190	
Trois-Rivières	4	4	2	2	59	64	150	25	175	
Ulverton	4	4	4	0	62	61	150	25	175	
Way's Mills (Barnston)	8	8	5	3	60	66	150	40	190	Centralisée
Victoria, (Québec)	8	8	8	0	81	.....	.....	.....	.....	Spécial
	526	460	365	95	.....	.....	$ 6,750	$ 2,160	$ 8,910	

* Ecoles qui demandent d'être inscrites sur la liste des écoles modèles.

ÉCOLES MODÈLES SPÉCIALES

New Richmond	$ 125.00
Gaspé	120.00
Paspébiac	125.00
Port Daniel	125.00
Shigawake	125.00
Matapédia	100.00
Kénogami	125.00
	$ 850.00

RÉSUMÉ

Réservé pour les municipalités pauvres sur les honoraires de licences de mariages	$ 2,820.00

ACADÉMIES

Subventions	$ 10,200.00	
Gratifications	4,095.00	
Subventions aux académies spéciales	300.00	
		$ 14,595.00

ÉCOLES MODÈLES

Subventions	$ 6,750.00	
Gratifications	2,160.00	
Subventions aux écoles modèles spéciales	850.00	
		$ 9,760.00
Montant total distribué		$ 27,175.00

Après avoir étudié cette liste, le Comité l'amende et l'adopte en la forme dans laquelle elle apparaît ci-dessus. Le rapport est aussi adopté en entier.

Le docteur Rowat demande que l'on inscrive au procès-verbal son dissentiment formel aux méthodes de distribution de ces fonds.

Le secrétaire reçoit instruction de prendre les mesures nécessaires

afin d'obtenir l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, tel que l'exige la loi, en ce qui concerne la distribution que le comité vient de recommander.

Le Comité décide de retrancher de la liste des écoles modèles Châteauguay Bassin et Greenfield Park et de faire avertir les municipalités de Clarenceville et Hemmingford que si elles ne se procurent de meilleures maisons d'école dans un délai raisonnable, elles ne seront pas plus longtemps maintenues sur la liste des écoles modèles.

On décide aussi que, dorénavant, les écoles qui demandent à être portées à un dégré plus élevé, devront être inscrites sur une liste séparée, jusqu'à ce que leur demande soit prise en considération par le Comité.

M. Fisher, au nom du sous-comité du cours d'études, présente un rapport intérimaire, en ce qui concerne le projet d'un bureau de manuels, l'autorisation de livres de classe, le cours d'études et les examens de juin.

Sur motion de MM. Fisher et McBurney, le rapport est adopté.

Il est proposé par le docteur Shurtleff, appuyé par M. Bickerdike, et résolu que le sous-comité prenne les mesures voulues afin de faire passer une loi qui autorisera le Comité à établir un bureau de manuels.

Le doyen Laird propose, appuyé par le professeur Kneeland, que dans le règlement 26, section (b), le latin soit retranché de la liste des matières obligatoires pour les examens de l'école finale, dans le cas de candidats qui ont l'intention d'entrer à la classe d'école modèle.

Il est proposé, en amendement, par M. McBurney et Sir Herbert Ames, qu'un sous-comité soit nommé par le président, chargé d'étudier sous toutes ses faces, la question des conditions d'admission à l'Ecole des élèves-maîtres et de présenter un rapport à la prochaine réunion du Comité.

L'amendement est adopté sur division. Le président choisit alors les membres du sous-comité, comme suit :

M. Fisher, convocateur ; le professeur Dale, le doyen Laird, Madame Irwin, le docteur Shurtleff, M. McBurney, avec le secrétaire.

Le nom du docteur Rexford est ajouté à cette liste, à la demande du comité.

Le doyen Laird déclare que quelques-uns des candidats à l'admission à l'Ecole des élèves-maîtres ont échoué, cette année, dans leurs examens supplémentaires, mais pas de manière sérieuse, et que, dans certains cas, il y a de très bonnes raisons de croire que les élèves dont il s'agit feraient de bons professeurs.

Après avoir discuté cette question, le Comité décide, sur proposition de M. Fisher, appuyé par M. McBurney, que le Bureau central des examinateurs, ou un sous-comité nommé par lui, soit prié de décider de ces cas, à sa discrétion.

Le secrétaire soumet au Comité une lettre de M. Howard Murray, dans laquelle il suggère que les questions suivantes soient discutées à une future réunion :—"Que le président fixe une date pour l'étude, par le comité plénier, de la question de la fréquentation obligatoire des écoles, afin d'en arriver à des conclusions sur les points suivants que soulève ce problème, savoir :

(a) Etant donné qu'il se passera beaucoup de temps avant qu'on puisse s'attendre à une mesure générale de la part du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, il est à propos que le Comité protestant demande, par pétition au gouvernement, une législation décrétant la fréquentation obligatoire des écoles, s'appliquant seulement aux écoles de la Province qui sont sous la direction du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique.

(b) En ce cas, quelle méthode de soutien financier devrait être recommandée comme s'appliquant (1) aux cités de Montréal, Québec, Sherbrooke, et aux autres centres urbains ; (2) aux municipalités rurales.

(c) Les professeurs additionnels requis, la fréquentation de l'école devrait-elle être obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ou de 15 ans, ou dans le cas où on aurait des écoles de continuation pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans.

(d) La possibilité de mettre en vigueur cette fréquentation obligatoire qui s'appliquerait aux enfants protestants seulement.

Cette question est d'une telle importance qu'un court espace de temps pris à une assemblée régulière du Comité, ne permet pas de la discuter suffisamment pour en arriver à des conclusions présises. Le Comité devrait donc décider s'il désire fixer une date pour discuter cette question sous tous ses aspects."

Il est décidé qu'on prendra le temps voulu pour discuter complètement cette question à une réunion subséquente.

Le secrétaire dépose sur la table, afin que le Comité le prenne en considération, un mémorandum concernant la fréquentation scolaire en cette province, qui a été préparé par un comité de citoyens de Québec, dont le révérend A. R. Kelley était le convocateur.

Madame Irwin, comme représentant de l'Association des institu-

trices, invite les membres du Comité à assister au congrès annuel de cette association, qui sera tenu à Montréal, et spécialement à la réunion du 18 octobre, alors que l'on y discutera la question de la fréquentation scolaire.

Sir Herbert Ames, représentant le ministre des finances du Canada, explique de manière détaillée un plan que le gouvernement du Canada est à préparer pour émettre des timbres d'épargne, afin de donner aux petites bourses l'occasion de faire un placement dans les fonds qui doivent être prélevés pour la conduite de la guerre, et spécialement d'entretenir chez les jeunes l'habitude de l'épargne.

Sir Herbert Ames soumet une brochure qui a été préparée afin de la faire circuler dans toutes les écoles du Dominion et il demande le concours du Comité dans les efforts que fait le gouvernement du Canada afin d'atteindre tous les enfants des écoles.

Le professeur Dale propose, appuyé par le Lord évêque Williams, et il est résolu que le Comité approuve de tout cœur l'idée générale exposée par Sir Herbert Ames et que le manuscrit de la brochure soit soumis au comité des manuels, qui devra en faire l'examen et prendre les mesures qu'il jugera à propos avant la prochaine réunion ; et, de plus, que le surintendant de l'Instruction publique soit prié d'encourager l'achat des timbres d'épargne en faisant distribuer dans toutes les écoles une lettre circulaire venant du Département.

Le professeur Dale déclare qu'un directeur de langue française, avec lequel il a correspondu, serait probablement disponible l'an prochain. M. Fisher et M. Bullock sont priés de voir si le gouvernement peut pourvoir aux dépenses nécessaires que comportera la nomination de cet officier.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 29 novembre prochain, à dix heures de l'avant midi, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Québec, 29 novembre 1918.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—Sir William Peterson, K.C.M.G., LL.D., président ; le professeur A. W. Kneeland, M.A., B. C. L. ; le Rév. A. T. Love,

D.D. ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A. ; le Rév. Principal R. A. Parrock, M.A., D.C.L. ; M. W. S. Bullock, M.A.Q. ; le Très Rév. Lennox Williams, D.D. ; Lord Evêque de Québec ; l'Hon. W. G. Mitchell, C. R.M.A.O. ; M. W. L. Shurtleff, C.R. LL.D. ; M. Chas. McBurney, B.A.; le Prof. Sinclair Laird, M.A., B.Phil. ; M. Marcus G. Crombie,; Madame Elizabeth A. Irwin, M.A., représentant des institutrices.

Le secrétaire communique au Comité des lettres du Surintendant de l'Instruction publique ; de Sir Herbert Ames, K.B., LL.D.M.P. ; le Prof. J. A. Dale, M.A. ; M. Howard Murray,; le Rév. E. I. Rexford, D.C.L., LL.D. ; M. Robert Bickerdike, et l'hon. Geo. Bryson, M.C.O. dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion, par suite d'empêchements inévitables.

Le Surintendant a chargé le secrétaire de déclarer qu'il lui a été impossible d'assister à la réunion du Comité de ce jour, et qu'il pense peut-être préférable pour lui de suivre l'exemple de ses prédécesseurs et de n'assister aux réunions du Comité protestant que lorsqu'il s'y soulève des questions d'importance générale ou lorsqu'il y a lieu de supposer qu'il peut rendre des services spéciaux dans les délibérations de la réunion.

Il est unanimement résolu d'informer le Surintendant que,—le Comité sachant bien les nombreuses invitations qui lui sont faites,—il le recevra toujours avec plaisir à toute ou à partie de toute réunion à laquelle il pourra assister, car il est certain que le Surintendant pourra ainsi y jouer un rôle utile en servant de lien entre les deux comités qui travaillent tous deux dans l'intérêt public, bien que soumis à des règles différentes.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

Lecture des recommandations des commissaires d'écoles du Côteau Saint-Pierre, concernant les changements dans le cours d'études ; bien que partie d'icelles aient déjà été prises en considération par le sous-comité du cours d'études, elles sont toutes référées à ce sous-comité qui est chargé de les prendre en considération avant la publication du prochain cours.

Ensuite a lieu une courte discussion des suggestions de M. Howard Murray, telles qu'elles se trouvent dans le procès-verbal de la dernière réunion. Cependant, comme M. Murray, qui est actuellement en Angleterre, désire sans doute développer ses suggestions, le Comité décide de remettre toute autre discussion, à cet égard, en attendant une réunion à laquelle pourra assister M. Murray.

Lecture d'une lettre de Madame Edith Kneeland Quigley, de l'Alberta, dans laquelle elle expose que les diplômes d'école modèle, obtenus à l'Ecole normale McGill et à l'Ecole des élèves-maîtres, ne sont pas classifiés suivant leur véritable valeur relative dans l'Alberta, et elle demande que le Comité protestant fasse quelque chose à cet égard.

Vu que le Comité n'est pas en possession des faits qui justifient les affirmations de Madame Quigley, on demande au secrétaire d'obtenir les renseignements voulus du département de l'éducation de l'Alberta et de communiquer au Comité la réponse qu'il obtiendra, à sa prochaine réunion.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. L. G. Cluxton, dans laquelle ce dernier demande que les autorités de l'éducation, aux Etats-Unis, soient priées d'inclure dans leurs manuels scolaires un plus grand nombre de mentions relatives au Canada. Le secrétaire donne lecture de la réponse qu'il a donnée et dans laquelle il fait remarquer l'inconvenance d'une démarche semblable à celle qui est suggérée, à moins qu'elle ne soit entreprise par les Etats-Unis plutôt que par des sujets Britanniques. Cette réponse est approuvée par le Comité, qui ne juge pas à propos de faire davantage.

Le Comité prend en considération une lettre de M. Albert P. Nicholas, de Hull, adressée à Sir William Paterson et par lui référée au Comité. M. Nicholas demande, en effet, que l'on informe le commission scolaire de Hull qu'elle devrait changer les termes du contrat passé avec lui, en lui payant $150. en plus du salaire annuel stipulé.

Le Comité considère la position prise par M. Nicholas absolument insoutenable et il approuve les réponses qu'il a reçues du Département de l'Instruction publique à diverses lettres écrites au Département sur le même sujet.

Des rapports détaillés de McGill et de Bishop's sont soumis au comité, relativement à la conduite de leurs écoles de hautes études commerciales. Après les avoir pris en considération, le Comité décide, sur proposition de M. Fisher et du docteur Love, de recommander au gouvernement de diviser les crédits accordés par la Législature pour les hautes études commerciales entre ces deux institutions, comme auparavant, savoir $7,000. à McGill et $1,000. à Bishop's.

Lecture d'une protestation du chapitre municipal de l'ordre Impérial des Filles de l'Empire, de Québec, contre le trop grand nombre de mentions de l'Allemagne faites dans le "Royal Crown Readers" et contre

l'absence de morceaux choisis illustrant l'idéal anglais,—ainsi que de la réponse qui a déjà été faite par le secrétaire du Département.

Le Comité ne considère pas qu'il soit nécessaire de faire davantage.

On annonce que le directeur de langue française, dont a parlé le professeur Dale à la dernière réunion, a trouvé un engagement permanent ailleurs. Au cours de la discussion, qui démontre le pressant besoin d'un rapport relativement aux résultats exacts des efforts du Comité pour améliorer l'enseignement du français dans nos écoles supérieures, le secrétaire du Département offre d'accorder un congé à un officier de son département,—spécialiste en français absolument compétent,—afin de faire une inspection et de présenter un rapport, cette année seulement. Le Comité accepte la suggestion et recommande que les dépenses de voyage, avec une légère indemnité, soient payées à cette fin à même la somme votée pour l'amélioration de l'enseignement du français dans les écoles anglaises.

Deux lettres du Comité exécutif de l'Association des instituteurs protestants de la Province, sont soumises au Comité.

La première demande que certaines parties du rapport du Comité sur la fréquentation scolaire soient imprimées dans *The Educational Record* ; mais, vu que ce journal est publié en entier aux frais du gouvernement, le Comité ne juge pas à propos de donner la direction demandée, mais il réfère cette demande à l'éditeur-gérant, pour qu'il donne la réponse voulue.

La seconde demande que le Comité protestant soit prié de prendre toutes les mesures possibles afin de suivre le mouvement qui a pour but l'adoption en Canada d'une statistique scolaire uniforme et la définition des termes employés dans les différents rapports concernant l'instruction. Le Comité reconnaît les bons résu tats que produirait la compilation de la statistique scolaire des différentes provinces sur la même base exactement, et il recommande que les bureaux de la statistique des divers gouvernements étudient cette question.

Il est en conséquence proposé par M. McBurney, appuyé par M. le professeur Kneeland, et résolu que ce comité recommande que,—en attendant qu'on puisse trouver une base uniforme pour la statistique,—on obtienne chaque année, des écoles publiques de la province, un rapport, signé par l'institutrice et transmis au département par l'inspecteur, semblable à celui qui donne actuellement la fréquentation scolaire dans les écoles supérieures protestantes. Ce rapport devra contenir le nombre de jours pendant lesquels chaque école a été en

activité, les noms et l'âge de chaque élève et son nombre de jours de fréquentation, avec les moyennes.

Le secrétaire reçoit instruction de se procurer des diverses provinces des spécimens des registres scolaires dont on y fait usage, afin qu'on puisse les comparer avec nos propres registres.

La question du salaire des institutrices ayant été soulevée incidemment, il est résolu que le gouvernement soit prié d'augmenter le minimum de chacun des quatre item des crédits généralement connus comme allocations de salaires minimum. Le Comité reconnaît que ces allocations ont encouragé le paiement de meilleurs salaires dans les parties rurales, mais il croit que les minimums sont maintenant si peu élevés que les allocations n'offrent plus le stimulant à l'amélioration qu'elles offraient au début et que les intentions, dignes de louanges, du gouvernement ne peuvent pas être atteintes sans une augmentation, de temps à autre, des minimums dont il s'agit.

Le sous-comité du cours d'études déclare qu'il n'a pas terminé son travail, en ce qui concerne les manuels, et il soumet, en ce qui regarde l'instruction religieuse, le rapport suivant, qui est adopté :

1. Un nouveau cours d'études pour tous les degrés est nécessaire. Ce nouveau cours doit être classifié par degrés conformes à l'âge et au degré des élèves. Bien qu'il soit essentiel qu'il y ait continuité de but et de fin, et aussi continuité de matière enseignée, en tant que l'enseignement se donne aux différents âges des enfants, cependant, il n'est pas nécessaire que le cours conserve la continuité historique depuis le 1er degré jusqu'au XIième.

2. Afin que le cours d'études soit approprié aux besoins actuels, surtout en ce qui regarde les écoles sans degrés (*ungraded*), il devrait y avoir au moins trois divisions principales du cours d'Ecriture Sainte. Ces trois divisions pourraient être classifiées comme primaire, intermédiaire et senior, (ou primaire, école principale et secondaire). Dans les écoles rurales, il n'y aurait probablement que les deux premières divisions et, par conséquent, l'institutrice de la campagne pourrait grouper les élèves, pour les fins de l'instruction religieuse, en deux divisions principales, avec des problèmes semblables et des leçons semblables.

3. Dans chacune de ces trois divisions principales, la leçon choisie pour l'instruction religieuse pourrait être basée sur 'intérêt, les besoins et les capacités des enfants conformément à leur degré de développement dans chaque section.

4. Bien que l'institutrice doive avoir toujours présente à l'esprit l'importance qu'il y a de donner son enseignement comme moyen de développement moral et religieux, cependant, l'objet principal de l'instruction religieuse est de graver dans l'âme des élèves ces principes de morale et religieux que chaque section est capable de s'assimiler, en ayant en vue de les rendre aptes à l'accomplissement de leurs devoirs comme citoyens chrétiens.

5. Une étude soigneuse devrait être faite des traits caractéristiques,—au point de vue physique, intellectuel, moral et religieux,—de chaque section. Un programme soigneusement préparé devrait indiquer à l'institutrice, avec précision, quels points elle doit avoir en vue, dans le développement du caractère des élèves, dans chaque section.

6. A cette fin, un choix devrait être très soigneusement fait de leçons prises à même l'Ecriture Sainte, et aussi dans la nature, l'histoire et la littérature, avec des renseignements spéciaux pour chaque section, de sorte que l'institutrice puisse être guidée dans ses leçons d'Ecriture Sainte, afin de développer le caractère de chaque enfant.

7. On ne devrait prescrire qu'une quantité limitée de matières de mémoire, pour chaque degré ou chaque division de ce cours. Pour les exercices de mémoire, des passages continus devraient être choisis plutôt que des textes séparés.

8. Si ce travail est soigneusement préparé, et si les inspecteurs reçoivent les instructions voulues afin de présenter un rapport concernant la manière dont fonctionne le cours suggéré, alors l'opportunité des examens d'instruction religieuse pourra être étudiée de nouveau. Le Comité croit que, si le cours qu'il suggère est autorisé, et si les inspecteurs font l'examen du travail et présentent un rapport précis à cet égard, un examen ne sera pas du tout nécessaire, pour aucun des degrés.

9. Si ce principe est mis en pratique, le Comité demande l'autorisation d'étendre le projet à tout le cours scolaire en entier jusqu'au XIème degré inclusivement. Il n'est pas prêt, cependant, à suggérer une mesure de ce genre, si un examen doit être exigé pour les degrés académiques.

10. Le sous-comité demande l'approbation des principes généraux exposés ci-dessus. Si cette approbation est accordée, le comité procèdera à la préparation d'un cours d'études détaillé, conformément à ses suggestions.

Le sous-comité du cours d'études fait aussi les recommandations suivantes qui sont adoptées :

1. Que le Bureau des examinateurs de l'Ecole finale reçoive instruction de préparer les questions sur toutes les matières, y compris le français, à même le cours d'études et les manuels autorisés par le Comité protestant pour le XIème dégré.

2. Que, vu la longue période pendant laquelle les écoles ont été fermées sur l'ordre du Bureau d'hygiène, à cause de l'épidémie de la grippe, les examens de juin soient modifiés de manière que,—les questions étant toujours posées sur tout le cours d'études,—75 ou 80 pour cent des questions contituent un examen complet écrit.

Le sous-comité déclare aussi que le pamphlet, concernant les timbres d'épargne de guerre, qui a été soumis au Comité à sa réunion du mois de septembre, n'a pas été jugé propre à être distribué aux élèves de la Province et qu'il considère qu'un autre pamphlet,—qui doit être publié par le Surintendant, en anglais et en français,—pourra davantage intéresser les élèves à ce mouvement important.

Le Comité est alors ajourné au vendredi, 28 février prochain, à dix heures, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président.

Québec, 28 février 1919.

Réunion régulière du Comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, tenue ce jour.

Présents :—Le Prof. A.-W. Kneeland, M.A., B.C.L.; le Rév. A.-T. Love, B.A., D.D.; M. Gavin-J. Walker ; l'Hon. Sydney Fisher, B.A.; le Rév. Principal R.-A. Parrock, M.A., D.C.L.; M. Howard Murray ; le très Rév. Lennox Williams, D.D., Lord Evêque de Québec ; l'Hon. W.-G. Mitchell, C.R., M.A.L.; l'Hon. Geo. Bryson, M.C.L.; M. Chas. McBurney, B.A.; le Prof. Sinclair Laird, M.A., B. Phil.; M. Marcus-G. Crombie ; Madame Eliz.-A. Irwin, M.A.

En l'absence de Sir William Peterson, l'honorable M. Fisher remplit les fonctions de président, à la demande des membres.

Le secrétaire soumet au Comité des lettres de Sir William Peterson, l'honorable J.-C. McCorkil ; M. Bikerdike et Sir Herbert Ames, dans lesquelles ces messieurs s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion par suite d'empêchements inévitables.

Sur proposition de M. McBurney et du principal Parrock, le Comité,

à l'unanimité, donne instruction au secrétaire de transmettre à Sir William Peterson l'expression de la profonde sympathie de ses membres, à l'occasion de la grave maladie dont il est atteint, avec l'espoir que son rétablissement se continuera jusqu'à ce qu'il puisse reprendre son rôle d'une si grande utilité pour les contribuables.

Le docteur Love donne lecture d'un rapport du sous-comité de la distribution des octrois de l'éducation supérieure. Le Comité décide d'en faire préparer des exemplaires pour ses membres et aussi, en même temps, des exemplaires des recommandations de l'Association des instituteurs de la Province, relativement au même sujet.

Le secrétaire s'engage à envoyer ces exemplaires, ainsi qu'un exemplaire imprimé du présent projet, à tous les membres avant la prochaine réunion.

M. Murray présente une motion, relative à l'instruction obligatoire et dont avis a été donné au mois de septembre dernier. Cette motion est appuyée par monsieur le doyen Laird et est adoptée dans la forme suivante :

" Que le président fixe une date pour l'étude, par tout le Comité, de la question de la fréquentation obligatoire des écoles, afin d'en arriver à des conclusions sur les points suivants que comporte ce problème, savoir :

" (*a*) Etant donné qu'il s'écoulera un temps considérable avant qu'on puisse s'attendre à une mesure générale de la part du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, il est à propos que le Comité Protestant demande, par pétition au gouvernement, une législation décrétant la fréquentation obligatoire des écoles, qui s'appliquera seulement aux écoles de la province qui sont sous le contrôle du Comité Protestant du Conseil de l'Instruction publique.

" (*b*) Dans ce cas, quel système du support financier devrait être recommandé comme s'appliquant (1) aux cités de Montréal, Québec, Sherbrooke, et aux autres centres urbains ; (2) aux municipalités rurales.

" (*c*) Les institutrices additionnelles nécessaires, si la fréquentation scolaire est obligatoire jusqu'à l'âge de 14 ou de 15 ans, ou si des écoles de continuation sont organisées pour les enfants jusqu'à l âge de 16 ans.

" (*d*) La possibilité de la mise en vigueur d'une semblable fréquentation obligatoire des écoles, si elle ne s'applique qu'aux enfants appartenant à la religion protestante.

" Cette question est d'une telle importance qu'un court espace de temps, pris à une réunion régulière du Comité, ne permet pas une discussion suffisante afin d en arriver à des conclusions précises. Le Comité devrait donc décider s'il désire fixer une date afin de discuter cette question sous tous ses aspects."

Le Comité décide de prendre le temps voulu pour discuter complètement cette question, à une réunion subséquente.

A l'appui de sa motion, M. Murray fait une allocution qu'on pourrait appeler une étude sur les questions d'éducation et, étant donné les suggestions nombreuses et de grande portée qu'elle contient, le secrétaire reçoit instruction, avec le consentement de M. Murray, de faire imprimer cette allocution pour les membres du Comité.

Le Comité décide aussi de nommer un sous-comité, qui devra étudier les questions soulevées dans la motion ci-dessus et dans l'allocution de M. Murray, et présenter un rapport à cet égard, avant la prochaine session de la Législature.

On nomme donc un sous-comité, qui se compose de M. Murray, convocateur, et de M.M. Fisher, McBurney, le doyen Laird et Sir Herbert Ames.

Lecture de résolutions et recommandations de l'Association des institutrices protestantes de la province de Québec, dont voici un résumé :

(1) Résolution recommandant l'introduction du système métrique, sans ses équivalents anglais, dans notre cours d'arithmétique après le système décimal, comme mesure pédagogique qui contribuerait à propager l'usage du système métrique dans l'Empire Britannique. Le Comité refuse de se rendre à cette suggestion.

(2) Résolution dans laquelle on demande au Comité d'exercer une surveillance aussi soigneuse que possible relativement aux permissions d'enseigner sans diplôme dans certains cas spéciaux. Comme ces permissions sont accordées par le Département de l'Instruction publique, la question lui est référée. On répond immédiatement, au nom du Département, que la surveillance a toujours été faite avec beaucoup de soin.

(3) Résolution demandant l'élaboration d'un système par lequel les institutrices, possédant un diplôme élémentaire avancé, puissent obtenir un diplôme d'école modèle sans fréquenter de nouveau une école de pédagogie.

(4) Résolution dans laquelle on recommande que l'occasion soit

offerte aux institutrices d'améliorer leur compétence en géographie physique, afin d'augmenter l'efficacité de l'enseignement.

Vu qu'aucun système praticable et précis ne peut être suggéré, ces recommandations sont "déposées sur la table".

(5) Recommandation par laquelle on suggère que le terme "géographie" soit substitué aux termes "géographie physique" dans le cours d'études, afin de donner plus de latitude pour la refonte du cours d'études, conformément aux développements récents dans l'enseignement de cette matière. Cette suggestion est approuvée.

On soumet au Comité, de la part de l Association des institutrices protestantes de la province, un mémoire contenant des constatations et des solutions de grande valeur relativement à la rareté des institutrices. On ne demande aucune mesure spéciale, mais le Comité se déclare, comme autrefois, absolument sympathique à tous les efforts faits afin de procurer au personnel enseignant de cette province un salaire qui soit de nature à les attirer et à conserver dans la carrière de l'enseignement des professionnels, hommes et femmes, de la plus grande compétence possible.

Le Comité choisit le personnel habituel d'examinateurs adjoints pour les examens de juin, le docteur Love et le secrétaire étant autorisés à compléter ce personnel, si quelques-uns de ceux qui sont nommés sont incapables de remplir leurs fonctions. Au nom de l'inspecteur des écoles supérieures, on déc are que, par suite de l'épreuve de famille qui a frappé ce dernier, il n'a pu exercer la surveillance habituelle dans la préparation des questions d'examen, l'an dernier, mais que les mesures voulues seront prises, à l'avenir, afin que les questions ne donnent pas lieu à une critique sérieuse.

Sur proposition de monsieur le doyen Laird, il est résolu qu'instruction soit donnée aux inspecteurs d'encourager autant que possible, au mois de septembre, dans les petites écoles, le choix d'institutrices qui désirent suivre le cours élémentaire du mois de janvier, et de les remplacer par des institutrices qui ont complété leurs cours à Noel.

Le révérend docteur Love et le docteur Shurtleff sont choisis de nouveau, pour une période de trois ans, comme représentants du Comité dans le comité de formation professionnelle.

Le secrétaire donne un rapport verbal de la dernière assemblée annuelle de l'Association des commissions scolaires de la province et recommande que le Comité prenne en considération la question du paiement de dépenses, ou de partie des dépenses, de cette association. Le

Comité regrette, cependant, que les fonds des dépenses contingentes qu'il a à sa disposition, soient insuffisants pour lui permettre d'opérer le paiement qu'on lui suggère.

L'on réfère à l'honorable M. Mitchell et au secrétaire l'étude des moyens à prendre afin de procurer au Comité une salle convenable et permanente pour ses réunions.

M. Fisher présente un rapport du sous-comité du cours d'études et soumet une liste des manuels pour l'année scolaire 1919-1920. Cette liste est adoptée et le Comité ordonne qu'elle soit publiée afin qu'on en fasse la distribution.

M. Fisher déclare, en outre, qu'on a reçu une référence du Bureau des examinateurs de l'Ecole finale de l'Université et, en conséquence, le sous-comité recommande l'adoption des suggestions suivantes :

" (1) Qu'une idée plus précise soit donnée de ce qui est requis sous la rubrique " composition en prose latine ".

(2) Que les examens en latin soient en deux parties comme suit :

(*a*) L Enéide de Virgile, traduction à première vue ;

(*b*) Traduction de la partie prescrite de César ; Composition en prose latine.

Les élèves doivent réussir dans les deux parties.

(3) Que la dictée ne soit pas incluse dans l'examen écrit sur le français (méthode naturelle).

Ces changements devant venir en vigueur pour l'année scolaire 1919-1920 ".

Ces recommandations sont adoptées.

M. Fisher déclare qu'il soumettra de nouveau, à la réunion de mai, la question du bureau de manuels. A ce sujet, il est proposé par M. Murray et résolu que le sous-comité continue d'étudier cette question, afin d'en arriver à une décision définitive aussitôt que possible.

Le Comité est alors ajourné, pour se réunir à Québec, le 30 mai prochain, à moins qu'il ne soit convoqué plus tôt, à la demande du président *pro tem.*

G.-W. Parmelee,
Secrétaire.

Sydney Fisher,
Président pro tem.

APPENDICE N° VIII

CIRCULAIRES

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 août 1918.

Monsieur l'Inspecteur,

La formule de rapport pour la visite d'automne vous sera adressée ces jours-ci. Avant de commencer cette visite, assurez-vous si les écoles des municipalités placées en tête de votre horaire sont en activité.

CONFÉRENCE PÉDAGOGIQUE.

Le sujet principal de la conférence pédagogique, cette année, sera "la langue maternelle", particulièrement la *grammaire*, l'*orthographe* et la *composition*. Inspirez-vous des instructions pédagogiques qui accompagnent le programme d'études approuvé par le Comité catholique. Insistez : 1o sur l'importance de bien *enseigner* la grammaire et non pas se contenter de la faire *apprendre par cœur* sans en avoir parfaitement expliqué les règles ; 2o sur la nécessité d'attacher un plus grand soin à l'*orthographe* que l'on néglige trop souvent ; 3o rappelez au personnel enseignant que la *composition* ou *rédaction* doit être le but principal de l'enseignement de la langue maternelle. Soulignez l'efficacité de l'enseignement de la *rédaction* par l'image ou sous forme de leçons de choses.

LE RECENCEMENT DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE

Veuillez rappeler aux secrétaires-trésoriers que la loi les oblige maintenant à faire le recensement des enfants de 5 à 7, de 7 à 14, de 14 à 16, de 16 à 18 ans. Rappelez aussi que ce recensement doit être fait au cours du mois de septembre, chaque année.

LES ÉCOLES INDÉPENDANTES

Il importe que, dès votre première visite, vous vous assuriez du nombre d'*écoles indépendantes*, afin qu'à la seconde visite vous puissiez vous procurer les *statistiques de toutes les écoles indépendantes* de votre district. Faites cette enquête particulièrement dans les cités, villes et villages.

EXAMEN ET CLASSEMENT.

Lors de la première visite, accordez une attention spéciale aux matières les plus importantes du programme d'études: lecture,grammaire, orthographe, rédaction, arithmétique, histoire sainte, histoire du Canada et géographie. Assurez-vous aussi si le classement des élèves a été judicieusement fait, surtout dans les écoles où le titulaire débute dans l'enseignement.

TITRE D'ÉCOLE MODÈLE OU D'ACADÉMIE

Dites de nouveau aux secrétaires-trésoriers que la demande pour obtenir le titre d'école modèle ou d'académie doit être faite au département de l'Instruction publique avant le 1er juillet de chaque année. Ce n'est pas à l'inspecteur d'écoles à faire cette demande.

LES OCTROIS DU GOUVERNEMENT.

A plusieurs reprises, j'ai attiré l'attention des commissions scolaires sur leurs devoirs concernant les constructions scolaires qui doivent être payées à même les fonds de la municipalité scolaire, sauf dans des cas spéciaux. Les commissions scolaires ne doivent pas, règle générale, compter sur le gouvernement pour défrayer les dépenses de constructions scolaires. Ce n'est pas là l'esprit de la loi de l'instruction publique. N'encouragez donc pas les commissaires à s'adresser à tout propos au gouvernement, quand il s'agit de bâtir des écoles.

LE DESSIN

Je vous demande instamment d'appuyer, à nouveau, sur l'importance éducative et utilitaire du dessin, et d'insister encore sur les recommandations suivantes :

1o. —Faire dessiner des objets réels, exclusivement (*pas de copies d'images ou de gravures*, ni calquées, ni agrandies, ni rapetissées).

2o.—Ne pas tant chercher à obtenir de *beaux* dessins, qu'à développer les facultés, (*particulièrement l'observation*) par des exercices rapides, nombreux et variés.

3o.—Donner les leçons, *aux petits* et aux grands, dès la rentrée des classes, chaque semaine, et dehors quand possible.

4o.—Que tous les tracés soient exécutés sur papier peu coûteux et de format approchant 7 x 10 pouces, (de préférence dans des cahiers spéciaux).

5o.—Garder, chaque mois, dès septembre, dans les archives de l'école, un dessin au moins, de *chacun* des élèves.

De plus, avertissez bien que, pour l'octroi de la prime d'enseignement, il sera tenu compte aussi des résultats obtenus en dessin.

Et conseillez vivement de consulter les articles sur l'enseignement du dessin parus dans "l'*Enseignement primaire*", depuis 1912.

J'ai l'honneur d'être, etc.

CYRILLE F. DELAGE,
Surintendant de l'Instruction publique.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 16 décembre 1918.

Monsieur l'Inspecteur,

Vous recevrez ces jours-ci les bulletins de la deuxième visite ainsi que la formule pour les écoles indépendantes.

Je vous prie de commencer votre deuxième visite de bonne heure en janvier, afin d'avoir le temps voulu pour faire cette visite avec le plus grand soin. Les contre-temps inévitables qui ont compromis si grandement le succès de la première visite, vous font un devoir de prolonger la durée des examens dans la mesure nécessaire et de donner au personnel enseignant les conseils et avis que vous n'auriez pu leur donner cet automne.

STATISTIQUES ET RECENSEMENTS

Veuillez me fournir aussi complètement que possible les statistiques des écoles indépendantes et me donner avec la plus parfaite exactitude celles des écoles sous contrôle. Attirez l'attention des secrétaires-

trésoriers et des titulaires des écoles sur l'importance des statistiques qu'ils sont appelés à fournir au département de l'Instruction publique.

Rappelez de nouveau aux secrétaires-trésoriers l'obligation du recensement annuel des enfants d'âge scolaire, de 5 à 18 ans, et l'obligation non moins grave de faire ce recensement avec la plus grande précision.

Exigez du secrétaire-trésorier de chaque municipalité, une copie fidèle du recensement des enfants d'âge scolaire, copie en tout point conforme au rapport qu'il est obligé, d'après la loi, de m'adresser avant le 1er juillet de chaque année. C'est ce même recensement que vous devez inscrire à la page 12 du bulletin.

Lorsque le chiffre de l'inscription aux écoles dépasse celui qui est porté au recensement du secrétaire, indiquez-en la raison. Chaque fois qu'un secrétaire-trésorier ne se sera pas conformé à la loi quant au recensement, informez-en immédiatement le Département.

LE BULLETIN

Les écritures et statistiques doivent être faites soigneusement dans le bulletin. Prière de n'omettre aucun des renseignements demandés.

Une école est-elle fermée lors de votre visite : l'indiquer à la première page, en donner la statistique dans les pages subséquentes et fournir la raison de cette fermeture à la page 19. Si les commissaires n'ont fait aucune visite (ou qu'une seule) : si le secrétaire-trésorier n'a pas fait vérifier ses livres ; si le taux de la cotisation a été diminué sans raison ; si les livres de classe ne sont pas tous autorisés ; si une institutrice non diplômée a été engagée sans l'autorisation du Surintendant ; si quelques commissaires n'ont pas prêté le serment requis par la loi, etc., etc., rappeler les devoirs de la commission scolaire sur ces différents points, et consigner vos observations à la page 17 du bulletin.

Il arrive parfois qu'aux pages 8, 9 et 10 consacrées à la statistique des élèves, il y a différence dans le nombre des écoles, alors qu'à chacune de ces pages, on devrait retrouver le même nombre d'écoles, accordant à chacune le même titre ou No dans chaque page. Même remarque au sujet du titre des écoles, page 6, 7, 8 et 9. Telle école indiquée comme modèle sous contrôle à la page 6, doit être inscrite de la même façon à la page 7, etc.

EXAMEN ET CLASSEMENT DES ÉLÈVES

Un examen sérieux et bienveillant des élèves sur les principales matières du programme, vous permettra de vous assurer si le classement des élèves a été bien fait. J'attire votre attention sur ce point, car en justice pour le personnel enseignant comme dans l'intérêt du progrès scolaire, il importe que le classement des élèves porté à la page 9 du Bulletin soit le plus judicieux possible.

Voyez aussi à ce que les chiffres donnés par l'inspecteur et ceux qui sont fournis par le directeur (ou la directrice) d'une académie ou d'une école modèle, concordent.

LE DESSIN

Vous voudrez bien choisir, dans chacune des classes que vous allez visiter, quatre dessins, au moins, d'élèves différents, faits cette année, exclusivement d'après nature ou d'imagination. (Pas de copie de gravures).

Ces dessins porteront le nom et l'âge de l'auteur, ainsi que le nom et le degré de l'école et la signature de l'institutrice ou du professeur.

Ils devront être exécutés sur des feuilles de format approchant 7 x 10 pouces.

Vous les rassemblerez par municipalité scolaire ou par grande école, et vous les enverrez, sans retard, ainsi rassemblés, à mon département dans l'enveloppe spéciale, non roulée ni cachetée, que vous trouverez avec les bulletins qui vous sont adressés.

Ne pas oublier de remplir le blanc sur ladite enveloppe.

De plus, pour l'octroi des primes de succès dans l'enseignement général, vous tiendrez compte aussi, désormais, des résultats obtenus en dessin.

REMARQUES AUX COMMISSAIRES

Répétez de nouveau aux commisaires mes remarques antérieures au sujet des deux visites prescrites par l'article 2709 du Code scolaire et de l'emploi des livres autorisés, tel que déterminé par l'article 14 des Règlements du Comité catholique.

Vos bulletins doivent être transmis à mon département dans le délai fixé par le paragraphe 13 de l'article 225 des *Règlements du Comité Catholique.*

Vous savez, M. l'Inspecteur, toute l'importance de la tâche que les autorités vous ont confiée. Je souhaite donc, dans le meilleur intérêt de nos écoles primaires, que vous remplissiez cette tâche avec tout le zèle, la compétence et la distinction dont vous avez su faire preuve dans le passé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 12 mai 1919.

AUX INSPECTEURS D'ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

MESSIEURS,

Veuillez trouver ci-inclus le tableau *Sommaire statistique* que vous voudrez bien remplir avec le plus grand soin, vous guidant pour ce travail sur le *Specimen* joint au tableau, et me le transmettre en même temps que votre rapport annuel. Notez que le No 5 du Sommaire statistique, se rapporte aux enfants d'âge scolaire *d'après le recensement du secrétaire-trésorier*. Il importe que les totaux des Nos 6 et 8 concordent absolument. Dressez ce sommaire statistique de façon qu'il soit à l'abri de toute critique.

AMENDEMENTS AUX LOIS SCOLAIRES

Je joins à cette lettre la circulaire que je viens d'adresser aux commissaires et aux syndics des écoles catholiques. Vous voudrez bien lire tout particulièrement le chapitre concernant les amendements apportés à la loi scolaire au cours de la dernière session de la Législature.

Il sera de votre devoir d'éclairer les commissaires et les syndics des écoles au sujet de ces amendements et de faire votre possible pour qu'ils soient fidèlement observés, tout particulièrement en ce qui regarde les statistiques.

Le texte entier des amendements à la loi de l'Instruction publique sera publié dans l'*Enseignement primaire* de juin prochain. Je vous y réfère afin que vous preniez connaissance des amendements à la loi du Fonds de pension et les fassiez connaître au personnel enseignant.

LES STATISTIQUES

Vous avez dû remarquer, par des copies de lettres écrites aux commissaires ou syndics, que je vous ai adressées depuis quelque temps, que les statistiques fournies par vos bulletins d'inspection et celles données par les rapports annuels des commissions scolaires ne concordent pas toujours. Il importe de donner aux secrétaires-trésoriers toutes les explications nécessaires afin d'arriver à l'uniformité.

Veuillez vous occuper d'une manière toute spéciale de cette importante question.

PRIMES AUX MUNICIPALITÉS QUI ENGAGENT DES MAITRES

Veuillez me dire, d'ici au premier juin prochain, si vous avez à retrancher ou à ajouter un ou des noms de municipalités scolaires dans le tableau B du rapport du Surintendant pour 1917-18, pages 308 et 309. Indiquez le nom de la municipalité, le comté, le titre de l'école (modèle ou académique). Dire aussi si l'école est dirigée par un maître laïque ou par un religieux.

Seules les municipalités rurales ou de village où il y a des écoles modèles et des académies exclusivement fréquentées par des garçons, sous contrôle et dirigées par des instituteurs (religieux ou laïques), ont droit à la prime spéciale pour l'engagement des maîtres. Les instituteurs laïques doivent être diplômés, et lorsqu'il n'y en a qu'un par école, il doit recevoir $400.00 de traitement au moins. Lorsque plus d'un Frère ou d'un instituteur enseignent dans la même école, le traitement de chacun ne doit pas être inférieur à $250.00

La réponse à ce dernier point devra m'être envoyée sous le No 800-19.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 12 mai 1919.

Aux Commissaires et aux Syndics (1)
des écoles catholiques
de la province de Québec.

Messieurs,

Au cours de la dernière session de la Législature, plusieurs amendements importants ont été faits à la loi de l'Instruction publique. Le texte entier de ces amendements sera publié dans l'*Enseignement primaire* de juin prochain : je vous y réfère. Mais il est de mon devoir de vous signaler dès maintenant les principaux amendements :

AMENDEMENTS A LA LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1o L'article 2702 des Statuts refondus, même article du *Code scolaire*, est amendé, en donnant à l'inspecteur d'écoles le droit de convoquer les commissaires ou les syndics d'écoles en session.

2o L'article 2718 est amendé en remplaçant le mot "mai" par le mot "juin"; c'est-à-dire que les commissaires ou les syndics pourront désormais notifier les instituteurs ou les institutrices qu'ils ont décidé de renvoyer, par résolution adoptée à une session régulière, *avant le premier juin*, et non avant le premier mai, comme le voulait la loi avant l'amendement ci-dessus indiqué.

3o L'article 2768 est amendé en remplaçant les mots "septembre et le premier jour d'octobre" par les mots "janvier et le premier jour de février". Ainsi, à l'avenir, le secrétaire-trésorier devra faire le recensement annuel des enfants d'âge scolaire entre *le premier jour de janvier et le premier jour de février*.

4o Le paragraphe suivant a été ajouté à l'article 2768 :

" A défaut par le secrétaire-trésorier de faire tel recensement à la date susdite, le surintendant doit le faire préparer aux frais de la municipalité scolaire."

J'attire votre sérieuse attention sur ce nouveau paragraphe, MM. les commissaires et syndics, et j'espère qu'aucune municipalité ne me mettra dans l'obligation de faire faire moi-même le recensement à ses frais et dépens.

(1) Le Secrétaire-trésorier doit, sans retard, remettre un exemplaire de cette circulaire à chaque membre de la Commission scolaire.

5o Je signale aussi à ceux que cela concerne l'article suivant inséré après l'article 2768 :

"2768*a*. Nonobstant les dispositions de l'article 2768, le lieutenant-gouverneur en conseil peut ordonner qu'il soit fait un recensement des enfants d'une ou plusieurs municipalités scolaires comprises en tout ou en partie dans les limites d'une cité ou ville, aux conditions, à l'époque et aux endroits qu'il jugera convenables."

6o Voici un autre ajouté très important à l'article 2931 :

"6. Qu'un rapport de statistiques conforme à une formule approuvée par le surintendant de l'instruction publique, lequel rapport devra être attesté sous serment, et signé par la majorité des commissaires ou des syndics, selon le cas, et par le secrétaire-trésorier, a été transmis à l'inspecteur d'écoles avant le quinzième jour de juillet de chaque année. A défaut de transmettre ledit rapport à l'inspecteur, celui-ci pourra se rendre au bureau du secrétaire-trésorier, pendant le mois d'août suivant, pour recueillir les statistiques scolaires; et les frais encourus de ce fait par l'inspecteur seront remboursables par la corporation scolaire en défaut."

AUX MUNICIPALITÉS AVOISINANT LE TERRITOIRE SOUS LA JURIDICTION DE LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Les municipalités scolaires catholiques et les syndics d'écoles avoisinant le territoire de la commission scolaire catholique de Montréal, devront, à l'avenir, tenir compte des amendements qui ont été faits à la loi Georges V, chapitre 28, en particulier au paragraphe suivant :

"2o Les municipalités scolaires catholiques et les syndics d'écoles catholiques avoisinant le territoire sous la juridiction de cette commission (la commission scolaire catholique de Montréal) sont tenus de soumettre au bureau central de cette commission, pour son approbation, toutes acquisitions projetées d'emplacements d'écoles et tous plans et devis des écoles qu'ils se proposent de construire."

STATISTIQUES SCOLAIRES

Dans plusieurs de mes circulaires antérieures, comme mon prédécesseur immédiat, du reste, j'ai attiré votre attention sur l'importance des statistiques scolaires. Vous constatez, MM. les commissaires et les syndics, par les amendements ci-dessus signalés, quelle importance le gouvernement attache aux statistiques scolaires bien faites. C'est à vous, Messieurs, de voir à ce que le secrétaire-trésorier de la munici-

palité scolaire s'acquitte avec soin et intelligence du recensement annuel des enfants d'âge scolaire et de la préparation du rapport que les commissaires d'écoles et les syndics sont tenus de me faire chaque année, avant le quinze de juillet. De nouvelles formules de rapport vous seront adressées: voyez à ce que le secrétaire-trésorier les remplisse avec le plus grand soin. Je vous rappelle de nouveau que le secrétaire-trésorier doit, dans on recensement, faire la distinction entre les enfants de sept à quatorze ans, et ceux de cinq à sept ans, de quâtorze à seize ans et de seize à dix-huit ans révolus, et indiquer le nombre de ceux qui, dans chacune de ces catégories, assistent à l'école (voir l'article 2768 amendé du *Code scolaire*).

Voici comment il faut interpréter les différentes catégories d'âge scolaire : *Les enfants de 5 à 7 ans, ce sont les enfants qui entrent dans leur 6ième année jusqu'à la 7ème année révolue ; les enfants de 7 à 14 ans, ce sont les enfants qui entrent dans leur 8ème année jusqu'à la 14ème année révolue, les enfants de 14 à 16 ans, ce sont les enfants qui entrent dans leur 15ème année jusqu'à la 16ème révolue, les enfants de 16 à 18 ans, ce sont les enfants qui entrent dans leur 17ème année jusqu'à la 18ème année révolue.*

ENGAGEMENTS ET TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS ET DES INSTITUTRICES

Mon département vous a souvent rappelé combien il importe, dans l'intérêt du progrès scolaire, de changer le moins souvent possible les titulaires des écoles. Je vous ai fréquemment signalé les inconvénients de ces changements annuels, changements qui ont lieu trop souvent pour des raisons futiles ou par un faux esprit d'économie.

Faites-vous donc un devoir de conserver en place les *bons maîtres* et les *bonnes maîtresses d'écoles* que vous avez l'avantage d'avoir dans vos municipalités. A cette fin, accordez-leur un traitement généreux d'accord avec les nécessités de la vie et l'importance de leurs fonctions. Il est vraiment pénible de constater que, dans certaines municipalités, on s'attarde encore à ne payer que $150. ou $175. par année à des institutrices diplômées. Au nom des intérêts les plus chers de notre province, je vous prie de rompre avec la routine sur ce point et d'élever les traitements en proportion de l'élévation du coût de la vie et en proportion aussi de l'importance du rôle qu'un *bon maître* et une *bonne maîtresse d'écoles* sont appelés à jouer dans la municipalité. La loi exige que les traitements soient payés chaque mois aux instituteurs et aux institutrices.

VISITE DES CLASSES

Le nombre des commissions scolaires qui se conforment à la loi en visitant leurs écoles deux fois chaque année, augmente sensiblement, et je dois vous en féliciter. Mais il y a encore trop de commissions scolaires qui se contentent d'une seule visite. La visite des commissaires bien faite, avec bienveillance, encourage et les maîtres et les élèves : c'est un stimulant précieux qui produit toujours les plus heureux résultats. En remplissant vos devoirs sur ce point, MM. les commissaires et syndics, non seulement vous vous conformez à la loi, mais vous remplissez aussi une tâche patriotique.

ACTES D'ENGAGEMENT—INSTITUTRICES NON DIPLÔMÉES

L'article 2715 du *Code scolaire* dit qu'une copie des actes d'engagement des instituteurs et des institutrices doit être transmise au Surintendant dans les quinze jours qui suivent la passation de l'engagement. La plupart des commissions scolaires se conforment à cette prescription de la loi ; néanmoins, plusieurs retardent de s'acquitter de ce devoir et un certain nombre de commissions scolaires ne le remplissent pas du tout. Aucune commission scolaire ne doit se soustraire à cette obligation, car les copies d'actes d'engagement constituent des dossiers auxquels mon département doit souvent avoir recours.

Le nombre des institutrices non diplômées diminue sensiblement chaque année, et j'en félicite bien sincèrement les commissaires et les syndics d'écoles qui comprennent de mieux en mieux combien il importe de ne confier les classes qu'à des personnes qualifiées. J'espère que les commissions scolaires continueront dans cette voie et que, dans un temps très rapproché, elles ne seront plus dans la nécessité d'engager des institutrices non diplômées.

Néanmoins, les commissions scolaires qui seront encore obligées d'avoir recours à des personnes non diplômées, devront se conformer *absolument* aux articles 25 et 26 des *Règlements refondus* du Comité catholique. Et l'autorisation prescrite par ces articles doit être demandée au surintendant avant le jour de l'engagement et non plusieurs semaines après.

BALAYAGE, CHAUFFAGE ET LAVAGE DES CLASSES

L'article 69 des *Règlements du Comité catholique* dit : "Les commissaires et les syndics d'écoles devront prendre des arrangements pour faire balayer les classes tous les jours, faire laver les planchers de l'école au

moins une fois tous les mois et, pendant la saison froide, faire allumer le feu au moins une heure avant le temps fixé pour l'ouverture de l'école ; mais les instituteurs ou institutrices ne pourront jamais être obligés de faire ces travaux, à moins d'une entente, à cet effet, avec leur commission scolaire."

C'est donc aux commissaires ou aux syndics d'écoles qu'incombe la tâche de l'entretien et du chauffage des classes. Ce serait mal comprendre son devoir, pour une commission scolaire, que d'imposer aux instituteurs ou aux institutrices la corvée de balayer, laver ou chauffer les classes.

Dans l'intérêt de la santé des enfants et des maîtres, les commissaires d'écoles ne sauraient attacher trop d'importance au service hygiénique de l'école.

"L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE"

Le nombre des commissions scolaires qui font relier l'*Enseignement primaire* adressé aux écoles sous contrôle, augmente chaque année. Sur ce point il ne devrait pas y avoir d'abstention, car cette revue pédagogique forme chaque année un volume considérable qui, relié, enrichit la bibliothèque de l'école et met à la disposition des maîtres et des maîtresses une source précieuse de renseignements pédagogiques et méthodologiques. Je prie donc le secrétaire-trésorier de voir à ce que l'*Enseignement primaire* des écoles sous contrôle soit relié au cours du mois de juillet chaque année.

ELECTIONS AU SCRUTIN SECRET

Dans certaines municipalités, les élections des commissaires et des syndics d'écoles doivent se faire au scrutin secret, voici dans quels cas :

Article 2668*a*. Toute municipalité scolaire dont le territoire est situé, en tout ou en partie, dans les limites d'une municipalité où, pour les fins municipales, l'élection du maire ou des conseillers est faite au scrutin secret, doit faire l'élection de ses commissaires ou de ses syndics au scrutin secret.

Il est important que le secrétaire-trésorier étudie attentivement les articles 2668*a* et suivants, 5414*a* à 5424, et 5426 à 5546 des S. R. Q., 1919, qui s'appliquent aux élections faites au scrutin secret.

Le secrétaire-trésorier doit agir comme officier-rapporteur pour ces élections. Il devra, cette année, le ou avant le 18e jour de juin, donner avis public, suivant la formule G, page 515 du 2e Vol. des S. R. Q., 1919, sous sa signature, désignant :

a. le lieu, le jour et l'heure fixés pour la présentation des candidats ;

b. le jour auquel les bureaux de votation seront ouverts pour la réception des votes des électeurs, si la votation est nécessaire ;

c. la nomination du secrétaire d'élection.

Cette année, la mise en nomination des candidats devra avoir lieu exactement le 26 juin, c'est-à-dire dix jours francs avant le 1er lundi juridique de juillet.

D'après l'article 5415, le secrétaire d'élection doit être nommé par le secrétaire-trésorier deux jours au moins avant le jour où est donné l'avis dont il est question plus haut.

Dans les municipalités scolaires qui ne sont pas soumises à cette nouvelle loi, l'élection des commissaires ou des syndics d'écoles se fera de vive voix, le 1er lundi juridique de juillet, qui sera le 7e jour du mois cette année. Si cette élection ne peut avoir lieu le 1er lundi, elle devra être faite un des autres lundis juridiques du dit mois de juillet.

UNE NOUVELLE ÉDITION DU "CODE SCOLAIRE"

D'ici à quelques semaines, une nouvelle édition du *Code scolaire* sera publiée par le gouvernement. Six exemplaires de ce code seront adressés aux corporations scolaires régies par des commissaires et quatre aux corporations scolaires régies par des syndics. Dans le premier cas, un exemplaire devra être remis à chacun des commissaires et au secrétaire-trésorier, et dans le second cas, un exemplaire devra être remis à chacun des syndics et au secrétaire-trésorier.

Veuillez noter que ce code sera la propriété de la commission scolaire et non de la personne à qui il sera remis. Chaque commissaire (ou syndic), à l'expiration de son terme d'office, est tenu de remettre à son successeur l'exemplaire du code qu'il avait en sa possession à titre d'officier de la commission scolaire.

MM. les Commissaires et MM. les Syndics, j'ai confiance que vous vous efforcerez de promouvoir les intérêts des écoles primaires de la province, car l'instruction et l'éducation sont à la base même de la prospérité matérielle, intellectuelle et morale de notre population.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(*Traduction*)

Québec, 10 octobre 1918.

Aux commissaires et aux syndics d'écoles protestantes

Chers Messieurs,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur les questions importantes suivantes, qui se rapportent à vos devoirs.

RECENSEMENT ANNUEL

La loi scolaire (art. 2768, S. R. Q., 1909, amendé) exige maintenant qu'en plus de l'énumération de tous les enfants de la municipalité de cinq à sept ans, de sept à quatorze ans, et de quatorze à seize ans, l'on fasse aussi l'énumération des enfants de seize à dix-huit ans.

Le recensement annuel des enfants de la municipalité scolaire est une chose très importante et l'on doit donner instruction aux nouveaux secretaires-trésoriers d'y faire attention. En certains cas, les rapports annuels des secrétaires-trésoriers ne contiennent absolument aucun chiffre relatif au recensement. C'est là une omission sérieuse. La troisième page du rapport annuel demande les chiffres du recensement de même que le nombre des élèves inscrits et il faut répondre aux deux questions complètement.

RAPPORTS ANNUELS

Depuis ma dernière lettre-circulaire à cet égard, il y a eu une amélioration remarquable, en ce qui concerne l'envoi des rapports annuels au Département, au mois de juillet. Cependant, je regrette d'être obligé d'ajouter que, trop souvent, ces rapports nous parviennent incomplets et qu'il nous faut les renvoyer, afin d'obtenir les renseignements nécessaires. Les omissions se rencontrent dans l'état financier et ailleurs. L'on omet aussi fréquemment de mentionner les noms des deux cautions du secrétaire-trésorier, ou le nom de la compagnie qui cautionne. Il est du devoir des membres de la commission scolaire,

qui certifient l'exactitude de ce rapport annuel, de s'assurer qu'il est complet à tous les points de vue.

A cet égard, aussi, j'attire votre attention sur le fait que les inspecteurs sont quelquefois obligés de demander fréquemment aux secrétaires-trésoriers la statistique et les autres renseignements qu'ils sont obligés de donner. On doit répondre promptement à ces demandes.

REGISTRE PERMANENT

Chaque école, élémentaire ou supérieure, doit maintenant être munie d'un exemplaire d'un registre permanent. Ce registre est exigé pour que l'on puisse conserver les résultats obtenus à l'école par chaque élève, afin de pouvoir y référer plus tard. Il est inutile d'insister sur les avantages que procure un registre de ce genre. Il est utile aux nouvelles institutrices d'une école, car il leur indique les résultats obtenus dans le passé sur les diverses matières, non seulement lorsqu'il leur faut savoir si un élève doit être promu, mais aussi s'il leur faut donner une attention spéciale à une matière en particulier. Il est utile aux élèves qui, parvenus à un emploi, peuvent avoir besoin d'un certificat concernant le travail qu'ils ou qu'elles ont accompli pendant leur cours. Il est utile aux commissions scolaires, comme moyen de constater la nature et la somme des travaux qui ont été accomplis dans chaque école en particulier et comme moyen de comparer ces travaux avec ceux des années précédentes. Lorsqu'il est tenu convenablement, il constitue une histoire claire et concise de l'école, à même laquelle tout commissaire ou syndic intelligent peut puiser des renseignements utiles et instructifs. Lorsqu'il s'agit d'écoles modèles ou d'académies, la première institutrice ou le principal est tenu d'y inscrire, chaque année, le rapport relatif aux examens de juin, reçu de l'inspecteur des écoles supérieures. En ce qui regarde les écoles élémentaires, les inspecteurs feront, chaque année, l'examen du registre permanent. On peut se procurer ce registre permanent à la "Renouf Publishing Company", à Montréal. Un seul exemplaire devrait durer plusieurs années, pour une école.

CENTRALISATION

Le besoin de la centralisation des écoles rurales devient plus urgent. Les rapports d'automne des inspecteurs, actuellement reçus, indiquent qu'il y a un grand nombre d'écoles fermées par suite du manque d'institutrices. Des salaires de $40.00 et de $50.00 par mois ont été offerts, au moyen d'annonces, mais sans effet. Dans la plupart de ces cas,

cependant, il est possible de transporter les élèves à une autre école où il y a une institutrice et ce transport entraînerait moins de dépenses qu'il n'en faudrait encourir pour tenir l'école ouverte. Ce moyen, naturellement, est la forme la plus simple de centralisation, et ce n'est pas la meilleure, parce qu'elle ne procure pas le cours plus considérable qui est offert dans l'école modèle centralisée. Néanmoins, avec les salaires plus élevés qu'il faut maintenant payer aux institutrices, cette forme simple de centralisation est tout aussi économique que le maintien de plusieurs écoles dans une municipalité, avec une poignée seulement d'élèves, dans chaque école,—et elle lui est bien préférable.

L'objet que l'on a véritablement en vue,—lorsque l'état de choses existant le permet,—c'est d'établir une école modèle centralisée, avec un nombre d'élèves variant de 50 à 100, ou plus. Les officiers du Département et les inspecteurs attirent si fréquemment votre attention sur ce système que je n'ai pas besoin d'insister davantage, mais, je dois vous faire remarquer que, lors des derniers examens de juin, les écoles modèles centralisées ont, en général, obtenu de très bons résultats dans le "percentage général". Le percentage le plus élevé obtenu par une école modèle, a été de 78. Trois écoles modèles centralisées ont obtenu, une 76 points, une, 74, et l'autre, 73. L'augmentation de la fréquentation moyenne, avec le système de transport, a joué un rôle dans l'obtention de ce bon résultat, et c'est certainement un avantage que d'avoir une fréquentation régulière.

Il est quelquefois difficile pour les commissions scolaires rurales de pourvoir au transport de deux ou trois élèves isolés dans un seul arrondissement et à une certaine distance de l'école. C'est un problème qu'ont à résoudre les commissaires et les syndics de certaines parties des cantons de l'Est et aucune commission scolaire, qui se respecte, ne considère qu'elle a accompli complètement son devoir envers les élèves lorsqu'elle a simplement exempté les parents de la cotisation. Les enfants ont un droit moral à l'éducation. D'un autre côté, il est peu raisonnable d'espérer qu'une commission scolaire engagera voiture et chevaux pour le transport d'un si petit nombre d'élèves. Un compromis pratique semble être la seule solution de ce problème. Les parents devraient faire quelques sacrifices et transporter leurs propres enfants à l'école, avec une indemnité modérée de la part de la commission scolaire, pour ce transport. Le montant de l'indemnité devrait être fixé d'après les circonstances de chaque cas,---la distance de l'école, etc. Dans certains cas, les commissions scolaires ont payé aux parents 10 sous par jour, pour chaque élève transporté.

A cet égard, on pose souvent la question suivante :—"A quelle distance d'une école doit-on procurer le transport des élèves?" En

d'autres termes, "quelle distance les enfants peuvent-ils raisonnablement parcourir à pied?" On ne peut poser aucune règle générale et absolue, à cet égard. Cette question est relative et sa solution dépend de plusieurs circonstances, telles que l'état des chemins et l'âge des élèves. L'article 2609, S. R. Q., est rédigé comme suit :

" Aucun arrondissement ne doit excéder cinq milles en longueur " ou en largeur, à moins que les commissaires ou syndics d'écoles " n'aient pourvu aux moyens de transport des enfants à l'école, confor- "mément aux dispositions de l'article 2611."

En supposant que l'école soit au centre d'un arrondissement de cette superficie, on doit en conclure que la limite de la distance à parcourir à pied est de deux milles et demi, bien que, dans un arrondissement qui n'a pas plus que cinq milles carrés, les chemins puissent être disposés de telle sorte que certains élèves puissent être obligés de parcourir à pied plus de deux milles et demi, à moins que l'école d'un district avoisinant leur convienne d'avantage. Mais le point essentiel est de considérer cette question au point de vue pratique et véritable. Une marche de trois milles peut n'être pas trop considérable pour des garçons et des filles en bonne santé, de douze ans et plus, pourvu que les chemins d'hiver soient tenus convenablement ouverts. Mais, de très jeunes enfants âgés, disons, de cinq à huit ans, ne peuvent raisonnablement parcourir à pieds plus de deux milles. Il y a quarante et cinquante ans, les élèves parcouraient à pied des distances bien plus considérables pour se rendre à l'école, mais, on doit se rappeler que les élèves étaient, en général, plus âgés que la majorité de ceux qui fréquentent aujourd'hui l'école élémentaire. Partout, l'âge scolaire est maintenant plus précoce que celui d'il y a quelques années. On peut difficilement comparer l'état de choses originaire avec celui d'à présent, à cet égard. Les commissions scolaires doivent maintenant s'occuper d'élèves beaucoup plus jeunes et il leur faut faire un plus grand cas de leur santé et de leur force.

EXPOSITIONS SCOLAIRES

Je suis heureux d'apprendre le développement rapide des expositions scolaires dans toute la province et l'encouragement qu'elles offrent à la jeune génération de prendre un plus grand intérêt aux travaux agricoles. Les exhibits, me dit-on, s'améliorent, chaque année. Ces expositions méritent tout le support des fonctionnaires de l'école.

L'ANNÉE SCOLAIRE

La seule année scolaire qui convienne est celle de dix mois. Un nombre considérable de commissions scolaires protestantes de la campagne tiennent leurs écoles ouvertes pendant une période de temps moins considérable. Il me fait plaisir de déclarer que, comme résultat, en grande partie sans doute, des allocations accordées pour salaires minima par le gouvernement de la province, les écoles de quatre mois ont pratiquement disparu. Mais, un trop grand nombre d'écoles ne sont encore ouvertes que pendant six ou huit mois de l'année. C'est là une raison pour laquelle il est difficile de trouver pour ces écoles des institutrices possédant un diplôme. Quel encouragement la formation professionnelle peut-elle obtenir, lorsque l'on ne donne pas le salaire de l'année scolaire convenable? La période scolaire de dix mois est aussi nécessaire dans l'intérêt des élèves. J'espère constater une amélioration considérable à cet égard.

LA GUERRE

Le progrès splendide des alliés, à l'époque actuelle, nous donne lieu d'espérer que la guerre sera bientôt terminée. Mais, les aviseurs les plus sages de l'Empire insistent avec raison pour qu'aucun des efforts faits en ce sens ne soient diminués tant que la victoire ne sera pas gagnée. Il convient de donner le même genre d'avis en ce qui regarde les efforts que nous faisons relativement à l'éducation. Maintenant plus que jamais, on doit faire tous les efforts voulus pour rendre nos écoles plus efficaces et plus utiles, afin que nos populations soient mieux préparées à faire face aux conditions de l'époque nouvelle que le vaste conflit a créée dans tout l'univers.

J'espère sincèrement que vos efforts produiront de féconds résultats pour la génération qui grandit.

CYRILLE-F. DELAGE,
Surintendant.

N.-B.—Un nombre suffisant d'exemplaires de la présente circulaire est envoyée pour tous les membres des commissions scolaires et pour tous les secrétaires-trésoriers.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Secrétariat de la province de Québec III
Conseil de l'Instruction publique—Comité catholique (Membres du) IV
Conseil de l'Instruction publique—Comité protestant (Membres du) V
Département de l'Instruction publique (Personnel du) VI
Rapport du Surintendant VII

APPENDICE No I

Rapports des Inspecteurs d'écoles

I.—INSPECTEURS CATHOLIQUES

1.—Beaudet 1
2.—Beaumier 5
3.—Belcourt 8
4.—Boily 11
5.—Bouchard 16
6.—Chabot 20
7.—Charbonneau 23
8.—Chartrand 27
9.—Chiasson, Mgr 31
10.—Côté 34
11.—Cuddihy 37
12.—Curot 41
13.—Dubeau 45
14.—Dupuis 48
15.—Filteau, A.-M 56
16.—Filteau, L.-M 60
17.—Frédéric 63
18.—Genest-Labarre 66
19.—Gosselin 71
20.—Goulet, J.-O 74
21.—Goulet, L.-P 77
22.—Guay 80
23.—Hébert 83
24.—Hubert 87
25.—Letarte 91
26.—Lévesque 94
27.—Litalien 98
28.—Longtin 102
29.—Maltais 106
30.—Marien 111
31.—Miller 115
32.—Millette 119
33.—Normand 122
34.—Pagé 126
35.—Paquin 129
36.—Plamondon 133
37.—Primeau 136
38.—Roy 140
39.—Simard 144
40.—Tanguay 146
41.—Thériault 150
42.—Turcotte 154
43.—Vien 158
44.—Warren 162

II.—*Inspecteurs protestants*

45.—Ballantyne 165
46.—Gilman 168
47.—Honeyman 172
48.—Hunter 178
49.—Kerr 183
50.—McCutcheon 186
51.—McOuat 192
52.—Rothney 197
53.—Sutherland 203
54.—Taylor 207
55.—Parker 211

APPENDICE No II

Rapports sur les Écoles normales

PAGES

Ecole normale Laval 217
Ecole normale Jacques-Cartier 219
Ecole normale de Rimouski 221
Ecole normale de Chicoutimi 223
Ecole normale de Nicolet 225
Ecole normale de Valleyfield 226
Ecole normale de Hull 228
Ecole normale des Trois-Rivières 230
Ecole normale de Joliette 232
Ecole normale de Saint-Hyacinthe 234
Ecole normale classico-ménagère de Saint-Pascal 236
Ecole normale du collège Macdonald 238

APPENDICE No III

Rapport des inspecteurs généraux

I. Rapport de l'inspecteur général des écoles catholiques :
1. Les écoles primaires 243
2. Les écoles normales 249
II. Rapport de l'inspecteur général des écoles protestantes 252

APPENDICE No IV

Rapport sur l'École polytechnique de Montréal

Ecole polytechnique de Montréal 259

APPENDICE No V

1.—Institutions catholiques subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure ... 265
2.—Institutions protestantes subventionnées sur le fonds de l'éducation supérieure 292

APPENDICE No VI

Petits tableaux

Tableau A.—Tableau des inspecteurs d'écoles pour l'année 1918-19 304
" B.—Municipalités rurales et de villages qui ont bénéficié de l'octroi spécial de $14,000 voté par la Législature pour favoriser l'engagement des instituteurs dans les écoles modèles et les académies de garçons 314
" C.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont reçu une pension du gouvernement en 1917, sur l'ancien fonds de pension 316
" D.—Indiquant les pensionnaires du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire et le montant payé à chacun d'eux pendant l'année scolaire terminée le 30 juin 1918 317

Pages

Tableau E.—Comptes du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire pour l'année 1917-1918, indiquant le revenu et la dépense, ainsi que le capital 336
" F.—Indiquant le nombre, la moyenne de l'âge et la moyenne des pensions des pensionnaires actuels du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, au 30 juin 1918 337
" G.—Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leur succès dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1917-18 338
" H.—Brevets de capacité accordés par le Bureau central des examinateurs catholiques depuis sa création en 1898 363
" I.—Livres de récompense distribués par le Surintendant et les inspecteurs d'écoles.—Année 1917-18 364

APPENDICE No VII

Conseil de l'Instruction publique

Procès-verbaux du comité catholique 367
Procès-verbaux du comité protestant 420

APPENDICE No VIII

Circulaires 447

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050869 4

The R. W. B. Jackson
Library
OISE